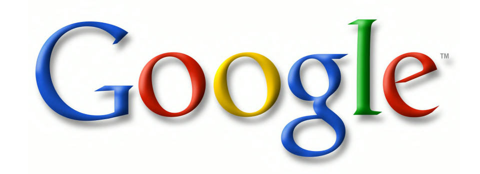
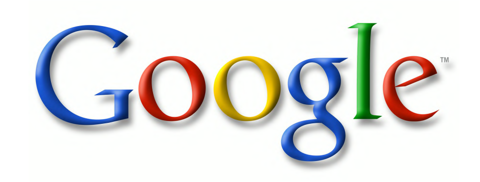
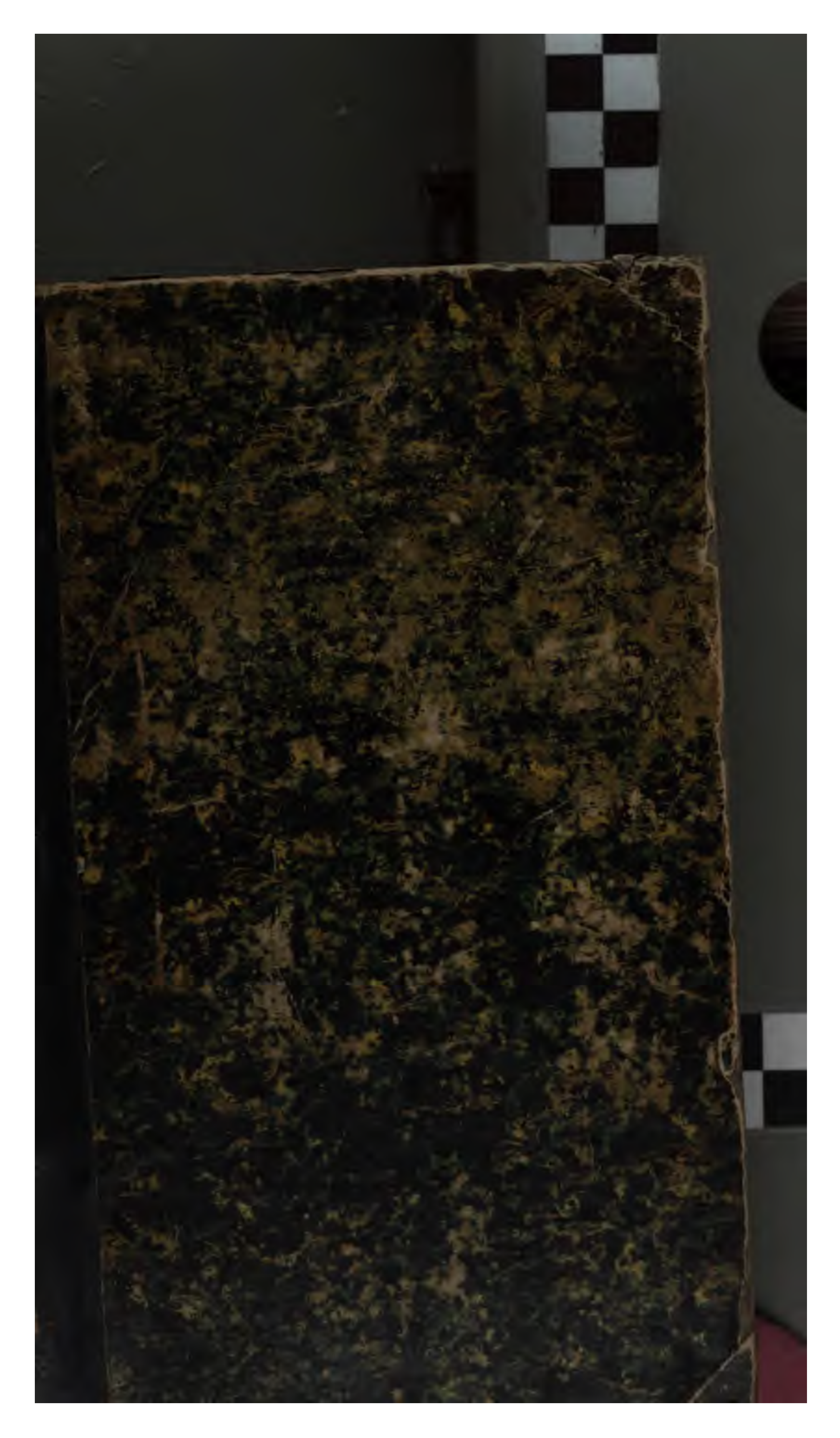








[redacted]



VUES

SUR

LE PROTESTANTISME.



o

VUES

SUR

LE PROTESTANTISME

EN FRANCE;

PAR J. L. S. VINCENT,

L'UN DES PASTEURS DE L'ÉGLISE RÉFORMÉE DE NISMES.

TOME PREMIER.



A Nismes, chez Bianquis-Gignoux, libraire, Éditeur.
A Paris, chez Servier, rue de l'Oratoire, n.° 6.
chez Treuttel et Würtz, rue de Bourbon, n.° 17.
chez Ballimore, rue de Seine-St-Germain, n.° 48.
A Genève, chez Ab. Cherbuliez.

1829.

PRÉFACE.

Le premier et le dernier Chapitres de ce livre me dispensent d'une préface. Ils suffisent à faire comprendre ce que j'ai voulu faire. Je le répète ici : avant tout, c'est un livre écrit de bonne foi. S'il répond à la pensée de peu de gens, dans mes amis et dans mes ennemis, il répond du moins à la mienne. Je me flatte que nul ne pourra le lire, sans en être persuadé.

La seule chose que j'aie à faire, dans cette Préface, c'est donc d'avertir que plusieurs fragmens de cet écrit avaient déjà paru dans les Mélanges de Religion, de Morale et de Critique sacrée, depuis 1820 jusqu'en 1824; et dans la Revue Protestante, en 1825. Seulement, ils sont refondus ici pour former un tout beaucoup plus étendu que celui dont ils faisaient partie.

Peut-être trouvera-t-on que mes chapitres manquent de liaison. L'étendue du sujet et la manière dont l'ouvrage s'est en quelque sorte formé, en sont la cause. Néanmoins, ceux qui voudront y prêter quelque attention, n'auront pas beaucoup de peine à retrouver le fil des idées. Les Chapitres I à V traitent du Protestantisme en général, de ses principes et de son gouvernement. Les Chapitres VI à XIV traitent spécialement du Protestantisme en France, de son origine, de ses rapports avec le gouvernement civil, de ses ressources et de ses moyens d'instruction. Les Chapitres XV à XX traitent de plusieurs sujets importans, qui, soit du dehors soit du dedans, peuvent influer puissamment sur la paix, sur la prospérité du protestantisme, et sur son empire dans les âmes. Le Chapitre XXI est la conclusion de tout l'ouvrage.

Nommer ici les auteurs à qui j'ai des obligations, est une chose presque impossible. Ils sont trop nombreux, et je dois trop peu à chacun. C'est ici l'expression de beaucoup de pensées, qui constituent le fonds de ma vie

[redacted]

intellectuelle, et qui me sont venues du dedans ou du dehors, sans qu'il me soit possible d'assigner aujourd'hui l'origine de chacune. J'y renonce. — J'aurais pourtant nommé M. Damiron, pour le chapitre *Philosophie*, et M. Soulier, pour quelques renseignemens statistiques, si je ne l'avais fait dans le texte même.

Je donne ce livre au public avec la confiance qu'il me saura gré de l'avoir écrit. C'est quelque chose, à ma place. — Mais ce livre est ce qu'il est. Il exprime assez clairement ce qu'il veut dire, pour n'avoir pas besoin d'explications nouvelles. Je suivrai donc mon habitude de le laisser à sa destinée, sans me croire obligé de le défendre contre les critiques dont il sera sûrement l'objet. J'en ferais la moitié d'avance. Et je ne vois rien de moins utile aux progrès de la vérité, que les discussions sur le sens d'un livre, sur les expressions et sur les formes dont l'auteur a *trouvé* bon de se servir.

[redacted]

VUES

SUR

LE PROTESTANTISME EN FRANCE.

CHAPITRE I.

VUE GÉNÉRALE.

UNE ère nouvelle commence pour les protestans français. Solidement établis sur les bases même de la constitution de l'état; protégés par un Roi religieux mais tolérant; possédant déjà les principaux établissemens nécessaires à leur culte; pouvant légitimement espérer que les autres ne se feront pas long-temps attendre; voyant des temples s'élever partout et de nouveaux pasteurs accordés à leurs églises; les protestans, rassurés sur leur avenir, peuvent et doivent reprendre cette vie intellectuelle et religieuse que tant de persécutions avaient

arrêtée. Jamais, depuis l'édit de Nantes, époque ne parut plus favorable, pour les tirer de l'espèce d'abaissement où ils étaient tombés, et les replacer, dans la considération de l'Europe, au rang honorable où leurs pères s'étaient si long-temps maintenus.

Les obstacles sont grands; le chemin à parcourir est encore immense; les institutions sont imparfaites; les ressources pour l'instruction rares et bornées; la machine religieuse est boiteuse; à côté d'un gouvernement paternel, règne une rivale adroite et jalouse; nous portons encore les marques des temps de frivolité et d'irréligion que nous avons traversés; et des fermens de discordes intérieures sont semés çà et là par le mouvement religieux, auquel nous devons d'être réveillés enfin de notre longue léthargie.

Tout s'agite dans le monde intellectuel et moral. De nouvelles idées fermentent dans les têtes; une nouvelle philosophie, plus vivante et plus élevée, remplace enfin le matérialisme qui meurt; le besoin d'esprit, de vie et d'avenir, inextinguible dans l'âme humaine, long-temps dissimulé, comprimé, trompé, se réveille encore avec une nouvelle énergie; la civilisation prend un nouvel élan, pour seconder ce noble mouvement des âmes par un bien-être physique plus également répandu; le passé se relève, sous la baguette magique du talent, avec toutes les formes de la vie; il intéresse,

il instruit, mais il guérit du désir de le voir se réaliser une autre fois; et la clarté plus vive, sous laquelle il apparaît à nos yeux, dissipe, pour un grand nombre, beaucoup d'illusions dont ils aimaient à se bercer encore. Nouvelles idées, nouvelle philosophie, nouvelle littérature, nouvelles institutions, nouvelles mœurs, nouveaux besoins, nouveaux arts, nouvelles espérances, et, pour achever, nouvelle religion. Voilà ce que présente notre pays depuis cinq ans. Voilà ce que chacun sent, quoiqu'il ne s'en rende pas compte. C'est bientôt un fait si patent, qu'il serait absurde de le nier.

Le protestantisme est en dedans de ce mouvement, quoique ce ne soit pas lui qui l'imprime, ni lui peut-être qui l'éprouve au plus haut degré.

C'est dans un tel moment que nous nous décidons à parler du protestantisme. Lui-même, assurément, a besoin de se retourner et de se rasseoir; car tout remue, tout change autour de lui, et en lui-même. Nous nous exprimerons avec une franchise parfaite. La cause du protestantisme est la plus chère à notre cœur. Nous croyons qu'après le christianisme, c'est sur lui que reposent les bases les plus solides du perfectionnement intellectuel et du bonheur futur de l'humanité. Le principe de sa vie dans le monde me paraît un principe de force, d'activité, de liberté. Mais, dans l'application, je suis loin de penser que tout en lui soit également digne d'intérêt. De principe, il est devenu fait, c'est-à-dire, borné,

incomplet, mélangé, combattu, méconnu, affaibli, outré. Il a partagé le sort de toutes les choses qui passent de la conception à l'application ; c'est quasi dire, du ciel à la terre. Je ne dois pas taire ce que j'y trouve encore d'imparfait, parce qu'après tout, malgré ses imperfections, le protestantisme me paraît encore l'œuvre la plus grande, la plus belle et la plus féconde des temps modernes. C'était, à mon sens, la condition fondamentale de la civilisation européenne. Il fallait qu'elle s'accomplît pour vaincre la barbarie, la féodalité, l'ignorance, et pour rendre au christianisme son influence et sa dignité. Aussi, quand elle éclata, était-elle plus qu'à moitié consommée. Les âmes étaient depuis long-temps travaillées du pressentiment ou du désir de cette immense révolution. Elles étaient prêtes à la recevoir ou à l'opérer. Un grand nombre l'avaient subie en silence, et les premiers réformateurs ne furent, en quelque sorte, que les enfans perdus de la réforme. Ils rompirent la glace ; ils exprimèrent les premiers ce que tout le monde sentait. Ils réformèrent et eux-mêmes, et leurs disciples, et leurs propres persécuteurs. La révolution qu'ils opérèrent sera comptée dans l'avenir comme un immense bienfait ; et les imperfections inévitables, dans l'application des principes qu'elle consacra, ne doivent pas nous rendre ingrats pour tout le bien que nous tenons d'elle. Pour moi, je sens ces imperfections sans doute ; mais je sens aussi ces bienfaits avec

[redacted]

un profond mouvement de reconnaissance et de respect.

Traçons à grands traits le tableau du protestantisme en France, à l'époque où nous écrivons. Ce tableau ne sera pas sans intérêt en lui-même ; il nous servira de point de départ, pour bien comprendre ce que pourrait être le protestantisme, les obstacles qui s'opposent à ses progrès, et ce qu'il y aurait à faire pour les vaincre.

Dans aucun temps, le protestantisme n'a eu plus de consistance en Europe et dans le monde, qu'au moment où j'écris ces feuilles. Il a triomphé de toutes les accusations qui lui furent adressées dès son origine, et la voix irrésistible de l'expérience l'a pleinement justifié près des hommes impartiaux et des amis de l'humanité. Les états qui l'ont embrassé n'ont eu rien à craindre de l'anarchie ; et ils marchent aujourd'hui à la tête de la civilisation du monde entier. Les lumières et les arts y ont fait des progrès immenses ; et avec eux s'y sont accrus tous les élémens de prospérité. L'Angleterre, les deux tiers de l'Allemagne, la Suisse, les Pays-Bas, les peuples du Nord sont essentiellement protestans. L'Amérique boréale est en quelque sorte une pépinière d'états fortement attachés au protestantisme. Les nations nombreuses, que le siècle prochain verra se former dans tous les coins de l'univers, depuis

les Indes jusqu'en Afrique, depuis la Nouvelle-Hollande jusqu'à Owyhée, seront en entier protestantes. La Russie n'est pas catholique. Dans tous les pays où règne encore quelque liberté, l'ultramontanisme perd tous les jours. La balance de l'Europe est entre les mains des protestans; et si le monde, pris en masse, gagne beaucoup en protestans, il gagne encore plus en protestantisme.

L'expérience a prouvé que la politique n'avait rien à craindre de la réforme religieuse. Les mouvemens religieux, surtout quand on leur résiste, peuvent occasioner des troubles, comme tous les grands mouvemens des masses. L'établissement de la réformation n'en fut pas exempt sans doute; mais, au demeurant, et dans leurs principes même, les peuples réformés ne sont pas plus turbulens que les autres Le crêpe funèbre de Louis XVI a jeté dans l'ombre, pour nous, l'échafaud de Charles I, beaucoup moins innocent que lui; et les révolutions du Piémont, de Naples, du Portugal et de l'Espagne font oublier celle de la Hollande, précédée de la violation de tous les droits et d'un danger certain pour tous. Quelqu'un songe-t-il à regarder le 9 thermidor comme une révolte, et les malheureux soustraits au glaive comme des révolutionnaires? Les états protestans n'ont pas été les moins calmes depuis la réforme, et l'Angleterre est un exemple à peu près unique du degré de prospérité où peuvent conduire une religion

[redacted]

épurée et une sage liberté. Ces deux choses si décriées ont fait de l'*ultima Thule* la reine du monde. Le christianisme et les mœurs n'ont pas plus souffert de ce changement. Quoi qu'on nous répète tous les jours de l'anarchie religieuse, des doutes, du chaos des opinions et de je ne sais quels autres fantômes, dont on se plaît à composer le cortège du protestantisme, c'est, il faut bien le dire et le redire, c'est dans les pays protestans que se trouvent le plus de foi, le plus de christianisme, le plus de vie religieuse, le plus de mœurs, le plus de dignité morale, le plus de conscience et le plus de piété, au sein de la plus haute civilisation. J'en appelle à l'Europe entière.

Si la tolérance est le protestantisme réduit à ce qu'il a de plus distinctif, le monde chrétien est aujourd'hui protestant; et les individus plus encore que les états. Il y a, dans cette harmonie de toutes les pensées et dans ce besoin de tolérance qui a pénétré chez toutes les sectes, même les plus dominatrices, une force et une fixité qui triompheront de toutes les petites passions et de tous les petits intérêts.

Jamais, on peut donc le dire, les protestans n'ont pu regarder l'avenir avec plus de sécurité. Jamais leur existence n'a reposé sur une base plus large et plus inébranlable. Elle n'est plus un objet de contestation ni de lutte. Elle est partout sentie, partout reconnue; on ne la redoute plus. Et, dans

son ensemble, elle est au-dessus de toute atteinte, si quelqu'un avait encore la faiblesse de la redouter.

Les protestans de France font partie de cette masse imposante. Ses lumières sont leurs lumières, son esprit est leur esprit, et, nous devons oser le dire parce qu'aussi bien tout le monde le sent, sa force est aussi leur force.

Cette vérité n'a rien de séditieux ni d'offensant. Elle ne suppose ni menées, ni coalition, ni correspondance. Elle est dans la nature de la chose, dans le fait seul de la ressemblance des idées, de la position, du but et des intérêts. Elle existerait, sans communication, sans secours mutuel, sans le moindre effort de part ni d'autre. L'échange journalier des lumières suffit, et n'est pas même indispensable. Ce qui le prouve, c'est que cette force existe, qu'elle est sentie, sans qu'il y ait eu la moindre communication, pas même celle des lumières, qui n'a jamais été moindre que depuis quarante ans.

Le sceptre remis entre les mains des descendans de Henri IV; la liberté des cultes posée avec les fondemens de nos plus chères institutions; une douce expérience nous prouvant tous les jours que ce qui est bon et juste, n'est pas vainement réclamé, tout nous offre de nouvelles garanties, nous inspire une nouvelle sécurité, et nous pénètre de plus tendres sentimens.

[redacted]

Condamnés long-temps à une existence précaire, les protestans sont accoutumés à peine à l'état de franchise et de liberté auquel ils se sont élevés. Ils ne comprennent point encore leur position politique ; il leur reste beaucoup trop de la timidité, de la défiance et de l'hésitation des temps d'oppression et d'intolérance. N'ayant point une longue habitude de voir, dans un gouvernement équitable et paternel, leur protecteur, leur ami naturel, la source de leur sécurité, le dispensateur de leurs ressources et le garant de leurs droits, ils n'agissent pas toujours envers lui dans leurs besoins avec cette ouverture, cette netteté, et je dirais même cette fermeté, qui conviennent à leur position ; et cette gêne qu'ils éprouvent, sans pouvoir la justifier et avec la conscience qu'elle n'est point légitime, rend leurs démarches souvent incertaines et par cela même infructueuses. C'est une disposition non raisonnée qui leur fait un tort réel ; triste, mais inévitable héritage des circonstances déplorables par lesquelles ils ont passé. Ils ont été si long-temps persécutés, qu'ils en ont assez, ce semble, de se persuader aujourd'hui qu'ils sont tolérés ; tandis qu'au fonds, ils sont beaucoup mieux que cela. Leur intérêt est de le sentir, pour se conduire en conséquence.

Nous le répétons donc avec confiance, jamais la perspective du protestantisme ne fut plus belle ; jamais ses espérances ne dûrent être plus éten-

dues et sa sécurité plus parfaite. Toutes les difficultés de sa position, dans quelques lieux particuliers, rendent la prudence et les efforts nécessaires, mais n'autorisent ni la crainte ni le découragement.

Les lumières plus répandues, les communications plus libres, le rétablissement des bonnes études, les langues vivantes plus généralement comprises, l'esprit de tolérance et de liberté plus universel, tout promet de nouveaux développemens à la bonne théologie, de nouveaux succès au pur christianisme, un nouvel empire à la religion pratique et vivante. Le protestantisme a tout à attendre et rien à craindre de ce mouvement, qui devient toujours plus général. Il doit le favoriser et non l'éteindre, parce qu'il y reconnaît son essence et le premier élément de sa vie religieuse, sociale et politique. Il a besoin de le diriger, pour qu'il ne s'égare pas. — Mais il doit bien se garder de le redouter et de l'étouffer, puisque tôt ou tard ce mouvement ne peut manquer de tourner à son profit. De la vie de l'âme, du choc des opinions, des discussions libres, naîtra toujours le protestantisme. Il n'est donc pas prêt à mourir.

Le protestantisme marche maintenant à la tête de la civilisation européenne, et son influence bienfaisante sur le développement de l'esprit humain se fait sentir dans les pays même où ses principes sont repoussés. Mais en France, la si-

[redacted]

tuation du protestantisme, sous le rapport intellectuel, est loin d'être aussi brillante. Un siècle s'est écoulé, où tous les livres consacrés au développement et à la défense des principes du protestantisme, ont été sévèrement proscrits ; où les protestans ont été obligés de vivre sur leur littérature religieuse du XVI.e et du XVII.e siècles, dont les monumens devenaient tous les jours plus rares et moins appropriés au temps ; où les pasteurs peu nombreux n'avaient ni loisir ni repos à consacrer aux bonnes études ; où nulle académie, nul séminaire ne pouvaient former de jeunes ministres par des instructions solides et un travail régulier ; où une philosophie audacieuse avait discrédité, auprès de la classe la plus élevée, tout ce qui tenait de la religion et du christianisme. Qu'un tel siècle ait laissé parmi nous un grand vide, quoi de plus naturel ? Que les études religieuses soient retardées, les ressources peu abondantes, les lumières peu répandues, ne fallait-il pas s'y attendre ? L'Europe a marché en avant, et nous sommes restés stationnaires, ou plutôt, nous avons rétrogradé ; car, il faut en convenir avec simplicité, les lumières, dans toutes les branches, sont infiniment moins avancées et moins disséminées parmi nous aujourd'hui, qu'elles ne l'étaient avant la révocation de l'édit de Nantes. Le savoir n'y a plus la même profondeur ; les têtes y sont moins réfléchies et moins exercées : et si

le corps des pasteurs est loin de la force et de l'instruction de ses devanciers, la différence est bien plus grande encore entre les laïques de nos jours et ceux qui furent représentés par les Sully et les Mornay, quoiqu'il y ait de brillantes exceptions.

Cette circonstance est d'autant plus déplorable; elle exige un remède d'autant plus prompt, que nous sommes entourés d'ennemis qui ne demandent pas mieux que d'en tirer avantage et qui sont en mesure d'y réussir. Aujourd'hui, comme aux premiers jours de la réforme, nous nous trouvons en face d'une religion rivale, que ses principes conduisent à un prosélytisme ardent; qui regarde les nôtres comme dangereux et même impies, et qui, dans cette conviction, ne néglige aucun moyen de s'opposer à leur libre propagation. Nous pouvons donc nous attendre à voir se reproduire une polémique toujours infatigable, vigilante, adroite; quelquefois prévenante et douce; souvent impérieuse et amère. Nous pouvons nous attendre à voir de grands talens entrer en lice; de grandes ressources de savoir, de raisonnement et d'éloquence se déployer contre nous. L'esprit d'exclusion, qui caractérise l'église contre laquelle nous avons eu toujours à lutter malgré nous, loin de s'être affaibli dans ce siècle de tolérance, semble avoir pris un nouveau degré d'exaspération. L'église gallicane abandonne les maximes libérales qui faisaient d'elle une barrière formidable au despotisme

[redacted]

pontifical, pour professer et défendre les maximes opposées. Telle est la tendance que prend visiblement la nouvelle vie qui se manifeste en elle. Elle sera donc exclusive, autant que jamais. Et, par conséquent, elle emploîra toutes ses ressources et tout son crédit, pour diminuer notre importance, affaiblir notre nombre, resserrer nos priviléges, et même restreindre nos droits. Nous pensons que, loin de prendre ceci pour une injure, ceux qui sont en première ligne, dans cette église restaurée, le regarderont plutôt comme l'expression d'un devoir ; et voilà pourquoi nous n'avons pas craint de le dire avec franchise.

Et, voilà la source des seules difficultés graves et réelles, que paraît devoir présenter notre situation politique. Nos libertés religieuses sont clairement définies, et généralement on les trouve encore suffisantes. Il ne manque à quelques unes que de passer enfin dans l'exécution, comme elles sont dans la règle écrite. Nous avons tous les droits des citoyens ; nous professons notre croyance avec honneur et sécurité, et, comme nous contribuons pour notre part aux frais de l'administration et aux dépenses du culte, notre culte à son tour est rétribué et soutenu par l'état. La loyauté du monarque est une sûre garantie que ces droits seront respectés au même degré pour tous. Mais la puissance de l'église catholique et les maximes qui la dirigent, sans pouvoir compromettre les principes et l'en-

semble, rendent plus difficiles et même plus incertains les détails. Elles tendent à reproduire cette guerre sourde, qui fut le caractère de la situation des protestans depuis l'édit de Nantes jusqu'à sa révocation. Cette guerre est dans la nature des choses ; on peut la dire inévitable. Il en doit résulter sans cesse un certain embarras dans nos relations avec une autorité bienveillante, mais gênée par ses rapports étroits avec une église dominante et jalouse. Et, comme il nous reste encore beaucoup à créer, ce travail important doit rencontrer là des obstacles, dont il ne faut point être surpris, mais dont la force ne saurait être calculée. Sans doute, depuis quelque temps, ce danger s'est beaucoup affaibli, et il s'y connaît. Mais oserait-on dire qu'il est entièrement dissipé, et qu'il ne saurait plus reparaître ?

D'autres circonstances attirent depuis quelque temps l'attention de l'observateur.

Un mouvement religieux s'opère en France, et chez les protestans surtout il est sensible et bien dirigé. Le peuple commence à sentir le besoin de la religion ; et la religion ne manque pas d'amis éclairés qui cherchent à la lui rendre aimable. Des institutions, dont la propagation du christianisme est le but, se forment de toutes parts, et sont l'objet d'une bienveillance générale. Voilà le bien. Mais une sorte d'exaltation se manifeste en

[redacted]

même temps dans quelques têtes ; le mysticisme et l'exagération se montrent en quelques endroits ; l'esprit de secte et d'exclusion les accompagne par fois. La division peut naître et troubler les âmes. Voilà le mal qu'il faut prévenir. Nous sommes visiblement à l'entrée d'une ère nouvelle pour le christianisme. Que ce soit une ère de piété, d'élévation, de lumière et de charité !

Mais, si ce mouvement religieux doit fixer le premier l'attention des amis du christianisme et de la foi protestante, pour l'activer et le diriger, les restes du philosophisme et de l'incrédulité du siècle dernier ne doivent point être laissés dans l'oubli. C'est là, si je puis me servir de cette comparaison, une masse sans vitalité, mais dont la force d'inertie tend à tout arrêter, à tout paralyser, dans le développement du sentiment religieux. Cette malheureuse disposition ne gagne pas dans la génération qui s'élève ; elle perd tous les jours, malgré les efforts des physiologistes pour la relever ; mais elle tient fortement encore dans la génération qui s'en va. Le prodigieux succès, qu'obtiennent les réimpressions des ouvrages publiés par les coryphées de cette philosophie anti-chrétienne, pourrait donner la mesure de l'intérêt qu'elle excite encore et du nombre de ceux qui l'adoptent, si l'on n'était assuré que, chez la plupart, cet engouement imprévu n'est que l'effet d'une opposition politique aux prétentions du sacerdoce et

au ministère qui voulait s'en faire un appui. Le protestantisme, comme christianisme, est vivement intéressé à s'opposer aux progrès de cet esprit d'incrédulité ; et ceux qui croient qu'il le favorise et s'en rejouit, lui font une grossière injure.

D'un autre côté, l'église réformée de France manque de lien. Elle ne saurait avoir d'ensemble dans ses opérations, d'unité dans sa tendance, car toutes les parties qui la composent sont isolées entr'elles. Chaque église consistoriale fait un corps à part, qui n'a presque rien de commun que le nom avec les autres églises du royaume. Cet état n'est point sans de graves dangers ; et les inconvéniens qu'il entraîne sont visibles à tous les yeux. Impuissance pour réprimer les abus ; indépendance des pasteurs et négligences qui en résultent ; ignorance des droits et des devoirs réciproques des pasteurs et des consistoires : inquiétude qui naît de la conscience de l'isolement et du défaut d'unité dans l'administration et dans la tendance ; incertitude dans les attributions du gouvernement et des consistoires ; tout fait de cet état un état de gêne, qui n'est point dans la nature, et qui réclame de prompts remèdes. Quels sont ces remèdes ? Comment les appliquer ? Quels inconvéniens faut-il prévenir en les appliquant ? Rien ne touche de plus près à nos intérêts les plus chers et à notre existence elle-même, que la réponse à ces questions délicates et difficiles. C'est

[redacted]

la grande question, si long-temps débattue, des églises indépendantes et des églises réglées par l'état. L'église protestante n'est pas seule intéressée à la résoudre. Elle s'agite sourdement au sein de bien d'autres, et peut-être non loin de nous.

L'église réformée de France a donc beaucoup à faire en elle-même, pour devenir ce qu'elle doit être. Elle a beaucoup à faire autour d'elle. Elle a besoin de mouvement et de vie, de force et d'intelligence. Mais d'où partira ce mouvement? Où sera le premier foyer de cette activité, de cette vie nouvelle? Où se feront sentir les besoins d'une église encore dans l'enfance et quels seront ses organes pour les exprimer? Où prendra-t-elle une voix pour se défendre? Les pasteurs doivent marcher sans doute en première ligne. Ils sont les gardiens et les organes de l'église. Sa gloire est leur gloire et son bonheur est leur bonheur. C'est par ses ministres que l'église prend un corps, parce que c'est en eux qu'elle trouve le lien qui l'unit. C'est par eux qu'elle est avertie du besoin, et c'est par eux qu'elle peut y satisfaire. C'est par eux qu'elle pense et qu'elle agit. Ils sont sa tête et sa main. Mais les pasteurs ne peuvent tout faire. S'ils sont isolés, s'ils ne sont portés par le flot de la considération publique, et je dirai presque de la faveur populaire, ils ne sont rien; ils ne peuvent rien. C'est donc à tous les amis éclairés du protestantisme, je dis plus, à tous les amis de la

liberté religieuse, à se rapprocher de lui, à faire quelques efforts pour le mieux connaître, à l'entourer de leur force et de leurs lumières, à le populariser davantage par leur attachement et par leur respect. Ces feuilles sont destinées à leur communiquer à tous quelques idées, sur lesquelles peut-être leur attention ne s'était point arrêtée encore, ou qu'ils ne trouveraient point ailleurs réunies en un seul faisceau.

C'est notre amour pour l'église protestante qui seul est notre mobile. Nous allons exprimer nos vues, avec franchise et simplicité. D'autres sont mieux placés que nous pour bien voir. S'ils avaient parlé, nous nous serions tu. Et maintenant encore nous sommes prêt à redresser nos opinions sur les avis qui nous seront donnés avec bonne intention et sincérité. Quand on écrit pour le bien, et non pour le bruit, on accueille toujours la vérité, qu'on n'a pas aperçue le premier; et l'on corrige avec joie les erreurs, dans lesquelles la bonne foi n'empêche pas toujours de tomber.

[redacted]

CHAPITRE II.

IDÉE DU PROTESTANTISME.

Pour moi, et pour beaucoup d'autres, le fonds du protestantisme, c'est l'Évangile ; sa forme, c'est la liberté d'examen.

Si j'osais un moment prendre mes expressions dans des systèmes, qui jusqu'ici ne sont pas bien compris de tout le monde, je dirais que le protestantisme est le complément ou même la base de ce vaste système d'individualité, qui constitue la civilisation moderne ; tandis que le catholicisme fonde ce système d'unité, où l'individu se perd dans le tout, en faisant l'abandon de ce qu'il y a de plus intime dans son individualité, la pensée et la croyance.

On a violemment reproché au protestantisme d'être ce que je viens de dire : et quelquefois ses amis ont eu la faiblesse de l'en défendre. Pour moi, j'accepte le reproche ; et j'avoue qu'il m'est difficile de concevoir autrement le protestantisme. Et non seulement, j'ai peine à le concevoir autrement, mais encore, c'est parce que je le conçois ainsi que je l'aime.

Il est deux manières de considérer le protestan-

tisme, bien différentes l'une de l'autre, quoiqu'on les ait souvent confondues.

Ou les protestans sont une réunion de quelques hommes qui ont repoussé certains dogmes de l'église romaine, pour mettre à la place les leurs, et qui les défendent avec la même persévérance et presque toujours par les mêmes moyens ;

Ou bien, ils sont la réunion de tous les hommes qui veulent la liberté de conscience et d'examen, et qui ne veulent plus la tyrannie spirituelle de Rome, ni de personne.

Les premiers sont plus qu'à moitié catholiques. Les autres sont vraiment réformés, car leur réforme est fondamentale. Elle rend à la Bible tous ses droits, à l'homme toute sa dignité.

Si le protestantisme veut se ranger dans la première catégorie, il n'est rien. Il se perd dans ses variations et dans ses subdivisions continuelles ; rien n'est plus facile à ses ennemis que de le tourner en ridicule. C'est en l'envisageant ainsi, que Bossuet, et plus récemment M. Grégoire et M. l'abbé de la Mennais ont obtenu sur lui de faciles avantages, qui ont enflé les catholiques et inquiété les protestans eux-mêmes. Mais, si le protestantisme veut se ranger dans la seconde catégorie ; s'il veut faire consister son essence dans la liberté de croyance et d'examen, sous l'Evangile; s'il veut ne voir, dans les nuances plus ou moins fortes qui divisent ses membres, que la conséquence inévitable du grand principe sur le-

[redacted]

quel il est fondé, alors il est tout ; ses forces deviennent immenses ; il est la religion des temps modernes ; et les trois quarts des pays, que la cour de Rome inscrit encore sur la carte de sa juridiction, sont peuplés de ses partisans. Les âmes généreuses, qui aiment à penser par elles-mêmes et pour qui le christianisme a conservé tout son prix, soupirent après la liberté qu'il procure, et lui sont en secret dévouées. — Mais il faut qu'il soit conséquent.

Le protestantisme excite aujourd'hui un haut degré d'intérêt dans tous les pays de l'Europe et de l'Amérique. De grands talens s'y rattachent. Ceux qui ne passent pas dans son sein le respectent ; beaucoup l'aiment et voudraient l'embrasser. Mais d'où viennent cette considération et cet intérêt ? Quelle en est la véritable source ? Est-ce la Confession d'Ausbourg ? Est-ce la Formule de Concorde ? Est-ce la Confession de foi de La Rochelle ? Personne n'y songe ; et les protestans eux-mêmes connaissent à peine ces pièces dès long-temps oubliées. C'est comme les défenseurs et souvent les martyrs de la liberté de conscience et d'examen que l'on aime et que l'on respecte les protestans. C'est quand ils se sont montrés tels, qu'ils se sont honorés aux yeux des hommes, dont ils ont accru les lumières, relevé la dignité et préparé le bonheur. S'il prenait fantaisie aux protestans de n'être plus que les champions de la confession d'Ausbourg, de celle de La Rochelle, et de tant d'autres qu'ils ont fai-

tes, tout le monde leur tournerait le dos, et eux-mêmes ne seraient plus qu'un corps imperceptible, privé de chaleur et de vie.

Dans les principes qu'il pose, le protestantisme est donc en contraste direct avec le catholicisme. Et c'est pour cela que tant de gens l'approuvent et l'invoquent, sans être nés dans son sein. C'est une des grandes formes de l'existence sociale du genre humain. Elle reparaît partout où se montre la forme opposée. Partout où des institutions fortes tendent à comprimer l'individu pour l'annuler dans la masse, l'individu se relève. La conscience et la liberté humaines finissent toujours par réclamer leurs droits, pourvu que l'homme reste homme et ne soit point mutilé par un long oubli de ses plus nobles facultés.

Mais la religion protestante ne doit pas être seulement la rivale de la catholique; elle doit avant tout être une religion, c'est-à-dire, posséder les moyens de durer, et d'édifier les hommes par la propagation d'une doctrine bienfaisante et chrétienne. Elle ne doit pas être seulement une négation; elle doit avoir aussi sa partie réelle et positive. Du principe, qui est absolu, elle doit passer à l'application, qui est relative. De l'idée, elle doit descendre jusqu'aux faits. De la liberté d'examen et de croyance, qui est pure et sans limites, elle doit en venir à la société, où tout est condition et limites. Voilà le problème difficile. *Hic opus; hic labor est.* Il faut trouver le point où l'on ne sa-

[redacted]

crifie de l'individu que ce qu'exigent impérieusement l'existence sociale et l'édification commune. Tout ce qui se fait au-delà produit un mal irréparable, et, loin de répandre la vie, répand la stupeur et la mort.

Pour atteindre ce but, qui est le but suprême de tout établissement religieux bien ordonné, il y a deux choses à considérer : en premier lieu, la paix intérieure et la conservation de la société comme corps ; en second lieu, l'édification du peuple et la propagation de la vie religieuse.

I. Un corps religieux ne peut pas avoir de la consistance, ne peut pas durer, s'il n'a pas la paix dans son sein ; et, pour conserver cette paix, ne faut-il pas pour les croyances des règles fixes, qui préviennent les disputes, et qui fassent du corps religieux un tout compacte, où règnent la même tendance et le même esprit ?

C'est bien ainsi qu'on l'a entendu presque toujours. Mais, pour bien juger du mérite de ce point de vue, voyons les choses d'un peu plus haut, et consultons l'expérience.

Il se présente deux systèmes pour arriver à cette paix religieuse, à cette union, sans laquelle chacun sent qu'une église chrétienne ne pourrait subsister. Le premier procède par voie d'exclusion, le second par voie d'adoption ; le premier par voie de subdivision, le second par voie de réunion ; et, pour

tout dire d'une manière encore plus tranchée, le premier procède par voie d'intolérance et de rigueur, le second par voie de tolérance et de support.

Pour expliquer mieux notre pensée, décrivons, avec un peu plus de détail, les procédés des deux systèmes.

L'un et l'autre veulent la paix de l'église et l'union de ses membres, en particulier du corps enseignant. Les partisans du premier système ne voient d'union et de paix possibles que dans l'unité de toutes les croyances individuelles; et, par conséquent, ils procèdent par voie d'exclusion contre ceux qui ne partagent pas la croyance du corps dominant, que ce soit la majorité d'une assemblée délibérante et élective; que ce soit celle d'un corps aristocratique, se perpétuant lui-même; ou que ce soit un seul homme. L'histoire prouve qu'on a donné pour le moins trois degrés à cette exclusion, dans la pratique : l'exclusion de la société religieuse; l'exclusion de la société religieuse et du pays; l'exclusion de la vie; chacune de ses exclusions emportant toujours avec elle celle de la béatitude céleste.

Il n'est question ici que du premier degré, car nous ne pensons pas que personne aujourd'hui voulût employer les deux autres, quoique l'emploi du premier devienne presque toujours une forte tentation pour tout le reste.

Quels doivent être les résultats naturels de l'emploi d'un pareil moyen?

[redacted]

Dans son infatigable activité, l'esprit humain ouvre un nouveau point de vue sur quelque sujet religieux. A l'instant même, une discussion s'établit, dans laquelle les hommes réfléchis prennent des partis opposés. Au lieu d'en attendre l'issue avec calme, dans la juste espérance que la vérité y trouvera son compte et finira par gagner le plus grand nombre de partisans, on regarde la discussion comme un désordre et comme un scandale ; on s'assemble pour y porter remède ; et le parti dominant, quelle que soit la forme sous laquelle il règne, commence par régler, avec toute la précision et la subtilité dont il est capable, quelle est la vérité sur le point en litige. On exclut du corps de l'église tous ceux qui n'admettent pas, dans toute sa teneur, la décision qui vient d'être prise. — Laissons le parti vaincu devenir ce qu'il pourra; se constituer en église ; se déclarer même, si cela lui fait plaisir et comme il en a le droit, la seule église orthodoxe et chrétienne ; et suivons le parti vainqueur.

La croyance est définitivement réglée sur l'article controversé. Tout le monde est d'accord maintenant; l'église s'est décantée ; il n'est resté dans son sein que ceux qu'elle reconnaît purs. Mais bientôt le désir même de soutenir le système favori contre ceux qui l'attaquent ; le besoin de l'enseigner, et par conséquent de l'éclaircir ; enfin cette insatiable curiosité de l'esprit humain, qui cherche toujours à voir par-delà les limites, entent bientôt une nouvelle

question sur celle qui vient d'être résolue. Cette question amène une discussion nouvelle, non moins vive que la précédente ; la discussion amène promptement une autre décision, et la décision une séparation définitive. Ainsi les subdivisions se multiplient sans cesse ; le corps de l'église s'affaiblit en même temps que l'ardeur pour la dispute s'échauffe. Les décisions s'établissent d'abord sur les points les plus importans. Mais, quand ceux-là sont vidés, on s'en occupe à peine, par cela même qu'ils sont réglés d'une manière définitive ; et tout l'intérêt se porte sur les questions nouvelles, que la discussion a soulevées, et dont on attend encore la détermination solennelle. A force de passer par ces ramifications successives, l'on arrive enfin à des branches imperceptibles, sans fleurs et sans fruits, autour desquelles se consument, dans d'inutiles combats, les plus beaux talens et les plus nobles facultés. On commence par disputer sur la nature divine du Sauveur des hommes, sujet bien légitime d'une généreuse curiosité; mais, quand il est décidé qu'il est Dieu, l'on songe qu'il a paru sur la terre avec la forme humaine, et l'on se demande si cette forme n'était qu'un corps animé par la divinité, ou si c'était un homme tout entier, auquel le Dieu s'était joint. Quand il est statué que les deux natures étaient complètes en Jésus, et quand les partisans de l'autre système sont exclus à leur tour, on se met à réfléchir encore, et l'on commence à

[redacted]

craindre que ces décisions ne fassent de Jésus deux êtres distincts. Entraînés par ces craintes bien naturelles, quelques-uns pensent et disent qu'en Jésus se trouvent bien en effet les deux natures, mais qu'entr'elles deux, elles n'ont qu'une volonté. Nouveaux débats, terminés par une nouvelle décision, qui amène une scission nouvelle, et par laquelle il reste réglé qu'en Jésus les deux natures étaient complètes, et qu'il avait, par conséquent, deux natures et deux volontés. Ainsi les ramifications du dogme établi devinrent un véritable dédale ; les objets des discussions les plus acharnées perdirent toujours de leur importance, jusqu'à ce qu'on vit les Grecs argumenter avec rage sur la lumière du Mont Thabor, sous les murs de Constantinople embrasée ; et les Latins sur l'immaculée conception de la Vierge, au moment où le croissant de Mahomet menaçait d'anéantir le christianisme lui-même. Et encore, je ne considère le parti vainqueur que comme vainqueur. Je ne parle point des intrigues sans nombre, des moyens de séduction ou de violence qui ont été mis en usage de part et d'autre, pour faire triompher son système. Je ne parle point des chances diverses qui ont été près de se réaliser, et qui ont menacé bien de fois de changer la vérité en erreur et l'erreur en vérité. Le protestant du moins ne peut pas nier que toutes ces causes réunies n'aient procuré plusieurs fois la victoire à l'erreur, dans ces assemblées solen-

nelles, et dans ces règlemens authentiques; car, s'il le niait, pourquoi serait-il protestant?

Les confessions de foi peuvent être nécessaires à la conservation d'une croyance particulière; mais pour la conservation de la vérité, elles ne peuvent rien. Ce seul fait le prouve. Après les développemens les plus étendus qu'elles aient jamais eus sur la terre, il a fallu les secouer et les briser, pour trouver hors d'elles la vérité. Leur influence sur la vérité n'est que négative. Elles ne l'avancent pas; mais presque toujours elles l'empêchent de s'introduire.

J'ai pris mon exemple dans l'histoire primitive du christianisme, parce qu'il est décisif et qu'il est déjà loin de nous; j'aurais pu le prendre dans l'histoire de la réformation; il n'eût pas été moins concluant. J'aurais vu les divisions et les subdivisions aller toujours croissant, à mesure qu'on prenait de nouvelles déterminations pour amener l'unité. J'aurais vu la guerre des opinions devenir toujours plus acharnée et se porter sur des points toujours plus insignifians, jusqu'à l'adoption virtuelle d'un système entièrement opposé, qui a commencé une période de gloire, de lumières, d'union et de paix.

En effet, l'expérience ayant prouvé que le premier système ne conduisait point à son but, mais presque toujours à un but contraire, insensiblement on en est venu, dans la plupart

[redacted]

des églises réformées, à suivre un système opposé, qui consiste à se réunir en se supportant, à chercher bien moins les différences que les ressemblances, à permettre l'émission des idées dans l'intérêt de la vérité, et par conséquent, à cesser de poursuivre, par des décisions solennelles, toutes les opinions, toutes les déterminations dogmatiques, sur lesquelles la discussion s'établit. Il a paru par l'expérience, que, partout où le christianisme est la base d'un enseignement ecclésiastique, ce seul fait donne à tout une couleur assez fortement chrétienne, pour suffire aux vrais besoins de l'église et pour lui prêter toute la consistance qu'exigent sa conservation et sa durée. Une fois que la liberté, non seulement d'examen, mais encore d'expression, est reconnue, non seulement dans la théorie, mais encore dans la pratique, les discussions religieuses prennent un caractère sérieux, mais calme et modéré. La paix n'en est point troublée, parce qu'on est fait à les entendre, et que la qualification d'hérétique est tombée en désuétude, comme la haine qu'elle excite. On laisse au temps son action, à la vérité ses droits; et, comme ce sont là les deux plus grandes forces de la nature, quand on est en harmonie avec elles, on l'est facilement avec soi-même. Les grandes bases du christianisme sont simples; tout autrement simples que les systèmes compliqués, bâtis à force de décisions dogmatiques. C'est elles qu'on

rencontre d'abord, quand on n'est obligé d'étudier le christianisme que dans ses sources. Les questions frivoles, sur lesquelles on s'est si déplorablement acharné, parce qu'on y était conduit par les progrès toujours croissans des déterminations dogmatiques, sont réduites à leur véritable valeur et reléguées dans l'obscurité pour laquelle elles sont faites. S'il reste encore des différences sensibles, on les supporte avec douceur, parce qu'on les regarde comme les conséquences de l'exercice d'un droit sacré, auquel on donne soi-même le plus grand prix. En un mot, on voit la destination et le bonheur de l'humanité dans ses progrès continus vers la lumière et vers la vérité, et l'on se soumet sans peine à la condition la plus indispensable de ces progrès ; savoir la liberté de la pensée, dans la religion comme en tout le reste. C'est depuis l'instant où la plupart des églises réformées se sont rangées tacitement à ce système, que la paix a régné dans leur sein. C'est depuis ce temps, qu'elles ont marché à grand pas vers leur réunion, tandis que la période précédente les avait vues se subdiviser d'une manière déplorable. C'est depuis lors, que les calvinistes et les luthériens, en Allemagne, n'ont plus rien trouvé entr'eux qui dût les séparer en deux églises ; qu'en France leur séparation n'est plus que nominale, et la fraternité réelle et complète. C'est depuis lors, que les calvinistes et les

[redacted]

arminiens, après s'être séparés avec éclat, après avoir appelé pour auxiliaire le fer des bourreaux, vivent ensemble dans l'harmonie, et peuplent, sans trouble et sans scandale, non seulement les églises de Hollande, d'Allemagne et d'Angleterre, mais encore celle de France, qui se subdiviseraient facilement en une foule de corpuscules impalpables, si le système ancien y était remis en vigueur. Et qu'on ne dise pas que cette paix vient de l'indifférence ou de l'oubli des intérêts religieux. Cette même période se distingue par les lumières les plus étendues, les recherches les plus profondes, les vues les plus vastes et les plus belles, l'intérêt le plus puissant accordé aux sujets religieux; en un mot, par les progrès les plus indubitables dans la connaissance et dans la pratique du christianisme.

Je ne nie pas que, dans l'adoption de ce système, il ne s'établisse naturellement et il ne doive s'établir un certain nombre de conventions générales, qui servent à prévenir les disputes et même les personnalités, dans le lieu même où le peuple va chercher l'édification et l'instruction. Mais ces conventions, quelquefois indispensables, seront en harmonie avec l'esprit général du système, et ne nuiront point à ses heureux résultats, pourvu que, 1.° elles soient en effet très-générales, et ne descendent jamais dans trop de particularités; 2.° elles soient négatives et non positives, c'est-

à-dire, elles se bornent à déterminer un certain nombre d'opinions, qu'on est prié de garder pour soi, dans l'intérêt de la paix, et non toutes les parties du système qu'on est obligé d'enseigner; 3.° elles soient orales et non écrites. Ces trois conditions sont indispensables, pour que ces conventions ne descendent point à de vaines subtilités, ne soient point une gêne inutile à la pensée, n'arrêtent point les progrès de l'esprit humain dans la philosophie religieuse et dans l'interprétation du christianisme. La dernière surtout est de rigueur pour qu'elles se puissent prêter, sans rupture et sans effort, aux besoins des temps et aux droits sacrés des vérités reconnues. La chose va d'elle-même quand rien n'est écrit ; elle devient presque impossible, sans une révolution, lorsque les conventions sont écrites et proclamées ; car alors, elles deviennent un instrument commode, dont un parti ne manque jamais de se servir contre la majorité opposée, et souvent au détriment de la vérité. C'est ce dont on vient de faire l'expérience non loin de nous ; et l'on a vu naguères quelque velléité de le tenter dans notre propre sein.

II. Il reste à considérer les deux systèmes sous le rapport de la propagation du christianisme et de l'édification publique. Ce que nous venons de dire éclaircit déjà considérablement la question. La propagation du christianisme, c'est celle de

[redacted]

l'Évangile. Elle n'est jamais plus rapide et plus sûre que lorsque beaucoup de gens l'ont entre les mains, s'en occupent avec intérêt, et y cherchent avec constance les doctrines vitales que Jésus a données au monde. Lequel des deux systèmes est le plus propre à produire ces heureux effets?

Pour envisager cette question sous son véritable point de vue, il est juste d'observer qu'il s'agit ici bien plus de la propagation d'une vie religieuse, conforme à l'esprit de l'Évangile, que de la conservation de certaines opinions particulières, dont plusieurs peuvent être contestées, et dont l'adoption s'est trop souvent conciliée avec une véritable mort morale. En ayant ainsi toujours devant les yeux le but final de tout établissement religieux bien entendu, on pourra décider avec beaucoup plus de sûreté la question grave que nous venons de poser.

Il existe, entre la liberté et la vie, des rapports tellement sensibles, et ces rapports se maintiennent dans des circonstances si diverses, que l'on pourrait déjà conclure par analogie que le système religieux, où règne la liberté de pensée et d'examen, doit se montrer plus propre que l'autre à maintenir, à fortifier, à propager la vie religieuse, à lui faire porter de plus nombreux et de plus beaux fruits, à lui donner en un mot cette vigueur de végétation et de croissance, que l'on reconnaît aux plantes fleurissant librement sur un sol fertile.

Mais, outre cette analogie, qu'il ne nous convient pas de presser ici, nous trouvons, dans la nature même de la religion, des motifs de préférence pour le système de liberté, que j'appellerai le système complètement protestant. Les formes dans la religion ont peu d'importance en comparaison du fonds. Quelles que soient les formes religieuses, la religion n'est quelque chose pour l'homme, que s'il y va de cœur et d'âme, s'il en fait la grande affaire de sa vie, si tout son être s'est, en quelque sorte, coordonné autour de cet intérêt suprême. Or, si l'on peut reprocher au système de liberté de tendre à varier les formes, il est évident aussi qu'il tend plus qu'aucun autre à produire et à étendre ce fonds précieux, à appeler les hommes à la méditation, à gagner rapidement leur cœur pour ce qu'ils auront choisi librement, à échauffer leurs âmes pour des pensées et des espérances qui répondent à leurs besoins moraux, à la situation de leur esprit, à l'étendue de leurs lumières, en un mot, à tout leur être intellectuel. La religion est faite pour l'homme; il la porte avec lui; elle a ses racines dans le plus profond de son cœur. Les méditations où elle l'appelle, ont un charme inexprimable pour lui, parce qu'elles répondent également à sa misère et à sa grandeur; et si quelque chose doit étonner, dans l'histoire du genre humain, ce ne sont point les grands mouvemens, les immenses travaux et les géné-

[redacted]

eux sacrifices dont la religion fut l'objet ; ce ne sont pas même les déplorables aberrations qui l'ont corrompue, et les effroyables malheurs qui ont signalé cette corruption ; c'est la froideur avec laquelle tant de gens la regardent aujourd'hui, le mépris qu'ils ont pour tout ce qui s'y rattache, et l'espèce d'antipathie qui les éloigne de toutes les méditations où elle entre pour quelque chose. Mais cette déplorable anomalie du cœur humain vient bien plus des nuages sombres jetés, entre la religion et l'homme, par le sytème de réglement et d'exclusion, que de la religion elle-même. L'entourage a fait tort à l'essentiel ; la forme a tué le fonds. Dès le moment que l'homme ne pouvait plus entrer dans cet édifice mystérieux sans perdre sa liberté, il l'a regardé avec une horreur secrète, et s'est tenu loin de la porte. Quand les prêtres ont voulu soumettre sa raison et lui donner leur système tout fait, sans lui permettre d'y rien changer, il a regardé la religion comme une affaire purement sacerdotale. Il a dit : c'est bon pour les prêtres; et ne s'en est plus occupé. Il n'a pu sortir du fanatisme farouche de l'ignorance, que pour tomber dans le dédain et dans l'incrédulité.

Le système de liberté produit des effets tout contraires, parce qu'il laisse à l'homme tous ses droits, à la raison toute son activité. Dissipant tout-à-coup les nuages élevés par l'autorité, il met l'homme en contact immédiat avec les grands intérêts

dont la religion doit l'entretenir, et avec la lumière ravissante dont l'Evangile a su les entourer. Par lui, l'homme exerce librement le plus beau privilége de sa nature morale, dirigée par une voix divine : il sent, et il juge. Rien ne le trouble, rien ne le gêne, rien ne l'offusque. Ce qui lui paraît insoutenable, il le laisse; ce qui lui paraît douteux, il en doute; mais ce qu'il admet, il l'admet pleinement, parce que c'est lui qui l'admet. Son âme demeure ouverte au puissant intérêt dont s'entourent les grandes questions sur lesquelles il s'est éclairé. Il est édifié, il est touché, il est attendri, il est gagné; il vit de la lumière qu'il a mise dans son esprit et dans son cœur; en un mot, il est sincèrement et profondément religieux.

Point de règles sans exception. Ces effets ne seront point constans, sans doute. Tous les hommes ne les éprouveront pas au même degré, parce que tous n'y porteront pas la même éducation, le même esprit et le même cœur. Le monde, c'est-à-dire, les intérêts et les passions qui ont la vie présente pour objet, s'opposera toujours avec plus ou moins d'énergie au développement de la vie religieuse, qui a pour objet l'avenir. Mais, au milieu de ces différences innombrables, c'est là la tendance générale et manifeste du système de liberté, et ces effets seront d'autant plus communs et plus étendus, que ce système sera plus constamment et plus franchement suivi.

[redacted]

Ce qui rend ce système infiniment plus propre que l'autre à augmenter la vie religieuse, c'est qu'il appelle le développement de toutes les facultés de l'âme. Il emploie l'homme tout entier; le cœur y prend sa part tout aussi bien que l'esprit; le sentiment de la dignité humaine, sentiment si précieux et si fécond, naît et se fortifie tous les jours. Chacun y est pour son compte; l'intérêt religieux descend très-bas dans la société; et le nombre des gens moutonniers, qui reçoivent tout, sans réflexion et sans examen, moyen assuré de n'avoir qu'une religion superficielle et vaine, devient tous les jours plus petit. L'on a cru dire contre nous une chose très-plaisante, quand on a dit:

Tout protestant est Pape, une Bible à la main;

mais j'admets cette conséquence; et je demande si un homme, qui se croit responsable de son salut, et qui lit lui-même la Bible pour y chercher ce qui doit le sauver, n'en recevra pas une impression plus forte et plus profonde, des connaissances plus vives et plus pratiques, et une piété plus haute, que celui qui reçoit sa foi toute faite, et qui croit pouvoir se dispenser d'y songer? Pour toute réponse à ce sarcasme, je crois donc pouvoir me borner à dire: jusqu'à ce jour, malheureusement l'observation n'est pas assez vraie. Puisse-t-elle le devenir davantage!

Et n'est-ce pas depuis le sommeil des confessions de foi; depuis la reconnaissance tacite ou formelle de la

liberté d'examen, que la religion, tombée dans le mépris, s'est relevée avec un éclat qu'elle n'avait jamais eu dans les temps modernes ? N'est-ce pas depuis cette époque, que le zèle s'est montré, pour la première fois peut-être après le temps des apôtres, uni avec les lumières et la charité? N'est-ce pas depuis lors, qu'on a vu reparaître cette piété chaleureuse et douce, qui fait la gloire du christianisme, et le bonheur du genre humain? N'est-ce pas chez les deux nations, où le système de tolérance est exercé avec le plus de latitude, et où l'on ne recule point devant ses dernières conséquences, qu'il a fallu rallumer le flambeau de la vraie religiosité, déplorablement éteint dans tous les pays, où l'autre système était suivi avec le plus de constance et le plus de soin? N'est-ce pas visiblement de ces mêmes nations que part cette nouvelle vie, qui promet d'agrandir l'empire de la croix et de faire connaître et bénir le Christ aux deux extrémités de la terre? C'est là que la piété règne vraiment sur le cœur, et ces petits orages qui nous effraient ne font que lui redonner de temps en temps de la vigueur et de la vie.

N'a-t-on pas observé partout, au contraire, que l'adoption continue du système opposé, finit par engendrer le fanatisme et l'indifférence? On sait que l'un ne va presque jamais sans l'autre. Ce système engendre le fanatisme, parce qu'il tend à diminuer sans cesse l'intérêt des méditations reli-

[redacted]

gieuses. Les résultats ne devant jamais en être produits au dehors, sous peine de la vie, elles ne sont plus qu'un dangereux fardeau pour celui qui a le courage de s'y livrer. Il en résulte nécessairement des périodes d'ignorance, où le fanatisme trouve son compte. Ce ne sont pas seulement les barbares, qui ont produit la barbarie sous laquelle l'Europe a gémi pendant dix siècles ; c'est Grégoire le grand et la plupart de ceux qui l'ont suivi ; ce sont ces hommes, dont les prétentions et les doctrines étaient la conséquence rigoureuse et vivante du système dont nous parlons. A force de subtilités et de déterminations, tout l'intérêt religieux se porte sur les dogmes les plus futiles; il abandonne les plus importans. C'est là précisément ce qu'il est juste d'appeler la superstition et le fanatisme. Et comme il se trouve toujours dans la société un grand nombre d'hommes, qui voient le système tel qu'il est, et auxquels on interdit toute modification, il en résulte pour eux la plus profonde indifférence pour tout ce qui est religieux, souvent même un invincible dégoût. L'Espagne, l'Italie et la France, même la France protestante, en fourniraient au besoin des exemples très-fameux.

Mais, dira-t-on, le peuple ne peut point se livrer à ces recherches ; elles sont au-dessus de lui. Il faut qu'il reçoive sa foi toute faite ; et, par conséquent, la vie et intellectuelle et religieuse, qui peut résulter du système de liberté, n'atteindra

point jusqu'à lui. D'ailleurs, avec ce système, l'enseignement manquant toujours d'uniformité, le peuple, qui n'est point en état de se faire un corps de doctrine et qui est obligé de le recevoir de ses guides, serait presque toujours balotté entre des théories opposées, imparfaitement comprises. Sa vraie édification ne pourrait qu'en souffrir un irréparable dommage.

C'est là l'objection capitale, par laquelle on croit renverser le système de liberté, comme dangereux et impraticable. Quant à la dernière partie de l'objection, qui paraît la plus spécieuse, on peut répondre qu'un très-petit nombre de réglemens négatifs, pris dans les formes dont nous avons parlé tout-à-l'heure, suffisent pleinement pour maintenir l'espèce d'uniformité nécessaire à l'édification publique. La présence des documens non contestés des révélations chrétiennes entretiendra toujours des points de contact si nombreux, que les différences seront à peine aperçues. Le peuple ne sera point inquiet, ne sera point tourmenté pour sa foi, lorsque les ministres de l'Evangile, accoutumés à cette liberté chrétienne, la regardant comme un bienfait, décidés à en supporter les conséquences, et surtout animés par la charité, posséderont cette douceur, cette condescendance, sans laquelle il est impossible de vivre en paix, avec et sans les confessions de foi. Les querelles religieuses qui ont agité le peuple sont rarement venues du peu-

[redacted]

ple. Quand ses conducteurs sont en paix entr'eux, il est ordinairement en paix avec lui-même. Par rapport au peuple, tout dépend donc du support que les ministres de l'Evangile auront les uns pour les autres. Il suffira qu'ils soient prudens ; qu'ils choisissent pour sujets de leurs instructions les points les plus importans de la doctrine chrétienne, qui sont aussi les plus généralement admis ; qu'ils évitent l'emploi des termes et des formes qui ont tranché les partis ; il suffira de ces précautions simples, chrétiennes et charitables, pour que l'église soit édifiée et le peuple bien nourri de la religion de l'Evangile, au milieu d'une vie intellectuelle très-active, et des différences plus ou moins nombreuses et graves, qu'elle entraîne nécessairement après elle.

Mais, hélas, ce qui manque surtout, c'est la vie. En vain vous ferez retentir les chaires d'accens uniformes toujours répétés, si la vie religieuse est éteinte, vos discours, entendus sans intérêt, n'éclaireront point une intelligence défiante, et ne toucheront point des cœurs glacés. Et qu'importe que vous ayez produit l'uniformité, par des discours qui ne frappent que les murailles, si vous avez répandu la mort ? Qu'importe que la vie religieuse prenne quelques nuances diverses, pourvu que ce soit la vie ; pourvu que le cœur y soit attaché ; pourvu que l'âme s'élève au-dessus de la terre, voie autre chose que le temps, et se sente

en rapport avec Dieu et avec l'éternité ? Là où cette vie religieuse règne, l'homme s'ennoblit ; il sent ses destinées, et s'efforce d'élever sa dignité morale jusqu'à leur sublime hauteur ; ses vues s'élargissent ; les fondemens de sa vertu plongent à une plus grande profondeur ; les liens qui l'unissent à l'humanité deviennent plus nombreux, plus étroits et plus doux ; les intérêts matériels, qui sont toujours des tentations, se perdent dans l'obscurité devant les grands intérêts qu'il a le bonheur de connaître et pour lesquels il vit désormais ; il s'élève à cette hauteur d'espérances et de pensées, dans laquelle tous les systèmes religieux, fondés sur le christianisme, se réunissent et se confondent ; il est le citoyen des cieux, l'homme dans toute sa plénitude ; il est le chrétien.

Or, cette vie religieuse si prodigieusement importante ; cette vie qui est plus que les lumières, plus que les plus belles théories, plus que le système le plus parfait ; cette vie qui est tout, et sans laquelle tout n'est rien ; cette vie, c'est le système de liberté qui la crée et qui l'entretient ; c'est le système de constitution et de gêne qui l'affaiblit et qui l'étouffe : la question n'est-elle pas décidée ?

Oui, sans doute, le peuple ne peut pas avoir une part entière à cette vie intellectuelle, à cette activité de recherches et de pensées, que le système de liberté fait naître autour de lui. Il en profite

[redacted]

pourtant, parce que le système de ses docteurs s'éclaircit et s'épure en passant au creuset de l'examen et de l'expérience; parce qu'il reçoit d'eux une doctrine dégagée des erreurs dont le temps et l'Évangile ont fait justice, une doctrine soigneusement appliquée à ses véritables besoins; surtout parce qu'il reçoit d'eux une doctrine vivante, une doctrine qu'ils ont digérée, qu'ils ont convertie en leur propre substance, qui sort toute brûlante de leur cœur. Voilà le grand et vrai point de vue sous lequel il faut envisager cette question; voilà l'intérêt qu'il faut mettre en première ligne. Et quand cet intérêt est sauvé, tout va bien. La vie a quelque chose de communicatif. Quand les conducteurs possèdent la vie, le peuple en prend bientôt la part qui est à sa portée : et cette part, c'est la grande part, la part la plus essentielle, celle qui s'attache aux plus grands intérêts, aux plus nobles espérances; en un mot, la part qui est faite pour l'âme, qui remet l'homme dans sa véritable destination, et qui assure son bonheur.

Ah! je n'en doute point; les hommes excellens et vénérés, qui, dans ces derniers temps, ont pris en main la défense des confessions de foi long-temps abandonnées, avaient en vue, comme nous, cette vie religieuse, que la conviction de leur âme et la charité de leur cœur ont répandue autour d'eux avec un charme irrésistible. Mais, donnant une haute importance à des dog-

mes consacrés autrefois par la confession de foi de leur pays, et aujourd'hui peut-être laissés dans l'ombre par quelques-uns de leurs collaborateurs, ils ont vu le fonds encore plus que la forme. Ces confessions de foi leur sont devenues chères par les dogmes qu'elles renferment, et ils les ont regardées comme indispensables pour en assurer la conservation. Mais que seraient ces dogmes eux-mêmes, sans la vie religieuse, que les confessions de foi tendent à détruire; cette vie religieuse, dont ils sont eux mêmes si puissamment animés, et dont leur défense des confessions de foi n'est qu'une des manifestations les moins importantes? N'a-t-elle pas pris naissance ou n'a-t-elle pas été fortifiée par cette activité intellectuelle et religieuse, dont le départ des confessions de foi fut le signal pour toute l'Europe protestante? N'est-il pas évident que les confessions de foi sont une arme à deux tranchans, qui peut servir la cause de l'erreur, comme celle de la vérité? N'est-il pas évident que, pour celle-ci, le garant le plus assuré, c'est la liberté d'examen? Et leur opinion sur l'utilité de ces actes et sur le besoin de les conserver intacts, n'eût-elle pas été puissamment modifiée, si, avec les mêmes convictions de leur âme, le ciel les eût fait naître dans les églises de Transylvanie, où d'autres confessions de foi sont encore en pleine vigueur? (A)

[redacted]

Mais ne bornons point à des spéculations philosophiques, une discussion d'un si haut intérêt pour le perfectionnement et pour le succès des églises réformées, et même pour le libre développement de l'esprit humain. Considérons la question sous un point de vue historique. Nous retrouverons peut-être quelques-unes des idées que nous venons d'exposer : mais elles paraîtront sous un autre aspect, et recevront plus de force et plus de précision des détails dans lesquels nous allons entrer.

CHAPITRE III.

DES DIFFÉRENTES FORMES SOUS LESQUELLES S'EST MONTRÉE LA LIBERTÉ RELIGIEUSE DANS LES ÉGLISES PROTESTANTES.

Ce n'est pas tout-à-coup que l'esprit de l'homme arrive à ces grands principes, qui, par leur éternelle vérité, sont la base la plus sûre du perfectionnement et du bonheur de l'espèce humaine. Ce n'est pas tout-à-coup que ces principes, enfin reconnus, sont mis franchement en pratique, et sont placés à la base de l'administration des états. On est surpris en même temps qu'affligé de voir par combien de tâtonnemens, et après combien d'erreurs grossières, il fallut arriver lentement à ces grandes vérités, qui nous apparaissent aujourd'hui plus claires que le jour. On est encore plus affligé de voir avec combien de persévérance les passions, les intérêts et les préjugés des hommes luttent contre cette vérité qui les enveloppe de toutes parts, et de toutes parts darde vainement sur eux ses rayons. On est surtout étonn de voir mille fois une moitié de cette vérité déj connue et mise en pratique, tandis que l'autr moitié, qui découle des mêmes principes, qu

[redacted]

ne fait qu'un avec celle qui est admise, et doit tenir ou tomber avec elle, est repoussée avec une incroyable obstination; souvent avec une inhumaine rigueur. Tel est le sort de l'humanité. Ce spectacle est affligeant pour l'individu qui passe et qui n'a que quelques soleils à compter. Mais le genre humain dure; il peut attendre: la vérité est faite pour lui; elle est douée d'une force toujours lente, mais irrésistible, et tôt ou tard elle finit par prendre possession de son domaine.

Aujourd'hui, le principe de la liberté d'examen, de la franchise des consciences en matière de religion, a triomphé de toutes les contradictions et de tous les obstacles. L'intolérance est vaincue dans l'opinion du monde chrétien, et les efforts impuissans de ses derniers fauteurs ne la relèveront pas. La solidité des principes sur lesquels est fondée la tolérance religieuse, l'immensité des bienfaits qui découlent pour le genre humain de leur franche application, sont évidens à tous les yeux. L'intolérance est jugée; son expérience est faite: elle n'a manqué ni du temps ni des moyens pour la rendre décisive, et le monde chrétien la regarde comme telle. Et quand on juge de la place où nous nous trouvons aujourd'hui, on a peine à comprendre que les hommes aient jamais pu penser autrement; qu'ils aient vu le blasphème et l'impiété là où nous voyons aujourd'hui le premier précepte du christianisme, et le premier de-

voir de l'humanité. On est surtout confondu de voir les protestans, obligés pour exister de poser en principe la liberté de conscience sous l'Évangile, se hâter de repousser les conséquences du principe qu'ils avaient adopté, et mettre près de trois siècles avant de le voir, et surtout avant de le pratiquer, dans toute son étendue.

La liberté religieuse a donc pris diverses formes dans les églises protestantes, avant de revêtir celle que nous lui voyons de nos jours : et aujourd'hui même, quoique partout réelle, elle se présente aux regards de l'observateur sous des formes très-différentes. Dans la situation où se trouvent aujourd'hui les esprits, est-ce faire un travail inutile que d'analyser ces formes, et de les comparer entr'elles, dans leurs rapports avec la vraie liberté de conscience, le perfectionnement de l'espèce humaine, la propagation du christianisme?

L'histoire de la liberté religieuse, dans les églises protestantes, doit se partager en deux périodes, d'un esprit directement opposé : la première est celle de la servitude, la seconde est celle de la liberté.

PREMIÈRE PÉRIODE.

Servitude.

Les réformateurs et leurs premiers disciples eurent-ils de la réformation les mêmes idées que

[redacted]

les protestans en ont aujourd'hui? — La chose n'est ni vraisemblable, ni réelle.

La réformation éclata, parce que les progrès des lumières, l'étude plus répandue des livres saints, la connaissance de l'antiquité renouvelée, et l'application d'une meilleure philosophie avaient rendu un grand nombre d'hommes mécontens de l'héritage, que l'ignorance du moyen âge avait légué aux âges futurs, et que l'église romaine conservait avec une si grande fidélité. La dispute s'établit donc d'abord sur ses dogmes et ses erreurs; c'est-à-dire, sur le fonds de la religion elle-même. Et ce ne fut que dans la suite, lorsqu'on vit qu'il n'y avait aucun moyen d'améliorer l'église établie et de demeurer uni avec elle, sans se résigner à ses erreurs; ce fut alors seulement que la dispute s'engagea sur la forme, c'est-à-dire, sur le gouvernement de l'église, sur les droits de l'autorité ecclésiastique à gouverner les consciences et à décider les dogmes, en un mot, sur la liberté des opinions religieuses. La réforme étant née de la lutte entre des opinions dogmatiques, et l'intérêt qu'elle excitait ayant pris sa source dans celui que ces opinions faisaient naître, il était naturel qu'elle se constituât d'une manière vigoureuse, par rapport à ces opinions, avant même d'avoir bien réglé les formes d'après lesquelles elle devait se gouverner. Ses ennemis même contribuèrent puissamment à l'engager dans

cette route, en l'accusant sans cesse de tout démolir et de ne rien édifier, en lui demandant sans cesse ce qu'elle voulait, ce qu'elle croyait. Ce n'est pas la première fois que des tracasseries de ce genre ont forcé celui qui s'en souciait le moins à faire sa confession de foi pour la défendre ensuite avec amertume. Le fort de la dispute avec l'église romaine s'était d'abord porté sur les idées qu'il fallait repousser ; car c'était l'impossibilité de les admettre qui avait engagé la réforme. Mais bientôt l'étude du code sacré et de l'histoire de l'église, et surtout le besoin d'unité dans le système, portèrent la dispute sur les idées qu'il fallait admettre. Cette dispute amena plusieurs résultats, fit ressortir plusieurs principes, auxquels on donna une grande importance et dont on fit la base de la réforme.

C'est donc à peu près dès sa naissance que la réformation se constitua d'une manière dogmatique (B).

Bientôt après, la dispute s'établit aussi sur la forme. L'on discuta sérieusement sur la liberté d'opinions et sur l'autorité; mais rarement on embrassa la question dans toute son étendue. La liberté d'opinions que l'on réclamait était celle de professer les doctrines qu'on avait établies et que l'on regardait comme les seules véritables. Tout autre liberté était regardée comme pernicieuse et damnable. L'autorité contre laquelle on s'élevait était celle de l'église romaine, parce qu'elle était employée à soutenir des

[redacted]

dogmes que l'on détestait. Autrement, et dans la pratique, on se faisait de l'autorité des opinions fort approchantes de celles qu'avait cette église, et l'on en donnait des preuves non équivoques, quand on en avait le pouvoir. On réclamait la tolérance pour ses propres doctrines, non point parce qu'elles étaient dans le domaine inattaquable de la persuasion et de la conscience; mais parce qu'elles étaient vraies. On se croyait bien en droit, non seulement de proscrire soi-même les doctrines différentes, non seulement d'exclure du corps de l'église ceux qui ne les professeraient pas; mais encore de poursuivre, par le fer et par le feu, ceux qui oseraient en soutenir ou en propager d'opposées. Ainsi la réforme ne fut point d'abord la proclamation de la liberté des consciences, ainsi que nous l'entendons aujourd'hui. Ce bienfait, dont le genre humain lui sera redevable un jour, elle n'en jouit point elle-même dès son origine. A prendre l'idée de réformation comme nous la prenons de nos jours, la réformation d'alors ne fut que le catholicisme changé de place. On admit certaines doctrines; on en rejeta quelques autres. Je n'examine point ici ce que la vérité absolue gagna dans ces changemens; mais on se hâta de les clôre. Vrai ou faux, l'on voulut que le système, une fois établi, fût immuable, et l'on fit tous ses efforts pour jeter en bronze le sien propre, afin de le conserver intact pour soi-même et pour la dernière postérité.

L'église romaine n'avait pas voulu autre chose ; seulement sa statue avait d'autres formes, une autre physionomie, et plaisait moins au goût du moment.

Tout le monde sent aujourd'hui que cette marche était une véritable inconséquence ; mais, dans la chaleur de la dispute, on ne s'en aperçut pas d'abord. C'est ce qui arrive à tous les partis qui attaquent. L'intérêt de la lutte et du triomphe fait oublier toutes les diversités secondaires. On n'est pas du parti opposé, cela suffit. C'est quand il s'agit de se constituer et de durer, que les inconséquences portent leurs fruits. Celle-ci ne tarda pas à porter les siens : les protestans furent divisés.

Dans l'esprit du temps, cette inconséquence était peut-être inévitable. Les hommes étaient assez éclairés pour sentir vivement les abus et les erreurs de l'église romaine ; mais ils ne l'étaient point assez pour embrasser, dans toute son étendue, la question de la liberté religieuse. Ils furent donc en quelque sorte forcés d'élever de nouveaux systèmes dogmatiques pour s'y caser.

Toutes les églises protestantes devinrent donc intolérantes comme églises ; et à chaque discussion nouvelle, soulevée par quelque point contesté, elles se hâtèrent de faire des règlemens, de publier des symboles, pour déterminer la croyance de leurs membres jusques dans ses moindres ramifications.

Je le répète, ces mesures n'étaient point prises

dans le simple but de maintenir l'ordre dans les enseignemens et dans les prédications. C'était la vérité absolue que l'on entendait proclamer. En la défendant de toutes ses forces et par tous les moyens, on croyait défendre la cause de l'Évangile et celle de Dieu même.

On chassait donc rigoureusement de l'église tous ceux qui n'adoptaient pas les dogmes et les principes qu'elle avait proclamés ; on revisait toutes les publications importantes ; on faisait signer le symbole à tous les dignitaires de l'église, et jusqu'aux instituteurs ; et l'on traitait les opinions opposées, non seulement comme des erreurs, mais comme une perversité damnable, comme un crime envers lequel l'indulgence était faiblesse et lâcheté. Ainsi, le principe *hors de l'église point de salut*, que l'on trouvait si absurde dans l'église romaine, reparaissait sous une autre forme, sans rien perdre de sa rigueur.

Mais, presque partout, les églises protestantes ne tardèrent pas à entrer dans une liaison très-étroite avec le gouvernement de l'état. En Angleterre, en Allemagne, en Hollande, l'autorité civile, dont la réforme avait eu besoin pour se soutenir contre la force ouverte que ses ennemis déployaient contre elle, se trouva naturellement, après la paix, à la tête de l'administration religieuse. C'était avec son consentement, ou plutôt avec sa sanction, qu'avaient été publiés les rè-

glemens et les formulaires : elle se crut naturellement chargée de les faire respecter ; et, dans son zèle pour les doctrines qu'elle venait d'établir, l'autorité ecclésiastique accepta cette intervention comme un bienfait. L'on comparait sans cesse l'église de Jésus-Christ, cette église dont l'âme est la charité, avec le peuple israélite, sous l'Ancien Testament. L'on faisait, de tous ceux qui professaient une autre croyance, des Amorrhéens et des Philistins, et l'on trouvait tout simple qu'un roi chrétien les traitât comme les rois juifs traitèrent ces peuples. La doctrine établie, dans la plupart des églises protestantes, devint donc promptement une loi de l'état, et la force civile crut remplir son devoir en prêtant main-forte à l'autorité ecclésiastique. Ainsi s'organisa presque partout une intolérance, qui s'étendit promptement des opinions aux personnes, qui se montra singulièrement active et jalouse, qui tantôt s'exerça régulièrement sous l'autorité de la loi et par le ministère des geoliers et des bourreaux, tantôt, privée de ce secours, se fit justice elle-même par le soulèvement d'une population tout entière, dont le sombre fanatisme marchait, le fer et la flamme à la main, pour délivrer l'église des hérétiques, et Dieu de ses ennemis. L'Angleterre, la Hollande et l'Allemagne ont compté de nombreuses victimes de la persécution organisée; et des guerres, dont l'intolérance religieuse était l'âme, ont répandu des flots

[redacted]

de sang dans les pays les plus civilisés de l'Europe. Les protestans de France ont eu le bonheur de ne combattre jamais que pour leur liberté et leur vie ; ils n'ont point répandu de sang. Mais leur système n'était pas autre. Qui peut répondre de la manière dont ils auraient traité les hérétiques, si Henri IV eût conquis son trône sans abandonner la réforme, et eût conduit au prêche après lui la nation tout entière ? Dans cette première période, la liberté de conscience et d'examen était donc à peu près nulle parmi les protestans. Chacune des sectes, dans lesquelles le protestantisme s'était divisé, avait posé en principe, non pas la liberté d'examen, mais la vérité absolue de sa croyance, et avait usé, sans scrupule, de tous les moyens physiques et moraux qu'elle avait en son pouvoir pour la soutenir. Cette prétention était exactement de la même nature que celle du catholicisme, et elle conduisait précisément au même résultat : seulement elle s'appliquait à d'autres systèmes, où quelques abus palpables avaient été corrigés.

Les nombreuses exécutions des hérétiques sous Henri VIII, les persécutions des Arminiens en Hollande, le meurtre de Servet à Genève, et tant d'autres faits de la même nature, furent une déplorable conséquence de cet esprit d'intolérance et d'exclusion, qui s'était introduit dans les églises protestantes, et de leur alliance avec le gouvernement civil. Les guerres des Puritains et les incroyables cruautés qui

s'y commirent, furent une conséquence naturelle de ce même esprit, quand il pénètre jusque dans le peuple pour s'y changer en un fanatisme impitoyable (C).

SECONDE PÉRIODE.

Liberté.

Mais, ce qui est contraire à la raison, à l'humanité, au christianisme, ne peut pas durer toujours. La diffusion des lumières opérée par la réforme, l'habitude de la réflexion, la présence simultanée d'un grand nombre d'opinions diverses, l'étude plus approfondie des livres saints, et surtout, il faut le dire, les progrès toujours croissans de cette saine philosophie, qui analyse l'esprit humain et ses facultés, firent prédominer peu à peu des idées plus justes de tolérance et de support. L'esprit de rigorisme et d'exclusion céda, quoique avec lenteur. On respecta davantage les droits de l'humanité; on se fit des idées plus justes de la manière dont la religion doit arriver au cœur de l'homme pour être bienfaisante et salutaire; et l'on consentit à vivre paisiblement et sans trouble à côté des hommes d'une autre persuasion. On proclama la franchise des consciences; et l'humanité vit fermée pour toujours, au moins parmi les protestans, une des sources les plus abondantes de ses troubles et de ses malheurs.

[redacted]

Mais la manière dont on entendit cette liberté des consciences dans la pratique ne fut point partout la même. On ne partit point des mêmes circonstances, des même vues; on ne pouvait arriver au même résultat.

La liberté de conscience chez les protestans se présente donc aujourd'hui sous deux formes principales, auxquelles je pense qu'on peut facilement ramener toutes les autres. Ces deux formes sont nées de circonstances diverses, et pour en bien comprendre la nature, il est bon d'analyser ces circonstances.

Dans tous les pays de l'Europe, où elle obtint des succès considérables, la réforme se constitua dès l'entrée en une seule et grande masse. La lutte s'établit d'abord avec l'église de Rome. Le grand intérêt de réformer les abus et de résister à l'oppression, rallia tous les hommes dégoûtés du catholicisme, à la cause des réformateurs. Le même intérêt leur fit recevoir comme un bonheur l'alliance et la protection des princes et des états qui avaient embrassé la même cause. Mais le besoin de tous les gouvernemens, c'est de tout régler d'une manière nette et positive. Les grands corps de la réforme s'organisèrent donc d'une manière forte, sous le rapport des formes et des intérêts, comme sous celui des croyances. La prédominance des princes et les traditions de l'administration de l'église sous

les premiers empereurs chrétiens, que l'on regardait comme un sujet d'admiration et comme un modèle à suivre, donnèrent à cette constitution une grande vigueur, et, comme nous l'avons vu, la firent pencher fortement, d'abord vers l'intolérance, bientôt vers la persécution.

Mais, après que le premier moment de chaleur et de zèle contre Rome fut passé, et que chacun eut le temps de rentrer en lui-même pour interroger sa conscience, reconnaître ses besoins, et déterminer la situation de son esprit et de son cœur par rapport à la religion, un grand nombre d'hommes se trouvèrent mécontens, soit des formes du gouvernement de l'église; soit de l'alliance et presque de la confusion de l'église avec l'état, qui avait lieu presque partout; soit de l'esprit dans lequel était dirigé le culte; soit surtout des dogmes et des croyances, qui avaient été sanctionnées par l'autorité des assemblées ecclésiastiques, et par celle des princes. Peu à peu, ces mécontens se cherchèrent, se trouvèrent, s'entendirent. Ceux qui avaient le plus de talens développèrent et éclaircirent les idées qui germaient sourdement dans l'esprit des autres, et devinrent naturellement le centre de réunion de ceux dont ils avaient exprimé les pensées et exposé les besoins. Bientôt, ces hommes formèrent entr'eux des assemblées particulières, pour s'entretenir et se nourrir des idées qui leur étaient chères; et comme ils ne tardèrent pas

[redacted]

à être vus de mauvais œil par les églises dominantes, du sein desquelles ils sortaient, ils ne tardèrent pas non plus à s'en séparer entièrement, pour former une petite église, organisée suivant leurs vues, leurs opinions et leurs besoins. Ainsi, de chacun des grands corps dans lesquels la réforme s'était d'abord divisée, et qui formaient des églises constituées et reconnues par l'état, sortirent un grand nombre de petits corps, qui formèrent des églises indépendantes, sans aucune relation avec l'état, et sans aucun autre lien que la volonté libre de ceux qui les avaient formées. L'église protestante de France fut, de toutes, celle dont il sortit le moins de ces petites églises. C'est que, de toutes, elle fut celle qui eut le moins de liaison avec le gouvernement civil, et où la lutte avec le catholicisme se soutint le plus long-temps. Cette réaction occupa fortement les âmes et maintint par là l'unité.

Quand le temps de la liberté des consciences, de la vraie liberté religieuse, fut enfin venu, il était naturel d'attendre qu'elle se modifierait différemment dans les grandes églises établies, ou dans les petites églises dissidentes. Les deux grandes formes, sous lesquelles il nous semble que se présente aujourd'hui la liberté religieuse, sont nées de cette différence.

I. Les grandes églises établies, ou nationales, ou

politiques, comme on voudra les appeler, par leur nature même et par les circonstances qui avaient accompagné leur formation, possédaient des établissemens nombreux, et presque partout des revenus territoriaux. Elles s'étendaient en général sur une grande surface, où elles ne laissaient pas de former un tout fortement lié. Elles tenaient donc au sol par leur constitution, par leurs rapports avec le gouvernement civil, par leurs établissemens, soit d'instruction, soit de bienfaisance, par leurs revenus, en un mot, par leurs formes et par leurs ressources. C'étaient autant de liens qui unissaient entr'eux tous les pays qui dépendaient d'elles, et tous les partis qui pouvaient se former dans leur sein. Excepté un fort petit nombre d'hommes ardens, tout le monde, et surtout le clergé, sentit le besoin d'exister en corps. Mais, quand les progrès des lumières, le perfectionnement de la critique sacrée, l'étude plus impartiale et la connaissance plus approfondie de l'histoire primitive de l'église chrétienne, eurent fait naître, dans un grand nombre des vues différentes, sur plusieurs points du christianisme et sur plusieurs dogmes consacrés dans les livres symboliques et dans les confessions de foi, alors il n'y eut pas d'autre moyen de pouvoir exister en commun, que de se supporter mutuellement par la tolérance et la charité. Le passage fut difficile. Les habitudes étaient enracinées et les confessions de foi donnaient trop d'avantag

[redacted]

à ceux qui les avaient en leur faveur, pour qu'ils renonçassent sitôt à les invoquer pour foudroyer leurs adversaires. Mais quand le siècle eut besoin de tolérance ; quand la diffusion des lumières et le besoin d'approfondir, partout répandu, eurent conduit presque tous ceux qui s'occupaient sérieusement du christianisme, à se faire eux-mêmes leurs opinions, au lieu de les prendre toutes faites dans les délibérations des assemblées ou dans les écrits des maîtres, alors chacun sentit fortement, non seulement que la tolérance était un droit auquel tous pouvaient prétendre, mais qu'elle était un besoin auquel il participait lui-même.

En effet, la franchise des études et l'abondance des lumières avaient fait connaître tant de faits nouveaux et tellement modifié les opinions les plus communes, que bientôt il resta, dans chaque église, à peine quelques hommes, qui, en comparant la persuasion intime de leur âme avec les nombreuses déterminations contenues dans les symboles, les trouvassent parfaitement conformes. Et ce retour, qu'ils faisaient sur eux-mêmes, devait naturellement les rendre plus tolérans pour des hommes qui se trouvaient dans la même position qu'eux, et auxquels ils ne pouvaient adresser d'autre reproche, que celui de différer des symboles établis par d'autres points que ceux qui les en éloignaient eux-mêmes. D'un autre côté, l'expérience eut bientôt prouvé, d'une manière irrésistible, que ce support mutuel ;

que cette liberté générale, sous les formes communes du gouvernement et du culte, outre qu'ils étaient indispensables au maintien de la paix et à l'existence de l'église comme un seul corps, étaient encore éminemment propres à répandre ces vraies lumières, qui sont le fruit de la franchise et de l'impartialité, et cette piété, douce et profonde, qui part d'une persuasion intime et qui ne s'attache point à un vain extérieur par une sorte de fanatisme.

Ainsi se sont formées peu à peu les habitudes de la tolérance et du support, non seulement dans l'ordre civil et par rapport à l'existence dans l'état; mais, ce qui toujours fut beaucoup plus difficile, par rapport à l'ordre ecclésiastique et à l'existence dans l'église. Et l'on a vu des hommes, pleinement persuadés de la force, de la vérité et de l'empire du christianisme, convaincus que l'humanité ne jouit de ses droits et la vérité de ses avantages, que là où l'examen est parfaitement libre et sans danger, faire tous leurs efforts pour mettre dans le meilleur jour les persuasions de leur âme; mais voir, sans trouble et sans murmure, à côté d'eux, des hommes, peut-être même des collégues, développer et défendre, avec franchise et liberté, d'autres vues, par d'autres motifs et par d'autres preuves. Telle est la forme de liberté religieuse qui s'est développée en Allemagne dans l'église luthérienne, et en Angleterre dans l'église anglicane, depuis près d'un siècle. L'église de Genève est la pre-

[redacted]

mière qui l'ait expressément avouée et consacrée, dans son règlement consistorial de 1709. Les formes extérieures du culte et le régime ecclésiastique servent de liens, et la Bible de base; mais, l'esprit demeure libre; les recherches scientifiques n'éprouvent aucune gêne; tout est examiné avec calme, avec profondeur, avec franchise, parce que cet examen n'entraîne aucune sorte de danger pour celui qui s'y livre. Dans le même pays, dans la même université, souvent dans la même église, on voit des hommes éminens développer, par écrit ou de vive voix, des vues différentes sur plusieurs articles du système religieux; et l'on n'en est point ému; l'on ne croit pas tout perdu, parce que l'on en a pris l'habitude, parce qu'on a toujours vu tourner ces discussions au profit du christianisme et de la vérité, et au détriment de l'ignorance, de l'erreur, des préjugés et du fanatisme. Ainsi, l'église anglicane est peuplée, sans trouble et sans embarras, d'arminiens et de calvinistes, d'ariens et de trinitaires. Ainsi l'église luthérienne voit aujourd'hui marcher dans son sein, côte à côte, les rationalistes et les supranaturalistes, ainsi que les nombreuses nuances dans lesquelles ils se subdivisent. C'est pendant la durée de cette liberté que sont nés, dans ces deux pays, cette foule d'ouvrages admirables, pleins de profondeur et d'indépendance, dans lesquels on a cherché la vérité pour elle-même, et l'a exposée sans fard et sans déguise-

ment; inépuisable arsenal, où les amis éclairés du christianisme et de la vérité pourront toujours trouver sans peine des armes, pour se défendre contre l'esprit d'exclusion et les préjugés des sectaires; inestimable bienfait, qui a remis le christianisme en honneur dans les temps modernes, et dont le prix incontestable doit faire oublier les entreprises hasardées et les rêveries sans fondement des enfans perdus de chaque parti, dont le temps a bientôt fait justice.

II. Telle est la forme sous laquelle la liberté religieuse se manifeste aujourd'hui dans les grandes églises établies. Elle se montre sous un tout autre aspect dans les petites églises dissidentes, dont est peuplée une grande partie de l'Angleterre, et toute l'Amérique du nord. Ces églises se sont formées par l'association volontaire d'un certain nombre d'hommes, qui, fortement attachés à certains dogmes, à certaines vues, se réunissaient pour les professer librement entr'eux, pour s'en entretenir en commun, et pour en nourrir sans cesse leurs âmes. Par leur nature même et par les circonstances de leur formation, ces églises doivent avoir été nombreuses et diverses. Dans leur origine, elles furent intolérantes les unes envers les autres, parce que l'intolérance était l'esprit du temps. Mais, quand on se fut fait des idées plus justes sur les droits de l'esprit humain et sur la manière dont il arrive

[redacted]

à la vérité, il fallut bien renoncer à ces rigueurs, Peu à peu, ces diverses sectes se supportèrent donc entr'elles sans regret, sans rancune, et surtout sans persécution. Mais, comme l'association était purement volontaire, comme elle n'était point soutenue par des fonds publics, auxquels tout le monde pût prétendre avoir le droit de participer, elle demeura toujours exclusive dans son propre sein, et ne reçut jamais que les hommes dont les principes étaient conformes à ceux qui lui servaient de base. Les frais de l'association sont fournis par les contributions volontaires des membres. Rien n'est imposé à ceux qui n'y participent pas. Si quelque membre, dans la suite de sa vie et par de nouvelles réflexions, change d'opinions et de vues, rien ne le gêne; il se retire, et demeure libre d'entrer dans toute autre association dont les principes seront plus conformes à sa persuasion nouvelle. Pour bien concevoir cette forme de la liberté religieuse, supposons un pays peuplé de disciples du Christ, au milieu desquels se trouvent toutes les opinions, soit sur le dogme, soit sur la discipline de l'église, qui déjà se sont élevées parmi les chrétiens, ou qui pourront s'y élever un jour. Il n'existe encore aucune association; mais, comme l'homme a besoin de société, comme il a besoin de s'entretenir des choses qui lui tiennent fortement au cœur, ces chrétiens isolés se cherchent et s'assemblent. Mais qui pourra les réunir, si ce n'est ce qu'ils auront en

commun ? Et quand la réunion sera-t-elle parfaite et cordiale, si ce n'est lorsque ce qu'ils auront de commun sera précisément ce qu'ils auront de plus intime et de plus cher ? Il tendra donc à se former entr'eux un certain nombre d'associations particulières, qui auront pour base ces grandes doctrines, ou ces grandes formes de culte, dont chacun aura fait le centre de son système religieux. Mais, par la même raison que chacun réclame le droit de professer la doctrine qui lui est chère, de s'en entretenir avec ses amis, de se la faire même enseigner, développer, prêcher, par des ministres qu'il appointera dans ce but, il sent qu'en justice il doit aussi l'accorder aux autres. Les associations se forment donc avec une entière liberté et sans rancune de part ni d'autre. Chacune suit les principes et les formes qui lui plaisent ; chacune fait tourner le zèle et les talens de ses membres, et ses ressources pécuniaires, à la propagation de ses principes. Mais elle ne se sert d'aucune autre arme que de celles de la persuasion et de la vérité. Elle repousse la rigueur et la force. Chaque homme, parvenu à l'âge de raison, est parfaitement libre de choisir, entre toutes les associations chrétiennes, celle avec laquelle il se sent mieux en harmonie. Quelque choix qu'il fasse, il ne redoute ni disgrâce, ni honte. Si jamais il lui arrive de se trouver mécontent de l'association qu'il a formée, il sera toujours également libre d'entrer

[redacted]

dans une association nouvelle. Et s'il n'en trouve point qui réponde au fond de son cœur, il sera libre encore de chercher des âmes comme la sienne, pour former avec elles une nouvelle association dont cette ressemblance sera le lien. Ainsi se trouvent réunies la tolérance religieuse la plus complète et l'intolérance ecclésiastique la plus absolue. Chaque secte, chaque association croit posséder la vérité, et peut-être poussera-t-elle l'attachement aux dogmes qu'elle professe et sa persuasion de leur importance, jusqu'à exclure du salut ceux qui les rejettent. Elle dira donc à chacun de ses membres : « Vous ne pouvez être des nôtres qu'autant que vous aurez notre foi. Si vous ne l'avez plus, que viendriez-vous faire avec nous? Allez avec ceux qui vous ressemblent, et laissez-nous en paix, comme nous vous y laisserons vous-même ». Dans cette forme de liberté religieuse, chaque secte est donc intolérante dans son propre sein, et ne diffère à cet égard de l'église romaine, qu'en ce que celle-ci, presque partout alliée avec l'état, s'est faite partout une arme de la puissance civile, et s'est arrogé le droit, non seulement d'exclure les dissidens de l'église, mais encore des droits civils et de la vie. Les sectes dont nous parlons n'en appellent qu'à l'Évangile et à la raison ; l'autre aux persécutions et aux bûchers. Les unes proclament, comme un fait, les opinions de leurs membres, qui ne se sont ralliés ensemble que parce qu'ils les avaient en commun ;

l'autre proclame ses doctrines comme étant la vérité absolue à laquelle il *faut* se soumettre.

C'est sur ces principes, à la fois de tolérance et d'exclusion, que l'on voit coexister, en Angleterre et en Amérique, des sociétés de calvinistes et d'arminiens; de trinitaires, d'ariens et de sociniens; d'indépendans et de synodaux; d'amis de l'étude et de la raison, et de prétendans à l'inspiration; d'universalistes et de particularistes; de baptistes et de pédobaptistes; de méthodistes, de mystiques et de quakers; tous soutenant leurs opinions avec zèle et avec chaleur, mais se supportant avec charité, ne voulant se défendre que par les armes de la persuasion, et se mêlant à chaque instant dans la société et dans les affaires de la vie, sans disputes, sans animosités, sans trouble et sans inquiétude.

On comprendra facilement que cette forme de la liberté religieuse ne peut avoir lieu que pour les églises qui sont entièrement indépendantes de l'état, et qui ne se soutiennent que par les contributions volontaires de leurs membres. Car, si l'église est fondue dans l'état, si c'est l'état qui l'administre, alors elle n'est plus une association libre; elle ne se donne plus à elle-même ses propres lois; elle devient une église établie, arrêtée, et le plan dont nous parlons ne lui est plus applicable. Cette remarque devient de plus en plus vraie, à mesure que l'état reconnaît, soutient et salarie un moindre nombre de sectes diverses. S'il y a des

[redacted]

intérêts matériels considérables, des fonds communs établis, de vastes fondations pour l'enseignement et pour le culte, des édifices nombreux, des traitemens et des salaires pris dans les revenus publics, alors ceux qui sentent l'utilité de ces établissemens et de ces revenus pour répandre les lumières et maintenir le culte extérieur, et qui, d'un autre côté, comprennent qu'il leur est impossible d'arriver à une parfaite uniformité de croyance ; ceux-là, dis-je, n'ont pas d'autre ressource que celle d'adopter la première forme de tolérance que nous avons exposée. Si le gouvernement ne reconnaît et ne protége que deux sortes de croyances ; bien plus encore s'il interdit les assemblées religieuses hors des deux cultes reconnus ; bien plus encore si l'un de ces cultes est lui-même intolérant et exclusif ; alors, c'est un devoi- pour le culte qui professe la tolérance, qui invoque la liberté de conscience et d'examen, d'adopter franchement cette première forme de la liberté religieuse ; de recevoir dans son sein tous les amis du christianisme, qui ne peuvent se résoudre à soumettre leur foi au joug d'une autorité purement humaine, et qui tiennent à adorer Dieu en esprit et en vérité. Telle est la position de l'église réformée de France, et tel est le devoir que les intérêts de la liberté religieuse, du christianisme et de l'humanité lui imposent.

Il resterait à comparer le mérite respectif de ces

deux formes de liberté ; mais j'ose à peine l'entreprendre. L'expérience n'est pas faite depuis un temps assez long ; et je n'ai pu recueillir que quelques traits.

La première forme est évidemment favorable aux progrès de la science religieuse et de la théologie. Elle appelle l'examen, lui fournit des matériaux éprouvés, permet la correction des erreurs, donne du calme et de l'impartialité. C'est d'elle qu'il faut attendre les plus grands progrès de l'humanité, dans ces connaissances religieuses qui honorent et embellissent son existence, la destruction des préjugés, et cette culture harmonique de tout le champ de l'intelligence humaine, dans lequel la religion doit occuper une grande place, mais où elle doit se montrer comme une plante vigoureuse et bienfaisante, et non comme un corps étranger, comme une masse nuisible. Cette forme tend à élever les pensées, à agrandir les vues, à donner à l'âme plus de calme sans lui ôter sa chaleur. Et comme la religion est dans le cœur de l'homme non moins que dans l'Évangile, il n'est point à craindre que ce système de liberté expose jamais les pays qui l'adoptent à la voir s'affaiblir ou s'éteindre. On a prétendu qu'il conduisait à l'indifférence et à la froideur. Peut-être ceux qui manifestent cette crainte ne sont-ils pas encore bien pénétrés de la véritable idée de la tolérance chrétienne, et prennent-ils pour de l'in-

différence ce qui n'est qu'une plus grande hauteur de vues, et une soumission franche à des principes de support et de douceur, dont on a vivement senti l'indispensable nécessité. Une chose est du moins bien certaine ; c'est que la vie religieuse la plus active se joint aux plus hautes lumières, dans les pays où cette forme de liberté se trouve depuis long-temps établie, après avoir triomphé des préjugés et des obstacles qu'ils lui opposent. La religion s'y ennoblit. Si elle affecte diverses formes, du moins elle est sincère; et la diffusion des lumières et de l'Évangile la met à l'abri des superstitions et des préjugés grossiers, qui l'avaient long-temps défigurée.

L'autre forme est évidemment propre à donner plus d'intimité à la société religieuse, à mieux approprier les exercices du culte aux besoins de ceux qui le fréquentent, à augmenter le zèle par le contact immédiat et par la réaction mutuelle des sectaires entr'eux et des sectes entr'elles. Mais ce zèle se porte avec bien plus d'ardeur sur les dogmes distinctifs de la secte, que sur le christianisme lui-même. Il est toujours accompagné d'un esprit d'exclusion qui dégénère facilement en fanatisme. On est prédestinatien, on est arminien, on est trinitaire, on est unitaire, encore plus qu'on n'est chrétien. On a du zèle, mais presque toujours ce zèle est amer. Les vues deviennent facilement étroites et bornées. On est rigoureux et exclusif. On se prête

difficilement aux opinions et aux systèmes des autres. Et si, par les circonstances ou par l'effet de son zèle, on est transporté dans une église où l'autre système de tolérance se trouve établi, on y devient, peut-être sans le vouloir, une source perpétuelle de dissentions et d'inquiétude. On s'éprend d'un amour ardent, pour l'uniformité qu'on a laissée dans l'église d'où l'on vient. On oublie qu'il est impossible de l'établir dans une église, dont les membres ne peuvent pas sortir quand ils veulent, pour former des associations nouvelles. On fait des efforts patens ou cachés pour faire réprimer comme un désordre ce qui est au fonds l'ordre véritable, le seul ordre peut-être dont quelques églises respectables en Europe soient capables aujourd'hui. Ceci n'est point une supposition vaine. Plusieurs églises d'Allemagne, de France et de Suisse en ont déjà fait l'expérience.

Sous le rapport des progrès de la science religieuse, il est évident que ce système est bien moins favorable que l'autre au calme de l'examen, à la franchise et à l'impartialité de l'exposition. On n'y voit les choses que d'un côté. Chaque secte n'accueille que ce qui la flatte. Tout y prend une couleur polémique; tout s'y exagère; tout s'y conserve, quand il serait grand temps de l'abandonner. Les raisons par lesquelles on se défend aujourd'hui, on les fera valoir toujours, parce qu'on y sera toujours intéressé, quand elles seraient encore plus faibles et plus décriées. Loin

[redacted]

d'étudier la vérité pour elle-même et dans des vues larges, on ne l'étudie plus que dans l'intérêt de l'attaque ou de la défense. Ce calme de la discussion, premier besoin des amis de la vérité, est remplacé par la vivacité de la dispute, souvent hélas ! par l'aigreur et par l'emportement de la passion. On ne voit que la vérité relative, dans le sens le plus étroit, parce qu'on ne veut voir qu'elle. La vérité absolue est trop pure et trop élevée pour qu'on songe beaucoup à elle. On est de sa secte, avant d'être ami de la vérité, presque avant d'être chrétien. — Nous osons croire que quiconque sera un peu au courant de la littérature religieuse des sectes anglaises, et la comparera avec celle de l'Allemagne protestante et même de l'église anglicane, ne se refusera point à reconnaître avec nous la vérité de ces observations.

Si donc, dans quelques églises nationales, la nécessité a fini par introduire la tolérance des opinions diverses sur plusieurs points du christianisme, ne nous hâtons pas de regarder cette circonstance comme un mal qu'il faudrait guérir. Ce mal n'a rien de bien grave ; il a des compensations ; et l'on n'en peut sortir que par la division en sectes nombreuses, qui a des inconvéniens plus graves encore.

Mais, en se supportant dans la même église, malgré des différences notables dans des opinions graves peut-être, il faut s'entendre du moins assez pour se réunir dans un même culte ; car c'est là le

lien commun. Ici naissent des difficultés, que nous ne pouvons passer sous silence.

CHAPITRE IV.

DE L'UNION DES CHRÉTIENS DANS UN MÊME CULTE.

L'intérêt que la religion revient à inspirer à un grand nombre de cœurs, ce réveil des âmes sur leur avenir éternel, qui est un des traits caractéristiques du temps où nous vivons, se manifeste, dans notre pays et dans notre communion, par deux sortes de phénomènes, qui frappent aujourd'hui tous les yeux. Le premier, c'est le zèle avec lequel on s'occupe de tout l'extérieur du culte et des établissemens religieux. Quand a-t-on vu plus d'empressement à construire des temples, à faire des sacrifices, quelquefois coûteux et pénibles, pour les ériger et les embellir? De toutes parts, s'élèvent des lieux de réunion pour les chrétiens, des maisons de culte et de prière, où les amis du christianisme comptent venir s'édifier ensemble d'un commun accord, et s'entretenir en paix de leurs sentimens et de leurs espérances. Sous un règne de tolérance et d'humanité, se relèvent les ruines qu'avait accumulées un règne de persécution et de terreur.

[redacted]

L'autre phénomène qui caractérise notre temps, c'est une tendance bien prononcée à s'occuper du fonds de la religion, à en faire l'objet, en même temps, et des méditations de son esprit, et des affections de son cœur. Le temps n'est plus où parler de religion, méditer sur le christianisme, réfléchir avec intérêt sur les destinées futures de l'homme, était traité de superstition et de fanatisme. On a tellement senti le besoin de la religion, et les âmes qui s'en étaient éloignées, ont éprouvé un si grand vide ! Mais les anciennes traditions sont rompues; un abîme d'ignorance et d'incrédulité sépare la vie religieuse, qui se manifeste, de celle qui l'avait précédée. Tout avait été ébranlé. Chacun cherche à reconstruire; mais il reconstruit avec d'autres lumières, d'autres fondemens, d'autres besoins, que ceux par qui fut élevé l'édifice qui n'existe plus ; et même qu'un grand nombre de contemporains. Le résultat sensible du réveil de cette vie intérieure est donc une très-grande divergence dans les vues, dans les sentimens, dans les besoins moraux des individus, qui composent la grande société chrétienne, et dont le cœur met de l'intérêt à sa prospérité. Cette diversité de vues se remarque :

1.° Par rapport aux dogmes et aux croyances que chacun embrasse, et à l'importance qu'il leur assigne dans l'ensemble du système évangélique. Les progrès dans l'interprétation des livres saints, et dans la philosophie ; les attaques dont plusieurs

dogmes furent l'objet dans des ouvrages très-répandus ; la diverse portée des esprits ; les lumières acquises infiniment variées ; les besoins intimes des âmes ; la nature de l'esprit humain, pour qui certains sujets religieux demeurent toujours un abîme insondable, et mille circonstances fugitives, qu'il est impossible d'analyser, ont rendu très-diverses au milieu de nous, les opinions que des hommes, également respectables et jugeant avec la plus parfaite bonne foi, se font d'un grand nombre de sujets religieux, et de leur importance dans le christianisme. Cette divergence est palpable ; on la sent à l'inquiétude secrète qu'elle commence d'exciter partout, et peu de protestans sans doute sont encore à l'ignorer. — Cette différence dans les idées que l'on se fait, par rapport à certains dogmes, doit nécessairement en entraîner après elle une autre non moins sensible ;

2.° Par rapport aux formes à donner au culte extérieur, et aux choses qu'il convient d'y faire entrer. Le culte extérieur étant fait pour nourrir les âmes dans la piété et dans la vie chrétienne, les idées que chacun se fait de la manière dont il doit être dirigé, ne peuvent que varier beaucoup suivant les besoins intellectuels et moraux de son âme, et les sentimens religieux qui y exercent le plus d'empire. Les uns voudront faire entrer, dans les actes du culte extérieur, dans les prières, dans les exhortations, dans les instructions,

[redacted]

dans les hymnes, des expressions et des pensées dont les autres seront choqués, peut-être même affligés. Les uns, pour nourrir leur cœur des idées qui leur sont chères, formeront entr'eux des réunions particulières, que les autres se hâteront de blâmer comme un commencement de fanatisme, ou comme une menace de séparation. Ces vues différentes et quelquefois opposées, tenant à des actes ostensibles, à la forme et à la matière du culte, quoique n'occupant que le second rang dans l'ordre de l'importance réelle et du développement dans l'esprit, sont ordinairement les premières qui se montrent au dehors; et ce sont elles qui excitent toujours le plus de trouble et d'inquiétude.

Enfin, dans ce mouvement général des esprits, dans cette fermentation des idées, il ne peut manquer de se manifester aussi une grande divergence dans les opinions que l'on se forme;

3.° Par rapport à certains devoirs de la morale. Ici la conscience est un guide si sûr, et l'Évangile parle d'une manière si claire, qu'il n'est pas possible que cette divergence porte jamais sur ces grands et éternels devoirs, qui ont leur base dans la nature même des choses, et dans l'essence divine. C'est là le centre inébranlable, autour duquel les hommes seront à jamais réunis. Mais, à côté de ces grands devoirs, que l'homme trouvera profondément gravés dans son cœur, toutes les fois qu'il prendra la peine d'y descendre, il

en est un grand nombre d'autres, ou qui ne tiennent pas à l'essence de la morale, et que l'on peut appeler arbitraires, comme l'observation du dimanche; ou dans lesquels la moralité ne consiste que dans la mesure ou dans la tendance; de ce genre sont presque tous les plaisirs que la société nous offre. Quand on les considère en eux-mêmes, et, pour ainsi dire, dans la matière qui les fournit, on aurait peine à dire ce qu'ils peuvent avoir de coupable. Quand on les considère dans leur tendance, dans les habitudes qu'ils font naître, dans les besoins qu'ils créent, dans les distractions qu'ils causent, dans les passions qu'ils excitent; quand on compare toutes ces choses avec la direction que l'Évangile marque à la vie du chrétien, il est possible que l'on regarde ces plaisirs, si non comme criminels, puisqu'ils ne le sont pas et qu'un grand nombre d'exemples prouve qu'on peut résister à leur influence indirecte, du moins, comme très-dangereux. Aussitôt donc que les hommes commenceront à réfléchir sur les besoins de leur âme et sur leur éternelle destination, il naîtra nécessairement entr'eux, suivant l'état de leur esprit et le point de départ qu'ils auront choisi, une très-grande diversité, dans les idées qu'ils professeront sur ces plaisirs et dans l'usage qu'ils en feront.

Toutes ces observations sont d'une vérité palpable, et des faits nombreux se présentent déjà de toutes parts pour les soutenir.

[redacted]

Mais, alors, n'y a-t-il pas contradiction entre ces deux ordres de faits, par lesquels se manifeste le réveil de l'intérêt religieux parmi nous? D'un côté, nous fondons des établissemens, nous bâtissons des temples spacieux, en un mot, nous faisons tout ce qu'il faut pour exister en masse et réunis; de l'autre, la diversité des opinions et des vues tend à nous diviser en une multitude de petits corps, dont chacun aura des dogmes, des formes de culte et des usages qui lui seront propres. Et, après avoir bâti des temples, faits pour contenir une population entière, si nous n'écoutons pas la voix de la modération et de la sagesse, ces temples deviendront inutiles et déserts, parce qu'il n'y aura plus, dans une même ville, vingt personnes qui puissent se réunir d'un commun accord, dans un même lieu, pour s'occuper de religion, et s'entretenir de leurs intérêts éternels.

S'il est de nos jours une question importante à traiter, c'est celle de savoir comment, dans notre pays et dans notre siècle, on peut prévenir un pareil malheur. Je n'ai pas la prétention de la résoudre d'une manière inattaquable. Si je l'aborde, c'est avec une extrême défiance, et dans l'espoir d'attirer sur elle les réflexions d'hommes beaucoup mieux en état que moi de la traiter.

Pour approcher de la solution d'un problème aussi délicat, je me demande d'où vient, pour les membres d'une grande église, la difficulté de

se réunir dans un culte commun ; et je crois pouvoir affirmer qu'elle vient, ou de ce qu'on ne s'attache pas assez à l'Écriture-Sainte, comme à la seule base de la croyance religieuse ; ou de ce que l'on s'attache trop à des opinions et à des dogmes, qui seront éternellement au-dessus de la raison humaine, et qui ne sont tirés de l'Écriture-Sainte que par voie de raisonnement et de conséquence ; ou enfin, de ce qu'on ne sait pas couvrir des nuances ou même des divergences inévitables du voile de la charité.

C'est dans le soin que prendront les chrétiens d'affaiblir ou d'éloigner ces trois causes, que je crois exister pour eux le moyen de s'associer dans un même culte, au sein des nuances diverses, qu'affectent partout aujourd'hui les opinions individuelles. Mes réflexions sont d'une application générale, quoique je parle plus souvent de notre église. Voilà pourquoi je les ai placées dans ces chapitres préliminaires, où il est question du protestantisme en général.

I. Au milieu des nuances très-diverses, que le sentiment religieux, en se réveillant, a prises dans notre sein, il est cependant un point qui demeure commun à tous les réformés : c'est leur profond respect pour l'Écriture-Sainte ; c'est la conviction que ce livre sacré contient l'histoire et les documens des révélations que Dieu a données aux hommes,

[redacted]

et surtout de celle qui est le complément et la fin de toutes : la révélation par Jésus. Eh ! bien, faisons de ce point commun notre grand centre de réunion ; et celui-là, admis et reconnu, en amenera bientôt beaucoup d'autres.

Et n'est-ce pas aux documens où sont renfermées les seules sources authentiques d'une révélation regardée par eux comme divine, que les chrétiens doivent toujours en appeler ? Auprès de de cette autorité, que sont toutes les autorités humaines ? Ont-elles le droit d'ajouter ou de retrancher à ce que la Bible, bien comprise, enseigne au chrétien qui la lit avec confiance et avec simplicité de cœur ? La Bible est *une* ; elle est *donnée* ; elle existe comme *monument* ; elle fournit donc un point de contact toujours le même aux chrétiens, qui la regardent comme le dépôt des révélations. Ne doivent-ils pas se rapprocher les uns des autres avec intérêt, et se traiter comme frères, lorsqu'ils reçoivent avec le même respect et suivent avec la même obéissance, cette règle de leur foi ?

S'en tenir uniquement à la Bible peut donc être un lien capable de réunir les chrétiens en un même corps, tandis qu'évidemment tout ce qu'on y ajoute, soit d'après des autorités humaines, soit d'après les vues des individus, ne peut tendre qu'à diviser. Les autorités et les pensées humaines ne sont pas *une* : elles varient avec le temps, avec

les circonstances, avec les individus, avec leurs intérêts, leurs besoins, leurs lumières, leurs passions. En face d'une autorité purement humaine, dans tout ce qui tient au sentiment et à la croyance, chacun se sent parfaitement libre de rejeter ou d'admettre, de défendre ou de combattre; tandis qu'avec une autorité, qui a son premier fondement en Dieu, chacun sent bien qu'il ne l'est pas. — Les déterminations anciennes ont perdu leur influence, et ne peuvent plus la recouvrer; on compte les hommes qui déclarent en admettre tout le contenu, lequel n'est pas toujours constant à lui-même. D'autres déterminations ne réuniraient pas davantage; car il en sortirait de plusieurs endroits, très-peu semblables entr'elles. Mais la Bible nous réunit; nous la regardons tous comme une autorité dirimante et légitime; et, si nous différons dans l'interprétation de quelques passages, du moins sommes-nous d'accord en ce point, que nous la regardons tous comme une loi. Et c'est déjà beaucoup, pour s'entendre, que d'admettre la même loi, et de ne différer que dans l'interprétation de quelques articles.

Sans doute, un grand nombre de passages de la Bible peuvent recevoir des interprétations diverses, et plusieurs sont entourés de nuages et d'obscurités. C'est ainsi qu'elle nous fut donnée; et les siècles, en s'écoulant, ont dû multiplier et élargir encore les points ténébreux. Mais ces difficultés et les diversités qu'elles engendrent deviennent moins

considérables et moins nombreuses, lorsqu'on interroge la Bible avec simplicité, pour savoir ce qu'elle enseigne, et non pour soutenir un système tracé d'avance ; lorsqu'on cherche avec franchise à connaître ce qui s'y trouve, et non pas à y trouver ce qu'on veut. Alors, on a des chances très-nombreuses de s'entendre, car, alors, c'est vraiment l'Écriture-Sainte qui fait la loi aux opinions, et non pas les opinions qui font la loi à l'Ecriture-Sainte.

Les difficultés et les obscurités que l'on rencontre souvent dans ce travail sont, pour la plupart, entièrement étrangères au sentiment religieux, aux fondemens de la vraie piété, à la direction que le chrétien doit donner à sa vie, à la nature de ses plus belles espérances, et aux moyens par lesquels il peut parvenir à les réaliser. Et, par cela même que ces difficultés ne touchent point à ces grands intérêts, elles ne doivent point troubler l'âme du chrétien ; encore moins doivent-elles jeter la division dans l'église, et faire à la charité de douloureuses blessures. Par cela même qu'elles ne tiennent point aux grands intérêts de la religion et du christianisme, pourquoi s'en inquiéterait-on davantage que de tant d'autres obscurités, qui se trouvent encore dans l'histoire ancienne du genre humain ? ou, du moins, pourquoi se diviserait-on à cause d'elles ? Et s'il y a, dans l'Ecriture-Sainte, des difficultés et des obscurités qui tiennent à des points plus prochainement liés avec les bases de la vie chrétienne, le seul moyen

de s'entendre n'est-il pas de traiter ces points obscurs comme étant obscurs, de ne pas vouloir les rendre plus palpables et plus clairs qu'ils ne le sont en effet, par des déterminations détaillées au-delà de ce qui est écrit ; et, par conséquent, de permettre, de voir et de supporter sans peine, que, dans des choses reconnues pour difficiles et obscures, nos voisins, nos amis, nos frères ne soient point arrivés aux mêmes déterminations que nous ? C'est quand ils sauront se résoudre à laisser obscur ce qui est obscur, douteux ce qui est douteux, indéterminé ce qui est indéterminé, que les chrétiens verront avec surprise, au-dessus de ces rochers arides et de ces abîmes sans fond, où ils ont si souvent épuisé vainement leurs forces, se développer à leurs yeux une vaste plaine, où leurs pieds s'arrêteront enfin sur un terrain ferme, et où ils s'embrasseront les uns les autres, dans l'abondance, dans la confiance et dans la paix. Un Dieu unique, immense, bon, juste et sage, créateur et gouverneur suprême de l'univers, père et ami du genre humain ; la destination de l'homme à l'éternité ; la sainteté de la loi morale, que Dieu grava dans nos cœurs comme l'expression de son éternelle volonté ; la rémunération impartiale qui doit en suivre l'observation ou le mépris ; l'existence et l'horreur du péché, que l'Évangile ne proclame pas avec plus de force que notre conscience ; la dispensation mystérieuse par laquelle Dieu a rendu possible le pardon du pécheur répentant, sans effacer

la distinction entre le vice et la vertu, qui est dans sa propre nature et dans celle de l'homme, son ouvrage; voilà les grandes, les éternelles vérités que l'Evangile proclame à chaque page, avec une clarté qui ne permet pas le moindre doute; voilà ce qui fait de Jésus bien autre chose qu'un sage, et du christianisme une religion digne de Dieu, un acte extraordinaire et admirable de la providence divine. Voilà ce qui satisfait à tous les besoins de l'homme. Et quand on est d'accord sur ces grandes bases, que l'esprit le plus commun trouve sans peine dans l'Evangile, n'est-ce point assez pour se réunir dans un même culte et pour s'édifier en commun? Heureux, si l'on se contente de les poser avec cette simplicité, et si l'on ne veut pas y faire entrer les systèmes abstrus, que la raison humaine tire de l'Ecriture-Sainte ou d'ailleurs, par voie de déduction ou de conséquence!

II. La religion (et par conséquent le christianisme) ayant pour objet Dieu, l'homme et l'éternité, doit nécessairement, dans plusieurs de ses points, participer à l'obscurité qui enveloppe encore pour l'homme ces graves sujets. L'Ecriture-Sainte n'a pas entièrement dissipé cette obscurité; probablement parce que la véritable source en était dans la nature même de ces objets et dans les bornes de l'esprit humain, que l'Ecriture-Sainte n'a point changées. Si, des choses simples et claires, qui nous sont

données par l'Evangile ou par la raison, nous voulons, par voie de conséquence, déduire des théories qui pénètrent dans ces régions obscures, où l'esprit humain, avec ses facultés actuelles, est incapable de pénétrer, devons-nous nous étonner que chacune de ces tentatives, quand on la considère autrement que comme une simple tentative, quand on veut la donner et l'imposer comme l'éternelle vérité, devienne un brandon de discorde, qui jette le trouble dans les âmes, le désordre dans l'église, et oppose aux progrès du christianisme les plus déplorables obstacles ? Vouloir, par voie de conséquence et à force de subtilités, établir des théories abstruses et compliquées sur la nature intime et l'essence même de l'être insondable, sur les rapports qui lient son action à celle de ses créatures intelligentes et libres, et sur tous les détails de la rémunération par laquelle il sera satisfait à la sainteté de la loi morale ; ne regarder comme chrétiens et comme frères, que ceux qui, des mêmes principes, tirent les mêmes conséquences, c'est donc méconnaître la nature des choses et celle de l'esprit humain ; c'est, en quelque sorte, vouloir que Dieu ait attaché le salut de l'homme à des choses qui sont hors de sa portée, et qui, peut-être, seront à jamais pour lui enveloppées de mystères : c'est surtout, dans la situation actuelle des esprits et des cœurs, rendre impossible la réunion des chrétiens dans un même culte, et tendre

à morceler en corpuscules impalpables la grande société chrétienne. Faire, de ces opinions abstruses, non seulement une partie, mais l'essence de la religion; faire tourner tout autour d'elles; les poser en première ligne; les enchâsser et les tisser en quelque sorte dans toutes les formes du culte public, au point d'en faire un objet d'affliction, si ce n'est de dégoût, pour ceux qui ne peuvent pas les admettre; laisser dans l'ombre, pour elles, les vérités éternellement claires, importantes et salutaires, que l'Évangile enseigne sans le plus léger nuage, que la raison admet sans le moindre doute, parce que l'homme les sent dans son propre cœur; c'est consommer la division et la rendre irrémédiable.

Décrire le mal qui est venu de cette source est une chose impossible dans un écrit du genre de celui-ci. Mais aujourd'hui que les cœurs sentent bien plus le besoin de s'édifier que de disputer; aujourd'hui que l'on juge avec plus de calme les doctrines religieuses et leurs rapports avec la paix et le perfectionnement des âmes, on voit ce mal surgir de toutes parts, dans les annales du christianisme. Les esprits sages, les amis éclairés de la religion de Jésus, attribuent plus de fâcheux résultats à cette seule cause de dissention et de malheur, qu'à toutes les autres ensemble (E).

III. Si, après avoir écouté ces conseils puisés

dans la nature des choses et dans l'essence du christianisme, il reste encore quelque divergence sensible, quelques nuances plus ou moins fortes, qu'il n'ait pas été possible d'effacer, que reste-t-il à faire au chrétien ami de la paix et respectueux envers les droits sacrés de l'humanité; que reste-t-il à faire à l'église, ou plutôt à ses conducteurs, que de les couvrir du voile de la charité? La charité est le baume que Jésus voulut appliquer aux plaies de son église, comme aux douleurs de l'humanité. Il est descendu du ciel pour la montrer à la terre. Son vrai disciple, celui à qui beaucoup sera pardonné, ce n'est pas celui qui aura beaucoup discuté, mais celui qui aura beaucoup aimé. C'est la charité seule qui applanit les difficultés, et qui rapproche encore les cœurs, lorsque les esprits seraient prêts à se diviser. C'est elle qui nous fait préférer la paix et l'édification des âmes, au frivole avantage de voir triompher notre amour propre. C'est elle qui éloigne de nos conseils, de nos instructions, cette amertume qui leur ferme si souvent le chemin des cœurs. C'est elle qui nous fait désirer d'éclairer nos frères, de les gagner par les moyens légitimes et doux de la persuasion et de la vérité, bien plus que de leur imposer nos opinions par le dogmatisme et l'inflexibilité. C'est elle qui nous les fait supporter sans aigreur et sans rancune, lorsque nous n'avons pu réussir à les amener à nous. C'est elle

qui nous apprend à nous défier de nous-mêmes, à respecter ce qui se passe dans la conscience de nos frères, à laisser inviolables les droits sacrés de l'humanité, dont la violation fut toujours accompagnée de l'avilissement, du vice, de la persécution et du malheur. C'est elle, autant que les miracles, qui fraya le chemin par où le christianisme parvint à de si étonnans succès. C'était la vertu des apôtres; c'était celle de saint Paul, qui savait se faire tout à tous pour en gagner quelques-uns. C'est par elle, et par elle seule, qu'au milieu de ces diversités de croyance, qui intéressent si peu le fonds de la vie religieuse et les vrais intérêts du corps et du cœur, nous pourrons tous et toujours nous réunir ensemble d'un commun accord, dans les temples que nos mains bâtissent, ou jouir en paix de ces établissemens d'instruction et de bienfaisance, qui se forment de toutes parts et qui nous supposent accordés et réunis.

Et pourquoi la charité ne couvrirait-elle pas de son voile bienfaisant ces nuances diverses des opinions spéculatives, que l'esprit de l'homme recèle dans son sein, puisqu'elle doit couvrir ces nuances plus marquées, qui se manifestent au dehors, et qui procèdent de la manière différente dont on envisage certains devoirs sociaux? C'est la charité qui doit mettre à leur véritable place ces objets, sur lesquels la pratique des chrétiens se divise. C'est elle qui doit enseigner à ceux que leurs vues con-

duisent à une plus grande rigueur, que chez ceux qui ne partagent point encore cette rigueur et ces vues, la jouissance de certains plaisirs de société, l'indulgence pour quelques distractions passagères, peut s'accorder avec la pureté de l'âme, avec l'élévation des sentimens, avec l'attachement au christianisme, avec la vie religieuse et la tendance à l'éternité, avec une piété noble, profonde et sincère. C'est d'elle que ceux qui se permettent ces plaisirs doivent apprendre aussi qu'on peut se les refuser par un motif de conscience. Ils ne doivent pas avoir trop vîte à la bouche le reproche d'hypocrisie.

Si nous devons continuer à former un corps ; si les temples que nous bâtissons doivent nous être bons à quelque chose ; si l'intérêt religieux qui se ranime, et la fermentation qu'il excite au milieu d'une génération fortement imbue du principe de la liberté de conscience, ne doivent point nous diviser en une multitude de petites sociétés rivales, c'est, je le pense du moins, par le sage emploi de ces moyens, qui me paraissent égalements conformes à l'esprit du christianisme, à la nature de l'âme humaine, aux vrais intérêts de l'église et à ce qu'exige l'édification des chrétiens.

Voilà quelques idées que nous soumettons avec timidité aux amis de la religion et de la paix. C'est

[redacted]

là, nous osons le dire, l'affaire capitale du protestantisme moderne. Elle l'est pour le moins autant que la détermination des dogmes à substituer à ceux du catholicisme l'était aux jours de la réformation. C'est elle qui travaille aujourd'hui les esprits. Je l'ai peut-être envisagée le premier (F). Si j'ai mal vu, ou pas assez vu, ce n'est pas faute d'avoir senti tout l'intérêt de la question. Mais quand on ouvre une carrière, est-il ordinaire que, du premier coup, on la parcoure jusqu'au bout, ou même qu'on en aperçoive toute l'étendue ?

Mais nos réflexions générales sur les principes fondamentaux du protestantisme seraient trop incomplètes, si nous ne disions un mot de l'organisation ecclésiastique, qui doit en diriger l'application et leur prêter de la vie.

CHAPITRE V.

DE L'ORGANISATION ECCLÉSIASTIQUE HORS DE L'ÉPISCOPAT, CONSIDÉRÉE DANS SES RAPPORTS AVEC LA LIBERTÉ RELIGIEUSE ET LES PROGRÈS DU CHRISTIANISME.

L'organisation ecclésiastique n'est point la religion. — C'est là une de ces vérités triviales, qu'il faut éternellement redire, parce que l'intérêt, l'ambition et l'amour propre tendent éternellement à les faire oublier..

L'organisation ecclésiastique n'est qu'un moyen de mettre en circulation les idées religieuses. Elle n'est pas plus la religion que l'université n'est la science. L'expérience a prouvé, dans les temps anciens, que la science pouvait faire des progrès rapides sans corps enseignant. Il était réservé aux temps modernes de prouver aussi que la religion peut se conserver et exercer beaucoup d'empire, sans organisation ecclésiastique et sans sacerdoce; les quakers ont fourni cette expérience. Elle justifie pleinement les simplifications que les protestans ont apportées dans l'organisation ecclésiastique transmise par le moyen âge. Où le moins suffit, le plus suffit mieux encore.

[redacted]

Le grand but de tout gouvernement ecclésiastique est de favoriser la propagation des idées religieuses, d'en étendre l'influence, d'assurer les progrès des vraies lumières dans la religion et dans la morale, et d'en exciter l'application à la conduite de la vie, au perfectionnement de l'humanité, à la meilleure direction de l'homme vers la destination finale de toute son existence. Tout gouvernement ecclésiastique, qui se proposera quelqu'autre but, qui suivra quelqu'autre tendance, ou qui sera contraint, par sa nature même, ou par les circonstances dans lesquelles il n'aura pas craint de se placer, à s'occuper sans cesse d'autres vues, sera toujours un mauvais gouvernement. Il exercera peut-être dans le monde politique une très-grande influence, mais il ne produira jamais qu'imparfaitement, et souvent point du tout, les beaux effets moraux, pour lesquels il fut d'abord institué.

L'Evangile est un trésor de vraie science, pour toute l'humanité. Il contient infiniment plus que l'homme n'aurait pu y mettre. Il porte en lui-même et dans ce qui l'entoure des marques évidentes d'une action divine. Il est donc certain que l'Evangile doit être la base, sur laquelle tout gouvernement ecclésiastique doit établir les enseignemens qu'il fait répandre, le foyer, d'où il doit faire jaillir la lumière par laquelle il veut éclairer les peuples. L'Evangile ayant jalonné la route de la vérité beaucoup plus loin que l'homme ne peut encore la découvrir,

par un tel arrangement, la marche progressive de l'esprit humain n'est point arrêtée, mais dirigée et assurée. D'ailleurs, il s'agit ici d'un gouvernement ecclésiastique appliqué à une religion *chrétienne*. Cette remarque seule décide la question.

Mais l'Évangile n'a pas tout dit; mais l'Évangile n'a pas toujours été bien compris; mais l'Évangile nous est arrivé chargé, par les siècles d'ignorance, de quelques corruptions et de beaucoup d'interprétations fausses. L'esprit humain rentre ici dans ses droits; et le gouvernement ecclésiastique doit protéger ses développemens et ses progrès, soit dans le champ des connaissances indépendantes de l'Évangile, soit dans la parfaite intelligence de l'Évangile lui-même. Et la manière la plus efficace de les protéger, c'est de les laisser libres.

Le meilleur gouvernement ecclésiastique sera donc celui qui saura faire accorder, avec l'enseignement de la religion évangélique, la plus grande liberté de l'esprit humain, dans toutes les sciences non révélées et dans l'interprétation de l'Evangile. C'est celui-là qui assurera le mieux les progrès de la vérité, le perfectionnement de l'homme, la sincérité et, par conséquent, l'efficacité de sa foi. C'est celui-là, qui sera toujours en harmonie avec les vrais besoins de l'homme, avec le développement successif de ses facultés et de ses ressources, avec la marche de ses idées, avec les lumières nouvelles fournies par le temps. C'est celui-là qui, parlant toujours à

l'homme un langage fait pour lui, conservera toujours une véritable force, et ne sera jamais, au sein de la société, comme un vaste cadavre sans vie, toujours obstacle et jamais secours, souvent peste et jamais salut.

Ces principes sont généralement avoués; aussi je ne les rappelle qu'en passant.

Appliquons-les maintenant aux principales formes connues du gouvernement ecclésiastique.

Pour nous conformer au titre que nous avons choisi, nous ne dirons qu'un mot de l'épiscopat.

La principale différence qui se trouve entre le gouvernement épiscopal et tous les autres, c'est qu'il est purement sacerdotal. Cette différence est capitale. Elle s'est montrée telle dans ses effets.

Par cette seule circonstance, le clergé s'est trouvé former un corps entièrement distinct du reste de la société; un corps qui ne ressort que de lui-même; qui a son existence indépendante, et, par conséquent, son esprit, ses intérêts, ses plans, ses projets, ses espérances, ses amitiés, ses rancunes. Il aurait fallu l'inspiration perpétuelle de l'esprit divin, pour que, dans toutes ces choses, il ne se mêlât jamais des vues étrangères à la grande cause de la religion et du christianisme. Toute existence indépendante cherche à se conserver et à s'étendre. Par cela seul que le sacerdoce était un corps, il devait considérer ses propres intérêts avec autant de tendresse que ceux de la religion

elle-même ; il devait viser aux moyens de s'assurer des ressources constantes ; il devait chercher à acquérir ; et une fois en possession, il devait être aussi jaloux de conserver le matériel de son existence, que de remplir les fonctions sublimes pour lesquelles il avait été fondé. Ainsi devait s'établir l'empire peut-être le plus puissant qui ait existé dans le monde, parmi les ministres de celui qui avait déclaré que *son empire n'est point de ce monde.*

Cette tendance du pouvoir sacerdotal est dans la nature des choses et du cœur humain. Cela est si vrai, que le clergé anglican, quoique détaché du grand centre, quoique repoussant un nombre de doctrines léguées par le moyen âge, et surtout quoique lié fortement à la société par le mariage, n'en est point à l'abri. C'est que cette influence n'est point celle des doctrines, mais celle des choses. Elle se montrera partout où le gouvernement ecclésiastique sera tout entier entre les mains du sacerdoce, et où le sacerdoce formera un corps à part, ayant ses moyens d'existence, ses intérêts particuliers, et se renouvelant par lui-même.

Sous ce point de vue, plus important qu'il ne le paraît au premier coup-d'œil, il est donc vrai de dire que la suppression de l'épiscopat, dans presque tous les pays protestans, fut une grande et durable amélioration. Elle a remplacé un gouvernement ecclésiastique purement sacerdotal, par un

[redacted]

autre où le sacerdoce prend part, mais qu'il ne constitue pas. Par un tel gouvernement, le sacerdoce est fortement dirigé vers son véritable but. Il ne peut s'en détourner pour s'en forger d'autres, ou vains ou superflus, ou dangereux. Les membres laïques plus nombreux que lui sont là pour le surveiller, pour modérer ses prétentions et pour le tenir en bride.

L'épiscopat supprimé, les systèmes que l'on pouvait suivre pour gouverner l'église peuvent se réduire à deux : le système collectif ou fédéral, dans lequel des assemblées centrales de députés régissent les intérêts ecclésiastiques d'un grand nombre de congrégations; le système individuel, dans lequel chaque congrégation se gouverne elle-même, indépendamment des autres. Le système fédéral peut, à son tour, se diviser en deux autres, suivant que l'assemblée gouvernante est perpétuelle dans les mêmes personnes; ou temporaire, par élection des églises. Le premier constitue une sorte d'aristocratie. C'est le système *des inspections* ou des luthériens. Le second tient plus de la démocratie. C'est le système que j'appelerai *synodal* ou des réformés. Il y a un troisième genre, dont je ne dirai rien parce que j'ai peu de données sur son influence. Il participe de la démocratie de l'un, puisque tous les pasteurs sont admis dans le corps gouvernant; il participe de l'aristocratie de l'autre,

puisque les pasteurs seuls y sont admis. C'est le système des *classes*, suivi dans plusieurs cantons de la Suisse protestante. Je me permettrai de faire une seule observation, c'est que le gouvernement y est tout entier dans les mains du sacerdoce. Il peut en résulter quelques-uns des inconvéniens que je viens de signaler; en particulier, un esprit de dogmatisme exclusif et stationnaire, et la naissance d'intérêts purement sacerdotaux. Ce danger est dans l'institution. L'esprit du christianisme, l'égalité des droits, l'isolement des individus, la proximité des magistrats et les véritables lumières peuvent l'éloigner indéfiniment. Et pourtant, n'a-t-il pas apparu tout-à-coup, plus prochain et plus menaçant que les amis de la tolérance et de la paix ne l'auraient voulu?

§. I.

Du gouvernement aristocratique ou luthérien.

Cette forme de gouvernement possède tout ce qu'il faut pour s'opposer aux empiétemens du sacerdoce. La portion d'autorité dévolue aux laïques est même assez forte pour que l'esprit sacerdotal, considéré comme esprit de corps, puisse difficilement y prendre naissance. Le sommet de toute la machine est toujours occupé par un laïque. Ce puissant contre-poids, quand il n'y en aurait pas d'autre, serait suffisant à ce but. Et l'expérience

générale, depuis trois siècles, a prouvé qu'il y suffisait pleinement.

Ce gouvernement, dont tous les membres sont permanens, et qui descend, par ses ramifications, jusqu'aux pasteurs des moindres villages, offre, plus qu'aucun autre adopté par les non-catholiques, force, cohésion, constance, activité, permanence, célérité. Tous ses agens sont vus de près, et sont tenus fermement dans la ligne que se propose le gouvernement ecclésiastique lui-même. Nulle part la surveillance n'est plus immédiate et plus constante; nulle part la correction n'est plus assurée; nulle part la répression n'est plus prompte; nulle part les églises individuelles ne forment un tout plus étroitement uni, mieux dirigé dans un même esprit. Ce sont là des avantages sans doute. Considérons de plus près les conditions auxquelles ils sont attachés, et les conséquences qu'elles entraînent.

Dans cette organisation, la distinction entre l'autorité civile et l'autorité ecclésiastique est nettement tranchée. Le gouvernement de l'état confirme les choix, surveille l'administration des fonds, quand il en existe, ou les fournit quand il n'en existe pas. Le directoire supérieur fait tout le reste. Il y a donc toute l'indépendance religieuse que l'on peut désirer pour le *corps*, quand on le suppose uni au gouvernement civil et salarié par lui. L'indépendance religieuse des individus est une autre chose.

Deux circonstances rendent cette forme de gou-

vernement ecclésiastique moins propre à s'accommoder aux progrès naturels de l'esprit humain, à la marche des idées, aux besoins du temps et à l'intelligence plus avancée de l'Écriture-Sainte; l'une est la permanence de ses membres, l'autre est la présidence toujours accordée à un laïque. La première rend presque indispensable une règle établie, une détermination précise et constante des points à enseigner et à ne pas enseigner. Quand un corps peu nombreux, quand les mêmes personnes, pendant toute la durée de leur vie, doivent diriger l'enseignement religieux d'une église étendue et comptant un grand nombre de ministres, alors, pour que ce corps ne puisse pas imposer à la masse les opinions particulières des quelques individus qui le composent, il est indispensable que les bases de l'enseignement qu'il doit prescrire soient jalonnées dans leurs contours principaux par des règlemens connus d'avance. Il vaut mieux encore être soumis à ces règlemens, qu'aux caprices ou aux erreurs de cinq ou six hommes. D'ailleurs, ce gouvernement, privé, jusqu'à un certain point, d'organes pour apprécier sûrement les progrès de la vérité et les besoins nouveaux de l'esprit humain, serait à chaque instant sujet à tomber dans des méprises dangereuses, sans quelques précautions de ce genre. Et l'on sent que, si la nature même de ce gouvernement appelle de tels règlemens, ce que nous croyons être un grand mal, la nature de son chef, qui est laïque,

rendra ce mal plus grand encore. Pour lui, une détermination régulière et précise de l'enseignement est une chose indispensable. Son état, au milieu du sacerdoce, ne lui laisse qu'une position sûre, celle d'une stricte observation des règlemens une fois faits. Les pasteurs et les fidelles jouiront donc d'une liberté religieuse individuelle très-bornée. La masse sera suffisamment indépendante ; les parties qui la composent ne le seront point assez.

Néanmoins, par le fait, cette forme de gouvernement s'étant établie dans un pays où les esprits sont religieux et méditatifs, elle n'a point étouffé, autant qu'on aurait pu le craindre, la liberté des pensées, et le développement des lumières et de la vie religieuse, qui en est la suite. Il a manifestement produit cet effet dans son origine et pendant près de deux siècles. Mais, quand l'esprit du protestantisme s'est développé par le temps; quand les lumières qu'il propage se sont accumulées dans l'Allemagne luthérienne ; quand des princes, ennemis de la contrainte religieuse, ont cessé de prêter main-forte aux rigueurs des autorités ecclésiastiques, alors la tendance inhérente au gouvernement luthérien a dû soulever de tels contre-poids, qu'elle en a été neutralisée. C'est ce qu'on a vu pendant le cours de la seconde moitié du siècle dernier et dans celui qui commence. Et maintenant les habitudes de la liberté de penser et

de dire sont tellement enracinées, qu'il est bien difficile de les changer.

Ce qui, plus qu'autre chose, a contribué puissamment à neutraliser enfin la tendance inhérente au gouvernement luthérien, ce sont les Universités, ces vastes foyers de lumières, précieux legs du moyen âge, sur lequel l'administration ecclésiastique n'a jamais exercé qu'une influence bornée. Leur organisation les soustrait au pouvoir du sacerdoce, et leur situation en divers états les rend souvent rivales, toujours indépendantes les unes des autres. Les services qu'elles ont rendu, pour introduire la franchise du langage et la liberté des pensées jusque dans la théologie, sont incalculables. Que peut faire un petit consistoire, pour arrêter le mouvement des esprits, quand la lumière jaillit par torrens de ces vastes foyers, où sont réunis les plus beaux talens et le plus profond savoir du pays?

§. II.

Du gouvernement synodal.

Cette forme, qu'on ne peut nier avoir été très-bien conçue, remplit à peu près toutes les conditions que l'on peut exiger d'un bon gouvernement ecclésiastique. Elle possède le principe de durée; l'expérience l'a prouvé; et, à défaut de ses décisions irrésistibles, le raisonnement le prouverait encore. Elle a toute la force nécessaire pour main-

tenir le bon ordre et les bonnes mœurs. Elle peut s'adapter parfaitement à tous les progrès de l'esprit humain et de l'intelligence de nos saints livres ; par conséquent, elle peut toujours se mettre en harmonie avec les vrais besoins de l'espèce humaine. Et pourtant il existe en elle une vie, une activité, qui ne se trouve point ailleurs, et qui tend à chasser sans cesse l'ennemi le plus dangereux de la religion, l'indifférence et l'oubli. Dans ses rapports avec l'autorité civile, elle peut accorder tout ce dont cette dernière a véritablement besoin, sans rien perdre de son essence, sans affaiblir sa vie intérieure, sans compromettre la fin excellente pour laquelle elle reçut l'existence.

Que l'autorité synodale soit suffisamment forte pour maintenir, dans la sphère de son action, le bon ordre et les bonnes mœurs, c'est ce que je regarde comme évident par soi-même. Au moyen de ses diverses ramifications, de la hiérarchie de ses assemblées locales, provinciales, nationales, elle a les yeux partout. Il n'arrive rien, il n'existe pas un désordre, dont elle ne soit promptement informée. L'idée de la réunion prochaine, où tout sera connu, où toutes les remarques seront faites, soutient la vigilance du pasteur, excite sans cesse son activité, et double son courage dans les circonstances difficiles. Chaque pasteur est libre dans son église. Il n'est point inquiété par une surveillance minutieuse et gênante, qui souvent

paralyse les forces, au lieu de les ranimer; mais il ne peut point tomber dans l'oubli de lui-même et de ses devoirs, parce qu'il doit rendre compte à ses voisins, à ses amis, à ceux dont l'estime lui est chère, dont les reproches le blesseraient au cœur, dont le mécontentement le toucherait de partout en le serrant d'indissolubles liens. C'est là un ressort dont la puissance est incalculable. Mais par cette assemblée immédiate de ses voisins et de ses amis, il rend compte à sa province, à l'église entière dont il est membre; le ressort en acquiert plus de force encore. Il y a donc dans ce gouvernement surveillance sans inspection, sans inquisition, et même sans dénonciation; il n'y a point abaissement, il n'y a point orgueil, parce que la surveillance est mutuelle. Et cette surveillance est permanente, quoique les assemblées soient temporaires, parce que les élémens de ces assemblées sont constans, et serrent toujours de près ceux qui doivent y rendre compte. Il y a autorité suffisante, car, outre le droit légal de censure, de suspension, de destitution, de dégradation, il y a cette force incroyable de l'honneur, qui produit de plus grands effets que la crainte; cette force qui prend l'homme dans sa partie la plus intime et met en jeu toutes ses facultés.

Chacun est jugé par ses pairs; on ne se moque point de la censure, qui émane d'une assemblée nombreuse d'hommes éclairés et qui représente

[redacted]

rigoureusement l'opinion publique, comme on se moque de la censure d'un seul homme, que l'on se plait presque toujours à traiter d'ignorant ou de passionné.

Ce trait distinctif manque au gouvernement épiscopal, au gouvernement luthérien, au gouvernement individuel. Il est d'une importance extrême; il entraîne après lui de vastes conséquences, que je crois toutes bienfaisantes. Il doit rendre les réformés attentifs à ne pas innover légèrement dans le gouvernement qu'ils ont adopté.

Ce gouvernement, ai-je dit encore, est une source de vie et d'activité. Non seulement il exerce une surveillance générale, active, perpétuelle; non seulement il possède une grande autorité répressive; mais surtout cette surveillance et cette autorité sont fortes et non gênantes, excitantes et non étouffantes.

C'est une observation de tous les temps et de tous les lieux; l'homme qu'un pouvoir supérieur presse sans relâche, finit promptement par perdre lui-même son ressort. L'homme qui croit n'avoir à répondre qu'à un homme ou à quelques-uns, finit promptement par ne faire que ce qu'il faut pour n'en être point blâmé. Cela suffit ordinairement dans les agens du gouvernement civil, dont la tâche est courante et déterminée, et qui, le plus souvent, ne valent jamais mieux que lorsqu'ils dépouillent leur individualité, pour n'être plus que

des instrumens. Mais, pour le ministre de la religion, remplir sa tâche *par manière d'acquit*, c'est ne rien faire, souvent même c'est tout gâter. Ce service sublime ne consiste point dans des négations. Il faut que l'âme soit de la partie ; il faut qu'elle s'y mette tout entière. Ce sont les résonnances de ses cordes les plus sensibles qui peuvent aller trouver dans l'âme des autres les cordes qui leur sont harmoniques et les faire vibrer avec elles. Un gouvernement, qui met en jeu toutes les forces de l'âme, par le ressort puissant de l'émulation et de l'honneur ; un gouvernement qui surmonte à chaque instant la paresse naturelle de l'intelligence humaine par l'exemple de l'activité qui l'entoure et avec laquelle elle est toujours en contact ; un gouvernement dans lequel un homme n'est rien que par le développement de ses talens, la profondeur de ses connaissances ou le déploiement de son zèle, mais est assuré de se distinguer par ces qualités ; un tel gouvernement, dis-je, est un gouvernement de vie, qui entretient sans cesse l'activité, excite le génie, double les forces, et répand jusque dans ses ramifications les plus écartées la chaleur avec la lumière. Les grands talens sont développés sans cesse par l'espoir du succès ; les médiocres et les petits sont soutenus et fortifiés par la crainte du blâme et d'une distinction honteuse. L'indolence, la dissipation et la négligence sont combattues par les plus grands moyens

[redacted]

qu'il appartienne à l'homme de leur opposer.

Dans ses rapports avec l'esprit de l'Evangile, avec les progrès du christianisme et de l'intelligence humaine, et avec la vraie liberté religieuse, ce gouvernement présente des ressources, qu'on ne trouve dans aucun autre gouvernement collectif. C'est celui qui a le plus de liberté dans sa marche, le plus de moyens de reconnaître la vérité dans toutes les phases de ses progrès, de sentir les besoins du temps, et d'y plier aussitôt l'enseignement religieux pour le rendre vraiment profitable. En un mot, c'est celui qui peut le mieux se passer de ces décisions humaines invariables, dans lesquelles se mêlent nécessairement beaucoup d'erreurs, qu'il est si difficile de corriger et qui nuisent si essentiellement aux progrès de la vraie science religieuse et à l'action du christianisme sur les âmes. Les assemblées étant nombreuses, et se composant, à chaque fois, de nouveaux élémens, elles ont à leur portée toutes les sources de vérité; elles sont l'expression de l'opinion générale, et peuvent, à leur tour, servir d'organe pour la faire connaître. On n'a point à craindre une mutabilité qui jette les esprits dans le vague et l'incertitude, puisque chaque réunion nouvelle se compose en grande partie des mêmes élémens que celles qui l'ont précédée. On n'a point à craindre une fixité dangereuse dans les préjugés et dans l'erreur, puisque ces élémens changent peu à peu et sont remplacés par d'autres, qui appor-

tent le tribut des idées, des connaissances et des vérités nouvelles. Ainsi l'esprit de recherche est fortement encouragé; la vérité trouve toujours des esprits disposés à l'entendre; elle conserve toutes les chances de succès que lui prêtent son évidence naturelle et la raison humaine dégagée de ses entraves; la croyance publique peut profiter sans cesse des conquêtes de l'exégèse et d'une pure philosophie; et l'erreur n'est point léguée tristement à une postérité reculée, qui sentira qu'elle en hérite, et qui, enlacée dans les formes antiques, gémira de ne pouvoir répudier ce triste héritage.

Il est presque inutile d'ajouter ici que, si ce gouvernement ecclésiastique doit remplir cette belle destination et rendre à la religion cet éminent service, il faut qu'il soit libre dans sa marche, et que, les formes seules étant solidement fixées, le fonds ne le soit jamais. Ce gouvernement peut se passer de ces pesantes chaînes; pourquoi voudrait-il s'en charger? Pleine d'une persuasion, que des circonstances extraordinaires transforment souvent en une passion véritable, une assemblée nombreuse peut être tentée de faire de sa croyance une loi pour la postérité; mais, si elle y réfléchit, pourquoi changerait-elle une doctrine qui est vivante, parce que chacun l'adopte par choix, parce qu'elle est en harmonie avec les lumières actuelles, en une doctrine qui sera bientôt morte, parce que chacun s'en informera sans intérêt, l'adoptera sans

[redacted]

conviction, l'enseignera par manière d'acquit, et trouvera des esprits pour lesquels elle sera rebutante dans sa forme, incroyable pour le fonds ? — Qu'il soit avantageux de se passer, si l'on peut, de ces lois dogmatiques invariables, c'est ce qu'on admettra sans peine, je pense. Qu'on le puisse avec le gouvernement synodal, c'est ce que les remarques précédentes prouvent assez bien ; et ce que l'exemple des méthodistes wesleyens en Angleterre prouve encore mieux.

Une assemblée devra sans doute avoir certains principes d'après lesquels elle basera ses décisions. Si elle doit surveiller l'enseignement religieux, il faudra bien qu'elle sache ce qu'elle veut voir enseigner et ce qu'elle veut proscrire. Mais que ces règles soient tacites et non formelles, qu'elles résultent de la tendance générale des esprits, des besoins généralement éprouvés, et non d'une détermination immuable et écrite, qui peut dénaturer le christianisme autant qu'elle gêne son influence sur les esprits et sur les cœurs. L'essentiel est moins de conserver certaines opinions spéculatives, qui s'allient toujours plus ou moins bien avec la mort de l'âme, que de mettre le christianisme en contact avec l'âme elle-même, de lui conserver son influence sur elle et de la vivifier par lui. Une assemblée qui ne reconnaîtra pour règle que l'Évangile, remplira passablement bien cette condition. L'erreur n'aura pour elle rien de sacré; elle n'aura nul intérêt à se ca-

brer contre les progrès de l'exégèse et de la philosophie. Dans l'ordre naturel des choses, l'opinion de la majorité de ses membres représentera l'opinion la plus conforme aux lumières du temps et par conséquent la plus commune. Et ce qu'elle ordonnera sera ce qui est généralement désiré, par conséquent généralement utile Ce qu'elle défendra sera ce qui causerait du scandale, nuirait au succès de la religion, à l'honneur du christianisme et à l'édification de l'église Mais, comme elle ne prétendra point à chaque fois déterminer la vérité d'une manière absolue, comme elle se servira plutôt du motif d'*expédience* que du motif *d'hérésie* ; elle ne sera point liée pour l'avenir, et pourra permettre ce qu'elle avait défendu ou défendre ce qu'elle avait permis, suivant les besoins du temps, la plus parfaite intelligence de l'Ecriture, ou les progrès naturels de la raison. Un exemple éclaircira ma pensée. Dans un temps, l'église réformée de France crut expédient d'enseigner dans toute sa rigueur la doctrine de l'élection et de la réprobation absolues. On croyait alors généralement que c'était là la seule bonne philosophie comme la seule bonne exégèse. Aujourd'hui, j'en suis persuadé, la presque totalité des pasteurs de France penserait autrement; et, si elle n'était liée par aucun règlement antérieur, elle cesserait d'insister sur cet article, je crois, au grand avantage de la paix de l'église et de la véritable piété.

[redacted]

On me dira peut-être que l'église réformée de France, avec sa constitution synodale, s'était pourtant donné une règle perpétuelle et immuable d'enseignement et de croyance. Je répondrai qu'elle y fut poussée par les clameurs de ses ennemis, qui lui rendirent un très-mauvais service. Je répondrai qu'elle aurait très-bien pu s'en passer, puisqu'elle s'en était passée pendant plus de trente ans, sans nuire à sa prospérité, sans ralentir ses conquêtes; et surtout puisque, depuis un grand nombre d'années, la confession de foi de la Rochelle est tellement tombée en désuétude, qu'à peine en connaît-on la teneur. Je répondrai, enfin, qu'aussi long-temps qu'on a pu la maintenir en vigueur, l'église réformée a été déchirée par des tiraillemens douloureux, d'interminables disputes, où l'on chercherait en vain la vraie charité chrétienne, qui vaut encore mieux que la science; tandis que la paix a régné, depuis qu'on n'en parle plus et qu'on a cessé de s'en faire une arme. Je le répète donc, le gouvernement synodal peut se passer de ce dangereux secours. C'est, à mes yeux, l'un de ses plus grands mérites.

Dans ses rapports avec l'autorité civile, le gouvernement synodal présente aussi de grands avantages. S'il ne reçoit rien du gouvernement civil, pas même la protection, comme il est arrivé à l'église de France pendant plus d'un siècle, il marche fort bien par lui-même et possède toute la force nécessaire pour maintenir la discipline, l'enseignement

et les bonnes mœurs. Il ne règne que par l'empire de la persuasion, que par la force d'une organisation sage, que par son respect pour l'opinion générale. La liberté de conscience est complète, et pourtant l'établissement religieux exerce une action puissante. S'il reçoit du gouvernement une protection légale et des secours réels, ainsi que cela arrive dans plusieurs pays, et notamment dans le nôtre, alors le gouvernement civil a le droit de confirmation, qui résulte évidemment du payement d'un salaire. Les pasteurs dépendent de lui sous le rapport administratif, et rentrent absolument dans la classe des simples citoyens dans tous leurs rapports avec les lois. Mais l'existence des assemblées qui sont exclusivement chargées de faire observer la discipline, de veiller sur le moral, sur la doctrine, sur la fidélité des pasteurs, d'entendre les plaintes des églises contre leurs pasteurs, ou des pasteurs contre leurs églises, d'admonester les pasteurs ou les consistoires locaux, de suspendre ou de dégrader les pasteurs ou les anciens qui seraient une occasion de scandale, l'existence de ses assemblées, dis-je, est un puissant contre-poids, qui permet au gouvernement civil de rester dans ses limites naturelles, sans danger pour la religion et pour l'ordre public; qui rend indifférente, pour la prospérité de l'établissement religieux et pour la tranquillité de ses membres, la religion du chef même de l'état ou de ses agens immédiats; qui place chaque pasteur

[redacted]

dans une situation où rien n'est équivoque ; qui détermine visiblement sa responsabilité; qui l'amène, en cas d'infraction, devant des juges compétens ; qui apporte un prompt remède et un remède efficace à la plupart des maux dont la religion peut être affligée ; qui laisse aux pasteurs et aux fidelles toute l'indépendance religieuse, possible dans une église alliée avec le gouvernement civil, à ce gouvernement toute l'action qui lui est nécessaire, et pour le moins toute celle qu'il peut convenablement exercer. Et cela, avec plus d'ensemble, de promptitude et d'harmonie.

§. III.

Du gouvernement individuel, ou du système des indépendans et des congrégationalistes.

Cette forme n'a été tentée que depuis moins de deux siècles, quoique l'on ne puisse pas assurer si, depuis la mort des apôtres jusqu'au concile de Nicée, l'église chrétienne n'a pas eu précisément cette forme de gouvernement.

Dans ce système, chaque église individuelle constitue un tout indépendant, qui choisit ses pasteurs, s'entretient par ses propres ressources, et se gouverne par ses propres lois.

De tous les systèmes, c'est assurément celui qui s'allie le mieux avec la liberté réelle et illimitée

des consciences. Chacun choisit la congrégation à laquelle il veut s'adjoindre, le culte qui répond le mieux aux besoins de son esprit et de son cœur. Il s'y rattache ; il y fait élever ses enfans, qui seront libres, comme lui, de choisir une autre congrégation et un autre culte, quand ceux-là ne répondront plus à leurs idées sur le christianisme et aux besoins de leur cœur.

Ce système met toujours en harmonie la profession et la croyance. Aucune gêne n'est imposée à l'instruction; aucun motif, aucune tentation n'excite à déguiser ses opinions véritables par une profession contraire. Ainsi se trouve prévenu l'un des vices les plus odieux qui puissent dégrader le cœur de l'homme, l'hypocrisie, qui trafique des choses saintes, et auprès de laquelle ne peuvent se trouver ni honneur, ni piété, ni vertu.

Il faut le dire, tous les autres systèmes fournissent, du plus au moins, des tentations de ce genre.

Dans les pays où ce système a pris de la consistance, la liberté religieuse est devenue un besoin impérieux. Chacun a recherché son semblable, et des congrégations nombreuses se sont formées, divisées par une multitude de nuances, mais se supportant les unes les autres avec charité. On n'a plus été fâché de voir ses frères jouir d'un droit que l'on réclamait pour soi-même et dont on jouissait comme eux. Dès qu'un certain nombre de

[redacted]

chrétiens ont eu les mêmes opinions et les mêmes besoins religieux ; dès qu'ils ont pu soutenir un pasteur pensant comme eux, ils ont établi un culte, appelé ce pasteur, et servi Dieu dans toute la franchise de leur âme. Il a paru que ce système, dont on pouvait craindre beaucoup de danger, s'est montré singulièrement favorable au développement de la piété et à la propagation du christianisme. Il a des inconvéniens sans doute, mais la liberté de la conscience, la sincérité de l'âme sont un principe de force morale et de vertu, qui compenserait des désavantages bien plus grands encore.

Si la liberté est une source de vie ; si rien ne dénature et ne glace les opinions religieuses comme la gêne qu'on leur impose ; si partout l'oppression sacerdotale a promptement amené la mort de la vraie religion, dont une superstition avilissante a bien vite usurpé la place, le système des indépendans est bon dans son principe, parce qu'il doit créer une vie religieuse très-active, et prévenir ainsi, d'un côté, l'abandon et l'indifférence, de l'autre, l'ignorance et la superstition, qui sont en général la triste conséquence de la gêne et de l'esclavage. Chacun ayant embrassé la religion de son choix et ne l'ayant embrassée que parce qu'elle est de son choix, s'y attache, la soutient avec zèle parce qu'elle est dans son cœur, l'étudie parce qu'il l'aime, et la suit parce qu'il y a

placé ses plus chères espérances. Une religion que l'on ne croit qu'à demi et parce que l'on y est né, se néglige plus facilement que celle qu'on a choisie. On ne peut pas la défendre avec fermeté, parce que le plus souvent on n'y croit pas dans toutes ses parties. On ne peut pas en défendre une autre, parce qu'on y croit encore moins. On laisse donc ce soin à ceux qui le font par état. On se tient soigneusement en dehors de la religion; faut-il s'étonner que la religion finisse par être elle-même en dehors de nous?

Si la religion est étudiée, si le christianisme est médité, si la Bible est lue, par un effet de cette disposition naturelle, qui résulte de la liberté du choix et de l'examen, c'en est assez. Il y a dans la religion, il y a dans le christianisme, il y a dans la Bible de quoi soutenir, ranimer sans cesse et étendre, par une réaction mutuelle, cette vie religieuse, qui les avait fait rechercher, et sans laquelle la religion n'est qu'un vain mot.

A ces effets non équivoques de la liberté de conscience et de la religion chrétienne, se joignent les effets non moins manifestes de l'émulation entre les sectes rivales. Le zèle de chaque congrégation est ranimé sans cesse par le zèle des congrégations voisines. On veut se conserver; on veut s'étendre; on veut répandre des opinions auxquelles on attache un haut prix; et de ces efforts réciproques résulte une vie générale, qui chasse l'indifférence,

[redacted]

ranime la chaleur de l'âme, soutient son courage et sa vertu, et ne produit que des effets bienfaisans, tant qu'elle ne parvient pas à étouffer la charité par la jalousie.

L'on sent que cette forme de gouvernement peut très-bien s'approprier aux progrès de la raison humaine, de la philosophie religieuse et de l'interprétation de nos livres saints. Rien n'y étant fixe que ces livres eux-mêmes, rien ne s'oppose à l'adoption des vérités nouvelles découvertes par le temps, à l'abandon des préjugés dont le temps et la réflexion ont fait justice. Les intérêts, les choses établies, les vieilles habitudes n'enrayent point la marche des idées ; et si cette disposition peut ouvrir la porte à des erreurs nouvelles, il faut toujours convenir qu'elle laisse à la vérité les chances les plus nombreuses et doit assurer un jour son triomphe final. La vérité, recherchée sans passion, exposée sans gêne, admise sans danger personnel, est sur son véritable terrain. C'est là qu'elle peut défier l'erreur, et que ses amis peuvent nourrir l'espérance de la voir remporter enfin une éclatante victoire.

Je sais que la rivalité d'une secte à l'autre donne trop d'importance à certains points en litige, pour que les esprits arrivent toujours à cette hauteur de vues, sans laquelle les discussions théologiques sont toujours étroites et souvent peu charitables. Cela s'est vu en beaucoup d'occasions. Mais, après tout, la

vérité n'est point étouffée, comme il arrive souvent dans les grandes églises fortement constituées. Elle finit ordinairement par se faire jour dans quelqu'une des sectes rivales.

Et quand, dans un pays, cette forme de gouvernement religieux devient vraiment populaire, si les chefs des sectes existantes s'obstinaient à s'en tenir à des opinions et à des pratiques dont le peuple ne veut plus, l'affaire serait toute simple. Ces sectes seraient abandonnées; et de leurs ruines en naîtraient d'autres qui répondraient aux vrais besoins du temps; car elles seraient composées de ceux qui les éprouvent avec le plus de force et de profondeur.

Dans ce genre de gouvernement, l'autorité se trouve, non dans le pasteur, mais dans la masse de l'église. C'est la congrégation qui s'est formée pour avoir un culte et des instructions à son gré; c'est la congrégation qui choisit l'homme auquel elle confie sa propre édification; c'est la congrégation qui lui donne sa mission; c'est la congrégation qui le paye; c'est la congrégation qui peut le suspendre: c'est donc la congrégation qui gouverne au spirituel comme au physique, pour le fonds comme pour la forme. Cela résulte évidemment de l'origine et de la nature de ce gouvernement. Voilà ce qui le distingue de tout autre. Voilà la source des avantages qu'il possède, de la vie qu'il répand, de la vigueur de son administration, de la sé-

[redacted]

vérité de sa discipline, et de l'inflexibilité de ses déterminations. Il est fort et jaloux, comme tous les gouvernemens populaires.

Et voilà ce qui ne peut manquer d'entraîner aussi des inconvéniens particuliers et graves peut-être. Je n'ai pas vu jouer d'assez près cette forme de gouvernement, pour être en état de les décrire. Cette dépendance du pasteur me paraît toujours être un mal réel. Elle le tient dans une crainte continuelle et peut-être avilissante. Et si cette surveillance infatigable d'une congrégation, dont chaque membre se croit en droit de le censurer, le tient toujours en haleine, elle doit promptement user son activité, flétrir la fraicheur de son zèle, et priver son âme de son ressort. Pour qu'il en fût autrement, il faudrait presque qu'il fût non seulement partisan, mais fanatique de sa secte. Cependant il ne faut pas oublier que le pasteur ne s'est rendu dans cette congrégation que par son choix, qu'il n'y reste que par son choix, et aussi long-temps que l'enseignement exigé de lui est conforme à sa conscience. S'il en est autrement, il se retire, et cherche des hommes avec lesquels il puisse être en harmonie.

Je ne dois point taire deux dangers d'une autre nature, que l'on peut raisonnablement redouter dans un tel gouvernement et que l'expérience a prouvé ne lui être pas toujours étrangers. Le premier est une certaine confusion dans les idées, produite

par la multitude d'opinions diverses, qui sont professées dans le même lieu, et par la facilité même de changer à volonté sa profession et son culte. On pourrait craindre de là du vague, et, par suite, de l'indifférence. L'expérience semble avoir prouvé que ce danger n'est point immédiat ou se trouve balancé par d'autres forces. L'indifférence s'est toujours montrée plus prompte et plus générale dans les églises les plus largement organisées.

L'autre danger vient de l'exaltation, et me paraît je l'avoue, beaucoup plus réel et plus prochain. Par cette liberté sans bornes, quand elle est accompagnée d'un sentiment de rivalité, les têtes s'échauffent, et un fanatique, qui aura de l'éloquence, pourra se former, sans obstacles, une congrégation aussi fanatique que lui. La secte des *Jumpers*, dans le pays de Galles, celle de Johanna Southcott, à Londres, celle des *Shakers* en Amérique en sont un exemple. Je ne ferai là-dessus que deux observations Ce fanatisme vient de la vie. Il ne ressemble en rien aux superstitions à la fois immorales et puériles, qui dérivent de l'ignorance et de l'oppression et qui produisent la mort de l'âme. Il est donc beaucoup moins à craindre. En second lieu, il est de nature à être corrigé promptement par l'effet de cette liberté même à laquelle il doit son existence.

Celui qui voudra considérer cette forme de gouvernement ecclésiastique dans ses rapports avec le

[redacted]

gouvernement civil, manquera d'expérience pour diriger son opinion. Partout où cette forme a existé jusqu'à ce jour, elle a été complètement indépendante de l'autorité administrative. Telle elle s'est montrée jusqu'à Constantin, s'il est vrai que, dans l'origine, les églises chrétiennes fussent indépendantes les unes des autres et possédassent le droit de choisir leurs conducteurs. Telle elle se montre encore en Angleterre et en Amérique. Cette manière d'être simplifie de beaucoup le mécanisme, et supprime un grand nombre de difficultés. Il suffit que le zèle religieux se conserve avec assez d'énergie pour assurer le traitement des pasteurs et l'entretien du culte. Chaque église étant isolée, le gouvernement n'a point d'inquiétude à concevoir. Il peut se contenter d'une surveillance générale et de simple police. En suivant fermement cette ligne, il est assuré de conserver la paix; et, s'il n'embrasse pas la défense d'une forme de culte aux dépens des autres, il est parfaitement tranquille lui-même. L'Amérique en est un exemple sans réplique. Si l'Angleterre n'offre pas à beaucoup près le même calme, c'est à cause des tiraillemens occasionés par une secte privilégiée, qui ne peut voir la prospérité des autres sans une extrême jalousie.

A défaut de l'expérience qui n'existe pas, on peut invoquer le raisonnement. Je dirai donc sans détour que la forme individuelle du gouvernement

ecclésiastique ne peut point, sans des inconvéniens graves, être mise sous une dépendance plus ou moins immédiate du gouvernement civil. La grande raison en est que chaque congrégation étant isolée, l'action du gouvernement n'a plus de contre-poids. Il n'est plus d'intermédiaire entre le gouvernement et les pasteurs. Dès lors, par la force des choses, le spirituel tout entier passe entre les mains de l'autorité civile, c'est-à-dire, d'une autorité sans compétence pour le fonds des idées religieuses; d'une autorité qui, le plus souvent, professe une croyance opposée, et ne possède aucune des qualités requises pour juger et pour prononcer sur ces matières délicates.

Résumons-nous, avant d'abandonner un sujet aussi important.

Le gouvernement ecclésiastique se présente en général sous deux formes principales, l'une que j'appelerai hiérarchique, l'autre populaire. La première se présente toutes les fois que l'autorité religieuse réside dans un corps à part, qui se recrute lui-même par son propre choix; l'autre, lorsque les membres qui composent le gouvernement ecclésiastique sont choisis par le peuple et payés par lui. A la première classe appartiennent le gouvernement de l'église romaine, celui de l'église anglicane et, jusqu'à un certain point, celui de l'église luthérienne; à la seconde classe appartiennent

[redacted]

le gouvernement de l'église réformée, celui des églises dissidentes d'Angleterre, et celui de toutes les églises protestantes de l'Amérique du Nord. Les églises où la direction suprême et la nomination aux places résident dans le gouvernement civil, sont une sorte d'anomalie, qui n'est point dans la nature des choses, et qui ne doit pas faire un genre à part. Ce n'est point un gouvernement ecclésiastique ; ce n'est point un gouvernement civil : c'est une corruption et un abus de l'un et de l'autre.

Si l'on compare ces deux formes de gouvernement, sous le rapport des progrès du genre humain dans la vérité chrétienne, l'on trouvera que le trait caractéristique de la forme hiérarchique est d'être éminemment propre à maintenir, pendant des générations, l'enseignement d'un système donné ; le trait caractéristique de la forme populaire est au contraire d'être peu propre à remplir ce but, mais de tendre éminemment à corriger les erreurs, à faire avancer le genre humain dans la route de la vérité. Dans l'une, le gouvernement réside chez un corps qui se recrute lui-même, et où, par conséquent, les principes, les opinions et les dogmes tendent à la fixité ; chez un corps, qui est hors du peuple, qui cherche à dominer le peuple, et qui ne veut point être dominé par lui ; chez un corps qui, par conséquent, conservera ses dogmes, son enseignement, ses pratiques, alors même que le peuple cessera de vouloir le suivre, parce que les erreurs

de cette doctrine seront devenues évidentes pour tous les yeux. Or, comme je pense qu'après le temps des apôtres, un homme impartial ne trouvera pas, dans toute l'histoire de l'église chrétienne, une seule époque, dont il puisse dire, la main sur la conscience, qu'il voudrait en voir les opinions, les dogmes, les usages et les mœurs perpétués à jamais sans aucun changement, je ne pense pas non plus que cette forme doive être préférée, quand il est question, non pas de conserver quelques croyances particulières, mais d'assurer les progrès du genre humain dans la connaissance de la vérité.

Il est évident que l'autre forme de gouvernement, étant sans cesse en contact avec le peuple, n'a point ces inconvéniens. Elle laisse toujours une porte ouverte à la vérité. Quand une erreur est partout reconnue, il est à peu près impossible qu'elle s'y maintienne long-temps, et si elle n'est pas formellement rejetée, elle l'est virtuellement. Si une vérité, si un principe sortent lumineux d'une discussion importante, le peuple pensant et réfléchi en est bientôt imbu, et le corps enseignant, constitué par lui, ne tarde pas à l'admettre lui-même. En un mot, ceux qui nous auront bien saisi verront sans peine que, sous ce rapport, nous ne pouvons nous empêcher de donner la préférence au gouvernement populaire.

Nous ne pouvons nous empêcher de la lui donner aussi sous le rapport du développement de la vie

[redacted]

religieuse et de la piété, et cela, ne fût-ce que par cette seule considération : le gouvernement hiérar-rarchique tend à l'immobilité, principe de mort, c'est-à-dire, pour le moins de froideur et d'indifférence, si ce n'est de dégoût et de mépris ; le gouvernement populaire tend au mouvement, et par conséquent à la vie. Il s'adapte aux besoins du temps ; il donne au peuple la nourriture qu'il lui faut aujourd'hui, et non celle qu'il lui fallait il y a mille ans. S'il est exposé à tomber à cet égard dans quelques méprises, l'était-on moins il y a mille ans ? Du moins l'expérience est là pour l'éclairer, et il ne dépend que de lui d'en écouter les salutaires conseils. N'est-ce pas dans les pays où régnait sans contestation la fixité hiérarchique, c'est-à-dire, dans les pays où l'on s'obstinait à présenter le christianisme comme on le présentait il y a des siècles, qu'on a vu naître le plus insurmontable dégoût pour le christianisme et pour la piété ? N'est-ce pas dans les pays où l'autre forme de gouvernement était adoptée, qu'il fallut aller chercher un christianisme plus vivant, plus raisonnable et plus pur, pour en faire la religion des peuples modernes ? Ces faits, que l'impartialité ne saurait nier, me paraissent suffisans, pour justifier la préférence que je donne au gouvernement populaire, non seulement dans l'intérêt de la vérité, mais encore dans celui non moins cher du développement et des progrès de la vie religieuse et de la piété.

CHAPITRE VI.

L'ÉGLISE RÉFORMÉE DE FRANCE.

Mais c'est assez nous arrêter à ces considérations générales sur le protestantisme. Nous l'avons cru nécessaire, non seulement pour les choses même que nous venons de dire, auxquelles, nous l'avouons, il nous est impossible de ne pas ajouter un vif intérêt; mais encore, pour faciliter l'intelligence de celles que nous avons à dire sur l'église réformée de France en particulier. Maintenant nous allons nous occuper de cette église, chere à notre cœur et par ce que nous avons fait pour elle et par ce que nous attendons d'elle. Et si nous nous permettons encore d'aborder quelques objets qui ne sont pas elle, ce sera parce qu'ils la touchent, la modifient ou la menacent.

La situation actuelle de l'église réformée de France a quelque chose d'extraordinaire et peut-être unique dans les annales du christianisme. Cette église n'est plus ce qu'elle a été. Elle est ce qu'elle ne doit pas être; elle n'est point encore ce qu'elle doit être un jour. Son état légal n'est qu'une fiction. Son état réel fourmille d'imperfections et de lacunes. Elle est dans une position gênante et équivoque, dont

[redacted]

elle doit tâcher de tirer le meilleur parti, mais dont elle ne saurait assez tôt sortir.

Nous destinons les sept chapitres qui suivent à considérer l'église réformée de France dans son origine, dans son organisation actuelle, sous la loi du 18 germinal an X et sous la Charte. Les autres seront consacrés à développer d'autres vues, à envisager le protestantisme sous d'autres rapports. Ceux-ci, comme on le voit, s'attachent à l'église réformée de France considérée comme corps social, ayant son organisation, son existence extérieure et ses lois.

Cette partie de notre travail est la plus difficile peut-être de celles que nous avons à parcourir. Elle l'est d'autant plus que le sujet qu'elle embrasse n'a point encore été traité dans toute son étendue. Nous avons à nous frayer une route, et nous devons craindre de voir nos opinions rejetées par des hommes, dont nous admirons les talens et dont nous vénérons la droiture. Aussi, est-ce avec une extrême défiance de nous-même, que nous allons les exposer. Nous croirons n'avoir pas pris une peine inutile, si nous réussissons à appeler l'attention des hommes éclairés, sur un objet pour lequel nous ne saurions avoir trop de zèle et trop de vigilance.

Peu de protestans réfléchis en France sont à se dire encore que ce qui existe, dans la situation extérieure et dans le gouvernement de leur culte, n'est point ce qui devrait exister. Mais bien peu, sans doute, ont poussé leurs réflexions assez loin pour

arrêter définitivement leurs idées sur ce qu'il faudrait atteindre. Nos remarques pourront les diriger dans cette recherche, et si nous ne parvenons pas à leur faire partager nos opinions, ce à quoi nous n'osons aspirer, nous leur aurons fait sentir du moins où gît la difficulté, et fourni quelques moyens pour parvenir à la résoudre.

[redacted]

CHAPITRE VII.

L'ÉGLISE RÉFORMÉE DE FRANCE, A SON ORIGINE.

Jetons d'abord un coup d'œil sur ce que fut, à son origine, l'église réformée de France.

Sous le rapport des croyances, elle n'eut pas un sort différent des autres églises protestantes de l'Europe, immédiatement après la réformation. Elle partit des mêmes besoins ; eut à lutter contre les mêmes obstacles ; fut en butte aux mêmes reproches ; voulut y répondre par les mêmes moyens, et partagea les mêmes erreurs. La réforme fut en France pleine de chaleur et de vie. Opérée à travers mille obstacles, elle ne pouvait partir que de la foi, elle ne pouvait que la faire naître. Il y eut donc un grand entraînement vers les dogmes les plus puissans, les plus propres à agir fortement sur l'imagination et la volonté. Comme toutes les autres sectes ses contemporaines et presque ses rivales, l'église réformée de France se constitua de très-bonne heure d'une manière dogmatique. On lui demandait raison de sa foi ; elle se crut obligée de la rendre. Et cette foi se trouva la plus rigoureuse et la plus pleine qu'aient exprimée les confessions authentiques données en vingt

lieux différens, dans un demi-siècle, par les diverses congrégations de chrétiens réformés.

Mais ce qui, plus qu'autre chose, contribua puissamment à donner aux églises réformées de France une constitution dogmatique très-forte, et très-hâtive, ce furent les hommes qui se trouvèrent à leur tête, et l'état des pays qui leur donnaient le ton.

Calvin, Genève et la persécution : voilà la clef de toute l'église protestante de France au XVI.me siècle.

Ame brûlante, jointe à un entendement subtil; esprit éminemment ordonnateur, qui savait suivre jusqu'au bout le fil d'une argumentation serrée, encore mieux qu'il ne savait embrasser la vérité et l'humanité par le coup d'œil puissant et créateur du génie, Calvin dut s'attacher de bonne heure à mettre une liaison parfaite dans ses idées; et quand son système fut dressé dans son intelligence de manière à le satisfaire lui-même, il dut travailler, avec une ardeur infatigable, à le propager et à le défendre. Si l'on songe que cette vigueur de talent et cette fermeté de caractère, qui feront toujours de Calvin un homme à part dans les annales de la religion, s'appliquèrent à faire valoir le plus spécieux de tous les systèmes que l'esprit humain ait jamais entés sur le christianisme, si spécieux en effet qu'il semble être une des émanations les plus naturelles et les plus inévitables de l'esprit humain, dès ses premiers pas dans la

carrière de la spéculation ; sera-t-on surpris de la prodigieuse influence que Calvin exerça sur la croyance des protestans français, dont il fut pendant long-temps le chef le plus vénéré? Rajeunie par Calvin, popularisée dans ses INSTITUTIONS, ce modèle long-temps sans pareil de l'enseignement religieux, merveilleusement en harmonie avec les circonstances violentes où les protestans se trouvaient placés, la doctrine d'Augustin renforcée trouva de l'écho dans les âmes ; et bientôt elle s'incorpora si bien avec la réforme, qu'abandonner l'église romaine et croire à la prédestination, ce fut tout un. C'était, ce semble le premier usage que l'on pût faire d'une raison dont on venait de reconquérir la liberté. Les Bèze, les Farel, les Viret vinrent fortifier encore la puissance de ce mouvement ; en sorte que, quand la confession de La Rochelle parut, elle fut, non pas le règlement et l'ordonnance, mais l'expression pure et simple, de la croyance des réformés français. Les mots *nous croyons*, par lesquels elle débute, n'étaient pas une vaine formule ; ils étaient littéralement vrais ; ce qui seul établit une différence énorme entre ceux qui proclamèrent cette confession de foi, et ceux qui de nos jours voudraient la faire revivre, sans qu'un seul d'entr'eux peut-être soit en état de dire pour son compte d'un bout à l'autre : *Je crois.*— Tout était lié dans ce système, parce qu'il partait d'une tête éminemment logique, et qu'il n'avait pas eu le temps d'être

disloqué et corrompu par les tiraillemens, les mutilations et les replâtrages des temps postérieurs. Aussi long-temps qu'il conserva son empire, il dut l'exercer dans toute sa plénitude; car les doctrines de Calvin ne sont pas de celles qui règnent sur les âmes à demi.

Mais l'esprit ordonnateur de Calvin ne se borna pas à concevoir un système de doctrine puissant et parfaitement bien lié dans toutes ses parties. Il embrassa du même coup d'œil, et la discipline ecclésiastique qui pouvait féconder sa doctrine, et le gouvernement civil, qui pouvait rendre efficace sa discipline ecclésiastique. C'est à Genève, qu'il conçut et qu'il exécuta ce vaste plan. Il devint l'âme de l'état et de l'église pendant une longue portion de sa vie, et y fit régner une sévérité de mœurs, une rigueur de discipline, dont aujourd'hui nous avons peine à concevoir la constance et l'étendue. De là partirent les inspirations, qui dirigèrent, dans leurs règlemens et dans leur vie sociale, tous les protestans de France. C'étaient, tranchons le mot, celles qui firent les puritains en Angleterre, et les presbytériens en Ecosse. Leurs traces s'y voient encore toutes vivantes, tandis qu'elles ont disparu depuis long-temps en France, et qu'on les cherche en vain à Genève même. — Le calvinisme, tel que l'avait conçu son auteur, fortement modelé sur l'esprit de la constitution juive, tendait à faire des protestans une caste. La sévérité de ses dogmes, déso-

[redacted]

lante et orgueilleuse à la fois, la rigueur de sa discipline, l'inquisition de l'église sur le gouvernement, et de l'un et l'autre sur la vie privée, tendaient à donner à l'âme humaine quelque chose de sombre et de concentré, qui rabaissait le prix de l'individu, et rendait méprisables toutes les douceurs qui embellissent la vie. L'homme était plus puissant et plus fort, parce qu'il faisait sans hésiter l'abandon de lui-même et des autres. Mais il n'en valait pas mieux. A force de s'abaisser, devant la volonté divine, il finissait par se confondre avec elle dans sa pensée. Et le dernier degré d'une humilité, par laquelle l'homme se méprisait et se reniait lui-même, devenait le principe de cet insupportable orgueil, par lequel il osait s'élever jusqu'à faire de lui-même une portion de la divinité. Ainsi, l'orgueil remplaçait la volupté : il est une volupté lui-même ; peut-être la plus énivrante de toutes. Ce caractère sombre, peu favorable au développement de tous les sentimens qui ennoblissent le cœur, l'était encor moins à l'extension progressive et continue de l'esprit humain, dans toute la sphère de son action.

Un système, où tout se tient, où tout part de quelques principes incontestés, où tout est fini et absolu, un tel système rend les hommes absolus eux-mêmes. Il naît dans des temps de force et de vie, car ce n'est que dans des temps semblables qu'il est adopté. Et quand il est adopté, il prête aux hommes une force et une vie nouvelles. Il

concentre toutes leurs pensées ; il les réjouit par sa clarté ; il les rend contens d'eux-mêmes ; ils croient avoir surpris les secrets de Dieu , tant leur affaire est simple. Et quand il anéantit la volonté de l'homme devant les décrets de Dieu , il prête à cette volonté même une force et une tenacité indomptables ; il en fait aux yeux de celui qui l'éprouve la volonté de Dieu même.

Calvin , avec son système bien lié , son infatigable activité , sa vive éloquence , la prodigieuse fécondité de sa tête , et l'exemple de sa vie, exerçait une influence irrésistible sur Genève. Qui peut limiter le pouvoir d'une vigoureuse intelligence , jointe à une indomptable volonté, dans une âme bonne et chaleureuse ? En butte aux piéges des ducs de Savoie , qui de temps en temps agitaient autour d'elle les chaînes dont ils brûlaient de la charger, Genève, non sans raison peut-être, confondait le protestantisme avec la liberté. Elle sentait donc le besoin d'être fortement protestante. Elle l'était avec exaltation. Les dogmes forts et la discipline sévère étaient pour elle un besoin. Peuplée en partie des martyrs du protestantisme en France et en Italie , l'exaltation de ses croyances et de son zèle dut s'en accroître. Indépendante et libre , aux portes de la France agitée et persécutée , elle devint, par la force des choses , le réfuge des savans , le séjor des hommes méditatifs , le centre de ces étud fortes, qui ont besoin de repos ; en un mot,

[redacted]

foyer où les protestans de France allaient puiser la lumière, la chaleur et le courage. Genève ne faisait qu'un avec le protestantisme français pendant le XVI.e siècle et la moitié du XVII.e C'est à la révocation de l'édit de Nantes seulement que le foyer sembla se déplacer pour se transporter en Hollande.

Néanmoins, quoique le vrai foyer des lumières et de l'activité pour le protestantisme en France fût à Genève, il ne faut pas méconnaître l'influence qu'exercèrent sur ses succès l'état intellectuel du pays, et les hommes illustres indigènes qui embrassèrent et qui servirent chaudement sa cause. Au moment où la réformation éclata, la France était dans un état de culture intellectuelle très-brillant. Les longues guerres d'Italie et la cour de Catherine de Médicis avaient fait naître en France le goût de la belle littérature et des arts. L'esprit humain était dans un état de fermentation très-active et suivait, dans toutes ses branches, un mouvement ascendant très-prononcé. La connaissance de l'antiquité était cultivée, avec une persévérance infatigable et une pénétration rares, par des savans dont notre patrie pourra toujours s'honorer à juste titre. La poésie se frayait de nouvelles routes, tandis que Jean Goujon sculptait ses chef-d'œuvres, Montaigne écrivait ses essais, Rabelais, ses piquantes satires, et Calvin, ses institutions. Ce siècle est brillant de savoir et de génie. Il possédait une langue que nous n'avons plus. Et les résultats de ses travaux avaient pour le peu-

ple tout le charme et toute la fraîcheur de la nouveauté. La réforme eut à réclamer sa part dans ce mouvement intellectuel et littéraire. Elle l'excita ; elle en profita Plusieurs des beaux talens de ce siècle, qui en compta tant, lui appartenaient. Calvin lui-même était un écrivain français très-distingué. Il perfectionna la langue, et sut la plier à l'expression des pensées sérieuses et philosophiques. Bèze était Français, par sa naissance et par sa vie entière. Les Etienne furent protestans, et Henri servit cette cause par un des livres les plus piquans que son siècle nous ait laissés. Casaubon, Saumaise, étaient protestans, et beaucoup d'autres savans avec eux. Philippe de Mornay possédait une érudition très-profonde. Jean Goujon montrait assez que le protestantisme n'est pas l'ennemi des beaux-arts, quand il fut tué sur son échafaudage, par les bourreaux de Charles IX. Les protestans étaient donc distingués par le talent et par le savoir, dans cette France, alors distinguée en Europe comme un foyer de savoir, de littérature, et de civilisation.

Les hommes d'une autre trempe, les hommes de tête et de cœur ne manquaient pas non plus à cette cause. Comment auraient-ils manqué dans un tel moment ? Il en serait sorti de dessous terre. Le courage, la fermeté, la hauteur de vues, la capacité politique la plus distinguée, jointe à la plus noble vertu, se rencontrèrent dans plusieurs des grands hommes, que les protestans virent à leur tête dans les cir-

[redacted]

constances critiques où ils se trouvèrent placés. Toute la noblesse française était à peu près protestante ; car cette révolution ne fut pas seulement populaire. Du premier coup , elle avait atteint les sommités. Jeanne d'Albret, grand homme parmi tant de grands hommes, le prince de Condé , Coligni , Chatillon, Castelnau, La Noue , Mornay , Sully , Henri IV , et tant d'autres, voilà des appuis vigoureux, pour une cause déjà si vigoureuse par elle-même. Quand on lit ces noms, peut-on être surpris de l'éclat que jeta le protestantisme au XVI.ᵉ siècle , de l'énergie qu'il déploya, du respect et de la terreur qu'il sut inspirer à ses ennemis , et des plaies profondes que sa dispersion laissa dans la France déchirée ? Une époque aussi pleine de vie et de grandeur doit laisser de longues traces dans le souvenir des nations. Celle-là n'est point oubliée ; et le peuple l'a personnifiée dans la grande figure de Henri IV, qui en fut long-temps le représentant et le héros.

Quand la tourmente politique fut appaisée par la paix que cimenta l'édit de Nantes , cette race de grands hommes parut s'éteindre, avec les circonstances qui les avaient fait naître. La plus grande part de la noblesse déserta une cause, qui décidément n'était plus en faveur à la cour ; mais la littérature religieuse ne fut point abandonnée , et le XVII.ᵉ siècle la vit produire encore , parmi les protestans , les plus nombreux et les plus beaux fruits. Les théologiens français tinrent alors le premier rang , dans

l'Europe protestante. Il n'est pas besoin que je rappelle leurs noms, objet à la fois d'admiration, de vénération et d'amour pour les protestans français.

Mais pour se faire une idée juste de la réforme en France à son origine, il faut voir non seulement ses amis, mais ses ennemis.

La réforme se trouva, dès sa naissance, en présence d'ennemis puissans et passionnés, qui l'attaquèrent, non seulement avec les armes du raisonnement et de l'histoire, mais encore avec l'épée des guerriers et avec le fer des bourreaux. Les mêmes circonstances qui avaient fait naître tant de grands hommes dans son sein, développèrent aussi l'énergie et les talens de ses ennemis. Littérateurs, théologiens, prêtres, moines, hommes d'état, capitaines, grands seigneurs, peuple, partout il se manifesta une puissante réaction des intérêts et des idées contre le protestantisme; et les hommes distingués ne manquèrent pas pour soutenir ce mouvement. Le cardinal du Perron écrivit. Les jésuites et la ligue parurent. Catherine de Médicis et les Guise agirent d'un commun accord contre la cause du protestantisme, jaloux et divisés sur tout le reste. Les protestans sentirent le besoin de se réunir et de se concentrer à leur tour, pour résister à des efforts et à des menées, qui ne tendaient pas à moins qu'à leur extermination totale. Cette circonstance exerça une influence décisive sur toutes leurs institutions; elle donna une grande énergie à

[redacted]

leur discipline et à leur gouvernement intérieur. Non seulement l'église réformée de France eut, dès son origine, ces règlemens puisés dans la raison et dans l'expérience, sans lesquels il est impossible à une réunion d'hommes de subsister comme corps; non seulement elle déploya l'énergie de la force et de la sagesse, pour résister aux causes de destruction qui auraient pu naître dans son propre sein; mais encore elle fut forcée de se donner une existence politique, de se créer une puissance extérieure, pour résister à cette guerre d'extermination, dont elle fut pendant long-temps le déplorable objet. Les hommes ne peuvent pas se voir massacrer avec indifférence pour ce qu'ils regardent comme sacré, et la communauté du danger les réunit promptement dans l'intérêt de leur défense. Le gouvernement religieux de la réforme devint donc très-vite en France une sorte de gouvernement politique et civil, qui eut son administration et ses moyens de résistance. C'était une conséquence forcée de la position violente dans laquelle on l'avait placé. Il ne pouvait durer qu'à ce prix; et ceux qui lui en ont fait un reproche, qui l'ont accusé de tendre sans cesse à former un état dans l'état, se montrent singulièrement injustes. La preuve du contraire a été acquise dès que les protestans ont eu sécurité pour leur culte et pour leurs personnes. Ils n'ont été qu'un corps religieux, dès qu'on leur a permis d'exister et de se montrer comme tels.

De cet état des choses, il résulta d'abord pour le gouvernement intérieur de l'église réformée, une grande énergie et une grande force de cohésion. Attaquée de tous côtés, et avec toutes sortes d'armes, la réforme ne put subsister que par la vigueur de son organisation, et, si je puis ainsi le dire, par la vitalité de tout son être. Il fallait un lien puissant pour unir les réformés entr'eux : la discipline sévère était là pour le fournir. Elle était en quelque sorte l'uniforme, qui les faisait reconnaître, parmi la mêlée, autrement inextricable, de leurs amis et de leurs ennemis. Et par cela même qu'elle était la marque distinctive du parti, elle fut suivie non seulement avec soumission, mais avec passion. On sentait que beaucoup en elle était devoir, et l'on s'y soumettait par un motif de conscience très-puissant sur une âme exaltée ; mais on sentait de plus que tout en elle était force, et l'on y tenait pour soi et pour les autres, comme on tient aux armes, dont la conservation assure le salut et la liberté. Ainsi l'on oubliait ce qu'elle avait de sévère, ou l'on ne s'en souvenait que pour traiter de lâche, d'efféminé, de mondain, celui qui n'avait pas la constance de la suivre jusqu'au bout. Le guerrier, dans le fort de la bataille, sent-il le poids des armes avec lesquelles il se flatte d'écraser ses ennemis ? Il ne le sent que vainqueur, soupirant après le repos, ou vaincu, plongé, par sa défaite, dans le découragement et dans la faiblesse.

[redacted]

Ce qui soutenait encore la sévérité de discipline dans l'église protestante en France, c'était la corruption qui régnait généralement dans l'église romaine, sa rivale. Le peuple en éprouvait un profond dégoût. La réforme dut donc se montrer avec une discipline sévère, qui veillait avec constance sur la pureté des mœurs et qui retranchait du milieu d'elle, sans miséricorde, tous les désordres et tous les scandales. Il fallait pouvoir soutenir, sous ce rapport, l'examen le plus sévère, pour oser appeler Rome « Babylone et la prostituée », comme les controversistes réformés le faisaient à chaque page dans leurs écrits.

Toutes les sectes en minorité se distinguent en général par une grande rigueur de discipline et de mœurs. C'est le relâchement des religions dominantes qui les fait naître et les fortifie. Leur moyen d'attaque le plus puissant, c'est la rigidité, la pureté. Rien ne popularise ceux qui se mêlent d'un mouvement religieux, comme une vie austère et pure. Les réformés ne manquèrent pas à cette exigence de leur position. Non seulement ils adoptèrent des mœurs austères par un besoin de leur âme exaltée et comme une conséquence de leur sombre dogmatisme; mais ils en firent en quelque sorte une discipline militaire, qui leur fournit contre leurs rivaux les armes les plus redoutables.

Le calvinisme pour doctrine, Genève pour foyer, la persécution pour stimulant, une discipline rigoureuse, et quelques grands hommes, tel est donc le

secret des merveilles qui nous étonnent dans l'église réformée de France dès son origine.

Ne soyons donc point surpris de voir les réformés de France se hâter de clorre, et je dirais presque, de réaliser la réforme, par une confession de foi, une discipline et des règlemens, dont la rigueur nous étonne et nous confond. Il ne pouvait en être autrement. Ces confessions et ces règlemens sévères ne font qu'un avec le siècle et avec les circonstances. Peut-être ont-ils contribué plus qu'autre chose à donner aux réformés cette ardeur, ce courage, ce mépris d'eux-mêmes, auxquels nous devons la conservation du germe sacré, parmi tant de luttes et de tourmentes. Ces documens ont rempli leur destination. Ils ont fait du bien peut-être. En les dressant, les réformés du XVI.e siècle ont dit: *Nous croyons*, et ont scellé cette déclaration de leur sang. Qui le dirait et qui le ferait de nos jours? Cette seule différence est immense. Ces règlemens sont donc excellens, dans leur place et dans leur siècle. Il faut les respecter et les y laisser. Cette place n'est plus la nôtre.

La nature et les formes du gouvernement ecclésiastique adopté par les réformés étaient éminemment propres à maintenir cette discipline et ces mœurs rigides, aussi long-temps que le protestantisme fut pour ses partisans une affaire de cœur, le plus cher et le plus sacré de tous les intérêts

[redacted]

terrestres. Comme ceux qui marchaient à la tête de ce gouvernement étaient nommés par le peuple, on pouvait attendre d'eux non seulement cette rigidité de principes et cette chaleur d'âme, que, dans une telle crise, le peuple devait chercher avant tout dans ses représentans; mais encore cette activité, cette vigilance, cette profondeur, ces ressources, cette vie, en un mot, que l'on trouve, dans les circonstances graves, parmi les chefs de parti. Et comme le gouvernement était populaire, les élémens s'en trouvaient partout, et lui permettaient d'avoir, dans toutes les localités, une existence complète et une action immédiate. Il n'était besoin d'avoir en commun que l'esprit général de l'ensemble, né des circonstances et conservé par elles : tout le reste était local et se suffisait à lui-même. Partout où la réforme gagnait quelques adhérens, s'établissaient des consistoires, qui ne pouvaient manquer de chaleur et de dévouement, puisqu'ils étaient composés d'hommes pour qui la religion et le protestantisme étaient devenus la première affaire de la vie. Ces consistoires prenaient à l'instant les mesures nécessaires pour se conserver et pour s'étendre, et l'intérêt puissant que l'on portait à la doctrine, faisait adopter sans dispute et sans regret la discipline qui en était le gardien. Dès lors, on était uni avec le grand corps des réformés, sans avoir des soumissions à faire ni des ordres à recevoir. La vie ecclésiastique et religieuse se trouvait entière dans chacune des fractions du grand tout.

Cette discipline, toute forte, toute morale qu'elle était, était donc née des circonstances et ne pouvait subsister qu'avec elles. Elle fait de l'église un seul corps, dont les membres réagissent sans cesse les uns sur les autres, et ne s'arrêtent pas même, dans cette action mutuelle, devant le seuil du toit domestique. Elle règle à la fois les croyances les plus intimes de l'âme et les actions les plus individuelles de la vie. Elle intervient partout. Elle devait s'affaiblir et s'éteindre à mesure que l'esprit d'individualité et le goût pour la vie privée prenaient de nouvelles forces. Dès long-temps elle n'existe plus.

A tant de principes de vie, dans l'église réformée, se joignait, comme couronnement, une indépendance complète du gouvernement civil. Celui-ci s'étant comporté dès l'origine comme ennemi, n'eut aucune influence à exercer sur l'intérieur de l'église, et l'église dut se constituer, sans établir avec lui d'autres rapports que ceux d'un obstacle extérieur, contre lequel on est en garde, et dont on cherche à restreindre, autant qu'on peut, les inconvéniens et l'étendue. On n'existait point avec lui et par lui, mais sans lui et souvent contre lui; on marchait donc d'une manière indépendante et libre, et l'on n'avait à considérer, dans les mesures à prendre, que l'intérêt de la religion, celui du protestantisme et de sa propre conservation. On était réduit à ses propres ressources, mais on en dispoposait pleinement et sans rendre compte.

L'édit de Nantes, en donnant aux protestans une existence légale, changea fort peu de choses à leur position sous ce rapport. Des commissaires du roi parurent dans les grandes assemblées; mais leur présence ne fut jamais qu'une mesure de police, dont les troubles précédens semblaient avoir suffisamment démontré la nécessité. Elle n'avait pour but que la paix extérieure. Dans leur administration interne, dans tout ce qui ne regardait qu'eux, les protestans étaient libres comme l'air. Leur gouvernement ecclésiastique était complet et définitif en lui-même. Il possédait, dans son propre sein, tous les ressorts nécessaires à son action et à la conservation de son existence. Tous ses établissemens, tous ses employés étaient salariés par lui. Il n'avait à rendre compte à aucun corps étranger de ses défenses ni de ses choix. A côté de l'obéissance civile la plus respectueuse, se trouvait donc la liberté religieuse la plus complète. L'église protestante avait le champ libre, pour se gouverner à son gré. Toutes ces ressources pouvaient tourner sans obstacle à l'augmentation de ses lumières, au développement de la piété.

Le gouvernement de l'église réformée, disposé tout entier d'après le système représentatif, était composé d'assemblées subordonnées les unes aux autres, et qui toutes étaient formées par voie d'élection. Les consistoires ressortaient aux colloques, les colloques aux synodes provinciaux, et les sy-

nodes provinciaux au synode national. Les plus bas degrés de cette hiérarchie étaient en contact immédiat avec le peuple. Les consistoires étaient formés de pasteurs et d'anciens, nommés par lui, ou du moins placés avec son consentement publiquement exprimé. Les colloques étaient formés de députés des consistoires ; les synodes provinciaux de députés des colloques ; et ainsi de suite. Dans un temps où la religion était la plus grande affaire, où l'on se trouvait sans cesse en présence d'un ennemi puissant et jaloux, un tel gouvernement avait une grande vigueur. La discipline était sévèrement maintenue, parce qu'elle était un moyen d'union et de défense. La surveillance était mutuelle, et les mesures efficaces et rapides, parce qu'elles étaient à l'instant exécutoires : on ne les prenait jamais qu'en vue des besoins de l'église, et non en vue de quelque chose d'extérieur et d'étranger.

Dans un tel gouvernement, les pasteurs exerçaient naturellement une puissante influence. Si, dans les consistoires, la force des choses les plaçait nécessairement dans une minorité numérique, la juste considération dont ils jouissaient rendait leurs avis toujours respectables. Dans les assemblées supérieures, leur nombre allait toujours croissant, parce qu'ils faisaient nécessairement partie des plus petites députations : ils finissaient donc par y posséder la majorité numérique, en même

[redacted]

temps qu'ils exerçaient tout l'ascendant de leurs lumières supérieures, et d'un ministère toujours vénéré (D).

La dispersion et les malheurs des églises réformées de France, sans rien changer aux formes de leur gouvernement, lui firent perdre une grande partie de son influence et de sa vigueur. Un grand nombre de consistoires furent réduits à un état de faiblesse qui les rendit insignifians. D'autres furent anéantis par la dispersion totale de leurs membres et des fidèles qui ressortaient d'eux. Les assemblées supérieures devinrent plus rares, et leurs résolutions eurent moins de vigueur, parce qu'elles manquaient d'ensemble. Ceux qui les composaient étaient eux-mêmes glacés par la crainte. Les colloques et les synodes provinciaux se réunirent encore, quoiqu'à des intervalles irréguliers; mais, ne se croyant point une autorité suffisante, ils se contentèrent de marcher sur les anciens erremens. Ils ne purent pas créer une nouvelle vie, et l'ancienne ne pouvait plus aller. L'assemblée centrale, le synode national, auquel seul on attribuait le pouvoir de faire des règlemens et de maintenir la discipline, ne se réunissait plus, parce que son éclat n'était point compatible avec la situation d'une église violemment persécutée. Il en résulta que l'ancienne discipline, faite pour d'autres circonstances, ne put point être mise en harmonie avec les be-

soins du temps ; et comme on sentait l'impossibilité de l'exécuter dans un grand nombre de ses dispositions, on se laissa tomber dans une extrême négligence, même pour l'observation des règlemens encore exécutables. Il dut naître de là une grande diminution dans la force vitale du corps religieux.

Ce qui ne contribua pas médiocrement à hâter l'apparition de ce symptôme fâcheux, ce fut la privation des moyens d'enseignement pour former des ministres de l'Évangile. Les académies célèbres de Saumur, de Sedan, de Montauban, de Nismes, qui avaient donné tant de grands hommes et répandu tant de lumières, n'existaient plus. Les savantes recherches de leurs professeurs, les beaux livres qu'ils avaient publiés pour la défense de leur foi, restaient ensevelis dans quelques bibliothèques, soigneusement dérobés à tous les yeux. A peine si quelques-uns étaient encore en état de les entendre. Ils étaient là, dans une génération affaiblie, comme d'énormes débris d'une grandeur qui n'est plus. La France protestante ne comptait plus de grands hommes, et elle ne possédait plus les moyens de s'en créer de nouveaux. Seulement, une colonie de ses derniers beaux esprits et de ses derniers savans s'était réfugiée en Hollande, où elle avait trouvé l'honneur, le repos et la liberté, et d'où elle travaillait sans relâche au maintien des lumières et de la vie religieuse dans la patrie malheureuse qu'elle n'avait cessé de chérir.

[redacted]

Depuis la révocation de l'édit de Nantes jusqu'à la moitié du siècle passé, le seul foyer vivant du protestantisme en France, était en Hollande. Les protestans français en étaient séparés non seulement par la distance, mais surtout par les soins qu'une inquisition jalouse mettait à leur dérober tous les livres qui pouvaient encore leur apporter de la lumière et de la vie.

On voit sans peine combien la disette de pasteurs, et surtout de pasteurs éclairés, qui fut le résultat de ces tristes circonstances, dut contribuer à relâcher tous les liens ecclésiastiques, et à dissiper le peu de force qui restait encore au gouvernement religieux. Cette disette allait au point que, vers le commencement du XVIII.e siècle, des provinces entières étaient privées de pasteurs; d'autres possédaient seulement des pasteurs sans instruction, que le besoin avait fait élire, et qui, pour toute recommandation, avaient ce zèle indomptable et ce noble courage, qui leur avaient fait braver mille fois la mort. Faut-il s'étonner si, dans de telles circonstances, les protestans se trouvèrent sans défense contre les atteintes du fanatisme, que les horreurs de la persécution tendaient si puissamment à allumer dans leur sein, et contre celles du philosophisme, auxquelles, comme tous les Français, ils furent exposés un demi-siècle plus tard? Pendant cette seconde période de l'existence du protestantisme, tous les

liens extérieurs furent donc affaiblis ou brisés. La persécution ne put atteindre le bien imaginaire auquel elle avait visé ; mais elle réussit sans peine à faire beaucoup de mal, à écraser des forces dont l'action avait toujours été bienfaisante, à dissiper des lumières dont l'humanité pouvait s'honorer. Tous les ressorts furent affaiblis, mais on exista comme corps par le moyen de ce reste de force vitale, qui se trouvait encore dans les débris de l'église dispersée. Mais cette vie n'était qu'une continuation toujours plus faible d'un mouvement dont le principe n'agissait plus (G).

Comment expliquer une si prompte et si complète décadence ? Pourquoi la persécution ne produisit-elle pas ici son effet accoutumé, qui est de prêter des forces nouvelles au parti persécuté, et de préparer son triomphe ? Jamais sans doute persécution ne fut mieux organisée ; jamais elle ne descendit dans de plus minutieux détails ; jamais elle ne déploya plus de force ; jamais elle ne se joua davantage de ce qu'il y a de précieux et de sacré parmi les hommes ; jamais elle ne joignit plus de séductions à plus de cruautés. Et pourtant tout cela ne suffit point encore à expliquer la promptitude et la réussite parfaite de ses effets ; car cette persécution fut d'autant plus fatale, d'autant plus horrible, qu'elle atteignit son but. Il faut quelque chose encore pour la comprendre. Et cette explication se trouve dans les ef-

[redacted]

forts des nations protestantes de l'Europe, pour attirer à elles les malheureux réformés français. Pourquoi n'auraient-ils pas accepté une invitation, faite avec tant de cordialité, et si loyalement accomplie? Qui pouvait les retenir chez eux? Etait-ce l'hypocrisie commandée, la misère, ou les bourreaux? Que serait-il advenu, si l'empire romain, persécutant les chrétiens, n'avait pas couvert le monde civilisé, et si des nations nombreuses et chrétiennes avaient été là pour recevoir à bras ouverts les chrétiens persécutés? Mais, en gémissant de ces excès, dont la France eut tant à souffrir, gardons-nous de croire que les lumières et l'industrie des protestans français aient été perdues pour l'humanité. La Prusse, l'Allemagne, la Hollande et l'Angleterre s'éclairèrent à ce foyer, dont elles avaient attiré dans leurs sein de brillantes étincelles. Les immenses progrès de ces pays dans la religion et dans les arts sont dus en grande partie à leur fusion avec les protestans chassés de la France. Et si, de nos jours encore, notre patrie n'occupe que le second ou troisième rang, dans l'échelle du commerce, de la civilisation et des lumières, c'est assurément à cette fatale circonstance qu'elle le doit presque en entier.

Telle fut l'existence extérieure de l'église réformée dans cette seconde période de sa durée. Quant au fonds de ses principes et de ses doctrines, il s'opéra

chez elle, dès avant la révocation de l'édit de Nantes, des changemens remarquables, dont l'influence fut toujours croissante. Chacun sent aujourd'hui, et les protestans eux-mêmes peuvent l'avouer sans peine, qu'il était tout à fait impossible que le protestantisme fût constant dans ses dogmes consacrés. Il avait bien établi, dès le premier temps de son existence, de la manière la plus solennelle, les principaux points de sa doctrine, dans l'intention de les rendre fixes et durables. Mais, comme il avait joint à ces dogmes le principe de la liberté d'examen et de l'autorité suprême de la Bible, auquel il avait été conduit forcément pour soutenir son droit de se séparer de l'église de Rome, ce principe, en contradiction manifeste avec celui de l'autorité dirimante accordée aux dogmes établis, dut tendre sans cesse à l'affaiblir dans l'esprit des peuples. Une contradiction de cette nature ne peut pas exister dans des institutions sociales, sans produire d'abord une inquiétude vague, sans engendrer tôt ou tard des troubles sérieux, sans faire tomber enfin ces institutions en désuétude, ou les faire remplacer par d'autres. Il arriva donc à l'église réformée, ce qui arriva d'abord à l'église chrétienne primitive, dès qu'elle se fut donné des institutions de cette nature; ce qui est arrivé ensuite à toutes les églises séparées de Rome, qui ont voulu comme jeter en bronze les formes de leur foi dans des symboles ajoutés à l'Evangile. Elle dut

[redacted]

d'abord se résoudre à modifier, plus ou moins souvent, sa croyance établie, par des règlemens authentiques ou par des explications solennelles. C'est ce qu'a fait l'église luthérienne par l'apologie de la confession d'Ausbourg, et par la rédaction plus tardive de la formule de Concorde. C'est ce qu'a fait l'église anglicane dans les règlemens successifs qui furent enfin réunis et coordonnés dans les trente-neuf articles. Les synodes nationaux donnèrent plusieurs explications de cette nature, et leurs décisions, dans quelques cas particuliers, décélèrent en général une tendance à adoucir la rigueur dogmatique de la confession de foi. Et si la confession de foi elle-même n'a pas subi, aussi souvent qu'ailleurs, des modifications légales, il faut l'attribuer, en grande partie, à ce que l'autorité, qui pouvait les faire et les promulguer, a promptement cessé d'exister.— De cette opposition généralement sentie, il devait résulter, en second lieu, une tendance prononcée à laisser de côté les formulaires établis, pour s'en tenir à la raison et à la Bible; car, dans le conflit de ces deux autorités, il ne pouvait monter dans l'esprit de personne de donner tort à la seconde. Nous avons remarqué cette tendance dans toutes les grandes églises nationales, qui s'étaient constituées après la réformation. L'église réformée de France y fut soumise comme toutes les autres. On l'aperçoit en elle d'une manière indubitable, depuis plus de cent cinquante ans, et

l'état de faiblesse, où était tombé le gouvernement de cette église, l'a rendue en quelque sorte forcée. Heureusement ce résultat de la faiblesse est aussi celui auquel devait conduire l'emploi de la plus haute raison.

[redacted]

CHAPITRE VIII.

L'ÉGLISE RÉFORMÉE DE FRANCE SOUS LA LOI DU 18 GERMINAL AN X.

Mais l'ère de l'intolérance ne peut pas durer toujours. C'est une force qui s'use elle-même, quand elle ne parvient pas à user l'état qui l'emploie. Elle se serait éteinte, même en Espagne, si elle n'était parvenue à dégrader et à perdre l'Espagne elle-même.

Après les dragonnades, les conversions à la Louvois, et la guerre désespérée des Cevennes; après les édits non moins odieux de Louis XV, et les exécutions qui en furent la conséquence; après le meurtre de tant de pasteurs, qui suppléaient aux lumières par le plus héroïque courage; après celui des Calas, qui devint le plus célèbre, quoiqu'il ne fût pas le plus révoltant de tous; après la fusillade des assemblées, le rapt des enfans, l'entassement d'une foule de femmes pieuses et simples dans la tour de Constance; après le scandale des mariages annulés et des enfans déshérités; l'esprit du temps descendit enfin des spéculations qui l'avaient occupé, et quelquefois égaré, pour s'étonner de tant d'intolérance et de tant de déraison. Voltaire publia son Traité de la tolérance, et les Français,

comme réveillés d'un songe, ne purent croire aux horreurs qui, tous les jours, se commettaient dans leur sein. Tout n'eut bientôt qu'une opinion, excepté la caste sacerdotale. Vingt-cinq ans furent encore nécessaires pour inonder la France de lumières, sur un sujet déjà si clair, et pour vaincre une résistance, où les hommes impartiaux pouvaient craindre que les intérêts de la terre ne jouassent un plus grand rôle que ceux du ciel. L'édit de novembre 1787 fut donné. Il fut permis aux protestans d'être époux et pères. Cette concession, malgré les limites étroites qui la resserrent, rendra la mémoire du malheureux Louis XVI à jamais précieuse et vénérée pour les protestans français. Ils savent d'où partit le bienfait et d'où vinrent les restrictions.

Quelles qu'eussent été les circonstances qui suivirent l'édit de 1787, il ne pouvait être qu'une mesure de transition. Mais ces circonstances devinrent graves. Elles engloutirent pour un temps et le trône et la religion. Les rêveurs de Rome antique en voulaient surtout au christianisme. Le culte protestant fut proscrit comme l'autre, ses ministres sécularisés et plusieurs mis à mort. Dans les villes où les protestans avaient quelque importance, c'est même sur eux que parut s'appesantir de préférence la hache révolutionnaire. Ils étaient les plus éclairés, les plus modérés et les plus riches. Mais quand les cultes furent restaurés, l'opi-

[redacted]

nion publique avait fait un pas très-sensible, dans ses idées de tolérance, et elle trouvait table rase pour pouvoir les réaliser. Il ne lui suffit plus d'avoir une religion dominante et salariée et les autres simplement souffertes. Elle voulut les placer, quant à leurs droits politiques, sur le pied d'égalité. A ce besoin général du siècle, se joignait l'impulsion forte du moment, pour tout centraliser dans la main vigoureuse du chef, que les Français fatigués avaient accepté. L'église romaine était accoutumée à de gros salaires. On ne pouvait songer à faire la paix avec elle, ni se flatter de la dominer, qu'en lui accordant des traitemens servis par l'état. Dès lors, le même principe fut appliqué aux autres cultes. La loi du 18 germinal an X fut donnée.

Cette loi doit faire époque dans l'histoire. C'est la première application d'un système de tolérance civile, où le gouvernement fait les frais de tous les cultes. Dans d'autres pays, la tolérance civile est complète pour tous les citoyens. Ils peuvent exercer sans obstacle le culte qu'ils ont choisi ; mais le gouvernement n'en salarie qu'un seul ou point du tout. Ici tous les cultes sont libres en principe, et le gouvernement en salarie les ministres, dès que ceux qui les demandent sont assez nombreux pour être en droit de se faire entendre.

L'existence de deux ou plusieurs cultes salariés par l'état n'a rien qui choque la raison. Au con-

[illegible] et la justice l'approuvent. Dès [illegible] sont obligés de fournir une [illegible] pour entretenir un culte, ils ont droit [illegible] leur soit payé. C'est comme si les par[illegible] chaque religion diverse formaient entr'eux [illegible] association pour la soutenir dans toute l'étendue du royaume. Seulement, ici, c'est le gouvernement qui administre l'emploi des fonds et règle la quotité qui sera imposée à chacun. Cette fonction devient pour lui une puissance. Elle le met au centre des affaires les plus secrètes de ceux même qui professent un culte autre que le sien. C'est un moyen d'agir sur eux, dont nous examinerons plus loin la véritable valeur.

Un tel ordre de choses tient toutes les religions en bride. Il les fige en quelque sorte. S'il a des dangers, c'est surtout pour celles dont la vie est dans le mouvement et la liberté. Celles dont le but principal est la fixité, et qui font consister en elle la perfection, doivent moins redouter que les autres un ordre de choses, qui les assure, les protége, et auquel elles doivent peut-être plus qu'elles ne pensent.

A la base de cette loi, et par conséquent à l'entrée de ce chapitre, se présente la grande question de l'alliance ou plutôt du mélange du gouvernement religieux et du gouvernement civil. Examiner cette question sous toutes ses faces détournerait trop long-temps l'attention du but immédiat de ce cha-

pitre, consacré bien plus à l'exposition qu'à la discussion. J'y reviendrai.

Qu'il suffise de consigner ici que la loi du 18 germinal pose en fait cette alliance. Les religions qu'elle reconnaît cessent d'exister par elles-mêmes et pour elles-mêmes. Elles font corps avec le gouvernement; elles deviennent un objet d'administration. Leur marche est réglée par la loi; leur discipline y est consacrée. Un nouvel élément, d'une force inconnue, entre dans leur vie extérieure. Et, pour tout dire, désormais elles ne peuvent durer en paix que par le repos et la fixité. Cet élément introduit dans le protestantisme ne peut manquer d'en modifier beaucoup la nature.

Dans l'esprit de la loi du 18 germinal an X, la religion réformée n'est plus ce qu'elle a été, une église libre, se suffisant à elle-même et se gouvernant sans contrôle. Elle devient une église établie, dans le sens que les Anglais donnent à ce mot. C'est autant qu'une religion d'état, une religion politique. Entre ce qu'elle est aujourd'hui et ce qu'elle fut jadis, il y a toute la différence qui se trouve entre un religion indépendante et libre, et une religion fixée, gouvernée de dehors par des moyens purement administratifs, comme une chose, et non pas comme un sentiment.

La part que le gouvernement s'est faite dans la loi du 18 germinal an X, est assurément la plus grande que jamais gouvernement se soit attribuée dans l'administration d'une religion quelconque.

Quoique elle ait été rédigée dans un temps où les hommes étaient très-portés vers la tolérance, et où l'esprit de secte était considérablement abattu, il y règne un ton de méfiance et une envie de tout centraliser dans ses propres mains, qui caractérisent bien le gouvernement d'alors. Il descend dans les moindres détails; il veut que rien ne se passe, que rien ne se traite, sans sa permission expresse. Il règle d'avance toutes les formes, et quand elles sont réglées, il se réserve encore le droit d'adopter ou de rejeter à son gré, tout ce qui pourra résulter de leur jeu naturel et légal. Il se réserve même celui de suspendre ou d'anéantir ces formes elles-mêmes, quand son intérêt ou son caprice le lui feront désirer.

Examinons de plus près l'étendue de cette influence, sur les formes, sur les personnes, sur les intérêts et sur les doctrines.

Les formes établies par la loi du 18 germinal an X sont en apparence les mêmes que celles par lesquelles se gouvernait l'ancienne église réformée de France. Ce sont des consistoires composés de pasteurs et d'anciens; ce sont des synodes composés des députés de cinq consistoires. Voilà bien les consistoires et les synodes provinciaux de notre ancienne église. Je passe sous silence, comme insignifiante, l'omission des colloques, attendu qu'elle ne change guère l'esprit de l'ensemble. Les nou-

[redacted]

veaux consistoires, embrassant plus d'églises que les anciens, remplacent, jusqu'à un certain point, ces petites assemblées intermédiaires, auxquelles on donnait le nom de colloques. Mais ce que je regarde comme un changement beaucoup plus important, c'est que le gouvernement local des églises est devenu aristocratique, de populaire qu'il était autrefois. Car, suivant notre antique discipline, les anciens pouvaient être pris parmi tout le peuple indistinctement. Aujourd'hui, ils ne peuvent l'être que parmi les notables, c'est-à-dire, le petit nombre. Autrefois ils étaient élus d'abord par le peuple, et, quand le consistoire était une fois constitué, par le consistoire, avec approbation du peuple solennellement consulté. Aujourd'hui, les anciens sont élus pour la première fois par vingt-quatre notables, sans consulter le peuple, et, quand le consistoire est constitué, par le consistoire renforcé de douze notables, toujours sans intervention du peuple. Ainsi l'administration des églises se concentre entre les mains d'un petit nombre, où l'on doit s'attendre à trouver des lumières, car ce sont bien les sommités sociales ; mais où l'on ne trouve pas toujours les sentimens religieux qui conviennent à ces augustes fonctions.

Un autre changement considérable, amené par l'esprit de centralisation et de jalousie, que trahit toute la loi, c'est celui qui regarde la présidence de ces assemblées. Autrefois les pasteurs

étaient entr'eux sur le pied d'égalité. Nul n'avait aucune sorte de primauté sur les autres. Chacun présidait à son tour les assemblées des consistoires. Depuis la loi du 18 germinal an X, les consistoires sont présidés constamment par le plus ancien des pasteurs. C'est lui qui les convoque quand il le juge à propos ; c'est lui qui propose les matières qui doivent y être traitées ; c'est lui qui dirige la marche de la délibération. C'est lui qui fait toutes les démarches ostensibles, que les délibérations peuvent emporter après elles. C'est lui qui correspond avec le gouvernement, qui reçoit le premier les ordres, et qui les transmet au consistoire, s'il ne les fait exécuter de son propre mouvement. C'est lui qui presque toujours rédige les réponses ; qui est, auprès du gouvernement et de tous les corps extérieurs, l'interprète du consistoire. Il exerce a perpétuité l'immense influence que ces fonctions doivent entraîner. Il devient le centre de tout. Il peut faire beaucoup par lui-même soit pour exciter, soit pour arrêter. S'il est, auprès du gouvernement, un intermédiaire commode pour le consistoire, il est, auprès du consistoire et dans son propre sein, un moyen d'action encore plus commode pour le gouvernement. Les pasteurs d'une même église peuvent bien demeurer égaux quant à leur fonctions pastorales; mais ils ne le sont plus, quant à leur importance et à leur autorité ; et le président du consistoire

[redacted]

possède sur les autres un avantage décidé, dont il peut beaucoup étendre les limites et souvent déplorablement abuser. Ce n'est pas encore l'épiscopat; mais c'est justement ce qui l'a fait naître.

Tout le monde connaît la circulaire de M. le baron Cuvier, du 8 février 1828, et l'espèce d'inspection dont elle chargeait le président à l'égard de ses collègues. Les consistoires n'ont eu qu'une voix, pour repousser ce système, que M. Cuvier avait déjà singulièrement adouci par ses explications. La démarche était faite assurément dans les intentions les plus bienveillantes pour nous; et personne n'en a douté. Mais elle ouvrait une voie, dont la tendance et le résultat final étaient manifestes : un changement total dans notre organisation; l'érection d'un petit épiscopat, et la transformation du président du consistoire en une sorte de procureur du roi près le consistoire.

Mais si l'entorse donnée à l'esprit de notre constitution religieuse par cette seule institution, est déjà funeste, elle le devient bien plus encore par la manière dont, pendant quelques années, le gouvernement a toujours affecté de l'entendre. La loi règle quel est le pasteur, qui doit être reconnu président du consistoire. C'est le plus ancien. Mais que veut dire ce mot? Est-ce le plus ancien dans la vie? Est-ce le plus ancien dans le pastorat? Est-ce le plus ancien au service de l'église? Il semble que ce dernier sens est le plus raisonnable. Et c'est

aussi celui qui est le plus généralement adopté. M. de Corbière a même eu l'air une fois de vouloir l'ériger en principe (H). Mais enfin, quel qu'il soit, il faut se hâter de le dire, pour clorre des discussions et terminer un arbitraire, qui ne sont propres qu'à exciter des haines violentes parmi ceux qui doivent donner l'exemple de la paix. Vous avez donné une décision : tant mieux ! Qu'elle soit ce qu'elle voudra, pourvu qu'elle tienne. — Eh ! bien, pas du tout. Six mois après cette décision si bien motivée, il en intervient une autre, dans un cas absolument semblable, qui prononce en sens contraire. Et l'explication que l'on donne d'un procédé aussi bizarre, c'est qu'il faut bien que le ministre puisse mettre à la tête des consistoires qui il lui plaît. Le tout accompagné de menaces brutales bien peu provoquées sans doute par des démarches aussi paisibles que légales. N'est-ce donc pas assez que par la force des circonstances où on le place, le président du consistoire soit violemment tenté de devenir l'homme du gouvernement dans l'assemblée qu'il préside, sans vouloir encore que le gouvernement puisse imposer à cette assemblée l'homme qui lui plaît, gênant ainsi la liberté des suffrages, dans un lieu, où la liberté, c'est tout, jusqu'à l'existence. Et encore, quel avantage réel peut-il lui en revenir ? Sans doute, le nouveau directeur des cultes non catholiques sentira tout le mal que peut faire un pareil ordre de choses, et il

[redacted]

se hâtera d'y mettre un terme, en établissant solidement une règle, dès que l'occasion se présentera de l'établir. Sans doute, il sentira que le gouvernement n'a rien à gagner, dans une confusion qui trouble et les églises, et leurs pasteurs, et lui-même.

J'espère qu'on me rendra la justice de croire que la ferme résolution de dire toute la vérité, sur la situation actuelle du protestantisme en France, a pu seule me déterminer à parler de ces choses, dans la situation délicate où je me trouve placé. Mais devais-je, pouvais-je laisser une telle lacune dans un objet aussi important, parce que moi-même j'avais été la victime de l'arbitraire, si l'on peut appeler ainsi celui que l'on décharge d'une peine pour le rendre au repos et à la sécurité? Mon silence n'aurait-il pas été remarqué tout autant que le seront mes paroles? Sans doute, ceux qui furent intéressés dans cette affaire douloureuse pour l'église, ont assez dormi sur leurs premières émotions, pour ne l'envisager que du côté de l'intérêt et de l'indépendance de l'église protestante. Pour moi, c'est ainsi que je l'ai envisagée dès l'origine. C'est dans ce sens que j'ai cru devoir soutenir la délibération qui m'avait reconnu président à l'unanimité, aussi long-temps que le consistoire le jugea convenable à la conservation des principes et de ses droits. Telle fut et telle est encore mon opinion, et je n'ai pas cru devoir esquiver l'occasion de l'exprimer.

On sent combien toutes ces formes sont favorables à l'influence que le gouvernement peut exercer sur les consistoires. On doit le sentir encore mieux quand on considère que les consistoires sont composés de personnes, dont chacune a obtenu son approbation formelle ou tacite ; car les pasteurs sont confirmés par lui, les listes des notables peuvent lui être communiquées s'il l'exige, et les procès-verbaux d'élection lui sont soumis pour recevoir son approbation. La première organisation d'un consistoire ne peut même s'effectuer qu'en présence d'un de ses agens.

Au-dessus des consistoires, la loi du 18 germinal an X place les synodes, dont le ressort embrasse cinq églises consistoriales, et qui se composent de deux députés de chacune de ces églises ; en tout dix personnes. Le nombre n'est pas grand, et une telle assemblée ne peut se sentir que bien faible, soit qu'elle se place vis-à-vis du gouvernement ou vis-à-vis des églises.

Les précautions prises pour maintenir l'influence du gouvernement dans ces assemblées, vont jusqu'à la minutie. Il faut que les objets qui doivent y être traités lui soient communiqués d'avance. Cette réserve emporterait-elle pour lui le droit d'exclure ceux qui ne lui plairaient point ? L'expérience ne peut point venir à notre aide pour nous instruire, mais il semble qu'on pourrait faire

[redacted]

valoir cette prétention sans sortir de l'analogie. L'assemblée ne peut se tenir qu'en présence d'un député du gouvernement, qui sera là pour empêcher qu'on ne s'écarte en rien de l'ordre déterminé d'avance. On sent assez quelle influence la présence seule d'un tel agent doit exercer sur toutes les délibérations du synode. L'assemblée ne peut durer que six jours; et les délibérations qu'elle a prises ne deviennent exécutoires que lorsque le procès-verbal en a été transmis au gouvernement, a été soumis à son chef, et retourne revêtu de son approbation. Les six jours écoulés, l'assemblée se sépare, sans savoir si ses résolutions seront approuvées ou seront vouées à l'oubli. Dans tous les cas, il ne lui reste aucun moyen d'en assurer l'exécution dans l'esprit où elles ont été conçues. Quoique la loi se taise à cet égard, il est évident que l'exécution regarde le gouvernement seul, car autrement elle ne regarderait personne.

Au-dessus des synodes embrassant cinq consistoires, il n'y a plus rien dans la loi. Point de centre d'union pour fondre en une seule masse tous ces petits corps dispersés, qui n'ont entr'eux aucune communication. Chaque synode, ne voyant que lui-même, peut donc avoir son esprit, ses opinions, son but indépendant des autres. Il peut entrer dans une route différente et la suivre avec constance. En sorte qu'une génération à peine écoulée, rien n'empêche que le ressort de chaque synode

n'ait des maximes de gouvernement, de tolérance et de conduite, des habitudes de discipline, et des principes dogmatiques et moraux, tout à fait différens de ceux qui sont adoptés chez ses voisins. Dès lors, on pourra voir, à la lettre, autant d'églises réformées en France, qu'il y aura de ces synodes provinciaux; et rien n'empêchera qu'un pasteur chassé d'un synode pour ses prédications ou pour sa conduite, ne soit reçu dans l'autre à bras ouverts, comme un apôtre et un martyr de la vérité. Dans l'esprit même de cette loi, et encore plus dans l'esprit qui, jusqu'à ce jour, a dirigé l'église réformée de France, il manque donc là un grand rouage, qui imprime un mouvement uniforme et constant à tous les autres.

Je me trompe pourtant. Ce rouage existe; mais c'est le gouvernement seul qui le constitue. C'est lui seul qui se trouve au centre de tous ces synodes isolés; lui seul qui peut comparer entr'elles leurs délibérations, pour y ramener l'ordre et l'harmonie, en supprimant de chacune ce qui s'écarte trop de l'esprit général de l'ensemble, et en faisant parvenir ses observations sur le reste. Il le peut s'il le veut. Mais, s'il lui plaisait au contraire de nous isoler encore plus; s'il trouvait plus avantageux et plus sûr d'avoir trente ou quarante petites églises qu'une grande, rien ne pourrait l'en empêcher. Dans les délibérations des synodes, il n'aurait qu'à accueillir ce qui diverge et à repousser

[redacted]

ce qui concorde. Ou plutôt, il n'aurait qu'à laisser faire, sans rien corriger, sans rien empêcher. Il n'en faudrait pas davantage, pour que très-peu d'années nous rendissent méconnaissables les uns aux autres à cinq lieues de distance. Toujours est-il vrai que, dans l'esprit de cette loi, les protestans n'ont pas d'autre centre possible, d'autre point de ralliement, qu'un gouvernement, qui les protège, il est vrai, mais qui professe un autre culte, n'entend rien à leurs affaires, et, suivant les cas, peut s'en soucier fort peu.

Il est évident que des formes de cette nature ne peuvent servir qu'à administrer ce qui existe. S'il se présente quelque circonstance, où il faille un nouvel esprit et de nouvelles maximes, elles ne sont plus bonnes qu'à entraver et à diviser. Elles supposent le protestantisme achevé et fixé jusque dans ses moindres détails. Mais la religion est une vie; elle est un mouvement, une activité de l'âme, et quand ce mouvement amène de nouvelles combinaisons, que n'ont prévues ni la discipline, ni la confession de foi, alors chacun de ces corps se trouve dans d'inextricables embarras; car il sent bien qu'il n'a pas le droit de faire des lois pour les autres; et il redoute avec raison de s'en faire pour lui-même, dans la crainte de s'isoler.

Mais la loi contient sur les synodes une clause, qui est en harmonie avec toutes les autres, qui semble toute naturelle et toute simple, et dont l'ef-

fet n'en a pas moins été de rendre tous le reste nul. C'est celle qui porte que les synodes ne pourront s'assembler, si l'on ne rapporte la permission écrite du gouvernement. Or, depuis vingt-cinq ans que la loi est rendue, cette permission n'a jamais été rapportée, et les synodes n'ont jamais pu s'assembler. Tous les systèmes d'administration qui se sont succédés depuis cette époque, systèmes si différens de situation, de plans, d'esprit et de vues, se sont accordés en un seul point peut-être, celui de refuser cette permission. Tantôt ce fut par un pur goût de despotisme ; tantôt ce fut par faiblesse, pour garder le *statu quo*; tantôt ce fut parce qu'on ne voulait pas plaire au clergé catholique, en lui accordant ses assemblées, qu'on n'aurait pu guère lui refuser, après avoir permis les nôtres ; tantôt ce fut parce qu'on ne voulait pas lui déplaire, en donnant à notre organisation un complément nécessaire à sa vitalité. Toujours est-il qu'après des demandes faites dans toutes les formes et par tous les organes, cette permission n'est jamais venue. Ainsi, cet établissement des synodes, qui, tout imparfait qu'il était, pouvait encore être bienfaisant, s'est montré tout à fait illusoire, sans qu'on puisse accuser le gouvernement d'avoir violé la lettre de la loi.

Voilà ce que sont les formes d'administration

[redacted]

religieuse, établies par la loi du 18 germinal an X, et la part d'influence que le gouvernement s'y est faite. Voyons ce que deviennent les personnes sous l'empire de cette loi.

Je n'envisage cette question que par rapport aux pasteurs. Je ne crois pas nécessaire de m'arrêter aux relations que la loi établit entre le gouvernement et les autres membres des consistoires.

Les pasteurs sont appelés par les consistoires. Sur cette vocation acceptée, ils sont confirmés, s'il y a lieu, par le gouvernement. Avant d'entrer en fonction, ils prêtent le serment de fidélité, et promettent de révéler tout ce qu'ils pourraient savoir de contraire à la sûreté de l'état. Dès lors ils sont pasteurs en titre; ils perçoivent leur traitement. Et le gouvernement trouve dans ces formalités une forte garantie qu'il ne s'introduira jamais, dans les fonctions publiques des églises réformées, des hommes qui puissent lui faire ombrage.

Les pasteurs une fois placés, le gouvernement se réserve de prononcer sur toutes les contestations qui pourraient s'élever entr'eux. Ainsi quand ces contestations, quelle qu'en soit la nature, ne peuvent pas se terminer à l'amiable, ou dans le sein des consistoires, le gouvernement intervient; et son avis a force de loi. L'analogie porte à conclure qu'il doit en être de même dans les discussions qui pourraient s'élever entre les pasteurs et leur consistoire.

La partie la plus importante de la loi, sous le rapport des personnes, est celle qui regarde les destitutions. Elle n'en reconnaît qu'une sorte, c'est celle qui est provoquée par le consistoire, d'après des motifs détaillés présentés au gouvernement, qui a le droit de confirmer la destitution, ou de maintenir le pasteur.

Les consistoires sont donc exposés à un double inconvénient par l'exécution de cette loi : ou de se voir refuser un pasteur qui leur serait cher, ou de se voir imposer, pour un temps indéfini, un pasteur dont la présence ne leur a peut-être fait que du mal. Le premier danger est bien moindre que le second ; car il y a bien moins d'inconvénient à remplacer un homme de son choix par un autre homme de son choix, qu'à supporter forcément un homme dont on ne peut rien attendre de bon.

Cependant, en faisant cette remarque, je ne veux point donner à entendre que je croirais utile de placer le droit de destitution, purement et simplement dans les consistoires. Cette disposition me paraîtrait exposée à des inconvéniens non moins graves ; car, dès qu'un pasteur, même plein d'un vrai mérite, aurait cessé d'être agréable, par les progrès de l'âge, ou par la présence d'un rival plus brillant que lui, sa destitution serait bientôt prononcée, et il deviendrait le jouet de mille intrigues secrètes qui empoisonneraient sa vie.

[redacted]

Pour dire ma pensée tout entière, le droit de destitution ou de suspension ne devrait résider ni dans le gouvernement, ni dans le consistoire; mais dans le synode seul. Car lui seul est compétent pour en bien apprécier les motifs; et, par sa position, il est au-dessus des passions locales qui peuvent souvent dominer tout un consistoire. Dans le plus grand nombre des cas, la censure ou la déposition d'un pasteur est une affaire toute religieuse et morale, qui ne peut être convenablement vidée que par un corps ecclésiastique. L'administration n'y est point préparée. J'en dis autant des discussions entre pasteurs, à moins qu'elles n'aient pour objet des intérêts pécuniaires ou des circonscriptions de limites.

La loi ne reconnaît point de destitution opérée par le gouvernement *proprio motu*. La demande doit en être faite par le consistoire. Hors de là, le pasteur est inamovible, et les tribunaux seuls ont le droit de l'arracher de son poste, par des poursuites ou des condamnations judiciaires et légales. Sans doute le gouvernement s'est cru suffisamment garanti par son droit de confirmation; et il n'a pas voulu jeter l'incertitude et la crainte dans l'âme d'une classe d'hommes, qui ont besoin de calme et de paix pour faire du bien. On pourrait mettre en question, si le gouvernement, privé du droit de destituer un pasteur que son consistoire ne dénonce point, n'aurait pas du moins celui de lui retirer son traitement. On pourrait le mettre en question. Mais l'analogie des autres corps

inamovibles résoudrait bientôt la question par la négative. Que serait l'indépendance d'un pasteur, s'il pouvait être à volonté privé de ses moyens d'existence? Lui surtout qui est époux et père. Le gouvernement peut tout dans certaines circonstances, et il a essayé de tout. Mais nous parlons ici de l'ordre et de la légalité, et non du désordre, du tumulte ou de la tyrannie. Et pourtant, chose étrange, dans certaines circonstances qu'on peut dire tempêtueuses, le gouvernement a essayé du moyen violent d'arracher des pasteurs à leur troupeau; il n'a jamais essayé, que je sache, du moyen moins bruyant, quoique aussi injuste, de supprimer leur traitement.

D'après la lettre de cette loi, le nombre des pasteurs serait limité. Cette clause n'est qu'une affaire purement administrative. Cela veut dire sans doute qu'il n'est pas permis aux consistoires d'accroître à volonté le nombre des pasteurs que le gouvernement salarie. Mais cela ne saurait vouloir dire que les consistoires ne peuvent appeler dans leur sein les ministres du saint Evangile, que réclame le soin des âmes, et qu'ils sont en état de payer. Cela est si vrai, qu'un pasteur seul peut appeler un suffragant, quand son âge ou ses infirmités le réclament; à plus forte raison un consistoire.

Les pasteurs sont donc unis au gouvernement par un lien puissant et immédiat; ils ne peuvent être placés ni destitués qu'avec son consentement; et il

[redacted]

ne se trouve entr'eux et lui aucune personne, aucun corps intermédiaire, qui puissent exercer une autorité décisive, ou adoucir cette dépendance. Les synodes même, s'ils existaient, ne rempliraient pas ce but.

J'ai peu de choses à dire sur les intérêts. D'après la loi du 18 germinal an X, ces intérêts sont peu nombreux, peu compliqués; ils ne peuvent consister qu'en traitemens ou en rentes sur l'état. Le gouvernement y exerce toujours la haute-main; car il dispose des uns, et les autres ne peuvent s'acquérir qu'avec son autorisation. Depuis, sous une dynastie qui aime la religion et qui veut lui donner de la stabilité, la rigueur de ces règlemens a été modifiée. Les églises peuvent acquérir des propriétés territoriales, et en appliquer les revenus à leurs besoins; mais l'approbation du gouvernement est toujours une condition indispensable, dont le refus rend un testament, une vente illusoires et nuls. En un mot, les consistoires sont assimilés, sous le rapport de leurs intérêts, aux communes et à tous les autres corps permanens, qui ne peuvent rien acquérir, rien recevoir, sans une autorisation préalable.

Cette disposition peut ne pas être blâmée par la haute politique. Les possessions territoriales, entre les mains des gens de main-morte, sont un obstacle aux progrès de l'agriculture et de la civilisation. Or, ces possessions tendent toujours à s'accroître, car les gens

de main-morte ne vendent jamais. Donnez-leur du temps, et ils seront les maîtres de la moitié de la France. Mais, quand on a fait la part de ces considérations d'un ordre supérieur, auxquelles je n'hésite pas à soumettre les consistoires eux-mêmes, il demeure vrai que l'esprit d'inquisition, toujours manifesté par le gouvernement à l'égard de nos intérêts matériels, est singulièrement propre à leur nuire. C'est bien à cet égard qu'on peut dire que la manière la plus sûre pour lui de nous faire du bien, c'est de nous oublier. Rien n'est capricieux, ombrageux, comme les secours que la piété des mourans peut déposer entre les mains des consistoires. Que le gouvernement dresse une longue série de questions sur les sommes qui leur sont données, et sur l'usage qu'ils en font, si le public vient à s'en douter, il n'y aura bientôt plus qu'une réponse à faire: « Nous ne recevons aucun don, et nous ne sommes jamais en peine de savoir comment l'employer. » Réservez-vous, si vous voulez, le pouvoir d'approuver les donations et les acquisitions territoriales, afin d'empêcher l'immobilisation de trop grandes masses de propriétés foncières. Mais laissez la plus grande liberté, le plus grand secret même dans l'emploi de tout le reste. C'est le seul moyen de ne pas en tarir la source.

La place qu'occupent les doctrines et les usages religieux dans la loi du 18 germinal an X, n'est pas moins digne de remarque. La confession de foi

[redacted]

et la discipline y sont approuvées dans ce qui n'est pas réformé par la loi. Aucun formulaire, aucune confession de foi, aucune décision dogmatique, aucune discipline nouvelle, ne peuvent être adoptés sans l'autorisation du gouvernement. C'est là une clause bien étrange. C'est donc lui qui est le juge de notre croyance religieuse à l'avenir, et des dogmes que notre conscience pourra nous dicter de professer ou d'établir. C'est lui qui doit décider dans les contestations qui pourront s'élever entre les pasteurs et les consistoires, ou entre les pasteurs eux-mêmes, sur divers points de notre doctrine, et c'est lui qui prononcera de quel côté se trouve le droit et la vérité. C'est devant lui qu'il faut dérouler ces fâcheuses controverses; et c'est de sa bouche qu'il faut en entendre la décision. Les synodes, il est vrai, doivent connaître de la doctrine; mais c'est toujours à condition que leurs délibérations seront approuvées par le gouvernement; et si ces doctrines excitent quelques disputes entre pasteurs ou entre consistoires, c'est toujours lui qui doit prononcer en dernier ressort.

Mais il se gardera bien de prononcer, car il sent qu'il n'en a que faire. Il aimera bien mieux se servir du pouvoir suprême que la loi lui confère, pour tout assoupir et tout étouffer. Il tient à administrer, car c'est son affaire. Mais rien n'est moins matière d'administration que les disputes théologiques. Il doit donc avant tout veiller à ce que rien ne puisse les produire. Chut est toujours son mot d'ordre.

Le gouvernement a donc la haute-main sur les formes, sur les personnes, sur les intérêts et sur les doctrines, dans l'église reformée de France. Rien d'important ne peut s'y faire sans son autorisation. Il juge de l'opportunité de nos assemblées. Il juge des matières qui doivent y être traitées. Il juge de la suite qu'il lui convient de donner aux décisions qui ont été prises. Il juge de tous nos intérêts, dont il tient dans sa main les plus considérables. Il juge de nos doctrines et de nos usages. Il peut les tenir immobiles, ou ne laisser pénétrer dans nos institutions que ce qu'il approuvera lui-même, dans tout ce que les progrès de la raison humaine et de la science évangélique auront mis en évidence et fait désirer aux protestans.

Dans l'esprit de cette loi, si elle était exécutée avec rigueur et jalousie, la religion réformée ne serait donc qu'une religion arrêtée et morte, ou, si elle s'esseyait à faire quelque mouvement en avant, ce ne serait que pour se jeter dans des difficultés insurmontables, ou pour se briser en mille morceaux, désormais étrangers les uns aux autres.

Et dans cet état d'immobilité, où légalement elle est réduite, chacun voit sans peine qu'elle n'est, ni ce qu'elle a été, ni ce qu'elle devrait être. Elle n'est point ce qu'elle a été. Car les formes, qui lui sont données par la loi, ne sont qu'une image imparfaite et vaine des formes qu'elle pos-

[redacted]

sédait, dans le temps de sa prospérité. Elles manquent de vigueur et de vie, parce qu'elles n'ont point, les unes avec les autres, les rapports qui pourraient les vivifier; parce qu'elles sont dépourvues des rouages sans lesquels tous les autres sont isolés et sans force. Toutes les décisions qui peuvent être prises ont toujours quelque chose de faible et de précaire, parce que l'exécution en est subordonnée à la volonté d'autrui. L'ancienne église réformée avait une organisation forte et complète. Ses assemblées purement ecclésiastique, marchaient librement vers leur but, et leurs décisions étaient exécutoires aussitôt que prises. Elles se formaient sans empêchement quand le besoin s'en faisait sentir, ou quand le temps ordinaire en était venu. La doctrine était fixée, il est vrai; mais les mêmes corps qui l'avaient fixée étaient là, dans toute leur indépendance, pour y apporter les changemens que les progrès des lumières et de la vérité pouvaient exiger. Les discussions entre les pasteurs et les églises, discussions si délicates, parce qu'elles intéressent presque toujours le fonds bien plus que la forme, et l'intimité de la conscience bien plus que les intérêts extérieurs, ces discussions étaient portées devant une assemblée purement religieuse, supérieure aux pasteurs et aux églises, parfaitement compétente pour connaître du fonds des choses, et pourtant toujours au-dessus de l'influence des petits intérêts locaux. Les pasteurs étaient sans cesse en

contact les uns avec les autres. De là résultait une émulation, un mouvement et une vie, que peuvent avoir difficilement des hommes entièrement isolés. Depuis la loi du 18 germinal an X, la direction suprême de toutes les affaires religieuses, soit intérieures, soit extérieures, soit d'intérêt, soit de croyance, soit de choses, soit de personnes, est passée entre les mains de l'autorité civile, qui n'a laissé entr'elle et les individus ou les consistoires, que des corps isolés, sans attributions et sans force; des corps qu'elle peut même se dispenser de convoquer. Le gouvernement est notre évêque suprême, et il peut beaucoup plus sur nous, qu'un évêque ne peut sur ses curés.

Entre ce qu'est l'église réformée de France d'après la loi du 18 germinal an X, et ce qu'ell fut dans les temps de sa prospérité, il y a don une différence totale. C'est une tout autre exi tence, un tout autre esprit, surtout une tout au force. L'église établie d'Angleterre ne diffère plus des église dissidentes qui se sont form autour d'elle, que l'église du 18 germinal an ne diffère de celle de Henri IV.

Ceux qui auront suivi nos raisonnemens, toute l'étendue de ce chapitre, et qui seront pénétrés du véritable esprit de la réforme, com dront aussi sans peine, que, dans la tendan la loi organique, l'église réformée de Franc point ce qu'elle devrait être. Elle est arrêtée d

[redacted]

institutions et dans ses progrès. Elle n'est plus en rapport avec la marche des lumières et avec l'esprit du temps. Elle ne peut donc pas avoir de la vie, ni exercer sur les âmes cette influence bienfaisante et irrésistible, qui appartient à une religion vivante, chaleureuse et pure.

Encore, si la loi du 18 germinal an X était fidèlement et pleinement exécutée! Mais entre ce que serait l'église réformée de France, dans l'exécution rigoureuse de la loi du 18 germinal an X et dans l'esprit qui l'a dictée, et ce qu'elle est en réalité, dans la manière dont cette loi s'est exécutée jusqu'à cette heure, la différence est grande; si grande, que les deux choses ne se ressemblent plus. Arrêtons-nous un moment pour la reconnaître. Elle vaut la peine d'être pesée.

La loi du 18 germinal an X est en général observée, excepté dans une seule partie, celle qui concerne les synodes. Celle-là n'a jamais reçu son exécution. Cette omission est funeste. Car, bien que, dans la lettre de la loi, ces synodes n'aient point assez de liberté, soient privés des moyens d'exécution, sans lesquels ils auraient peu de force, et n'aient point les attributions qu'ils devraient avoir pour rendre d'éminens services, je ne doute point qu'après une courte expérience, ils n'eussent reçu du gouvernement et de la force des choses, de quoi les rendre vraiment utiles. En particulier, je ne

doute pas qu'ils n'eussent promptement reçu le droit de prononcer sur toutes les discussions d'une nature morale entre les pasteurs, ou entre les pasteurs et les consistoires. Je ne doute pas qu'ils n'eussent promptement exercé une haute surveillance, pour réprimer et pour faire disparaître une multitude de négligence, d'abus, ou même de désordres, contre lesquels nous sommes aujourd'hui complétement désarmés. Je ne doute pas que le gouvernement ne leur eût bientôt donné plein pouvoir pour censurer, suspendre, et même casser les pasteurs dont la conduite serait un objet de trouble ou de scandale; car le gouvernement doit tenir à n'avoir pas, dans un poste environné de quelque influence, un sujet qui lui déplaise; et de là, son droit de confirmation; mais il n'a aucune raison de conserver, dans un tel poste, un sujet condamné par un corps respectable et compétent, quand il sait bien qu'on ne pourra le remplacer que par un sujet approuvé par lui.

Le vide occasioné par l'absence de ce rouage se fait sentir à chaque instant. Il est la cause de tous nos embarras, de toutes nos inquiétudes et de notre longue stagnation, pire pour nous que l'inquiétude et même que l'agitation. Car cette stagnation prolongée serait la mort.

J'ai dit ailleurs, que le gouvernement individuel ou congrégationaliste ne pouvait convenir à une église salariée par l'autorité civile, et mise ainsi sous sa

[redacted]

dépendance. J'ai déduit en peu de mots les raisons sur lesquelles je fonde cette opinion.

Quelle est, au fonds, la situation actuelle de l'église réformée de France ?

Elle est synodale dans la théorie, et congrégationaliste dans la pratique. Elle a des assemblées supérieures sur le papier ; elle ne possède en réalité que des églises isolées, indépendantes les unes des autres ; et des pasteurs faisant ce qui leur plaît dans ces églises.

Toutes les conséquences que nous avons pressenties de la liaison des églises congrégationalistes avec le gouvernement civil, elle peut les éprouver ; et elle les éprouve.

Examinons de plus près ces conséquences.

Quand chaque église est isolée ; quand il n'existe pas d'autorité ecclésiastique supérieure à la congrégation qui nomme le pasteur et jouit de ses services ; quand en même temps le gouvernement civil a le droit de confirmer et d'administrer, parce qu'il paye, il naît de tout cela, pour le gouvernement civil, pour les églises et pour les pasteurs, quelque chose d'équivoque, qui nuit singulièrement à l'édification publique et aux progrès de la religion.

Le gouvernement civil possède un pouvoir, dont il ne sait que faire, parce qu'il n'est point dans ses attributions, dans la sphère de ses actions ordinaires, dans l'ordre des objets, dont il peut et doit s'occu-

per. Ce sont des points de discipline diversement appliqués ; ce sont de simples inconséquences, dont aucune, peut-être, ne mériterait une réprimande, mais dont la constance et la répétition entraînent les plus graves désordres ; ce sont des nuances dans les opinions et dans les vues, qui répandent de l'inquiétude, soulèvent des discussions fâcheuses, et embrouillent bientôt les questions les plus simples. Que fera le gouvernement dans des cas de cette nature, qui doivent cependant se présenter à chaque instant? S'il y a attaque d'un côté, il y aura défense de l'autre. Les pasteurs ou les fidèles incriminés auront pourtant des défenseurs. A qui croire, quand il s'agit de conduite et de moralité ? a qui donner raison, quand il s'agit d'opinions et de dogmes ? Et notez bien qu'il n'est pas question, pour le gouvernement, de la vérité absolue; car, professant une autre croyance, il donnerait tort aux deux parties ; mais de la vérité relative, c'est-à-dire, du rapport des opinions en litige avec celles de l'église réformée de France. Presque toujours les deux partis prétendront la représenter. Qui pourra décider entr'eux ? Le gouvernement moins que personne. Et cependant, comme il n'existe point d'autre pouvoir spirituel ; comme après tout, rien ne peut se faire sans lui, puisqu'on ne peut ni placer ni déplacer sans sa permission, il reçoit à chaque instant des appels, auxquels il ne sait que répondre ; des plaintes, qu'il ne sait comment appaiser ; des questions qu'il ne

[redacted]

sait comment résoudre. Ainsi, un pasteur, qui oublie la décence de son état, en sera averti par un officier de police ; un autre, qui prêche une doctrine opposée à celle qu'attend son église, y sera ramené par l'avis d'un commis de bureau. Si le gouvernement refuse, comme il doit le faire, d'entrer dans ce champ, où il n'y a pour lui que des épines, nul n'osera y pénétrer à sa place ; et les désordres pourront arriver au point de le forcer à se demander enfin s'il ne vaut pas mieux encore y entrer, malgré les inconvéniens sans nombre d'une pareille démarche, que de laisser ces désordres s'entasser et s'accroître sans remède comme sans fin.

Ne soyons donc point étonnés que, lorsqu'il s'est présenté, dans les affaires de l'église protestante, quelques cas un peu graves, soit dans l'état et les droits des personnes et des corps, soit dans les opinions et les principes religieux, les agens de l'autorité civile se soient trouvés dans un singulier embarras. Ils ont consulté par fois des membres distingués de l'église réformée ; mais presque toujours leur embarras s'en est accru, parce que les avis ont été directement opposés. Dans leur incertitude, ils ont pris le parti, ou de laisser les choses s'arranger d'elles-mêmes, au risque de prolonger le désordre et le scandale, ou d'invoquer la médiation des consistoires voisins, pour tout appaiser par la douceur et par la persuasion. Ces moyens, n'étant que des palliatifs, n'ont pas toujours réussi. C'était en quelque sorte,

pour le gouvernement, un aveu de son incompétence et de la nécessité d'un corps religieux plus considérable, entre les consistoires et lui.

La position des églises est plus embarrassante encore. Elles choisissent bien leurs pasteurs. Mais quel est l'homme qui demeure semblable à lui-même pendant une longue vie? Quel est l'homme qu'une trop grande indépendance ne conduise pas quelquefois à l'insouciance et à l'oubli? Ces choses-là sont, hélas, trop naturelles pour tous; mais, si l'on a erré dans le choix; si l'on a été trompé par de faux renseignemens; si quelque grande faiblesse, quelque grande faute déshonore un ministère qui ne vit que de l'honneur et n'agit que par le respect, que fera l'église dans son embarras? Des remontrances n'exercent pas un grand empire, quand celui à qui elles s'adressent sait d'avance qu'elles sont tout et que rien autre ne peut les suivre. Et encore, qui en sera l'organe? qui les provoquera? qui parlera avec franchise et avec constance? Combien de temps le désordre n'aura-t-il pas duré, combien de temps n'aura-t-il pas scandalisé l'église, avant que le pasteur négligent ou coupable entende les accens de la vérité? Et s'il faut encore remonter plus haut, s'il faut instruire une autorité que l'on craint, parce qu'elle n'a point les mêmes idées, les mêmes vues, parce que, si je puis ainsi le dire, elle est hors de la famille et qu'il en coûte de dévoi-

[redacted]

ler à des étrangers sa propre misère, combien de fois n'arrivera-t-il pas que l'on supportera le mal sans se plaindre, des années durant, à la grande douleur des âmes pieuses, au grand scandale de l'église tout entière ? Ainsi, pendant une longue période, une église aura possédé un culte, des assemblées, un pasteur ; et pourtant elle aura été moralement morte ; la piété s'y sera éteinte, la religion y aura perdu tout son empire, sans qu'elle ait pu s'en défendre, et sans que le gouvernement qui paye ait pu même s'en apercevoir.

L'expérience nous apporte encore ici son irréfragable autorité. Les consistoires s'adressent librement et promptement à l'autorité civile, pour toutes les choses qui sont du ressort de l'administration et regardent les intérêts matériels. Mais dès qu'il s'agit des intérêts vraiment moraux et religieux, de ces choses qui tiennent aux sentimens les plus intimes du cœur, aux opinions les plus chères de l'âme, en un mot de toutes ces choses délicates et fugitives, dont la réunion n'en compose pas moins la seule base de tout le bien que peut faire un pasteur, alors les consistoires éprouvent une extrême répugnance, une véritable pudeur à recourir au gouvernement civil. S'ils s'y décident enfin, c'est quand ils ont à lui soumettre des faits palpables et notoires, qui sont contraires à la morale publique, et dont tout honnête homme peut connaître. Mais ces faits sont nécessairement très-

rares, car il ne faut pas beaucoup d'adresse pour les éviter. Aussi, avons nous vu des églises être long-temps un théâtre de division et de scandale, le pasteur y rendre long-temps la religion méprisable et ridicule, soit par l'absence totale, soit par les excès et les erreurs de sa piété, et le mal le plus déplorable s'y consommer sans obstacles, avant que le consistoire se soit cru assez fort pour dénoncer le désordre au gouvernement, et demander la révocation du pasteur. Que sera-ce si le consistoire lui-même manque de vigilance et d'énergie ? s'il ne se réunit jamais ? s'il tremble devant son pasteur ? Tout cela s'est vu et se voit encore. Qu'on me dispense des preuves. Il ne me serait que trop facile de les fournir.

Enfin, la position des pasteurs n'est pas moins embarrassante que celle du gouvernement et des églises individuelles. Ils ont deux ennemis qui ne peuvent que les corrompre ; une trop grande dépendance d'un côté, une trop grande indépendance de l'autre ; et de plus, une incertitude inquiétante dans l'ensemble de leur vie, qui les chagrine et les abat. Ils dépendent du gouvernement d'une manière trop immédiate. Les plaintes que celui-ci peut avoir à porter contr'eux ne pouvant être jugées que par lui-même, ils sont exposés à chaque instant à des censures ou même à des destitutions inattendues. Par là, le ministre de la religion perd la

[redacted]

noble indépendance qui caractérise son emploi et qui est si nécessaire à ses succès. Il n'est pas toujours vis-à-vis de son mandat et de sa conscience. Même pour le spirituel de son ministère, il est soumis en grande partie à une autorité toute temporelle. Il est tenté mille fois de mêler lui-même le temporel au spirituel, le politique au religieux ; et jusqu'à quel point peut-il s'engager dans cette route sans compromettre la religion elle-même ? Que mes lecteurs attentifs prononcent. D'un autre côté, indépendant de son église et, par conséquent, la craignant peu, il pourra négliger ses devoirs, changer l'ordre des services, en supprimer un grand nombre, s'adonner à des soins étrangers à son état, que sais-je, désorganiser son église par son imprudence, l'avilir par ses scandales ; la troubler par son fanatisme. Il sera facilement entraîné à tout, parce qu'il ne sentira de frein nulle part. L'impuissance de sa congrégation deviendra pour lui un piège fatal, dans lequel il tombera, si une haute vertu, une profonde piété, une âme supérieure, toutes ces qualités, qu'il ne faut jamais supposer générales dans une grande masse d'hommes, ne viennent point l'en préserver. Enfin j'ai parlé de l'incertitude de son sort, et j'ai eu raison. Son sort est incertain, qu'il le considère par rapport au gouvernement ou par rapport à son église ; et c'est la situation la plus pénible dans laquelle un pasteur se puisse trouver. Incertain

par rapport au gouvernement, puisqu'il ignore les principes d'après lesquels le gouvernement pourra le juger, et qu'il ne sera point là pour se défendre. Incertain par rapport à son église, parce que, suivant les cas et les personnes, il pourra partir de là des plaintes et des demandes qui lui seront inconnues, auxquelles il ne pourra répondre, et qui, puissamment secondées, amèneront pour lui des effets irrémédiables, avant qu'il ait pu rien faire pour y parer. J'ai dit que les églises individuelles se décideront difficilement à dénoncer leurs pasteurs au gouvernement, et cela est vrai; cela suffit pour amener toutes les conséquences de la trop grande sécurité des pasteurs. Mais des haines particulières, les sollicitations et la présence d'un homme ardent pourront les y décider enfin : et ce ne seront pas toujours le scandale ou l'immoralité sur lesquels tomberont les coups. Peut-être la vieillesse, peut-être l'infirmité, peut-être l'absence du talent, peut-être la fermeté dans le devoir et la censure inflexible du vice, décideront des démarches que la négligence et le vice auraient impunément bravées. On se plaindra du dogme, quand on n'aura réellement à se plaindre que de la voix. On accusera l'indolence, quand il n'y aura que la faiblesse de l'âge. Et le gouvernement, ne sachant quel parti prendre, dans des choses aussi délicates, prendra souvent le plus mauvais.

Je le repète donc. La situation, non légale, mais réelle, des églises réformées de France, leur état d'isolément complet en présence de l'autorité civile, qui administre et qui paye, ne remplit aucune des conditions que l'on peut exiger d'un gouvernement religieux. Elle jette dans d'inextricables embarras l'autorité civile, les congrégations et les pasteurs. Et elle doit amener promptement les plus déplorables désordres, ou une indifférence et une froideur plus déplorables encore.

Hélas, ce ne sont point là de vaines théories. Que d'exemples n'aurais-je point à fournir, si je voulais descendre aux noms propres ? Quel est le protestant, qui dans un rayon de quelques lieues autour de sa demeure, n'en eût pas plusieurs à citer ?

La source du mal que je viens de signaler n'est pas difficile à trouver. Elle est purement et simplement dans l'absence de toute autorité ecclésiastique intermédiaire entre le gouvernement et les consistoires.

C'est surtout dans un moment où le réveil du sentiment religieux a reporté l'attention sur les vérités du christianisme et leur a donné pour un grand nombre de cœurs une suprême importance; c'est dans un temps comme le nôtre, que les difficultés et les embarras de cette situation commencent à se faire sentir pour le gouvernement et pour les églises. Ils ont été palliés et même con-

sidérablement adoucis par l'heureux choix du directeur des cultes non catholiques. Mais ils n'ont pas été totalement prévenus et corrigés, parce qu'ils ne peuvent pas l'être. Protestant, nous connaissant comme nous-mêmes, possédant toute notre confiance, M. Cuvier les éprouvera, et nous les fera éprouver, moins sans doute que son prédécesseur, privé de tous ces titres; mais encore à un haut degré, parce qu'ils sont dans la nature même de notre organisation, encore incomplète et boiteuse.

Voilà ce qu'a fait de nous la loi soupçonneuse et jalouse du 18 germinal an X, exécutée d'abord par une défiance plus soupçonneuse encore que celle qui l'avait dictée, et ensuite par l'habitude et, pour ainsi dire, par le mouvement acquis des bureaux. Mais à cette législation jalouse a succédé une loi de franchise et de publicité. La Charte a élargi tous les droits des citoyens français. Que devient le protestantisme, sous ce Code vénéré?

[redacted]

CHAPITRE IX.

DANS QUEL SENS LE PROTESTANTISME EST-IL RECONNU PAR LA CHARTE ?

Notre travail sur la législation, qui régit l'église réformée, ne serait point complet, si nous n'examinions avec quelque attention dans quel sens le protestantisme est reconnu par la Charte, et quels droits ce document sacré donne ou laisse à toutes les sectes dissidentes.

Ce que la Charte contient à cet égard n'est pas long. Quoique connu, j'aime autant le transcrire:

« Art. 5. Chacun professe sa religion avec une égale liberté, et obtient pour son culte la même protection.

« Art. 6. Cependant la religion catholique, apostolique et romaine est la religion de l'état.

« Art. 7. Les ministres de la religion catholique, apostolique et romaine, et ceux des autres cultes chrétiens, reçoivent seuls des traitemens du trésor royal ».

Voilà les principes : cherchons les conséquences.

Par l'art. 5, « chacun professe sa religion avec une égale liberté et obtient pour son culte la même protection » ; par conséquent la religion de chacun

peut être professée librement ; et le culte qu'elle adopte a le droit d'être protégé.

Qu'emportent les mots de *religion* et de *culte*, associés avec celui de *protection ?* Évidemment une manifestation extérieure, des réunions ostensibles, un culte public. Que signifierait le mot *culte* sans assemblées ? Que signifierait le mot *protection*, sans publicité ? On n'a pas besoin de protection, pour ce qui se passe dans la conscience. C'est un sanctuaire à l'abri de toutes les lois. On n'a besoin de protection que pour ce qui se manifeste au dehors, par une action matérielle. Mais qu'est-ce que la manifestation d'un culte, si ce n'est ce culte lui-même ? Autrement, autant vaudrait-il confondre la liberté de la presse avec la liberté de la pensée.

Le protestantisme avec toutes ses modifications, le catholicisme avec toutes les siennes, et toutes les sectes qui pourraient se détacher de l'un et de l'autre, et toutes les sectes chrétiennes qui pourraient venir du dehors, et les religions non chrétiennes elles-mêmes, sont donc autorisés par le seul fait de cet article. Ils peuvent se réunir en assemblées et tenir un culte public, où et quand ils le voudront.

Les restrictions à la généralité, à l'absolutisme de ce droit pourraient venir : ou du Code pénal ; ou de l'art. 6 de la Charte, qui déclare la religion catholique religion de l'état ; ou de l'art. 7, qui déclare que les cultes chrétiens seront seuls salariés ;

ou enfin, de la nature du culte lui-même, qui serait contraire à la morale publique.

Examinons s'il peut venir de là des restrictions légales fondées.

I. Le seul article applicable ici dans le Code pénal est le fameux article 291 concernant les réunions illicites.

Voici cet article : « Nulle association de plus de vingt personnes, dont le but sera de se réunir tous les jours ou à certaines heures marquées pour s'occuper d'objets religieux, littéraires, politiques ou autres, ne pourra se former qu'avec l'agrément du gouvernement; et sous les conditions qu'il plaira à l'autorité publique d'imposer à la société. — Dans le nombre des personnes indiqué par le présent article, ne sont pas comprises celles domiciliées dans la maison où l'association se réunit. »

Les trois articles qui suivent ne sont qu'une conséquence de celui-là.

Quelle est aujourd'hui la valeur réelle de cet article, en ce qui tient au libre excercice des cultes?

Le Code pénal, comme toutes les lois antérieures à la Charte, est abrogé dans tout ce qu'il a de contraire à cette institution fondamentale. S'il en était autrement, la Charte elle-même ne serait plus qu'un dédale inextricable, où nul ne pourrait se reconnaître; une cire molle que chacun pourrait contourner à son gré, en lui imposant quelque article tiré de l'inépuisable arsenal de nos lois.

L'art. 291 du Code pénal est-il compatible avec l'art. 5 de la Charte ? Pour en juger, il ne faut que réduire à sa plus simple expression le produit de cette alliance. Le voici : « Chacun professe sa religion avec une égale liberté, et obtient pour son culte la même protection, pourvu qu'il ait l'agrément du gouvernement et se soumette aux conditions qu'il plaira au gouvernement de lui imposer ». Est-ce là la liberté ? Est-ce là la protection ? C'est la liberté sous le bon plaisir ; c'est la franchise de la presse sous la censure; c'est l'assemblage de deux idées qui se détruisent ; c'est un contre-sens. Par conséquent l'alliance des deux articles ne saurait être tentée. Il faut opter. Si vous appliquez le Code pénal, que ferez-vous de la Charte, qui le modifie? Où la Charte a-t-elle dit que la liberté qu'elle proclamait, se bornait aux religions déjà existantes, reconnues et payées ? Son expression est générale, absolue. Elle n'a pas seulement suspendu la persécution religieuse en faveur de quelques sectes en possession avant elle. Elle a voulu l'anéantir sans retour. Et, en cela, comme en tout le reste, elle a répondu au besoin du siècle, pour qui toute persécution religieuse est un objet de crainte et d'horreur. Le Code pénal est empreint d'un esprit directement opposé. Il respire la jalousie et le despotisme. Il tient en réserve la persécution, pour tout mouvement de l'esprit, pour toute réunion des hommes que le gouvernement n'aura pas provoquée lui-

[redacted]

même. Il affranchit vingt personnes; la Charte parle à tous les Français. Il dénonce des rigueurs; la Charte proclame la liberté, et promet la protection. — La contradiction est manifeste. Le seul moyen de la résoudre est de regarder l'art. 291 du Code pénal comme abrogé dans tout ce qui concerne les assemblées religieuses. — C'est une partie de l'inquisition impériale, qui est tombée, comme celle de la presse et comme tant d'autres, devant les accens de liberté et de franchise, sortis de la bouche de Louis XVIII.

II. L'art. 6 de la Charte, qui proclame la religion catholique religion de l'état, n'apporte point des restrictions plus réelles à la liberté absolue des professions religieuses et des cultes ostensibles. Ce n'est pas que ce mot : « La religion de l'état », ne présente des obscurités. Par lui-même, il n'a point de sens. Pour être autorisé à lui en donner un clair et précis, il faudrait qu'il fût expliqué par d'autres parties de notre législation et de nos usages. Mais il n'est employé que là; par conséquent il n'a pour s'expliquer que lui-même. Les anciens usages ne prouvent rien; car tout est changé depuis eux; ils sont en harmonie avec ce qui n'est plus; en désaccord avec ce qui est. Les nouveaux n'existent point encore, et la véritable question, c'est de les établir conformément à la raison et à la Charte. On ne peut pas mieux appliquer à cette expression, le sens qu'elle peut avoir dans d'autres pays; car alors l'art. 6 de

la Charte serait contraire aux art. 5 et 7, à tout l'esprit et à toute la lettre de notre législation religieuse et politique. La religion de l'état, en Angleterre, est la religion qui est seule soutenue et payée par l'état, qui possède les universités, qui perçoit les dîmes, qui siége au Parlement. En France, la religion de l'état partage la première de ces prérogatives avec les religions réformée et luthérienne; et j'espère qu'elle ne possédera jamais les autres. En Espagne, la religion de l'état possède les mêmes droits qu'en Angleterre; et de plus, elle possède celui d'exister seule, d'extirper par le fer et par le feu tous ceux qui se séparent d'elle, ou qui même s'ingèrent de contester quelqu'un de ses dogmes. Elle est un pouvoir politique immense, irrésistible, devant lequel tout fléchit. Elle est bien certainement la religion de l'état, si elle n'est pas l'état lui-même. C'est un reste intact et tout vivant du catholicisme du moyen âge. Il est là, pour faire comprendre où le catholicisme peut élever un peuple barbare, et où il le laisse. Ce n'est point encore là sans doute, ce qu'il faut entendre en France, par la religion de l'état; et si c'est là ce que quelques-uns ont espéré recevoir, ce n'est pas assurément ce qu'on a voulu nous donner. On ne peut donc pas préciser avec exactitude les droits que ce titre donne. Mais on peut préciser parfaitement les droits qu'il ne donne pas; et c'est là ce qui importe à notre liberté religieuse, et à celle de tous les cultes. Ce titre ne donne :

[redacted]

1.° aucun droit de surveillance sur les autres cultes; 2.° aucun droit d'en gêner à son profit la liberté et le public exercice; 3.° aucun droit d'être exclusivement protégé et payé par l'état, au détriment des autres cultes; 4.° aucune part quelconque dans l'administration de l'état. Il y a des évêques dans la chambre des pairs; ils y sont par le choix libre du roi, comme personnes éminentes, et non comme corps. C'est, si l'on veut, une faveur; ce n'est point un droit. Je ne pense pas qu'aucune de ces propositions puisse être disputée; autrement il faudrait changer et les autres articles de la Charte, et toute notre législation nouvelle, et toutes les opinions de la France.

Quand on a fait ces déductions évidentes, ce qui peut rester, c'est 1.° l'expression d'un fait: la religion catholique est celle de la grande majorité des Français; elle est présumée celle du plus grand nombre des fonctionnaires; elle est celle du roi et de la famille royale. Envisagée sous ce point de vue, l'expression: *La France est catholique* ne serait pas trop inexacte dans une exposition sommaire; 2.° un privilége honorifique; le droit de préséance dans les cérémonies publiques et les présentations; celui d'inviter les corps aux actes solennels du culte et non les individus. Les corps sont présumés lui appartenir. Cette présomption ne peut pas exister pour les religions en minorité: dans les corps, elles n'invitent donc que les indi-

vidus connus pour se réclamer d'elles ; 3.° surtout beaucoup d'argent, et peut-être le droit de faire un peu plus de bruit en s'appuyant sur Rome, jusqu'à ce que Rome vienne dire qu'on en fait pourtant un peu trop.

III. L'art. 7 de la Charte, qui déclare que les cultes chrétiens reçoivent seuls des traitemens du trésor royal, n'est point restrictif de la liberté générale accordée par l'art. 5.

Les cultes non chrétiens, d'après cet article, ne sont point salariés par l'état ; mais ils n'en sont pas moins libres. Les israélites professent leur religion avec la plus grande publicité. Ils ont des rabbins et des synagogues. Ils se réunissent où et quand ils le veulent. Ils élèvent de nouveaux édifices pour célébrer leur culte, quand les maisons particulières ne leur suffisent plus. En un mot, ils sont libres comme l'air. Il en serait de même des mahométans, si notre commerce avec eux était assez actif pour qu'ils vinssent en nombre séjourner et s'établir dans nos ports.

Les cultes chrétiens seuls peuvent être salariés par l'état ; mais l'état n'est pas obligé de les salarier tous. La réunion de quelques individus en une association religieuse, pour célébrer un culte qui soit de leur goût, n'oblige point encore l'état à en salarier les ministres, s'il y en a. Payer est un acte positif, une véritable intervention, qui suppose une délibération et par con-

[redacted]

séquent un choix. Déterminer à mesure les cultes qui doivent être salariés, sous quelles formes, à quelles conditions, c'est une affaire d'administration, qu'il serait absurde de contester. C'est précisément ce qu'a fait, pour l'église réformée, la loi du 18 germinal an X. Mais ces cultes ont aussi toujours le droit d'accepter ou de refuser les conditions qui leur sont offertes. S'ils les rejettent, ils rentrent dans le droit commun. Ils demeurent pleinement libres, sous la seule condition commune à tous, du respect pour l'ordre public. Mais si payer est un acte positif qui suppose une délibération et un choix, laisser libre est un état négatif, qui ne suppose rien du tout. L'administration n'a donc rien a faire, pour l'exécution de l'art. 5 de la Charte. Cet article doit s'exécuter de lui-même; et toute intervention de la police dans les affaires de culte, surtout des cultes non payés, sous le pretexte de prévenir le désordre, est elle-même le véritable désordre, auquel la sagesse du gouvernement doit à jamais couper court.

IV. Néanmoins, on conçoit qu'il se passe dans les actes d'un culte des choses qui soient contraires à la morale publique. On conçoit que dans les assemblées d'une secte, il en soit conseillé de semblables. On le conçoit, quoique rarement on l'ait vu. Les lois sont là pour réprimer de tels excès. Ceux qui commettent ces actes, ceux qui les conseillent, ceux qui en sont les complices doi-

vent être punis conformément aux lois existantes. Mais de ce devoir impérieux, imposé au pouvoir judiciaire, et que seul il est apte à remplir, ne résulte aucune restriction réelle à la liberté générale accordée par l'art. 5 de la Charte. Il en est de ceci, comme de tous les actes de la vie civile. L'action de l'autorité n'est point et ne saurait être préventive. Chaque citoyen use de la liberté générale sous sa propre responsabilité. S'il en abuse pour commettre des actes proscrits par les lois, il est saisi, jugé, condamné, puni. Jusque là, rien ne le gêne. Si l'action de l'autorité pouvait être préventive, alors il dépendrait d'elle d'accorder ou de refuser aux partisans d'un culte quelconque la permission de s'assembler ; et l'art. 5 de la Charte deviendrait une illusion. Il serait vraiment confisqué au profit d'une vieille prétention de la police.

Si, des quatre moyens que nous venons de discuter, il ne résulte aucune restriction réelle à la généralité des droits conférés par l'art. 5 de la Charte, cet article demeure dans son entier, comme une des propriétés les plus précieuses des Français.

Il résulte des principes que nous avons posé jusqu'ici :

1.° Qu'être ou n'être pas la religion de l'état, n'ajoute rien à la liberté réelle et légale d'un culte,

[redacted]

quoique cela puisse ajouter à sa splendeur, à sa richesse, à ses moyens de succès, et même à ses prétentions. Religion de l'état ou non, aucune corporation religieuse n'a le droit d'établir aucune surveillance, d'exercer aucune autorité, d'imposer aucune restriction sur les autres cultes qui peuvent se célébrer autour d'elle. Dans cette liberté générale proclamée par la Charte, le seul ascendant légitime, c'est celui des lumières et des vertus; la seule autorité non contestée, c'est celle de la vérité manifestée par une libre discussion.

2.° Qu'être ou n'être pas salarié par l'état n'ajoute rien au droit que possède un culte de s'exercer librement et publiquement. Le plus libre au contraire est bien celui qui n'est point salarié, parce qu'il n'est pas soumis à d'autres conditions qu'à celles qui intéressent la paix publique. Les juifs privés de leur traitement par la Charte ne sont pas moins libres qu'auparavant; mais on se demande pourquoi les piétistes d'Alsace, les quakers de Saint-Etienne et les louisets de Bretagne, ces louisets où le vendéen se montre autant que le catholique, ne seraient pas libres au même titre? Leur qualité de chrétiens rendrait-elle leur condition plus mauvaise? N'est-ce pas une étrange anomalie de voir le roi recevoir avec sa bonté accoutumée la députation des israélites, dans le même pays où l'on venait de condamner les piétistes si industrieux, si pieux et si inoffensifs?

. . . .

3.° Qu'aucun des cultes existans, salarié ou non salarié, n'est circonscrit dans ses limites actuelles et qu'il peut s'étendre partout, s'il trouve des prosélytes. C'est là la conséquence la plus importante et, fort heureusement, la plus claire C'est là que se trouve la réalité, pour ainsi dire, et la vie de la liberté. C'est là la conséquence la plus redoutée des amis du monopole religieux, qui est en même temps celui des intelligences et finalement celui de la puissance matérielle. Ils la repousseront de toutes leurs forces; ils en disputeront l'application pied à pied. Mais la Charte et la raison publique finiront par avoir raison; et la liberté donnera le calme et la paix.

4.° Qu'un culte nouveau qui veut s'établir, ou un culte déjà reconnu qui veut s'étendre, n'a pas besoin de demander à l'administration une autorisation positive, et n'est pas obligé de l'attendre. La chose est évidente pour tout ce qui se passe en conversations privées, en réunions domestiques, en publications particulières. Elle ne l'est pas moins pour les assemblées publiques. Nous l'avons prouvé, en discutant l'art. 291 du Code pénal. Les officiers du culte nouveau n'ont besoin que d'informer l'autorité municipale du jour et de l'heure des réunions, afin que celle-ci sache à quoi s'en tenir sur un rassemblement qui pourrait la surprendre, puisse y faire assister quelqu'un de ses agens, si cela lui plaît, et ne risque pas de causer un désordre réel, en croyant venir mettre le bon ordre. — C'est ici un

[redacted]

droit clair et positif qu'il est très-important de bien comprendre, et de faire valoir dans l'occasion. Rien ne tire plus à conséquence pour le maintien des vraies libertés publiques, que de bien savoir d'avance jusqu'où elles vont; et d'en user dans toute leur étendue. C'est les compromettre que de s'astreindre à demander sans cesse des autorisations pour ce qu'on est libre de faire quand on veut. — Ceci est assurément une des applications les plus importantes de cette maxime; mais ce n'est pas la seule.

Voilà l'esprit de la loi. Voilà les conséquences qui en résultent, qui ne font qu'un avec elle. Les tribunaux jusqu'ici s'en sont quelquefois écartés sans doute. On dirait que, pour un point aussi important et qui tient de si près aux libertés publiques, ils ont pris à tâche de suivre à la fois les erremens de l'empire et ceux de la chancellerie romaine. Mais ni les uns ni les autres ne doivent être les nôtres aujourd'hui. Quelques-unes de leurs décisions ont singulièrement obscurci cette affaire. Plusieurs sont contradictoires entr'elles. Tout annonce que dans un temps peu éloigné, elles seront ramenées à l'harmonie entr'elles et avec la Charte. Une telle anomalie ne saurait durer toujours (I).

Quand ces idées, qui sont inhérentes à nos lois, auront pénétré dans l'esprit des gouvernans, des tribunaux, des divers clergés, et d'une portion du peuple; quand elles auront passé purement et sim-

plement dans la pratique, la France sera certainement supérieure à l'Angleterre, sous le rapport de sa législation religieuse. Elle ne tardera pas à en recueillir les heureux fruits. Point d'entraves, point de charges, moins de biens fonds inféodés au clergé, point de dîmes, point de sermens, point de distinctions civiles entre les membre des diverses religions, point d'Irlande que la rapacité d'une secte livre à la misère et souvent au désespoir, point de servitude de l'enseignement à une corporation, dont l'Angleterre commence à peine à secouer le joug, mal soutenue par son gouvernement; moins de préjugés populaires; que de différences à notre avantage! Et pourtant, que de progrès a faits l'Angleterre, avec cette portion de liberté dont elle a joui, parce qu'elle fut réelle et franchement appliquée! Nous entrons à peine dans la carrière; jusqu'où ne pouvons-nous pas aller, avec des institutions meilleures et plus complètes, si nous les appliquons avec franchise?

Rapprochons maintenant les principes que nous venons de poser, de la situation politique de l'église réformée de France.

Sous la Charte, l'église réformée est libre comme tout autre culte. Elle a les mêmes droits. Elle reçoit un traitement de l'état, à condition de se soumettre à la loi du 18 germinal an X, qui le lui accorde. Cette loi apporte quelques modifications à notre or-

[redacted]

ganisation intérieure ; elle règle la circonscription des consistoires, la forme de l'élection de leurs membres, celle de la présentation des pasteurs qu'elle soumet à la confirmation du roi ; elle impose aux consistoires des présidens perpétuels, au lieu des présidens alternatifs, qu'ils avaient auparavant. Elle établit l'intervention de l'administration dans certaines circonstances. Ces conditions étant acceptées, le traitement et les secours accordés, elles font loi. Ce sont les clauses d'une convention mutuelle, qui doivent être observées de part et d'autre. Mais ces conditions ne gênent en rien la libre expansion de l'église réformée. Elle a le même pouvoir de s'étendre que tout autre. La loi du 18 germinal an X ne lui a point imposé de limites. Après elle, et comme affaire d'exécution, on a réglé la circonscription d'un certain nombre d'églises consistoriales, qui elles-mêmes ont pu se diviser en sections. Mais cette circonscription n'est point établie par une loi. A mesure que le besoin s'en est fait sentir, on a créé de nouvelles sections, salarié de nouveaux pasteurs dans une même église consistoriale ; on a érigé des églises nouvelles, appelées *oratoires*, ayant leurs pasteurs, dans tous les endroits isolés, où quelques protestans ont demandé un culte, sans être assez nombreux pour avoir un consistoire. Ce travail s'est commencé sous l'empire ; il a continué depuis la restauration avec une plus grande activité. Mais cette circonscription, qui n'est jamais censée parfaite, puis-

qu'elle se perfectionne toujours, n'est point essentielle à l'église réformée. L'observation des limites qu'elle trace n'est point une condition de son existence; cela n'est point possible d'après la Charte; elle n'est pas même une condition du traitement qu'elle reçoit de l'état. Des protestans se rencontrent dans une ville, où l'on n'en soupçonnait point l'existence; la conséquence naturelle de la législation qui nous régit, c'est qu'ils ont le droit d'avoir un pasteur salarié, s'ils déclarent faire partie de l'église réformée et vouloir se soumettre à la loi du 18 germinal an X. Mais du moins, il est impossible d'imaginer que la déclaration de ces protestans nouveaux puisse rien changer à la situation des églises déjà reconnues, et mettre en danger le traitement qu'elles reçoivent de l'administration.

La religion réformée peut donc s'étendre sans se compromettre, et elle a droit d'être salariée sur le nouveau comme sur l'ancien terrein.

Mais cavons au pire. Accorder ou ne pas accorder un traitement à un pasteur proposé dans une localité nouvelle est une affaire d'administration. Le gouvernement peut dire qu'il n'y trouve pas assez de protestans pour faire la dépense d'un pasteur nor veau. Qui sera son juge? Constater le nombre d protestans ne sera pas toujours une chose aisée. S le refus persévérant du gouvernement, on peut f une petition aux chambres, qui passent à l'ordr jour, ou qui renvoient au ministre; et tou

[redacted]

fini. Mais il reste la liberté générale, la liberté commune à tous ; et celle-là peut suffire. Dans un endroit pour lequel le gouvernement ne veut pas confirmer et salarier un pasteur, les protestans peuvent quand ils le veulent exercer publiquement leur culte, se réunir en assemblées, avoir des ministres et recevoir les sacremens. Il suffit qu'ils le veuillent bien, qu'ils aient le sentiment de leurs droits, la résolution de les exercer, et le courage bien mince d'en supporter les modiques charges. Avec cela, si les idées se tournaient de ce côté, et si les protestans n'étaient pas dépouillés à l'excès de tout esprit de prosélytisme, il pourrait se créer des églises réformées dans tous les coins de la France.

Le gouvernement aurait-il le droit d'empêcher ces églises nouvelles de s'affilier avec les anciennes et de se fondre dans le consistoire le plus voisin ? Il semble qu'il ne le peut pas ; car la première mission d'un consistoire, mission qu'il tient de la conscience avant de la tenir de la loi, c'est de veiller à ce que la pure religion de Jésus-Christ soit prêchée à tous ceux qui sont disposés à l'entendre. Il est évident qu'il ne le doit pas ; car, dans l'intérêt de son pouvoir administratif, qui tend toujours à s'étendre, il vaut mieux encore que ces associations nouvelles se fondent dans un consistoire légal, avec lequel il entretient des relations journalières, que si elles demeuraient isolées, sous la seule responsabilité morale de leurs membres.

Ce n'est point ainsi que l'entendait le ministère que les élections de 1827 ont fait disparaître. Sans parler ici d'un grand nombre de tracasseries de détail, on peut résumer ainsi les principes sur lesquels il paraissait baser sa conduite.

1.° Les cultes reconnus par la loi du 18 germinal an X et salariés par l'état, ont seuls le droit d'exister. Si l'état vous reconnaît, il vous paye; si non, il vous envoie les gendarmes. Principe évidemment contraire à la Charte, et qui ne ressemble à rien tant qu'au principe d'après lequel Louvois envoyait les dragons contre les paisibles assemblées qu'il ne voulait plus reconnaître.

2.° La religion catholique, comme religion de l'état, a seule le droit de s'étendre. La France lui appartient. Les deux autres sont murées sur le terrein qu'elles occupent déjà, sans qu'il leur soit permis d'en sortir. C'est d'après ce principe, non avoué, mais suivi, qu'on a découragé par d'interminables lenteurs quelques congrégations, qui voulaient embrasser le protestantisme; et qu'on n'a cédé qu'à demi, pour une ou deux autres, où l'on a vu qu'une résistance sérieuse aurait fait éclater la persécution. Dans ce système, les catholiques étaient en quelque sorte inféodés à leurs curés, comme les paysans russes à leurs seigneurs, sans qu'il leur fût loisible de s'en séparer, pour recevoir les instructions d'un pasteur, et former de nouvelles églises protestantes. N'importe qu'ils en

[redacted]

eussent déjà toutes les croyances. Les protestans seuls avaient le droit de se convertir en masse au catholicisme et d'échanger, s'ils l'avaient voulu, leur pasteur pour un curé. — On conçoit que ce second principe n'était pas moins contraire à la Charte que le premier. C'était changer la franchise des croyances religieuses et des cultes, donnée par la Charte, en un véritable esclavage. C'était détruire à la fois, dans ce qu'elle a de plus essentiel et de plus vital, la liberté des protestans et celle des catholiques. Et dans cette gêne commune, c'étaient évidemment les catholiques, à qui l'on ôtait le plus.

On a lieu de penser que ces principes étranges sont abandonnés pour toujours. — Si jamais ils étaient repris, les protestans ont, pour s'en défendre, une force dont ils ne sentent pas assez la valeur. C'est d'aller en avant, dans l'exercice calme et ferme des libertés religieuses garanties par la Charte et par le vœu des Français. C'est de placer ainsi le gouvernement entre la nécessité de respecter ces libertés, et celle de persécuter à force ouverte. — C'est la belle et bonne position. Et dans la situation des esprits et des choses, je n'oserais presque pas appeler du courage ce qu'il faut pour la garder.

CHAPITRE X.

CE QUE PEUT FAIRE LE PROTESTANTISME EN FRANCE, DANS LA SITUATION OU IL SE TROUVE PLACÉ.

Telle est la législation qui nous régit. Que pouvons-nous faire avec elle ? Tels sont les droits qu'elle nous laisse. Comment pouvons-nous en user ?

Cette partie de mon sujet m'a inspiré la plus juste défiance de moi-même. C'est ici que j'ai ressenti le plus d'embarras et le plus d'incertitude. La situation est nouvelle. Les idées ne sont point assises. Les opinions ne sont point uniformes ; elles ne sont pas même formées. Les difficultés sont grandes ; elles viennent du dedans et du dehors. Les erreurs peuvent être fâcheuses. Les vérités peuvent paraître audacieuses et entreprenantes. Il faut parler des choses ; il faut aussi parler des personnes. Il faut ébranler des intérêts que l'habitude a rendu chers, et troubler une sécurité, dans laquelle on aime à dormir. Je puis donc m'écrier, avec une conviction que partageront avec moi tous ceux qui réfléchiront sérieusement à la situation actuelle du protestantisme : *Incedo per ignes.*

Et cependant, pourquoi ne parlerais-je pas ?

[redacted]

Pourquoi me plairais-je à dissimuler les besoins et les dangers d'une église qui m'est chère non seulement parce que je la sers et qu'elle me nourrit, mais encore parce que je la regarde comme l'amie des lumières et de la vérité, comme la conservatrice de la simplicité et de la pureté évangéliques, et, s'il m'est permis de le dire, comme un puissant contre-poids à cette tendance fâcheuse qu'un grand nombre de prétendus amis de la religion semblent vouloir donner autour de nous à leurs efforts? Le pire de tous les dangers, c'est ce sommeil de mort dans lequel les protestans ont été plongés pendant trop long-temps; c'est cette profonde indifférence pour leur vie religieuse intérieure et pour leurs intérêts extérieurs, que leurs amis les plus dévoués n'ont pu s'empêcher de reconnaître en eux depuis près de trente ans. Il est temps qu'ils se réveillent. L'époque devient décisive, et le moment de voir, de sentir, de prévoir, de parler est venu.

Le premier conseil qu'on puisse donner aux protestans, c'est de tirer le meilleur parti de leur position et de leurs moyens légaux, pour améliorer leur existence, et se donner une partie de ce qui leur manque.

Et ce qu'ils doivent sentir avant tout, c'est que, dans une position semblable, la tolérance et la douceur sont pour eux un devoir impérieux, dont l'accomplissement tient de bien près aux bases même

de l'existence. Dans l'état actuel des choses, leurs dissentions intestines, quelle qu'en soit la nature, lorsqu'elles ont pris une certaine consistance, ne peuvent être terminées que par l'intervention du gouvernement. Or chacun sent combien cette intervention est fâcheuse pour tout ce qui n'est pas purement administratif, pour tout ce qui tient au fonds des idées religieuses et à la vie intime de l'âme. Il faut donc éviter, autant que possible, d'y avoir recours pour autre chose que pour les intérêts matériels. Et je crois dire beaucoup, en disant : autant que possible. Car, quand on se fera des idées justes de la tolérance chrétienne, du besoin de liberté religieuse, qui est inhérent à l'âme humaine, et des heureux effets qu'elle exerce sur le développement du sentiment religieux ; quand on n'aura pas la manie de tout niveler, qui, au fonds, n'est guère autre chose que celle de tout étouffer, je crois fermement que ces mots *autant que possible*, ne diront ni plus ni moins que le mot *toujours*. C'est dans notre propre sein, dans les conversations fraternelles et dans les accords libres des pasteurs entr'eux ; c'est tout au plus par les avis paternels des consistoires, que ces choses-là doivent se terminer. Chaque pasteur, plein du sentiment des difficultés et des ennuis où il jetterait l'église par une conduite légère, ou par une obstination fâcheuse, doit se faire une double loi d'user pour lui-même de la plus grande prudence, de la cir-

[redacted]

conspection la plus attentive, et pour les autres de la tolérance la plus complète et la plus franche. Courir après la chimère de l'uniformité dans les croyances religieuses est toujours une entreprise pleine de dangers, dont le résultat ne peut manquer d'être d'abord le trouble, puis l'esclavage de la pensée, enfin le dégoût ou la mort. C'est l'erreur du catholicisme. Mais courir après l'uniformité, quand nous ne possédons aucun moyen d'y atteindre; quand toutes les tentatives pour l'obtenir ne peuvent qu'amener pour nous des discussions désagréables, devant un tribunal incompétent, en présence de nos ennemis, sans jamais nous conduire au but, même en apparence; car ce que nous condamnerons ici sera préconisé peut-être à quelques lieues plus loin comme étant la vérité; courir, dis-je, après l'uniformité, dans de telles circonstances, c'est porter gratuitement l'inquiétude dans les âmes; c'est appeler et envenimer ces discussions mêmes auxquelles nous voudrions mettre un terme; c'est préparer à notre église des maux sans nombre et dont il est impossible qu'il résulte jamais aucun bien. Ceux qui, dans notre position, croient pouvoir suivre les erremens du dix-septième siècle sont donc dans une grande erreur. Avant la loi du 18 germinal an X, on aurait pu regarder l'entreprise comme praticable encore. Et pourtant, même alors, je crois qu'elle eût été hérissée de difficultés. Aujourd'hui tout est changé. Les difficultés qui existaient avant la loi se

sont accrues. Et la loi en a créé que je regarde comme insurmontables. Elle a fait disparaître les avantages; elle a centuplé les inconvéniens et les dangers.

Si mes lecteurs, amis de la liberté religieuse, n'ont pas oublié les réflexions que je leur ai proposées sur les formes de cette liberté; s'ils se rappellent qu'elle ne peut exister qu'autant qu'on se supportera mutuellement dans la même église, ou qu'on se séparera en autant de sectes dissidentes qu'il se manifeste d'opinions diverses; je leur dirai : Vous voyez que vous ne pouvez plus adopter la forme des églises dissidentes. Vous êtes casés, contenus, cloîtrés par la loi qui vous gouverne, par les habitudes qu'elle a fait naître, par les besoins qu'elle vous a donnés, par les avantages qu'elle vous confère, par les dangers dont elle vous entoure. Vous êtes une église nationale, légale, qui ne se régit plus par ses propres lois, et n'est plus libre de suivre ses mouvemens intérieurs. Il ne vous reste donc pas d'autre parti que celui d'adopter l'autre forme, si vous voulez conserver en même temps la liberté religieuse et la paix parmi vous : ces deux biens ont à ce prix. Vous sentiriez-vous le courage de sacrifier l'un ou l'autre ? Et lequel oseriez-vous abandonner ? Mais si vous sentez que la tolérance des opinions religieuses diverses, sous les liens du christianisme et du culte, est la seule forme qui puisse vous sauver du danger, il faut l'adopter avec franchise, l'appliquer dans sa plénitude, e

[redacted]

en accepter sans regret toutes les conséquences. Par ce moyen, dont l'emploi nous rendra plus franchement protestans, et par ce moyen seul, nous conserverons, des discussions religieuses, ce qu'elles ont de vivifiant, et de bon; mais nous n'aurons plus de querelles sérieuses et envenimées pour le fonds des choses; ou, si nous en avons encore quelques-unes, elles ne viendront que des fanatiques et des brouillons. Nous ne nous arracherons plus des décisions dogmatiques, pour nous en faire des armes contre nos amis, nos collègues et nos frères. Nous n'aurons recours au gouvernement, que pour les choses d'administration extérieure et d'existence sociale, qui sont én effet de son ressort. Si nous sommes obligés de provoquer la destitution de quelque pasteur après y avoir bien mûrement réfléchi, ce sera pour quelque négligence matérielle dans l'accomplissement de ses devoirs rigoureux; ce sera pour quelque vice de caractère ou de conduite, en opposition avec la morale universelle, et qu'on peut dénoncer partout. Tout le reste devra se passer en famille, et se traiter avec la plus parfaite douceur.

Ne nous y trompons pas, la première condition de cette forme de liberté religieuse, qui maintenant est seule à notre usage, c'est de laisser dormir les réglemens ecclésiastiques et dogmatiques, qui furent conçus dans d'autres circonstances et dans un autre esprit. Nous voulons la liberté re-

ligieuse ; et ils furent dirigés contr'elle. Nous la voulons dans la seule forme, où il nous soit possible de l'obtenir ; et ces règlemens furent pris précisément pour rendre cette forme impossible. Nous la voulons malgré notre union au gouvernement civil, dont l'alliance gêne tous nos mouvemens ; et ces règlemens furent adoptés dans une complète indépendance du gouvernement civil et comme manifestation de la liberté. Et, pour tout dire, nous la voulons, parce que nous en avons besoin ; parce que nous sommes aussi divers dans nos croyances, qu'unanimes à nous refuser aux sévérités de la discipline : ces réglemens furent proclamés, parce qu'ils exprimaient la croyance et la volonté de tous. La loi du 18 germinal an X a bien reconnu la discipline de nos églises et leur confession de foi ; mais deux siècles écoulés ont singulièrement modifié les idées sur un grand nombre de décisions qui s'y trouvent contenues. La rigueur de plusieurs usages et règlemens s'est considérablement affaiblie dans la pratique, et plusieurs sont tout à fait tombés en désuétude. Convenons-en ; ils s'immiscent trop dans la vie privée ; ils sont empreints d'un esprit trop inquisiteur et d'une rigueur trop puritaine, pour être ressuscités dans un siècle, pour lequel la liberté individuelle est le premier de tous les besoins, même en affaire de religion, et la famille un sanctuaire, dont nulle autorité sur la terre ne doit avoir la libre entrée. Le

[redacted]

siècle est plus fort que nous. Une discipline créée comme moyen d'attaque et de défense, dans un moment d'exaltation dont le mouvement chaleureux emportait toutes les résistances et commandait tous les sacrifices ; dans un moment où la religion occupait dans la vie extérieure la même place qu'occupe aujourd'hui la politique ; une telle discipline ne va plus à une époque où la religion s'est réfugiée dans l'âme ; où l'on veut l'étudier, la croire, la pratiquer pour soi, mais où l'on répugne par dessus tout à laisser pénétrer autrui dans ce sanctuaire de l'âme ; où même tout ce qui est extérieur en elle, tout ce qui met l'homme en scène, est descendu dans l'opinion jusqu'à devenir indifférent ; où les hommes tiennent avant tout à séparer la religion de tous les actes de la vie sociale ; en un mot, où chacun veut prendre librement dans la religion la part qui convient à son âme, mais ne veut pas souffrir qu'on la lui impose. Ces réglemens ont produit leur effet au siècle où ils furent donnés. Ils ont réuni fortement le corps dans l'intérêt de sa défense. Ils l'ont sauvé peut-être. Mais aujourd'hui quelle est leur force? Sont-ils vivans au milieu de nous. En les ressuscitant, produirez-vous l'ordre, ou bien l'étonnement, le désordre et le scandale ? — De même, plusieurs dogmes, auxquels nos ancêtres tenaient beaucoup, sont peu à peu rentrés dans l'ombre, soit que de nouvelles lumières aient éclairé les esprits, soit qu'une longue

cessation de la dispute ait permis de les envisager avec plus de calme, et de leur assigner une moindre place. Dans la situation actuelle de nos églises, avec l'esprit qui anime la presque totalité de leurs membres, la remise en vigueur de la discipline et de la confession de foi serait donc une véritable innovation, une révolution radicale, qui occasionerait les plus graves inquiétudes et les troubles les plus sérieux. Dans quelques circonstances on a fait des tentatives adoucies. Je ne crois pas que les hommes impartiaux aient envie d'y revenir. Mais quand l'activité de l'esprit humain et la chaleur de l'âme se reportent vers les sentimens religieux et vers les vérités du christianisme, n'est-il pas naturel d'attendre que ces dogmes et ces usages, auxquels la plupart ont renoncé, trouveront néanmoins quelques partisans très-chauds, qui mettront tout leur zèle à les reproduire ? Et ces hommes ardens, doués d'un esprit rigoriste, puisqu'ils reviennent aux documens que cet esprit avait dicté, négligeront-ils de faire valoir la conformité de leurs principes, avec ceux des règlemens anciens, pour s'autoriser à se dire les vrais membres de l'église? N'avons-nous pas vu déjà dans plusieurs endroits des exemples non équivoques de ce procédé ? Dans quelles inextricables difficultés ne se trouvent pas placés le gouvernement et les consistoires, dans les questions de cette nature et quels moyens pour en sortir ?

[redacted]

Parler d'exhumer notre antique discipline dans de telles circonstances, c'est donc, je ne crains pas de le dire, parler d'anéantir notre religion. Qui voudrait, je ne dis pas l'embrasser, mais la conserver à ce prix? — Mais avant de nous plaindre avec amertume de cette tendance des temps modernes, qui rend impossible le retour de nos vieux usages, demandons-nous sans prévention quel mal elle nous fait, et voyons si c'est nous qui devons la redouter davantage. Oui, sans doute, la religion se réfugie dans les consciences, et l'on ne la laisse sortir de ce sanctuaire qu'avec une sorte de pudeur. Oui, sans doute, chacun veut prendre librement dans les idées religieuses la part qui lui convient, et ne veut pas supporter qu'on la lui impose. Notre ancienne discipline en souffre sans doute; car elle prétendait intervenir dans cette vie privée, que maintenant chacun veut murer. Mais, au fonds, que sont tous ces gens qui veulent faire leur part, et qui ne veulent pas la prendre toute faite; tous ces gens qui veulent choisir dans la religion ce qui répond à leurs besoins et à la situation de leur âme; tous ces gens qui veulent conserver intacte leur individualité, au milieu des institutions les plus antiques et les plus fortes; tous ces gens que nous rencontrons partout, dans les salons, dans les ateliers, dans les camps, dans les tribunaux, dans les écoles, dans les églises, dans les chaires, dans les parlemens, sur les trônes? Ce sont des

protestans, et pas autre chose. Est-ce à nous à nous alarmer ?

Sous d'autres rapports, la force des choses a rendu notre situation meilleure que ne l'avait faite la loi du 18 germinal an X. Le gouvernement semble avoir perdu la méfiance dont plusieurs articles de cette loi sont l'ouvrage. En général, et jusqu'à ces derniers temps, il s'est mêlé le moins possible de nos affaires intérieures. Il a montré une extrême répugnance à intervenir dans tout ce qui concerne les sentimens et les dogmes. La liberté intérieure, la liberté religieuse n'a jamais été plus complète dans nos églises, que depuis quelques années, bien que la loi qui les gouverne semblât faite dans le but de tout arrêter et de tout figer. Cette liberté a déjà produit du bien : il faut s'y tenir.

Le principe est excellent. Presque partout il est admis. Ce sont les conséquences qui surprennent et qui embarrassent. Ce sont les applications, qui font fourvoyer par fois les plus chauds amis de la liberté. Ce n'est pas ici seulement que cette inconséquence se montre. On en pourrait citer ailleurs des exemples récens et fameux.

Des prédicateurs étrangers, des missionnaires moraves, wesleyens, withfieldiens, malanistes, continentaux, ont paru en France, après le retour de la paix. Ils ont prêché ; ils ont même inquiété les consciences. — La question difficile était de savoir la conduite qu'il fallait tenir, soit à leur égard,

[redacted]

soit à l'égard de l'autorité civile. — On a été surpris, indécis, troublé. Et, pour tout dire, dans beaucoup d'endroits, on a agi d'une manière imprudente et intempestive. La question est si grave, que je ne puis m'empêcher de m'y arrêter quelques instans.

Un concours de circonstances peut retarder plus ou moins long-temps l'apparition des conséquences qui résultent de la position d'un individu ou d'un corps. Mais ces circonstances ne peuvent pas toujours durer. Elles doivent tôt ou tard être remplacées par d'autres ; et les effets qui sont dans la nature des choses doivent enfin se montrer. — Tant que les circonstances favorables durent, on s'endort volontiers dans la sécurité. Mais il n'appartient qu'à l'irréflexion et à la légèreté de ne pas voir que cette sécurité ne repose pas sur des fondemens solides, et que des circonstances inévitables viendront tôt ou tard la troubler.

Pendant plusieurs années après la restauration religieuse, les protestans étaient contens d'exister sous la protection de la loi, et de reprendre leur culte simple, tel que l'avaient exercé leurs pères. Ils marchèrent tout uniment dans les sentiers frayés par l'habitude. Les secousses violentes, qu'ils avaient reçues comme tous les autres, avaient détourné leur attention des méditations religieuses. Le défaut de connaissances acquises, triste conséquence

de la position dans laquelle on les avait placés, rendit pendant long-temps ces méditations très-difficiles. Il y eut donc parmi eux peu de vie religieuse ; et par conséquent peu d'occasions à des discussions et à des troubles intérieurs Chaque pasteur restait à sa place ; peu s'inquiétaient de ce que faisaient leurs voisins. Les affaires temporelles étaient réglées et garanties par le gouvernement ; et l'on ne se doutait pas qu'il pût, au premier moment, s'en présenter de plus graves que celles-là. Une organisation supérieure était bien promise ; mais elle ne fut jamais que sur le papier. Et l'état de calme intérieur dans lequel ils vivaient partout, rendit les protestans très-peu ardens à en demander l'exécution.

Ainsi l'on vécut plus de quinze ans sans presque s'apercevoir qu'on était dans une position fausse et chancelante. Mais cela ne pouvait toujours durer. Et, si j'ose le dire, il n'était pas à désirer que cela durât toujours.

L'intérêt pour les idées religieuses s'est ranimé. On a commencé à réfléchir. L'état religieux du reste de l'Europe nous a été révélé. Des manières de considérer le christianisme assez diverses ont été mises en circulation. La vie s'est réveillée ; avec elle le mouvement et par cela même l'inquiétude.

Cette inquiétude a été plus grande, lorsque quelques personnes ont répandu des opinions qu'on a cru nouvelles. Elle a augmenté encore chez quel-

[redacted]

ques-uns, lorsqu'on a vu paraître des étrangers appartenant à des sectes particulières, ou envoyés par elles. — Elle est devenue très-sensible, lorsque ces personnes ont formé des réunions souvent nombreuses et donné des prédications, dans ou hors le temple, avec ou sans le consentement du pasteur du lieu.

Or, je dis que ces choses là sont une conséquence naturelle de notre position religieuse et politique. Si des circonstances extraordinaires et en partie fâcheuses, en ont retardé l'apparition pendant quinze et vingt ans, ce n'était pas une raison pour qu'elles ne parussent pas, dès que les circonstances seraient autres.

Elles résultent de notre position religieuse; car, il faut bien se le dire, pour les réformés, la liberté des consciences et des cultes ne doit pas être seulement dans les livres. Ils ne doivent pas blesser le sein qui les a nourris. Ils ne doivent pas attaquer et repousser les principes, en vertu desquels non seulement ils existent, mais encore ils ont droit d'exister.

Elles résultent de notre position politique; car chaque église étant isolée et n'ayant de force exécutive que par la volonté de l'autorité civile, les pasteurs et les consistoires, dans des circonstances semblables, sont naturellement timides. Ils ne savent quel parti prendre, parce qu'il n'y en a aucun de bien bon.

Il doit résulter de cette position une autre con-

séquence, qu'on avait rarement observée, mais qui a fini par se présenter ; c'est que l'autorité civile est intervenue dans ces affaires délicates, et a dû même intervenir.

Une inquiétude se manifeste ; des prédications irrégulières ont lieu hors des temples, hors des heures ordinaires du service divin, dans les jours consacrés au travail, dans la nuit même. Elles attirent un concours nombreux d'auditeurs ou de curieux. Les maires font un rapport : c'est leur devoir. Quelques pasteurs, inquiétés par ces circonstances, se plaignent peut-être à l'autorité supérieure. Que celle-ci prenne des informations et ne se montre pas impassible, ce n'est pas un empiètement de sa part. Ces réunions peuvent intéresser l'ordre public. Il n'est pas impossible qu'il s'y traite de choses dont une bonne police ait droit de prendre de l'ombrage. Demander des renseignemens aux pasteurs, faire inspecter, s'il le faut, la réunion par le maire et par le commissaire de police, ce n'est point une gêne superflue à la liberté de conscience, c'est un devoir de position.

Quelques-uns ont été surpris que les circonstances dont nous parlons se soient présentées ; ils ont eu tort. Quelques-uns ont été surpris que les préfets en aient pris connaissance et même en aient écrit aux consistoires ; ils ont eu plus de tort encore. Les choses ne devaient pas se passer autrement.

Les prédicateurs, qui croient utile au bien de la

[redacted]

religion de porter la parole devant le peuple, comm le dit Saint Paul, en temps et hors de temps, fon bien, tant qu'ils sont approuvés par leur conscience C'est sur le même principe que la réformation s'es opérée, qu'elle s'est conservée au milieu des persé cutions et des dangers, et qu'elle pourra s'étendre Le préfet, qui demande des informations sur ce prédications irrégulières, fait bien, et nul ne peu l'en blâmer, puisqu'il doit faire la même chose pou toutes sortes d'assemblées irrégulières. Les pasteu et les consistoires qui ont été frappés et qui regar dent la chose comme très-grave, font bien. Il n pouvait pas s'en présenter de plus grave que celle là. Là, est toute la réformation ; là, est toute notr existence ; là, surtout, est toute la difficulté d notre situation politique en France.

Là, est toute la réformation. Car la question dans la réformation, n'a pas été de savoir s'il falla admettre ou rejeter tel ou tel dogme particulier. S' n'y eût eu que cela, elle aurait rendu fort peu d services à l'esprit humain et au christianisme. L question était de savoir s'il fallait croire d'après l décisions de l'autorité religieuse, ou d'après cell de la conscience et de l'Écriture-Sainte ; s'il falla permettre l'examen ou exiger la soumission ; en u mot, si la pensée religieuse serait libre ou esclav La réformation décida la question en faveur d l'Écriture-Sainte, de l'examen et de la liberté. L catholicisme s'en tint à ses décisions humaines et

son autorité. Ceux qui, de nos jours, instruisent et prêchent, ne demandent pas plus que n'ont demandé les réformateurs. Il faut donc le dire, parce qu'aussi bien on ne manquerait pas de le dire pour nous ; ils sont dans l'esprit de la réforme. Dans la question qui s'élève à cause d'eux, est donc toute la réformation. Cette question est prise dans les entrailles même de notre existence religieuse. Et dans la manière dont nous la résoudrons, nous avons à prendre garde de ne pas condamner notre propre existence comme chrétiens réformés.

Là, aussi, est toute la difficulté de notre situation politique en France.

Nous sommes reconnus, protégés, payés en France. Mais par le fait même de cette reconnaissance et des circonstances qui l'accompagnent, nous sommes reconnus bien plus comme église réformée, c'est-à-dire comme un corps casé et limité par ses formes, par son organisation et par ses règlemens, que comme chrétiens indépendans et purement évangéliques. Voilà pourquoi deux communions protestantes sont reconnues avec une organisation différente. Ce qui sort de ces deux communions, ce qui ne fait pas corps avec elles, ni avec le catholicisme, n'a point d'existence reconnue, point de contrat avec le gouvernement. Libre par la Charte, il n'est point protégé. Heureux si ses rapports avec l'administration se bornent à n'en recevoir aucun secours.

Dans leur situation actuelle, et par leur contrat,

[redacted]

les deux communions protestantes de France s(donc obligées d'exister dans la forme et avec l'org nisation sous lesquelles elles ont été reconnues p le gouvernement. Peu importe le fonds sans dou Mais les formes sont importantes ; c'est par elles q chacune des deux églises doit former un corps d tinct et constant.

C'est de là que naît une des difficultés de le position, dans les circonstances où une fermentati intérieure s'opère dans les idées religieuses, et les opinions d'un grand nombre tendent à prenc de nouvelles nuances, si ce n'est de nouvelles d terminations.

Cependant, en l'envisageant de près, cette po tion, en ce qui regarde nos rapports avec l'autor civile, n'est point aussi difficile qu'elle le paraît premier abord.

Si les prédicateurs dont on s'inquiète et ceux q aiment à les suivre déclarent ne vouloir point séparer de l'église protestante réformée, il faut qu' se soumettent à tous les règlemens établis dans ce église. S'ils prêchent, ou s'ils s'assemblent po entendre prêcher, ce sera dans le jour et dans l'heu du service divin ordinaire, sur l'invitation du paste du lieu, qui offrira sa chaire, et avec l'assentiment t cite ou exprimé du consistoire. Le prédicateur au l'institution sacerdotale, que nous exigeons de n prédicateurs, et surtout des pasteurs français. Alors chose devient ordinaire et commune. C'est un pa

teur étranger, c'est un recommandé, c'est un ami, auquel on offre la chaire sans difficulté, quand on le croit compatible avec l'édification de son troupeau.

Si ces prédicateurs et leurs amis ne demandent ni n'attendent la permission des pasteurs réguliers et des consistoires; si même ils s'assemblent et prêchent lorsque cette permission leur est formellement refusée, alors, par ce fait même, ils n'agissent plus comme membres de l'église protestante réformée. Les pasteurs et les consistoires n'ont plus rien à faire avec eux. Ils n'ont plus à se mêler ni à se plaindre des assemblées qui peuvent se former ainsi. Les personnes qui les forment usent de la liberté des consciences et des cultes, que les réformés reconnaissent, et en vertu de laquelle ils existent. La chose devient une affaire de simple police civile, dont les consistoires ne sont en rien responsables. C'est à l'autorité civile à voir le parti qu'elle doit prendre sur ces assemblées irrégulières. Les consistoires ne sont pas même obligés de les dénoncer, puisqu'elles sont hors de leur sein; pas plus qu'ils ne seraient obligés de dénoncer des assemblées de jansénistes, s'il s'en formait dans quelques lieux à l'insçu des évêques. Les uns ne leur appartiennent pas plus que les autres. Ils ne sont point obligés de les dénoncer; je dis même qu'ils ne le doivent pas, s'ils veulent être fidèles aux principes de tolérance, dont ils ne peuvent se départir sans cesser d'être protestans.

Le devoir du gouvernement, quand il est informé

[redacted]

de l'existence de pareilles réunions, est aussi simple que celui des consistoires. Nous l'avons assez clairement exposé dans le chapitre précédent, pour n'avoir pas à y revenir envers ceux qui nous auront voulu comprendre.

Mais jusqu'où les pasteurs et les consistoires doivent-ils étendre la latitude qu'ils se donnent d'offrir la chaire à ces prédicateurs venus du dehors? C'est une question toute différente, qui n'a rien de politique, qui est tout intérieure et privée, et dans la solution de laquelle la prudence et les localités doivent influer encore plus que les principes. Tout ce qu'on peut dire de plus général, c'est qu'à cet égard la sévérité est plus nuisible que l'abandon; l'exclusion plus voisine des troubles que l'admission. Tant qu'on n'excite pas à des divisions formelles, tant qu'on ne viendra pas dans la chaire que vous aurez offerte, vous injurier et votre consistoire avec vous, laissez faire. Seulement, restez pasteur; mais soyez activement et solidement pasteur. Evitez l'abus; faites votre devoir, et fiez-vous au temps, pour calmer l'enthousiasme. D'ailleurs, que pouvez-vous faire de plus?

Une autre particularité de notre situation politique se montre ici singulièrement nuisible, parce qu'elle rend cette situation tout à fait fausse et boiteuse.

Les consistoires font partie de l'église réformée de France, puisqu'ils ont une organisation commune et

un régime commun. Mais l'église réformée de France n'existe pas, puisqu'elle n'a aucun lien d'union, aucune réprésentation légale, aucun moyen de s'exprimer et d'agir. Dans les circonstances qui intéressent la communauté, les consistoires ne peuvent pas agir, puisqu'ils ne sont qu'un individu qui ne peut sortir de sa sphère, et cependant la communauté n'agit pas non plus, parce qu'elle n'a point d'organes.

Dans toutes les circonstances qui sont d'un intérêt général (et celle dont nous parlons est la plus grave de toutes), l'embarras des consistoires est donc extrême. Ils ne veulent ni ne peuvent se détacher du grand corps, puisqu'ils n'ont point une existence indépendante; mais ce grand corps de l'église, ils ne savent où le trouver, puisqu'il n'est point représenté et qu'il n'a point d'organe pour se faire entendre.

Comment faut-il envisager ces prédications faites par des pasteurs étrangers? Sont-elles dans l'esprit de l'église réformée de France? Sont-elles conformes à sa discipline? Contribuent-elles à l'édification, à l'union des fidèles, à la véritable piété? Faut-il admettre ces prédicateurs comme des frères? Faut-il leur refuser la chaire? Faut-il instruire le peuple contr'eux? Faut-il, au contraire, les recommander comme des gens qui peuvent réveiller les oreilles blasées, et la dévotion assoupie? Voilà des questions que les consistoires sont obligés de résoudre,

[redacted]

dans l'état actuel des choses, et pour lesquelles ils sont absolument incompétens. Car ces questions intéressent le corps entier des protestans. Elles doivent donc être résolues d'une manière uniforme. Si chaque consistoire les résout, chacun les résoudra à sa manière. Ce qui sera permis ici, sera condamné plus loin, et de ces divergences naîtront peut-être des divisions durables et fondamentales. Constituée comme elle l'est, et formant nécessairement un corps, l'église réformée de France se trouve donc dans une position tout à fait fausse, tant qu'elle ne possède pas, autrement que sur le papier, une représentation centrale. Et jamais l'embarras de cette position ne paraît dans un plus grand jour, que dans les questions soulevées par les harangues irrégulières des prédicateurs ambulans.

Dans l'état actuel des choses, les consistoires ont donc raison d'éprouver un extrême embarras à l'égard des affaires de cette nature. Et pourtant, malgré cet embarras, il faut bien s'en occuper. Il faut bien se camper sur la conduite qu'on doit tenir, ne fût-ce que pour écarter d'avance, par des réflexions faites avec calme, la tentation fatale d'aller chercher du secours là où nos principes, les droits des consciences, et nos vrais intérêts nous défendent d'en requérir.

Convenons-en néanmoins; depuis quelques années, ces circonstances n'ont pas l'air de s'aggraver. La première fermentation est passée; le premier effet est pro-

duit. Loin d'aller croissant, il s'affaiblit et s'éteint. Mais si ces circonstances devenaient plus graves, elles embarrasseraient tellement les consistoires et le gouvernement, que la nécessité d'une ou de plusieurs assemblées supérieures aux consistoires, pour les diriger dans toutes ces perplexités, en ressortirait, plus claire que le jour.

Ce sont là des inconvéniens attachés à notre position. Nous ne pouvons pas la changer. Il faut les supporter. Je dis plus ; ce sont des inconvéniens attachés au protestantisme. Ils reparaîtraient sous une autre forme, si nos relations avec le gouvernement venaient à changer de nature, et notre organisation à se compléter. Je dis plus encore. Ils reparaîtraient, quand même nous serions aussi intolérans que Rome, si la force du bras séculier nous était refusée. Sachons donc nous y résigner de bonne grâce, et gardons-nous de croire tout perdu, dès que nous en apercevons les premiers symptômes.

Quand on supporte la mort religieuse, où quelques-uns sont tombés et qu'ils répandent autour d'eux, leur indifférence profonde et leur complète apathie, on peut bien supporter les inconvéniens d'une liberté religieuse plus réelle et plus large, si ce sont en effet des inconvéniens. Il n'y a rien de pire.

Oui, cette mort morale est le plus grand des maux dont nous sommes affligés. C'est contr'elle que nous devons diriger nos plus constans efforts.

[redacted]

Si ces divergences, auxquelles tant de gens sont tentés d'appliquer les moyens de rigueur, peuvent servir à la faire cesser, comme l'expérience le prouve avec la dernière évidence, sachons les supporter sans murmure et nous y prêter de bonne foi. Et si l'inexécution partielle de la loi du 18 germinal an X nous prive de quelques-unes de nos ressources les plus efficaces pour remédier à nos maux, pour diminuer notre isolement et pour ranimer dans notre sein la vie religieuse, profitons du moins des ressources que nous laisse la loi commune. Si nous ne pouvons pas encore nous réunir en assemblées délibérantes, voyons-nous du moins comme amis et comme frères, dans des réunions sans autorité, sans éclat, qui n'aient point d'autre but que celui de nous animer les uns les autres par le contact, par la communication des idées, et par cette vie indéfinissable, que les hommes prennent presque toujours dans le concours de leurs amis et dans la communication franche des mouvemens de leur cœur. Que les conducteurs des églises, que ceux qui mettent quelque intérêt à leur prospérité, se voient plus souvent entr'eux; qu'ils se communiquent leurs pensées; qu'ils s'interrogent sur leurs travaux, leurs vues, leurs difficultés, leurs plaisirs, leurs peines, leurs succès, leurs revers; et la froideur fera bientôt place à l'intérêt et à la vie. Les formes différeront beaucoup encore; mais le fonds sera certai-

nement devenu meilleur. Et les formes en religion, à quoi servent-elles, si ce n'est à soutenir et à perfectionner le fonds ? En nous réunissant ainsi sans prétention, sans autorité, mais avec charité et dans le désir de faire le bien, nous nous aimerons et nous nous estimerons davantage, parce que beaucoup de préjugés seront dissipés Ce n'est pas tout; par ce contact mutuel, par cette action réciproque, nous deviendrons rapidement plus dignes d'être aimés et estimés. Heureux si dans ces réunions fraternelles, nous avons la prudence de nous souvenir que nous sommes des amis et des frères, qui venons mettre en commun nos lumières et nos sentimens, pour en profiter ensemble, et non des assemblées délibérantes, réunies pour exercer une puissance illusoire, et travaillant de prime abord, non à nous faire du bien à nous-mêmes, mais à inquiéter les autres. — Voilà le danger, que quelques têtes exaltées peuvent rendre grave et pressant. — Et pourtant par le concours des hommes sages et modérés, ce danger même pourrait être surmonté ; beaucoup de bien pourrait se faire, pour réchauffer le zèle et ranimer l'activité.

Ainsi, l'opinion fera au milieu de nous ce que ne font point les synodes, et ce que ne peuvent faire les consistoires ; elle réprimera beaucoup de désordres ; elle donnera de puissans encouragemens ; elle deviendra en quelque sorte un grand jury, qui prononcera des arrêts justes et presque toujours

[redacted]

respectés. La force dont elle est armée vaut, bien souvent, plus que la censure d'un corps peu nombreux, que l'amour propre se plaît à regarder comme dirigé par la passion. Elle deviendrait ainsi un puissant contre-poids contre la sécurité funeste et la négligence coupable, où plus d'un pasteur est conduit par l'idée de l'inviolabilité dont il se croit revêtu par ses rapports avec le gouvernement.

Les dangereux effets de cette sécurité et une foule d'autres maux graves seraient également prévenus avec une grande efficacité par l'habitude que prendraient les consistoires de faire eux-mêmes leurs propres affaires. Dans notre position actuelle, rien dans l'église n'est légalement au-dessus des pasteurs, si ce n'est les consistoires. Mais, si les consistoires ne s'occupent pas de leurs affaires ; s'ils se réunissent rarement, ou presque jamais ; s'ils se reposent aveuglément sur leur président pour tout juger, pour tout décider, pour tout administrer, pour tout faire, alors les pasteurs se sentent tout à fait indépendans ; et, si ce sentiment les conduit à la négligence de leurs devoirs ; si, par l'effet de l'habitude, ils en viennent à ne plus craindre le blâme de leurs paroissiens, alors le mal n'a plus de remède. Le corps n'ayant plus de vigueur, aucun des individus qui le composent n'ose hasarder une attaque isolée, dont il ne prévoit que du désagrément pour lui-même. Le con-

sistoire se trouve concentré peut-être dans celui-là même, contre lequel il serait urgent de le faire agir. Ce qui est vrai de ces affaires délicates, l'est aussi d'un grand nombre d'autres.

Ces inconvéniens n'existeraient pas, ou du moins, ils ne seraient pas sans remède, si les consistoires prenaient en main leurs propres affaires, exerçaient sur toutes les parties de l'église une surveillance active, s'assemblaient à des époques rapprochées, et ne laissaient émaner d'eux aucun acte qui n'eût été délibéré en commun. La négligence des consistoires est encore une de nos plaies; mais celle-là, du moins, il ne tient qu'à nous de la guérir.

L'institution des consistoires part d'une profonde sagesse. Seule, elle pourrait faire cesser encore une multitude de maux. Elle unit le sacerdoce avec le reste de la société. Sous ce rapport, elle lui rend un éminent service. Le sacerdoce, livré à lui-même, échapperait rarement à ce double écueil, ou de perdre toute son influence avec sa dignité, en se confondant avec le reste de la société dans la poursuite des intérêts et des plaisirs de la vie, ou bien de se séparer totalement de la société par des habitudes, des opinions, des principes, des manières de voir, des goûts et des répugnances qui lui seraient propres; de devenir ainsi tout à fait une caste à part, qui ne jugerait plus des choses par elles-mêmes, mais par leurs rapports avec son esprit, peut-être avec ses préjugés. Des exemples, faciles à trouver

[redacted]

dans le sacerdoce de tous les pays et de tous les siècles, expliqueront ma pensée beaucoup mieux que je ne puis l'exprimer. Les consistoires sont là pour prévenir ce double inconvénient. Et s'ils s'occupent avec intérêt de leurs affaires, ils suffiront pour empêcher qu'il y ait jamais, dans l'esprit sacerdotal, autre chose qu'un zèle éclairé pour l'amélioration religieuse et morale des chrétiens évangéliques. Pris dans l'élite de la population, ils en connaîtront les besoins. La seule influence de leur autorité suffira toujours pour fondre le sacerdoce dans la société, pour tout réunir dans un même esprit, et pour prévenir sans efforts toutes les exagérations, toutes les méprises, dans lesquelles l'ignorance du monde fait si facilement tomber un homme religieux et bien intentionné.

C'est en s'occupant ainsi diligemment de leurs affaires, c'est en se réunissant avec intérêt et souvent, que les consistoires exerceront une immense influence sur l'amélioration de l'église qui dépend d'eux, et se rendront respectables aux yeux de l'administration civile. Quand les consistoires n'existent que sur le papier; quand toute leur autorité, toute leur action est concentrée dans la personne du président ou du pasteur qui les mène, quelle influence peuvent-ils exercer? quel crédit peuvent-ils avoir aux yeux de l'église, aux yeux du sacerdoce lui-même, et surtout aux yeux de l'administration, à laquelle ils ne pourront jamais dérober le

spectacle de leur faiblesse et de leur nullité réelles? Mais si les consistoires s'assemblent, délibèrent, agissent, exécutent, en un mot, conduisent eux-mêmes leurs affaires, alors ils acquièrent de l'importance aux yeux du peuple, témoin de leur activité pour tout ce qui tient aux intérêts de l'église, aux yeux des pasteurs auxquels ils imposent, et dont ils savent tirer beaucoup plus que lorsque les pasteurs font tout; aux yeux de l'administration, qui ne peut plus voir dans leurs délibérations le vœu de quelques pasteurs ignorés, mais la pensée de ce qu'il y a de plus respectable et de plus éclairé parmi quinze cens mille citoyens disséminés dans toute la France Et c'est quand ils seront environnés ainsi d'une considération méritée, autour d'eux et au-dessus d'eux, qu'ils pourront travailler efficacement à perfectionner ou à étendre les institutions confiées à leur garde, de manière à les porter enfin au niveau des besoins réels. S'ils ne font rien par eux-mêmes, qui sera leur organe auprès du gouvernement, de l'église, ou des pasteurs, pour obtenir ces précieuses améliorations? Le gouvernement a déjà exaucé tant de justes prières, qu'on doit le croire disposé à exaucer également toutes celles qui se présenteraient à lui revêtues du même caractère. Il est prouvé, par exemple, que les églises réformées de France auraient besoin de deux fois plus de pasteurs qu'elles n'en possèdent aujourd'hui; pourquoi ne pas en demander dans tous les endroits où l'on a de justes

[redacted]

motifs à faire valoir? Pourquoi? Je m'en vais le dire. Parce qu'ici le pasteur reçoit d'une des annexes qu'il faudrait détacher un supplément de cinquante francs, dont il craint de ne pas retrouver l'équivalent dans la portion de l'église qui lui restera ; parce que là, le pasteur a un fils, qui se destine au pastorat, et pour lequel la nouvelle église à former fournira tout à souhait une place, où il sera dans sa famille. On attend qu'il ait l'âge légal pour en demander l'érection. Que sais-je encore? parce qu'ailleurs le pasteur fait cinq tours avec le même sermon, et qu'il craint de n'en plus faire que trois, si sa section vient à être divisée. Dans un autre endroit, le pasteur est obtenu ; mais les pasteurs anciens le veulent chacun pour leur second ; et le pasteur n'est point nommé. Si les consistoires faisaient leurs affaires, les choses n'iraient point ainsi. Les besoins seraient sentis, et les organes ne manqueraient pas pour les exprimer au gouvernement, quand ce serait lui qui devrait y satisfaire. Combien d'occasions favorables ont été manquées, combien de dispositions bienveillantes ont été perdues, pour nos plus chers intérêts, parce que les consistoires ne sont point sortis de leur apathie, attendant toujours des chefs, auxquels ils ont tout livré, un signal qui n'est point venu ! Tout ne se ferait pas à la fois sans doute, mais les besoins seraient connus, et, peu à peu, l'on se mettrait en mesure d'y satisfaire. Mais les sujets

manquent déjà, et ils manqueraient bien davantage, si le nombre des cures était augmenté. Eh bien ! il faut en faire. Plusieurs départemens ont fait des fondations dans ce but ; il faut en demander partout où les protestans sont assez nombreux. Il nous manque des temples; c'est par la vigilance, la continuité des efforts, le zèle et surtout les sacrifices que nous pourrons les obtenir des églises souvent dispersées, des communes souvent pauvres, et d'un gouvernement bienveillant, mais presque toujours surchargé. Qu'on y songe, qu'on s'en occupe, qu'on profite de toutes les ressources du dedans et du dehors, et l'on verra bientôt consacrer des temples dans des lieux où l'on désespère encore aujourd'hui d'en voir jamais poser la première pierre. J'en dis autant de bien d'autres établissemens, dont tant d'églises supportent la privation en silence, sans chercher de quoi y pourvoir, ni dans leurs propres ressources, ni dans celles d'un gouvernement paternel Etablissemens d'instruction, écoles primaires, secours dans les hôpitaux, maisons d'asyle pour les orphelins, dispensaires pour les malades, parts dans les aumônes communales, premières nécessités du culte le moins dispendieux et le plus simple, nouveaux secours aux facultés pour en fortifier certaines branches, colléges préparatoires : combien de choses dont nous manquons en plusieurs endroits, et qu'il ne tiendrait qu'à nous de nous donner, en nous créant dans notre propre sein de nou-

[redacted]

velles ressources, ou en réclamant une juste participation dans les ressources qui existent! (J)

Et ce n'est pas seulement auprès du gouvernement, qu'un consistoire actif parviendrait à se rendre respectable, ce serait auprès de l'église qu'il est censé gouverner, et des fidèles qui la composent. Si les églises ne sentent pas toujours assez leurs besoins, pour se décider à s'imposer, afin d'y pourvoir, des sacrifices nécessaires, c'est presque toujours parce que leurs conducteurs, clercs ou laïques, ont négligé de les leur rendre sensibles. Les pasteurs seuls ne peuvent presque rien dans ce but; car, comme il faut qu'ils vivent de l'autel, leur position rend suspects tous les conseils qu'ils peuvent donner pour l'amélioration des ressources et du matériel des églises. Mais les consistoires sont là parfaitement à leur place. Leurs membres sont désintéressés comme individus, et ils sont les intermédiaires naturels entre les pasteurs et le troupeau. Si les fidèles ont besoin d'être stimulés, pour tout ce qui tient aux établissemens charitables, instructifs ou édifians, c'est le consistoire qui doit se montrer, qui doit agir, et dont la voix peut seule être efficace. L'esprit de corps s'est trop affaibli parmi les protestans; et cette circonstance leur a ravi beaucoup de moyens de se ranimer et de se donner ce qui leur manque. Dans ce moment, la seule voie pour leur rendre de cet esprit ce qui est bon, c'est que les consistoires commencent à

le ranimer entr'eux; à se donner une existence autre que sur le papier. Bientôt cette vie, qu'ils exciteront dans leur propre sein, se répandra au dehors, et gagnera de proche en proche la plus notable portion de l'église. En particulier, après une crise d'irréligion, dans laquelle la masse entière fut emportée, il est resté à beaucoup de membres des églises, une grande froideur pour les intérêts purement religieux. Cela est vrai même dans les églises qui ont de l'importance. Cela est vrai non seulement du peuple, mais des chefs. Vous trouverez beaucoup d'intérêt pour tous les actes de la bienfaisance; très-peu pour les progrès du culte; et quelques-uns regarderont comme perdu tout ce qui se fait dans ce but. Cependant les consistoires sont corps religieux, avant d'être bureau de bienfaisance, et si, pendant quelques années, le flot de la popularité se détournait des intérêts du culte et de la société chrétienne, ce ne serait pas pour eux une raison de les abandonner. Ils doivent conserver le dépôt pour des temps plus heureux. Qu'ils vivent, qu'ils agissent au sein de l'église; bientôt l'église vivra autour d'eux.

Et combien cette action constante et forte des consistoires ne serait-elle pas efficace pour maintenir les pasteurs dans l'ordre et dans l'activité? Quelques imperfections que ces corps présentent encore dans leur état d'isolement, on ne peut pas nier pourtant que la pire de toutes, c'est leur inac-

[redacted]

tion. Les consistoires paraissent nuls presque partout, surtout à l'égard de leurs pasteurs. Et cependant, il ne dépend que d'eux de ne pas l'être; et ils doivent ne pas l'être. Un peu d'esprit de corps ferait de leur présence et de leur action, un stimulant nécessaire, pour engager les pasteurs à tirer tout le parti possible d'eux-mêmes. Il faudrait n'être pas homme, pour agir avec la même chaleur, jusqu'à la fin de ses jours, quand rien ne réagit, quand rien ne répond aux efforts, quand les actes de toute une vie se perdent sans se réfléchir vers celui dont ils émanent, comme les accens de la voix se perdent sans retour sur les solitudes de l'océan. — Tel pasteur, parlant tous les dimanches à cinq cens personnes, a toujours prêché dans le désert, au moins quant à lui-même, car il ne lui est jamais rien revenu des résultats de son travail. Il a fini promptement par ne plus se réfléchir lui-même. Un consistoire, qui aurait fait corps avec lui, qui lui aurait prêté sa force, l'aurait préservé de ce danger, en lui rendant la confiance en lui-même et le dirigeant vers ce qui pouvait faire du bien.

Il n'est pas douteux que l'institution des présidens perpétuels a contribué fortement à jeter les consistoires dans l'état d'insouciance et d'immobilité où nous les voyons presque tous. Tout passe par les mains des présidens. Les consistoires ne sont convoqués que par eux, ne reçoivent que par

eux la communication de la correspondance administrative; n'exécutent leurs délibérations que par eux. Pour peu que le président ait la manie de gouverner, et qui ne l'a pas un peu? il prend sur lui tous les jours davantage; il convoque plus rarement le consistoire; et, dans l'intervalle des séances, il va de l'avant comme si le consistoire avait parlé. Ainsi le consistoire arrive promptement à se centraliser, et, pour ainsi dire, à se condenser en lui. Il finit par ne convoquer cette assemblée qu'à de longs intervalles, et seulement pour lui demander en quelque sorte un bill d'indemnité pour tout ce qu'il a fait sans sa participation. Tel est aujourd'hui l'état où sont réduits les trois quarts des consistoires de France. Et encore je ne dis point assez. C'est là la règle générale; les exceptions se comptent. Et si l'on considère d'un autre côté que les présidens des consistoires sont les plus anciens des pasteurs, c'est-à-dire, presque partout les plus âgés, on trouvera dans cette circonstance une des causes de l'inactivité dans laquelle sont plongées la plupart des églises, et, pour tout dire, de la nullité de leur influence. Les présidens sont tout et les consistoires rien; et ces présidens sont des hommes très-honorables sans doute, mais qui dès long-temps ont passé l'âge de l'activité; qui ont jeté leur feu; qui ne soupirent qu'après le repos; qui redoutent tout ce qui est nouveau en fait et en pensée; qui tremblent à l'idée du moindre mouvement capable

[redacted]

de les compromettre; qui se sont fait un train mécanique des affaires courantes, et qui ne veulent pas en sortir. Pour que les consistoires puissent reprendre de la vie et de l'influence, la première et la plus indispensable condition, c'est qu'ils déchargent leurs présidens d'une grande partie des affaires dont ils sont chargés ; c'est qu'ils fixent à des intervalles rapprochés et réguliers l'époque de leurs assemblées ; c'est que leurs membres se fassent une loi de s'y trouver ; c'est qu'ils prennent la peine de pénétrer dans le fond des affaires, pour être aussi bien en etat d'en juger que leurs présidens et leurs pasteurs ; c'est qu'ils surveillent attentivement toutes les parties du service, pour voir ce qui peut y manquer encore, les développemens qu'il convient d'y apporter ; les établissemens qu'il faut faire pour assurer les progrès du peuple dans les lumières, dans la civilisation et dans la piété ; les demandes qu'il faut adresser au gouvernement pour en obtenir les secours, auxquels on peut avoir droit. Et comme, dans l'intervalle des assemblées, beaucoup de choses ont besoin d'exécuter qui pourraient être négligées, les consistoires doivent nommer dans leur propre sein des commissions, afin d'y tenir la main. Des registres de correspondance doivent être ouverts, afin que le consistoire puisse toujours se faire représenter les lettres qu'il a ordonné d'écrire ou celles que l'on a écrites en son nom. De cette manière, toutes les ressources, tous les talens et

toute l'activité des membres du consistoire se grouperont autour du président pour l'aider, pour le soutenir, pour l'éclairer, et s'il le faut pour l'exciter. Et lui-même à son tour se sentira fort dans toutes ses démarches, parce qu'il sera l'homme et le représentant de toute sa compagnie. Les affaires de l'église, si importantes en général et quelquefois si graves, ne seront point abandonnées à la pensée d'un seul homme, sujet à tant d'erreurs, à son activité, si prompte à se lasser des détails, à sa force physique et morale, si facile à plier sous le poids. Ici, comme partout ailleurs, se renouvellent les heureux effets de la division du travail. Pour aider le président et les pasteurs, et pour s'aider lui-même, le consistoire, après avoir nommé dans son sein plusieurs commissions, peut confier à chacune un genre d'affaires particulier, dont elle lui rendra compte. Chacune de ces commissions à son tour peut s'aider, dans ses travaux, des lumières et de l'activité des membres de l'église, qui n'appartiennent point au consistoire. Ainsi des forces précieuses, qui dorment maintenant dans l'abandon et dans les ténèbres, peuvent être mises en œuvre, et produire les effets les plus bienfaisans. Et qu'on me comprenne bien : ces remarques ne sont point un reproche adressé aux présidens des consistoires. Jusqu'à ce jour, ces corps les ont presque abandonnés. Dès lors ils ont fait ce qu'ils ont pu pour y suppléer. Si ce réveil des consistoires, que nous provoquons

comme moyen de salut, peut devenir pour quelques-uns une source d'ennui, nous ne doutons point qu'il ne devienne, pour le plus grand nombre, la cause d'une véritable joie, qui consolera leur vieillesse. Toujours est-il que, dans toutes les églises où le président est tout et le consistoire rien, tout languit, rien ne s'améliore, aucun perfectionnement n'est recherché, aucun établissement utile n'est fondé, aucune vie ne se manifeste, ni dans le consistoire, ni dans l'église, à moins que quelque circonstance imprévue ne vienne jeter la division parmi les pasteurs, et signaler la faiblesse ou plutôt la nullité du consistoire. Dans les églises en trop petit nombre où les consistoires font eux-mêmes leurs affaires, tout marche avec activité; tout est suivi avec plus de persévérance; il y a de la vie dans les chefs et dans le peuple; les établissemens utiles se fondent et se soutiennent; le caractère du président, son esprit particulier, ses opinions, ses vues, ses préjugés même demeurent à peu près sans importance, parce que c'est le corps qui fait tout, et qu'il n'y a que sa voix. En un mot, l'expérience, d'accord avec la raison, nous atteste que les affaires de l'église n'iront bien que quand les consistoires voudront les faire eux-mêmes, et ne s'en reposeront plus uniquement sur les soins de leurs présidens. Ils doivent toujours se grouper autour de leur chef; s'il est faible, pour le soutenir; s'il est entreprenant, pour le contenir et pour le brider.

Mais, tout en profitant de nos moyens naturels et légaux pour améliorer notre situation actuelle, n'oublions pas que ce qui presse avant tout, c'est d'en sortir.

Nous en avons signalé les inconvéniens avec assez de soin pour en faire sentir le danger. Mais comment en sortir ?

Le moyen qui se présente d'abord, c'est une exécution plus complète de la loi du 18 germinal an X.

Le gouvernement du roi nous a pris comme il nous a trouvés. La machine était montée ; il ne fallait que continuer l'impulsion qu'elle avait reçue et tenir les pièces en état de réparation. Le gouvernement du roi s'est acquitté fidèlement de cette tâche ; il a même augmenté le nombre des roues, et, depuis la restauration, il a fait beaucoup plus sous ce rapport, que celui de Bonaparte, pendant quinze ans qu'il a duré. Mais il n'a rien changé à la nature et aux ressorts de la machine. Pendant long-temps les circonstances ont été graves. Le clergé catholique lui-même n'était qu'imparfaitement constitué ; et peut-être le gouvernement a-t-il pu croire qu'il nous était facile d'aller comme nous allions, parce qu'aucun consistoire respectable n'avait témoigné du contraire. Mais maintenant que le clergé catholique s'assied sur une base plus large ; maintenant qu'il obtient tout ce qu'il regarde comme nécessaire, non seulement

[redacted]

pour durer, mais pour durer avec éclat, n'est-il pas naturel d'attendre que, si nous demandons ce complément d'organisation, que la loi nous accorde et que tous les consistoires de France sont unanimes à regarder comme indispensable, nous l'obtiendrons enfin, non seulement comme un acte de justice, mais encore comme un trait de cette bonté paternelle qui veut le bonheur de tous ses enfans, et de cette haute sagesse qui voit surtout ce bonheur dans la vertu, dont la religion seule est la source?

Et ne doit-on pas concevoir de bonnes espérances à cet égard, quand on voit un gouvernement ami de son pays, ne plus s'effaroucher de la discussion publique de tous les intérêts généraux, établir des enquêtes, et appeler de partout les informations et les lumières? Quand on en est là, qu'a-t-on à craindre des représentans, éparpillés sur tout le royaume par escouades de dix, de quinze cens mille protestans qui ne demandent que le bon ordre et la paix? Etablissez un comité d'enquête sur les besoins, les ressources et les espérances des églises réformées. Pour avoir leur avis et non l'écho du vôtre, laissez-les vous envoyer leurs délégués. Ecoutez-les, pour prendre ce qu'il y a de bon dans leur dire. Laissez-les s'entretenir librement entr'eux de cette multitude de choses qui les intéressent, et où vous n'avez aucun intérêt à vous immiscer; vous aurez fait une chose extrêmement

utile et pour vous et pour eux. Vous aurez eu le synode religieux, comme vous venez d'avoir le synode commercial.

Et si je mets quelque prix à l'obtention de ces assemblées, que la loi nous donne et que toutes les églises désirent, ce n'est point pour les occuper aussitôt à bâtir des déterminations dogmatiques, et à condamner à droite et à gauche. pour des opinions spéculatives. Si tel devait être leur esprit, je les tiendrais pour beaucoup plus nuisibles qu'utiles, et je regarderais comme funeste à nos églises le jour qui les verrait s'y former. Si je les désire, c'est parce que j'y vois un moyen de s'entendre et de s'exciter mutuellement au bien; parce que j'y trouve une garantie morale qui manque aux pasteurs et aux églises dans leurs rapports mutuels; c'est parce que j'y trouve le moyen de remédier à la négligence, aux abus et aux scandales, qui sont la mort de la religion, et non celui d'amener une uniformité chimérique, qui est l'ennemie des lumières, qui conduit si facilement au fanatisme, et dont la poursuite n'a jamais produit que l'inquiétude, la division et la haine, au lieu de l'uniformité. Si je désire ces assemblées, c'est parce que j'espère qu'elles seront dirigées par un esprit de sagesse, de modération et de charité; qu'elles accueilleront les lumières; qu'elles tendront à réunir et à éclairer plutôt qu'à étouffer et à diviser; qu'elles verront la religion dans la vie reli-

[redacted]

gieuse et non dans de vains formulaires. S'il devait en être autrement, je souhaite qu'il n'y en ait jamais.

J'en ai dit assez ailleurs pour faire sentir que, même dans l'exécution littérale de la loi du 18 germinal an X, notre église serait loin de trouver tous les rouages et tous les ressorts qui lui manquent. Il y aurait donc des changemens considérables à faire dans les attributions de ces assemblées et dans leurs rapports avec le gouvernement. Il faudrait qu'elles eussent plus d'indépendance, et qu'il y eût au-dessus d'elles quelque lien suffisamment fort pour les réunir dans un même esprit. Il faudrait qu'elles se tinssent à des époques déterminées et qu'elles pussent décider un grand nombre de choses, *proprio motu*. En un mot, il faudrait qu'elles eussent, dans leurs attributions, toute la partie spirituelle de notre administration, et que le gouvernement n'en conservât plus que la partie temporelle, c'est-à-dire, la confirmation des personnes et le règlement des intérêts.

Mais, quand aurons-nous ces complémens d'organisation, sans lesquels notre marche sera toujours boiteuse et rencontrera partout des obstacles? Quand la vie religieuse pourra-t-elle se développer librement et fortement dans notre sein ?

Les questions sont graves. Ceux qui nous auront suivi peuvent pressentir la réponse.

Au fonds, où se trouvent les plus grands embarras de notre position? Qu'est-ce qui nous gêne dans nos mouvemens? Qu'est-ce qui nous fait redouter le développement et les progrès, précisément parce qu'ils sont mouvement? Qu'est-ce qui nous fait éprouver une sorte de pudeur, lorsqu'il se manifeste dans notre sein l'apparence de la vie?

Toujours la même cause.

Que serions-nous si cette cause venait à cesser?

Je n'aurais point épuisé mon sujet; j'en aurais laissé de côté la partie la plus vitale, si je ne traitais cette question. Je dois donc en courir le risque, puisque je me suis imposé le devoir de dire la vérité.

Mais cette question particulière au protestantisme n'est qu'un cas d'une question beaucoup plus générale, qu'il faut nécessairement éclaircir pour bien comprendre le cas qui nous intéresse.

Je suis donc conduit à traiter la question que je regarde comme la plus importante pour la France, maintenant que les droits politiques des Français sont fondés et clairement définis. C'est celle des rapports entre l'église et l'état.

[redacted]

CHAPITRE XI.

L'ÉGLISE ET L'ÉTAT.

Chez presque tous les peuples assez avancés dans la civilisation, pour avoir un établissement religieux et un ordre de prêtres, l'église et l'état furent unis par les liens les plus étroits, et souvent confondus en un seul corps. L'église chrétienne, d'abord persécutée, fut long-temps indépendante. Mais après trois siècles, quand l'église, livrée à elle-même, avait acquis un degré de vie intérieure et un développement extérieur, qui sont encore un sujet d'étonnement et d'admiration, pour les historiens comme pour les philosophes, un empereur se fit chrétien; l'état s'unit à l'église; et celle-ci, dans son ivresse de trouver un si ferme appui, là où elle avait rencontré tant de dangers et tant d'obstacles, entonna des chants de triomphe. Hélas! ce moment marqua le terme de sa liberté, de sa paix intérieure, de ses innocens progrès, et de sa véritable gloire. Depuis Constantin, cette union ne s'est jamais rompue. Et maintenant elle est si ancienne, elle a si bien passé dans toutes les habitudes, qu'elle semble une seconde nature. Ceux qui croient et ceux qui ne croient pas se

rencontrent ici pour une seule fois dans les mêmes opinions. Les uns regardent cette union comme nécessaire à l'existence de la religion qui leur est chère, les autres la regardent comme indispensable pour que le gouvernement se puisse défendre contr'elle. Tous se réunissent à ne concevoir les rapports du gouvernement avec la religion, que comme alliance ou hostilité. Il la protège ou la persécute; pour beaucoup de gens, point de milieu entre ces extrêmes Intervenir dans un sens ou dans l'autre, mais toujours intervenir. Le milieu existe pourtant; et il se présenterait de lui-même, si l'esprit n'était point aussi préoccupé par les habitudes et les préjugés; le voici : Que le gouvernement laisse toutes les religions libres et qu'il demeure libre lui-même.

Quelques expériences faites presque sous nos yeux, en Angleterre et en Amérique, ont attiré l'attention sur la nature des rapports entre l'église et l'état. On a vu un pays privé de tout établissement religieux, reconnu et payé par l'état; un pays où la religion est tout à fait une affaire individuelle, fleurir par les lumières, l'intelligence, l'activité, l'industrie, la pureté des mœurs, et surtout par la religion. On a vu le seul peuple civilisé connu sans religion d'état, devenir rapidement le peuple le plus religieux et le plus tolérant de la terre. Et l'on s'est demandé naturellement, si l'ordre suivi depuis des siècles, dans toute l'Europe, était donc si indispensable. La croyance en la nécessité d'une

[redacted]

religion d'état est donc un peu ébranlée pour quelques-uns. On commence à soupçonner confusément la possibilité d'un ordre de choses tout différent. Beaucoup de gens n'ont que des idées vagues, ou même point d'idées sur cette question ; mais ils sentent qu'il y en a, quoiqu'ils les ignorent. Ils désirent les posséder : ils sont prêts à les recevoir. Le moment est donc venu, où l'on peut traiter cette question importante, qui renferme peut-être dans son sein une grande partie des destinées de l'humanité dans la nouvelle phase de son existence, sans exciter d'autre scandale, que celui que feront toujours ceux qui croient avoir intérêt à ce que de telles questions ne soient jamais résolues.

Essayons donc suivant nos forces. Ce n'est point par présomption que je m'attaque à un sujet, dont le développement exigerait une plume bien autrement exercée que la mienne. Mais j'ai senti que je ne pouvais exposer complètement mes idées sur la situation de l'église protestante de France, sans avoir préalablement éclairci cette question générale. J'y ai donc fait quelques efforts, et j'en donne les résultats, avec une grande défiance de moi-même et des formes que j'ai pu donner à mes pensées; avec une confiance entière dans la bonté de l'opinion que j'expose. Au moins, dans le parti que j'ai pris, je n'ai point été aveuglé par ma position personnelle ; et l'on peut être certain, que mon jugement est tout à fait désintéressé. D'un autre côté, l'on sentira sans peine

que ce chapitre, tout important qu'il puisse être en lui-même, ne l'est dans mon ouvrage que comme lemme et liaison. C'est un moyen et non point un but. Ce n'est point un anneau de la chaîne, c'est une soudure nécessaire pour la rendre continue.

Est-il besoin de rappeler ici la distinction, si facile à faire, entre la religion et l'église ? La religion est une persuasion de l'esprit, une affection du cœur, une foi, un mouvement de l'âme tout entière. Elle est donc essentiellement intérieure. L'église est une association de ceux qui partagent la même foi, pour se réunir dans un même culte. Elle est donc essentiellement extérieure. Quand il s'agit de ses relations avec l'état, l'église se réduit presque à ses conducteurs et à ses ministres. C'est par eux seuls qu'elle peut être en contact avec l'autorité civile.

Dans ses rapports avec l'état, au sein duquel elle s'établit, une église n'a que trois manières d'exister :

Ou elle est persécutée par l'état ;

Ou elle est indifférente à l'état, et abandonnée à ses propres forces, sans protection et sans entraves ;

Ou elle est unie à l'état, protégée et payée par lui ; et cède, en échange de cette protection et de ces émolumens, une partie de son pouvoir et de son indépendance.

Je crois superflu de m'occuper du premier cas. On ne doit pas le supposer dans les temps modernes. Les peuples ne veulent plus de persécutions religieuses ;

[redacted]

les gouvernemens y renoncent, et les églises osent à peine les provoquer encore. C'est donc entre les deux autres cas que gît toute la difficulté. Entre ces deux modes d'existence pour une église, quel est celui qu'il faut préférer, comme le plus juste, le plus bienfaisant, et le moins dangereux? C'est, comme on voit, la question des églises établies, c'est-à-dire, des églises reconnues et payées par l'état, et des églises indépendantes, sans protection spéciale et sans traitement public d'aucune espèce. Pour simplifier notre travail, nous ne traiterons point la question des églises dominantes, c'est-à-dire, des églises qui non seulement sont seules reconnues et salariées par l'état, mais qui prétendent encore au pouvoir de réprimer et d'étouffer les autres. Tel fut pendant long-temps le catholicisme en France. Tel il est encore en Espagne. Telle fut la religion anglicane sous le règne d'Edouard VI et d'Elisabeth. Cette forme touchant de près à la persécution, et ne pouvant plus convenir aux peuples modernes qui sont parvenus à la repousser, je crois inutile de m'y arrêter.

Je réduis la question à ses termes les plus généraux et les plus simples: est-il convenable qu'il y ait une ou plusieurs églises, unies à l'état par des engagemens réciproques et payées par lui en vertu de ces engagemens?

Je trouve quatre intéressés dans cette question; la religion, le peuple, l'église, l'état.

Voyons quels sont les vrais intérêts de chacun.

I. La religion, ayant son siége dans le cœur, est bien véritablement à l'abri de tous les règlemens humains, quand on la considère dans la forme et le développement qu'elle a pris chez un individu donné; mais, quand on la considère dans ceux qu'elle peut prendre chez les masses et chez les générations successives, alors il est indubitable que les règlemens politiques et autres exercent sur elle une influence irrésistible, et contribuent puissamment à accélérer ou à retarder ses progrès. Parmi tant de règlemens et de formes, qui ont influé sur son développement, qui ont étendu ou resserré son action sur les âmes, son union avec l'état serait-elle la seule dont les effets fussent insensibles?

Cela n'est ni vraisemblable, ni vrai. L'union d'une église avec un état est, pour la religion dont elle est l'organe, une véritable révolution, la plus fondamentale dans son principe, la plus étendue dans ses conséquences qu'une religion puisse subir. Sa force vitale en est atteinte; ses moyens d'agir sont changés. Elle n'est plus le premier objet et le plus cher dans la pensée de ses ministres. Une partie de sa vie communicative s'est éteinte, dès qu'on a voulu incorporer, dans un royaume de ce monde, les enseignemens de celui dont le royaume n'est pas de ce monde.

[redacted]

Il est évident qu'un tel arrangement n'est pas favorable aux progrès de la vérité, à l'intelligence plus parfaite de l'Évangile, à l'affaiblissement et à la dispersion finale des erreurs et des préjugés, dont bien peu de religions encore sont entièrement dégagées. Même après l'Evangile, même dans l'Evangile, la conquête de la vérité est lente et progressive. La victoire sur les erreurs et les préjugés est plus difficile et plus lente encore ; et quand elle est remportée dans quelques esprits supérieurs, la rendre générale et populaire, est la difficulté la plus grande de toutes. La vérité pour l'homme n'est jamais absolue; elle est relative, progressive. Il ne la possède jamais tout entière; il l'apprend toujours. La plus sainte obligation, la plus urgente nécessité d'une bonne constitution religieuse, est donc de se prêter à ces progrès de la vérité, premier besoin de l'intelligence, première richesse du monde moral, première source de la vie des âmes. Beaucoup d'obstacles s'y opposent sans doute ; et le préjugé le moins tenace n'est pas celui qui regarde ces progrès même comme un mal. Mais, de tous ces obstacles, un des plus réels et des plus difficiles à vaincre se trouvera toujours dans l'union de l'église avec l'état.

Tout corps qui est complet en lui-même se développe suivant les principes qui lui sont propres. Il est libre dans ses mouvemens ; il marche droit vers la fin que lui propose la nature; il est à la

fois plein de force, de grâce et de beauté. Mais s'il reçoit une surcharge, s'il est attaché à un autre corps, dont la nature, les lois et le but sont tout autres, alors il souffre, se détériore et se corrompt; sa grâce et sa beauté s'évanouissent les premières; les monstruosités apparaissent; quelques parties prennent un développement démesuré au détriment de quelques autres; les mouvemens ne sont plus libres; l'équilibre des forces se rompt. Le corps atteint en partie un but pour lequel il n'avait point été fait; mais il manque entièrement celui qui avait dirigé la pensée de son créateur. Tel est pour la religion l'effet à peu près inévitable de l'union de l'église avec le gouvernement civil. Dans cette union, chacun des principes qui la composent se trouve surchargé d'un autre, qui est d'une nature opposée, qui le gêne dans tous ses mouvemens, lui ôte une partie de sa force et de sa vie, et l'empêche d'atteindre librement sa véritable destination. Dès qu'elle est accomplie, la religion devient un instrument et cesse d'être le but suprême, même pour ceux qui sont chargés de la répandre. On ne se le dit pas, on ne le croit pas, on ne le sent pas, mais il en est ainsi, parce qu'il est impossible qu'il en soit autrement. Peut-on calculer toutes les conséquences d'une pareille révolution?

Par ce seul changement, la religion devient une affaire d'administration. Pour cela, il faut qu'elle se matérialise; qu'elle descende de sa nature pu-

[redacted]

rement idéale, à des formes sensibles et constantes. Il faut que le gouvernement puisse la saisir et savoir toujours où la prendre. Du moins il le souhaite ainsi. Sa nature est de régler, et il règle. Il est donc bien difficile qu'une religion d'état ne devienne pas promptement une religion figée, et par conséquent incapable de se prêter aux progrès de la vérité. En vain dira-t-on que l'état ne se mêle point du fonds des croyances, et les laisse à régler aux ministres et aux conducteurs du culte. Il ne se mêle point de les régler; car il lui importe peu ce qu'elles sont, mais il oblige à les régler; et c'est tout ce qu'il faut pour produire le mal que nous avons en vue. Une discussion s'élève: si l'église est indépendante, il est vraisemblable que ce ne sera jamais qu'une discussion et n'aura pas d'autre effet que d'éclairer la vérité. L'administration civile y voit un désordre; elle provoque un règlement, si elle ne le dicte pas; et quand il est pris, elle le fait exécuter. Telle a toujours été la marche, si non la plus naturelle, au moins la plus commune; et le moment ne paraît point encore venu d'en adopter et d'en suivre une autre. Ainsi la vérité est mise en quelque sorte en régie; et ce qu'il y a de plus délicat, de plus intime, de plus profond dans l'âme humaine, ce qui constitue sa propriété la plus chère et la plus sacrée, ce qui n'atteint tout son développement et n'exerce son action bienfaisante que par la liberté la plus entière, est forcément chargé d'entraves, qui le gênent, qui le

dénaturent, qui le déforment, qui le dissipent, qui le tuent.

Déjà l'action du gouvernement ecclésiastique, dans toute son indépendance, s'est presque toujours montré contraire au libre développement de la vérité religieuse. Et pourtant le gouvernement ecclésiastique est un corps vivant, qui peut se mettre en rapport avec les besoins de la pensée, se tenir au courant des progrès de la vérité, et s'y accommoder s'il veut. C'est son affaire ; elle est toute spirituelle. Mais si, tout religieux et tout indépendant qu'il puisse être, il gêne encore trop souvent, que fera-t-il quand il sera gêné lui-même, dans ses mouvemens les plus vitaux, par son union intime avec le gouvernement civil ?

On se plaint de ce que le travail de la codification a figé la législation civile et suspendu les progrès de la jurisprudence. Il y a du vrai dans cette plainte. Mais du moins la codification était provoquée par la nécessité des règlemens et des lois, pour décider les intérêts matériels de la vie et prévenir les crimes qui compromettent l'existence même du corps social. Les lois étaient nécessaires; la codification seule peut être regardée comme superflue et nuisible. Mais la religion, c'est la vérité la plus intime, à laquelle les sens ne peuvent atteindre et qui n'est bonne qu'autant qu'elle pénètre jusqu'au fond de l'âme. La codifier, la mettre en régie, c'est en arrêter les progrès. Or, une religion

d'état est presque toujours une religion codifiée. Elle est ce qu'elle est. Elle ne se prête à rien. Si elle est la religion du plus grand nombre, elle est un obstacle aux progrès de la vérité pour ce grand nombre. Si c'est la religion du plus petit nombre, elle est un obstacle pour tous : pour le petit nombre, qu'elle tient sous sa dépendance ; pour le grand nombre, qu'elle opprime avec le secours de l'état ; qu'elle prive de tout moyen d'instruction, et auquel une sorte de réaction rend plus chères ses erreurs même et ses préjugés.

La mal fait à la religion par un arrangement semblable, paraîtra bien plus grand encore, si l'on songe, non aux progrès de la vérité absolue, mais à son application, à la religion pratique. C'est là qu'il faut du mouvement et de la vie. Pour arriver jusqu'aux âmes, il faut que tout parte de l'âme. Il faut que le clergé soit fortement convaincu lui-même ; que la religion soit le plus grand intérêt de son cœur ; qu'il déploie, pour la propager, cette activité chaleureuse si communicative et si puissante. Il faut que le peuple ne fasse qu'un avec lui, et mette autant d'ardeur à recevoir l'instruction que le prêtre à la donner. Tel se montra le christianisme pendant les deux premiers siècles de son existence. Tel il se montra dans la première période de la réformation. Tel il se montre encore dans plusieurs églises dissidentes de l'Angleterre et de l'Amérique. Et ce qui prouve que cette vie re-

ligieuse ne tient pas uniquement, ne tient pas même essentiellement à la nature des dogmes que ces sectes ont adoptés, c'est qu'elle se retrouve, avec des dogmes particuliers entièrement opposés, chez des sectes qui n'ont de commun qu'une adhésion générale à l'Evangile et ces dogmes éternels sans lesquels une religion n'est pas même concevable. Or, sans vouloir prétendre tirer de cette observation une règle absolue, il faut pourtant convenir que, jusqu'à ce jour, on a vu cette activité religieuse, cette piété des masses, cette vie communicative et chaleureuse des ministres de la religion, s'affaiblir avec rapidité dans toutes les églises reconnues, réglées, salariées, par l'état; ou dégénérer en formalités vaines, en dangereuses superstitions. Le sacerdoce devient une simple affaire pour la plupart de ses membres, et ses fonctions les mieux rétribuées une sinécure. Le peuple délaissé songe à autre chose et la religion se dénature ou se perd. L'Espagne et l'Italie sont là comme deux grands exemples, l'une de l'indifférence complète, l'autre du fanatisme grossier dans lequel cet ordre de choses finit par convertir la religion, même dans les pays les plus éclairés. La France est aujourd'hui dans une crise religieuse, sur laquelle il serait prématuré de vouloir rien établir. Comment cette crise finira-t-elle ? Je n'en sais rien; Dieu le sait. Mais ce qu'elle était avant la révolution, pourrait être invoqué sans trop d'injustice pour soutenir notre thèse. La reli-

[redacted]

gion de l'état en Angleterre était réduite à un degré d'abaissement et d'apathie, dont elle ne s'est relevée que par la réaction des sectes dissidentes qui ont pullulé autour d'elle. L'Allemagne protestante, quoiqu'avec une religion d'état, a jusqu'ici donné l'exemple d'une vie religieuse très-active. Deux circonstances peuvent expliquer cette exception ; la première, c'est le caractère grave et méditatif de la nation allemande, pour laquelle la religion est un besoin plus impérieux que pour aucune autre ; la seconde, est ce phénomène unique jusqu'ici dans l'histoire du christianisme, d'une religion d'état, s'alliant avec la plus entière liberté dans les croyances manifestées et dans les enseignemens publics de ses ministres. Aussi combien de lumière a jailli de ce foyer !

II. Après la religion, le second intéressé, dans la question qui nous occupe, c'est le peuple. Examinons la situation dans laquelle une religion d'état le place.

Ce qui tombe d'abord sous les sens, c'est l'injustice qu'elle commet à l'égard des intérêts matériels. Elle impose une partie des contribuables pour l'entretien d'une religion qui n'est pas la leur ; dont ils ne tirent aucun avantage ; qu'ils trouvent peut-être dangereuse et blasphématoire ; dont peut-être les ministres sont pour eux un instrument de dommage et de vexations. Ainsi pendant long-temps les protestans de France ont payé, non seulement

le clergé qui prêchait contr'eux, mais encore les dragons qui venaient brûler leurs maisons, violer leurs filles et enlever leurs enfans. Je doute que l'obligation de se soumettre aux lois portées dans l'intérêt général, même lorsqu'elles blessent les intérêts particuliers, puisse pallier de telles injustices. Qu'est-ce donc quand l'intérêt général même en est lésé ? Il est en Europe un grand peuple, exemple vivant de l'excès auquel cette injustice peut être portée, et des maux qui en résultent. C'est l'Irlande. La détresse de ce malheureux pays, l'abîme de misère dans lequel il est plongé, abîme dont les plus experts ne savent où trouver l'issue, sa dégradation morale et son ignorance invincible, proviennent bien plus de cette source, que de la nature même de la religion à laquelle ses habitans sont si fortement attachés. C'est la dîme avec toutes ses rigueurs; c'est la coalition d'un aristocratie fanatique avec un clergé rapace, qui sont la grande et peut-être l'unique cause de cet enchaînement de souffrances dont l'Irlande épouvante les nations. La religion anglicane se présente comme un vampire attaché à ce corps immense, le suçant sans relâche et lui laissant tout juste assez de sang pour qu'il puisse vivre et en produire encore. Ainsi se dévore la substance et se pervertissent les sentimens généreux de ce peuple, pour gorger d'or un clergé dont il ne veut pas. L'exemple est exorbitant sans doute; il est unique peut-être; mais il existe; et seul il suffit pour nous

[redacted]

montrer jusqu'où peuvent aller la vexation et l'injustice, avant que le clergé recule.

Mais ce n'est pas seulement avec des intérêts pécuniaires, qu'une religion d'état se trouve presque toujours en injuste opposition; c'est avec des intérêts moraux bien autrement précieux. Le peuple est lésé non seulement dans son argent, mais dans les parties les plus délicates de sa conscience religieuse; dans cette liberté de penser, qui est le premier et le plus cher de tous les droits individuels. Jusqu'au siècle dernier ce résultat n'était que trop évident; et il l'est encore dans plusieurs pays, où la moindre manifestation d'une opinion contraire à celle de l'église établie entraîne des résultats fort graves pour celui qui se la permet. Il faut convenir cependant que les progrès de la raison publique ont considérablement adouci cette gêne dans presque tous les pays chrétiens. Mais avec une religion d'état, s'il n'y a pas gêne absolue, emploi violent de la force matérielle, il y a toujours pour les dissidens, et même pour les membres peu soumis de la religion dominante, gêne relative, tiraillemens, intrigues, tracasseries plus ou moins manifestes, préférence illégale dans son principe, quoique légale dans sa forme, pour les individus soumis : en un mot, limitation, très-positive, très-réelle et très-sensible de la vraie et complète liberté de consciense, de cette équitable et modeste égalité devant la loi, et par conséquent devant ses organes, qui doit être le partage de tous

les citoyens honnêtes. Il y a, ce qui ne devrait jamais être, des citoyens honorables et paisibles, placés par ceux qui devraient être les gardiens de l'honneur, entre leur conscience religieuse et leur pain; et ne pouvant se sauver de la misère que par l'hypocrisie. Peut-on dire qu'il n'y a pas lésion de la liberté individuelle, quand, pour des opinions religieuses, on soumet un homme, un père de famille, à de telles tentations? quand, dans un vaste pays, et sous la direction de l'église dominante, on fait de l'hypocrisie en masse?

Heureux encore le peuple, si la religion d'état n'imposait de gêne qu'à la liberté de conscience! Le mal serait grand sans doute: mais il serait adouci par le développement des sciences et de l'industrie, où le peuple trouverait du moins une sorte de compensation. Mais, dès qu'une religion d'état parvient à exercer assez d'influence, elle l'étend sur tout. En effet, la religion est le point culminant de la pensée humaine, et tout, dans le monde physique et dans le monde moral, vient aboutir à ce centre sublime. Il n'est donc pas étonnant que, partout, les représentans des églises dominantes se soient inquiétés des mouvemens de l'intelligence humaine, et se soient arrogé le droit de la diriger, c'est-à-dire, de la gêner, de la brider, souvent même de l'étouffer. La vie de la pensée, la source de ses progrès dans tous les genres, c'est sa liberté. Mais, si vous enchaînez cette liberté

[redacted]

du sujet même auquel tous les autres tiennent par les liens les plus étroits, si vous creusez un abîme à bord glissant dans le centre même du champ de l'intelligence; alors la liberté n'est plus que fictive: la vue de cet abîme glace tous les courages; et dans les points qui en paraissent les plus éloignés, l'esprit ne se sent pas plus libre; car mille exemples lui montrent avec quelle facilité l'on est précipité jusqu'au fond. Les progrès dans la philosophie, dont une religion d'état se montre toujours si jalouse, préparent les progrès des sciences naturelles, que ces religions ne voient pas toujours d'un œil tranquille; et ceux-ci conduisent à ces inventions dans les arts qui facilitent à l'homme ses travaux, embellissent pour lui la vie et mettent à la portée du laboureur et de l'ouvrier ces jouissances innocentes, ce bien-être de la civilisation, qui jadis n'appartenaient qu'aux grands et aux riches. Pour assurer ces progrès si utiles à l'humanité, il faut que la nation soit libre dans son développement intellectuel, et que son gouvernement le soit comme elle. Il ne faut pas qu'un clergé quelconque vienne leur imposer des entraves. Il ne faut pas qu'il ait le crédit de faire condamner la rotation de la terre plus que l'Évangile Touquet.

Nous avons remarqué tout à l'heure l'inertie dans laquelle tombent promptement presque tous les clergés établis, pour tout ce qui concerne les progrès réels de la religion vitale et le vrai bien moral

de leurs troupeaux. Mais ce qui n'est pas moins digne de remarque, c'est la promptitude avec laquelle ils se réveillent, l'activité qu'ils déploient, l'ardeur j'oserais presque dire frénétique qui les anime, dès qu'il s'agit de vérités nouvelles à répandre. Une idée originale, une découverte de l'intelligence, une grande invention dans les arts, deviennent pour eux comme une comète menaçante, dont l'apparition les effraie, et dont ils semblent craindre que la queue ne vienne renverser l'antique édifice où ils reposent en paix. Ils ont tonné contre Copernic; ils ont fait un sorcier de l'inventeur de l'imprimerie; ils ont prêché contre l'inoculation et prêchent encore contre la vaccine; ils ont calomnié l'enseignement mutuel pour le dépopulariser; ils l'ont supprimé violemment lorsqu'ils en ont eu le pouvoir; ils ont ricané contre toutes les institutions qui tendent à éclairer ou à civiliser le peuple, et se sont frotté les mains quand quelqu'une a manqué son but. La machine à vapeur aura bien son tour. Ils ont fermé la bouche à MM. Cousin et Guizot, dont les paroles portaient au loin la lumière et la vérité; ils ont voulu étouffer dans son berceau la seule philosophie spiritualiste et vraiment religieuse qui se soit élevée en France depuis un siècle; ils ont déclamé contre M. Royer-Collard avec plus de rancune que contre Cabanis ou Volney; ils ont porté une main brutale sur des hommes justement honorés dans la

[redacted]

nation par leurs talens et par leur caractère, parce qu'ils avaient osé faire entendre une voix généreuse en faveur de la franchise des sciences et de la littérature que l'on voulait mettre en régie. Et cette tendance est si naturelle à toutes les religions d'état, qu'on la retrouve même dans celles qui sont fondées sur les principes les plus libéraux. La religion anglicane a tenu long-temps les clefs de la science, et n'a rien épargné pour en conserver le privilége exclusif à ses gothiques universités. L'on n'imaginerait point les manœuvres qu'elle a mises en jeu pour empêcher ou pour retarder l'établissement d'une université libre à Londres. Et pourtant c'était le vœu de la nation; et le résultat devait en être des ressources immenses d'instruction pour une ville populeuse qui en était presqu'entièrement dépourvue. L'Europe est pleine du bruit de son opposition à l'émancipation de l'Irlande, sans laquelle tout progrès ultérieur de ce malheureux pays est absolument impossible. Il vaudrait mieux sans doute y répandre moins de liturgies, et y laisser plus de bien-être et plus de liberté.

En général, on remarque, chez les clergés établis, chez les conducteurs des églises dominantes, plus de peur des *idées*, que des *vices*. Je dis *idées*; ils ne disent jamais qu'*erreurs*. Cette remarque peut paraître injurieuse et je ne l'aurais pas hasardée, si des faits trop nombreux n'étaient là pour la con-

firmer. Dans sa rude précision, elle exprime encore avec le plus de justesse, la physionomie des pays où les clergés établis exercent le plus d'empire. On sait quelles en sont les mœurs ! Et pourtant le clergé paraît ne s'en inquiéter guère. Taisez-vous, et faites ce que vous voudrez ; c'est toute la morale publique.

Et pourtant, il faut le dire, sous les religions dominantes l'esprit humain a eu de beaux momens. Le siècle de Léon X et celui de Louis XIV seront toujours un honneur pour l'humanité. Mais nous parlons ici du peuple, et la civilisation de ces siècles mémorables n'était point parvenue jusqu'à lui. Quelques sommités brillèrent d'un éclat dont le lustre n'est point encore terni. Les masses étaient encore plongées dans les ténèbres. Le peuple ne savait pas lire ; les bourgeois étaient plus peuple que le peuple de nos jours. La grossièreté, la misère entouraient et gagnaient par fois jusqu'aux classes fortunées. Au fonds, ces deux siècles prouvent moins en faveur des religions établies qu'on ne le croirait au premier coup d'œil. Un examen plus approfondi viendrait encore affaiblir le parti que l'on voudrait en tirer, pour soutenir cette cause. Le siècle de Léon X, tout brillant qu'il est, n'est à proprement parler que les saturnales du sacerdoce. L'église avait presque cessé d'être église. Loin d'être un lien, comme elle l'est presque toujours, elle agissait comme un dissolvant.

[redacted]

Elle rompait tous les liens. Elle donnait elle-même le spectacle de toutes les licences, de celle de l'esprit, autant que de celle des mœurs. Si le propos prêté à Léon X : *O la buona favola, che la favola di Cristo!* n'est point authentique, il est du moins bien dans le costume : il peint l'époque tout entière. Comme cette liberté de la littérature n'était qu'accidentelle et momentanée, elle prit tous les caractères de la licence. Beaucoup d'esprit, beaucoup d'imagination, la mélodie naturelle de la langue, mais peu de grandeur, peu de profondeur, parce que l'âme elle-même n'était point en jeu. Le Tasse presque seul réclame une brillante exception, malgré ses défauts, parce qu'il avait de l'âme. Les beaux-arts en réclament une autre, parce qu'ils sont les enfans de l'imagination et parce qu'il y avait alors en Italie beaucoup de sensualité, beaucoup d'imagination et beaucoup d'argent.

Le siècle de Louis XIV était plus essentiellement religieux, et c'est bien en grande partie la religion qui a imprimé son caractère à la littérature. Mais, quelque brillant que soit ce siècle, il confirme plutôt qu'il n'affaiblit nos remarques sur les effets d'une religion dominante, quant aux progrès de la littérature, des sciences et de l'industrie. A peine la littérature eut-elle pris quelqu'essor, que, sous l'empire des habitudes, elle se figea, s'immobilisa pour deux siècles. Elle consacra ses formes, en fit une sorte de religion, qui finit par isoler la nation

au milieu de l'Europe, et la rendit incapable de goûter et de comprendre les admirables beautés que les autres littératures présentaient en foule sous des formes infiniment variées. A côté d'une religion d'état, s'éleva tout naturellement une littérature d'état, aussi roide, aussi immobile que sa compagne. L'on a vu crier à l'impiété pour les innovations littéraires presque autant que pour les innovations philosophiques. Chacun sait les chaînes pesantes que ce siècle imposa à la pensée, le long retard que son esprit exclusif mit au développement et aux progrès des sciences naturelles, et par conséquent de l'industrie manufacturière; le mal que firent plusieurs de ses lois barbares au commerce de la France et les capitaux d'intelligence et d'argent qu'elles forcèrent à s'expatrier. Chacun sait la profondeur de l'ignorance qu'il laissa dans le peuple, et la désastreuse influence qu'elle a exercée sur le bien-être de la nation. Cette ignorance n'est pas encore vaincue. Tous les fers, dont ce siècle célèbre chargea la pensée en France, ne sont point encore brisés. Les barrières intellectuelles qu'il éleva entre nous et les nations voisines ne sont point encore rompues. Les plaies sanglantes qu'il nous a faites ne sont point encore guéries; et si, avec son peuple, son sol et son climat, la France n'occupe point encore le premier rang dans l'Europe civilisée; si mille indices, qu'il serait absurde de contester, nous prouvent avec une triste certitude que, dans l'ins-

[redacted]

truction populaire, les inventions utiles, l'industrie, les manufactures, la navigation, le commerce, les arts, la poésie, la littérature, l'histoire, la connaissance de l'antiquité, les sciences exactes et appliquées, la diffusion des lumières et les progrès de la population, la France est de toutes parts devancée et débordée par les nations qui l'entourent; c'est à l'isolement où le grand siècle nous a laissé, aux habitudes qu'il a fait naître et peut-être à l'opinion exagérée de son excellence, que nous le devons. Le mal vient de ses qualités brillantes peut-être autant que de ses défauts manifestes et de ses déplorables erreurs.

Malgré ces exceptions séduisantes, nous en revenons donc à dire que le peuple a peu à gagner et beaucoup à perdre, par l'établissement d'une religion dominante. Il est certain que ce n'est pas à son profit qu'est faite une institution toujours si coûteuse. — Est-ce au profit du clergé lui-même? On le croirait sans peine. Tout semble calculé pour le combler. Et pourtant, quand on examine sa position avec impartialité, on voit qu'il y gagne peu de chose; il y perd, ce qu'aucun gouvernement ne sera jamais en état de lui rendre. — Voyons de plus près sa position et ses véritables intérêts.

III. Le gouvernement ecclésiastique doit être, par sa nature, tout religieux et tout moral. Il se

dénature et se corrompt, quand il veut être autre chose.

Pourquoi voudrait-il s'allier à l'état?

Je n'y vois que deux motifs plausibles:

Pour être payé;

Pour gagner de la force.

Examinons ce qu'il peut y avoir de légitime et de vrai dans ces deux motifs.

1° Le gouvernement ecclésiastique peut désirer de s'allier avec le gouvernement civil, pour assurer un traitement fixe et positif à ses directeurs et à ses ministres.

C'est là le grand intérêt. Il faut le dire même, c'est là le point capital de la question qui nous occupe.

En effet, le clergé doit recevoir un salaire. Pour faire du bien; pour avancer en grand la connaissance du christianisme; pour perfectionner la philosophie religieuse; surtout pour appliquer le résultat de ses méditations au plus grand bien des âmes; pour éclairer, pour civiliser, pour rendre meilleur et plus pieux le peuple qui l'écoute, ce n'est pas trop de tout son temps et de toutes ses forces. Il faut donc qu'il vive du travail qu'il consacre à la religion; car de quoi vivrait-il autrement?

Or, ce salaire, indispensable à son existence, d'où le recevra-t-il?

[redacted]

Il ne peut le recevoir que de l'une de ces trois sources.

Ou des contributions actuelles et volontaires de ceux qui profitent de ses instructions et qui réclament ses services.

Ou du produit des fondations pieuses, faites dans des temps antérieurs par les partisans de son culte.

Ou enfin, d'un traitement fixe, fourni par le gouvernement civil, sous certaines conditions.

Quand le clergé tire ses moyens d'existence des deux premières sources, il est indépendant autant qu'il peut l'être. Néanmoins, s'il les tire de la seconde, il est en prise à l'action du gouvernement civil, par les rapports que ses biens peuvent avoir avec les lois du pays sur la possession et la transmission des propriétés foncières. Il peut éprouver de là la plus grande gêne, sans qu'on puisse taxer le gouvernement d'injustice ; car la possession d'une masse de terre toujours croissante, par des gens de main-morte, peut exercer assez d'influence sur les progrès de l'agriculture, et même sur le bien-être et sur la liberté du peuple, pour que le gouvernement finisse par être obligé d'y prendre garde. S'il possède de grands biens fonds, le clergé devient donc nécessairement un propriétaire d'une nature unique ; un propriétaire exceptionnel, par l'énorme puissance qu'il peut acquérir en accumulant, et par l'esprit de suite et d'unité qu'il sait mettre dans ses opérations. Il appelle des rè-

glemens faits exprès pour lui. Son existence civile peut en recevoir quelque gêne.

Mais ce cas, la révolution l'a rendu nul, à tort ou à raison. Le clergé des deux cultes ne possède rien. Pour vivre, il faut qu'il choisisse entre une place dans la reconnaissance de ses disciples, ou une place dans le budget. Je ne connais point pour lui d'autre ressource.

Il est naturel que le clergé préfère la seconde existence à la première. Elle présente des avantages qui frappent au premier coup d'œil. Elle offre sûreté, constance, dignité, indépendance. Il semble que les contributions fournies par les églises ne réunissent aucune de ces conditions.

Le traitement fourni par l'état est constant et assuré. Une fois qu'un homme est appointé pour une charge ecclésiastique, il est, s'il le veut, préservé de toute chance fâcheuse, de toute crainte pour son avenir. Une attention médiocre sur sa vie extérieure, un accomplissement passable de ses devoirs suffisent pour le mettre à l'abri non seulement de toute destitution, mais même de toute censure. Il est assuré d'être tranquille et honoré. Celui qui n'a de garantie que son union avec l'église, au milieu de laquelle il exerce le ministère sacré, n'a point la même sécurité. Il rencontre plus d'exigence, car il est plus près de ceux qui le payent. Et s'il néglige ses devoirs, il en est bientôt averti par le retard de ses honoraires, en attendant le

[redacted]

renvoi. Disons tout : s'il n'a de garantie que la faveur de ceux qui viennent l'entendre, il sera peut-être supplanté dans ses vieux jours, non parce qu'il n'aura plus de zèle, mais parce qu'il sera vieux, et qu'il s'en présentera de plus jeunes, de plus éloquens et de plus actifs que lui.

Le clergé perdrait aussi toute dignité, s'il était obligé d'être en contact avec le peuple pour obtenir son salaire. Les disputes, les rivalités, peut-être les injures mutuelles, l'auraient bientôt dépopularisé. Chacun chercherait à supplanter, dans la faveur des auditeurs, ses prédécesseurs et ses rivaux. Chaque fonction provoquerait un salaire ; et, comme on l'a dit, prêcher ne serait bientôt plus qu'une autre manière de demander. Où serait alors la dignité, sans laquelle le ministre de la religion est un objet de pitié, j'ai presque dit de dégoût ? Et quel serait l'homme se respectant lui-même qui voudrait se vouer à des fonctions aussi avilies ?

Enfin, quelle indépendance pourrait rester au clergé, dans de telles circonstances ? Toujours en présence des auditeurs dont la faveur le fait vivre, à chaque instant il tremblerait de la perdre. Il serait toujours aux écoutes pour savoir ce qu'on pense de lui. Le moindre symptôme de refroidissement le glacerait de crainte. Il réformerait peut-être ce qu'il y a de meilleur en lui, dès qu'il pourrait supposer que quelqu'un en est choqué. Il ne saurait où trouver cette noble fermeté qui sait

censurer le vice, même à la mode, même puissant. Loin d'oser morigéner son auditoire, ce serait son auditoire, qui le morigènerait lui-même. — Un traitement fixe, indépendant de son église changerait tout pour lui. Il ne craindrait plus de le perdre, en remplissant son devoir; et il le remplirait avec une noble franchise.

Ces inconvéniens, que nous n'avons point affaiblis, seraient tellement graves, qu'ils suffiraient presque seuls pour décider la question. Et l'on ne peut nier qu'ils ne se soient montrés quelquefois parmi les religions non salariées par l'état en Angleterre et en Amérique. Mais ils ont moins de réalité que d'apparence. L'expérience a prouvé que le mal, à peine éclos, portait avec lui son remède. Il est trop évident et trop insupportable pour ne pas frapper tous les bons esprits, et pour ne pas les disposer à se réunir pour en prévenir les effets. Dans toutes les sectes qui se forment pour avoir un culte de leur choix, il s'organise promptement des corps religieux qui ont plus de consistance et moins de passion que le peuple, et qui s'interposent entre le clergé et lui. Partout ces corps ont paru, presque en même temps que le danger que nous venons de signaler. Dans beaucoup d'endroits, ils l'ont devancé. Ce sont des assemblées d'anciens, comme au temps des apôtres; ce sont des évêques, des synodes, des colloques, des inspections, des consistoires. Avec eux, le clergé reçoit un traitement

assuré. Il est surveillé de plus près, sans doute, que quand c'est le gouvernement qui le paye. Mais, avec une conduite sage, un zèle modéré mais soutenu, il n'a point à redouter d'inexactitudes ni de caprices. Le clergé protestant, en France, pendant tout le cours du XVII.[e] siècle, a vécu sur un traitement produit par des contributions volontaires. Quand a-t-il tenu dans la société un rang plus honorable; compté plus de membres distingués par leur naissance ou par leur fortune; accumulé plus de savoir; exécuté de plus vastes travaux; vécu avec plus de dignité, et déployé plus de courage, plus de dévouement et plus d'indépendance?

Je le demande, tout ce que l'on se flatte de prévenir, par l'intervention du gouvernement et par le salaire qu'il paye, se montrait-il alors plus qu'aujourd'hui? Et dans ces temps d'indépendance et de vie, s'il existait des Claude, des Drelincourt, des Amyrault, que nous n'avons plus, existait-il beaucoup plus de Macbriar, que nous n'en voyons de nos jours?

Et puis, il faut voir ces choses-là dans l'application Et là, ces argumens propres à ébranler, sont compensés par des vices qui frappent tous les yeux, et qui n'en sont pas pour cela plus promptement corrigés. Quand le gouvernement paye, ou qu'il distribue à son gré les produits des biens du clergé, qu'arrive-t-il? Le sort du clergé véritable, du clergé travaillant et utile en est-il amélioré?

Nullement. Dans les églises dissidentes, on voit le clergé plus actif, plus laborieux, plus zélé; mais on ne le voit ni plus misérable, ni plus souvent abandonné. Il est partout le bienvenu, et ceux qui l'appellent tiennent à honneur de le mettre à l'abri du besoin. Dans les églises alliées à l'état, on voit beaucoup de sinécures, un état-major brillant et gorgé de richesses, un archevêque de Cantorbéry plus riche que tel prince d'Allemagne; un évêque de Durham, qui n'a rien à faire et dont les biens valent une province; un archevêque de Tolède, presqu'aussi puissant que son roi. Mais les véritables ouvriers, ceux qui suent à la fatigue et qui seuls parlent encore au peuple le langage qu'il a besoin d'entendre, ceux-là sont plongés dans la plus profonde misère. Leur chétif revenu, grossi de tout le casuel que l'on peut attendre des paysans et des pauvres, suffit à peine pour leur entretien, en le bornant aux premières nécessités de la vie. Avant la révolution, les vicaires en France étaient réduits à la portion congrue, c'est-à-dire, tout juste à ce qu'il fallait pour ne pas mourir de faim. Les titulaires mangeaient les dîmes dans les villes, en courant les bonnes fortunes et faisant des vers délicieux. Encore aujourd'hui, les desservans ont à peine du pain, tandis que les conseils généraux et municipaux se ruinent pour les évêques, les cardinaux et les chanoines. En Angleterre, la plupart des curates sont

[redacted]

réduits à la dernière misère, en faisant tout le travail. Leurs fils battent le pavé, sans ressources pour prendre un état ; et leurs filles peuplent les mauvais lieux. Les fils de famille qu'on a fait ministres, pour leur assurer les rentes énormes du rectorat, passent leur temps à Londres ou courent le renard avec leur frère aîné, héritier de la terre, comme eux le sont de la dîme. Ils laissent trente louis au curate qui fait toute la besogne, et le croient encore trop heureux. — Quoi de plus chétif et de plus précaire à la fois, que ce loyer reçu par le clergé utile, comme garant de son obéissance, ou plutôt comme gage de sa servitude ?

Il n'est donc pas aussi prouvé, qu'on le croirait au premier abord, que le gouvernement ecclésiastique, essentiellement spirituel par sa nature, ait intérêt de s'allier avec le gouvernement civil pour en obtenir un salaire. Il l'aurait également et peut-être mieux sans lui, s'il savait se rendre utile. Tout peut se résumer en deux mots : Si le clergé fait du bien, il sera toujours assez payé. S'il n'en fait point, il le sera toujours trop.

2.° A-t-il besoin de cette alliance, pour acquérir la force qui lui manque ? Mais quelle force ? La force spirituelle ? Il doit l'avoir en lui-même ; il doit en être le foyer. Cette force, c'est la sienne. Il peut l'avoir immense ; mais ce n'est point par son alliance avec le gouvernement, c'est par

son alliance avec le peuple. C'est en instruisant beaucoup, en éclairant beaucoup, en reprenant beaucoup, en consolant beaucoup, en vivant beaucoup avec ses ouailles, qu'il gagnera tous les cœurs, qu'il s'emparera des intelligences, et se rendra fort de tout l'amour, de toute la confiance, de toute l'estime qu'il aura su inspirer. Cette force est en lui-même. Nul ne peut la lui prêter; nul ne peut la lui ravir. La persécution même la redouble et la rend irrésistible. — Est-ce la force matérielle? Qu'en a-t-il à faire? Contre qui voudrait-il la diriger? Contre ses amis? Il n'en a pas besoin. Ses amis le soutiennent et le protègent. Contre ses adversaires? C'est inutile, puisqu'aujourd'hui le principe reconnu de tous, est qu'il ne faut pas l'employer contr'eux; c'est dangereux, car en invoquant cet appui, pour s'aider à soumettre les autres, il se soumet lui-même; il perd son indépendance, et s'impose le joug le plus dur. C'est le cheval qui va chercher l'homme, pour s'en faire un allié contre son ennemi. Il parvient à se venger en effet; mais il lui reste pour toujours la selle et la bride, qu'il a dû se laisser imposer.

A combien de sacrifices doit se résoudre en effet un clergé quelconque pour s'assurer les deux avantages dont nous venons d'apprécier la valeur?

Il faut qu'il perde dans son indépendance et dans son caractère moral. L'ordre de ses véritables rapports est renversé. Sa position n'est plus une : elle est com-

[redacted]

plexe. Il se trouve souvent embarrassé entre des devoirs, et, ce qui est bien pire, entre des intérêts opposés. Le bien de la religion, le perfectionnement des âmes ne sont plus l'objet de ses soins les plus assidus et de ses pensées les plus chères. Il a bien autre chose à voir. Il faut qu'il sache d'abord quelles sont les opinions à l'ordre du jour, et souvent qu'il étouffe celles qu'il croit utiles, pour faire prévaloir celles qu'il croit dangereuses. Il prêchera contre l'instruction devant des paysans dont il sait bien que l'ignorance fait le malheur; il prônera des pratiques et peut-être des superstitions, dont il voit tous les jours devant lui les déplorables effets; ou bien une autre fois il parlera, du ton de l'enthousiasme, des progrès des lumières, des bienfaits d'un gouvernement favorisé de la victoire; il fera revivre les noms de David et de Salomon, au moment même où il gémit en silence sur les dangers de la religion et sur l'avilissement du sacerdoce. C'est là un danger énorme; car, quand la conscience du ministre des autels est flétrie, que lui reste-t-il et que vaut-il?

La position fait les hommes; au moins ceux d'une trempe commune. Ici la position étant dénaturée, le caractère général du clergé doit se dénaturer lui-même. Le clergé ne dépend plus de qui il devrait toujours dépendre, c'est-à-dire, de l'amour et de l'estime de sa congrégation et de ceux qui la représentent. Il dépend de qui il ne devrait point dépendre dans ses fonctions religieuses, c'est-à-dire, du gouvernement.

Qu'en doit-il résulter pour le plus grand nombre de ses membres ? Ils se soucieront fort peu de leur congrégation, pourvu qu'ils soient en bon termes avec le gouvernement. Il vaudrait beaucoup mieux le contraire. Remplissant fidèlement les devoirs communs à tous les citoyens, il faudrait que le clergé n'eût plus rien à craindre ni à espérer de l'administration civile, et pût concentrer tous ses soins, toutes ses affections et toutes ses espérances dans le bien religieux et moral de son troupeau. Dans quelques circonstances graves, il est bien arrivé par fois, que des membres d'un clergé salarié nous ont fait voir *ce que c'est* qu'un prêtre ; mais *ce qu'il doit être*, beaucoup plus rarement sans doute. Et encore, ces grands éclats d'un courage sans dangers, se sont manifestés presque toujours dans les circonstances où les vrais intérêts de la religion et des lumières avaient le moins à souffrir.

Ces remarques ne préjugent rien sur les formes du gouvernement ecclésiastique ; car la congrégation peut être représentée par elle-même, ou par ses députés, ou par une assemblée supérieure des députés de plusieurs congrégations, ou par un évêque, ou par un pape. On conçoit que plus l'autorité ecclésiastique supérieure est centralisée, plus elle se tient loin de la congrégation, plus aussi elle ressemble au gouvernement civil, dans ses rapports avec les congrégations particulières. Elle fait naître alors tous les inconvéniens que nous venons de signaler, même quand elle serait absolument indépendante de l'administration de l'état.

Le clergé actif, dans ce cas, se trouverait toujours placé entre sa congrégation et une autorité supérieure éloignée, pour laquelle la congrégation serait fort peu de chose. Dans cette position, ce ne serait pas la congrégation qui aurait les premiers égards. Un gouvernement ecclésiastique, trop vaste et trop centralisé, devient une puissance, un état, où les intérêts matériels jouent un trop grand rôle, où se développent les mêmes passions que dans le gouvernement civil, et où les intérêts vraiment religieux finissent presque toujours par occuper la moindre place.

Dans toutes les religions d'état, l'on a presque toujours vu le clergé dévoré par une envie démesurée de se mêler des affaires politiques. Cette tendance est naturelle. Elle est l'effet inévitable de la position où le clergé se trouve placé. Il est un corps dans l'état. Tous ses intérêts se trouvent fondus dans l'administration de l'état. Combien n'est-il pas naturel qu'il prenne une part active à toutes les discussions, et, tranchons le mot, à toutes les intrigues administratives du temps? avec quel profit pour son caractère moral, pour sa considération extérieure et pour sa vraie popularité, je laisse au lecteur à en juger. Dans une foule de circonstances, il se fait un tort irréparable, tantôt par sa mutinerie, tantôt par sa servilité. Et je ne sais par quelle fatalité, quel qu'il choisisse de ces deux extrêmes, il finit toujours par se dépopulariser. C'est que le peuple s'obstine à ne vouloir dans le clergé que la religion, et qu'il y a fort peu de religion dans la plu-

part des intrigues politiques où le clergé s'embarrasse et se perd. Ainsi le clergé anglican s'est dès longtemps dépopularisé par son imperturbable servilité. Il a fallu, en quelque sorte, que le gouvernement lui donnât le signal de mettre moins d'ardeur à proclamer les doctrines du pouvoir absolu, dont il ne voulait plus lui-même. Et de nos jours, le clergé français n'a-t-il pas trouvé le moyen de se dépopulariser par une taquinerie poussée assez loin, pour que le pape lui-même ait cru devoir y mettre ordre enfin.

Toutes ces choses, auxquelles le clergé se livre avec un entraînement souvent irrésistible, n'en sont pas moins un véritable malheur pour lui.

Voilà ce que perdent les individus dans leur caractère moral et dans leur indépendance personnelle. Le corps perd encore plus peut-être. Il paye encore plus chèrement les avantages pécuniaires, dont ses membres sont assurés.

Il perd en grande partie le droit le plus essentiel et le plus vital de tout corps religieux : celui de modifier et d'étendre à son gré ses règles de discipline et ses déterminations dogmatiques. C'est par là qu'une religion est vivante, qu'elle suit les progrès de l'esprit humain, et qu'elle fait du bien dans toutes les époques. Mais le gouvernement, sentant la fausseté de sa position, dès qu'il s'agit d'objets de cette nature, aime beaucoup le *statu quo*, et repousse de toutes ses forces toute décision nouvelle. Ainsi,

[redacted]

presque partout, les bulles du pape ne sont publiées, que sous le bon plaisir du roi; et les changemens de discipline ne sont pas admis, s'ils déplaisent. La condition d'un chef ecclésiastique hors de l'état augmente encore ces difficultés, et rend l'administration plus chatouilleuse et plus jalouse.

Il perd le droit de fixer les fêtes qu'il veut célébrer, de désigner les saints qu'il croit pouvoir préconiser dans un jour donné. Il faut qu'il se laisse imposer des solennités et des fêtes dont quelques-unes ont dû lui paraître odieuses. Qu'auraient fait les évêques de France, si on leur eût ordonné de chanter un *Te Deum* pour célébrer l'heureux voyage de Pie VII à Fontainebleau ?

Il perd le droit d'élire définitivement ses chefs, et jusqu'à ses moindres ministres.

Il perd le droit de donner les enseignemens religieux sans confirmation et sans contrôle.

Il perd le droit de s'assembler sans autorisation et sans surveillance.

Il perd le droit de former les associations pieuses, qui font plaisir à ses adhérens, ou que lui-même croit nécessaires à leur développement religieux et moral.

Il perd le droit de placer des évêques où bon lui semble, même en les payant.

En un mot, il éprouve, dans sa marche, une gêne constante et partout sentie ; il partage une autorité qui ne saurait être partagée, avec le gouvernement civil moins qu'avec personne.

Il résulte de là, pour le clergé, une situation équivoque entre des intérêts et des devoirs opposés, qui ne saurait être saine, ni pour le corps, ni pour ses membres.

Il en résulte à chaque instant des embarras de conscience, où tombent nécessairement ses directeurs de bonne foi. Plus ils auront de délicatesse, plus les embarras seront grands. L'évêque de Baltimore n'éprouve jamais des embarras de cette nature. Il n'a devant lui que sa religion et son peuple; et rien ne vient le gêner dans ce qu'il croit devoir à l'un et à l'autre.

Les mêmes difficultés se rencontrent du plus au moins dans toutes les autres églises. Les embarras et les ennuis causés tout récemment par l'introduction d'une nouvelle liturgie en Prusse, et par l'affaire des presbytères en Bavière, en sont la preuve.

La position est tellement équivoque, que le peuple même, avec tout son bon sens, prend souvent le change. Il pousse à l'extrême les conséquences d'un principe, qui n'est admis qu'en partie; et parce que le clergé obéit par fois, il lui semble tout naturel qu'il obéisse toujours. Le gouvernement encore met de la réflexion dans ses actes. Il craint de soulever des résistances quelconques; à plus forte raison des résistances légitimes. Il sait en général s'arrêter devant la limite du domaine spirituel, quand celui-ci ne la franchit pas pour se manifester par des mouvemens matériels et par des scandales notoires.

[redacted]

Mais le peuple ne fait point cette distinction. Le gouvernement est intervenu ; donc il doit intervenir encore; il doit intervenir toujours: voilà toute sa logique. En général, il y a, depuis quelque temps, dans le peuple, une tendance bien erronée à se plaindre du clergé, tandis que celui-ci ne fait qu'user de ses droits. Cela vient de ce qu'il le regarde comme étant aux ordres du gouvernement civil; ce qui n'est pas et ne doit pas être. Si le prêtre refuse de bénir un mariage que l'officier civil a célébré, on se récrie. S'il refuse de baptiser un enfant, dont les parrains ne satisfont point aux conditions canoniques, on se récrie. S'il refuse d'administrer un malade, qui ne veut pas se confesser, on se récrie. S'il refuse de recevoir dans l'église et d'accompagner au tombeau la dépouille d'un homme, qui, dans ses derniers momens, n'a pas voulu recevoir le prêtre, on se récrie. Et l'on invoque à grands cris le secours du maire, du préfet, du ministre. Et pourtant, ce qui arrive, c'est l'ordre; ce que l'on provoque, c'est le désordre. Le clergé vous offre son culte tel qu'il est, avec toutes ses conditions. C'est à vous à prendre ou à laisser. Il ne vous force plus; c'est tout ce que vous pouvez exiger de lui. S'il voulait baptiser vos enfans malgré vous, vous marier malgré vous, vous confesser malgré vous, vous ensevelir malgré vous, c'est alors qu'il faudrait appeler le maire, se plaindre au préfet, écrire au ministre, pétitionner aux chambres, et faire entendre la voix

de la conscience lésée jusqu'aux pieds du trône même. Mais si c'est vous qui ne voulez point accepter son culte tel qu'il vous l'offre ; si vous rejetez plusieurs de ses conditions, peut-être celles auxquelles il tient le plus, pourquoi vous croiriez-vous en droit de forcer à tenir les autres ? Et pourtant, le peuple en juge ainsi. Est-ce le peuple seul ? Et les colonnes des journaux libéraux ne prouvent-elles pas trop souvent que cette erreur monte bien plus haut que le peuple ? Tant il est vrai qu'une position équivoque brouille toutes les idées, fausse les jugemens les plus sains, et expose à mille injustices, à mille exigences outrées, ceux que leur malheur y a placé. Je ne saurais attribuer à une autre cause les jugemens erronés, les censures non méritées, les provocations à l'intervention de la force administrative, auxquelles le clergé catholique de France me paraît en butte depuis quelque temps. Ce sont les conséquences de son union avec le gouvernement poussées à l'extrême par la logique populaire.

Tout bien considéré, nous pensons donc qu'il vaut mieux, pour un bon clergé, être libre de toute entrave et dépendre uniquement de son troupeau, que d'être lié au gouvernement par les charges et par les avantages d'une religion d'état. Nous parlons d'un *bon* clergé. Pour tout autre, cet état serait la mort. Mais où serait le mal qu'un mauvais clergé n'eût pas de quoi vivre ? Il est vrai qu'il deviendrait bon par cela même. Témoin le clergé irlandais. Tout

[redacted]

pauvre, tout ignorant qu'il est, il vaut encore mieux que ceux qui le persécutent. Il deviendrait excellent, s'il n'était ni soutenu ni tourmenté. Témoins les Court, les Paul Rabaut, éternel honneur d'un clergé, qui n'avait pour lui que son courage et l'amour de ses disciples, et qui sut donner encore l'exemple de la modération et de la sagesse, avec celui du dévoûment et du sacrifice.

IV. Serait-ce donc le gouvernement qui serait intéressé à maintenir une ou plusieurs religions d'état? Je n'y vois pour lui aucun avantage.

Le plus grand intérêt qu'il puisse y trouver, c'est d'avoir dans le clergé un appui qui le soutienne et qui le défende. Le clergé est une puissance ; c'est une puissance morale, c'est-à-dire, une puissance très-forte, mais très-difficile à manier. Il est donc tout simple que le gouvernement de l'état cherche à se rendre favorable cette puissance, à la mettre sous sa dépendance, à la transformer en quelque sorte en un instrument qu'il ait toujours sous la main. Peu de gouvernemens n'ont pas tenté de se soumettre cette force immense ; et nul n'a trouvé un moyen plus simple et plus sûr que de la lier étroitement par la concession de grands intérêts temporels. L'histoire est pleine des travaux de leur politique pour parvenir à ce but, de leurs immenses sacrifices, des charges qu'ils ont imposées au peuple pour y fournir, et.... de leurs déplorables mécomptes.

Mon royaume n'est pas de ce monde : cet avertissement, presque toujours oublié, s'adresse aux rois non moins qu'aux prêtres. Il trace la limite, il peint le véritable état des choses. Toute déviation de cette règle éternelle entraîne danger pour tous, et bénéfice pour personne. Dans les affaires politiques, le clergé n'a de pouvoir, soit pour servir soit pour nuire, que par le peuple auquel il parle, auquel il est cher. Toute sa force est là. Hors de là, il n'est plus rien. Mais cette force tient uniquement au caractère religieux du clergé. C'est comme clergé, c'est comme corps enseignant, c'est comme organe de l'Évangile, qu'il la possède. S'il veut changer de rôle, elle lui échappe, elle s'évapore, précisément parce qu'il sort de son caractère, et qu'il se dépouille de ce qui le rendait cher au peuple. Voilà ce qui arrive et ce qui doit arriver presque toujours. Mais ce qui ne manque jamais, c'est que le clergé perd toute sa force avec toute sa popularité, dès l'instant qu'il veut en faire usage dans une lutte sérieuse, pour servir le gouvernement contre les intérêts vrais ou faux du peuple. S'il peut lui soupçonner cette tendance, le peuple s'en détourne aussitôt et ne lui accorde plus le moindre crédit. Au contraire, le clergé est toujours très-fort et très-bien secondé, quand il résiste dans une lutte où le peuple est intéressé. Alors il est un ami, un défenseur, une ancre de salut; et, comme il est seul à faire corps, à garder de l'ordre et de la fixité dans ses vues, son influence

[redacted]

devient très-grande. En sorte qu'on peut dire avec vérité des services que le gouvernement se flatte d'en recevoir, que, quand le clergé veut les rendre, il ne le peut pas; quand il peut les rendre, il ne le veut pas. Est-ce la peine de payer si chèrement des services, que l'on n'obtient jamais au moment où le besoin en est le plus urgent, et dont la perspective incertaine soumet le gouvernement à tant de sacrifices, pour ne pas dire à tant d'humiliations ?

Mais, dira-t-on, ce n'est point pour les services qu'elle peut rendre, c'est pour le mal qu'elle peut faire, qu'un gouvernement est intéressé à s'attacher une religion qui commence à prendre une consistance notable dans le pays. Examinons la question sous cet autre point de vue.

Dans quelle position le gouvernement serait-il plus fort contre une religion qui tenterait de le soumettre, soit pour le renverser, soit pour s'en faire un instrument ? Est-ce quand il en aurait fait une religion d'état, ou quand il l'aurait laissée libre, en conservant lui-même sa liberté ?

Dans un gouvernement despotique, le premier parti pourrait avoir son avantage. La puissance accordée à cette religion, par son union avec l'état, pourrait suffire pour la contenter; et, tant que cette religion serait populaire, l'état aurait peu de chose à craindre de ce côté.

Mais, dans l'Europe moderne, aucune religion établie, incorporée avec l'état, ne gardera long-

temps sa popularité ; et, si rarement l'état peut craindre un danger sérieux pour lui de la religion qu'il protège et qu'il paye, il a tout à craindre des dissidens, qui ne manquent pas de se former en grand nombre. L'église, avec laquelle un gouvernement despotique s'allie, ne veut point laisser inerte une force qu'elle peut diriger et dont elle s'exagère l'importance. Elle presse donc le pouvoir de l'état de la servir contre ses ennemis ; de lui prêter le glaive de la loi contre les hérétiques, qu'elle traite de perturbateurs du repos public. C'est le vrai moyen de les exaspérer, à la fois, et d'en augmenter le nombre. Bientôt la lutte s'engage. L'issue est incertaine ; les malheurs qu'elle entraîne sont affreux, comme dans toutes les affaires de religion où intervient la violence. Et si les dissidens triomphent, le gouvernement succombe avec l'église intolérante dont il s'était constitué le champion. Tel faillit être plusieurs fois en France le sort du gouvernement, pendant les guerres de religion ; tel il aurait été sans doute, si, par un hasard singulier, l'héritier légitime du trône n'avait fini par se trouver à la tête du parti qui triompha. Tel fut le sort du malheureux Charles I, que la haine pour l'église établie, soutenue par lui avec tant de zèle, précipita du trône encore plus que la haine pour son despotisme. Le gouvernement de l'Espagne, dans un avenir plus ou moins éloigné, ne peut pas échapper à une révolution de la même nature. Il ne fait qu'un avec un

[redacted]

clergé oppresseur, pour lequel tout ce qui pense dans la nation ne professe que du mépris. L'aversion ne peut éviter de s'étendre; et quand elle aura pénétré dans les masses, elle doit entraîner et le clergé lui-même, dont le joug est odieux, et le gouvernement, qu'il dirigeait sans contrôle.

L'autre parti paraît sans danger et de beaucoup préférable dans les gouvernemens non despotiques, et surtout dans les gouvernemens représentatifs. Toutes les religions étant égales et libres, aucune n'étant protégée ni payée au détriment des autres; aucune ne pouvant se faire de la force publique un instrument pour opprimer ses rivales; quel intérêt l'une d'elles pourrait-elle avoir à renverser le gouvernement, ou même à se montrer hostile envers lui? Toute l'ardeur, dont on pourrait supposer leurs membres animés, trouverait un emploi suffisant dans la libre recherche des prosélytes. Le zèle religieux, n'éprouvant point d'obstacle matériel, se reporterait tout entier vers son véritable but, qui est le salut des âmes. Pouvant y marcher sans crainte et sans obstacle, il n'en chercherait point d'autre. Mais, si vous lui opposez des obstacles matériels; si vous voulez lui tracer des limites qu'il ne peut franchir sans violence, alors il s'irrite, il se soulève, il se passionne, il s'exaspère, il acquiert une force immense par l'état passionné dans lequel on l'a jeté; il renverse les barrières, et avec elles, ceux qui les ont posées ou qui les soutiennent. C'est une vapeur

qui bouillonne sur un ardent foyer. Laissez-la libre, elle se dissipe dans l'air ; le vent le plus léger l'emporte ; vous pouvez approcher sans crainte du vase d'où elle émane ; à peine une douce moiteur vous annoncera sa présence. Fermez-lui toute issue ; comprimez-la dans la chaudière où elle se forme, vous la forcez à faire explosion. Plus la résistance dont vous l'aurez entourée sera grande, plus le désastre sera terrible. Elle va briser et les liens que vous lui avez opposés, et la maison qui la renferme, et les hommes à qui vous en avez confié la garde, et vous même, si vous osez l'habiter encore.

Un gouvernement représentatif offre surtout des ressources certaines pour garantir ses chefs contre les attaques sourdes ou patentes de l'une quelconque des religions qu'il aurait abandonnées à elles-mêmes, se conservant à leur égard, et leur assurant envers lui, une entière liberté. Dès qu'il n'y aurait plus de privilége, chacune d'elles serait représentée dans les assemblées délibérantes par quelques-uns de ses membres *laïques*, qui n'épouseraient point les passions de leur clergé, s'il pouvait en conserver encore, et qui, possédant déjà l'honneur et la liberté, ne demanderaient que la paix.

En général, tout ce qu'il y a d'épineux dans cette discussion s'évanouit, dès qu'on suppose les hommes bien convaincus du principe que la force matérielle n'a rien à faire dans la religion, et que, dans aucun cas, il n'est utile ni permis d'y avoir recours. Or, ce

[redacted]

principe règne déjà sur une moitié de l'Europe. Il conquiert l'autre ; et ce qui était bon quand ce principe était traité de blasphême, pourrait bien ne l'être plus, quand il triomphe.

Et quelle gêne ne doit pas s'imposer le gouvernement civil, pour obtenir un secours aussi incertain, ou pour éviter un danger presque toujours imaginaire ? L'empire de la religion n'est pas de ce monde, mais le sien l'est totalement. La terre est son domaine ; il doit marcher droit vers son but, qui est la civilisation générale, la multiplication, la bonne distribution de tous les moyens d'existence et de bonheur pour le peuple. Sa mission n'est point de propager et de défendre un système religieux quelconque, mais de maintenir la paix, de répandre les lumières générales et l'industrie, par une heureuse application de la richesse publique, et par l'observation des lois. Voilà son but, vers lequel il doit tendre sans cesse sans opposition ni entraves. Pour y parvenir, il faut qu'il soit dégagé de toute alliance exclusive avec une religion quelconque; car cette alliance est toujours la gêne la plus forte qu'un gouvernement puisse éprouver. S'il y a des religions lumineuses et civilisantes, il y en a beaucoup plus encore qui ne le sont pas. Et si c'était avec une de ces dernières que le gouvernement eût fait alliance, à quelle gêne ne se serait-il pas soumis? Que d'exigences funestes il aurait à contenter ? Et puis, les religions, même

les plus pures, les plus humaines, les plus saintes, ne sont qu'un beau idéal, réalisé dans un petit nombre de cœurs. Pour s'allier avec le gouvernement, il faut qu'elles prennent du corps. Elles ont des représentans et des ministres, qui à leur tour ont leurs passions, leurs intérêts et leurs jalousies. Ils sont hommes, et vous les appelez à une affaire toute temporelle; ils s'y comportent en hommes, et se servent contre vous, de toutes les forces qui leur sont propres, et de toutes celles que vous leur prêtez. Ils sont chefs de l'église avant d'être citoyens de leur pays; ils acquièrent à ce titre une susceptibilité que vous ne savez bientôt plus comment manier. Cette administration, à elle seule, vous donne plus de soucis et plus d'embarras que toutes les autres ensemble. Vous ne savez si vous êtes maître ou si vous ne l'êtes pas; si vous devez commander ou prier, sévir ou fermer les yeux. En attendant, pour arranger tout, ce qui presque toujours coûte le moins à sacrifier de part et d'autre, ce sont les vrais intérêts de la nation, le perfectionnement du peuple, les progrès de l'industrie. La religion chrétienne est la plus belle et la plus pure, à laquelle les hommes se soient jamais attachés. Elle est la puissance de Dieu, non seulement pour le salut des hommes, dans une existence future, mais encore pour leur civilisation et pour leur bonheur sur la terre. Mais, depuis l'alliance de ses ministres avec les gouvernemens, si l'on cherche la source des plus vives inquiétudes que

[redacted]

les rois aient éprouvées, des tracasseries qui les ont le plus souvent tourmentés, des difficultés les plus fréquentes qu'ils ont rencontrées sous leurs pas, l'on verra qu'elle se trouve dans les clergés établis et privilégiés. Depuis la semonce subie par Théodose, pour n'avoir pas persécuté les ariens, jusqu'au collége philosophique et aux petits séminaires, nulle cause peut-être n'a plus souvent troublé le sommeil des gouvernans et des rois.

Combien il serait facile de couper court à tous ces ennuis !

L'état a besoin de liberté pour atteindre le but de son institution. La religion n'a pas moins besoin de liberté pour atteindre le but de la sienne. Si ces deux corps veulent s'allier, leur liberté se neutralise et se perd dans cette union ; et nul ne remplit pleinement la mission qui lui fut confiée.

Dans cette alliance, quel rôle joue l'état, s'il se borne à payer ? Il est le caissier d'un corps dont il ne peut diriger l'esprit. Et pourtant, peut-il, doit-il en jouer un autre ?

Je ne vois donc pas, je l'avoue, que le gouvernement soit plus intéressé que la religion, que le peuple et que le clergé, dans la conservation et le salaire d'une religion d'état. Qu'il soit fort et qu'il laisse faire ; la liberté de toutes les religions et leur égalité parfaite, ne lui causeront pas plus d'embarras ni de gêne que celle des industries. Je voudrais bien savoir quel gouvernement a eu le moins d'inquié-

tude pour les affaires religieuses depuis dix ans, ou de celui des États-Unis, qui ne connaît aucune religion d'état, ou de ceux de l'Europe, qui en soutiennent une à grands frais?

Après avoir accordé la vérité de ces observations, on craint encore de se rendre, tant l'habitude est forte; tant il y a encore d'étrangeté dans l'opinion que nous avons embrassée. On est tellement accoutumé à être administré en tout, qu'on ne peut se faire à ne l'être pas, même dans la chose du monde où l'administration est le plus inutile. On se récrie sur l'anarchie des opinions religieuses, qui ne manquerait pas d'avoir lieu bientôt, si l'état n'en protégeait une, qui, par sa fixité, servirait au moins de noyau à toutes les autres. Nous ne nous arrêterons pas à discuter cette objection, quelque impression qu'elle fasse sur beaucoup d'esprits, parce que nous l'avons en quelque sorte réfutée d'avance par les principes que nous avons posés dans toutes les parties de ce livre. Qu'il nous suffise de quelques mots.

1.° Dès qu'on pose en principe que les opinions et les cultes sont libres, ce moyen de prévenir les écarts des individus et des sectes ne remédie à rien. Rien n'empêche qu'autour de ce noyau il ne se forme une multitude de croyances et de cultes nouveaux, dont plusieurs pourront parvenir à posséder plus de consistance et plus de partisans que celui qui le constitue.

[redacted]

2.° Le noyau fourni par une religion d'état, c'est-à-dire, par une religion déjà vieillie et toujours fixe, n'est presque jamais qu'un tronc pourri, dès long-temps privé de vie. Les véritables pousses vivantes sortent de partout hormis de lui. Qu'il me soit permis d'omettre ici les exemples. Le lecteur ne sera pas en peine de les trouver.

3.° Le vrai noyau qui conserve à la fois assez de force et d'unité, c'est l'Évangile. Pourquoi ne vaudrait-il pas dans ce but mille et une décisions ambiguës qu'on lui a substituées ? — Mais il est ambigu lui-même ? — Après bientôt deux mille ans de disputes, d'assemblées, de décisions et d'anathèmes, en savons-nous plus que lui ?

Mais qui peut donc intéresser cette fixité tant vantée ? La religion ? Il faudrait d'abord être bien certain que la base sur laquelle cette fixité se fonde, c'est la vérité. Qui possède cette certitude ? — Le peuple ? Mais elle le prive presque toujours de la vie religieuse, et lui ravit une partie de sa liberté tout en lui soutirant son argent. — Le gouvernement ? Que lui importe ? Ce n'est pas dans la religion la plus favorisée et la plus forte qu'il trouve le plus de soumission et l'appui le plus fidèle. Il paye beaucoup, il est vrai ; en a-t-il toujours pour son argent ? Plusieurs sociétés religieuses, peu importantes une à une, et avec lesquelles il n'aurait rien à démêler, lui donneraient un appui moral plus solide, parce qu'elles seraient mieux senties,

mieux religion, et ne sauraient guère lui donner d'inquiétudes sérieuses. Et l'anarchie religieuse finirait par l'occuper tout juste autant.... que l'anarchie médicale. Le foyer est plus ardent sans doute; les piétistes sont plus chauds que les médecins; mais le danger de l'explosion n'est pas plus à craindre, tant qu'on ne ferme pas les soupiraux par lesquels toute l'ardeur peut s'exhaler.

Il ne resterait donc que le clergé à qui cette prétendue anarchie pût être à craindre. Il en serait réduit à faire son ouvrage, à trouver un troupeau qui voulût l'entendre, et par conséquent à le mériter. Il perdrait sans doute une partie de son état-major, et n'aurait plus de sinécures. Où serait le mal? Le véritable et utile clergé en serait-il moins à son aise et moins respectable? Que l'on compare le sort des ministres dissidens en Angleterre, avec celui des pauvres curates : de quel côté est l'avantage? Où se trouvent à la fois et plus de ressources et plus de respect? Où se fait-on un devoir plus rigoureux de pourvoir à l'existence des veuves et des enfans? Je ne veux pas répéter ici ce que j'ai dit plus haut sur cet important sujet. Les faits parlent. Ce n'est sûrement pas le clergé vraiment actif qui se plaindrait le plus d'en être réduit aux ressources de son église, s'il lui était permis de les avoir toutes et d'en jouir pleinement.

Cette importante discussion m'a déjà pris plus de

[redacted]

place qu'il n'était dans mon plan de lui en accorder. Il faut que je m'arrête. Je voulais examiner la question sous le point de vue historique. J'aurais démontré, par des faits nombreux, que la fusion de l'église dans l'état a presque toujours fait beaucoup de mal à la religion pratique et appliquée; qu'elle a nui considérablement à la paix du monde, en armant les nations les unes contre les autres, aux progrès de l'humanité, en rendant sacrés les préjugés et les erreurs, à la liberté des gouvernemens eux-mêmes, en élevant à côté d'eux un corps puissant dont ils n'étaient point les maîtres. Je voulais suivre l'influence de cette institution à travers toutes les phases de la civilisation moderne. J'aurais trouvé quelques bienfaits, immédiatement après l'invasion des barbares : l'église, unie à l'état, forma un noyau qui fit obstacle à l'universalité de la barbarie, et prépara le retour de la lumière et des arts. Mais après ce retour et quand la civilisation européenne prenait un essor rapide, j'aurais trouvé dans l'église dominante une opposition non moins forte et non moins obstinée à tous les progrès ultérieurs, qui dépassaient la mesure qu'elle semblait s'être proposée. — Mais il faut que je renonce à ces curieuses recherches : et quand je voudrais les entreprendre, les belles leçons de M. Guizot me feraient tomber la plume des mains.

Mais, avant d'abandonner ce sujet, un esprit attentif peut-il résister à se demander quelle est la

place qu'occupe une religion d'état dans la civilisation moderne? quelle est celle qu'elle doit occuper un jour dans la civilisation nouvelle qui se prépare? Dans la civilisation qui existe, dans l'ensemble des institutions auxquelles les peuples ont donné la première part dans leur estime, déjà elle gêne. Elle n'est plus une partie intégrante de la vie sociale moderne; elle est un reste des institutions anciennes, qui avaient trop de tenacité dans les habitudes acquises, pour qu'on osât les faire disparaître tout à coup. Mais quand les habitudes nouvelles auront pris plus de consistance, quand la civilisation moderne sera devenue plus compacte et plus homogène, alors cette institution deviendra comme un corps étranger dans la vie du corps social, et il arrivera ce qui arrive toujours aux êtres vivans en pareille circonstance, le corps étranger sera expulsé, ou la vie générale s'éteindra; mais ici le corps étranger n'est point assez fort pour porter atteinte à la vie générale, et c'est lui qui devra céder. Telle est la marche des choses: aujourd'hui, fluxion; demain, abcès; après demain, résolution. Nous en sommes à la fluxion, l'Angleterre à l'abcès, l'Amérique a dès long-temps vu s'opérer la résolution, et jouit de toute la force et de toute la liberté de ses mouvemens. Mais ces périodes sont longues: les maladies des états survivent à des générations entières. Amener ce complément de toutes nos institutions, sera peut-être le travail et le couronnement du XIX.e siècle,

[redacted]

comme la démolition de la féodalité et du privilége, l'édification du régime légal et du gouvernement représentatif furent le travail et le couronnement du XVIII.e

Mais, en attendant cette séparation finale, que nos yeux sans doute ne sont pas destinés à voir, il est fort aisé de dire sur quels principes l'union qui dure encore doit être basée. Ce sont ceux qui peuvent en rendre les liens aussi légers et la solution aussi facile qu'il soit possible. On peut les réduire aux deux suivans :

1.° Ramener aux plus étroites limites l'influence politique du clergé. Le gouvernement doit se conserver une autorité pleine et entière sur tout ce qui est civil, et se bien garder de la partager avec l'église. Il doit laisser les prêtres prêtres, parce qu'ils le sont toujours et avant tout. Il ne doit point en faire des administrateurs. Les promotions aux emplois civils et militaires, surtout l'université, les écoles, les lettres et les sciences, tout doit marcher librement sans le contrôle d'aucune église. Aussi longtemps qu'on suivra des principes différens, l'on s'enfermera dans un dédale, dont on ne pourra plus sortir.

2.° Ramener aussi dans les limites les plus étroites l'influence religieuse du gouvernement civil. Qu'il n'intervienne jamais, dans ce qui concerne le fonds de la religion, et le moins possible dans ce qui concerne la forme. Pour cela, qu'il prenne ou qu'il

laisse prendre tous les arrangemens qui peuvent rendre son intervention superflue. Que le clergé soit libre, et que les Français le soient comme lui et envers lui. Qu'ils le soient et qu'ils le sentent. Et si un clergé quelconque abuse de cette liberté vraiment légale, pour la faire tourner au détriment de la liberté de tous, qu'il en soit puni, non par les ordres d'un ministre, mais par la froideur de tous les Français.



[redacted]

CHAPITRE XII.

APPLICATION AU PROTESTANTISME.

CE QUE DEVIENDRAIT L'ÉGLISE RÉFORMÉE DE FRANCE, SI SES LIENS AVEC L'ÉTAT ÉTAIENT ROMPUS.

Appliquons maintenant ces idées aux religions existantes sur le sol de la France, et surtout à celle qui nous intéresse le plus.

Abandonnées par l'état, les diverses religions professées aujourd'hui par les Français se trouveraient, par leur nature, placées dans des situations diverses. Il pourrait être curieux de les comparer entr'elles sous ce rapport. Bornons-nous à quelques aperçus. La comparaison n'a d'intérêt qu'entre le catholicisme et le protestantisme. Nous nous en tiendrons au rapprochement de ces deux systèmes opposés.

Et d'abord, il se trouverait entre les deux religions, dès qu'elles seraient abandonnées à leurs propres ressources et obligées de pourvoir elles-mêmes à leur entretien, une différence capitale : c'est celle de l'habitude. Depuis des siècles, le culte catholique est entretenu par l'état ou par d'anciennes fondations inamovibles. Dès long-temps, ses adhérens ont perdu l'habitude de contribuer aux

frais qu'il entraîne, autrement que de la manière la moins convenable de toutes, celle de payer chaque fonction sacerdotale à mesure qu'elle est remplie Il est donc à présumer que l'abandon sans persécution causerait un vide immense, qu'il serait bien difficile de combler. Il est évident que les ressources de part et d'autre seraient proportionnées au zèle des adhérens actifs; et il ne m'est pas permis de préjuger ici à quoi se réduirait leur nombre. Mais, dans ce nombre même, il n'est pas possible de douter que l'absence totale de l'habitude de regarder la religion comme sa propre affaire et de s'imposer pour elle, ne dût agir comme une circonstance défavorable.

Le protestantisme a pour lui cette habitude. Il n'y a pas quatre jours qu'il se maintenait par ses propres ressources; et, quand il ne fut point horriblement persécuté, avec ces ressources, il n'eut ni moins de splendeur, ni moins de lumières, ni moins d'activité, qu'il n'en possède aujourd'hui. L'habitude de pourvoir à ses besoins par des contributions volontaires est encore toute vivante dans son sein. Elle s'exerce encore à améliorer le sort des pasteurs, à soutenir une multitude d'institutions bienfaisantes et surtout à répandre des charités particulières ou collectives, avec une abondance et un discernement auxquels on rend justice dans tous les pays où le protestantisme a quelque consistance. Les quatre ou cinq cens mille

francs que le gouvernement nous donne, ne se connaîtraient pas au milieu de ces contributions volontaires, qui se multiplient et se renouvellent sans cesse.

D'un autre côté, il est évident, à tous les yeux, que le culte catholique est beaucoup plus dispendieux que le nôtre. Il exige des édifices plus somptueux, un appareil plus riche, un entretien plus coûteux. Rien n'égale la simplicité, et, pour tout dire, la nudité du culte protestant. Point de vêtemens magnifiques, point de pompes extérieures, point d'autels, point de tableaux, point d'ornemens d'or et d'argent. La même robe noire enterre le pasteur, qui l'a faite dans sa jeunesse. Deux coupes d'argent ou d'étain, une table de marbre ou de bois; et c'est tout. S'il n'a pas un temple, il se contente d'une grange; et si cet abri lui manque, l'ombre d'un chêne antique lui suffit. Des discours prononcés devant un bâton couvert d'un tablier de cotonnade bleue, ont attiré des milliers de fidèles et fait braver les cachots et la mort. Un tel culte ne craint rien pour son matériel. Il s'adresse à l'âme, il cherche à spiritualiser l'homme; l'intelligence et le cœur lui suffisent. Tout le reste n'est pour lui que commodité, agrément. Ce n'est ni religion, ni culte. Cela regarde uniquement ceux qui doivent en jouir, s'ils ont le moyen de se le procurer.

Mais, c'est surtout à l'égard du personnel, que la différence économique des deux cultes est sen-

sible. Le personnel, dans le culte catholique, est immense. Et quoiqu'on ait rendu la tâche du clergé aussi facile que possible, en la réduisant presque entièrement à des formalités, elles sont si nombreuses, qu'il faut encore beaucoup de monde pour les remplir. Mais, c'est l'état-major surtout qui coûte. Dans l'état actuel, les grands dignitaires coûtent peut-être plus que les cures et les paroisses. Il y aurait assurément bien moyen de les réduire, quand il faudrait que les fidèles payassent. Mais, après cette réduction, les frais seraient encore immenses. La position du protestantisme, sous ce rapport, est infiniment plus favorable. Tous ses pasteurs sont égaux : il n'a point d'état-major. Il ne paye que ceux qui servent et suivant qu'ils servent. Les fonctions de son clergé entraînent un plus grand exercice des facultés mentales, mais beaucoup moins de formalités. Il faut donc moins de monde pour les remplir, parce qu'elles s'adressent davantage aux masses. Et ce monde sera toujours suffisamment payé, quand il se rendra utile, quand il répandra efficacement la lumière, la consolation et la vérité. Dans les églises protestantes, le véritable état-major, c'est le peuple lui-même, agissant par ses députés. Ces députés ne coûtent rien ; au contraire, ce sont eux qui sont toujours à la tête, pour assurer les rentrées, par leurs soins et par leur exemple.

Sous tous ces rapports, il est clair que la pri-

[redacted]

vation des secours pécuniaires accordés par l'état serait beaucoup moins sensible au protestantisme qu'au catholicisme. Le vide occasioné par ce changement serait plus vîte et plus complètement rempli. Mais il est un autre point de vue, où l'on pourrait imaginer que le désavantage serait décidément du côté du protestantisme ; je veux parler de la force du gouvernement ecclésiastique. Le gouvernement de l'église romaine est très-fortement organisé. Il possède tout les rouages qui sont essentiels à sa marche ; et parmi ces rouages quelques-uns des plus importans sont accoutumés à marcher d'une manière indépendante. Le centre de son action se trouve déjà hors de la portée du gouvernement civil, et n'est point salarié par lui. La séparation d'avec l'état ne ferait que donner plus de force et plus de cohésion à l'ensemble. Elle débarrasserait la machine de quelques pièces étrangères dont la présence et l'action ne laissent pas que d'êtres gênantes. Dès lors, elle acquerrait une unité parfaite ; n'obéirait qu'à une seule impulsion ; n'éprouverait plus ni tiraillement, ni secousse, et serait entre les mains de son chef un docile instrument, dont il pourrait se servir quand et comme il le jugerait à propos. Les églises protestantes n'auraient point le même avantage, surtout les églises réformées. Elles sont aujourd'hui sans organisation, sans consistance et sans lien, ou plutôt elles n'ont pas d'autre lien que le gouvernement lui-même. Elles ne se connaissent

pas entr'elles. A une lieue de distance, elles n'ont aucune relation, aucune influence mutuelle, aucun intérêt commun, si ce n'est que par fois leurs demandes, leurs réclamations et leurs plaintes se rencontrent à dormir côte-à-côte dans les cartons du ministre. S'il est encore, dans les églises réformées, une ombre d'organisation et de gouvernement ecclésiastique, elle se trouve donc dans son union avec l'état. Rompre cette union, ce serait, pour le moment, la jeter dans l'anarchie. Mais, quand j'ai dit « pour le moment, » j'ai tout dit. Cette anarchie, où nous serions plongés par la rupture de notre union avec le gouvernement, n'a pas d'autre source que cette union elle-même. Sans elle, dès long-temps nous serions fortement et complètement organisés. L'isolement absolu et décourageant, dans lequel vivent les églises les unes à l'égard des autres, aurait dès long-temps cessé, pour faire place à une action mutuelle, puissante, à un gouvernement commun, reconnu et respecté.

Et puis, quelle est au fonds la valeur de cette remarque? Quel est le véritable prix de cette force, que l'on voudrait trouver dans un gouvernement ecclésiastique? Qu'est-ce qu'un gouvernement ecclésiastique fort? Et, tout bien considéré, ne vaudrait-il pas encore mieux qu'il ne fût pas?

Une question plus importante encore, mais plus délicate, est de savoir la force qui resterait non pas au gouvernement ecclésiastique, mais à chacune

[redacted]

des deux religions, lorsque ses liens avec l'état seraient rompus, et qu'elle n'aurait plus d'autre appui qu'elle-même. Par ce seul fait, chacune des deux serait réduite au nombre de ses véritables partisans; mais aussi l'une et l'autre deviendraient libres de se développer et de s'étendre à leur gré. Je ne veux point faire des pronostics, qui pourraient exciter la rancune; mais ce que je puis affirmer sans craindre d'être démenti ni par le raisonnement, ni par l'expérience, c'est que l'une des deux religions a beaucoup moins à perdre que l'autre dans un changement de cette nature.

Mais laissons cette comparaison délicate. Les autres religions se tireraient de leur situation nouvelle comme elles pourraient. Examinons de plus près comment nous nous en tirerions nous-mêmes.

Livrée à elle-même, abandonnée par le gouvernement à ses propres ressources, et à son entière liberté, l'église réformée aurait deux graves difficultés à vaincre. Il faudrait qu'elle avisât aux moyens de se payer, et à ceux de se gouverner.

Sur le premier point je vais débuter par un paradoxe; c'est que les protestans trouveraient une grande économie à ce que leur culte ne fût point payé, quand aucun ne le serait en France. Ils contribuent en proportion de leur nombre et de leur fortune à toutes les charges publiques, y compris les frais de culte, et quand on en vient au partage de ces frais de culte, le leur étant simple et modeste, leur por-

tion se trouve insignifiante. Ils sont donc réellement bien loin de retirer tout ce qu'ils donnent. Par conséquent s'ils étaient livrés à eux-mêmes, et pouvaient administrer à leur gré l'argent qu'ils donnent au trésor royal pour le culte, ou ils payeraient moins pour avoir ce qu'ils ont, ou, payant autant, ils auraient beaucoup mieux. En d'autres termes, il est reconnu que la moyenne des contributions fournies par les protestans français aux charges publiques est passablement au-dessus de la moyenne des mêmes contributions fournies par les catholiques; tandis que la moyenne de ce qu'ils reçoivent pour leur culte est de beaucoup au-dessous. Cette communauté tourne donc tout-à-fait à leur désavantage, et s'ils voulaient continuer à s'imposer les mêmes sacrifices pour l'entretien du culte, il leur serait très-avantageux qu'elle fût rompue.

Mais c'est là précisément la difficulté. Voudraient-ils s'imposer les mêmes sacrifices? Pourquoi pas? Ceux-là et de plus grands encore, s'il le fallait, seraient insignifians. Il suffirait qu'ils y missent de l'intérêt. On est étonné de voir à combien peu de chose se réduirait, dans chaque église, la quote-part de chaque famille, pour assurer la somme nécessaire à l'entretien du culte. Supposons une église composée de douze cens personnes; il n'en est guère de plus petites; et que son entretien exige une dépense de quinze cens francs. Chaque famille étant composée d'environ quatre personnes, nous avons trois cens fa-

[redacted]

milles qui ont à payer chacune cinq francs. Qu'est-ce que cinq francs pour un intérêt aussi grave? Sans compter que la répartition proportionnelle réduirait pour un grand nombre cette contribution presque à rien, en la doublant, en la triplant pour les familles qui sont dans l'aisance. Est-il à croire que la population protestante laissât anéantir le culte et la religion de ses pères pour s'epargner un sacrifice aussi léger que celui-là?

Et il ne faut pas que l'on juge de ce qui arriverait alors par ce qui arrive aujourd'hui pour des intérêts beaucoup moindres. Les églises ne sont point organisées. Depuis long-temps leurs membres ont cessé de regarder les affaires religieuses comme étant leurs propres affaires. Ils ne s'en occupent plus. Les appels que l'on fait à leur bourse n'ont rien de régulier, et dès lors ils sont souvent mal accueillis. Les protestans manquent d'esprit public sous le rapport religieux, parce qu'eux-mêmes, et leurs pasteurs, et leurs consistoires sont trop accoutumés à ce que leurs affaires se fassent sans eux, à ce qu'il y soit pourvu par une sorte de providence invisible. Ils sont donc éparpillés, presque séparés de l'intérêt religieux, et ne savent pas ce qu'on veut leur dire quand on leur propose quelque sacrifice pour les étendre, ou les assurer. Je parle en général. Il est de notables exceptions qu'il ne m'est pas permis d'ignorer. Mais que ces circonstances changent; que ceux-là même qui paraissent les plus froids sentent que la

[redacted]

conservation du protestantisme ne dépend plus que du zèle et du désintéressement de ses partisans, ils changeront de langage et de conduite, et nous les verrons accorder de bonne grâce beaucoup plus qu'ils ne refusent aujourd'hui. Bientôt tout se dispose, tout s'organise, chacun s'intéresse davantage aux affaires de l'église, on met de l'amour propre à les faire bien aller. Bientôt chacun se taxe ; et cette contribution libre, volontaire, sans contrainte, sans publicité, devient aussi régulière, et moins pénible à lever, que les contributions publiques. J'en connais des exemples frappans.

L'union des églises entr'elles, que l'affranchissement de l'action administrative permettrait de rétablir; la surveillance réciproque, les comparaisons qui en seraient la suite, et surtout le développement de l'intérêt religieux, qui serait la conséquence du mouvement imprimé par toutes ces circonstances, rendraient encore ces rentrées infiniment plus faciles que nous ne l'imaginons, en raisonnant d'après notre état actuel.

Les frais auxquels il faut pourvoir s'appliqueraient à quatre objets principaux ; le traitement des pasteurs et des fonctionnaires subalternes ; la construction et les réparations des temples ; l'entretien des académies ; la correspondance et l'administration supérieure.

Ce que nous venons de dire suffit déjà pour

[redacted]

tranquilliser sur le sort des pasteurs, dans le cas où les églises seraient livrées à elles-mêmes. Il pourrait bien y avoir d'abord quelque changement. Certaines parties se classeraient autrement Quelques endroits peut-être se trouveraient avoir un peu de superflu, tandis que d'autres n'auraient pas tout le nécessaire. Mais, après cette commotion inévitable, tout prendrait une assiette ferme; les pasteurs se rapprocheraient de leurs troupeaux, et les troupeaux de leurs pasteurs. Il y aurait plus d'affection, plus d'intimité, plus de vie. Presque partout le troupeau s'en trouverait mieux et le pasteur ne s'en trouverait pas plus mal.

Et faut-il donc compter pour rien la faculté qu'auraient les églises d'étendre le nombre de leurs pasteurs à proportion de leurs besoins et de leurs ressources, de régler les résidences, de modifier les circonscriptions, de diviser, de réunir suivant les progrès de la population et de l'intérêt religieux ? Sans doute, maintenant les consistoires possèdent une portion notable de ce droit; car, que leur resterait-il, s'ils en étaient dépouillés ? Mais, pour obtenir de nouveaux pasteurs titulaires, il faut qu'ils s'adressent au ministre, c'est-à-dire, presque toujours, qu'ils surmontent d'abord la résistance des pasteurs déjà établis, pour se trouver, aussitôt après, en contact avec la résistance du ministre, encore plus difficile à vaincre. La chose n'est pas aisée; et je connais plus

d'un consistoire, plein du sentiment des besoins spirituels de son église, qui n'en est encore qu'au premier acte de cette lutte herculéenne. L'établissement de suffragans payés par les consistoires, offre une ressource plus facile. C'est le consistoire qui connaît la situation de l'église, les distances des divers lieux où se célèbre le culte, les intervalles après lesquels il est célébré dans le même lieu; les inconvéniens qui en résultent pour le développement ou pour le maintien des bonnes habitudes religieuses, pour l'instruction de la jeunesse, pour les consolations apportées aux malades et aux mourans. C'est donc lui qui doit être le juge des modifications à porter dans les circonscriptions existantes, et de la nécessité d'y introduire de nouveaux pasteurs et de nouveaux services, quand les contributions des fidèles lui permettent de les payer. La chose serait toute simple, et ne ferait pas un pli, si quelque pasteur titulaire, froissé peut-être dans son amour propre, encore plus que dans son intérêt, n'en appelait au ministre, qui ne manquerait pas d'intervenir, comme à l'ordinaire, pour tout paralyser et tout enchaîner. Il est dur, sans doute, pour un consistoire de voir des paroisses en souffrance, où la religion dépérit, faute de culte et d'instruction, de posséder abondamment les moyens d'y remédier, et d'être paralysé dans ses intentions bienfaisantes, par le caprice d'un pasteur qui dépend de lui, et par la funeste

[redacted]

habitude d'évoquer à Paris les affaires qui ne peuvent se terminer convenablement que devant les autorités locales compétentes.

Le second objet de dépense pour les églises réformées devenues indépendantes, serait la construction et la réparation des temples. Assurément c'est pour cette affaire que les secours du gouvernement ont été et sont encore parfaitement utiles. Car ici, la dépense se présente tout à la fois comme une masse effrayante. Le découragement en est souvent la conséquence. Le gouvernement, en faisant porter sur le même point un secours considérable, surmonte cette difficulté ; et son intervention a fait achever des temples, que les églises, pour lesquelles ils étaient destinés, auraient difficilement entrepris.

Mais au fonds, qu'est-ce que ce secours? En supposant, ce qui n'est pas, que les églises protestantes reçoivent intégralement toute la part que les protestans ont à payer dans les sommes destinées par le gouvernement à la construction des églises et des temples, les fonctions du gouvernement, dans cette affaire, se réduisent à être le collecteur de ces contributions, et à faire construire par elles des temples, d'abord dans les endroits où le besoin en est le plus pressant, et successivement dans les autres. Je suppose que ce moyen de coordination vînt à manquer; je suppose encore que les églises ne pussent pas parvenir à s'entendre assez bien entr'elles, pour y suppléer

convenablement ; qu'arriverait-il, au pire ? Chaque église, privée de temples, au lieu de payer pendant dix ans une somme de...., en attendant que son tour vienne d'avoir un temple construit aux frais de l'état, et de continuer à la payer pendant un temps indéfini après le temple achevé ; chaque église, disons-nous, n'aurait qu'à recueillir, pendant quelque temps, la même somme, ou une somme un peu plus forte, parce que l'impôt serait temporaire, et à l'appliquer immédiatement à l'édification de son propre temple. La construction serait plus lente, sans doute ; parfois peut-être elle serait moins somptueuse; mais on la commencerait quand on voudrait et où l'on voudrait. Une fois commencée, le désir d'entrer en possession, la vue des efforts tentés et des succès obtenus dans les églises voisines, tout contribuerait à la soutenir. Et l'on verrait ces constructions sinon plus rapides, du moins beaucoup plus fréquentes, qu'elles ne le sont aujourd'hui avec le secours du gouvernement. La France protestante en serait bientôt couverte.

L'on ne peut nier qu'une forte impulsion n'ait été donnée depuis la restauration pour la construction des temples dans les églises réformées. Avant cette époque, personne ne paraissait y songer. Le réveil de la religion et les secours plus abondans fournis par l'administration ont amené les résultats intéressans dont nous sommes les témoins. De beaux temples se sont élevés dans quelques localités importantes.

[redacted]

D'autres plus modestes ont satisfait aux besoins de quelques églises rurales, et quelques-uns sont en construction. Mais de ces bienfaits reconnus, de ces secours bien appliqués ne faut-il pas déduire tous les embarras, tous les retards, et, pour tout dire, les obstacles invincibles, que les entraves sans nombre d'une administration jalouse et minutieuse ont mis à l'érection d'une multitude d'autres temples, qui, sans elle, seraient dès long-temps achevés, sans qu'il en eût coûté un sol à l'état. Tous les protestans d'une commune sont d'accord ; ils font entr'eux une souscription authentique pour l'érection d'un temple, après lequel ils soupirent depuis long-temps. Il faut qu'ils surmontent d'abord la mauvaise volonté d'un maire fanatique et jaloux, qui leur suscite d'absurdes difficultés. Des commissaires sont envoyés pour en décider ; les protestans font des concessions inutiles en elles-mêmes et nullement obligatoires pour eux. La souscription ne couvre pas toute la dépense portée sur le devis ; on exige d'eux une souscription supplémentaire qu'ils effectuent, ou bien on propose des changemens au plan, auxquels ils consentent. En attendant les années s'écoulent, les souscripteurs peuvent mourir ou se décourager. Et quand tout est fini, quand toutes le difficultés sont applanies, quand il n'y a plus qu'à mettre la main à l'œuvre sans que le gouvernement ait rien à payer, il arrive une réponse du ministre prononçant que les protestans de l'endroit ne sont pas

assez nombreux pour avoir un temple. Et pourtant, ils sont assez nombreux pour le bâtir ; ils sont plus nombreux et plus riches que leurs frères les catholiques, auxquels une excellente église est accordée, et, après elle, pour l'entretenir et la réparer, des fonds communaux dont l'accumulation dépasse bientôt ceux que les protestans avaient souscrits entre eux pour l'érection de leur temple. Ou bien, toujours après des années d'attente et de formalités, on finira par répondre que la commune, dont il est question, est trop près de telle autre où déjà se trouve un temple ; et cela sans remarquer que le temple auquel on renvoie ne peut pas contenir déjà les fidèles qui s'y rendent ; que le village, pour lequel on en demande un nouveau, fait partie d'une autre circonscription ; qu'il possède un pasteur, dont les services seraient inutiles, si ses ouailles étaient obligées de se rendre au temple le plus voisin. Je connais un endroit où les protestans, se sentant les moyens de mettre à fin leur entreprise, furent tellement vexés des interminables difficultés, qui leur étaient suscitées, qu'ils firent acheter le terrein par l'un d'eux, et y bâtirent en deux mois un bon temple, qui fut ensuite donné au consistoire. C'est la bonne manière pour en finir ; et nulle loi ne s'oppose à ce que l'on fasse de même partout où l'on voudra. — Tous ces détails sont historiques à ma connaissance certaine ; et probablement le sont en plusieurs endroits.

[redacted]

Le troisième objet de dépense, pour les églises réformées devenues indépendantes, serait l'entretien des académies. Une légère contribution de la part des consistoires et peut-être un modique droit d'inscription et de diplôme, y pourvoiraient sans peine. Peut-être, se présenterait-il des ressources sur lesquelles nous ne comptons pas. Les académies de Sedan, de Saumur et de Nismes n'étaient pas moins brillantes que celles de l'Allemagne et de la Hollande, quoiqu'elles fussent entretenues aux frais des églises réformées. Et puis, quel est le pire qui pourrait nous arriver? Ce serait de ne point avoir d'académie. Eh bien! c'est alors que nous en aurions le plus. Genève, la Suisse, l'Allemagne, la Hollande nous ouvriraient leurs auditoires; nos jeunes candidats entreraient en communication avec les lumières de l'Europe protestante, et notre pauvreté même ferait cesser l'espèce de réclusion dans laquelle nous sommes tenus. Neufchâtel et plusieurs cantons de la Suisse n'ont point d'académies; c'est pour cela même que leur clergé connaît mieux le mouvement des idées en Europe, et se laisse moins enchaîner par les liens de la routine et de l'habitude.

La quatrième source de dépenses pour les Eglises réformées, devenues indépendantes, ce serait leur administration supérieure et centrale. Mais cette dépense est fort peu de chose. Les protestans n'ont point d'administration supérieure permanente, point de

grands dignitaires à vie. Hors les pasteurs et les consistoires, qui sont chez eux, et dont l'administration ne coûte rien, tout le reste est temporaire, et, par conséquent, peu coûteux. Ce sont des députations pour des assemblées qui se tiennent tous les deux ans, tous les cinq ans. La durée de ces missions est courte; elles sont honorables; elles seraient ambitionnées par les premières notabilités de l'église, et presque toujours elles seraient gratuites. Quant aux frais de la correspondance, ils se réduiraient à peu de chose, les affaires communes se traitant de vive voix dans nos assemblées, et les églises n'ayant plus de subordination entr'elles, ni de centre commun. Cette dépense serait presque insensible sur l'ensemble des dépenses des églises.

Ainsi les églises réformées pourvoiraient aisément aux dépenses de leur culte par leurs propres ressources, sans que leurs adhérens en fussent surchargés. Il suffirait que leur cause excitât le moindre intérêt. Et, pour que cet intérêt devînt vraiment populaire, peut-être suffirait-il qu'elles ne fussent plus payées. Mais comment se gouverneraient-elles, accoutumées comme elles le sont, à n'avoir de gouvernement que dans les cartons du ministre? Cette question mérite aussi d'être examinée.

Et d'abord sont-elles vraiment gouvernées? Le sont-elles utilement? Non sans doute. Elles sont administrées, mais elles ne sont point gouvernées. Le tempo-

[redacted]

rel est mis en ordre jusqu'à la minutie; le spirituel est abandonné. Le moyen est organisé jusque dans ses moindres détails; le but est entièrement perdu de vue ; et, par conséquent, tout cet assemblage de moyens manque de l'esprit et de la vie, qui pourraient le rendre fructueux. Et cette remarque n'est point un reproche pour l'administration. Elle fait tout ce qu'elle peut faire, trop peut-être. Elle le fait, depuis un temps, dans de bonnes intentions. Mais c'est la nature des choses ; c'est l'effet de la position. Les églises réformées manquant presque totalement de tout autre moyen de se gouverner, le ministre ou son délégué se trouve à chaque instant fort embarrassé, ne sachant ni ce qu'il doit faire, ni ce qu'il doit s'interdire. Il se trouve placé entre le désir naturel à toute autorité d'étendre sa sphère, et la crainte de rencontrer des résistances et des difficultés inattendues, dès qu'il veut l'étendre au-delà de ses limites réelles. Il tergiverse ; il temporise; il éloigne autant qu'il peut la décision des affaires délicates ; et, dans ces tâtonnemens, il en vient quelquefois à affaiblir, à dénaturer les seules bonnes institutions qui nous restent, pour la direction des affaires vraiment religieuses et la propagation de l'Evangile et des bonnes mœurs. Dans une telle situation, tout ce qui est mouvement excite de la défiance et de la crainte ; et l'on s'en tire avec joie en invoquant le repos. Et pourtant, la religion est mou-

vement, activité, vie. Les vrais besoins des âmes peuvent varier sans cesse et les moyens d'y satisfaire doivent varier comme eux. Mais ce n'est point le délégué du ministre, à deux cens lieues de distance, qui peut en être le juge ; ce sont les consistoires, et dans l'état actuel, ce sont les consistoires seuls. Qu'une contestation s'élève, où le spirituel entre pour quelque chose, le ministre en prendra nécessairement connaissance, car toujours il se trouvera quelqu'un qui croira gagner à invoquer son intervention. Il sera fort embarrassé. Il mettra son préfet en campagne pour obtenir des informations et peut-être des conseils ; l'embarras s'en ira croissant. Le ministre se retournera dans tous les sens; il fera venir à son aide le conseil d'état, qui n'en sait pas plus que lui. Il essayera de tout, excepté du seul moyen naturel et efficace, celui de laisser au consistoire, seule autorité religieuse existante, le pouvoir de régler tout ce qu'il croit utile au développement de la religion dans son ressort, et, par conséquent, celui d'arranger et de distribuer convenablement les services des pasteurs eux-mêmes. Qu'il me suffise d'un exemple. Dans une église du midi de la France, une des sections a une annexe considérable, où le pasteur ne paraît en chaire que quatre fois par année. Le consistoire central ayant appelé un suffragant pour fortifier certaines parties du service en souffrance, n'a pas manqué d'assigner à cette annexe quelques-unes des prédications, dont la présence du

[redacted]

suffragant lui permet de disposer. Mais le pasteur de la section s'est récrié, a protesté, a écrit à M. Cuvier. Et M. Cuvier n'a su que faire. Il a transmis l'affaire au conseil d'état, qui s'est trouvé plus embarrassé encore, car il n'a point trouvé dans nos lois d'article positif pour établir qu'un village qui n'a que quatre sermons, ne pourra dans aucun cas arriver à six. Il n'y a pas même trouvé le mot section. Pour en finir, M. Cuvier a écrit au consistoire, en lui conseillant d'étouffer cette affaire. Le *statu quo* lui a paru un moyen suffisant pour tout arranger. En effet, jusqu'à la décision du consistoire, tout paraissait aller au mieux. Le pasteur du lieu ne demandait point d'aide; le consistoire s'était tu; les protestans, sujets de la querelle, avaient bien supporté plus long-temps la disette de prédication, sans que leurs plaintes eussent retenti plus haut que le consistoire. Pourquoi ne pas s'en tenir là ? Le consistoire n'est-il pas un peu tracassier ? Et là-dessus, dans un désir bienveillant pour la paix, il arrive que le dernier reste d'une organisation jadis si forte, est sourdement démoli. Le consistoire est sacrifié au caprice d'un pasteur. — Cet exemple n'est pas le seul; j'en pourrais citer de plus frappans encore, heureusement à imputer à une administration déjà loin de nous. Mais on m'accuserait peut-être de ne pas les juger avec assez d'impartialité.

Des questions sur tous les détails de nos affaires temporelles, il en arrivera par douzaines. Nous se-

rons tellement guidés jusque dans les moindres mouvemens de notre vie matérielle, que nous en serons engourdis, comme ces enfans à qui le maître d'écriture tient la main pendant toute la page, après avoir encore tracé d'avance tous les contours. Mais, pour me servir encore d'une comparaison triviale, après nous avoir entraînés et comme forcés à mettre, selon l'expression populaire, tous nos œufs dans le même nid, de ce nid, le ministre ne saurait faire sortir la vie. Il n'en recueillera que l'embarras, et nous la privation.

Et tout cela, sous un administrateur éclairé, pénétré lui-même de respect pour la religion, attaché à notre culte ; nous voulant du bien ; ne craignant pas d'exprimer tout l'intérêt qu'il nous porte, et choisi par le monarque en vertu de cet intérêt même. Que serait-ce, si toutes ces circonstances étaient changées; si le directeur des cultes non-catholiques était catholique lui-même; s'il n'avait envers nous ni bienveillance ni bonne foi; s'il concevait le dessein de tuer le fonds au moyen des formes ; et s'il n'embrassait les affaires du protestantisme avec une attention plus minutieuse et plus soutenue, que pour l'étouffer et l'anéantir avec plus de sûreté ? Cela s'est vu. Le protestantisme en a ressenti cette horreur profonde, qu'éprouve l'oiseau devant le serpent qui va le dévorer, même quand il n'a pas encore aperçu ce fatal ennemi. Une main paternelle a détourné le danger. Mais le serpent est-il mort ?

[redacted]

Disons-le donc avec franchise. C'est prendre la forme pour le fonds, les apparences pour la réalité, que de prétendre que le gouvernement civil nous gouverne, et que lui seul peut nous gouverner. Un gouvernement religieux de cette nature n'est qu'un fantôme, dont la présence peut bien paralyser les hommes, mais qui ne peut jamais leur porter aucun secours efficace. Plus il agit, moins il y a de vie religieuse développée. Et peut-être est-il vrai de dire, que, depuis que nous sommes sous sa main, l'effet le plus réel, ou plutôt le seul effet de son intervention, a été de nous empêcher d'avoir un véritable gouvernement religieux.

Ainsi, l'effet utile pour nous de l'intervention du gouvernement dans nos affaires, est si peu que rien. Son abandon nous priverait de fort peu de chose et nous laisserait en revanche, beaucoup de choses, que nous n'avons pas.

Il nous en laisserait une qui peut suppléer à beaucoup d'autres, et sans laquelle beaucoup d'autres ne sont rien : la liberté. Notre église deviendrait libre dans tous ses mouvemens et complète en elle-même. Elle aurait le sentiment de ses besoins, bien mieux encore que dans son état actuel, car elle aurait des organes ; mais à ce sentiment elle ne joindrait pas l'embarras et la crainte de ne pouvoir y satisfaire sans recourir à une autorité d'un autre ordre.

Ce sont deux élémens d'une nature opposée, qui ne peuvent se réunir et se confondre, sans se neutraliser l'un l'autre. Rien n'égale la répugnance d'un corps religieux à invoquer l'intervention du gouvernement civil pour remédier à ses misères. Il en souffrira long-temps avant de s'en plaindre, s'il est dépouillé de la faculté d'y porter remède lui-même. Rien n'égale aussi l'embarras et la faiblesse du gouvernement civil, dans les affaires religieuses. Il ne sait par quel bout les prendre. Et dès qu'il y intervient, il est rare qu'il n'ôte pas à l'autorité religieuse assez pour la mécontenter beaucoup, et qu'il ne lui laisse pas assez pour se gêner beaucoup lui-même Les fameuses ordonnances sur les écoles primaires et sur les séminaires en sont une preuve frappante. Quelques princes de l'église n'ont pas craint de se venger sur les écoles des concessions qu'ils étaient obligés de faire pour conserver leurs séminaires. Et comme on obligeait les maîtres à rapporter un certificat d'instruction religieuse, les curés, sur l'ordre de leurs supérieurs, ont refusé de le délivrer. Ni l'un ni l'autre n'est donc libre, dans cette union fâcheuse, parce que ni l'un ni l'autre n'est complet. C'est un aveugle, qui ne pourrait se diriger dans sa route qu'en prenant les indications d'un sourd. Ces deux êtres, ainsi forcément réunis, seraient privés de leur liberté ; ils seraient esclaves l'un de l'autre. Leurs désirs, leurs besoins, et tous ces mouvemens fugitifs, dont la succession constitue la

vie, seraient nécessairement étouffés par la nécessité de recourir à un être doué d'un autre sens, et presque d'une autre nature, avant de pouvoir s'y livrer. Rendez-les complets; que l'aveugle y voie sans le sourd; que le sourd y entende sans l'aveugle; et vous les aurez rendus libres.

Assurément dans son état actuel, l'église réformée ne peut pas se plaindre d'une gêne positive, provenant d'une intervention réelle. Mais d'où vient cela? Et au fonds, qu'est-ce que cela prouve? Cela vient de ce que l'église réformée est privée de vie. Quand on est mort, rien ne gêne. Et cela ne prouve point que, si les réformés prenaient de la vie et de l'activité, leur union avec le gouvernement ne devînt une source de gêne bien réelle et bien positive. — Et d'où vient que l'église réformée est privée de vie? De plusieurs causes, sans doute. Mais la plus efficace et la plus réelle se trouve dans les rapports qui la lient avec le gouvernement civil. Voilà ce qui fait qu'elle est si timide et si peu active; qu'elle redoute tout ce qui peut exciter l'attention et faire du bruit, et que ses conducteurs mettent toute leur sagesse et toute leur prudence à éloigner tout ce qui peut avoir l'apparence de la vie et de l'expansion. Ces grands mouvemens des idées, qui gagnent peu à peu dans les masses, pour y porter la lumière et l'activité, elle les redoute, non pour eux-mêmes, mais pour la gêne qu'ils peuvent faire naître dans ses rapports avec l'autorité. Cette vie religieuse, qui

embrasse à la fois et les actes de l'existence extérieure, et les efforts de l'intelligence, et les émotions du cœur, elle n'ose pas y pousser avec vigueur et avec constance, parce qu'elle sent qu'il est impossible de l'exciter sans secousse, et qu'une secousse doit nécessairement se faire sentir au-dehors. C'est un homme qui écrit une lettre pour son plus intime ami, avec un curieux qui se tient près de lui, pour lui lire par dessus l'épaule. La seule présence de ce tiers a paralysé sa pensée. Il écrit avec peine et sans liaison, et son style est totalement dépouillé de la chaleur et de la vie. Voilà justement ce qui arrive à l'église réformée depuis son union à l'autorité civile. Elle tremble à la seule idée de mouvement, d'embarras intérieur, de difficultés de toute espèce. Elle les éloigne tant qu'elle peut, et avec eux la vie qui les produit, quoique ses amis et ses conducteurs en sentent vivement le besoin. Elle se consolerait volontiers d'avoir un peu de linge sale, si elle pouvait le laver en famille. Mais le produire au-dehors, elle ne peut en souffrir l'idée. Elle aime mieux ne pas bouger, pour n'en pas faire. C'est la pudeur d'une jeune fille, qui craint plus l'œil du médecin que la douleur de la blessure. Elle supportera son mal jusqu'à la fin, plutôt que d'en invoquer le remède. Avec la liberté, nous aurions eu bientôt la vie, l'activité de la pensée, l'attachement des individus et des masses à l'affaire de la religion. Sans elle, je n'ose me demander quand l'église réformée

[redacted]

cessera d'être un corps sans âme, pour ressaisir toutes les forces vitales qui lui manquent.

Libre dans ses mouvemens, l'église réformée acquerrait aussitôt une grande force, dans son gouvernement religieux. Elle n'en a point aujourd'hui, car le peu qu'elle a se trouve paralysé, dès qu'il s'agit d'objets importans. Son premier soin serait de s'en donner un. Les corps isolés qui la composent s'uniraient entr'eux, pour s'éclairer, pour s'aider, pour se soutenir les uns les autres. Elle prendrait de l'unité dans ses actions, dans son administration, dans ses vues. Elle se donnerait tous les rouages qui lui manquent pour compléter ses moyens d'enseignement et d'administration; et la réaction mutuelle de toutes ses parties répandrait dans les derniers replis du corps, le mouvement, l'ordre et la vie, sans occasioner des troubles ni des scandales. L'église réformée aurait enfin un gouvernement. Une grande force intérieure réunirait dans un mouvement commun toutes ses parties: elle les pousserait vers un même but, sans détruire la liberté de la pensée, et sans paralyser les forces des individus, dont la réunion peut seule constituer la force de la société elle-même.

Et c'est par là seulement qu'elle acquerrait aussi cette force expansive, signe non équivoque de la vie intérieure et du mouvement des intelligences. Elle possède sans doute le droit de la déployer quand elle l'aura. C'est la Charte, c'est l'esprit de toute notre

22

législation, si ce n'est pas encore tout à fait celui de notre administration. Mais l'église réformée de France n'a point encore de force expansive; elle n'en aura jamais peut-être, aussi long-temps que dureront ses relations actuelles avec le gouvernement civil. Comment l'église réformée pourrait-elle chercher avec activité, avec zèle, à se répandre au-dehors, quand elle a si peu de vie en elle-même; quand elle redoute le mouvement et la pensée; quand elle craint d'attirer sur elle l'attention de ce qui l'entoure et qu'elle cherche avant tout à se faire oublier, par la plus parfaite uniformité? La force d'expansion vient d'une surabondance de vie. Elle s'arrête et tarit, dès que la vie s'affaiblit et se concentre. C'est bien assez alors de se suffire à soi-même.

Quand je réfléchis à toutes ces choses; quand je vois ce que nous sommes et ce que nous pourrions être; et quand je me demande quelle est la cause principale qui nous empêche de le devenir; je ne puis m'empêcher de remarquer que le gouvernement nous tient à bien bon marché; et que nous payons bien cher les secours qu'il nous prête. — Qu'il nous laisse à nous-mêmes, quand il le jugera bon, nous et les autres. Le changement sera sensible sans doute, et beaucoup d'intérêts privés pourront en être lésés: mais le protestantisme n'a rien à craindre. La liberté sera pour lui la force et la vie; et c'est à ce prix peut-être qu'il peut voir s'accomplir les destinées que l'avenir lui prépare.

[redacted]

Je viens de dire : Qu'il nous laisse à nous-mêmes, nous et les autres; et dans cette supposition, mon opinion est positive. Il est bien peu de protestans sans doute qui ne sentent leur préférence pour l'ordre de choses actuel au moins ébranlée. Mais, si la moitié seulement de ces conditions était accomplie; si notre culte était seul livré à ses propres forces, et un culte rival protégé, soutenu, payé par le gouvernement, quelle en serait la conséquence? Je l'ignore. Il y aurait injustice, violation de la Charte et des droits acquis. Il y aurait une faute politique absurde et irréparable. C'est une supposition qu'il est inutile de discuter, parce qu'elle ne peut jamais se réaliser. Ou l'état cessera de salarier et de soutenir les cultes, ou le nôtre aura part à sa protection. Mais, s'il en était autrement.... nous payerions sans rien recevoir; et en cela nous serions lésés; voilà tout........ Tout le reste irait comme nous venons de le dire. L'emploi de la persécution n'est plus à redouter. Où serait le pire? — Nos lisières seraient coupées.

Je sais que ce chapitre est un de ceux qui rencontreront le plus d'opposans, parmi les protestans de France. Je ne l'ai point écrit pour troubler, pour agiter, pour inquiéter. Je l'ai écrit parce que ce livre est un livre de bonne foi, et qu'il me répugnait de couvrir d'un voile une partie si importante de mes opinions sur la situation des protestans en France. Je l'ai écrit, parce que le temps

est venu, où chacun peut tout penser et tout écrire. C'est, comme l'observe Tacite, un bonheur qui n'est pas commun. Pourquoi n'en aurais-je pas profité? Le sujet important que j'ai effleuré dans ce chapitre est encore tout neuf. Il a besoin d'être examiné comme tout autre ; car il est d'un haut intérêt. Pourquoi n'aurais-je pas appelé sur lui l'attention, par la voie de la publicité ? J'ai fait peu de chose sans doute ; les paroles des experts éclairciront ce que j'ai laissé obscur ; redressont ce que j'ai pris de travers. Je crois que ce qui existe n'est pas ce qu'il y a de mieux à attendre. Je crois plus encore ; je crois que ce mieux finira par se faire jour. Mais plein de cette opinion bien réfléchie, je ne prétends point l'imposer aux autres; encore moins agir pour la traduire en pratique. Je suis fortement convaincu que la séparation finale de l'église et de l'état doit se réaliser un jour ; mais je ne suis pas moins convaincu qu'elle ne peut point se réaliser encore. — Je vais plus loin ; je dis qu'il n'est point à souhaiter de la voir se réaliser de long-temps. Nous sommes loin, bien loin d'être assez mûrs pour la recevoir, sans danger pour notre avenir. A peine si, depuis dix ans, nous commençons à réflechir, à recueillir des idées, à étudier l'Evangile, à nous mettre au courant des progrès étonnans de la science théologique. Nous avons besoin de nous développer et de nous étendre avec une pleine liberté, pour ne pas nous jeter aveuglément dans la pre-

mière route que les préjugés, l'habitude, l'esprit de secte, ou le talent pourront ouvrir devant nous. Nous ne sommes pas ce que nous devons être, et nous sommes ce que nous ne pouvons pas être long-temps. Se caser, se figer, dans l'état où nous sommes, ou dans tout autre, où les vœux d'une majorité accidentelle pourraient nous jeter, serait à la fois une folie et un malheur. Or, cette folie et ce malheur, je les regarderais comme à peu près inévitables, si, prochainement, nous étions abandonnés à nous-mêmes, et laissés libre de nous assembler et de nous gouverner à notre gré. Livrés à leurs propres forces et devenus indépendans, les protestans, pleins encore des souvenirs d'un temps qui n'est plus, ne songeraient qu'à réglementer. Ils se fairaient un tort immense; car ils couperaient court à tous leurs progrès ultérieurs; ils anéantiraient à plaisir une liberté, dont ils n'ont fait encore aucun usage pour acquérir les connaissances et les idées qui leur manquent. Ils se hâteraient de fixer dans des symboles les résultats de leur inventaire religieux, avant d'avoir acquis les richesses qui pourraient lui donner une véritable valeur. Ne le voyons-nous pas aujourd'hui? Malgré les entraves qui les gênent, à peine trois d'entr'eux sont-ils réunis, que l'un d'eux sort de sa poche une confession de foi, pour l'imposer aux deux autres. Pour moi, je pense qu'il ne saurait nous arriver de plus grand malheur, qu'une marche dans

un tel sens. Et je la crois à peu près inévitable dans la situation actuelle des esprits, si nous étions laissés à nous-mêmes. A peine le mouvement des idées amenerait-il quelques discussions, qu'on se hâterait de les arrêter en prétendant y mettre ordre. Un tel travail, s'il est jamais bon, ne l'est qu'après une époque d'activité, où les idées ont reçu de grands développemens, les connaissances une grande extension; où tout a été analysé; où les lumières et la discussion ont créé des hommes. Il ne vaut rien, lorsque les idées sont encore à trouver, les connaissances à acquérir, les hommes à créer. Il doit tout au plus clôturer, mais jamais commencer un mouvement intellectuel. Il peut servir à indiquer le chemin qu'on a parcouru; mais il ne doit jamais le barrer, quand on est encore à l'entrée. Sous ce point de vue, un peu d'anarchie encore ne nous fera pas grand mal. Ce livre même en est la preuve. — Avant d'en venir au système des règlemens, que la liberté ne manquerait pas aujourd'hui d'entraîner après elle, il faut donc que les protestans français se soient élevés au niveau des connaissances religieuses qui circulent en Europe. Il faut qu'ils aient vu, examiné, comparé, modifié leurs opinions anciennes et nouvelles, leurs idées et celles des autres. Il faut qu'ils aient des hommes doués de cette hauteur de vue qu'exigerait un pareil travail. En un mot, avant de leur lâcher la bride pour les rendre libres de s'assembler et de réglementer, je voudrais

[redacted]

qu'ils en eussent appris assez pour se convaincre que, sur toutes choses, ce qui leur est le moins utile et le plus funeste, c'est précisément de réglementer.

Mais les institutions ne sont pas tout. C'est par les hommes qu'elles agissent. Pour passer de la théorie dans la vie des peuples, pour y opérer le perfectionnement moral et la vraie civilisation, il faut que la religion ait des organes. L'instruction de la jeunesse par les écoles, l'instruction de l'âge mûr par le sacerdoce, sont donc des parties essentielles à l'efficacité des idées religieuses sur les peuples. Voyons ce que sont les moyens d'éducation et le sacerdoce, pour les chrétiens réformés.

FIN DU PREMIER VOLUME.

[redacted]

NOTES.

NOTE A, PAG. 44.

Les idées contenues dans ce chapitre, ayant été publiées dans les *Mélanges de Religion*, *de Morale et de Critique sacrée*, en 1823, tom. VIII, trouvèrent un vigoureux antagoniste dans M. P. A. Stapfer, qui les combattit dans les *Archives du Christianisme*, tom. L'article de M. Stapfer fut à son tour combattu dans les *Mélanges de Religion*, par M. le pasteur Fontanès, tom. X, pag. 22 et 114. Depuis, les *Archives du Christianisme* et la *Revue protestante* ont renfermé plusieurs articles propres à éclairer cette question. C'est même là le pivot sur lequel a roulé en général la *Revue protestante*.

Voyez aussi la préface de la petite Collection de Confessions de Foi, publiée à Montpellier en 1825, d'après une collection semblable publiée à Genève. Il paraît que c'est M. Gaussén qui a rédigé cette préface. — J'apprends que les amis des Confessions de Foi viennent de faire faire, à Paris, une édition stéréotype de la nôtre, avec cette préface en tête. Ainsi nous ne risquons pas d'en manquer. Ce sera peut-être un petit traité à distribuer gratis.

NOTE B, PAG. 50.

Il ne faut pas croire pourtant que cette constitution dogmatique ait reçu dès l'entrée tous les développemens auxquels elle arriva dans la suite. On fut d'abord tolé-

rant pour tout ce qui ne touchait point à la séparation d'avec l'église romaine. La publication des *Institutions* de Calvin ne contribua pas peu à faire descendre promptement les déterminations dogmatiques dans de grands détails. Elles furent reçues avec enthousiasme, et bientôt l'on ne jura que par elles. Mais Calvin lui-même, quand il fut en contact avec les personnes et les choses, se montra souvent plus tolérant que ses Institutions; et l'on pourrait opposer à sa conduite, dans l'affaire de Servet, des déclarations qui vont tout-à-fait en sens contraire.

NOTE C, PAG. 56.

Nous tirons les détails suivans, sur la tolérance de quelques églises protestantes dans leur origine, de l'Histoire de l'Intolérance, par M. Thomas Clarke; Préface, pages XV—XXVIII.

Les colonies britanniques, dans l'Amérique septentrionale, ont pris leur origine dans l'intolérance scandaleuse d'un gouvernement protestant. Il fallait bien que l'oppression fût insupportable pour entraîner un grand nombre d'hommes rassis, entièrement étrangers à l'enthousiasme d'un esprit aventureux, à s'éloigner de leur pays natal, de la demeure de leurs ancêtres, pour aller chercher, au-delà des mers, une terre inconnue, habitée par des Sauvages. Comme ces émigrans non-conformistes bravaient la fureur des vents et des vagues, pour sortir du ressort des cours spirituelles et des lois pénales, il semblait naturel d'attendre d'eux que, dans les institutions civiles qu'ils allaient établir, ils poseraient en principe la liberté religieuse. Que firent-ils cependant? Voici quelques-unes des lois qu'ils établirent dans le district de New-Haven, dans le Connecticut:

[redacted]

« Nul ne sera reconnu libre, ou ne pourra voter, s'il n'est converti et s'il n'est membre, en pleine communion, d'une des églises reconnues dans ce pays.

» Nul ne pourra tenir aucun office, s'il n'est orthodoxe dans sa foi et fidèle à cet état; et quiconque donnera son vote à une telle personne, payera une amende d'une livre. A la seconde fois, il perdra sa qualité de citoyen.

» Tout homme libre jurera, par le Dieu béni, d'être fidèle à cet état, et que Jésus est le seul roi.

» Aucun quaker, aucun homme séparé du culte établi dans ces état ne pourra voter pour l'élection des magistrats ou des officiers quelconques.

» Ni nourriture, ni logement ne seront donnés à un adamite, à un quaker, ou à quelque autre hérétique.

» Si quelqu'un se fait quaker, il sera banni, et s'il revient, il sera puni de mort.

» Aucun prêtre ne pourra résider dans l'état; il sera banni, et sera mis à mort s'il retourne. Les prêtres seront saisis par le premier venu sans commission. »

Des lois semblables furent établies dans la plupart des états américains; et elles ne furent pas suspendues sur la tête des délinquans uniquement *in terrorem*; elles furent réellement exécutées dans toute leur rigueur, et firent un grand nombre de victimes.

« Les vrais fondemens de la liberté religieuse, dit M. Morse, étaient méconnus dans ce temps par toutes les sectes. Dans le temps même que toutes désavouaient la persécution pour les affaires de conscience, toutes l'exerçaient sous le prétexte de conserver la paix publique et de préserver l'église de l'infection des mauvaises doctrines (Morse's American Geography. 209.). »

Lorsque les quakers parurent pour la première fois dans l'état de Massachussetts, il n'y avait point de statut en vigueur contre eux; mais, en vertu des lois générales

de la mère-patrie, qu'une nouvelle source d'anarchie et de misère fut ouverte par le génie inventif de l'erreur et du fanatisme. Comme, par les lois judaïques de Moïse, les sorciers devaient être mis à mort, l'adoption de ces lois devait naturellement produire une grande horreur pour la sorcellerie. Cette horreur, agissant sur des nerfs sensibles et délicats, pouvait produire des convulsions, et ces convulsions, dans un temps où la folie et le fanatisme avaient remplacé la raison, pouvaient passer pour des preuves non équivoques d'un pouvoir satanique.

Ainsi une épidémie destructive fut produite par les moyens même employés pour la prévenir. La consternation et la terreur se répandaient de maison en maison et d'esprit en esprit : chacun tremblait pour lui-même et pour ceux qu'il aimait. L'innocence de la jeunesse et la décrépitude de la vieillesse n'étaient point une garantie contre le soupçon. Les prisons étaient encombrées, les exécutions fréquentes. Quelques-uns fuyaient, d'autres craignaient de fuir ; lorsque tout-à-coup les magistrats eux-mêmes furent épouvantés. Les informations cessèrent ; les prisons furent ouvertes ; la tempête s'appaisa ; il n'y eut plus de sorciers. Mais les remords des vivans ne purent rendre la vie aux morts ; et il ne resta plus qu'à établir un jour d'humiliation pour implorer la miséricorde céleste.

Nous voyons ici le spectacle étrange, mais instructif, d'un peuple qui avait noblement affronté les périls de l'émigration dans un nouvel hémisphère ; qui avait surmonté, par sa patience et son industrie, les difficultés et les fatigues de son premier établissement, qui était enfin heureusement placé au milieu de l'abondance, de la beauté et de la magnificence de la création ; qui n'avait besoin que d'une politique généreuse et d'un amour fraternel pour assurer sa prospérité, et qui fut réduit à deux doigts de sa perte, par la seule action d'une loi superflue.

Il est glorieux pour les colonies anglaises de l'Amérique d'avoir enfin donné au monde l'exemple de la liberté religieuse la plus complète, et des avantages qui en résultent.

L'Angleterre n'avait pas de meilleures idées de la tolérance, jusqu'au règne de Georges III; témoins les procédures inquisitoriales de la haute-cour instituée par la reine Elisabeth, la pédanterie ecclésiastique et l'oppression sous Jacques I, les actes arbitraires et virulens de l'église anglicane sous les auspices de Charles I et de l'archevêque Laud. Quel siècle ou quel pays nous présentera le tableau d'une frénésie intolérante plus épouvantable que celle de la populace de Londres, excitée par Lord Gordon, en 1780?

L'Ecosse elle-même, ce pays aujourd'hui si prodigieusement éclairé, ne peut pas dire, en parlant de l'intolérance: *Je suis nette de ce crime-là*. Ecoutons l'Edinburg Review: « Quant à l'église protestante qui s'établit finalement en Écosse, où elle avait été favorisée par le plus grand nombre dès le premier temps de la réformation, chacun sait quelle fut pendant long-temps la violence de son esprit de persécution et d'intolérance. Son célèbre fondateur, Jean Knox, proclama cette terrible sentence, si souvent répétée par ses disciples, *que l'idolâtre devait mourir de mort*; en bon français, que tout catholique devait être pendu. La simple tolérance de l'épiscopat protestant était un crime d'homicide spirituel. Ce fut cette église qui forma la fameuse ligue pour extirper l'épiscopat par l'épée, et qui enjoignit à chacun de la signer, sous peine d'excommunication; et pendant les négociations pour l'union des deux royaumes, ce fut cette église, qui, dans une pétition solennelle, représenta au parlement d'Ecosse, que, *pour ne pas s'envelopper lui-même et la nation écossaise dans le crime*, il ne devait point consentir à l'établissement de la hiérarchie et des cérémonies anglicanes — où? en Ecosse? — c'était parfaitement entendu; — mais non; pas même en Angleterre! »

Ces détails nous ont paru assez curieux pour les consigner ici. Ils confirment d'ailleurs quelques-unes de nos assertions qu'on aurait pu croire hasardées, et, sous ce rapport, nous nous sommes cru d'autant plus obligé de les reproduire, soit pour rendre justice à tout le monde, soit pour donner à l'avenir une leçon, dont il pourrait bien ne pas tarder long-temps à avoir besoin.

NOTE D, PAG. 157.

Il serait très-intéressant d'avoir une statistique des églises réformées de France, soit avant la St-Barthélemy, soit avant la révocation de l'edit de Nantes. On pourrait ainsi se faire des idées plus nettes de l'influence de ces deux événemens désastreux. Je ne suis pas en mesure de l'entreprendre, de la place où je me trouve. Je me borne à donner le relevé des églises qui formaient le colloque de Nimes, en 1658, d'après les registres de ces colloques déposés aux archives du consistoire de Nismes. Quelques-unes de ces églises pouvaient avoir plus d'un pasteur. Nismes était dans ce cas, et avait de plus une académie. Il faut se souvenir que déjà, les protestans étaient singulièrement affaiblis.

Circonscription de 1658 *Nombre des Pasteurs.*	*Noms des Communes.*	Circonscription de 1829 *Nombre des Pasteurs.*
5	Nismes.	5
	St-Césaire.	
1	Milhaud.	
	Uchaud.	1
1	Bernis.	
	Aubord.	
1	Vestric et Candiac.	
1	Vergèze.	1
	Codognan.	
1	Aiguesvives.	
1	Mus.	
	Gallargues.	1
1	Aubais.	
	Junas.	1
	Congénies.	

1	Calvisson.	1
	Nages.	
1	Soulorgues.	
	Caveyrac.	1
1	Langlade.	
	Boissière.	
1	Bisac.	
	St-Dionysi.	
	Clarensac.	1
1	St-Cosme.	
	Maruéjols.	
1	Sommières.	
	Aujargues.	
1	Villevieille.	2
	Savignargues.	
	Junas (pour mémoire).	
	Saussine.	1
1	St-Hilaire.	
	Baronnie de Montredon.	
1	Beauvoisin.	
1	Générac.	1
1	St-Gilles.	
1	Vauvert.	2
1	Le Caylar.	
1	St-Laurent.	1
1	Aimargues.	
1	Massillargues.	1
	Bouillargues.	Pas un
1	Bellegarde.	Protestant.
1	Aiguesmortes.	
	Plusieurs Chapelains des maisons nobles, telles que les Candiac, les Calvière, les Cabrières, et autres.	
30		20

Nous trouvons en 1658 dix pasteurs de plus qu'aujourd'hui ; c'est-à-dire, une moitié en sus, sans compter les chapelains. Dans un autre colloque, il vient un pasteur de St-Etienne d'Escatte, qui n'a plus un protestant. Ai-

Ces détails nous ont paru assez curieux pour les consigner ici. Ils confirment d'ailleurs quelques-unes de nos assertions qu'on aurait pu croire hasardées, et, sous ce rapport, nous nous sommes cru d'autant plus obligé de les reproduire, soit pour rendre justice à tout le monde, soit pour donner à l'avenir une leçon, dont il pourrait bien ne pas tarder long-temps à avoir besoin.

Note D, pag. 157.

Il serait très-intéressant d'avoir une statistique des églises réformées de France, soit avant la St-Barthélemy, soit avant la révocation de l'edit de Nantes. On pourrait ainsi se faire des idées plus nettes de l'influence de ces deux événemens désastreux. Je ne suis pas en mesure de l'entreprendre, de la place où je me trouve. Je me borne à donner le relevé des églises qui formaient le colloque de Nimes, en 1658, d'après les registres de ces colloques déposés aux archives du consistoire de Nismes. Quelques-unes de ces églises pouvaient avoir plus d'un pasteur. Nismes était dans ce cas, et avait de plus une académie. Il faut se souvenir que déjà, les protestans étaient singulièrement affaiblis.

Circonscription de 1658. Nombre des Pasteurs.	Noms des Communes.	Circonscription de 1829. Nombre des Pasteurs.
5	Nismes.	5
	St-Césaire.	
1	Milhaud.	
	Uchaud.	1
1	Bernis.	
	Aubord.	
1	Vestric et Candiac.	
1	Vergèze.	1
	Codognan.	
1	Aiguesvives.	
1	Mus.	
	Gallargues.	1
1	Aubais.	
	Junas.	1
	Congénies.	

[redacted]

1	Calvisson.	1
	Nages.	
1	Soulorgues.	
	Caveyrac.	1
1	Langlade.	
	Boissière.	
1	Bisac.	
	St-Dionysi.	
	Clarensac.	1
1	St-Cosme.	
	Maruéjols.	
1	Sommières.	
	Aujargues.	
1	Villevieille.	2
	Savignargues.	
	Junas (pour mémoire).	
	Saussine.	1
1	St-Hilaire.	
	Baronnie de Montredon.	
1	Beauvoisin.	
1	Générac.	1
1	St-Gilles.	
1	Vauvert.	2
1	Le Caylar.	
1	St-Laurent.	1
1	Aimargues.	
1	Massillargues.	1
	Bouillargues.	Pas un
1	Bellegarde.	Protestant.
1	Aiguesmortes.	

Plusieurs Chapelains des maisons nobles, telles que les Candiac, les Calvière, les Cabrières, et autres.

30	20

Nous trouvons en 1658 dix pasteurs de plus qu'aujourd'hui; c'est-à-dire, une moitié en sus, sans compter les chapelains. Dans un autre colloque, il vient un pasteur de St-Etienne d'Escatte, qui n'a plus un protestant. Ai-

margues en a fort peu. Mais tout cela ne donne point une idée suffisante du nombre.

Pour juger de l'importance relative des protestans en France, à cette époque ou à une époque plus ancienne, faute de documens écrits, il faut voir leurs actes, leurs forces, leurs ressources, et la crainte qu'ils inspiraient à leurs ennemis.

NOTE E, PAG. 87.

Voyez, dans les Méditations religieuses, publiées périodiquement par l'auteur, un discours sur les MYSTÈRES. C'est le premier. Ces idées y sont développées d'une manière plus systématique et plus complète, qu'on n'a pu le faire ici.

NOTE F, PAG. 91.

Dans une série d'articles qui ont paru dans les Mélanges de religion, de morale et de critique sacrée, dès 1820. Ces idées dominent aussi dans ma Réponse à M. l'abbé de La Mennais, qui parut en 1819.

NOTE G, PAG. 150.

Un travail intéressant à faire serait l'histoire de l'église réformée de France depuis la révocation de l'édit de Nantes jusqu'à l'édit de 87. On aurait pour secours, outre les archives des consistoires, les ouvrages imprimés de M. Court, savoir l'histoire des Camisards et le Patriote Français et Impartial ; la Nécessité du culte public, d'Armand de la Chapelle, où se trouvent des renseignemens précieux ; les Eclaircissemens historiques de Rulhières ; beaucoup de brochures ; et surtout la correspondance et les papiers de M. Court, qui se trouvent à Genève.

[redacted]

NOTE H, PAG. 164.

Voici deux décisions qui ont été rendues par le même ministre, dans deux cas absolument identiques. Il s'agit de la présidence des consistoires. Dans les deux cas c'était un pasteur plus ancien dans le ministère évangélique qui voulait avoir la préférence sur un pasteur plus ancien dans le consistoire à présider. M. de Corbière établit très-clairement la doctrine dans sa lettre au consistoire de Lourmarin, dont voici le texte. Pour le comprendre, il faut savoir que le consistoire avait déféré la présidence à M. Portier, plus ancien ministre de l'Évangile, mais non plus ancien pasteur de l'Eglise consistoriale de Lourmarin, que M. Gaitte. Le motif du consistoire était la résidence de M. Portier au chef-lieu. M. Gaitte adresse au Ministre de l'Intérieur des réclamations, auxquelles M. de Corbière répond.

Paris, 14 mai 1822.

Messieurs,

M. Gaitte, l'un des pasteurs de votre église, me prie de décider qui de lui ou de M. Portier a le droit d'exercer la présidence.

Cette question est facile à résoudre ; et puisque la nomination de M. Gaitte se trouve antérieure à celle de son collègue, nul doute que le premier ne soit de droit président de votre église.

Cependant, lorsque le consistoire s'assemble, il faut que M. Gaitte assiste aux séances, s'il veut signer les délibérations comme président. En cas d'absence de sa part, l'ordre de date des nominations appelle M. Senaux à le remplacer. M. Portier n'étant que le dernier pasteur nommé

ne serait président qu'en cas d'absence de ses deux collègues.

Je désire que cette explication prévienne à l'avenir tout nouveau débat entre vos pasteurs. Agréez, Messieurs, l'assurance de ma considération.

Le ministre secrétaire-d'état au départ.t de l'intérieur.

Signé, CORBIÈRE.

A Messieurs les membres du consistoire réformé de Lourmarin (*Vaucluse*).

En effet, cette décision calme et rationnelle eût prévenu tout nouveau débat, si seulement le ministre lui-même y était demeuré fidèle.

Quelques mois après, un cas absolument identique se présente dans l'église réformée de Nismes. Le vénérable M. Olivier-Desmont ayant donné sa démission de la présidence, le consistoire me reconnut à l'unanimité pour son président. J'étais le plus ancien pasteur de l'église. M. Olivier de Sardan, plus âgé, plus ancien ministre de l'Evangile que moi, crut devoir réclamer contre cette décision. Après un long silence, pendant lequel il nous fut dit qu'un rapport conforme à la doctrine du consistoire avait été dressé au ministère de l'intérieur, le ministre répondit par la lettre suivante, adressée au préfet du Gard ; car le consistoire ne reçut point l'honneur d'une réponse directe :

Paris, le 22 avril 1824.

Monsieur le Préfet, vous m'avez transmis, le 24 novembre dernier, le procès-verbal d'une séance tenue par le consistoire de Nismes, le 19 du même mois, relativement à la déclaration que M. Desmont, actuellement chargé de

[redacted]

présider les assemblées du consistoire, a faite de ne pouvoir désormais continuer à les présider.

Après avoir mûrement pesé les observations contenues dans ledit procès-verbal, les titres respectifs de chacun des pasteurs de l'église consistoriale, mes propres renseignemens et ceux que je vous avais demandé par mes lettres des 19 février et 25 mars derniers, et les dispositions des articles organiques des cultes protestans (loi du 8 avril 1802); je reconnais comme chargé de présider les assemblées du consistoire de Nismes M. Olivier de Sardan, l'un des pasteurs de l'église consistoriale, pasteur depuis le 25 février 1808, ancien président du consistoire de Rouen.

Le consistoire doit être autorisé à s'assembler extraordinairement, aux termes de l'art. 22 des articles organiques, pour entendre lecture de la notification officielle de la présente lettre, que vous lui adresserez en mon nom.

Recevez, etc.

Le ministre secrétaire d'état de l'intérieur,

Signé DE CORBIERE.

Pour copie conforme :

Le conseiller de préfecture,

TEMPIÉ.

A M. le préfet du Gard.

Ces renseignemens dont il est question, c'est sans doute que, dans l'intervalle entre ma reconnaissance par le consistoire et la lettre du ministre, j'avais voté avec mes amis dans mon collége électoral, et j'avais refusé au préfet mon appui pour le candidat ministériel dans un autre.

On voit que cette lettre substitue à la règle établie dans la précédente, le bon plaisir. Le ministre ne reconnaît plus le président du consistoire d'après un ordre légal, mais d'après des renseignemens dont il n'explique pas la nature. J'ai ouï dire que, dans le sein du consistoire même, on avait soutenu qu'il fallait que cela fût ainsi. Quant à moi, j'avoue que je ne puis comprendre dans cet esprit les droits et les libertés de l'église réformée de France.

J'ai donné ces deux pièces, pensant qu'elles auraient de l'intérêt. La seconde ne peut pas faire autorité, puisqu'elle n'établit rien, si ce n'est la violence à la place du droit. Mais la première est doctrinale et peut faire règle.

NOTE I, PAG. 205.

Dans la plupart des affaires où la religion est intéressée, les tribunaux ont montré une grande hésitation. Il est clair qu'ils n'ont pas encore compris toute la portée de l'article de la Charte, et que ces mots : *religion de l'état*, leur ont causé plus d'embarras qu'ils ne valent. Un des principes les plus étranges émis dans ces arrêts, est celui qui motive l'arrêt rendu dans l'affaire Dumonteil, savoir, que chaque citoyen doit avoir une religion, et une des religions reconnues. Ce principe incorpore l'état dans l'église, et inféode, en quelque sorte, les citoyens à un culte. M. de Corbière raisonnait dans le même sens, dans l'affaire de Sainte-Consorce.

Le jugement rendu dans l'affaire de l'Evangile Touquet s'écarte aussi dans le même sens des principes posés par la Charte, et interdit tous les travaux critiques que l'on peut faire sur les sources du christianisme. A ce compte, par exemple, les rationalistes, qui esquivent les miracles, devraient être déférés aux tribunaux.

[redacted]

Les jugemens rendus à l'égard des louisets, des piétistes d'Alsace, des quakers de St-Etienne, sont restrictifs de la liberté religieuse. Si les louisets, les piétistes ou les quakers venaient à prendre de la consistance, de tels jugement reproduiraient aux yeux de l'Europe les persécutions dont toute l'Europe a horreur, si les principes qui les ont dictés étaient appliqués d'une manière conséquente.

Méjanel et Porchat avaient donné prise à la police, en prêchant en pleine rue, et troublant par conséquent la paix extérieure, sans autorisation préalable.

On peut encore se souvenir ici de ce garde national qui ne voulut point assister à la procession. On lui soufflait à l'oreille, dans le conseil de discipline, où il fut condamné : dites que vous êtes protestant. Mais, dans un pays où la liberté de conscience est proclamée, a-t-on besoin d'être enfermé dans l'église réformée, ou dans celle de la confession d'Augsbourg, pour avoir le droit de se refuser à l'adoration de l'hostie? C'est une chose sur laquelle chacun, quel que soit le culte de son père, peut se croire suffisamment éclairé par sa conscience et par l'Evangile, sans avoir besoin de recourir aux réglemens écrits d'une église existante.

Personne moins que moi ne voudrait infirmer le respect dont doivent toujours être entourées les décisions des tribunaux. Mais je suis bien certain que le temps n'est pas éloigné où quelques-unes des décisions que je viens de signaler paraîtront inexplicables.

NOTE J, PAG. 243.

L'énorme disproportion qui existe encore entre le nombre des pasteurs et celui des réformés en France deviendra sensible par ce simple aperçu, dont je puise les élé-

[illegible] : Statistique des églises réformées de France [illegible] 1828.

[illegible] des réformés en France n'est pas connu. [illegible] à un million. Je pense que c'est plutôt un [illegible], qu'un *maximum*.

[illegible] pasteur réformé ayant à remplir un ministère tout [illegible], ne faisant rien ou presque rien comme prêtre, [illegible] *[illegible]rato*, mais tout comme chrétien, comme homme, [illegible] l'exertion de ses forces morales, il est sensible qu'il ne peut pas être chargé de plus d'âmes que le prêtre catholique. Peut-être faudrait-il lui en donner moins.

Je pense que chaque agglomération de mille protestans devrait avoir son pasteur. Nous aurions donc besoin de mille pasteurs.

Mais, il est quelques villes où les protestans, étant réunis en plusieurs milliers, n'ont pas besoin d'un pasteur par mille âmes. — C'est juste. M[illegible] rien compter aussi pour ces protestans [illegible] grandes distances, et auxquels il serait [illegible] pasteur, quand même ils ne [illegible] autour de la [illegible] pourrait compenser [illegible] retrancher [illegible] un besoin [illegible] la statistique de M [illegible]. Pour satisfaire [illegible] nombre.

Je [illegible] pour [illegible] du [illegible] nombre [illegible]

[redacted]

Or, dans ce département du Gard, le plus heureusement placé sous ce rapport, puisque cent vingt mille protestans y sont agglomérés sur une surface qui n'est guère supérieure à la moitié d'un département ordinaire, il est évident pour tous ceux qui connaissent les localités qu'il n'est pas une seule église rurale qui n'eût besoin d'être dédoublée, et plusieurs détriplées; pas une seule église urbaine qui n'eût besoin d'être déchargée de ses annexes rurales, sans souffrir aucune diminution dans le nombre de ses pasteurs résidans. Des villages de quatre, six, huit cens protestans n'ont qu'une prédication par mois; et le pasteur, éloigné d'une lieue, de deux peut-être, n'y peut venir qu'avec peine, et lorsqu'il y est appelé pour consoler des mourans. Le bien immense qu'un pasteur peut faire dans son troupeau, en vivant avec lui, en le dirigeant dans la vie privée, comme du haut de la chaire, en surveillant les écoles, en répandant la civilisation, avec les bonnes mœurs et la piété, tout ce bien est complètement perdu. L'instruction religieuse de la jeunesse ne se fait qu'une fois tous les deux ans, par masses de jeunes gens qui courent les champs, pour aller à une lieue trouver le pasteur, et qui jusque-là ont à peine entendu parler de religion, et n'en entendront plus parler ensuite. C'est une formalité, qui laisse bien peu de traces, parce que l'instruction ne vient pas de loin, et que les habitudes de la dévotion et du culte ne peuvent jamais prendre de la consistance par l'éloignement des services.

S'il est une chose évidente, c'est qu'en doublant le nombre des pasteurs, on ne satisferait pas encore aux besoins réels.

A la restauration du culte, après la terreur, les pasteurs échappés à la tempête se partagèrent en quelque sorte le pays, afin de ne pas en laisser des portions tout-à-fait abandonnées. Ils prirent donc de très-grands arrondis-

semens. D'ailleurs, l'intérêt religieux était presque nul, et ils n'auraient pas trouvé de quoi vivre dans des arrondissemens plus bornés. Ils consultèrent donc les besoins des églises et les leurs propres, plutôt que leurs forces. L'organisation amenée par la loi du 18 germinal an X prit en gros pour base cette circonscription des églises, due presque entièrement au hasard et à la disette de sujets. Mais cela peut-il rien faire préjuger sur les besoins réels des églises, dans une époque plus heureuse, où le désir de religion est plus général, les ressources plus abondantes, et le nombre des sujets limité seulement par le défaut d'emploi ?

J'en ai assez dit dans le texte pour faire pressentir qu'il y a beaucoup plus de besoins réels que de besoins exprimés. On ne pourrait donc pas m'opposer avec bonne foi le petit nombre des besoins exprimes. Si on le faisait, la réponse ne serait pas difficile pour les lieux que je connais, une fois que j'aurais secoué la crainte de prononcer des noms justement entourés d'égards et de vénération.

[redacted]

TABLE

DES CHAPITRES CONTENUS DANS CE VOLUME.

FIN.

NISMES, IMPRIMERIE DE DURAND-BELLE.

[redacted]

VUES

SUR

LE PROTESTANTISME.

[redacted]

VUES

SUR

LE PROTESTANTISME

EN FRANCE;

PAR J. L. S. VINCENT,

L'UN DES PASTEURS DE L'ÉGLISE RÉFORMÉE DE NISMES.

TOME SECOND.



A NISMES, chez BIANQUIS-GIGNOUX, libraire, Éditeur.

A PARIS, chez SERVIER, rue de l'Oratoire, n.° 6.

chez TREUTTEL et WURTZ, rue de Bourbon, n.° 17.

chez BALLIMORE, rue de Seine-St-Germain, n.° 48.

A GENÈVE, chez AB. CHERBULIEZ.

1829.

[redacted]

VUES

SUR

LE PROTESTANTISME

EN FRANCE.

CHAPITRE XIII.

ÉTAT ACTUEL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE, POUR LES PROTESTANS FRANÇAIS.

Si nous avions écrit sur ce sujet, il y a douze ans, nous n'aurions eu à nous occuper que de nos établissemens spéciaux pour la formation des jeunes ministres de l'Évangile : car alors, la religion entrant pour fort peu de choses dans l'instruction publique, les protestans étaient précisément sur le même pied que les autres Français, et pouvaient se faire élever dans tous les établissemens publics avec le même avantage. Il y avait beaucoup à dire peut-être sur les moyens d'instruction pour les Français en général; mais les protestans ne formaient point une classe à part, et leur situation n'était ni plus ni moins avantageuse que celle des autres. Depuis cette

époque, marquée par une révolution morale dont nous ne tenons pas encore toutes les conséquences, l'on a vivement senti le besoin de donner à la religion une plus grande part dans l'instruction de la jeunesse. De nouveaux règlemens ont été pris, de nouveaux établissemens ont été fondés, de nouveaux principes ont dirigé la marche de l'administration, de nouvelles personnes ont été munies du pouvoir pour les mettre en vigueur. Dans cette nouvelle face que prennent les choses, quelle est la situation dans laquelle restent les réformés français ? Quels sont leurs besoins ? Qu'ont-ils à espérer ou à craindre pour l'avenir ? Nul protestant, un peu éclairé, ne peut rester indifférent à des questions de cette importance. J'y ai souvent réfléchi, mais je suis loin du centre. Si je me hasarde à parler, c'est, en grande partie, pour exciter les méditations d'hommes plus habiles et mieux placés que moi.

Pour traiter notre sujet dans toute son étendue, nous avons à considérer trois branches principales de l'instruction publique, où les protestans sont intéressés : 1.° *l'instruction spéciale*, pour les jeunes gens qui se destinent aux fonctions ecclésiastiques dans l'église réformée ; 2.° *l'instruction littéraire*, pour les classes aisées ; 3.° *l'instruction primaire.*

I. Instruction spéciale.

Tous les établissemens spéciaux pour la formation

[redacted]

des pasteurs qui doivent desservir l'église réformée, se réduisent à la faculté de théologie établie à Montauban, et à un professeur de dogmes réformés, attaché à la faculté de théologie luthérienne à Strasbourg.

Je pense que personne ne verra de l'inconvénient à recevoir des pasteurs réformés d'une faculté luthérienne, à laquelle un professeur de dogmes réformés est adjoint, pour enseigner les étudians qui doivent professer ce culte. La distinction entre les deux communions protestantes n'est plus aujourd'hui qu'une affaire de régime, de formes administratives et d'intérêts temporels. Quant aux doctrines, elles ne sauraient plus marquer la division des deux partis, car celles qui la marquèrent jadis ont perdu dès long-temps tout leur intérêt. Personne n'y songe aujourd'hui. Il se manifeste bien maintenant, dans les opinions religieuses, une différence profonde parmi les protestans en général. On remarque en eux sans peine plusieurs gradations bien tranchées, qui vont depuis le dogmatisme supranaturaliste le plus entier, jusqu'au rationalisme pur et simple. Mais ces gradations ne constituent point des églises particulières. Elles se rencontrent également dans les deux grandes sociétés protestantes, qui n'ont aucune raison de se diviser à cause d'elles. Si jamais une nouvelle division s'opérait, ce qui serait un grand malheur, elle s'accomplirait sur une tout autre base. J'en reviens donc à dire, que l'établissement d'un

professeur de dogmes réformés dans la faculté de Strasbourg est propre à contenter tous les protestans français.

Dès lors, cet établissement, et celui des bourses qui l'ont accompagné, sont un grand bienfait pour les églises réformées de France. Sans doute, Strasbourg est éloigné des grands foyers du protestantisme réformé en France. Sans doute, la langue vulgaire dans la ville, celle même que l'on emploie dans quelques cours, n'est pas le français. Ces deux circonstances ont pu agir pendant quelque temps comme défavorables à la faculté de Strasbourg, dans ses rapports avec les réformés français. Mais combien d'autres circonstances viennent compenser celles-là! Après Paris, Strasbourg est sans aucun doute la ville de France où se fait sentir le mouvement scientifique et littéraire le plus prononcé. C'est un foyer de lumières et de civilisation très-brillant, placé dans un pays qui lui-même se distingue en France par la réalité, par la profondeur de la civilisation à laquelle il est parvenu. C'est en général un bon spectacle à mettre sous les yeux de ceux qui doivent un jour marcher à la tête du peuple, dans tous les genres de civilisation et de perfectionnement. D'un autre côté, Strasbourg possède toutes les facultés savantes. L'enseignement y embrasse tout le champ des connaissances humaines. C'est un avantage auquel rien ne peut suppléer pour un jeune homme, que de se trouver dans un pays où les lumières

[redacted]

sont très-répandues, et où les moyens et le goût d'apprendre se trouvent partout. C'est une sorte d'enseignement mutuel, par lequel on apprend beaucoup tout en se jouant. On y apprend surtout à apprendre, ce qui est toujours la chose la plus difficile. L'émulation produit ses effets accoutumés, et le jeune homme, pour peu qu'il soit bien préparé, est emporté comme par un torrent auquel il ne peut résister. Mais Strasbourg, outre les moyens tirés de son personnel, en possède un autre, dont on ne saurait estimer trop haut l'importance, pour les progrès des bonnes études théologiques ; Strasbourg est en France une ville allemande, ou plutôt c'est un de ces chaînons trop rares qui unissent le mouvement intellectuel de l'Allemagne au mouvement de la France. Or, ce mouvement, pour la théologie, a une si prodigieuse activité en Allemagne ; il y circule tant d'idées ; tant de travaux consciencieux y ont été exécutés ; tant de bons livres d'enseignement y sont à la portée de tout le monde, tandis qu'ils manquent totalement en français, que, par ces ressources réunies, plus de la moitié du travail est épargné aux jeunes gens qui les possèdent ; ou, pour parler avec plus d'exactitude, avec le même travail, ils peuvent avancer beaucoup plus vite. Loin donc que la langue allemande soit une objection à faire contre la faculté de Strasbourg, la nécessité de l'apprendre est au contraire un motif très-puissant à faire valoir en sa faveur. C'est un excellent moyen pour faire ces-

ser l'état d'isolement dans lequel nous avons été tenus pendant si long-temps à l'égard de l'Europe entière ; isolement dont nous n'avons eu l'air de sortir un moment, que pour nous livrer à l'esprit étroit, dogmatique et exclusif des sectes anglaises. L'esprit large, méditatif et calme de l'Allemagne nous vaut beaucoup mieux. Et dès qu'il est question de recherches approfondies, il n'y a plus à balancer.

Des reproches plus graves ont été faits à la faculté de Strasbourg, ou plutôt, des préjugés plus sérieux ont été soulevés contr'elle. Pour les dissiper, j'aurais besoin de citer des noms propres. Je veux et je dois m'en abstenir. Ces préjugés ont été soulevés surtout par l'esprit réglementaire et traditionnel, qui subsiste encore en plusieurs endroits. Sans doute, à Strasbourg, même parmi les hommes voués à l'enseignement, il existe plusieurs nuances qui s'écartent plus ou moins de nos anciennes doctrines consacrées. Mais où n'observe-t-on pas ces différences? Quelle est, je ne dis pas l'église, mais le corps enseignant, où elles ne se trouvent pas au même degré? Déjà n'est-il pas sorti de nos deux facultés, et des autres lieux d'où nous recevons des ministres, des hommes, qui se sont placés aux deux extrémités de cette échelle? J'en ai des exemples tous prêts; mais ils sont si connus, que je crois bien superflu de les citer.

Prenons les choses comme elles sont; voyons la

[redacted]

vérité tout entière; cette objection n'aura plus aucune importance.

Placée dans la France méridionale, où se trouvent les plus grandes agglomérations de chrétiens réformés, fondée en quelque sorte sous les yeux et par la coopération des consistoires de France, la faculté théologique de Montauban devra naturellement fournir une très-grande part des sujets dont les églises réformées auront besoin pour recruter leur sacerdoce.

Cette faculté fut fondée pour les églises réformées, sur leurs demandes réitérées, long-temps après la promulgation de la loi du 18 germinal an X. Elle s'est donc constituée de toutes pièces, pour des églises soumises à cette loi. La faculté de Strasbourg, comme celle de Genève avant 1814, fut appropriée à notre usage. Mais le fonds de son organisation, ses formes, ses habitudes, datent d'une époque antérieure, et sont appropriées à un autre ordre de choses. Ici, tout est fait à neuf, dans le système universitaire et dans celui de la loi du 18 germinal an X. Tout les inconvéniens des réglemens universitaires, toutes les imperfections et les lacunes de la loi se retrouvent donc dans les formes qui régissent cet établissement.

La vigueur et la centralisation du gouvernement universitaire; la faiblesse ou plutôt la nullité du gouvernement ecclésiastique réformé; l'esprit sacerdotal qui a dominé souvent dans l'université,

et qui peut y dominer encore, telles sont les sources d'embarras et d'ennui auxquelles on peut craindre qu'une faculté, fondée comme celle de Montauban, ne puisse pas se soustraire.

Cependant, les rapports de la faculté de Montauban avec le gouvernement et la France réformée, sont une nouvelle confirmation de cette observation générale que, quand les choses ne sont pas disposées de manière à être en harmonie avec les circonstances et les besoins, elles finissent toujours par s'y mettre. A considérer ces rapports en eux-mêmes, ils ne sont pas ce qu'ils devraient être ; car l'église réformée de France n'ayant encore obtenu qu'une moitié de son organisation, n'étant composée jusqu'ici que de consistoires isolés et égaux, la faculté ne peut être légalement sous l'influence d'aucune autorité ecclésiastique, puisque réellement il n'en existe pas. Elle est donc uniquement sous l'influence et sous la direction de l'université, même pour le moral, c'est-à-dire, même pour la partie religieuse. Or, c'est là une chose qui est frappante de contradiction. L'université est essentiellement catholique par le fait, sinon par le droit ; il se trouverait donc que l'enseignement de la religion protestante serait rangé sous l'unique contrôle d'une autorité essentiellement catholique, et en grande partie même sacerdotale. Cela ne pouvait pas aller. Qu'est-il donc arrivé ? C'est qu'en l'absence des moyens réguliers, pour mettre la faculté sous la direction spirituelle

[redacted]

de l'église réformée de France, moyens qui manquent totalement, il s'en est établi d'artificiels, qui les remplacent suffisamment. La direction des facultés protestantes a été confiée à un protestant, et forme, en quelque sorte, une administration indépendante entre les mains d'un homme que les protestans ont investi de toute leur confiance, comme les savans lui avaient dès long-temps voué toute leur admiration. Dans les circonstances importantes, les églises ont été consultées, ont exercé une puissante influence, ont désigné les hommes qu'elles désiraient voir occuper les chaires; et quand ces désignations n'ont point été assez unanimes pour exprimer un vœu universel, un concours libre, devant la faculté, fortifiée de pasteurs pris dans les principales églises, a décidé les nominations. Ainsi, l'administration proprement dite appartient à l'université; mais les églises ont exercé toute l'influence spirituelle qui pouvait leur servir de garantie, sous le rapport du protestantisme. Ce n'est pas tout ce qu'exige la théorie; il ne serait pas difficile de montrer dans ce système plusieurs côtés faibles; mais c'est peut-être tout ce que permet l'état actuel de notre organisation; c'est peut-être même tout ce que nous sommes en état de supporter pour le moment.

Nouvellement constituée; placée dans une ville, dont on peut, sans lui faire tort, dire qu'elle n'est pas savante; n'étant précédée ni par des facultés de philosophie, de sciences ou de lettres, ni même par un col-

lége ; privée encore d'une bibliothèque abondante et moderne, la faculté de Montauban est dans la nécessité de se suffire à elle-même. C'est un désavantage réel, auquel le temps seul peut remédier, et qui rend plus étonnant encore tout le bien qu'elle a déjà fait. C'est avec raison qu'un grand nombre d'églises s'imposent quelques sacrifices, pour aider cet établissement précieux à se donner ce qu'il lui manque. Ces sacrifices ne sont pas encore assez abondans ; ou plutôt ils ne sont pas assez universels. Les protestans de France ne sauraient mieux placer leur argent.

S'il manque à Montauban quelque chose du côté des moyens d'instruction ; il est juste de remarquer que beaucoup est suppléé par les conséquences même d'une localité plus étroite et d'un établissement plus borné. La différence peut s'exprimer en un seul mot : la faculté de Montauban est plus paternelle. Elle voit les jeunes gens de plus près ; les suit jusque dans leurs relations domestiques ; s'approprie à leur état intellectuel ; les presse, les encourage, les excite. Elle est moins propre peut-être à pousser jusqu'aux dernières limites de la science un esprit transcendant. Mais elle est éminemment propre à tirer tout le parti possible des esprits ordinaires. Elle est ce qu'il fallait qu'elle fût pour recevoir les sujets qui lui sont envoyés par la plupart des églises, et pour les leur renvoyer convertis en bons pasteurs et en théologiens éclairés.

Au fonds, et malgré les importantes améliorations

[redacted]

qu'ils réclament encore, et que le temps leur apportera sans doute, nos établissemens spéciaux d'instruction remplissent leur but, et il s'en faut beaucoup que ce soit la partie la plus imparfaite de notre existence extérieure.

C'est un principe consacré dans l'université de n'admettre aux fonctions de l'enseignement que des Français. Je crois le principe funeste aux progrès des sciences, dans tout pays qui l'adoptera. Que l'on n'admette que des Français aux emplois civils et militaires; je le conçois. C'est en quelque sorte la matière soumise à la consommation; et il est avantageux de la tirer de la France. Si ces emplois sont un bénéfice, il est juste de l'accorder aux Français, puisque c'est la France qui paye. Mais les professeurs ne sont pas la matière soumise à la consommation; ils sont la graine qui doit la produire. Est-il de l'intérêt d'un état d'en interdire l'entrée? Les idées qui circulent dans notre pays, nous aurons toujours assez de monde pour les enseigner. Mais si nous voulons n'être pas en dehors du mouvement européen; si nous ne voulons pas nous enfermer dans une île hors de laquelle nous ne verrons rien, ce qui nous importe, c'est d'avoir aussi des hommes, qui nous communiquent les idées des autres peuples; qui nous remettent à chaque instant au niveau de leurs progrès dans toutes les branches des connaissances humaines. Que dirions-nous si le Lan-

guedoc s'avisait de ne vouloir dans son enseignement que des Languedociens, et la Provence que des Provençaux ? La généralité de la science et le privilége des progrès ne sont pas plus renfermés dans la France que dans le Languedoc ou dans la Provence. La France ne doit pas plus repousser de son enseignement les savans des autres pays, qu'elle ne repousse les étalons des races, les graines des plantes, ou les modèles des machines, qui enrichissent les autres peuples et leur donnent la supériorité sur notre propre industrie. La France a plus souffert qu'elle ne pense de son mépris anticipé pour tout savoir étranger.

Mais, quand la règle serait maintenue pour l'université prise en masse, je crois qu'il serait urgent de provoquer des exceptions pour nos professeurs en théologie. Il y a sans doute parmi nous quelques hommes d'un vrai mérite ; il peut se trouver aussi des talens cachés ou des hommes qui ont travaillé dans le silence ; mais ce qui se voit, ce que nous avons senti, quand l'occasion s'est présentée, c'est l'extrême rareté parmi nous des hommes propres à l'enseignement approfondi de la théologie chrétienne ; c'est l'énorme distance qui nous sépare encore sous ce rapport des nations protestantes qui nous entourent ; c'est l'insurmontable difficulté qui entoure encore pour les Français diverses branches de ces études, la privation des secours les plus indispensables, l'éloignement

[redacted]

des sources, etc. Dans de telles circonstances, se faire un point d'honneur de repousser les étrangers, c'est se faire tort à soi-même ; c'est se complaire dans sa médiocrité ; c'est vouloir la rendre perpétuelle. Loin de seconder la répugnance de l'université, lorsqu'il s'agit de l'admission des professeurs étrangers, les consistoires devraient donc faire tous leurs efforts pour la vaincre.

J'en dis autant de la permission accordée aux candidats de faire leurs études dans l'étranger. Qu'on ne prenne des pasteurs que parmi les Français, rien de mieux. Mais que, dans l'état de pénurie où nous sommes encore, après un long sommeil, une véritable séquestration, nous nous interdisions de faire étudier nos jeunes gens dans l'étranger ; que nous réclamions contre cette permission quand elle est accordée, c'est ce que je regarde comme une déplorable erreur, ou plutôt comme une sorte de suicide.

Avec nos ressources actuelles pour l'instruction de nos ministres, jusqu'ici nous n'avons pas manqué de sujets, surtout depuis quelques années. On peut même dire qu'ils surabondent. Il est vrai que notre établissement n'est pas en proportion des besoins du service. Quelque jour peut-être il sera renforcé ; ou plutôt il l'est tous les jours, quoique avec lenteur. Par cette circonstance ou par toute autre que nous ne pouvons prévoir, les sujets pour-

raient nous manquer encore. Si jamais ce cas venait à se réaliser, le remède serait bien simple. Etablissez une faculté de théologie à Nismes, au sein d'une population agglomérée de quinze mille protestans; à une lieue de La Vaunage, où s'en trouve un plus grand nombre ; au pied des Cevennes, industrieuses et protestantes ; et, par ce seul fait, vous tiercerez, vous doublerez peut-être le nombre de vos candidats au ministère évangélique. C'est une ressource qui n'est pas nécessaire pour le moment; mais dont l'effet est sûr au besoin. La consistance de cette église, ses ressources d'instruction, sa position centrale, la désignent naturellement pour un établissement de cette nature. J'en voudrais un autre à Paris.

Je suis loin d'avoir tout dit sur ce sujet important. Mais il me faudrait sortir des bornes que je me suis imposées dans cet écrit. — Je passe à un autre article d'un intérêt plus universel.

II. Instruction littéraire pour les classes aisées.

Dans le système de la liberté parfaite des cultes, sous le rapport des droits politiques et civils, cet article ne devrait pas nous offrir beaucoup à dire. Les établissemens d'instruction, académies, facultés, colléges, etc., seraient ouverts à tous les Français; une religion particulière ne serait pas enseignée exclusivement aux autres; les ministres

[redacted]

de tous les cultes auraient accès dans tous les établissemens pour y donner, aux élèves de leur communion, une instruction spéciale et détaillée sur les principes de leur religion. Quand le nombre des élèves et les circonstances extérieures le permettraient, il y aurait dans le collége un culte religieux, des prières régulières, afin de faire naître et de conserver la précieuse habitude de la piété. En un mot, les établissemens d'instruction nous offriraient, en petit, le spectacle que présente en grand la France elle-même, où nous voyons les rites des divers cultes célébrés dans la même ville, sans qu'il en soit jamais résulté des inconvéniens dont un homme raisonnable et sans passion puisse se plaindre. Si les choses avaient toujours été sur ce pied là, nous n'aurions presque eu rien à dire, car notre dessein n'est point d'entrer en discussion sur le fonds et sur les méthodes de l'instruction qui se donne aujourd'hui dans les établissemens publics. C'est là une question qui ne regarde pas plus les protestans que les autres Français.

Mais pendant quelques années, l'administration de l'instruction supérieure a subi un changement fondamental, qui a pénétré de douleur tous les protestans de France. Il n'est pas difficile d'en exprimer la nature. Pour les Français, l'instruction publique avait passé dans les mains du sacerdoce, pour les protestans, elle était devenue essentiellement catholique.

La vérité de cette observation sortait de partout. Une ordonnance royale conférait aux évêques la surveillance de l'enseignement religieux dans les colléges, et cette surveillance était pleinement exercée, au moins dans cette étendue. Pleins d'inquiétude pour l'instruction religieuse des élèves de leur communion, des consistoires marquans réclamèrent le même droit pour leurs pasteurs; et ce droit leur fut refusé. Il leur fut interdit de pénétrer dans les colléges, comme ministres protestans; de réunir les élèves de leur culte pour leur parler et pour les instruire. C'était une exclusion pure et simple. En même temps les ordonnances des évêques généralisaient l'instruction catholique dans les établissemens publics. La position des pères de famille protestans commençait à devenir inquiétante; beaucoup songeaient à faire étudier leurs enfans dans l'étranger; mais plusieurs n'en avaient pas les moyens.

Mais tout est bien changé. L'éducation commence à devenir nationale. L'influence du clergé rentre dans les limites qu'elle n'aurait dû jamais dépasser. De nouveaux règlemens ont été promulgués; un nouvel esprit pénètre l'administration de l'université; tout annonce que l'ordre et la mesure mettront d'accord les intérêts du citoyen et ceux du chrétien. Les églises, qui avaient réclamé en vain la liberté de faire instruire leurs enfans dans les colléges royaux, ont reçu mieux que cela. Leurs vœux les plus chers ont été exaucés. Des ministres de leur culte vont

[redacted]

dans les colléges et sont non seulement reconnus, mais salariés.

Dans cet état, si long-temps et si vainement désiré, nous pouvons discuter avec calme la seule question qui nous intéresse comme protestans : Devons-nous demander quelques colléges à part ? Devons-nous persister à participer à l'instruction commune, en supposant que nous y serons toujours libres sous le rapport religieux, comme nous le sommes depuis quelque temps ?

Jusqu'ici les protestans ont préféré le dernier parti d'une voix à peu près unanime ; et quoique la possession de colléges exclusivement protestans pût leur offrir de grands avantages, quoiqu'on leur ait fait entendre plusieurs fois qu'il ne tenait qu'à eux de les obtenir, ils ont toujours extrêmement répugné à s'engager dans cette route. Les raisons qui ont agi sur eux, dans cette circonstance, ne sont pas difficiles à pénétrer. Ils peuvent les énoncer sans craindre de se faire tort, car elles ne tiennent ni de la défiance, ni du caprice. Elles se trouvent toutes dans cette seule pensée : c'est que les protestans, au sortir de leurs temples, veulent être et demeurer purement, simplement et complètement Français. Si la voix de leur conscience les oblige à se séparer d'un grand nombre de leurs compatriotes pour remplir les devoirs solennels du culte, ils ne veulent pas que la séparation aille plus loin que les actes même du culte, ni qu'elle jette de

profondes racines dans le cœur même de la vie civile, par l'action des habitudes et des préjugés enracinés de l'éducation. Ils tiennent donc beaucoup à être confondus, dès leur jeunesse, avec tous les autres Français, à recevoir les mêmes leçons, à marcher dans les mêmes rangs, à contracter les mêmes habitudes, à fréquenter, à connaître, à aimer d'avance les hommes, avec lesquels ils vont être appelés à vivre, et avec lesquels ils ne veulent avoir qu'un seul et même intérêt. Ils veulent les aimer, ils veulent aussi être aimés d'eux; car ils sentent fortement que deux religions émanées de la même source, basées sur le même Evangile, ne rendent pas leurs partisans moins dignes d'être aimés, moins capables de servir leur roi et de faire du bien à leur pays. Or, dans ce désir dont ils sont pleins, ils ne peuvent s'empêcher de redouter pardessus tout, de voir leurs enfans relégués dans des établissemens d'instruction érigés exprès pour eux. Une séparation opérée dès la première jeunesse, une éducation reçue dans des établissemens spéciaux, où, par cela même qu'ils seraient exclusivement protestans et catholiques, l'esprit sacerdotal régnerait avec force des deux côtés; une telle séparation, un tel système seraient éminemment propres à diviser les Français en deux castes, entre lesquelles régnerait la froideur, en attendant l'injure et la haine. Les protestans le sentent vivement; et ce ne sera jamais qu'après avoir été

[redacted]

chassés en quelque sorte des colléges nationaux; qu'ils en demanderont de spéciaux pour leur culte.

A ce motif capital, s'en joignent de moins importans, mais qui sont très-graves dans certaines localités. Les protestans sont disséminés, mais en petit nombre, sur presque toute la surface du royaume. Ils ne sont agglomérés que sur certains points, assez distans les uns des autres. Des colléges spéciaux pour leur culte ne pourraient se soutenir que sur ces points; et, quand on aurait établi des colléges protestans à Nismes, à Montauban, à Bordeaux, à Paris, à Strasbourg, peut-être à Nantes et à Lyon, on aurait fait tout ce qu'il est raisonnable d'attendre d'une administration impartiale et sage. Et pourtant, on laisserait une multitude de familles dans l'impossibilité de donner à leurs enfans l'éducation littéraire, indispensable à leur progrès futurs dans la société. Une petite ville, où vivent quelques propriétaires et quelques négocians, peut soutenir un collége passable et fournir ainsi des moyens d'éducation suffisans à des familles honnêtes, mais peu riches, qui ont assez de fortune pour envoyer leurs enfans externes dans le collége du lieu, mais qui n'en ont pas assez pour les envoyer pensionnaires, à dix, à vingt, à quarante lieues de distance. Or, telle est la position du plus grand nombre des familles protestantes disséminées sur tous les points du royaume. Réunis avec les catholiques, leurs chefs peuvent soutenir un collége dans

leur ville. Seuls, ils en sont incapables presque partout. L'établissement de colléges spéciaux, pour la religion protestante, aurait donc une utilité réelle pour le petit nombre, illusoire pour le grand.

Ce serait donc avec une extrême douleur et à la dernière extrémité, que les protestans se verraient obligés de sortir des établissemens destinés à l'éducation commune, pour se créer ou pour accepter des établissemens à part.

Quand l'administration supérieure de l'instruction publique suivait avec persévérance un système destructeur de la sécurité et des droits du protestantisme dans les colléges royaux ; quand elle rejetait les demandes réitérées de plusieurs consistoires qui voulaient au moins y surveiller et y instruire les élèves de leur communion ; quand elle persistait à fondre de plus en plus la religion catholique dans tous les élémens de l'instruction publique ; quand elle appelait presque exclusivement aux fonctions de l'enseignement dans les colléges, des hommes revêtus des ordres sacrés, alors les protestans se trouvaient placés dans la douloureuse alternative, ou de compromettre la religion de leurs enfans à laquelle ils tiennent avant tout, ou de les faire élever dans l'étranger, ce qui leur inspire à bon droit, une extrême répugnance, ou de demander des colléges spéciaux, malgré leur insuffisance et les dangers qu'ils présentent. Mais ce système est solennellement abandonné. Les protestans en conservent

[redacted]

le souvenir, comme on conserve le souvenir de l'orage quand le soleil brille. Ils jouissent du bonheur d'en être délivrés. Les colléges leur sont ouverts ; ils y trouvent instruction solide et sécurité parfaite. Qu'ont-ils jamais voulu de plus ?

III. Instruction primaire.

Comme chrétiens et protestans, nous ne pouvons nous empêcher d'attacher une haute importance à l'instruction primaire ; car ce n'est qu'au moyen des connaissances élémentaires, dont elle est la source, que les classes industrielles peuvent être mises en état de puiser des idées religieuses à leur véritable source, c'est-à-dire, dans la Bible. Depuis quelques années, l'intérêt pour l'instruction primaire s'est donc sensiblement accru parmi nous, dans la même proportion que l'intérêt pour la religion et pour l'Évangile. D'un autre côté, le gouvernement s'est attaché lui-même à donner par momens une nouvelle impulsion à l'instruction primaire. Il a rendu plusieurs ordonnances, donné plusieurs instructions, dont quelques-unes furent un bienfait, dont quelques autres furent un malheur. Du moins, au fond de toutes ces révolutions, dont les unes ont étendu hors de toutes bornes le pouvoir sacerdotal sur l'instruction populaire ; dont les autres ont eu pour but de le restreindre, il y a eu mouvement, activité. L'attention publique s'est

éveillée. Des amour-propres ont été compromis ; et l'instruction primaire, mieux secondée par les vœux du peuple, a reçu d'importantes améliorations. A quel degré les concessions du gouvernement et leurs propres efforts l'ont-ils portée pour les protestans français ?

Les efforts des églises et des consistoires pour étendre et pour améliorer l'instruction primaire dans leur ressort, ont été, en général, constans et soutenus. Dans plusieurs endroits, des hommes religieux et éclairés ont formé des associations pour aider les consistoires dans la surveillance et la direction de ces institutions précieuses. Dans les églises populeuses, on s'occupa des moyens de rendre l'instruction primaire accessible, même aux classes indigentes. En général, on crut atteindre ce but au moyen de la méthode de l'enseignement mutuel, qui commençait à être connue en France et qui s'y présentait déjà sanctionnée par une expérience longue et décisive chez nos voisins d'outre-mer. Des écoles d'enseignement mutuel furent fondées à Paris, à Nismes, à Bordeaux, à Montauban, à Montpellier, à St-Hippolyte, à Ganges, à Alais, et dans un grand nombre d'autres villes. Le gouvernement en favorisa l'érection, et l'institution descendit bientôt jusque dans les campagnes. Dans les villes de quelque étendue, où les protestans éclairés ont bien voulu s'occuper de la direction et de la surveillance de ces écoles, elles

[redacted]

se sont parfaitement soutenues et ont répandu l'instruction la plus salutaire, avec sûreté, avec économie, avec célérité. Non seulement elles ont mis les enfans en état de mieux comprendre les instructions religieuses qui pouvaient leur être données dans la suite par les pasteurs, mais encore elles ont déposé dans leur âme, immédiatement et par la nature même de la matière de l'instruction, une foule de connaissances et d'impressions religieuses, propres à porter les plus heureux fruits dans la vie active et sociale. Ainsi sont réfutés par le fait ces reproches vagues d'irréligion, que l'on n'a pas craint d'adresser aux écoles d'enseignement mutuel. La méthode n'est qu'un mécanisme singulièrement ingénieux, qui s'appliquerait à l'enseignement de tout ce qu'on voudrait. Par elle-même, elle n'est donc pas plus impie que la méthode ancienne de l'enseignement individuel, ou que la méthode de l'enseignement mixte simultané, adoptée par les frères de la doctrine chrétienne.

Les écoles d'enseignement mutuel se soutiennent donc bien dans les villes protestantes. Dans les campagnes, en général, la réussite n'en a pas été aussi complète, et, dans quelques endroits, elle sont tombées. Mon expérience particulière m'en a fourni deux raisons, qui suffisent pour expliquer ce mauvais succès : 1.° L'ignorance et la mauvaise volonté des parens, qui n'ont pas voulu se prêter à l'adoption de cette méthode, sous le prétexte bizarre

qu'ils envoyaient leur enfans à l'école pour apprendre et non pour enseigner. J'ai vu l'enseignement mutuel tomber dans plusieurs endroits pour cette seule raison ; 2.° l'impéritie des maîtres et le défaut d'hommes éclairés pour surveiller les écoles. Des maîtres connaissant imparfaitement la méthode, ou doués d'un caractère faible et mol, ont bientôt laissé pénétrer le désordre dans des établissemens, qui ne peuvent se soutenir que par la plus parfaite régularité, la discipline la plus sévère. Personne n'étant là pour redresser cette négligence, les écoles n'ont bientôt plus offert qu'une scène perpétuelle de tumulte et de confusion. Les progrès ont été nuls, et les écoles sont tombées. Il faut que les circonstances changent, que les villageois eux-mêmes s'éclairent, pour qu'on puisse songer à les rétablir.

Dès l'époque où Louis XVIII eut songé à donner une plus grande extension à l'instruction primaire et à faire entrer pour beaucoup la religion dans la matière de l'enseignement, il se souvint de ses sujets protestans, et fit leur part avec équité. L'ordonnance du mois de février 1816 établit des comités cantonnaux pour l'institution et la surveillance des écoles, et, en les organisant pour le culte catholique, sous la présidence des curés, elle organisa des comités semblables pour le culte protestant sous la surveillance des pasteurs. C'est sous ce régime équitable que furent établies la plupart

[redacted]

des écoles qui existent aujourd'hui. Dans l'application de cette ordonnance aux écoles des campagnes, on craignit, dans plusieurs endroits où les deux cultes sont professés, de ne pouvoir suffire aux besoins des maîtres, si l'on établissait une école protestante et une école catholique dans chacun des villages mi-partis. On tâcha donc de s'entendre. Les deux comités cantonnaux se réunirent pour se concilier, et dressèrent, en commun, un tableau des communes où devait être établi un instituteur catholique, et de celles où on placerait un instituteur protestant. Cet arrangement fut assez fidèlement observé pendant quelques années, et, quoiqu'il laissât beaucoup à désirer aux deux partis, il satisfaisait aux premiers besoins. Cependant je ne puis m'empêcher de croire qu'il aurait bien mieux valu laisser à chaque comité le soin et la puissance de pourvoir à l'instruction de ses co-religionnaires, sans être gêné par les opérations de l'autre comité. Ainsi l'on aurait prévenu des difficultés de plus d'un genre; l'on n'aurait point imposé une gêne inutile aux maîtres, ou forcé les enfans à parcourir une longue distance, pour chercher une école de leur communion.

Mais bientôt, non seulement la religion entra pour beaucoup dans la matière de l'instruction, mais encore la direction suprême des écoles passa, par le fait, des mains de l'université dans celles de l'autorité ecclésiastique, qui l'exerça d'une

La vérité de cette observation sortait de partout. Une ordonnance royale conférait aux évêques la surveillance de l'enseignement religieux dans les colléges, et cette surveillance était pleinement exercée, au moins dans cette étendue. Pleins d'inquiétude pour l'instruction religieuse des élèves de leur communion, des consistoires marquans réclamèrent le même droit pour leurs pasteurs; et ce droit leur fut refusé. Il leur fut interdit de pénétrer dans les colléges, comme ministres protestans; de réunir les élèves de leur culte pour leur parler et pour les instruire. C'était une exclusion pure et simple. En même temps les ordonnances des évêques généralisaient l'instruction catholique dans les établissemens publics. La position des pères de famille protestans commençait à devenir inquiétante; beaucoup songeaient à faire étudier leurs enfans dans l'étranger; mais plusieurs n'en avaient pas les moyens.

Mais tout est bien changé. L'éducation commence à devenir nationale. L'influence du clergé rentre dans les limites qu'elle n'aurait dû jamais dépasser. De nouveaux règlemens ont été promulgués; un nouvel esprit pénètre l'administration de l'université; tout annonce que l'ordre et la mesure mettront d'accord les intérêts du citoyen et ceux du chrétien. Les églises, qui avaient réclamé en vain la liberté de faire instruire leurs enfans dans les colléges royaux, ont reçu mieux que cela. Leurs vœux les plus chers ont été exaucés. Des ministres de leur culte vont

[redacted]

dans les colléges et sont non seulement reconnus, mais salariés.

Dans cet état, si long-temps et si vainement désiré, nous pouvons discuter avec calme la seule question qui nous intéresse comme protestans : Devons-nous demander quelques colléges à part ? Devons-nous persister à participer à l'instruction commune, en supposant que nous y serons toujours libres sous le rapport religieux, comme nous le sommes depuis quelque temps ?

Jusqu'ici les protestans ont préféré le dernier parti d'une voix à peu près unanime ; et quoique la possession de colléges exclusivement protestans pût leur offrir de grands avantages, quoiqu'on leur ait fait entendre plusieurs fois qu'il ne tenait qu'à eux de les obtenir, ils ont toujours extrêmement répugné à s'engager dans cette route. Les raisons qui ont agi sur eux, dans cette circonstance, ne sont pas difficiles à pénétrer. Ils peuvent les énoncer sans craindre de se faire tort, car elles ne tiennent ni de la défiance, ni du caprice. Elles se trouvent toutes dans cette seule pensée : c'est que les protestans, au sortir de leurs temples, veulent être et demeurer purement, simplement et complètement Français. Si la voix de leur conscience les oblige à se séparer d'un grand nombre de leurs compatriotes pour remplir les devoirs solennels du culte, ils ne veulent pas que la séparation aille plus loin que les actes même du culte, ni qu'elle jette de

si la nullité de l'école est le seul inconvénient qui résulte du mauvais choix des maîtres ! Mais supposons que ce choix n'ait point été malheureux, le maître, se sentant privilégié et presque inamovible, et d'un autre côté n'étant pas surveillé, se relâche bientôt. Il remplit mollement sa tâche, car, quelque facile qu'elle soit, elle demande un exercice de force et d'attention dont l'homme est bientôt lassé quand rien ne l'excite et ne le soutient ; il se divertit à d'autres fonctions, à d'autres entreprises, et ne songe à son école que par manière d'acquit. Nul perfectionnement n'est introduit ; au contraire, tout se détériore et se perd. L'école se dépeuple, et les enfans n'apprennent rien. Comme personne ne surveille ; comme ceux qui souffrent ne sont point aptes à parler, et comme ceux qui le sont ne souffrent pas et ne parlent pas, le mal dure des années. En attendant, les générations arrivent à l'âge d'homme dans un état complet d'ignorance et de brutalité. La civilisation s'arrête ou rétrograde, et notre peuple demeure le plus reculé de l'Europe, après celui de l'Espagne. Le seul remède à tant de maux, est une surveillance active des personnes éclairées sur les écoles de leur voisinage. C'est un devoir de patriotisme qu'elles doivent mettre en première ligne ; par nul autre moyen elles ne peuvent faire autant de bien à leur pays.

Les comités cantonnaux peuvent-ils remplir cette tâche ? Oui sans doute, s'ils le veulent. Mais en gé-

[redacted]

néral ils ne peuvent pas le vouloir. Composés d'hommes honorables, mais avancés dans la vie et chargés d'affaires, ils ne peuvent déployer ce zèle infatigable, cette activité chaleureuse, qu'exigent d'aussi attachantes, d'aussi minutieuses fonctions. Aussi, dans presque tous les lieux n'ont-ils qu'une existence nominale. Jamais ils ne se sont rassemblés ; jamais leurs membres n'ont paru dans les écoles. Tout se réduit à quelques vaines formalités remplies par le président, à quelques certificats donnés, souvent sans connaître les individus. Je connais une grande ville où existent des écoles importantes et nombreuses, et où le comité cantonnal ne s'est pas réuni une seule fois depuis son institution.

Disons-le franchement ; ces fonctions, pour être bien remplies, doivent être données à qui veut les prendre, et non à des notabilités très-estimables, mais incapables de s'en acquitter. Ce sont des associations volontaires, composées principalement de jeunes-gens, et se recrutant elles-mêmes par l'adjonction de tous les hommes de bonne volonté, qui peuvent seules exercer une surveillance active et efficace. Avec une association de cette nature, les maîtres sont continuellement excités, les bonnes méthodes sont appliquées, les inconvéniens et les défauts sont corrigés, parce qu'il s'y trouve toujours des jeunes-gens, qui possèdent l'activité et l'ardeur nécessaires, pour chercher partout les améliorations, et pour les appliquer avec fruit. Le

recrutement se faisant librement et sans contrôle, les membres, que l'âge ou leurs affaires rendent inactifs, sont continuellement remplacés dans la surveillance, par les membres plus jeunes que le temps amène chaque année. Dans la même ville où le comité cantonnal fut toujours inerte, un comité de volontaires, comme je viens de le décrire, a changé la face de l'instruction primaire, l'a faite arriver jusqu'aux masses, a conservé et perfectionné l'enseignement mutuel, nécessairement tombé partout où de tels comités ne l'ont point soutenu.

Je sais qu'il serait difficile de former de telles associations dans les villages. En général la matière manque. Et pourtant on pourrait les y former, et le bienfait serait immense. Dans une section pastorale, si le pasteur voulait s'en donner la peine, il trouverait facilement quelques personnes qui auraient assez de capacité pour surveiller les écoles primaires, et assez de loisir à y consacrer. Tout consisterait à échauffer un peu leur zèle, à les intéresser à la chose, à savoir les exciter en les rapprochant. Quant à la connaissance et à l'application des méthodes, à la recherche des maîtres, en un mot à tout ce qui sort de la localité, ces comités ruraux entreraient facilement en communication avec les comités des villes, d'où ils recevraient de bons renseignemens et d'utiles directions. Mais, pour cela, il faudrait que ces comités ne fussent point paralysés par les interminables lenteurs de

[redacted]

l'université; il faudrait qu'on ne leur jetât point à la traverse une multitude de formes, dont l'effet le plus visible est d'anéantir le fonds; il faudrait que les comités cantonnaux ou persévérassent dans leur inertie actuelle, ou n'en sortissent que pour venir prêter main-forte aux comités vraiment actifs.

Le règlement qui interdit le mélange des deux sexes dans la même école, agit d'une manière funeste dans les campagnes. C'est là une de ces idées qui plaît dans la théorie. Il semble que l'on arrête un désordre choquant. Mais comment un village, qui peut à peine entretenir une école, même en y admettant les deux sexes, pourra-t-il en soutenir deux, si vous voulez les séparer? A quoi cela sert-il, dans les communes rurales? Pourquoi de petits garçons et de petites filles, qui sont ensemble tant qu'ils veulent dans les champs, ne pourraient-ils pas l'être devant le maître? Cette division, jointe à celle des cultes, qui vient en doubler les effets, rendrait toute instruction primaire impossible dans presque tous les villages, surtout dans les villages mixtes, si la force des choses et le bon sens même des maires n'étaient là pour y remédier. Heureusement, cette partie des règlemens n'est point exécutée partout où elle ne peut pas l'être, et cette prétendue négligence des maires sauve encore l'instruction de l'enfance, dans une foule d'endroits qui sans elle en seraient privés.

Mais faut-il s'étonner, au fonds, que l'instruction primaire languisse ? Que fait-on pour elle ? Des règlemens, toujours des règlemens, et rien que des règlemens. Et, la main sur la conscience, quels sont les effets de ces règlemens ? Pas autres, que de rendre l'instruction primaire plus lente et plus difficile, d'accorder des priviléges, d'imposer des gênes, et de jeter dans les plus fâcheux embarras les parens qui voudraient faire donner quelque instruction à leurs enfans. On est servi par les maîtres d'école privilégiés, comme on le serait par des boulangers ou par des cordonniers privilégiés. Si le maître d'école ne vaut rien, il faut le garder. Si le cordonnier sert mal, on le quitte. Et pourtant, on ne tiendrait pas moins à bien instruire ses enfans qu'à les bien chausser. Etablir une école nouvelle est toujours un travail énorme, dont la patience la plus persévérante ne peut se flatter de venir à bout. Profiter des facilités qu'on a sous la main ; se servir des ressources qu'offrirait l'enseignement mutuel des membres de la société entr'eux, est une chose impossible. Si un homme doué de quelque instruction veut la communiquer à ses amis ou aux enfans de ses amis, c'est un désordre auquel on ne manquera pas de porter remède. C'est plus facile que de trouver un autre moyen pour faire donner avec autant de fruit la même instruction. On peut dire que les maîtres d'école ignorans et privilégiés, dont sont couver-

[redacted]

tes les campagnes, sont presque partout autant d'Argus, qui surveillent tous les conduits par où pourrait arriver l'instruction, pour empêcher que rien n'y passe. Les règlemens sont bons pour diriger ce qui existe ; mais ils ne créent rien. Or, il faut le dire, en fait d'instruction primaire, presque tout est à créer. — Il faut d'abord créer des maîtres. Nous n'en avons point. Des gens incapables de gérer leurs affaires, des hommes à qui le défaut de toute ressource a fait songer qu'ils savaient un peu lire, ne sont pas des maîtres. Il faut savoir sans doute ; mais avant tout il faut savoir enseigner. Il faut donc des écoles normales pour former des maîtres ; pour leur enseigner ce qu'ils doivent enseigner eux-mêmes, et quelque chose au-delà ; pour leur inculquer les bonnes méthodes ; pour leur faire pratiquer l'art ; en un mot pour leur apprendre leur très-difficile et très-important métier. Une école de ce genre, dans chaque chef-lieu de département, ferait plus de bien à l'instruction primaire, que n'en ont fait tout les soins de l'université depuis son institution. — Il faut ensuite créer de l'emploi pour ces maîtres. Le mal est si grand, que le malade ne le sent point. L'ignorance du peuple est si profonde qu'il ne sent pas le prix de l'instruction, qu'il n'est disposé à faire aucun sacrifice pour en obtenir. Devez-vous voir cela de sang froid ? Si vous pouvez y porter remède, comment emploîrez-vous mieux votre argent ? Au lieu d'étouffer

par vos lenteurs ce désir, lorsqu'il se manifeste, n'épargnez rien pour l'exciter, partout où il dort encore; et vous aurez bien mérité de l'instruction primaire, du monarque et de la patrie. Vous accordez des primes à la fabrication du sucre de betteraves, à celle du fer et à bien d'autres: accordez-en une fois à la fabrication du savoir utile, jusqu'à ce qu'il trouve assez d'amateurs pour se suffire à lui-même. Vous voulez rendre l'éducation nationale: qu'elle le soit en effet, non point par les entraves que le gouvernement lui impose, par les règlemens stériles auxquels il la soumet sans cesse; mais par les secours efficaces qu'il lui prête, par les bons maîtres qu'il place et qu'il aide à doter, dans tous les coins de la France. — Encourager les communes à voter des fonds dans ce but; en fournir du trésor public pour achever l'œuvre; et former de bons maîtres; voilà ce que devrait faire l'université pour faire tourner au bonheur de la France le monopole dont elle s'est emparée; et voilà justement ce à quoi elle n'a point songé encore. Aussi, elle administre: mais la *matière* à administrer manque encore presque partout. La Suisse, la Hollande, presque toute l'Allemagne, ont une éducation nationale, autre part que dans de stériles règlemens. Aussi tout le monde y sait lire. Tous les arts y sont en progrès; et les livres, que notre public éclairé trouve encore trop forts pour lui, se trouvent chez

[redacted]

les artisans et les journaliers. L'Encyclopédie et la Revue d'Edimbourg, qui ne pourraient pas se tirer à mille exemplaires, si on les imprimait à Paris, sont lus jusque dans les chaumières et les châlets de l'Ecosse et de l'Amérique. Voilà le but auquel il faut tendre. Voilà l'instruction vraiment nationale, car elle couvre le pays. Voilà ce que le gouvernement peut seul nous donner; car le peuple ne le sent ni ne le désire encore. Et pour nous le donner, il faut des *fondations*, encore plus que des *règlemens* (L).

Jusqu'ici, toutes nos écoles sont sacerdotales. Pour nous, les comités cantonnaux qui les provoquent et les surveillent, n'existent que dans leurs présidens. Et pour les catholiques, malgré les derniers règlemens, l'avantage se trouve encore du côté des prêtres. Enfin, tous les règlemens universitaires conservent pour les école primaires la distinction entre *écoles protestantes* et *écoles catholiques*. Tous les bons esprits sont frappés de la gêne insupportable que cette seule distinction a fait naître, dans ces derniers temps, pour tout ce qui regarde l'érection et l'administration des écoles. Ils ont soupiré après l'indépendance de l'instruction primaire, surtout après son indépendance du pouvoir sacerdotal. Pour nous, qui possédons un clergé que l'on a vu presque partout à la tête du mouvement favorable à l'instruction et à tous les moyens de la répandre, nous avons peut-être moins de

raison de nous plaindre de ce qui existe. Dans quelques localités même, nous aurions sujet d'en redouter le changement. Et néanmoins, pour les protestans en masse, l'éducation nationale et point sacerdotale serait un immense bienfait. Disséminés sur toute la face de la France, agglomérés dans un petit nombre de lieux, c'est rarement que les protestans sont assez nombreux sur le même point pour entretenir une école à eux. Ils sont obligés d'envoyer leurs enfans dans les écoles catholiques. La tolérance de M.gr l'archevêque d'Aix a marqué nettement à quelles conditions ils peuvent y être reçus. — Que tous les enfans des Français soient Français et reçoivent à ce titre une éducation nationale et commune. Que le sacerdoce les reçoive pendant et après leur instruction civile, pour leur donner la sienne : c'est le seul moyen de conserver à la nation, au gouvernement et au sacerdoce, une indépendance complète, et de leur assurer les moyens de marcher librement et fortement vers le but qu'ils doivent atteindre.

Les écoles sont un moyen de civilisation très-puissant. Le sacerdoce en est un autre peut-être plus puissant encore. Il est, de plus, le moyen le plus efficace de répandre l'instruction religieuse, sans laquelle la civilisation se matérialise et bientôt se perd. Examinons ce qu'est le sacerdoce dans l'église réformée.

[redacted]

CHAPITRE XIV.

LE SACERDOCE RÉFORMÉ.

Je pense que tous ceux qui observent avec attention les mouvemens opérés dans les esprits conviendront avec moi, que, dans les temps modernes, et surtout depuis le milieu du XVIII.e siècle, l'intérêt qu'inspire la religion est tout-à-fait indépendant de celui qu'inspirent ses ministres. Dans le fort du mouvement anti-religieux, qui a signalé cette époque remarquable dans l'histoire du genre humain, les deux choses avaient été confondues dans une même proscription. Depuis que l'on est revenu à examiner le cœur humain et le christianisme avec moins de partialité, la religion commence à reprendre sur l'âme humaine l'empire qui lui appartient et qu'elle ne perdra jamais pour long-temps. Un mouvement général s'opère en faveur du christianisme; mais, en général, les ministres de la religion ne sont ni les instrumens ni le but de ce mouvement. Il s'opère sans eux, et, suivant la direction qu'il prend et les formes qu'il revêt, il s'opère souvent malgré eux. Pour exprimer ce phénomène moral en deux mots, on peut dire que, si le siècle présent revient en effet vers la religion, il ne revient pas vers les prêtres. — En employant ce terme, je ne

prétends désigner ceux d'aucune secte particulière. On verra bientôt l'idée que j'y attache.

Les causes de cette disposition ne sont pas difficiles à trouver. Quand deux choses ont été longtemps unies par les circonstances ou par l'habitude, l'une bonne, l'autre indifférente ou mauvaise; l'une fondée sur la raison et la vérité, l'autre sur la coutume et le préjugé, si quelques circonstances graves les ébranlent, elles tombent à la fois; mais il est presque impossible qu'elles se relèvent ensemble. Celle qui a la vérité pour appui refleurit bientôt soutenue par cette force éternelle; mais celle qui ne tire sa puissance que du préjugé, se trouve sans vigueur, dès que le charme est rompu, et ne saurait reconquérir dans l'opinion une place que les lumières et la vérité lui ont fait perdre.

Je me hâte de préciser ma pensée. Dans cette généralité, elle serait susceptible de fausses applications.

Il s'est fait, dans l'opinion générale de l'Europe sur les ministres de la religion, un changement fondamental. Le ministre de la religion, le prédicateur et le défenseur de l'Evangile, a conservé la place qui lui est due dans l'estime et dans la vénération de tous les amis de la religion; le prêtre a perdu la sienne.

Tant que les hommes ont envisagé la religion comme une affaire extérieure à l'homme, comme un hommage rendu à Dieu, comme un *service*,

[redacted]

qui remplissait son but uniquement parce qu'il était accompli et dans cette forme, le ministre de la religion était prêtre, et le prêtre était un homme fort important dans la société; il était même le plus important de tous. C'était, si je puis me servir de ce terme, le chambellan obligé de la divinité. Nul ne pouvait être admis que par lui. Le salut était une affaire de rites ; et ces rites ne pouvaient être accomplis que par le *prêtre*. L'église avait un véritable sacerdoce, dans le sens que toute l'antiquité donnait à ce mot, et les homme le regardaient et le respectaient comme tel.

Ainsi, Jésus crucifié descendait dans le pain de la cène à la voix du prêtre. Ainsi les péchés, même les plus graves, étaient effacés et pardonnés, dès qu'ils étaient confessés au prêtre, expiés suivant son ordonnance, et absous par lui. Ainsi le mariage devenait indissoluble, parce que le prêtre avait prononcé sur lui les paroles sacramentelles. Ainsi le malade, après l'onction sainte opérée par le prêtre, mourait sanctifié, et la dernière prière prononcée sur sa tombe par le prêtre, assurait le repos de son âme. Ainsi le peuple, imbu de ces principes, se contentait d'un culte en langue inconnue. La religion n'étant pour lui qu'une sorte d'enchantement, il y croyait d'autant plus que les paroles étaient plus mystérieuses. Les cérémonies religieuses étaient pour lui non le moyen, mais le but. Elles sauvaient purement et simplement par

cela seul qu'elles étaient accomplies, *opere operato*; et le prêtre, qui avait seul le droit et le pouvoir de les accomplir, avait pour lui quelque chose de supérieur à l'humanité.

Sous ce rapport, le changement qui s'est opéré dans les opinions des hommes, depuis le milieu du siècle dernier, est complet, et je pense irrémédiable On ne voit plus, dans les cérémonies religieuses, qu'un moyen d'édification; on ne leur reconnaît plus aucune force intrinsèque pour sauver. C'est l'influence qu'elles exercent sur le cœur, qui en fait toute l'utilité. Par cela seul, le prêtre qui les accomplit a perdu toute son importance comme *prêtre*. Le ciel est ouvert sans lui; les prières sont bonnes sans lui; le repentir d'une âme humiliée fléchit la justice divine sans lui; l'Evangile nourrit, élève, console, sanctifie sans lui. Et l'on n'estime son ministère, qu'autant qu'il agit sur l'esprit, sur le cœur, par la force de l'exemple, de la persuasion et de la vérité.

Tel est l'esprit du temps. Il règne seul dans les classes supérieures. Dans les classes inférieures même, il souffre fort peu d'exceptions. C'est là un fait, qu'il ne faut jamais perdre de vue, pour comprendre aujourd'hui la situation des hommes par rapport à la religion, et de la religion par rapport à eux. Ne nous hâtons pas de nous en plaindre. D'autres peut-être ont des raisons plus solides de craindre et de se plaindre que nous.

[redacted]

De ces remarques il résulte que, si le ministre de la religion s'obstine de nos jours à vouloir être prêtre, et à n'être que cela, il n'est rien. Il est comme une ruine au milieu d'une cité populeuse. Il atteste l'âge passé, mais il ne sert plus à l'âge présent.

Ce changement dans les opinions populaires est-il une réforme? Est-il une corruption? Cette question est trop importante, pour être traitée en passant. Elle revient à celle-ci que nous livrons à la méditation de nos lecteurs : Qu'est le sacerdoce dans le christianisme?

Quelque réponse que l'on fasse à cette question, l'on remarquera sans peine que le pasteur réformé est, de tous les ministres de la religion, celui qui a le moins à perdre dans ce changement de l'opinion publique sur le sacerdoce. L'esprit de la réforme étant un esprit d'examen, et plaçant toute la religion dans l'intérieur de l'homme; ses cérémonies étant peu nombreuses, n'étant considérées comme salutaires qu'en proportion de leur effet moral sur celui qui les reçoit, il est évident que, dans son sein, le ministre de la religion conserve fort peu du prêtre; et si, pendant assez long-temps, il en a conservé beaucoup dans l'opinion, quoique fort peu dans la réalité, cela vient de ce que les changemens dans l'opinion se font avec une extrême lenteur, même quand il y a rupture; car, dans ce cas, le plus favorable à une réforme fondamentale, tout ne part jamais à la fois, et ce n'est qu'à la

longue qu'on s'aperçoit du défaut d'harmonie dans ce qu'on a conservé.

Mais si les ministres de la religion ne sont plus prêtres, que sont-ils donc ?

Ils sont les interprètes et les prédicateurs de l'Evangile. Ce sont eux qui doivent lui frayer une route dans le cœur des hommes, et les conduire par le christianisme à la vérité et à la vertu. Ce sont eux qui doivent consacrer leur vie à nourrir leur âme des grandes vérités que l'éternelle sagesse a jugées assez importantes pour nous les révéler avec tant d'éclat, afin de pouvoir transmettre cette précieuse nourriture aux autres. Pour exercer toute son influence et pour atteindre à toutes les classes de la société, il faut que l'Évangile soit prêché. Son fondateur lui-même l'a senti. Il faut qu'il soit approprié, dans ses formes, à l'esprit du temps et aux besoins moraux de tous les chrétiens. Il le fut dès son origine par ses prédicateurs inspirés; et ces documens écrits, qui sont encore notre règle, sont fortement empreints des circonstances au milieu desquelles ils furent composés. Ce travail du pasteur est indispensable et se renouvelle sans cesse ; il tient toujours en haleine celui qui veut fidèlement s'acquitter de ses fonctions; et rarement les travaux de sa jeunesse pourront lui servir sur la fin de sa vie sans être de nouveau digérés. Le christianisme, sans prédicateurs, perdrait bientôt son influence, et ne serait

[redacted]

plus connu que d'un petit nombre de littérateurs et de curieux.

Autant le christianisme est bienfaisant pour l'homme, autant il favorise le perfectionnement de l'espèce humaine et le bonheur de chacun de ses membres; autant le ministère évangélique est nécessaire, même quand ceux qui le professent ont réellement cessé d'être prêtres. On le sent partout, et partout il est reçu avec plaisir; partout l'opinion publique le favorise, comme ministère d'instruction, d'exhortation et d'exemple. Mais, dans ce nouvel ordre de choses, le ministre est plutôt en tête du troupeau que hors du troupeau. Il n'a pas d'autre autorité que celle de l'Evangile qu'il explique et de la vérité qu'il annonce. Il n'a point le privilége d'être infaillible; chacun de ses auditeurs a les mêmes moyens que lui d'arriver à la vérité; et il y arrive souvent sans le prédicateur, ou même avant lui. L'avantage irrécusable du ministère évangélique est donc de tenir sans cesse l'attention éveillée sur ces grands intérêts de l'humanité, et d'empêcher que rien ne se perde de ce qui fut dit pour leur défense. Dans la situation actuelle des esprits (situation qui paraît être, à cet égard, la même que du temps des apôtres), les ministres de la religion ne peuvent donc dire autre chose, sinon : « Vous avez de » l'intelligence; jugez vous-mêmes de ce que je dis. » Le pasteur ne peut pas aller plus loin, puisqu'il n'est pas inspiré; et les hommes ne souffrent pas aujour-

d'hui qu'on leur tienne un autre langage. Cette disposition est dans l'essence du protestantisme, et, par conséquent, elle ne pouvait manquer de devenir un jour générale parmi les protestans. Mais, sous ce rapport, les catholiques eux-mêmes leur ressemblent, tant l'esprit d'examen a gagné de proche en proche. Ce qui distingue aujourd'hui le catholicisme du protestantisme, dans l'application, c'est la dépendance hiérarchique des prêtres entr'eux, et la sorte d'unité d'enseignement qui en résulte; et non les rapports du peuple aux prêtres, que les progrès des lumières ont rendu les mêmes partout. On peut remarquer, au contraire, que la force de l'organisation qui lie les prêtres entr'eux et aux dogmes de leur église, est toujours en raison inverse de la confiance personnelle qu'ils inspirent et de l'influence qu'ils exercent. Moins on leur suppose de liberté dans le choix de leurs croyances, et moins on reçoit leurs enseignemens avec docilité.

Toute la question se réduit donc à ceci: Sous quel point de vue les hommes envisagent-ils aujourd'hui la religion, et que doit être celui qui veut la leur faire adopter et la leur rendre aimable?

La tendance générale de notre siècle par rapport à la religion, est de l'envisager comme une affaire de cœur, encore plus que comme une affaire de forme et de discipline. Pour avoir accès auprès de ceux qui pensent ainsi, il faut donc que le pasteur montre, par l'ensemble de sa vie, que la religion

[redacted]

est pour lui une affaire de cœur; qu'elle règne sur son âme; qu'il en parle d'après la conviction la plus profonde, et que toutes ses affections, comme toutes ses pensées, sont à l'œuvre dont il s'est chargé. Et cette sincérité de sa croyance et de sa vertu ne doit pas seulement se manifester par le langage. Le pasteur doit être non seulement le docteur, mais encore le modèle du troupeau. Les modifications qui se sont opérées dans les opinions des hommes relativement au sacerdoce rendent cette condition plus rigoureuse que jamais. Quand le ministre de l'Evangile est considéré comme prêtre, il est encore prêtre, même après avoir mérité de graves reproches; mais quand il n'est plus considéré que comme le prédicateur de l'Evangile et le guide du troupeau, il n'est plus rien, dès qu'il n'est plus entouré de vénération et de confiance.

Dans le prêtre, l'homme s'efface; dans le ministre de la parole, il demeure tout entier.

Et c'est pour cette raison que le pasteur doit chercher à relever en lui l'homme, autant que le permettent son temps, ses moyens naturels et ses circonstances personnelles. Il faut qu'on respecte en lui l'homme bien plus que la place. Et si, dans tout autre chose, on le trouve faible, ignorant et borné, on n'aura pas en lui grande confiance, même dans les choses qui tiennent immédiatement à la religion et au culte.

Un des besoins les plus prononcés de notre siècle.

est celui de la civilisation. Tout ce qui tend à la développer et à l'étendre est assuré d'avance d'exciter un vif intérêt. Le mouvement imprimé à cet égard est aussi sensible, qu'il peut être bienfaisant s'il est constant et bien dirigé. D'autres époques ont compté des hommes aussi marquans, qui ont fait d'aussi grands progrès dans tout le domaine de la pensée; mais jamais le besoin des lumières, l'intérêt pour tout ce qui peut perfectionner l'homme, développer ses facultés morales, étendre ses ressources, alléger ses travaux, soulager ses peines, augmenter son bonheur, dans les deux périodes de son existence; jamais, dis-je, ce besoin et cet intérêt n'avaient été aussi fortement et aussi généralement sentis que de nos jours. Ils se sont répandus dans toutes les classes. Ils s'égarent parfois sans doute, mais ils existent, ils se manifestent partout. Et ce n'est pas une conséquence de la révolution, comme ses ennemis cherchent à le faire croire, car ils existent au plus haut degré en Angleterre, en Allemagne, où la révolution n'a point pénétré. Cette tendance part d'un principe généreux; et quand elle sera bien dirigée, elle sera éminemment bienfaisante.

Le pasteur rend à la religion le plus mauvais service, quand il donne à entendre que la civilisation est son ennemie, et quand il s'emporte sans cesse contr'elle. La religion et la vraie civilisation ont le même but : le perfectionnement, le bonheur de l'humanité. Livrée à elle-même, la civilisation n'em-

[redacted]

brasserait que la moitié de l'existence humaine. La religion va plus loin ; mais il ne doit point y avoir d'opposition entre ce qui perfectionne l'homme sur la terre et ce qui le prépare pour le ciel. Les lumières comme lumières, les arts comme arts, les sciences comme sciences, ne doivent point être un danger pour la religion ; ou il faut convenir que la religion courrait des dangers auxquels elle ne saurait longtemps résister. Dans l'état actuel de la société, c'est donc faire à la religion un tort irréparable, que de représenter ses intérêts comme distincts de ceux de la civilisation générale, ou même comme opposés.

Le pasteur doit donc se montrer à la tête et non à la queue de la civilisation moderne ; et c'est ainsi qu'il conservera toujours assez d'influence pour la diriger vers le bien. La civilisation marchera toujours ; mais si elle marche sans lui et même malgré lui, il ne sera plus dans la société que comme un corps étranger, dont la présence ne causera jamais que de la gêne et de l'embarras.

Tout cela peut s'exprimer en quelques paroles : si le pasteur ne peut plus se faire valoir comme prêtre, il est d'autant plus obligé de se faire valoir comme homme et comme chrétien.

Le mariage est une circonstance grave, qui incorpore le pasteur beaucoup plus intimément avec la société, et fait qu'il en devient un membre actif, qu'il y a des relations nombreuses, des intérêts compliqués, en un mot, qu'il est dedans, et non de-

hors. Nous pensons que c'est un avantage; car le pasteur peut ainsi connaître de plus près la situation et les besoins des esprits sur lesquels il doit influer. Il peut observer avec plus d'exactitude les opinions qu'on se fait du christianisme, pour les répandre ou les redresser. Membre de la société, il peut y déployer toutes les vertus sociales, que le christianisme recommande, et sans lesquelles il n'est point de vrai chrétien. Il peut être bon citoyen, bon époux, bon père ; et montrer ainsi dans sa personne et dans sa maison comment le christianisme, qu'on accuse d'être contemplatif, s'allie fort bien avec une vie active et avec les affaires du monde ; en d'autres termes, comment la piété, qui a les promesses de la vie future, est aussi la voie la plus sûre, pour arriver à la paix, au contentement et au bonheur dans la vie présente. Il a une maison et une famille, il peut faire voir que la religion qu'il recommande est toujours une bénédiction pour la maison et pour la famille qui l'adoptent avec franchise et avec chaleur.

Ces considérations doivent servir de base pour résoudre cette question délicate : Jusqu'à quel point le pasteur peut-il être homme du monde? Tout est pur pour les purs. La première condition, c'est donc qu'il soit pur en effet, et que le sentiment de sa pureté se répande sans affectation autour de lui comme un délicieux parfum. S'il paraît dans la société, il faut qu'il puisse y paraître avec honneur et sans gêne; que son caractère y soit toujours respecté, et

[redacted]

pour cela qu'il le respecte lui-même. Avec ces conditions, la société devient pour lui un moyen de mieux connaître les hommes, et d'exercer sur eux insensiblement une influence plus immédiate et plus irrésistible.

Ces réflexions me conduisent naturellement à d'autres non moins importantes. Si, pour atteindre au rang qu'il doit tenir dans la considération publique, et pour donner à ses fonctions cette dignité sans laquelle elles seraient privées de toute influence, le pasteur doit, avant tout, se distinguer comme homme, et marcher à la tête de la civilisation ; il est évident qu'il ne doit point demeurer étranger aux progrès des sciences et de la littérature, qui constituent la branche la plus importante de toute civilisation, ou plutôt le tronc qui pousse et nourrit toutes les branches.

Le ministère évangélique est un état éminemment littéraire, et qui demande un esprit très-cultivé. Nulle science n'a des rapports plus nombreux que la religion. Elle tient à tout. Il faut avoir les idées très-étendues pour la comprendre et pour l'enseigner. Et si le prêtre chrétien veut ne savoir que la théologie, il ne saura pas même la théologie.

Le ministre de l'Évangile doit enseigner la religion de l'Evangile. Il doit l'enseigner de la manière la plus avantageuse et la plus efficace. Sa position même le met en contact avec toutes les branches des con-

naissances humaines, car la religion est leur centre commun. Le besoin de la prêcher fait de lui plus qu'un savant ; il en fait un littérateur et un écrivain.

Par sa nature, la religion tient étroitement à toutes les sciences humaines. La philosophie doit lui fournir des bases et des critères; la science de la nature lui donne des faits, et proclame l'existence, la sagesse et la bonté du créateur. L'histoire a des rapports étroits avec le christianisme, qui est essentiellement historique. L'étude des langues anciennes est la clef de l'intelligence du texte sacré. Ainsi, tout se tient; mais, dans ce vaste système des connaissances humaines, dont les moindres parties sont unies entr'elles par d'indissolubles liens, la religion occupe un des points culminans, si elle n'est pas le sommet lui-même.

C'est faire preuve d'un esprit étroit, que de déclamer contre les études préparatoires auxquelles on soumet les jeunes théologiens. S'il faut déplorer une chose, c'est qu'elles ne soient pas plus fortes. Sans elles, le pasteur sera toujours faible dans son état, et peut-être avili dans la société.

Si les sciences naturelles fournissent à la religion quelques-unes de ses premières bases, et celles de ses preuves qui font le plus d'impression, parce qu'elles parlent à l'imagination et au cœur, en même temps qu'à l'intelligence, il ne faut pas oublier qu'elles fournissent aux ennemis de la re-

[redacted]

ligion et du christianisme des objections spécieuses, qu'on a fait valoir quelquefois avec beaucoup de dextérité. Le ministre de l'Évangile, le défenseur né de la religion, doit connaître ces sciences, non seulement pour y puiser les argumens et les beautés qu'elles fournissent, mais surtout pour ne pas ignorer les objections qu'on en tire, et pour se préparer à les repousser. Ce que je dis des sciences physiques, peut se dire aussi des sciences spéculatives et historiques, et en général de tout le domaine de la pensée humaine.

Les mathématiques n'ont-elles pas fourni le fameux calcul sur la diminution progressive de la force du témoignage traditionnel, calcul par lequel on a voulu prouver que le christianisme, déjà considérablement affaibli, n'avait plus que quelques années à courir pour n'être plus qu'une fable ?

La physique et la chimie, l'histoire naturelle et l'astronomie, où l'ami de la religion puise de si grandes idées, ont fourni aux incrédules et même aux athées un arsenal toujours ouvert, où ils ont trouvé des armes que leur adresse a souvent rendues meurtrières.

La physique a fourni l'indestructibilité prétendue de la matière, et par conséquent, l'éternité du monde. On est parti de l'inertie de la matière pour prouver qu'elle ne pouvait être mise en mouvement que par la matière, et l'on a nié l'esprit. Un peu plus de physique et de philosophie, aurait appris que cette propriété prouve au contraire qu'en dernière ana-

lyse la matière n'a pu être mise en mouvement que par l'esprit.

L'astronomie a fourni contre quelques-unes des idées que l'on fait entrer dans le christianisme des objections graves, que le docteur Chalmers a essayé de résoudre.

La chimie a fourni à quelques esprits, avides de chasser Dieu de ses ouvrages, les moyens de reculer encore le moment où ils ont décidément besoin de lui. Il faut bien avoir parcouru les élémens de cette science, pour leur montrer que ce moment n'en arrive pas moins avec certitude, et qu'on ne fait pas la nature au fond d'un creuset, quoiqu'on puisse y apprendre à la mieux connaître.

L'histoire naturelle et la physique réunies fournissent à la religion la belle théorie des causes finales, si savamment développée par W. Paley. Mais les philosophes et les physiciens ont fait leurs efforts pour anéantir cette preuve. Les uns ont fourni des observations de détail pour l'affaiblir, les autres la théorie des chances pour l'annuler. Ainsi, l'on a voulu faire retomber la religion dans le système corpusculaire d'Epicure. Ainsi, Buffon a prétendu que, parce qu'il y a dans le pied du porc un osselet dont nous ne comprenons pas l'usage, il était absurde de chercher dans l'univers des traces d'une cause intelligente. Dans un siècle où les écrits qui présentent les sciences physiques par ce côté, sont partout répandus, et se reproduisent sous mille formes, c'est ne rien

[redacted]

savoir, que de savoir l'argument des causes finales comme les théologiens ont coutume de le présenter.

La physiologie a produit dernièrement en France une école nombreuse de philosophes, qui ont vu tout l'homme dans l'organisation. Bichat et Cabanis sont à la tête de cette école anti-religieuse, dont les ramifications commencent à s'étendre même en Angleterre. L'esprit de cette école règne aujourd'hui dans nos livres de médecine les plus répandus. Le docteur Broussais vient de le ranimer encore par la publication de son fameux livre *de l'Irritation et de la Folie*, beaucoup plus fameux en effet qu'il ne mérite de l'être. Dire le mal qu'il fait à la religion chrétienne, c'est une chose presque impossible. Faut-il que le pasteur se promène au milieu de cette peste, qui renverse les résultats de ses travaux, sans se douter de son existence?

La science nouvellement créée sous le nom de géologie s'est aussitôt mise en contact avec le christianisme, et a fourni de graves objections à ses adversaires. Elle a fait voir, à la surface de la terre, des couches successives de roches et de terrains, dont la formation a exigé des milliers de siècles, et au milieu desquelles se trouvent des débris d'êtres vivans. La chronologie qu'on tire des livres de Moïse est à l'instant compromise par des faits patens. Il faut, ou expliquer la Genèse autrement qu'on ne l'a fait jusqu'ici, ou changer quelque chose à notre théorie de l'Ancien Testament. Le pasteur sera-t-il le dernier

à ignorer ces choses, quand tout le monde s'en occupe et les sait autour de lui ?

Volney, dans ses *Ruines*, a tiré de la politique, contre toute religion positive, des objections que la presse vient de répandre encore dans toutes les classes. Tout le monde sera imbu de cet esprit, et ces pensées germeront sourdement dans toutes les âmes : le pasteur sera-t-il le seul à ignorer leur existence et leur nature ?

Dupuis a tiré de la mythologie des argumens anti-chrétiens, qui ont trouvé une grande faveur. La mythologie, qu'on tourne contre l'Evangile, sera-t-elle étrangère au pasteur ?

Mais c'est l'histoire surtout que le pasteur doit connaître, car c'est là que se trouvent les preuves du christianisme. Et si le christianisme tient, la religion naturelle ne risquera pas grand'chose. Les preuves du christianisme se trouvent principalement dans des faits ; et si l'histoire les corrobore, elle fournit aussi d'autres faits, qu'on n'a pas manqué de faire tourner avec adresse contre le système chrétien. Quel parti Gibbon et Fréret (si c'est lui) n'ont-ils pas tiré de l'histoire contre le christianisme ? Il faut la connaître comme eux, ou pour détruire leur système, ou pour modifier le nôtre d'après des données que nous aurons reconnues pour bonnes.

La dispute avec les catholiques a pris depuis quelque temps une tournure philosophique et politique. Pour la soutenir avec avantage, il faut donc n'être pas

[redacted]

étranger aux grandes questions de gouvernement et de haute politique. En elle-même, la question est principalement historique, et ne pourra manquer, tôt ou tard, de reprendre cette couleur. Il faut être en état de la soutenir sous l'un et l'autre points de vue. Il faut se créer des armes et des ressources pour l'un et l'autre champs de bataille.

La littérature sacrée ne peut être bien approfondie que par la connaissance des langues anciennes et de l'antiquité. Le pasteur doit donc posséder les langues savantes. Autrement il sera toujours obligé de voir par les yeux des autres. Il est une foule de questions très-importantes, sur lesquelles il ne pourra jamais avoir que des idées confuses.

Ces connaissances littéraires sont très-vastes sans doute. Aussi, faut-il bien se dire qu'il n'est point d'état qui exige plus de temps et d'application que le ministère évangélique ; point de science qui mette en jeu plus de facultés que la théologie. Assurément, on peut se rendre très-utile, quoique homme médiocre, avec du zèle et de la piété; mais on ne peut pas faire tout, et le christianisme et le protestantisme ont besoin d'autre chose.

Qu'on imagine la pauvre figure que fait un pasteur, lorsqu'en chaire ou dans la conversation, il déploie avec confiance des preuves qui ne sont pas des preuves; des sophismes qu'un peu d'esprit philosophique aurait réduits à leur valeur, et dont tous les bons esprits sentent le vide ; lorsqu'il fait valoir en

faveur de sa thèse des absurdités physiques, dont l'expérience a fait justice, ou des faits controuvés, dont il continue à se servir par habitude ou par ignorance, et dont il est peut-être le dernier dans son auditoire à connaître la fausseté.

Mais c'est sous un point de vue plus haut encore, que l'étude des sciences, de la philosophie et de la littérature, est un besoin pour le pasteur. C'est la tendance de cette étude à élever l'âme, à agrandir les vues, à étendre les moyens de comparaison, à nourrir et fortifier la pensée, en un mot, à exercer l'intelligence humaine, et la porter dans une sphère plus haute, où elle a plus de dignité, plus de force et plus d'entraînement. C'est là un avantage que l'on n'a jamais disputé à ces nobles études. Elles font de l'homme un être supérieur; et celui dont l'état est d'agir sur les hommes en masse, doit devenir un être supérieur. Si l'on a remarqué que cette étendue de connaissances et cette hauteur de pensées ne s'allie pas toujours avec une plus grande force dans la moralité, il faut pourtant ne pas oublier qu'elle est un puissant contre-poids à l'action des objets terrestres et sensuels, source la plus féconde des tentations et de l'avilissement.

Sans ces études, le cercle des idées du ministre de l'Evangile ira toujours se rétrécissant. Il finira par n'avoir plus que quelques idées favorites. Il ne comprendra pas la société, parce qu'il aura affecté d'en sortir pour se faire un monde intellectuel à lui seul. Et

[redacted]

son influence, se resserrant toujours avec le cercle de ses idées, se bornera bientôt à quelques amis, peut-être à lui-même.

De toutes les branches des sciences humaines, celle qui tend le plus directement à donner de l'étendue aux idées et de la force à l'intelligence, c'est la philosophie. La philosophie est la science mère, dont les autres ne sont que les rejetons ou les branches. C'est surtout la science qui a des rapports les plus immédiats avec la théologie, qui, dans ses hautes théories et ses principes fondamentaux, se confond tout-à-fait avec elle. C'est par la philosophie que l'homme apprend à voir de haut. Même dans les branches particulières des sciences, toutes les généralisations, toutes les discussions des principes ne sont que de la philosophie. Sous ce rapport, la théologie a beau faire, elle a beau avoir des ressources supérieures à la raison humaine, il suffit qu'elle parle à l'esprit humain, qu'elle s'adresse à l'homme tel qu'il est, pour rentrer dans le domaine de la philosophie, et pour être obligée de reconnaître la suprématie de cette science, qui, sous ce point de vue, n'est au fond que celle du bon sens, étendu et perfectionné.

Nous disons: *la philosophie*; mais on parle de diverses *philosophies*. La philosophie, dans le sens le plus général, est une comme la vérité. Il n'y a pas proprement plusieurs philosophies. Mais l'esprit humain n'arrivant ordinairement à la vérité qu'à force

de tâtonnemens, et cette vérité même prenant toujours la couleur de l'esprit qui la conçoit, il en résulte qu'il y a, dans le monde, un grand nombre de systèmes de philosophie. Rien n'est plus intéressant que l'histoire de ces systèmes. C'est celle de la génération de nos idées; c'est celle de l'esprit humain dans ses plus vigoureux efforts. Après les méditations philosophiques elles-mêmes, rien n'est peut-être plus propre à étendre la sphère des idées et à donner de la force à l'intelligence, que l'étude de l'histoire de la philosophie. C'est elle seule qui peut nous empêcher de nous traîner péniblement dans une route déjà depuis long-temps battue, et peut-être depuis long-temps abandonnée avec raison. C'est elle qui peut faciliter et rendre sûr notre choix entre les divers systèmes de philosophie aujourd'hui connus dans le monde.

En étudiant la philosophie, le ministre de l'Evangile doit donc surtout avoir pour but d'étendre la sphère de ses idées et de se mettre en état de présenter le christianisme d'une manière propre à faire impression sur les meilleurs esprits. Il doit étudier la marche générale des idées, de manière à bien apprécier et à bien connaître les besoins du temps. Le pire de tout serait de se faire une philosophie de commande, calculée, non sur la nature des choses et les progrès de l'esprit humain, mais sur les besoins réels ou imaginaires du système dogmatique que l'on a choisi. Ces philosophies de séminaire sont inutiles

[redacted]

le plus souvent, même à celui qui les étudie, et elles le sont toujours à ceux sur lesquels il doit agir, parce qu'elles sont accompagnées du ridicule et du mépris. Pour travailler d'une manière utile, le ministre de l'Evangile doit étudier avec soin les idées philosophiques qui ont cours afin de les bien connaître, d'être en état de les dominer, et par conséquent de les diriger et de les combattre, pour le profit de la cause du christianisme. Assurément ce n'est pas la philosophie qui court le monde que le théologien doit choisir pour en faire la base de la sienne; mais s'il ne connaît pas la philosophie qui court le monde, la sienne ne le courra pas. — On a beaucoup trop oublié cette vérité; et l'on a fait, en plusieurs endroits, des prédicateurs de l'Evangile une sorte de caste totalement distincte des autres, qui a non seulement ses principes et ses opinions; mais encore sa raison et son bon sens à part. — Dès lors il n'y a plus de langue commune et plus de moyen pour s'entendre.

Si les philosophes français, qui ont illustré le siècle passé, n'occupent pas, dans l'Europe savante, un rang très-distingué, sous le rapport du fonds de leur philosophie, ils en occupent un très-haut et à juste titre, sous le rapport des formes dont ils on su la revêtir, et des charmes dont ils l'ont entourée. C'est ce qui les rend si séduisans, et qui leur conservera long-temps une très-grande influence sur un grand nombre de lecteurs. Le mi-

nistre de l'Evangile ne doit jamais oublier que ces adversaires, quoique morts, sont toujours devant lui par leurs œuvres mille fois reproduites et répandues jusque dans les chaumières; qu'il marche toujours sur un terrain qu'ils ont miné et à travers les épines et les ronces qu'ils ont semées. Il faut qu'il les étudie, non seulement pour découvrir leurs erreurs et démasquer leurs sophismes, mais encore pour s'emparer de leur art, et pour s'assurer le secret difficile de prêter à la vérité les mêmes charmes qu'ils savaient prêter au mensonge.

On a peine à se figurer l'importance qu'on donne en France à la rédaction et au style. Un livre mal écrit est un livre perdu, quelque mérite qu'il ait d'ailleurs. Les préjugés à cet égard s'élèvent si promptement et avec tant de force, que la bonté des idées n'a pas le temps d'être connue avant la chute du livre. C'est un livre mal écrit : on n'en revient pas ; tout ce qu'il peut avoir de bon est déjà condamné d'avance. La forme emporte le fonds. Jamais cet axiôme ne fut plus vrai que parmi nous. Il n'en est point ainsi ailleurs : on pense aux choses avant de penser au style ; mais en France, c'est tout le contraire ; et il faut y avoir égard, sous peine de nullité.

Cette observation, toujours vraie en France, est aujourd'hui d'une vérité qui saute aux yeux. Cette disposition a réagi sur elle-même. La grande

[redacted]

habitude de lire des livres bien écrits, et d'entendre bien parler dans le monde a rendu très-communs les hommes en état d'écrire avec esprit, élégance et correction. L'art d'écrire court les rues. Qui n'écrit pas bien aujourd'hui ? Nous n'avons pas de plus grands génies qu'autrefois, et nous ne faisons pas de plus belles choses ; mais les secousses imprimées aux esprits et les progrès de la civilisation, qui descend toujours plus bas, ont multiplié les lecteurs à l'infini, et les écrivains se sont multipliés au même degré, pour leur présenter avec grâce une nourriture facile. On n'est plus supporté à mal écrire. — Le pasteur s'expose donc à se couvrir de ridicule et à compromettre la considération dont il doit être entouré, lorsqu'il néglige le soin de son style, et l'extérieur de son langage, au point de demeurer au-dessous du médiocre.

Point de style de métier ; encor moins de secte. Toutes les idées religieuses peuvent s'exprimer dans le langage ordinaire des hommes. Si vous en sortez, pour prendre le langage de l'école, qui vous suivra ? Et si vous choisissez le langage de prédilection d'une classe ou d'une secte, vous n'êtes plus le pasteur de votre troupeau ; vous ne l'êtes que de cette secte. Vous parlez à tout le reste une langue inconnue, et vous renforcez les barrières qui vous en séparent. Point de schibboleth dans la chaire, ni dans la conversation. Le pasteur doit être tout à tous, et parler la langue vul-

gaire. Il y en a beaucoup qui ne s'en doutent pas, et qui auraient quasi besoin de l'apprendre.

Le plus grand danger peut-être de ce style de secte ou de métier, c'est de tromper les hommes sur leur véritable état, de détourner leurs pensées du fonds, qui est seul vraiment important, pour les occuper de la forme. Les adeptes de cette espèce entendent prononcer des mots auxquels ils ne comprennent rien, et attachent toute leur piété à ces vains sons. Si on leur traduisait tout cela en langue vulgaire, il ne s'y reconnaîtraient plus, et crieraient peut-être au scandale. — C'est par la même raison qu'en évitant ce que j'appelle style de secte ou de métier, on éloigne beaucoup le danger des dissensions religieuses. L'on a souvent observé qu'elles tiennent bien plus aux mots qu'aux choses; et quand, de part et d'autre, on veut consentir à parler un langage clair et commun, il est beaucoup moins à craindre qu'on se divise.

Le pasteur doit cultiver toutes ses facultés d'une manière harmonique; car il a besoin de toutes. En cultivant son esprit, il doit donc prendre garde d'étouffer son imagination, et d'émousser sa sensibilité. Ces deux nobles facultés sont trop importantes en elles-mêmes et trop essentielles à ses succès, pour qu'il ne fasse pas tous ses efforts, afin de leur conserver leur vie et leur fraîcheur. C'est sous ce rapport que nous osons proposer la lecture des poëtes et des ouvrages qui parlent au cœur. Mais, par les poëtes, j'entends vraiment

[redacted]

les poëtes, ceux qui ont de la poésie, et non pas ceux qui font des vers. Autrement, je ne connais rien de plus propre à émousser le sentiment, à tuer l'imagination, à rapetisser l'âme, que la lecture d'un grand nombre de ces écrivains, auxquels en France on donne le nom de poëtes.

La carrière du prédicateur de l'Evangile est si vaste; elle a besoin de tant de ressources; les intérêts religieux sont aujourd'hui si compliqués; le mouvement des esprits, dans toute l'Europe, est si varié, si communicatif, qu'un homme peut à peine prétendre à une vie supérieure, s'il ne connaît que sa langue. Les ressources qu'ouvrent les langues modernes au jeune théologien, sont immenses, et les peines qu'il peut s'épargner en les apprenant sont infinies. Quand on a fait des études classiques, apprendre une ou deux langues modernes, c'est fort peu de chose; et pourtant on s'ouvre en quelque sorte un nouvel univers. C'est en sortant des particularités, regardées par l'ignorance comme la nature, que l'esprit s'étend, et qu'il parvient à se faire des idées en même temps grandes, justes et libérales. C'est ainsi qu'il arrive, en sortant d'un système de philosophie pour en comparer plusieurs, d'un site agreste et montagneux, pour parcourir des plaines vastes et fertiles. Les littératures et les nations ne font pas exception à cette règle. Quand on a appris plusieurs langues et connu plusieurs littératures, en les jugeant avec candeur, on est tout surpris de voir que ce qu'on prenait pour l'éternelle

nature, n'était qu'un individu, avec ses qualités et ses défauts, ses particularités et ses caprices (M).

Nous ne pousserons pas plus loin ces réflexions, dont nous sentons vivement l'insuffisance. Nous donnons des aperçus et non un traité. Pour être approfondi, chacun de nos chapitres, et en particulier celui-ci, exigerait un volume et un écrivain accompli (N).

Ici se termine ce que nous avions à dire sur l'église réformée de France considérée comme corps, dans son existence extérieure. — Mais nous ne saurions nous résoudre à poser la plume, sans parler de quelques sujets graves, qui tiennent de près à sa vitalité. Nous ne pouvons tout dire : nous choisirons les plus importans.

[redacted]

CHAPITRE XV.

PROGRÈS DE LA SCIENCE THÉOLOGIQUE.

Avant de parler de la science, qu'il me soit permis de parler un instant des personnes, pour exprimer en peu de mots l'esprit qu'apportent dans leurs jugemens sur la théologie ceux qui s'en occupent encore avec plus ou moins d'intérêt. Je sais que ce point est délicat à traiter. Je ne signale personne; mais ceux qui connaissent un peu nos affaires peuvent-ils se refuser à reconnaître l'existence des diverses classes que je décris? Je vais donc en avant, persuadé que, précisément dans cet article, la vérité, quoique un peu sévère, quoique un peu crue, peut-être, vaut mieux encore que le vain plâtrage de la flatterie.

Depuis le réveil des idées religieuses, la France protestante offre un spectacle dont on ne s'est pas assez rendu compte. L'étude de la science théologique a retrouvé des partisans et des disciples. Mais tous n'ont pas suivi la même direction; tous n'ont pas marché avec la même activité; ils n'ont pas fait le même chemin. Tous ne sont pas partis des mêmes principes; ils ne sont pas arrivés aux mêmes conclusions. Tous n'ont pas eu les mêmes

secours; ils n'ont pas obtenu les mêmes succès. On peut dire que l'église réformée de France est en pleine activité dans presque toutes ses parties; mais son travail n'est pas uniforme. Les pasteurs qui la dirigent et les laïques qui influent sur elle d'une manière efficace, peuvent se diviser à notre avis en trois classes principales. C'est de l'état de ces trois classes, de leurs forces respectives, de leurs chances d'accroissement que nous pouvons tirer le pronostic le plus certain sur les progrès futurs de la bonne théologie au milieu de nous.

La première se compose de ceux qui sont demeurés attachés au système suivi dans l'église réformée de France aux XVI.e et XVII.e siècles. Ils constituent une classe que l'on peut appeler parmi nous *l'ancien régime*. Ils ont lu nos anciens théologiens; mais ils ne connaissent point les immenses travaux dont la théologie s'est enrichie depuis ce temps. La critique sacrée est pour eux une science suspecte. Ils lui permettent bien d'exister, mais à condition de ne rien faire, de ne rien trouver, de ne rien établir de nouveau. Ils voient partout des abîmes. Si vous leur parlez des variantes du texte sacré, ils vous regardent avec terreur et vous disent : Monsieur, quelle incertitude vous jetez sur la Bible ! Ils vous en veulent, comme si c'était vous qui les eussiez mises dans les manuscrits. Si vous leur parlez de recherches historiques et impartiales sur les divers livres de la Bible, ils vous

[redacted]

disent : Monsieur, vous voulez donc en faire un livre humain ! En un mot, ils sont effrayés des faits, comme des sophismes ; et tout ce que la théologie moderne trouve, il leur semble qu'elle l'invente. Ils ont toujours le rouleau à la main, pour effacer les moindres aspérités, détruire les moindres proéminences. A peine quelqu'idée saillante s'est-elle fait jour ; ils ne la livrent pas au temps pour l'élever ou pour l'engloutir. Ils veulent aussitôt en faire justice eux-mêmes. Ils paraissent ne pas sentir combien notre position s'oppose à l'adoption d'un pareil système ; et quelques expériences fâcheuses ne les ont pas encore convaincus de la nécessité d'y renoncer. Ils parlent beaucoup de la discipline, à laquelle les plus raisonnables d'entr'eux sentent bien pourtant qu'il faudrait faire de notables changemens. La confession de foi les embarrasse davantage. Ils tiennent trop à des règlemens de ce genre pour y renoncer tout à fait. Mais ils ont eu beau se nourrir de la lecture de nos vieux théologiens, et se pénétrer de l'esprit de notre ancienne église, ils vivent au milieu du monde, et deux siècles ne se sont pas écoulés en vain pour eux comme pour les autres. Il y a donc dans la confession de foi une foule de choses qui leur déplaisent, qui les blessent même au vif. La confession de foi est rigoureusement calviniste ; et presque tous ont adopté un système fort adouci, auquel je crois fort inutile d'appliquer un nom. Ils vou-

draient prendre un terme moyen ; ils voudraient tirer de l'opinion générale, laquelle, comme de raison, ils prétendent être la leur, un système qui servirait de base au jugement à porter sur les candidats aux fonctions ecclésiastiques et doctorales. Rien de mieux, sans doute ; et nous y avons songé. Mais ils veulent écrire ce système, le rédiger et l'imposer ; et alors, ils verront beau jeu. Cette classe est peu nombreuse ; mais elle est tenace. — Ceux qui la composent sont arrivés à cet âge de la vie où les opinions ne varient plus. C'est du bronze. Il ne faut pas prétendre les changer. Il faut les laisser passer.

La seconde classe se compose des pasteurs, en très-grand nombre, qui ont assez réfléchi sur le protestantisme et sur sa position en Europe, pour faire consister son essence dans la liberté d'examen, et qui font de cette liberté une chose réelle et non pas un mot. Ils sentent que la conséquence naturelle de cette liberté doit être une assez grande diversité d'opinions sur un certain nombre de points. Mais comme cette liberté est pour eux une chose infiniment chère ; comme ils y tiennent beaucoup pour eux-mêmes, et comme ils ont observé, avec la dernière évidence, dans toute l'histoire du christianisme et dans celle du genre humain, que le plein exercice de cette liberté a toujours conduit les hommes à un plus haut degré de civilisation, de perfectionnement moral et de

[redacted]

véritable piété ; comme ils ont observé aussi, avec non moins d'évidence, que la gêne ou la suppression de cette liberté a toujours entraîné après elle la barbarie, la dégradation morale, l'impiété ou le fanatisme, et la misère, ils aiment bien mieux se résoudre à supporter ces divergences, que de renoncer à un système qu'ils croient fondé sur le christianisme, et auquel ils attachent, avec raison, les destinées du genre humain. Ils sont donc essentiellement tolérans, non seulement, comme tant de gens l'entendent, envers les membres des autres églises, mais envers ceux de l'église même dont ils font partie. Et si quelques-uns d'entr'eux croient quelques règlemens nécessaires pour conserver la paix intérieure et pour prévenir des disputes, nuisibles à l'édification quand elles sont portées jusque dans la chaire, ils les veulent extrêmement doux, peu détaillés, réduits à un petit nombre de points, et dans ces points même laissant une assez grande latitude ; ils les veulent transistoires et non perpétuels, et quelques-uns d'entr'eux les voudraient tacites et non écrits. En particulier, ils sentent vivement combien notre confession de foi est peu en harmonie avec le temps où nous vivons et avec les besoins de notre siècle. Ce n'est donc pas d'eux que l'on verra partir ces réclamations imprudentes pour la remise en vigueur de cet acte, antique monument des opinions et de l'esprit de nos pères, mais qu'il est

impossible aujourd'hui de regarder autrement que comme un monument vénérable d'un temps qui n'est plus. Ils comprennent trop bien que la lancer au milieu de nous, sous le prétexte de l'union et de la paix, ce serait allumer infailliblement la plus effroyable guerre et nous rendre la risée de nos ennemis, sans aucun profit pour nous-mêmes. C'est chez eux que l'on trouve encore l'esprit de recherche et le goût des bonnes études. Le plus grand nombre d'entr'eux se trouve dans toute la force de l'âge, et ne demanderait pas mieux que d'employer avec fruit, pour son perfectionnement intellectuel et moral, un temps précieux. C'est dans cette classe que sont principalement accueillis les travaux utiles, qui tendent à mettre à notre disposition des idées nouvelles et de nouveaux moyens d'instruction. C'est dans cette classe que l'on trouve un grand nombre de pasteurs zélés, qui ont accueilli, favorisé, soutenu, propagé plusieurs établissemens utiles, sans partager les exagérations et les vues souvent étroites de ceux qui les avaient d'abord proposés. Les pasteurs qui composent cette classe ne sont pas tous arrivés au même degré de développement; mais en eux il y a de l'activité, de la vie. Ils mettent à profit les ressources souvent trop bornées dont ils ont pu s'entourer, et ne demanderaient pas mieux que de pouvoir les étendre. La plupart cherchent à mettre en œuvre avec fruit les acquisitions qu'ils ont déjà faites,

pour les faire tourner au perfectionnement religieux et moral du troupeau qui leur est confié. Ils mettent à ce travail un zèle, une activité, une chaleur naguères bien rares parmi nous. Nous pensons que c'est sur cette classe que doivent reposer les espérances et les vœux de l'église réformée de France. C'est elle qui pourra nous faire du bien et de l'honneur, et nous n'hésitons pas à dire que c'est surtout pour elle que nous avons écrit.

Après ces deux classes, qui composent la grande majorité du clergé protestant français, vient la classe encore peu nombreuse de ceux qu'à tort ou à raison l'on appelle méthodistes, parce qu'en effet les premiers qui ont paru parmi nous étaient les élèves ou les envoyés des sectes méthodistes anglaises. Quoique peu nombreux encore, ils commencent à former un parti notable, parmi ceux dont les travaux et les opinions peuvent influer sur les progrès de la théologie au milieu de nous. Ce n'est pas que, dans les deux classes précédentes, et surtout dans la seconde, il ne se trouve un grand nombre de pasteurs, dont quelques opinions, et surtout dont la vie intérieure n'aient de grands rapports avec ce que les méthodistes viennent nous prêcher ; car ces choses-là sont à la portée de tout le monde; et l'on ne réfléchira pas longtemps avec intérêt sur l'état de son âme et sur les enseignemens du Christ, sans rencontrer ces idées et sans se former une opinion à leur égard. Mais

les méthodistes ont cela de particulier, qu'ils forment entr'eux une association très-serrée, où ne sont admis que ceux en qui se rencontrent tous les schibboleths de l'ordre, et dont les membres se reconnaissent au premier mot. Je parlerai plus tard de ce parti, de l'esprit qui l'anime, de la prise qu'il trouve sur les âmes, et de l'avenir qui l'attend. Quelques mots suffiront ici. Au premier coup d'œil, on serait tenté de confondre ceux qui le composent avec ceux que j'ai rangés dans la première classe. Même attachement aux grandes bases de l'orthodoxie, même peur des innovations, même appel aux anciens règlemens. Mais, pour peu que l'on pénètre plus avant, on voit que les deux classes n'ont aucune ressemblance entr'elles. C'est, presque sous les mêmes termes, une autre tendance, un autre esprit, je dirais presque une autre religion. Que l'on compare les discours d'un de nos anciens pasteurs les moins soupçonnés d'hétérodoxie, avec ceux de nos jeunes prédicateurs que je pourrais nommer, et l'on sentira de suite la différence, encore mieux qu'il ne me serait possible de l'exprimer. Leur manière de procéder en théologie est bien simple. Ils partent du principe de l'inspiration immédiate, absolue et complète de la Bible. C'est pour eux, dans le sens le plus direct, *la parole de Dieu*. Puis ils en groupent les passages détachés sous certains chefs. Ils en forment comme des centons, où tout semble se tenir, et être plein du même esprit. Mais comme, dans ce travail, les ob-

servations historiques manquent en général de profondeur, cet esprit est bien plus celui de la secte, que celui de la Bible. On choisit quelque point saillant, autour duquel on bâtit tout le système du christianisme. Pour les uns, c'est la prédestination ; pour les autres, c'est la grâce ; pour les autres, c'est la rédemption, ou, pour mieux parler leur langage, la satisfaction (*atonement*). Tous les passages viennent se grouper autour de ce point central, et y former comme un inextricable réseau, d'où l'esprit semble ne pouvoir échapper. Assurément, rien n'est plus permis qu'un tel procédé, quoiqu'il ne puisse pas conduire au fond des questions importantes. Mais, comme ce travail ne vient qu'après une conviction forte, qui s'est emparée de la vie, il arrive que l'on tient à ses résultats avec une ardeur souvent impatiente. On les lie immédiatement à l'œuvre et même à la possibilité du salut. On est conduit insensiblement à l'axiôme du catholicisme : Hors de l'église point de salut. Ce système, pris chez les sectes anglaises, où rien n'est plus aisé que la séparation, dès qu'on ne pense plus dans une entière conformité, peut et doit même amener des irritations, des gênes funestes, des embarras de plus d'un genre, dans un pays où il faut vivre en commun sur le même fonds, sans avoir la possibilité de se séparer. Sous ce rapport, la tendance du parti que nous avons en vue, à provoquer la remise en vigueur de la confession de foi, ou la rédaction de for-

mules nouvelles, me paraît une tentative grosse de tempêtes, et destructive des progrès et de la liberté de tous ; et d'eux les premiers. Je crois qu'il y a maintenant beaucoup de gens qui sont disposés à leur accorder la liberté au milieu de nous ; non seulement la liberté matérielle, mais cette liberté sociale, plus précieuse encore, qui vient des égards et de la bonne volonté, pourvu que cette liberté soit mutuelle, et ne soit pas payée par de la raideur, par d'amères disputes, peut-être par des outrages.

Quelque activité que les personnes animées de cet esprit mettent dans leurs poursuites religieuses, il ne faut donc pas trop en attendre pour les progrès de la bonne et franche théologie. L'exemple des sectes anglaises, dont elles ont revêtu l'esprit, est là pour nous donner la mesure des travaux auxquelles elles peuvent se livrer, et des résultats qu'ils doivent nécessairement amener.

A côté de ces trois classes agissantes, se trouve la classe peu nombreuse, mais malheureusement trop nombreuse encore, des : *Que m'importe !* Ce sont ces gens qui ne voient dans leur ministère qu'un gagne-pain et qui ne remplissent leurs devoirs que par manière d'acquit. Ils ont appris justement ce qu'il fallait pour débiter le dimanche un mauvais sermon ; ils n'en demandent pas davantage. Ils ignorent tout ce qui se passe, ou feignent de l'ignorer. Ils n'écrivent que le moins qu'ils peuvent, et ne lisent jamais. Quand la pile de leurs sermons,

[redacted]

souvent fort mince, est épuisée, ils prennent dessous, et ne craignent pas de les répéter encore, lorsqu'il leur arrive de les savoir par cœur un peu moins bien que leur auditoire. Ils craindraient de se compromettre, de troubler un repos qui leur est si cher, en s'occupant des affaires, des intérêts et des idées qui captivent tous les amis du christianisme et de la réformation. Ils s'occupent, pour la plupart, de leurs propres intérêts et de leurs propres affaires, et n'ont pas le temps de songer aux progrès de la religion et au salut des âmes. Pourvu que le trimestre arrive, peu leur importe. Ce gouffre de vapeurs étourdissantes, dont l'exemple a rendu les bords plus glissans, a déjà englouti de bien beaux talens, et je dirai presque de nobles caractères. Puissent mes paroles retentir fortement aux oreilles de ceux qui sont encore assez jeunes pour les entendre, et réveiller en eux un reste d'énergie et de vertu, dont l'église et la religion ont également besoin parmi nous.

Après avoir parlé des personnes, parlons des ressources. La première et la plus importante, c'est sans doute une bonne tête, un esprit méditatif, accoutumé à mettre de l'ordre et de la suite dans ses idées, et fortifié d'avance par ces études préparatoires, sans lesquelles il est presque impossible de devenir un homme distingué dans aucune

branche des connaissances humaines. C'est une âme élevée, exempte de préjugés, qui soit prête à recevoir la vérité, de quelque côté qu'elle vienne, et capable de la sentir et de l'aimer. C'est un amour du travail, qui ne se rebute point des recherches et des fatigues dont les accès de la vérité sont entourés. C'est un cœur aimant et pur, qui soit capable de sentir tout ce que le christianisme dit à l'homme, et qui vivifie par fois les arides recherches de la théologie spéculative par les mouvemens d'un sentiment noble et élevé. Avec cela et la Bible, qui se trouve entre les mains de tout le monde, on peut faire beaucoup sans doute. L'âme humaine et la Bible sont un fonds qui n'est pas encore épuisé et qu'on n'épuisera jamais. Mais si ce fonds peut suffire à quelques êtres privilégiés pour les conduire à la religion, il est clair qu'il est insuffisant au pasteur pour le conduire dans les profondeurs de la théologie, qu'il doit enseigner aux autres. Il faut donc d'autres ressources. Dans un grand nombre de ses parties et des plus essentielles, la théologie est une science positive et de faits. Or, les faits ne s'inventent pas; il faut les apprendre. L'application de la philosophie aux faits primitifs du christianisme, a fourni aussi un grand nombre de grands et beaux résultats, dont quelques-uns sont déjà éprouvés par le temps, et qui sont propres à jeter sur la religion ces éclats de lumière, qui groupent tout à coup les objets,

[redacted]

les présentent sous des formes et des couleurs plus frappantes, leur marquent une place dans l'esprit et les gravent à jamais dans la mémoire. Le jeune homme, qui veut faire de véritables progrès dans l'étude de la théologie, qui veut profiter de son temps et avancer d'un pas rapide, ne peut donc pas se contenter de la réflexion et de la Bible ; il faut qu'il s'appuie sur les faits. Il faut donc qu'il possède les ouvrages de ceux qui les ont recueillis. Pour ne pas perdre en recherches probablement infructueuses un temps précieux, il faut qu'il lise et qu'il médite les auteurs, qui ont porté, dans leurs recherches sur le christianisme, le flambeau d'une haute raison et toute la vigueur d'une âme vraiment philosophique.

Malheureusement, si nous sortons de ces généralités pour entrer dans quelques détails, nous verrons que ces ressources, qu'un jeune théologien pourrait se figurer immenses, se réduisent à fort peu de chose. Tout se borne à peu près à nos vieux théologiens et aux théologiens catholiques du siècle de Louis XIV, Fénélon, Pascal, Bossuet. Mais nos anciens auteurs sont aujourd'hui presque impossibles à lire, par leur style et par leurs formes ; et cette circonstance, dont on ne tient pas assez compte, a dégoûté plus d'un bon esprit de l'étude de la théologie. D'ailleurs, ils ont écrit pour leur temps et pour leur pays. Leurs livres sont remplis d'une multitude de discussions pour le moins

inutiles de nos jours, et qu'il faut pourtant dévorer pour arriver à quelque chose d'utile. Ils n'envisagent presque jamais les objets que dans leurs rapports avec la controverse contre l'église romaine. Leur dogmatique, leur morale, leur critique, leur histoire ecclésiastique, ne sont écrites que dans ce but, et tout ce qui n'y va pas est tordu ou mis de côté. Leur philosophie a vieilli; elle n'est plus au niveau de nos connaissances actuelles; elle est souvent pleine d'erreurs; et souvent on est affligé de leur voir soutenir de grandes et éternelles vérités, par un mélange informe d'absurdités et de paralogismes. D'ailleurs, il est douloureux de consumer son temps et ses forces à se traîner sur des travaux imparfaits, quand on sait que les travaux des plus fortes têtes, pendant un siècle et demi, ont répandu sur toutes les questions de nouvelles lumières, découvert de nouveaux faits, et quelquefois changé totalement la face de la science. C'est donc dans les livres modernes qu'un jeune homme peut espérer de trouver de véritables ressources et d'utiles secours. Mais ces livres sont extrêmement rares en français. Le catholicisme sort très-peu de sa vieille ornière; les philosophes n'ont cherché qu'à démolir; le protestantisme ne forme point un public et ne facilite point la publication des livres à son usage. De cette triple circonstance, il résulte que nous avons en français bien peu de livres modernes, qu'un jeune homme puisse

[redacted]

consulter avec fruit pour aller en avant dans ses études théologiques. Mais nous en avons pourtant quelques-uns qu'il ne faût pas dédaigner, car plusieurs sont d'un grand mérite. Quelques-uns sont originaux, mais ils sont en fort petit nombre. Ceux de mon excellent ami, M. Cellérier fils, sont je pense entre les mains de tous ceux qui s'occupent en France de théologie. Nous en avons bien peu où tant de connaissances s'unissent à tant de talent, où tant de franchise s'allie à tant de modération. D'autres sont très-légers, et dans presque tous on a sacrifié le fonds à la forme. Un plus grand nombre sont traduits, et ce sont en général les meilleurs. Les ouvrages de Paley, de Chalmers, de Michaelis, de Hug, de Reinhard, et quelques autres d'une moindre importance, renferment une foule de matériaux et de raisonnemens du premier mérite. Ce n'est pas tout; c'est même bien loin d'être tout ce qu'il faut, mais c'est pourtant quelque chose; et si l'on joint à ces ressources, quoique bornées, les livres écrits en latin dans l'étranger, on aura les moyens de faire des progrès véritables. J'ai constamment tâché, dans les *Mélanges de Religion*, *de Morale et de Critique sacrée*, d'augmenter cette masse de faits, d'étendre ces moyens d'instruction, de faire circuler quelques idées génératrices, et surtout de créer le désir et le besoin de pousser plus loin les recherches. J'ignore si j'ai réussi.

Mais pourquoi un jeune homme se plaindrait-il de l'extrême rareté des guides et des matériaux, quand, dans le fait, il en est entouré de toutes parts ? L'Angleterre et surtout l'Allemagne fourmillent de livres admirables, où toutes les parties de la science théologique sont approfondies avec ce soin et cette impartialité, que l'on ne trouve plus guères, si ce n'est dans ce dernier pays. Tous ceux qui ont quelque connaissance de l'état des choses, conviennent aujourd'hui qu'on ne peut approfondir la théologie sans apprendre l'allemand, et, quand on sait l'allemand, l'anglais est une bagatelle. Autrement, on s'expose à se donner beaucoup de peine, pour faire mal des recherches et des travaux, déjà faits depuis long-temps, et sur lesquels on n'aurait eu qu'à monter pour aller plus loin. Des parties importantes de la science, entr'autres la critique sacrée, n'ont été cultivées avec fruit que dans ces derniers temps et dans les pays étrangers. Beaucoup de pasteurs, en France, ne se doutent pas même de ce que c'est. Si donc un jeune homme a sérieusement à cœur de faire des progrès dans la théologie, il faut qu'il ne redoute point le léger travail d'apprendre la langue allemande. Six mois d'étude, à deux heures par jour, le mettront en état d'entendre couramment les livres des théologiens : la lecture et l'habitude feront le reste. Et par ce léger sacrifice, il se sera approprié des travaux admirables, qu'il n'était pas

[redacted]

en sa puissance de faire aussi bien, et qui auraient consumé sa vie. Se refuser à ce travail, se priver de cette ressource, c'est une faiblesse indigne d'un jeune homme qui se sent du talent et de la santé.

Aidé de ces ressources bien choisies, un jeune homme peut se livrer à l'étude de la théologie, avec l'espoir, non seulement d'y faire quelques progrès pour lui-même, mais encore d'étendre et de perfectionner la science, au moins parmi les Français. Mais ces mots, de *perfectionner la théologie*, ont, je ne l'ignore pas, quelque chose de très-effrayant pour un grand nombre de personnes, et je ne dois pas aller plus loin sans leur donner des explications propres à dissiper leurs craintes. Leur erreur vient d'abord de ce qu'elles confondent la science de la théologie avec ses objets. Les objets de la théologie sont immuables; c'est Dieu, c'est l'âme humaine, c'est Jésus-Christ, c'est l'immortalité; et par conséquent, si l'on parle des objets de la théologie, c'est une folie de prétendre les perfectionner. Mais la connaissance que nous en avons est imparfaite et bornée : par conséquent elle est susceptible de s'étendre. Si nous la tirons de nos propres ressources, nous sommes sujets à l'erreur : le temps et la réflexion peuvent éclairer notre marche et redresser nos méprises. Si nous la tirons d'une source surnaturelle, à nous ouverte par la bonté de Dieu, alors la révélation devient

un objet d'étude. Il faut s'en faire une théorie, en savoir l'histoire, en compulser les documens, séparer ce qui lui appartient de ce que les siècles barbares y ont introduit. Ces travaux sont susceptibles d'être plus ou moins bien faits; les matériaux, disséminés dans des recueils immenses, peuvent être plus ou moins bien classés et jugés. En sorte, que les objets de la science restant les mêmes, la science peut faire des progrès continuels, et en a fait réellement de très-considérables. Jésus Christ lui fit faire un pas immense, lorsqu'il vint parmi les hommes mettre en évidence la vie et l'immortalité par son Evangile; il l'assit sur des bases eternelles, ou plutôt il la créa pour nous. Les réformateurs, après toutes les erreurs et la barbarie des siècles ténébreux du moyen âge, revivifièrent et épurèrent la connaissance de la théologie par le moyen des livres saints. Les livres saints eux-mêmes dûrent être l'objet de grands travaux et d'utiles recherches, qui sont bien loin d'être terminées. On a donc proféré une grande absurdité, lorsqu'on a dit des réformés qu'ils prétendaient perfectionner Dieu même : non pas lui, sans doute, mais la connoissance que nous avons de sa nature, de ses actions et de ses desseins.

D'autres personnes, qui ne seraient pas susceptibles de se laisser prendre à un piège aussi grossier, laissent pourtant percer la crainte que les progrès de la théologie ne mettent en danger sur

[redacted]

quelques points le système reçu. C'est bien aussi ce que disaient Léon X et le cardinal Cajetan. Nous ne ferons qu'une seule réponse à cette objection : c'est que, si le système reçu ne pouvait se soutenir que par l'ignorance ou par le mépris des faits, il n'y aurait rien de plus pressé que de l'abandonner.

Il y a pourtant ici une observation importante à faire : c'est de ne pas confondre, comme on le fait presque toujours, la religion et la théologie. La théologie est une science, qui a des principes fondés sur sa nature, et des faits sur lesquels elle s'appuie. Elle s'adresse à l'esprit ; elle ne doit avoir pour but que la vérité absolue. Comme science, elle a beacoup plus de rapport qu'on ne croit avec les sciences naturelles, qui recueillent, classent et jugent les faits, en les expliquant par des hypothèses ou des théories. Mais la religion est tout autre chose. Elle est le commerce de l'âme humaine avec son créateur ; elle en veut bien moins à l'esprit qu'aux sentimens et aux affections ; elle prend, dans les matériaux de la théologie, tout ce qui est simple, tout ce qui est vivant, tout ce qui touche, tout ce qui élève ; elle en fait un assemblage très-borné, mais très-efficace, dans lequel elle met sa vie. Pour elle, Dieu n'est pas l'Etre nécessaire de Léibnitz, entouré d'un fatras métaphysique auquel personne peut-être n'a jamais rien compris ; c'est le père, c'est le bienfaiteur,

c'est le juge. Pour elle, Jésus-Christ n'est point l'être abstrait sur lequel on s'est disputé avec tant d'acharnement dans presque tous les siècles de l'église ; c'est le Dieu visible, qui a mis à notre portée l'excellence et la bonté, que nous cherchions à voir dans les cieux ; c'est le sauveur, c'est l'ami qui est mort pour nous sur la croix. Pour elle, l'avenir n'est point ce champ immense de la dispute où les docteurs se sont si souvent frappés dans les ténèbres ; c'est l'endroit où Jésus-Christ est allé nous préparer une place ; c'est l'endroit où nous serons avec lui et où chacun recevra selon ses œuvres. Or, je demande en quoi ces choses peuvent être compromises par les progrès de la théologie, par la connaissance plus approfondie des livres saints, et, si l'on veut pousser les choses à l'extrême, par l'épuration complète des principes et des sources? Et pour tout dire, enfin, quand il serait aussi vrai, qu'il me paraît l'être peu, que les progrès de la théologie devraient exercer quelqu'influence sur le fonds de la religion pratique, je dirais encore hardiment qu'il faut s'y soumettre, sans se presser; car ces progrès seraient des progrès dans la vérité, et la vérité doit être la base de la religion pratique, comme elle doit l'être de tout ce qu'on veut rendre durable, bienfaisant et salutaire.

Laissant donc de côté toutes ces craintes exagérées, venons à l'objet que nous avons princi-

[redacted]

palement en vue. En quoi peuvent consister les progrès de la théologie, j'entends de la théologie chrétienne? A faire reposer cette science sur sa véritable base, et non sur une base fausse; à l'établir sur des faits certains, et à appliquer à ces faits des principes avoués par la raison et par le bon sens. Il y a donc ici deux branches principales d'étude : l'une historique, c'est l'examen des faits ; l'autre philosophique, c'est l'examen des principes qu'on y applique et des théories qu'on en déduit.

La grande remarque qui doit diriger sans cesse tout travail utile et bien fait dans la théologie, c'est que ce ne sont pas les théories qui doivent nous servir de base dans la recherche des faits, mais ce sont les faits qui doivent nous servir de base pour la composition des théories. Dans la théologie, comme dans les sciences naturelles, il faut commencer par voir ce qui est, avant de chercher à l'expliquer. Les faits sont les bases réelles, les données positives, fondement de toute vérité. Les théories ne sont bonnes que pour les lier et les expliquer. Par conséquent, elles ne doivent point précéder les faits, mais les suivre. Une théorie sans faits, ou contraire aux faits, est une chimère, le songe d'un cerveau creux. Les faits sont le fonds de la science; la théorie n'est qu'une forme qui la rend plus facile à saisir par l'esprit humain. Cela est vrai de la théologie, comme de tout le reste. Si vous venez à

l'étude des faits avec une théorie arrêtée, avec un système formé, il est clair que vous suivez une marche inverse de celle qui pourrait vous conduire à la vérité. Vous voyez les choses, non pas comme elles sont, mais comme vous voulez les voir. Vous arrivez entouré de préjugés qui obstruent votre intelligence et souvent ferment tout accès à la vérité. Vous n'accueillez qu'une partie des faits, ceux qui vous sont favorables; vous tordez et vous défigurez tous les autres. Vos opinions, déjà arrêtées, deviennent le lit de Procuste, sur lequel vous étendez les faits qui vous sont donnés, les rognant ou les allongeant pour les rendre justes. Signaler cette source d'erreurs, c'est signaler la cause de l'état stationnaire dans lequel a été long-temps la théologie; des faux principes d'après lesquels on a si long-temps interprété nos livres saints; des erreurs palpables qu'on a si long-temps soutenues comme l'éternelle vérité; des scènes violentes qui ont divisé les théologiens, et du mépris dans lequel leur science est tombée auprès d'un si grand nombre d'honnêtes gens.

Ce principe est fondamental. Nous prions qu'on le médite avec quelque attention. Mais l'on en sentira mieux la force, la justesse et l'étendue par les détails où nous allons entrer sur les différentes branches de la théologie, sur la nature des faits qui leur servent de base, et des principes que l'on doit y appliquer.

[redacted]

L'ordre dans lequel on doit ranger les objets qui entrent dans l'étude de la théologie n'est pas indifférent, quand on a pour but suprême d'arriver à la vérité, et non d'établir ou de défendre un système donné. Quel que soit l'arrangement d'après lequel les idées sont exposées dans les livres et dans les traités, voici en général l'ordre dans lequel elles se sont succédées dans la tête du plus grand nombre des écrivains : premièrement, un système dogmatique donné; secondement, une apologétique dirigée de manière à soutenir ce système; troisièmement, une théorie des livres saints qui les rende propres à servir d'appui pour ce système. Quand on voudra lire avec impartialité la plupart des livres de théologie que nous avons entre les mains et qui nous sont encore recommandés, on verra que c'est là la plus simple expression de la marche suivie par l'esprit humain en les rédigeant. Or, je dis que cette marche est précisément l'inverse de celle qu'il faudrait suivre; qu'elle n'est propre qu'à égarer, à remplir l'esprit de préjugés, à déguiser la vérité, à corrompre même les sources, et à inspirer un dogmatisme très-voisin de l'intolérance. Il faut se souvenir que nous ne parlons pas ici de la théologie naturelle, mais de la théologie chrétienne, renfermée dans des documens écrits, dont la réunion compose le livre que nous appelons la Bible. Quel est donc le premier travail à faire ? Quel doit être le pre-

mier objet des recherches de celui qui a pour but suprême d'arriver à la vérité ? Ce sont ces documens eux-mêmes. Ils existent, ils sont entre nos mains: mais ils sont de temps et d'auteurs différens ; ils furent écrits dans diverses circonstances ; ils portent différens caractères, ils ont diverses prétentions. Il faut d'abord voir le fonds de toutes ces choses Et , comme ces livres sont un fait, un fait matériel, un fait historique, un fait intellectuel, c'est uniquement par le secours de l'histoire et de la raison que ce fait pourra être apprécié et jugé. Il faudra donc commencer par se faire une idée générale de la période historique que ces livres embrassent, des mœurs et des usages, des opinions et des croyances des peuples qui y jouent un rôle plus ou moins important. Après cela, il faudra prendre ces livres eux-mêmes; les suivre un à un, aussi près qu'il sera possible de leur première origine ; recueillir avec patience et avec impartialité tous les renseignemens que l'histoire nous fournit à leur égard ; en estimer la valeur et les classer suivant leur importance ; recourir au livre lui-même , en observer avec soin le langage, le style, la couleur, le ton et le contenu ; peser sans préoccupation, sans aucun désir de faire prévaloir une opinion plutôt qu'une autre, ce qui, dans toutes ces choses, peut fournir quelques données sur l'auteur du livre , sur le temps où il a écrit , sur le but qu'il s'est proposé , sur les

[redacted]

sources où il a puisé, sur les secours dont il a été pourvu, sur la manière dont il a procédé à la composition de son ouvrage.

Quand ce travail sera fait, il faudra s'occuper de l'histoire du livre, depuis l'instant de sa composition jusqu'au moment où nous l'avons entre les mains. Ce nouveau travail est indipensable pour pouvoir en déterminer la valeur et en diriger l'usage. Il embrasse l'histoire de la réunion des documens détachés en deux collections distinctes, appelées l'Ancien et le Nouveau Testament, l'histoire du texte jusqu'à nos jours, la recherche des nombreuses variantes, et des moyens de déterminer les meilleures.

Nous ne pouvons pas tout dire, dans ces quelques pages. Contentons-nous de développer ces idées générales, en les appliquant au Nouveau Testament, bien plus important pour nous que l'Ancien.

Les documens que nous possédons sur les révélations dont Jésus fut l'organe pour la terre, se trouvent contenus dans une collection de plusieurs écrits, les uns historiques, les autres dogmatiques ou épistolaires. Cette collection, à laquelle on donne le nom de Nouveau Testament, se rattache à une autre plus ancienne, où sont renfermés les documens d'autres révélations dont le peuple Hébreu fut favorisé, et dont Jésus-Christ et ses apôtres ont reconnu l'existence et l'autorité; on donne à cette autre collection le

nom d'Ancien Testament. Nous nous bornons au Nouveau Testament. Ce que nous allons en dire servirait également à l'Ancien : il n'y aurait qu'à changer les noms.

La révélation chrétienne est une révélation historique ; c'est un fait qui s'est passé dans le temps. C'est par l'histoire que nous sommes informés de l'ensemble et des détails ; et dans un fait de cette importance, nous ne sommes pas autorisés à prendre ou à laisser plus que l'histoire ne nous donne.

Eloignés de dix-huit siècles d'une révélation, que nous regardons comme divine et qui ne s'est pas renouvelée, un des plus grands intérêts de l'humanité, et de chacun de nous en particulier, est donc de savoir précisément en quoi elle a consisté, quels sont les documens qui la renferment, et quel en est le véritable sens, afin de ne pas nous tromper sur les choses qu'elle renferme.

Qu'est-ce que cette collection, que nous appelons le Nouveau Testament ? Quand et par qui fut-elle formée ? Dans quel esprit a-t-elle été faite ? Quels principes ont dirigé ceux qui ont présidé à sa confection ? De quelle autorité étaient-ils revêtus ? De nouvelles lumières, des principes plus logiques et plus sûrs, ne pourraient-ils pas modifier leur travail et celui des circonstances, et retrancher peut-être quelque élémens de cette col-

lection importante, ou en introduire d'autres qui seraient faits pour y entrer?

Telle est une première série de questions que doit s'adresser à lui-même un homme qui prend en main une collection de divers écrits, appelée le Nouveau Testament, pour y chercher des instructions émanées de Dieu. S'il veut se rendre compte à lui-même de ce qu'il fait et de ce qu'il croit; s'il ne veut pas abandonner au hasard une des choses les plus importantes de sa vie, il sentira l'indispensable besoin de les résoudre, avant de se livrer à la lecture du Nouveau Testament. De là, une des premières et des plus importantes questions, qu'ait à traiter celui qui prend en main le Nouveau Testament, pour y chercher les enseignemens du christianisme, c'est celle qui concerne ce qu'on appelle le Canon et la valeur du livre, considéré comme une collection close et terminée. C'est une recherche historique, s'il en fut. Elle se fonde sur des faits, dont l'histoire a conservé le dépôt. Et pourtant, il faut qu'elle soit faite; et qu'elle le soit avec conscience et avec impartialité. Appliquer au volume, que nous possédons aujourd'hui sous le nom de Nouveau Testament le nom de *Parole de Dieu*, sans savoir ce que c'est que ce volume, quand et par qui furent rassemblés les élémens qui le composent, sur quels principes reposa le choix, c'est beaucoup hasarder sans doute; et les *téméraires* ne sont pas assurément ceux qui veulent appro-

fonder des questions aussi fondamentales, avant de dogmatiser ; ce sont bien ceux qui dogmatisent avant de les avoir approfondies.

La question du Canon, c'est-à-dire, de la collection du Nouveau Testament, est donc la première qui se présente et qui sollicite une solution historique.

Cette question, résolue dans son ensemble, en fait naître une particulière pour chacun des livres qui entrent dans la collection, et peut-être pour quelques-uns qui n'y entrent pas. Quel est ce livre ? Quel en est l'auteur ? Quand a-t-il été rédigé ? Est-il bien réellement de l'auteur dont il porte le nom ? Quel titre a-t-il pour entrer dans cette collection qui renferme les documens de la révélation chrétienne ? — Quelle autorité donner au Nouveau Testament ? quel usage faire des pièces qu'il renferme, si ces questions ne sont pas résolues ; si l'on est réduit à prendre ces livres en gros et confusément, parce que trois ou quatre siècles après Jésus-Christ on a fini par les réunir en un volume, et l'on a regardé ce volume comme sacré ? — Ces questions sont purement historiques. C'est par les renseignemens obtenus de dehors, et par le contenu même de ces livres, que nous pouvons parvenir à les résoudre. Et puisqu'elles sont historiques, elles sont du ressort de la raison et du bon sens, qui recueille et coordonne les données, et en tire les conclusions. Elles forment le domaine de ce qu'on est convenu d'appe-

ler la *haute critique*, parce qu'elle s'occupe des masses. Ces questions sont absolument les mêmes qui s'élèvent à l'égard de tout autre ouvrage transmis par l'antiquité, et se résolvent exactement par les mêmes moyens. Nous ne savons pas que le premier Evangile est l'ouvrage de Saint Matthieu, et que Saint Matthieu était disciple de Jésus-Christ, par des moyens d'une autre nature que ceux qui nous apprennent que les Mémoires sur Socrate sont l'ouvrage de Xénophon, et que Xénophon avait été l'auditeur et le disciple de Socrate.

Quand on sait à quoi s'en tenir sur l'auteur, ou du moins sur l'origine et sur la date de chacun des livres du Nouveau Testament, il se présente un nouveau travail, qui n'est pas moins indispensable que l'autre, si l'on veut pouvoir s'en servir avec quelque sûreté. Aucun livre d'une époque aussi ancienne ne nous est parvenu avec une pureté parfaite, tel qu'il est sorti des mains de son auteur. Le temps y a apporté des altérations plus ou moins nombreuses ; et les diverses sources dans lesquelles on peut en puiser la connaissance, ne sont jamais d'accord entr'elles, jusque dans les moindres détails. Le Nouveau Testament n'a pas eu une destinée différente des autres livres transmis par l'antiquité. On en connaît plus de trois cents manuscrits ; ces manuscrits portent des différences notables dans un grand nombre de textes. Les versions anciennes qui en fu-

rent faites dans les premiers siècles, en diverses langues, ne portent pas de moins grandes différences; et les citations nombreuses, que les pères de l'église en ont faites dans leurs écrits, ne sont pas moins diverses entr'elles. On se récrie là-dessus : on dit que cette remarque affaiblit l'authenticité du texte sacré, et jette du doute sur un grand nombre de passages. — Oui, sans doute, il serait beaucoup plus commode à notre paresse, et peut-être beaucoup plus conforme aux idées que quelques-uns se font sur les voies de la Providence dans la dispensation du christianisme, que le Nouveau Testament eût été conservé au-dessus de toute atteinte par quelque miracle visible. — Je me souviens d'avoir vu, je ne sais où, de fort beaux raisonnemens *à priori*, pour prouver que Dieu ne pouvait laisser introduire des variantes notables et par conséquent des incertitudes, dans un ouvrage qu'il a inspiré et sur lequel reposent les espérances du genre humain. Les Collections de Mill, de Wetstein, de Griesbach et de Scholtz répondent assez à ces prétentions. — La Providence n'a jugé bon de s'y soumettre. Elle a abandonné le Nouveau Testament, comme tout autre livre, à l'action des causes naturelles et des circonstances. Les copistes, en le transcrivant, ont commis des erreurs et des méprises, comme en transcrivant Platon ou Homère : et ces méprises ont été copiées par d'autres. Les traducteurs ont fait des contre-sens, pour le moins en aussi grand nombre, que s'il avait



[redacted]

été question de Xénophon ou de Virgile. Les Pères, en citant, ont éprouvé des *lapsus memoriæ* et même par fois des *lapsus conscientiæ*. Et par dessus tout, ce livre a eu le malheur d'être souvent un objet de dispute, dans lequel chacun a été fortement intéressé à retrouver ses opinions, et, par conséquent, fortement tenté de les y mettre. — Ceci n'est donc point un système; c'est un fait; dangereux ou non, il existe. Il n'y a point de rancune à avoir contre les premiers qui l'ont vu; car il fallait bien qu'il se vît enfin; et l'intérêt même qui s'attache au Nouveau Testament rendait inévitable qu'il devînt un jour l'objet d'une sérieuse attention. Une seule chose doit surprendre, c'est que la critique du Nouveau Testament ne soit venue qu'après la critique des auteurs profanes, et qu'elle ait eu tant de peine à s'élever au même niveau.

Que faire? Faudra-t-il, comme les premiers éditeurs du Nouveau Testament, prendre le premier manuscrit qui nous tombera sous la main, quelle qu'en soit l'époque et la valeur, et dire: Voici le texte pur des apôtres; tout ce qui s'en écarte est funeste et corrompu? Chacun sent qu'il y aurait là de l'entêtement et de la folie; et cet entêtement, qui ne serait que ridicule quand il s'agirait d'un auteur classique indifférent, devient une erreur grave, un préjugé funeste, quand il s'agit des sources d'une révélation divine. Plus on les regarde comme importantes, comme sacrées,

p[illegible] en d[illegible] [illegible] pures : et puisque [illegible] y a mêlé des élémens étrangers, il faut [illegible].

Par quels moyens en venir à bout? Comment, a[illegible] de tant de leçons diverses, discerner les bonnes des mauvaises? Voilà une question qui se présente d'une manière inévitable, et dont la résolution forme le sujet d'une science étendue, qui a ses principes et ses bases, fondés sur l'expérience et sur la raison : science qui fut lente à se former ; qui prit d'abord de fausses routes ; qui souffrit de violentes contradictions ; mais que le temps a chaque jour épurée et consolidée. On en trouve les élémens dans toutes les bonnes introductions au Nouveau Testament; dans Michaëlis, dans Haenlein, dans Berthold ; encore mieux dans Hug, analysé par M. Cellérier, et dans les préfaces latines de Wetstein et de Griesbach. L'application de cette science aux détails est l'affaire d'une édition critique du Nouveau Testament lui-même.

Ce travail, pour être bien fait, ne demande que de la raison et du bon sens. Il se fonde sur des principes que le bon sens donne ; et sur la comparaison de faits et de données que l'histoire fournit. Il est exactement de la même nature, suit les mêmes procédés, et se fonde sur les mêmes principes, que le travail critique appliqué aux auteurs profanes. Il ne s'occupe que du texte, et point du contenu. L'expérience a prouvé qu'il conduisait à

[redacted]

une assez grande certitude, et que cette peur de tout ébranler, dont on avait fait si grand bruit dans l'origine, n'avait pour objet qu'un fantôme. Il est mieux de dire que tout était ébranlé par la multitude des variantes et par la confusion des textes, et que c'est la critique qui a tout consolidé, par la recherche des principes, et par une juste estimation des autorités.

Il est évident encore que, dans ce travail, le dogme doit rester tout à fait étranger; car, le Nouveau Testament étant considéré comme une révélation divine, c'est son texte qui doit établir le dogme, et non pas le dogme qui doit établir le texte. Tout au plus, le dogme entre-t-il comme donnée historique, pour faire juger du temps, de l'origine et de l'esprit de certains changemens qui sont survenus dans le texte. Dans ce cas, le dogme d'une certaine période peut être une sorte de présomption contre la variante nouvelle qui le favorise.

Le texte une fois établi, dans toute la pureté que nos ressources et nos documens nous permettent d'atteindre, il faut savoir ce qu'il veut dire. Là commence un nouveau travail, qui doit couronner tout le reste; c'est celui de l'*exégèse* ou de l'*interprétation*.

Que faut-il pour bien entendre un auteur? Il faut arriver à la vraie pensée qu'il a eue dans

l'esprit, et attacher aux mots le même sens que lui. Ce travail est bien plus important et plus délicat que la simple intelligence de la langue. Il faut, en quelque sorte, s'identifier avec son auteur; connaître sa position, ses habitudes de pensées, ses opinions dominantes, et par conséquent, les circonstances qui ont influé sur son esprit. Il faut connaître les mœurs, les opinions, les préjugés même et les erreurs de l'époque où il écrivit. Il faut connaître son but particulier dans l'écrit qu'on interprète, sa position à l'égard de ceux auxquels il le destinait; et la position, les idées, les erreurs, etc., de ceux-ci. Il faut savoir à quelle école l'auteur a formé son langage, et le sens qu'il attache aux mots, souvent fort différent de celui qu'ils ont dans le langage ordinaire. C'est par une sage application de ces connaissances, faites par la raison et le bon sens, sans préjugés, sans système établi, sans partialité, que l'on parvient à reconnaître le vrai sens d'un auteur et à le faire adopter sans peine. La condition des auteurs sacrés n'est point ici différente de celle des autres. Ils sont dans d'autres circonstances; les données ne sont pas les mêmes; mais le procédé n'est pas autre. L'interprétation historique et grammaticale n'en demeure pas moins la seule vraie et la seule sûre; et ceux qui s'en départent n'en tombent pas moins dans les plus grands écarts, souvent dans un abîme de déraison, parce qu'ils met-

[redacted]

tent leurs imaginations et leurs systèmes à la place des faits et de la vérité.

Résoudre toutes ces questions, qui sont du ressort de l'histoire et du bon sens, est l'objet d'une science que l'on appelle la *critique sacrée*. Fournir les données qui doivent conduire à leur solution, pour les livres renfermés dans le Nouveau Testament, est l'objet des *introductions* que l'on a publiées en Allemagne pour ce livre, et que l'on commence à naturaliser parmi nous. Jamais ces matériaux ne nous avaient été présentés avec tant d'ordre et tant d'abondance. En faut-il davantage pour faire sentir le haut intérêt dont ces publications doivent être l'objet pour le philologue, pour le théologien et pour le chrétien ?

Tout ce travail, y compris celui de l'interprète, doit être indépendant du dogme, et en précéder l'établissement. Car, si je veux procéder d'une manière raisonnable et solide, ne faut-il pas que je m'assure des paroles de l'auteur sacré et du sens qu'il y attache, avant de m'occuper du dogme qu'il faut en déduire ? Si je fais précéder le dogme, si je le mets à la base de mon interprétation, alors ce n'est plus le Nouveau Testament qui me le fournit, c'est moi qui le fournis au Nouveau Testament ; c'est moi qui l'y introduis, pour avoir le plaisir de l'y voir et de l'en tirer. Et ce procédé, que quelques-uns croient respectueux pour l'Ecriture-Sainte et bienfaisant pour le christianisme,

n'est au fond qu'un moyen de se soustraire au joug de l'Évangile, pour mettre à sa place les rêves de l'imagination, les allégories les plus étranges et les opinions les plus dangereuses. L'histoire du christianisme fourmille des résultats funestes de ce procédé.

On parle des inspirations de l'Esprit-Saint, invoqué par la prière, comme d'un moyen bien meilleur encore d'arriver au vrai sens des auteurs sacrés. Je crois superflu d'entrer ici dans la discussion des questions que soulève une proposition de cette nature. L'esprit de Dieu vient à notre secours, et nos prières sont souvent exaucées et toujours bienfaisantes. Mais l'admission de ces vérités rend-elle inutile l'emploi des moyens naturels pour arriver à l'intelligence des auteurs sacrés? Suffit-il de prier pour être assuré de trouver le vrai sens d'un passage obscur? Pas plus qu'il ne suffit de prier pour faire croître des moissons sur un champ sans culture. Prier Dieu qu'il bénisse un travail, auquel nous appliquons de bonne foi toutes les facultés qu'il nous a données et où nous profitons de toutes les lumières dont il nous a entourés, c'est un acte de piété conforme à l'esprit du christianisme, et que Dieu peut récompenser par la vérité. Mais substituer aux faits ces mouvemens de l'âme, que l'on se plairait à attribuer à l'esprit de Dieu, peut-être parce qu'ils viendraient après la prière, ce serait ouvrir la porte au fanatisme; mettre les

[redacted]

bases du christianisme à la merci des imaginations exaltées ; et faire de l'Ecriture-Sainte une cire molle, que chacun contournerait à son gré. Les faits seuls sur lesquels la critique sage prétend s'appuyer, peuvent affaiblir ou faire disparaître ce danger, car les faits seuls sont positifs et toujours les mêmes.

On s'est récrié contre cette assertion, qui n'en demeure pas moins vraie : c'est que toutes ces recherches, fondamentales dans la théologie chrétienne, sont et doivent être purement et simplement historiques. Les livres saints, sous ce rapport, doivent être traités exactement comme les livres profanes. Quelle que soit leur origine, ils ont paru, ils ont duré dans le temps, et ce n'est qu'en épuisant tout ce que le temps peut nous en apprendre que nous pouvons acquérir des données sûres et suffisantes, sur ce que ces livres peuvent renfermer d'extraordinaire et de surhumain. Précisément les mêmes questions que les critiques ont à résoudre par rapport aux livres profanes anciens, le théologien doit les résoudre par rapport aux livres sacrés, et par les mêmes procédés. Et la chose ne saurait être révoquée en doute, car il n'est point d'autres moyens, il n'est point d'autres procédés, par lesquels ces questions puissent être résolues.

Quand, en suivant cette voie, on sera parvenu

rent faites dans les premiers siècles, en diverses langues, ne portent pas de moins grandes différences; et les citations nombreuses, que les pères de l'église en ont faites dans leurs écrits, ne sont pas moins diverses entr'elles. On se récrie là-dessus: on dit que cette remarque affaiblit l'authenticité du texte sacré, et jette du doute sur un grand nombre de passages. — Oui, sans doute, il serait beaucoup plus commode à notre paresse, et peut-être beaucoup plus conforme aux idées que quelques-uns se font sur les voies de la Providence dans la dispensation du christianisme, que le Nouveau Testament eût été conservé au-dessus de toute atteinte par quelque miracle visible. — Je me souviens d'avoir vu, je ne sais où, de fort beaux raisonnemens *à priori*, pour prouver que Dieu ne pouvait laisser introduire des variantes notables et par conséquent des incertitudes, dans un ouvrage qu'il a inspiré et sur lequel reposent les espérances du genre humain. Les Collections de Mill, de Wetstein, de Griesbach et de Scholtz répondent assez à ces prétentions. — La Providence n'a jugé bon de s'y soumettre. Elle a abandonné le Nouveau Testament, comme tout autre livre, à l'action des causes naturelles et des circonstances. Les copistes, en le transcrivant, ont commis des erreurs et des méprises, comme en transcrivant Platon ou Homère: et ces méprises ont été copiées par d'autres. Les traducteurs ont fait des contre-sens, pour le moins en aussi grand nombre, que s'il avait

[redacted]

chrétiens, dans le pays du monde où toutes les idées religieuses ont été le plus approfondies : les *rationalistes* et les *supra-naturalistes*. Les uns et les autres admettent, dans le passage de Jésus-Christ sur la terre, une œuvre divine, préparée et conduite par un acte exprès de cette volonté toute puissante qui a créé l'univers. Mais les uns y voient une dispensation amenée et accomplie par un sage emploi des lois et des forces ordinaires de la nature. L'événement est extraordinaire, est divin ; l'action divine s'y manifeste d'une manière indubitable ; mais c'est par le concours de circonstances favorables qu'elle a amené ; par les résultats qu'elle a tirés de causes petites en apparence ; par la beauté du but et par le nombre et la nature des moyens employés pour y parvenir. En un mot, c'est un centre de tendance et d'action pour la Providence divine pendant une longue suite de siècles, mais d'une action régulière, par laquelle il n'a été dérogé en rien aux lois toujours immuables de la création. Les autres, au contraire, y voient une action immédiate, une intervention marquée de la divinité, par laquelle l'énergie des lois naturelles a été suspendue un moment, et qui a fait paraître, d'une manière miraculeuse, au milieu de l'humanité, un être d'une nature supérieure, pour servir d'interprète entre le ciel et la terre. On sent que, dès qu'on est arrivé, dans le cours de ses études, à l'idée d'une révélation, il faut vider ce différend, au moins sous le point

de vue philosophique, car l'un des systèmes regarde l'idée d'une révélation immédiate comme contraire à la nature de Dieu et à celle de l'homme. Il faut savoir à quoi s'en tenir à cet égard, avant de pousser plus loin l'examen des faits, car les faits ne prouveraient rien contre des prétentions philosophiques de cette nature. C'est pour cela qu'il est sans inconvénient de se départir ici de l'ordre que nous avons prescrit en commençant et qui consiste à rechercher les faits avant de s'occuper des théories. Dans la suite de ce chapitre, je suppose que mes lecteurs auront embrassé le parti supra-naturaliste, c'est-à-dire, auront cru à la possibilité d'une révélation surnaturelle et par conséquent miraculeuse. C'est l'opinion que je partage et celle pour laquelle je crois le plus utile de tracer une route à la fois large et sûre.

Puisque j'ai parlé du rationalisme, qu'on me permette encore une remarque, quoique, à cette place, elle soit une digression. La définition que je viens d'en donner est très-loin d'être complète. Dans ses rapports avec la révélation, le rationalisme est en opposition avec le supra-naturalisme, et la différence est bien telle que je viens de la décrire; mais, dans ses rapports avec la religion tout entière, avec l'existence intellectuelle de l'âme, le rationalisme est en opposition avec la foi, c'est-à-dire, avec cette croyance profonde qui naît avec l'âme, qui sort de sa constitution intime, qui est au fond

de toutes ses facultés, au but de toutes ses tendances. Le rationalisme n'admet comme vérité que ce qui résulte de l'emploi de la raison, ou plutôt du raisonnement. Sa croyance est discursive. Les données de la foi sont simples et non discursives. Elles ne viennent point du jeu de nos facultés intellectuelles. Elles sont en nous; elles constituent le fond de notre âme. Elles ne viennent point au bout d'un raisonnement; elles existent dans l'âme avant lui; elles fournissent seules les bases sur lesquelles nous pouvons raisonner. Elles sont la raison elle-même, dans le sens le plus élevé. Sous ce rapport, rien n'est plus rationaliste que les habitudes d'esprit de la plupart de ceux qui, en France, semblent vouloir s'approprier le titre de supra-naturalistes; et rien n'en est plus éloigné que celles de plusieurs hommes à qui ils affectent de donner celui de rationalistes. — Mais c'est trop long-temps nous écarter de notre route. Je me hâte d'y ramener mes lecteurs.

La possibilité d'une révélation étant admise, la question la plus grave qui se présente à résoudre, c'est de savoir si le christianisme est réellement une révélation. Ici nous rentrons dans les recherches purement historiques. La remarque la plus importante à faire, c'est de bien distinguer les idées, de bien apprécier les faits et de ne pas entreprendre plus qu'on ne saurait accomplir. Les recherches littéraires, historiques, critiques et exégétiques,

dont nous avons parlé en commençant cette revue, auront mis en état d'apprécier les livres renfermés dans la Bible comme documens historiques. Par leur secours et par celui des écrivains contemporains, on pourra se faire des idées saines de la nature et de l'importance des faits, desquels on peut conclure la nature surhumaine de la dispensation chrétienne ou de la mission de Jésus-Christ.

Ces faits sont de deux sortes : ils sont ou moraux ou physiques.

Les faits moraux sont dignes de la plus sérieuse attention. C'est ce phénomène extraordinaire, que nous présente un peuple dépositaire d'idées si grandes, si sublimes, si pures, tranchons le mot, si divines, pendant tant de siècles, au milieu de tant d'ignorance et tant de barbarie. C'est cette éducation mystérieuse, qui l'a conduit presque sans culture au pur théïsme, tandis que des peuples beaucoup plus éclairés que lui étaient plongés dans les plus grossières erreurs. Ces faits sont gros de conséquences; ils planent au-dessus de tous les résultats des recherches historiques sur les livres de l'Ancien Testament, et ils ne seront ébranlés par aucune théorie que la critique pourra fonder sur la rédaction de ces livres. — C'est cet idéal de perfection intellectuelle et morale, de pensée et d'action, que, seul de l'humanité, Jésus-Christ a pu réaliser, qu'il a même laissé derrière lui ; c'est ce caractère pour lequel le mot admirable est insuffisant,

[redacted]

et qui serait non seulement impossible à reproduire, mais impossible à concevoir pour l'homme, s'il n'était encore vivant dans les pages de l'Evangile. — C'est cette doctrine si simple et si populaire dans sa forme, si étonnamment profonde dans son contenu; cette doctrine par laquelle l'homme est vu de si haut, et qui va chercher dans son cœur les besoins les plus cachés pour y satisfaire. — C'est cette morale qui seule a rétabli la vertu humaine sur sa véritable base; qui seule a pu sauver l'homme d'une corruption déguisée, et le diriger d'une main ferme vers cette éternelle destination, dont il n'avait pas su lire l'indication dans son propre cœur. — C'est ce plan noble et généreux autant que profond et hardi pour la restauration morale et pour le bonheur de l'humanité, conçu, embrassé, entrepris, par la grande âme de Jésus, au moment où, sans aucun secours humain, il était l'objet du mépris, et n'avait pas d'autre perspective que l'abandon ou la mort. — C'est l'opposition évidente et palpable entre tout ce que Jésus devait être par son origine, par les circonstances où il vécut, et tout ce qu'il fut en effet. — C'est cette opposition non moins évidente, entre ce que le christianisme devait devenir, suivant le cours ordinaire des choses humaines, et ce qu'il devint en réalité. C'est ici que l'âme reprend tous ses droits. C'est ici qu'elle met en jeu tout ce qu'elle recèle dans ses profondeurs, pour se mettre en contact avec

l'esprit, et attacher aux mots le même sens que lui. Ce travail est bien plus important et plus délicat que la simple intelligence de la langue. Il faut, en quelque sorte, s'identifier avec son auteur; connaître sa position, ses habitudes de pensées, ses opinions dominantes, et par conséquent, les circonstances qui ont influé sur son esprit. Il faut connaître les mœurs, les opinions, les préjugés même et les erreurs de l'époque où il écrivit. Il faut connaître son but particulier dans l'écrit qu'on interprète, sa position à l'égard de ceux auxquels il le destinait; et la position, les idées, les erreurs, etc., de ceux-ci. Il faut savoir à quelle école l'auteur a formé son langage, et le sens qu'il attache aux mots, souvent fort différent de celui qu'ils ont dans le langage ordinaire. C'est par une sage application de ces connaissances, faites par la raison et le bon sens, sans préjugés, sans système établi, sans partialité, que l'on parvient à reconnaître le vrai sens d'un auteur et à le faire adopter sans peine. La condition des auteurs sacrés n'est point ici différente de celle des autres. Ils sont dans d'autres circonstances; les données ne sont pas les mêmes; mais le procédé n'est pas autre. L'interprétation historique et grammaticale n'en demeure pas moins la seule vraie et la seule sûre; et ceux qui s'en départent n'en tombent pas moins dans les plus grands écarts, souvent dans un abîme de déraison, parce qu'ils met-

[redacted]

tent leurs imaginations et leurs systèmes à la place des faits et de la vérité.

Résoudre toutes ces questions, qui sont du ressort de l'histoire et du bon sens, est l'objet d'une science que l'on appelle la *critique sacrée*. Fournir les données qui doivent conduire à leur solution, pour les livres renfermés dans le Nouveau Testament, est l'objet des *introductions* que l'on a publiées en Allemagne pour ce livre, et que l'on commence à naturaliser parmi nous. Jamais ces matériaux ne nous avaient été présentés avec tant d'ordre et tant d'abondance. En faut-il davantage pour faire sentir le haut intérêt dont ces publications doivent être l'objet pour le philologue, pour le théologien et pour le chrétien ?

Tout ce travail, y compris celui de l'interprète, doit être indépendant du dogme, et en précéder l'établissement. Car, si je veux procéder d'une manière raisonnable et solide, ne faut-il pas que je m'assure des paroles de l'auteur sacré et du sens qu'il y attache, avant de m'occuper du dogme qu'il faut en déduire ? Si je fais précéder le dogme, si je le mets à la base de mon interprétation, alors ce n'est plus le Nouveau Testament qui me le fournit, c'est moi qui le fournis au Nouveau Testament ; c'est moi qui l'y introduis, pour avoir le plaisir de l'y voir et de l'en tirer. Et ce procédé, que quelques-uns croient respectueux pour l'Ecriture-Sainte et bienfaisant pour le christianisme,

n'est au fond qu'un moyen de se soustraire au joug de l'Evangile, pour mettre à sa place les rêves de l'imagination, les allégories les plus étranges et les opinions les plus dangereuses. L'histoire du christianisme fourmille des résultats funestes de ce procédé.

On parle des inspirations de l'Esprit-Saint, invoqué par la prière, comme d'un moyen bien meilleur encore d'arriver au vrai sens des auteurs sacrés. Je crois superflu d'entrer ici dans la discussion des questions que soulève une proposition de cette nature. L'esprit de Dieu vient à notre secours, et nos prières sont souvent exaucées et toujours bienfaisantes. Mais l'admission de ces vérités rend-elle inutile l'emploi des moyens naturels pour arriver à l'intelligence des auteurs sacrés? Suffit-il de prier pour être assuré de trouver le vrai sens d'un passage obscur? Pas plus qu'il ne suffit de prier pour faire croître des moissons sur un champ sans culture. Prier Dieu qu'il bénisse un travail, auquel nous appliquons de bonne foi toutes les facultés qu'il nous a données et où nous profitons de toutes les lumières dont il nous a entourés, c'est un acte de piété conforme à l'esprit du christianisme, et que Dieu peut récompenser par la vérité. Mais substituer aux faits ces mouvemens de l'âme, que l'on se plairait à attribuer à l'esprit de Dieu, peut-être parce qu'ils viendraient après la prière, ce serait ouvrir la porte au fanatisme; mettre les

[redacted]

bases du christianisme à la merci des imaginations exaltées; et faire de l'Ecriture-Sainte une cire molle, que chacun contournerait à son gré. Les faits seuls sur lesquels la critique sage prétend s'appuyer, peuvent affaiblir ou faire disparaître ce danger, car les faits seuls sont positifs et toujours les mêmes.

On s'est récrié contre cette assertion, qui n'en demeure pas moins vraie : c'est que toutes ces recherches, fondamentales dans la théologie chrétienne, sont et doivent être purement et simplement historiques. Les livres saints, sous ce rapport, doivent être traités exactement comme les livres profanes. Quelle que soit leur origine, ils ont paru, ils ont duré dans le temps, et ce n'est qu'en épuisant tout ce que le temps peut nous en apprendre que nous pouvons acquérir des données sûres et suffisantes, sur ce que ces livres peuvent renfermer d'extraordinaire et de surhumain. Précisément les mêmes questions que les critiques ont à résoudre par rapport aux livres profanes anciens, le théologien doit les résoudre par rapport aux livres sacrés, et par les mêmes procédés. Et la chose ne saurait être révoquée en doute, car il n'est point d'autres moyens, il n'est point d'autres procédés, par lesquels ces questions puissent être résolues.

Quand, en suivant cette voie, on sera parvenu

à se faire des idées nettes et bien fondées sur l'origine de ces livres, sur la manière dont ils ont été composés et dont ils nous ont été transmis, il sera temps de s'occuper déjà du fonds. La chose qui frappera d'abord l'esprit sera cette intervention divine dont il est si souvent question dans ces livres. Les faits exprimés dans un grand nombre d'endroits de l'Ancien Testament en contiennent déjà des traces nombreuses. Le Nouveau contient l'histoire et les documens d'une grande intervention, opérée par le moyen d'un personnage, qui est tout à fait hors de ligne, dans toute l'histoire de l'humanité. En un mot, ces livres nous parlent sans cesse de communications entre le ciel et la terre, et sont pleins de l'idée d'une *révélation*. Cette idée, quoique s'appliquant à des faits historiques, rencontre, dès son premier abord, des difficultés philosophiques, qui ne prétendent pas à moins qu'à lui fermer tout accès dans un esprit sain. Avant de pousser plus loin les recherches historiques dont nous décrivons la marche, il est donc indispensable d'éclairer ces difficultés par des recherches philosophiques sur l'idée de révélation ; sur la possibilité, la vraisemblance d'une révélation, ses rapports avec les plans connus de Dieu, avec la destination de l'âme humaine; sur les moyens par lesquels elle peut nous être transmise ; sur les lettres de créance dont elle peut être accompagnée. C'est ici que se séparent les deux grands partis dans lesquels sont divisés les

chrétiens, dans le pays du monde où toutes les idées religieuses ont été le plus approfondies : les *rationalistes* et les *supra-naturalistes*. Les uns et les autres admettent, dans le passage de Jésus-Christ sur la terre, une œuvre divine, préparée et conduite par un acte exprès de cette volonté toute puissante qui a créé l'univers. Mais les uns y voient une dispensation amenée et accomplie par un sage emploi des lois et des forces ordinaires de la nature. L'événement est extraordinaire, est divin ; l'action divine s'y manifeste d'une manière indubitable ; mais c'est par le concours de circonstances favorables qu'elle a amené ; par les résultats qu'elle a tirés de causes petites en apparence ; par la beauté du but et par le nombre et la nature des moyens employés pour y parvenir. En un mot, c'est un centre de tendance et d'action pour la Providence divine pendant une longue suite de siècles, mais d'une action régulière, par laquelle il n'a été dérogé en rien aux lois toujours immuables de la création. Les autres, au contraire, y voient une action immédiate, une intervention marquée de la divinité, par laquelle l'énergie des lois naturelles a été suspendue un moment, et qui a fait paraître, d'une manière miraculeuse, au milieu de l'humanité, un être d'une nature supérieure, pour servir d'interprète entre le ciel et la terre. On sent que, dès qu'on est arrivé, dans le cours de ses études, à l'idée d'une révélation, il faut vider ce différend, au moins sous le point

de vue philosophique, car l'un des systèmes regarde l'idée d'une révélation immédiate comme contraire à la nature de Dieu et à celle de l'homme. Il faut savoir à quoi s'en tenir à cet égard, avant de pousser plus loin l'examen des faits, car les faits ne prouveraient rien contre des prétentions philosophiques de cette nature. C'est pour cela qu'il est sans inconvénient de se départir ici de l'ordre que nous avons prescrit en commençant et qui consiste à rechercher les faits avant de s'occuper des théories. Dans la suite de ce chapitre, je suppose que mes lecteurs auront embrassé le parti supra-naturaliste, c'est-à-dire, auront cru à la possibilité d'une révélation surnaturelle et par conséquent miraculeuse. C'est l'opinion que je partage et celle pour laquelle je crois le plus utile de tracer une route à la fois large et sûre.

Puisque j'ai parlé du rationalisme, qu'on me permette encore une remarque, quoique, à cette place, elle soit une digression. La définition que je viens d'en donner est très-loin d'être complète. Dans ses rapports avec la révélation, le rationalisme est en opposition avec le supra-naturalisme, et la différence est bien telle que je viens de la décrire; mais, dans ses rapports avec la religion tout entière, avec l'existence intellectuelle de l'âme, le rationalisme est en opposition avec la foi, c'est-à-dire, avec cette croyance profonde qui naît avec l'âme, qui sort de sa constitution intime, qui est au fond

[redacted]

de toutes ses facultés, au but de toutes ses tendances. Le rationalisme n'admet comme vérité que ce qui résulte de l'emploi de la raison, ou plutôt du raisonnement. Sa croyance est discursive. Les données de la foi sont simples et non discursives. Elles ne viennent point du jeu de nos facultés intellectuelles. Elles sont en nous; elles constituent le fond de notre âme. Elles ne viennent point au bout d'un raisonnement; elles existent dans l'âme avant lui; elles fournissent seules les bases sur lesquelles nous pouvons raisonner. Elles sont la raison elle-même, dans le sens le plus élevé. Sous ce rapport, rien n'est plus rationaliste que les habitudes d'esprit de la plupart de ceux qui, en France, semblent vouloir s'approprier le titre de supra-naturalistes; et rien n'en est plus éloigné que celles de plusieurs hommes à qui ils affectent de donner celui de rationalistes. — Mais c'est trop long-temps nous écarter de notre route. Je me hâte d'y ramener mes lecteurs.

La possibilité d'une révélation étant admise, la question la plus grave qui se présente à résoudre, c'est de savoir si le christianisme est réellement une révélation. Ici nous rentrons dans les recherches purement historiques. La remarque la plus importante à faire, c'est de bien distinguer les idées, de bien apprécier les faits et de ne pas entreprendre plus qu'on ne saurait accomplir. Les recherches littéraires, historiques, critiques et exégétiques,

dont nous avons parlé en commençant cette revue, auront mis en état d'apprécier les livres renfermés dans la Bible comme documens historiques. Par leur secours et par celui des écrivains contemporains, on pourra se faire des idées saines de la nature et de l'importance des faits, desquels on peut conclure la nature surhumaine de la dispensation chrétienne ou de la mission de Jésus-Christ.

Ces faits sont de deux sortes : ils sont ou moraux ou physiques.

Les faits moraux sont dignes de la plus sérieuse attention. C'est ce phénomène extraordinaire, que nous présente un peuple dépositaire d'idées si grandes, si sublimes, si pures, tranchons le mot, si divines, pendant tant de siècles, au milieu de tant d'ignorance et tant de barbarie. C'est cette éducation mystérieuse, qui l'a conduit presque sans culture au pur théïsme, tandis que des peuples beaucoup plus éclairés que lui étaient plongés dans les plus grossières erreurs. Ces faits sont gros de conséquences ; ils planent au-dessus de tous les résultats des recherches historiques sur les livres de l'Ancien Testament, et ils ne seront ébranlés par aucune théorie que la critique pourra fonder sur la rédaction de ces livres. — C'est cet idéal de perfection intellectuelle et morale, de pensée et d'action, que, seul de l'humanité, Jésus-Christ a pu réaliser, qu'il a même laissé derrière lui ; c'est ce caractère pour lequel le mot admirable est insuffisant,

[redacted]

et qui serait non seulement impossible à reproduire, mais impossible à concevoir pour l'homme, s'il n'était encore vivant dans les pages de l'Evangile. — C'est cette doctrine si simple et si populaire dans sa forme, si étonnamment profonde dans son contenu; cette doctrine par laquelle l'homme est vu de si haut, et qui va chercher dans son cœur les besoins les plus cachés pour y satisfaire. — C'est cette morale qui seule a rétabli la vertu humaine sur sa véritable base; qui seule a pu sauver l'homme d'une corruption déguisée, et le diriger d'une main ferme vers cette éternelle destination, dont il n'avait pas su lire l'indication dans son propre cœur. — C'est ce plan noble et généreux autant que profond et hardi pour la restauration morale et pour le bonheur de l'humanité, conçu, embrassé, entrepris, par la grande âme de Jésus, au moment où, sans aucun secours humain, il était l'objet du mépris, et n'avait pas d'autre perspective que l'abandon ou la mort. — C'est l'opposition évidente et palpable entre tout ce que Jésus devait être, par son origine, par les circonstances où il vécut, et tout ce qu'il fut en effet. — C'est cette opposition non moins évidente, entre ce que le christianisme devait devenir, suivant le cours ordinaire des choses humaines, et ce qu'il devint en réalité. C'est ici que l'âme reprend tous ses droits. C'est ici qu'elle met en jeu tout ce qu'elle recèle dans ses profondeurs, pour se mettre en contact avec

le langage de la Bible, et y reconnaître des accens dignes de Dieu et d'elle-même. C'est ici que le sentiment reparaît avec toute sa force, pour mettre dans la balance un poids légitime, que le raisonnement et les détails minutieux de l'histoire étaient incapables de fournir. C'est là ce *témoignage de l'esprit*, qui, j'en suis persuadé, fait plus de chrétiens par le monde, que n'en peuvent faire les apologétiques les plus savantes. C'est là cette foi, qui vient de la foi, c'est-à-dire, non point du jeu mécanique de la pensée dans l'argumentation, phénomène qui se passe à la superficie de l'âme; mais du fond de l'âme elle-même, de ses besoins, de ses tendances et de ses lois; en un mot de ces choses qui ne se *démontrent* pas, mais qui *sont*. Le théologien n'est pas plus dispensé qu'un autre de cette foi, qui vivifie; puisque c'est par elle seule que le christianisme peut s'emparer de son âme tout entière; et y devenir une religion chaleureuse et communicative. C'est dans ce sens qu'on peut dire : *pectus est quod theologum facit.* Et cette foi, qui vient en quelque sorte du contact immédiat et parfait de l'âme elle-même avec la partie morale, religieuse et vraiment divine du christianisme, quoique plus vive qu'aucune autre, s'allie merveilleusement avec toutes les recherches critiques sur l'histoire de cette révélation, comme phénomène passé dans le temps; quoiqu'elle soit tout à fait d'un autre domaine, et peut-être précisément parce qu'elle

[redacted]

est d'une autre domaine. Les résultats de ces recherches historiques peuvent-ils changer les grand rapports du christianisme avec les besoins et les tendances les plus intimes de l'âme humaine? Et ces rapports à leur tour, peuvent-ils ébranler les résultats éprouvés des recherches historiques consciencieuses? Aussi, dans les pays où la franche critique sacrée a fait le plus de progrès, ces résultats sont-ils également admis par les partis les plus opposés. La religion s'est épurée sans doute; et la théorie des livres saints a subi des modifications importantes, qui l'ont délivrée de charges plus ou moins lourdes à porter; mais la religion n'a rien perdu de sa vitalité; les livres saints n'ont point vu s'affaiblir le respect des peuples et la reconnaissance des savans. Ces résultats de recherches approfondies exécutées en vue des faits sont pris en considération dans les croyances de M. Neander, comme dans celles de M. Wegscheider; dans celles de M. de Wette, comme dans celles de M. Bretschneider.

Les faits physiques sont aussi dignes d'être recueillis et pesés. Ce sont ces événemens hors de proportion avec les forces naturelles et connues de celui qui les produit; événemens par lesquels nous sommes forcés de recourir à l'intervention de l'auteur de la nature, qui peut seul modifier pour un instant les lois qu'il a données à son ouvrage. C'est cette prévision des événemens futurs, qui ne peut se passer que dans

un esprit illuminé d'une clarté toute divine. Si, dans le cours de ses recherches philosophiques sur l'idée et la possibilité d'une révélation positive et authentique, l'on en est venu à ne plus la placer, comme le font quelques-uns, au rang des superstitions, que le premier rayon de bon sens doit dissiper pour toujours, alors on peut entendre avec calme les témoignages historiques rendus en faveur des miracles qui ont dû l'accompagner. Dans un monde où tout est encore mystérieux pour nous; dans un monde où se sont évidemment passées tant de créations et d'organisations successives, résultat de forces surnaturelles, où l'intelligence a dû nécessairement intervenir; dans un monde, où nous voyons que l'homme fut le couronnement d'une œuvre immense, qui, par des siècles et des révolutions sans nombre, avait préparé son entrée; dans un monde où nous marchons, en quelque sorte, sur les débris et les monumens des miracles, qui ont précédé et rendu possible notre apparition sur la terre; dans un tel monde, et devant un tel spectacle, faut-il donc repousser d'avance toute intervention morale en faveur d'une créature hors de ligne; créature plus céleste que terrestre, unique manifestation du monde moral et du Dieu saint sur la terre; créature que tant d'interventions physiques énormes et incontestables ont eue pour but suprême et final? Voyez ce qu'est l'homme dans l'ordre de ces grandes interventions successives; voyez ce qu'il est dans la chaîne des êtres

[redacted]

contemporains ; et soyez surpris, si vous le pouvez, qu'un être, prévu, préparé par tant de merveilles ; qu'un être, si haut au-dessus de toute autre branche de la création terrestre, soit l'objet d'une attention de plus, dans ce monde, où tout porte l'empreinte d'une puissance créatrice et ordonnatrice, dont l'énergie se repose, mais pendant un instant bien court pour elle, quelque long qu'il soit pour nous, entre l'acte qui jeta l'homme sur la terre et celui qui doit l'en retirer.

Je ne pense donc pas qu'il y ait aucune raison solide pour rejeter *à priori* les miracles. Mais quoique les objections par lesquelles on a tenté de frapper de nullité tous les faits de cette nature aient été résolues d'une manière assez satisfaisante, elles n'ont pas moins eu pour résultat d'inspirer aux hommes éclairés de notre siècle une préférence marquée pour les preuves qui se tirent des faits moraux que nous venons d'énumérer. En effet, ces preuves vont plus avant dans le cœur; elles parlent plus fortement à l'âme; déjà par elles-mêmes elles sont plus religieuses, et surtout elles sont *historiquement* beaucoup plus fortes. Nous en possédons aujourd'hui tous les documens; elles sont là debout devant nous, pleines d'une vigueur à laquelle le temps et les progrès de l'humanité n'ont fait qu'ajouter un nouveau mordant. Les preuves tirées des faits physiques ont perdu pour nous de leur force; la certitude de quelques-uns de ces faits, en ce qu'ils

ont de surnaturel, est affaiblie par cette période d'obscurité qui sépare le berceau du christianisme des temps tout à fait historiques de l'église chrétienne, et qui enveloppe même encore en partie l'origine de nos Evangiles écrits. Il ne faut donc pas s'étonner si des chrétiens zélés pour l'honneur et pour les progrès du christianisme attachent plus d'importance aux faits moraux qu'aux autres, et sont principalement convaincus par eux. Et l'on aurait tort pour cela de les taxer de rationalisme. Ils ne sont point rationalistes, si ces faits moraux les conduisent à regarder le christianisme comme une révélation surnaturelle, et son auteur comme un envoyé divin, supérieur a l'humanité. Ils n'excluent point les faits physiques surnaturels, comme font les rationalistes; tout au plus, peuvent-ils dire pour quelques-uns : *non liquet*. Mais la position reste strictement supra-naturaliste, quant à la nature de la croyance.

Lorsqu'on en est là, la chose la plus importante c'est de bien apprécier les rapports qui existent entre les révélations divines et les diverses parties de la Bible. On confond ordinairement l'un et l'autre : on prend indifféremment la Bible pour la révélation et la révélation pour la Bible, et l'on hérisse l'apologie du christianisme d'inextricables difficultés. Que l'on admette pour certain qu'une action particulière de la divinité a reposé sur le peuple juif, et s'est souvent manifestée par des

[redacted]

faits miraculeux, cela ne prouve point que les livres sacrés de ce peuple contiennent toute cette révélation et ne contiennent qu'elle. Que l'on admette pour certain que Jésus a fait entendre à la terre des paroles toutes célestes, émanation de l'esprit de Dieu qui l'inspirait; que ses apôtres après lui, ont continué ces enseignemens, sous une direction semblable; cela ne prouve point encore que les histoires, les lettres et les poésies réunies dans le volume appelé le Nouveau Testament, constituent purement et simplement la révélation chrétienne. Les révélations sont une chose; tous ces livres en sont une autre. Ils peuvent constituer le seul moyen que nous possédions aujourd'hui d'arriver à la connaissance du contenu des révélations, mais il n'est pas décidé, de prime abord, qu'ils constituent les révélations elles-mêmes. Pour résoudre cette grave question, il ne suffit pas de ramasser trois ou quatre passages; il faut avoir bien approfondi l'histoire de la rédaction et de la collection de ces livres, de la formation et du développement successif des idées que l'on se fit de leur autorité; il faut en quelque sorte avoir mis a nu les fondemens sur lesquels reposaient ces idées, afin de pouvoir aujourd'hui juger nous-mêmes surement de leur solidité. Ce travail sera facile, il sera plus qu'à moitié fait, si l'on a bien exécuté les travaux que nous avons déjà indiqués. Il fournira la base certaine d'une bonne *Bibliologie* des

juifs et de celle des chrétiens. Il fournira les moyens de classer les livres de l'Ancien et du Nouveau-Testament, et les morceaux de ces livres, dans l'ordre de leur rapport avec les révélations dont ils indiquent la marche, ou dont ils renferment les documens. Il réduira à leur juste valeur une foule d'opinions exagérées et sans fondement historique, sur des allusions plus ou moins réelles à des événemens futurs. Il rendra à l'homme une multitude de choses qu'on avait attribuées à Dieu ; en fera trouver très-simples d'autres qui semblaient obscurcies par des mystères ou hérissées de difficultés.

Dès qu'il est question d'envisager les livres saints sous le rapport de leur autorité divine, et dans le but d'en tirer les révélations qui s'y trouvent déposées, il y a deux choses à considérer : le fonds et la forme. — C'est le fonds qui constitue l'essentiel, ici comme en toute chose sérieuse. La forme n'est que l'accessoire. Elle a pu changer avec le temps, parce qu'elle était fournie par le temps.

Le fonds embrasse évidemment deux choses : le développement des révélations divines ; le développement de l'humanité, soit en elle-même et par ses propres forces, soit avec, sous et par les révélations divines.

Tout le monde est d'accord sur l'existence du premier élément, le développement des révélations divines. Tout le monde est d'accord aussi sur l'existence du second élément, savoir, le dévelop-

[redacted]

pement de l'humanité accompagnant, précédent ou suivant le déployement des révélations divines. Toute la question est de savoir si la révélation s'est faite aussi l'historien de ce développement de l'humanité, opéré concomitamment avec elle, tantôt par, tantôt sans elle.

La forme n'est pas autre chose que les livres même dans lesquels la révélation nous est transmise. — Elle porte évidemment l'empreinte du temps et du lieu, des circonstances et de l'individu. Elle est accessible à l'histoire. Et comme c'est l'histoire qui nous l'a transmise, et, sous elle, le fonds qui l'accompagne, il n'est pas juste d'accepter une partie de son témoignage et de répudier l'autre.

La question est donc plus complexe, qu'elle ne le paraît dans les idées vulgaires. C'est moins commode sans doute. Mais les questions d'histoire et de philosophie ne sauraient se résoudre en des questions de *commodo et incommodo*. C'est nous qui devons nous accommoder à l'histoire, et non l'histoire qui peut s'accommoder à nous. Elle est fatale, comme tout ce qui est passé.

C'est après ce travail fait avec franchise et simplicité que l'on pourra aborder la question délicate et difficile des rapports entre l'Ancien et le Nouveau Testament, entre le christianisme et les documens de l'histoire et de la religion des juifs. C'est quand on saura, indépendamment du christianisme et comme si le christianisme n'existait pas, quelles

[redacted]

étaient, à la naissance de Jésus-Christ, les opinions des juifs sur l'origine et sur l'autorité de leurs livres, et la valeur intrinsèque de ces opinions ; c'est alors qu'on pourra se faire une idée nette de la position où Jésus se plaça par rapport aux livres sacrés des hébreux, de l'esprit dans lequel il en fit usage, et de l'étendue qu'il faut donner au témoignage qu'il leur a rendu. Seulement, dans cette recherche, il faut se souvenir d'être conséquent, de prendre en considération d'autres opinions des juifs, auxquelles Jésus-Christ a rendu un semblable témoignage, et de ne pas établir, pour ce point particulier, une théorie, dont l'application générale ferait du christianisme toute autre chose que ce que Jésus-Christ en a voulu faire ; toute autre chose même que ce que nous y voyons tous.

Les vues impartiales et larges qui seront le résultat de ces travaux donneront une face toute nouvelle à la défense du christianisme, et la placeront sur un terrain infiniment plus avantageux. Nos livres saints ont été l'objet d'une foule d'objections qui courent les rues. Le talent facile de Voltaire les a rendues intelligibles et attrayantes même pour les dernières classes de la société, et l'impulsion récente donnée à la typographie en a multiplié l'effet au-delà de tout calcul. L'on peut supposer sans danger que presque tout le monde en est imbu. Malgré la précipitation avec laquelle Vol-

taire écrivait, malgré la préoccupation manifeste de son esprit, et la sorte de passion qui le portait à aggraver tout ce qui était défavorable au christianisme, il est palpable qu'un grand nombre de ces objections sont fondées. Rien ne le prouve mieux que l'excessive faiblesse des réponses que l'on y a opposées ; et il n'est pas étonnant que le système reçu ait été abandonné par la masse des hommes, quand, après de telles attaques, on n'a vu paraître, pour le défendre, que des livres rédigés dans des vues aussi étroites, que les *Lettres de quelques juifs*. C'est que, malgré ses erreurs, malgré ses préjugés, malgré le peu d'étendue de ses connaissances philologiques, Voltaire prenait la chose par le bon bout ; il l'envisageait sous le point de vue purement historique ; il recueillait et pesait les faits ; il y appliquait, à la passion et aux formes cyniques près, le même bon sens qui doit diriger dans l'estimation de toutes les autres histoires, et qui nous dirige tous les jours dans la conduite ordinaire de la vie. Si bon nombre de ces objections sont fondées, le plus sûr est d'en convenir, et le plus pressé, de faire une théorie des livres saints dans laquelle les résultats de ces objections trouvent leur place et soient casées sans embarras. La voie que nous avons tracée conduira nécessairement à ce but ; car, d'avance, par elle, les faits qu'a relevés Voltaire, et bien d'autres encore, auront été vus, pesés et classés ; et la théorie à laquelle on croira

devoir s'arrêter sera dressée en vue de ces faits et de tous les autres.

Ces principes nous paraissent être d'une très-haute importance. Ils sont fondés en raison, et les seuls capables de nous faire véritablement trouver le fond des questions les plus graves pour le bonheur de l'humanité. Ils se trouvent à la base de tout ce qu'on peut faire de bon, de durable et de vrai dans le vaste domaine de la théologie chrétienne. Nous n'avons pu que les indiquer. Qu'on s'y arrête, qu'on y réfléchisse, qu'on en fouille les bases et qu'on en pénètre les conséquences. Je ne prétends pas les donner pour miens; d'autres les ont vus avant moi, parce qu'ils sont fondés sur des faits et sur le bon sens. Je ne prétends pas les imposer; je veux avant tout qu'on les examine et qu'on les juge. Ils sont faits pour diriger un examen raisonnable et approfondi; ils ne redoutent point l'examen eux-mêmes. Quelques personnes, qui peut-être ne les envisageront que superficiellement, les regarderont comme dangereux, peut-être comme subversifs du christianisme; elles se contenteront d'appeler sur eux l'anathème, par quelques exclamations, ainsi que la mode paraît vouloir prendre aujourd'hui de faire la critique sacrée et de traiter les questions les plus profondes. Pour nous, nous pensons au contraire que, loin de saper les fondemens du christianisme, ces principes et les résultats auxquels ils pourront con-

[redacted]

duire, sont propres à le régénérer, à lui donner, au milieu de nous, une nouvelle et plus forte vie. C'est par là qu'on le présentera d'une manière capable de frapper tous les bons esprits, de dissiper une foule de préjugés enracinés, et de répondre à ce besoin de religion qui fermente dans un si grand nombre de cœurs; besoin que les anciennes méthodes n'ont point réveillé, et qu'elles sont incapables de satisfaire. Quand les droits de la vérité ne devraient pas passer avant tout, les rapports de ces principes avec la situation actuelle des esprits et des cœurs en France devraient donc leur concilier de la faveur. Je crois le christianisme étroitement lié au perfectionnement et au bonheur de l'humanité dans toutes les périodes de son existence; mais ses bienfaits sont attachés en grande partie à la sureté des principes d'après lesquels on procédera dans l'examen de ses bases; et c'est une circonstance singulièrement heureuse, que les mêmes travaux, qui peuvent seuls conduire à la vérité sur son compte, soient aussi les plus propres à lui concilier le respect de ceux qui jusqu'ici l'avaient dédaigné, comme incapable de soutenir un moment l'examen d'un esprit impartial et raisonnable.

Dès ce moment, il sera temps de rechercher enfin quel est le contenu de la révélation chrétienne. Ce travail est d'une grande importance. Il est le but final de tous ceux que nous venons d'in-

diquer. S'il ne doit point leur imprimer leur forme et leur dicter leurs résultats, il leur prête du moins une partie considérable de leur intérêt. A son tour, il reçoit d'eux sa valeur et sa solidité. Il devient facile et sûr, dès qu'on possède les faits, dès qu'on s'est formé des idées claires et justes sur la nature des sources dans lesquelles on doit puiser. Le but auquel on doit tendre, c'est de posséder purement, nettement et complètement le contenu de la révélation chrétienne. C'est là le point central auquel tout doit aboutir. Pour y parvenir, il faut avoir bien présens à l'esprit les résultats auxquels on sera parvenu sur les rapports des documens de la révélation, avec la révélation elle-même; et se demander ensuite : En quoi consiste proprement ce que Jésus-Christ est venu nous enseigner, et jusqu'à quel point en avons-nous une connaissance complète?

Pour répondre à cette question d'une manière satisfaisante, c'est-à-dire, pour faire une bonne dogmatique chrétienne, il faut prendre la chose de plus haut et faire historiquement une bonne dogmatique biblique. Il est clair que beaucoup de formes et une certaine partie du fonds des enseignemens de Jésus se rattachent aux opinions régnantes parmi les juifs, dans l'époque où il vivait, et aux livres saints qui entraient dans leur canon. Ces opinions et ces livres acquièrent donc une certaine importance dogmatique, et il est bon de se faire une idée juste de ce qu'ils contiennent. Or, quoique le peuple juif soit un de ceux dont les

[redacted]

opinions religieuses ont eu le plus de fixité, on n'y remarque pas moins des développemens et des progrès sensibles; on aperçoit clairement l'introduction de certaines idées à différentes époques et des modifications quelquefois assez fortes dans les idées reçues. Il faut suivre et marquer avec soin ces développemens, ces progrès, l'origine, la source, l'introduction des nouvelles idées, et faire ainsi par conséquent une sorte de dogmatique du peuple juif aux principales époques de son existence religieuse. Peut-être s'apercevra-t-on, en faisant ce travail, que la période qui fit naître, dans les opinions et dans les habitudes du peuple hébreu, les modifications les plus décisives, fut celle de la captivité. On pourrait donc commodément la choisir pour un point de repos. On saurait ainsi quelles sont les idées que le peuple hébreu a tirées de son propre fonds ou de la lumière supérieure dont il fut quelquefois éclairé, et quelles sont celles qu'il a empruntées au-dehors. On obtiendrait par là des données historiques certaines sur les opinions et les doctrines des juifs, à l'égard des points les plus importans de la dogmatique: Dieu, l'origine de l'homme, son état moral, sa destination, son état futur, les moyens par lesquels il peut appaiser Dieu, le principe de la moralité, les idées populaires sur un libérateur à venir. Tout cela doit être purement historique et suivi jusqu'à l'époque de la venue de Jésus-Christ.

Là commence un travail d'une importance beau-

coup plus grande, mais qui doit être fait par les mêmes moyens et dirigé par les mêmes principes. Il s'agit de savoir simplement et historiquement ce que Jésus a enseigné, sur Dieu, sur l'homme, sur l'immortalité, sur la destination de l'homme, sur la loi morale que l'homme doit accomplir, sur les rapports de son état actuel avec cette loi, sur lui-même, sur sa propre nature, le but de sa mission, et autres points sur lesquels on jugera convenable d'avoir des notions justes et précises. On ne saurait assez répéter que cette recherche doit être purement historique, qu'elle doit être dégagée de toute opinion arrêtée antérieurement; que l'âme ne doit y venir qu'avec le désir pur et sincère de trouver tout bonnement la vérité. Pour compléter cette importante recherche, il faudra comparer les résultats auxquels elle aura conduit avec ceux auxquels on sera parvenu précédemment sur la nature et la marche des opinions des juifs avant Jésus-Christ. Cette comparaison sera extrêmement importante pour faire apprécier le vrai sens des enseignemens de Jésus et pour mettre en état de distinguer avec sûreté la forme du fonds.

Un travail semblable doit être fait à l'égard de l'enseignement des apôtres après Jésus-Christ; et quand on aura vu clairement, simplement et historiquement ce qu'ils ont enseigné, on devra le comparer avec les enseignemens de leur maître.

[redacted]

Pour être fait d'une manière convenable et complète, ce travail devra même ne pas confondre tous les apôtres; il devra tenir compte des distinctions et des nuances qui peuvent se rencontrer dans la manière dont les apôtres conçoivent et expriment les vérités de la religion.

Ce travail, bien fait, deviendrait en même temps la base et le commencement d'une exposition purement historique du développement et des progrès des opinions religieuses dans les différens siècles de l'église chrétienne jusqu'à nos jours. Appliqué au christianisme, appliqué à la Bible, et précédé de tout ce qui peut l'éclairer, il offre le seul moyen d'arriver à la vérité sur le contenu des révélations chrétiennes.

On a souvent posé en principe qu'il faut expliquer la Bible par elle-même. On sentira sans peine que ce principe n'est pas d'une application très-sûre, quand il s'agit des recherches historiques sévères dont nous venons de parler. En général, dans son application, ce principe conduit à prendre pour base certaines doctrines que l'on a tirées de quelques passages, et à interpréter par elles tous les autres. Il est certain que, par ce procédé, on rend impossibles les contradictions; on a bientôt mis tout d'accord, parce qu'on permet à peine les nuances. Mais, cet accord, on le met plutôt qu'on ne le trouve; par conséquent il a bien peu de valeur aux yeux de la sévère critique et de l'amour éclairé de la vérité. Il semble, au contraire, que, dans ces recherches purement histo-

riques, la bonne manière soit de rechercher simplement la doctrine de l'auteur dans l'ensemble de ses idées, dans le temps, dans le lieu, dans les circonstances, dans le but, dans les sources où il a puisé, etc. C'est par là seulement qu'on peut parvenir à savoir précisément ce qu'il a voulu dire d'une manière complete et certaine Et quand on aura fait ce travail, avec une conscience historique, par rapport à deux auteurs différens, s'il se trouve en résultat qu'ils n'aient pas enseigné précisément la même chose par rapport aux mêmes points, il ne faudra pas violenter l'un pour l'attirer malgré lui dans les enseignemens de l'autre; il faudra seulement en conclure qu'ils n'ont peut-être pas la même importance comme documens de la révélation. Il faudra laisser les hébreux hébreux; les juifs juifs, et les chrétiens chrétiens; il faudra laisser à chaque chose, à chaque époque, à chaque doctrine sa couleur, et ne pas s'empresser de lui donner la sienne propre. Et si, par hasard, après avoir fait ce travail avec impartialité, avec sévérité; après avoir reconnu et apprécié des différences même profondes, on trouve encore, dans ces élémens hétérogènes, quelque grande pensée qui les unit, quelque grand plan qui les traverse, ce spectacle n'en fera pas moins une impression vive et profonde, pour être dégagé d'une multitude d'ornemens étrangers dont le clinquant n'avait pas séduit les hommes indépendans et réfléchis.

Ceci nous conduit à dire quelque chose de l'emploi

[redacted]

de l'Ecriture-Sainte dans la dogmatique, quand on veut véritablement prouver. Il ne suffit point, comme on le fait presque toujours, d'entasser sur un sujet une foule de passages, dont la réunion semble bien dire ce que l'on veut, mais dont aucun peut-être ne le dit dans l'écrit d'où il est tiré. Employer la Bible de cette manière, c'est s'en jouer, c'est en faire, comme l'on dit, un nez de cire, que chacun peut retourner comme il veut. Avec de pareils centons, on bâtira des échaffaudages qui ressembleront aussi peu à la simple doctrine biblique, que le centon ordurier d'Ausone ne ressemble à la pureté de Virgile. Il n'y a donc pas d'autre ressource que d'examiner scrupuleusement ce que signifie le passage à sa place, dans le temps, dans le lieu, dans les vues où il fut écrit, le vrai sens des termes, les allusions qu'il peut contenir, etc. Par là sans doute on verra que les passages décisifs en dogmatique sont moins nombreux qu'on ne l'avait cru, mais aussi ceux qui prouveront, prouveront bien, et ne craindront pas l'examen de la critique éclairée.

Les travaux que nous avons décrits jusqu'ici sont certainement les plus importans de tous. Ils fournissent toutes les données et quand on les aura faits avec conscience, l'on saura déjà à quoi s'en tenir sur les points les plus essentiels. Mais, par leur nature, ils présentent des résultats isolés, et l'esprit humain, qui a besoin de liaison dans ses idées, cherchera

bientôt à les réunir pour en former un système. Cette dernière opération, quoique secondaire en elle-même, n'est pas sans quelque importance. Le succès avec lequel on pourra la faire influera puissamment sur l'action morale du christianisme dans l'âme et sur les effets que l'on obtiendra en le prêchant aux autres.

Jésus est le maître. Il semble que pour systématiser le christianisme, il faut tout coordonner aux enseignemens de Jésus. Il convient donc de les prendre pour base et d'y rapporter tous les autres d'une manière historique et non dogmatique.

L'action de systématiser emporte celle de grouper les idées autour d'une idée principale. On sent dès lors combien est important le choix de cette idée même, et quelle différence de couleur il peut imprimer à tous les résultats.

Les deux principaux objets de la théologie sont Dieu et l'homme. Le besoin d'unité dans les systèmes a conduit alternativement à tout grouper autour de Dieu, ou autour de l'homme, ou autour de certains rapports entre Dieu et l'homme. Les systèmes qui rapportaient tout à l'action des trois personnes dans la Trinité, ou le sytème renouvelé de nos jours, qui prend la prédestination pour centre et pour base; sont de la première classe. Les systèmes qui voient dans le christianisme la révélation des destinées éternelles de l'homme et l'indication des moyens par lesquels il peut les réaliser; les systèmes plus récens encore qui groupent tout autour du sentiment de la loi

morale, appartiennent à la deuxième classe. Le système des deux alliances, que Cocceius mit en vogue en Hollande, et qui jusqu'à ces derniers temps a dominé parmi les protestans français; le système des supra-naturalistes modernes qui groupent tout autour de la rédemption de l'homme par Jésus-Christ, appartiennent à la troisième classe.

Si l'on est venu au christianisme, surtout à cause des faits moraux qu'il récèle; si on l'a embrassé, parce qu'on a trouvé expliqué par lui quelque grand fait de conscience, que tout, hors lui, avait laissé dans le vague, il est tout simple que ces faits moraux, que ce grand fait de conscience, deviennent le centre autour duquel viendra graviter et se coordonner tout le reste. Et c'est par là que le système, trouvant des points d'appui dans l'âme, y devient vivant, et se change en une religion active et entraînante. Mais nous ne parlons point ici de la religion; qu'on y prenne bien garde. La religion est un phénomène beaucoup plus compliqué que la théologie. Elle aura sa place plus tard. Nous parlons de la théologie; et, dans la théologie, de ce qui peut conduire à bien entendre les documens de la révélation chrétienne, pour en tirer un système dogmatique parfaitement conforme aux faits bien observés. J'espère que mes lecteurs m'auront assez compris pour ne pas confondre les deux choses. Ce sont deux domaines distincts. Il ne faut repousser l'un ni l'autre. La théologie éclaire la re-

ligion et lui choisit des matériaux éprouvés. La religion à son tour anime la théologie.

Les faits de conscience ou les grandes idées philosophiques que l'on pourrait mettre à la base d'un arrangement systématique de la théologie chrétienne sont de la plus haute importance. La religion n'est rien pour nous que par ses rapports avec nous. Quelque sublime que soit la révélation chrétienne, il faut donc qu'elle ait un côté par lequel elle touche l'homme tel qu'il est, tel qu'il se sent, et tel qu'il doit être. C'est là la philosophie du christianisme. C'est là le couronnement de l'œuvre. C'est par là que tous les élémens épars et incohérens peut-être que l'on aura recueillis par le procédé purement historique, prendront une forme saisissable, une vie communicative, une grande unité, que notre âme sera capable de sentir et de recevoir. Ce sera là le souffle de l'esprit, qui viendra ranimer ces squelettes. Mais, pour qu'il ne s'égare pas dans le choix des formes qu'il emploie, avant de les animer, et pour qu'il puisse les animer, il faut que ces formes soient celles où la vérité divine a voulu se renfermer, quand elle s'est montrée à nous dans le temps; il faut que cette matière, qu'il doit systématiser et vivifier, soit bien celle qui lui est donnée par la source des révélations, et non le produit des imaginations et des erreurs des siècles accumulés.

Philosophez tant que vous voudrez sur le christianisme; mais ne confondez pas ce travail avec

celui de l'entendre purement et simplement dans les documens qui le renferment, de savoir même ce que c'est que ces documens. Les rapports de la philosophie à la théologie et au protestantisme en particulier sont trop importans et trop graves pour être traités en passant. Nous en ferons un chapitre à part.

Le mérite du système dépend donc en grande partie du mérite philosophique de l'idée mère et de la justesse avec laquelle on peut tout lui subordonner.

L'histoire de la religion chrétienne vient naturellement à la suite de ces graves recherches. Comme histoire d'événemens extérieurs, elle est extrêmement curieuse et importante : c'est vraiment l'histoire des temps modernes ; car c'est la religion qui a imprimé à la plupart des événemens leur véritable couleur ; et son influence sous ce rapport ne paraît pas près de finir. Elle tient à tout. Elle nous présente l'homme dans quelques-uns des rapports les plus importans de son existence sociale. Vous ne comprendrez ni l'homme en général, ni la société moderne, ni les constitutions politiques au milieu desquelles vous vivez, ni les usages auxquels vous êtes soumis, ni les opinions que vous avez sucées avec le lait, ni le passé, ni le présent, ni l'avenir, si vous n'avez pas étudié l'histoire de la religion. Et je ne comprends point encore la bonhomie de ceux qui ont prétendu éliminer cet élément du

milieu des affaires humaines. Il saura bien se faire rendre justice pour l'avenir; *naturam expellas furcâ?* mais pour le présent et pour le passé, il n'en a certes pas besoin : les faits sont là. Il n'est pas plus possible de faire une histoire de l'Europe depuis Dioclétien sans le christianisme, qu'il n'est possible de faire une histoire du califat sans l'islamisme. Loin d'être un hors-d'œuvre, c'est la clef de tout. L'étude approfondie de l'histoire du christianisme et de l'église chrétienne est donc, au fonds, également intéressante pour le philosophe, pour le publiciste, pour l'homme d'état, pour le théologien et pour le chrétien — Ce qui peut-être a contribué plus que tout le reste à détourner les hommes de cette étude curieuse, c'est que, il faut en convenir, elle trompe beaucoup d'espérances, et présente l'homme sous un point de vue qui n'est pas toujours honorable pour lui. Il est vrai que l'on pourrait opposer à toutes les infâmies et à toutes les atrocités qui souillent l'histoire de la société chrétienne, le tableau des effets intérieurs et consolans du christianisme sur les âmes, effets qui furent plus grands qu'on ne le pense, quoique l'histoire en ait dit fort peu de choses. L'histoire est pleine des grandes disputes, des violences inhumaines, des prétentions ambitieuses des conducteurs de l'église. Elle ne dit rien du bien immense que faisait la religion dans le peuple, parce qu'il se faisait dans l'ombre. Mais ce qui importe le plus au théologien, dans l'histoire de l'église, c'est le

[redacted]

développement progressif des idées et des dogmes, leur origine, leurs modifications, leurs ramifications diverses, leur enchaînement, les disputes qu'ils ont excitées, les argumens par lesquels on les a défendus, les décisions qui les ont rendus sacrés et celles qui les ont abrogés. Cette étude complète celle de la dogmatique ; elle rend les idées plus claires, elle étend les vues, elle met les choses à leur place, elle dissipe beaucoup de prestiges et dispose l'esprit à la vérité. Elle avait été très-négligée autrefois ; Basnage s'en était occupé, mais dans des vues entièrement polémiques. Aujourd'hui, on poursuit cette étude pour elle-même, et l'on y a fait des progrès très-remarquables.

Je n'ai point parlé de la morale, quoique ce soit une partie très-importante de la théologie. Elle peut être étudiée précisément de la même manière et sur les mêmes principes que nous venons d'indiquer pour les dogmes. Quand on veut la présenter d'une manière systématique, il est très-important de bien choisir le principe sur lequel on la fonde. Le principe de l'intérêt personnel, ou de l'épicuréisme raffiné, est aujourd'hui généralement décrié. Je me suis permis récemment d'en proposer un autre, que je crois utile dans l'application, mais incomplet. La manière dont les philosophes de l'école de Kant ont présenté la morale a excité un cri général d'admiration et opéré une révolution qui commence à gagner en France. Elle élève l'âme, lui rend sa di-

gnité, et la prépare très-bien au christianisme.

Voilà, je pense, quelques directions, dont l'observation conduira l'homme studieux et réfléchi à ce degré de lumières, dans lequel on peut se faire à soi-même des opinions raisonnées et solides. Et si l'on se trompe encore, après les avoir suivies, on pourra du moins se rendre le témoignage d'avoir choisi la voie qu'indiquaient le bon sens et la raison; d'avoir fait usage des facultés que Dieu nous a données pour juger et pour nous conduire, dans toutes les situations où il lui plaît de nous placer. Nous aurons fait notre devoir : il sera juge du reste.

Ce chapitre est déjà bien long, et cependant je n'ai fait qu'effleurer les graves sujets qu'il traite. Ils me tiennent beaucoup au cœur; et si je n'y avais pris garde, ce chapitre aurait avalé tout mon livre. Tel qu'il est, il peut être utile, et contient des vues avec lesquelles les amis de la religion en France ont besoin de se familiariser. — Je me hâte de quitter la théologie pour parler de ce qui en est le but, et qui vaut mieux qu'elle : la religion.

[redacted]

CHAPITRE XVI.

DE LA SITUATION DES ESPRITS EN FRANCE SOUS LE RAPPORT RELIGIEUX, ET DE CE QU'IL FAUDRAIT LEUR PRÉSENTER POUR RÉPONDRE AU BESOIN QU'ILS ÉPROUVENT.

La situation actuelle des esprits, en France, sous le rapport religieux, est une chose extrêmement remarquable. Quand on réfléchit à ce qu'elle était il y a seulement quelques années, et à ce qu'elle est aujourd'hui, on ne peut assez admirer l'étendue et l'importance des changemens qui s'y sont opérés. A une profonde indifférence, et même à l'aversion et au mépris ont succédé l'attention et l'intérêt: à la mort a succédé la vie. Mais l'on se tromperait étrangement si l'on croyait que déjà la masse de nos contemporains soit revenue à la religion, qu'elle ait des idées arrêtées sur sa croyance religieuse, et que l'espèce de révolution que tout nous indique dans l'esprit humain soit déjà consommée. Non: l'esprit humain est en travail, mais il n'a pas encore enfanté; il sent fortement ce qui lui manque, mais il n'a pas encore trouvé ce qu'il lui faut. Il est dans un état d'inquiétude, de recherche, de curiosité, de crainte, d'espérance. Il se défie, parce qu'il voit, dans un grand nombre l'intention mal déguisée de tromper le besoin qui le

dévore, pour profiter de son erreur. La crise dans laquelle il se trouve, qui doit durer long-temps encore, peut avoir pour résultat de l'élever à un haut degré de perfectionnement et de dignité, ou de le rejeter violemment pendant des siècles encore, dans les odieuses chaînes qu'il a eu tant de peine à briser. Il faut une religion. Et par ces mots je n'entends pas exprimer cette vérité banale qu'ont surtout à la bouche ceux en qui se rencontre en effet le moins de religion. J'entends exprimer un fait actuel. Les hommes d'aujourd'hui veulent une religion et s'agitent en plusieurs sens pour en trouver une qui leur aille. On ne leur dit pas, mais ils sentent fortement qu'il leur faut une religion. La privation commence à les affliger, à les tourmenter, comme une véritable infirmité, dont ils cherchent partout le remède. C'est donc une des plus graves questions sur lesquelles les amis de l'humanité puissent attacher leurs regards, que de bien savoir qu'elle est la religion dont les hommes ont besoin aujourd'hui, et quels sont les moyens de la leur donner.

Le moment est d'une importance suprême. C'est un de ces momens rares où la masse des hommes est émue, prête à prendre le parti que lui signaleront ses propres besoins, les circonstances extérieures et les génies qui sauront la comprendre. Ce moment est plein d'avenir. Mal compris, mal saisi, il peut n'amener qu'une vaine lutte, et compléter peut-être pour long-temps la dégradation

[redacted]

morale de notre espèce, tout en rivant ses fers. Bien compris, bien dirigé, il peut être le point de départ d'une ère nouvelle, ramener l'homme au sentiment de sa dignité, et préparer pour un long avenir sa gloire et son bonheur.

Pour bien juger de la situation dans laquelle se trouvent les esprits, en France, sous le rapport religieux, il n'y a qu'à retracer la route par laquelle ils y sont arrivés.

Pendant une longue suite de siècles, la religion, entièrement soumise à l'influence de l'esprit sacerdotal, s'était singulièrement dénaturée; elle avait pris, en traversant les âges, comme un déplorable butin, les erreurs et les superstitions populaires qu'elle avait confondues avec sa céleste essence. Elle s'était chargée d'une multitude d'observances et de formes, qui répugnaient évidemment à son esprit. Et comme les observances sont quelque chose de matériel et de fixe, tandis que l'esprit est esprit, par conséquent invisible et changeant, dans cette opposition déplorable, c'étaient les observances qui devaient rester, et l'esprit qui devait disparaître. Et le sacerdoce avait merveilleusement secondé cette tendance corruptrice; car, en multipliant les formes sur lesquelles il régnait, il augmentait la prise qu'il avait sur l'esprit des peuples, et fortifiait ses moyens d'action. Il ne faut donc pas s'étonner que, sous sa main, les grands dogmes du christianisme, et même les devoirs éternels de la

morale soient devenus de vaines formes et d'inutiles observances dans lesquelles on chercherait en vain l'esprit et la vie.

Ce système était trop opposé à la nature et aux besoins de l'homme, pour pouvoir tenir long-temps contre le développement de l'esprit humain, la diffusion des lumières, le progrès de la civilisation et le réveil du sentiment de sa dignité, que l'homme éprouve tôt ou tard après ces époques avilissantes. La crise devait arriver, et elle arriva. Les hommes sondèrent leur propre cœur; ils interrogèrent leur destination et leurs facultés; ils lurent dans l'Évangile; et bientôt, malgré la plus violente opposition, malgré toutes les ruses de la plume et toutes les rigueurs du glaive, s'acheva la conquête de deux grandes vérités, digne récompense de tant de travaux et de tant de sacrifices. Ces deux vérités sont assez importantes pour que, de nos jours, il vaille encore la peine de les redire. Les voici: 1.° le sacerdoce n'est pas l'arbitre de la religion, et les consciences sont libres; 2.° la religion ne consiste point dans les observances et dans les formes; elle est dans les sentimens et dans les croyances. On appelle cette mémorable conquête *la réforme*. Dans quelques endroits elle fut subite et proclamée; dans d'autres, elle fut lente, successive et tacite. On laissa subsister, par nonchalance et par insouciance, un sacerdoce énervé et des formes désenchantées. Au milieu du siècle passé, la conquête était accomplie

[redacted]

dans tous les pays de l'Europe ; et les deux grands principes que nous venons de poser étaient admis, sans contestation, par tous les hommes civilisés.

Mais l'esprit humain, comme les forces physiques, possède une certaine continuité de mouvement qui ne s'arrête point tout-à-coup, lorsque le but est atteint, mais le dépasse presque toujours, pour y revenir de nouveau par une marche opposée. Après avoir satisfait au besoin du siècle et de la vérité, qui demandaient la ruine de l'édifice informe élevé par les passions, par l'ignorance ; et si l'on veut même par les véritables nécessités du moyen âge, sur les fondemens solides et vénérés du christianisme, l'on crut ne faire que continuer le même travail, en cherchant à démolir ces fondemens eux-mêmes. Animés par l'ardeur de l'attaque, enivrés d'un succès qui devenait tous les jours plus populaire beaucoup d'écrivains cessèrent bientôt d'être sensibles à cet esprit tout divin qui respire dans toutes les pages de l'Évangile ; ils ne virent dans le christianisme que l'occasion et le point d'appui des énormes abus sous lesquels avait si long-temps gémi l'humanité. Ils crurent bien mériter du genre humain, en détruisant son influence et en le rendant un objet de ridicule et de mépris. Et, comme ils ne l'avaient point étudié dans son essence toute céleste, comme ils le prenaient tel que le moyen âge l'avait fait, et avec toutes les nécessités qu'un esprit étroit lui avait imposées, ils chantèrent victoire et crurent l'avoir à

jamais renversé, lorsqu'ils eurent trouvé et signalé des incohérences et même des erreurs dans la Bible. La tâche était facile ; elle fut remplie avec talent, mais avec partialité. La gêne même que la puissance civile imposait aux écrivains qui l'avaient entreprise, les forçait à des détours et à des ruses, qui rendaient leurs écrits plus piquans, mais qui firent perdre à la discussion cette gravité, cette solennité dont elle devrait toujours être accompagnée dans des sujets de cette nature. Aussi, l'on peut dire que l'effet fut beaucoup plus grand que les moyens. La forme fit beaucoup plus de mal encore que le fonds, et la religion elle-même se trouva flétrie et desséchée dans une multitude de cœurs, parce qu'on avait entouré d'une auréole de ridicule les justes objets de la vénération du genre humain. Le mélange constant du vrai avec le faux, dans cette discussion d'un demi-siècle, l'emploi de la raillerie au lieu des raisons, avaient tout désenchanté, tout confondu, tout enveloppé dans une ruine commune.

Mais cette force d'attaque, cet esprit de démolition ne s'arrêta point à éprouver, ni même à détruire les bases historiques et positives sur lesquelles les peuples de l'Europe avaient élevé, depuis des siècles, leur croyance religieuse. Méconnaissant la vraie nature de l'âme humaine, et jugeant par le scepticisme, d'après les lois de la nature extérieure, ce qui ne peut se comprendre que par un profond retour sur la conscience intime, ces écrivains atta-

[redacted]

quèrent bientôt les éternelles vérités qui seules mettent l'homme d'accord avec lui-même, et lui rendent sa grandeur et sa dignité. Ayant toujours à la bouche les mots d'humanité et de vertu, ils travaillèrent long-temps à dissiper et à renverser ce qui leur donne quelque valeur; ils s'étudièrent à réduire l'homme à l'état d'une brute raisonnable, couvrant de doutes et même de ridicule toutes les idées, qui jusqu'alors l'avaient relevé à ses propres yeux. Ainsi, bientôt l'on vit tomber sous leurs coups les quatre grandes idées sans lesquelles il n'est ni religion, ni dignité, ni véritable civilisation, ni perfectionnement durable, ni bonheur solide pour le genre humain : Dieu, l'immortalité, la liberté, la vertu. Quand, entourés de décombres, ces hommes sentirent le besoin d'édifier, emportés par leurs habitudes, et par cette même tendance d'esprit qui les avait rendus insensibles au divin du christianisme, ils en vinrent bientôt à fondre Dieu dans la nature, l'âme dans l'organisation, la liberté dans l'enchaînement des causes physiques, et la vertu dans les intérêts. Ainsi, l'homme était avili et la morale anéantie. Rousseau est le seul chez lequel on trouve un sentiment plus profond de la dignité morale de l'homme. Il est aussi le seul qui, à travers ses écarts, ait religieusement senti le christianisme.

Ce jugement paraîtra sévère sans doute à un grand nombre de mes lecteurs. J'ai la conscience qu'il est juste, et la ferme espérance qu'il sera jugé tel par tout

le monde, avant qu'il s'écoule beaucoup de temps. Au moment où je le prononce, j'ai du moins le bonheur d'être assuré qu'on ne l'attribuera point à ma robe, mais à moi ; je parle de tout avec assez de franchise pour n'avoir pas à craindre un pareil soupçon.

Cette action destructrice des écrivains du XVIII.e siècle, ne s'était pas exercée seulement sur les classes supérieures et lettrées de la société ; elle avait gagné jusque dans le peuple. Les auteurs avaient visé à la popularité; ils l'avaient acquise. Ils avaient mis l'esprit et la raillerie souvent la plus indécente à la place de la profondeur et de la raison ; ils obtinrent un effet immense sur cette classe nombreuse de lecteurs que la discussion rebute et que la plaisanterie amuse. Les morceaux étaient préparés exprès pour le peuple ; le peuple, déjà fatigué d'ignorance et de fanatisme, les dévora plein d'avidité. Vers la fin du siècle, le peuple lui-même était devenu matérialiste. Les idées d'immortalité et de vertu n'étaient accueillies par lui qu'avec le sourire du dédain et de la pitié.

Mais ce n'est pas pour toujours que l'homme peut se dépouiller des attributs les plus essentiels de sa nature morale. Quoi qu'il fasse, il lui reste toujours la conscience: et dans cette conscience, où quelque grande catastrophe finira toujours par le rappeler, il retrouvera tôt ou tard, écrits en traits de feu, les mots Dieu, immortalité, liberté, vertu,

[redacted]

et par conséquent le mot religion. A peine arrivé à ce vide complet de toute croyance, où le XVIII.ᵉ siècle l'avait conduit, l'homme commença donc à sentir que ce n'était point là sa place. Fortement remué par ce grand spectacle d'agitation et de douleurs, dont la révolution vint effrayer le monde et dont chaque Français fut obligé de prendre sa part; l'homme, fatigué du dehors, commença de se replier sur lui-même. Dès qu'il se fut replacé en présence de sa conscience, une voix solennelle lui dit que la nature, l'organisation et la matière n'épuisaient pas l'homme tout entier, et qu'il avait autre chose à faire qu'à soigner ses intérêts et ses plaisirs. L'on vit donc s'abattre peu à peu cette ardeur anti-religieuse, qui avait emporté la dernière moitié du XVIII.ᵉ siècle, et que la révolution avait changée en une véritable frénésie. Le mot *religion* commença de trouver des échos dans un grand nombre de cœurs. L'on commença de parler de tout ce qui s'y rattache, avec plus de décence et plus de respect. Il fut de mauvais ton de l'attaquer, comme dans le siècle précédent il avait été de mauvais ton de la défendre. Quelques écrits justement célèbres, parmi lesquels le *Génie du christianisme* mérite une place éminente, donnèrent le signal de ce retour, qui prit un instant l'air d'une réaction, suivie d'un assez long calme. Avec tout le talent dont il étincelle, il était trop évident que la moitié du livre n'était qu'un brillant sophisme;

et que ce n'était point là que l'humanité pouvait puiser la religion qu'elle n'avait plus et qu'elle voulait se donner. Peu à peu, cette tendance a pris une nouvelle face. La diversion opérée par le fracas des armes et par les bouleversemens politiques, a fini par se dissiper. La vie civile, la vie domestique a commencé. Et l'homme a retrouvé le loisir de descendre dans sa conscience, et d'interroger son cœur. Il s'est retrouvé homme, et par conséquent religieux. Le besoin de religion, attribut essentiel de l'âme humaine, s'est manifesté avec une nouvelle énergie, après avoir été si long-temps comprimé; les âmes ont retrouvé le pressentiment de leur noblesse et de leur destination véritables. De toutes parts on s'est dit, de toutes parts on se dit encore : il nous faut une religion. Tel est surtout le caractère distinctif des deux lustres qui vont s'achever.

Mais qu'on ne s'y trompe point : ce besoin de religion, qui se manifeste partout, n'est pas le besoin des formes et même du fonds dont le temps a fait justice; on en est revenu pour n'y plus revenir. Les surcharges, les pratiques et les observances du moyen âge inspirent toujours le même dégoût; le pouvoir sacerdotal excite toujours les mêmes défiances, et se trouve au sein de la société, dans le même isolement. Ce qu'il présente n'est pas ce qu'on veut, n'est pas ce qu'il faut : on en a l'inébranlable conviction. Les discussions du XVIII[e] siècle ont aussi laissé un autre résultat fort important, et qui

[redacted]

paraît bien établi dans l'esprit des peuples ; elles ont appris aux hommes que l'essence de la religion ne consiste pas dans la certitude historique de tous les détails contenus dans les livres sacrés des chrétiens. Il est donc vrai de dire qu'à ce besoin de religion que les hommes éprouvent, est jointe une assez grande indifférence pour beaucoup de choses auxquelles les âges précédens avaient donné beaucoup d'importance, soit dans nos livres saints, soit dans nos systèmes religieux.

La vraie situation des esprits, en France, sous le rapport religieux, est donc fortement marquée par un égal dégoût pour la froideur et le vide de la philosophie du XVIII.e siècle et pour le dogmatisme et la surcharge des systèmes anciens qu'on pourrait leur proposer encore.

Mais si l'esprit humain sent avec une vive force ce qu'il ne veut pas, il est bien loin de sentir avec la même clarté ce qu'il veut. S'il est très-prononcé pour tout ce qui est négatif, il est encore dans le vague sur la nature du positif, dont il sent pourtant le besoin. S'il est bien certain de ce qu'il a démoli et qu'il ne veut plus relever, il est bien loin de l'être sur ce qu'il doit édifier à la place. De là cette inquiétude secrète, ce tâtonnement, cette position indécise entre des formes qu'on ne veut plus, et un besoin profond, que l'on ne sait comment contenter. C'est une de ces grandes époques, où une même agitation travaille tous les esprits, où l'on

sent la nécessité d'une route nouvelle, dont la direction est confusément pressentie, mais non clairement aperçue Qu'elle soit indiquée avec force et netteté; que l'on en distingue bien l'origine et la fin : tous vont s'y précipiter.

Qu'il me soit permis d'exposer et de développer ce que je crois lire, à cet égard, dans le plus grand nombre des âmes. Peut-être, ce qui est encore vague et confus pour tant d'hommes honnêtes et religieux, acquerra-t-il, par cette exposition, des formes plus déterminées et une plus grande clarté. Peut-être mes paroles serviront-elles d interprète à une foule de sentimens, dont on avait la conscience vague, mais auxquels on n'avait point assez réfléchi pour pouvoir s'en rendre compte à soi-même.

Et d'abord, s'il est quelque chose de clair et de positif dans ce que l'on demande à la religion dont on éprouve le besoin, c'est qu'elle respecte les droits de l'humanité et qu'elle favorise ses progrès futurs. Les hommes sentent vivement aujourd'hui que, comme tels, ils ont droit au plus grand développement et au plus libre emploi de leurs facultés physiques, intellectuelles et morales, pour améliorer leur propre existence, et celle de la société tout entière. Ils ont appris que, sous quelque régime extérieur qu'ils soient placés, c'est dans cette liberté réelle que se trouve la source de tout perfectionnement dans le bien-être temporel, comme de tout ce qui peut élever et ennoblir la partie supérieure

[redacted]

et morale de l'homme. On demande donc à la religion de respecter cette liberté sacrée, ces droits éternels, dont le maintien et la défense sont le but suprême du gouvernement civil. Toute religion qui tendrait à mettre en régie ces droits de l'humanité; toute religion qui voudrait intervenir dans les progrès futurs auxquels l'homme se sent réservé; toute religion qui voudrait dépouiller, non seulement les actions extérieures, mais la pensée même, de cette liberté, de cette indépendance morale, dont on a déjà goûté les heureux fruits; toute religion d'une semblable tendance n'est point celle que l'on veut. En un mot, on veut l'examen et non l'autorité. On veut prendre sa croyance et non se la laisser imposer. C'est là un besoin universel, un besoin qui pénètre aujourd'hui toutes les sectes, et n'est pas plus propre désormais aux protestans qu'aux catholiques. En énonçant ce fait important, nous n'entendons, ni faire une menace, ni exprimer de superbes espérances. Nous entendons simplement énoncer un fait, qui, plus que tout autre peut-être, est digne de fixer l'attention des esprits religieux et réfléchis. Tout le monde peut et doit en faire son profit. Tout le monde y est intéressé. Tout le monde peut en tirer parti : personne ne peut le changer. Pour moi, je le dis ici aux protestans : je crois leur salut dans le présent et leurs progrès dans l'avenir fortement intéressés à ce qu'ils adoptent ce principe, et en acceptent franchement toutes les

conséquences. J'en connais un grand nombre qui font beaucoup de mal à leur cause par leur résistance à ce besoin de leur siècle et par les tiraillemens qu'elle occasione.

On a donc le pressentiment d'une religion qui marcherait avec la civilisation, sans jamais en être jalouse; avec les sciences, sans jamais craindre leurs succès; avec l'industrie, sans se montrer inquiète de l'aisance et du bonheur du peuple qu'elle enrichit; avec les progrès des institutions sociales, sans vouloir y intervenir sans cesse, pour les gêner ou les enrayer. On a le pressentiment d'une religion amie, avant tout, de l'humanité; se réjouissant de tout ce qui l'élève et l'ennoblit, et renonçant avec franchise, pour atteindre ce noble but, à tout régime, à toute tendance, dont le premier effet serait de gêner l'exercice de ces facultés primordiales et essentielles de l'âme, sans lesquelles l'humanité n'a ni grandeur, ni noblesse, ni puissance intellectuelle, ni valeur morale. Et quand on impose à la religion, qu'on désire et qu'on appelle, cette condition de rigueur, on croit avoir pour soi, non seulement le sentiment intime, que nul ne peut disputer, mais encore l'expérience.

Mais, pour être efficace et bienfaisante, on sent aussi que la religion, dont l'homme a besoin, ne doit pas uniquement se composer de négations. On veut qu'elle pénètre dans l'homme, qu'elle agisse sur lui, qu'elle le pousse avec force dans cette car-

[redacted]

rière de perfectionnement intellectuel et moral, sans lequel, évidemment, l'homme n'est pas ce qu'il doit être. Pour cela, il faut que la religion prenne l'homme tout entier; il faut qu'elle parle à son intelligence; il faut qu'elle ait des racines dans son cœur; il faut qu'elle réponde à sa conscience; il faut même qu'elle se fasse un point d'appui dans son imagination. Toute religion qui étouffera quelqu'une des grandes facultés morales de l'homme (et elle l'étouffera quand elle la laissera sans emploi), non seulement ne tendra point à perfectionner l'homme, mais elle tendra plutôt à le rendre réellement imparfait. Elle ne remplira qu'une faible partie de sa destination; peut-être ne la remplira-t-elle pas du tout. C'est l'homme tout entier qu'il faut rendre plus capable, plus digne et plus heureux; c'est l'homme tout entier qu'il faut prendre et ennoblir; et vous ne le tiendrez jamais bien, quand vous n'aurez saisi qu'une partie isolée de son être moral. La raison seule le laisse froid. Nous avons vu par expérience que la religion fondée sur cette unique faculté ne fait pas sur l'homme un effet plus religieux que ne le ferait un cours de mathématiques. L'imagination seule tomberait bientôt dans le délire, et réduirait la religion tout entière à des formes et des images. C'est le cœur, c'est la conscience qui doivent fournir le fonds de la religion, pour qu'elle soit active et vivante; mais, sans la raison, ce fonds serait vague, et bientôt dégénére-

rait en superstition et en mysticisme. La religion, dont on sent confusément le besoin, à laquelle on veut revenir, qu'on commence à se créer isolément, est donc une religion sage et profonde, qui embrasse l'homme tout entier, qui saisit toutes ses facultés, pour les faire concourir à un but grand et digne de lui.

Si ces remarques, à peine indiquées, sont justes, il n'est pas difficile de comprendre que le système le moins favorisé dans l'opinion générale des hommes, celui auquel on est le moins disposé à se soumettre, doit être celui qui laisserait dormir les plus nobles facultés de l'homme, pour leur substituer l'autorité. Ceci s'applique, sans doute, au système des ordonnances de juin comme à celui de M. l'abbé de La Mennais. Mais, s'il ne s'appliquait qu'à ceux-là, j'aurais cru devoir me dispenser de le dire.

Mais, s'il est un trait que l'on puisse dire universel, dans les idées confuses que se forment les hommes sur la religion dont ils sentent le besoin, c'est qu'ils la veulent essentiellement morale. L'homme s'est rapproché de sa conscience. Il a pressenti que c'est dans cet auguste sanctuaire que se trouve sa véritable dignité. Il s'est dégoûté de toutes les théories avilissantes qui détournaient son attention de ce guide incorruptible et sacré. Il a commencé de reconnaître, dans cette voix intérieure, le plus beau privilége de sa nature, le plus beau trait de sa ressemblance avec le gouverneur suprême de l'uni-

vers, la voix de Dieu même. Il a senti que tout autre principe d'action, mis à la place de celui-là, changeait sa véritable nature, le dépouillait de sa grandeur, et finissait toujours par le rendre ou incapable de sacrifice, ou capable des plus horribles excès. Il veut donc, avant tout, que sa religion mette la conscience à la base de l'édifice, et qu'elle établisse dessus une véritable et profonde moralité. Il repousse, par un instinct généreux, dont il ne sait pas encore se rendre compte, mais auquel l'expérience a rendu toute sa force, il repousse, dis-je, toutes les opinions et tous les systèmes, toutes les pratiques et toutes les explications, qui tendent à l'abuser sur la véritable valeur des choses, et sur le véritable mérite des actions humaines; tout ce qui tend à substituer des formes à ce fonds indispensable, que la conscience seule peut fournir. Il comprend maintenant que rien ne doit s'interposer entre sa conscience et lui. Et, s'il permet quelques formes, il veut qu'elles soient un moyen de plus pour le rappeler à ce sentiment du devoir, impérieux et sacré, qu'il porte toujours en lui-même, et non un moyen de l'en détourner, pour le bercer et pour l'endormir.

Dans cette moralité profonde, que l'on veut trouver, avant tout, en la religion après laquelle on soupire, il est surtout un trait distinctif que je ne puis m'empêcher de signaler en première ligne: c'est ce besoin de charité, qui semble aujourd'hui gagner

si fortement tous les cœurs. Il ne suffirait point aujourd'hui que la religion recommandât les principes de la justice et rendît les hommes probes. Les intérêts humains et les besoins des affaires suffisent souvent à ce but. On demande à la religion de parler au cœur, et de rendre les hommes aimans. Il faut qu'elle combatte l'intérêt personnel par l'intérêt d'humanité ; il faut qu'elle rélève l'homme aux yeux de l'homme ; qu'elle le lui montre comme un digne but de ses soins et de sa constance, comme une digne récompense de ses efforts et de ses sacrifices, comme un digne objet de son dévouement et de son amour. Il faut qu'elle replace l'homme dans la véritable situation à laquelle il se sent fortement appelé, quand il n'est pas emporté par les plaisirs et par les intérêts de la vie, celle de membre d'une grande société morale, destinée à marcher vers le bonheur par la moralité et par l'amour, et dont tous les membres acquièrent les uns pour les autres un prix infini, parce qu'ils ont les mêmes capacités, la même destination et les mêmes droits. Cette manière d'envisager la vie, entièrement opposée à celle que suggèrent l'intérêt et l'amour de soi, relève et ennoblit l'existence humaine. Elle fait de l'homme, si faible et si petit en apparence, un être à la fois grand et vénérable. Elle opère un changement fondamental, en remplaçant l'égoïsme par l'amour. Elle promet à l'humanité, dès cette vie, une longue carrière de développement, de

[redacted]

véritables progrès et de solide bonheur. Nulle religion ne satisfera donc au cœur de l'homme, tel qu'il est en lui-même et tel qu'il se manifeste aujourd'hui, aussi long-temps qu'elle ne posera point en première ligne, un amour profond pour les membres de la société morale, et pour Dieu qui en est le chef.

Ces détails importans renferment déjà, d'une manière implicite, ceux qui nous restent à donner. Car, si ces grands traits sont bien ceux de la religion que le plus grand nombre des cœurs appelle, il en résulte évidemment que cette religion doit être essentiellement spiritualiste, c'est-à-dire, poser en principe un ordre moral, un être intelligent et moral qui en est la base, une existence définitive fondée sur les droits et sur les besoins de la moralité. C'est donc une religion d'espérance et de vie, que l'on puisse opposer avec confiance à cette multitude de phénomènes physiques, d'analogies naturelles, qui parlent à l'homme de destruction et de mort. Après s'être moqué si long-temps de tout ce qui n'est pas l'expérience, ce que l'on veut aujourd'hui, ce que l'on demande à grands cris de toutes parts, c'est précisément ce qu'il y a de plus contraire à l'expérience : l'esprit et l'immortalité.

On veut toutes ces choses, car on sent vivement que, s'il en manquait une seule, la religion ne serait plus religion ; elle laisserait l'homme à la merci des circonstances extérieures, l'éloignerait de sa destination véritable, le tromperait sur son véritable

mérite, et serait accompagnée des plus terribles dangers. Mais ce qu'on ne sent point avec autant de clarté, et par conséquent, ce qu'il importe de dire, c'est que si la religion doit être tout cela pour l'homme, il faut qu'elle soit tirée de ses propres entrailles. Pour parler fortement à sa conscience, et pour ne pas la tromper, il faut qu'elle soit fondée sur la conscience elle-même. Pour parler au cœur avec énergie, il faut qu'elle vienne du cœur. Pour rendre l'homme capable de dévouement et d'amour, il faut qu'elle lui fasse trouver, dans les replis les plus profonds de sa nature morale, le dévouement et l'amour. Pour l'arracher au matérialisme, qu'inspire naturellement la contemplation de la nature physique, il faut qu'elle le ramène sans cesse dans les profondeurs de son âme, pour lui montrer, dans ce sanctuaire, un ordre moral et des principes rigoureux, que les lois physiques sont incapables d'expliquer, et sur lesquels elles ne sauraient avoir aucune prise. Le spiritualisme et l'espérance sont dans le sentiment intime de l'homme, dans la conscience du devoir et de l'ordre moral. Ils s'évaporent et se dissipent, avec toute la religion, dès qu'on en veut faire l'objet d'une discussion fondée sur les analogies de la nature extérieure, d'après es lois communes de la logique. Il n'est pas d'autre explication à l'irréligion universelle du siècle passé.

Mais où trouver cette religion, dont les hommes

[redacted]

sentent le besoin, et dont nous venons d'exposer les principaux caractères? Comment répondre à une question aussi compliquée?

Un seul mot suffit : le CHRIST.

De toutes les religions connues, le christianisme est la seule qui remplisse parfaitement la condition que nous venons de poser comme la base de toutes les autres, et comme l'unique source d'une religion profonde et vivante; il est tiré des entrailles même de l'homme. C'est une révélation, mais c'est une révélation de l'âme humaine. Sa tendance la plus universelle et la plus avouée, c'est d'arracher l'homme à toutes les distractions et à toutes les erreurs du dehors, pour le ramener dans son intérieur; pour lui faire contempler sans cesse ce principe de tout bien et de toute vertu qu'il porte au dedans de lui-même. D'une voix où résonne évidemment quelque chose de divin, il annonce à l'homme que ses actions extérieures ne valent ni pour la terre, ni pour les cieux, que par leur harmonie avec le sentiment sacré du devoir et de la vertu.

Ce grand trait du christianisme en fait une religion essentiellement morale. Là tout est pur, là tout est noble, là tout est saint. Point de séduction, point de poison caché, point de voie détournée pour arracher l'homme au saint respect qu'il doit avoir pour la vertu. Tout tend à inspirer la conviction profonde que, par la vertu seule, l'homme peut arriver à sa destination

véritable, savoir : être capable, être digne du bonheur, et le posséder en effet. Quiconque a lu l'Evangile, en se livrant sans résistance à ses généreuses inspirations, a senti, nous n'en doutons point, que, si jamais un système évidemment et saintement moral fut offert à l'humanité, c'est l'Evangile lui-même.

Les parties même les plus obscures, les plus mystérieuses du christianisme, portent ce grand caractère. Leur ensemble n'est pas autre chose qu'une déclaration solennelle, adressée tout à la fois à l'esprit et au cœur, de l'horreur qui accompagne le vice, et de son incompatibilité avec notre éternelle destination.

L'Évangile, par cela même qu'il ramène constamment l'homme au devoir et à la conscience, lui crie à haute voix qu'il est membre d'une société morale, dont la mort ne saurait rompre les liens. Il le rappelle sans cesse à cette dignité de son être à laquelle tout autre intérêt doit céder. Il tarit ainsi la source des passions haineuses, pour ne laisser à leur place que cette charité, vertu sublime, apanage du véritable chrétien, indispensable lien de cette société parfaite, de ce monde moral, dans lequel se trouvent la fin et le bonheur de l'homme. Le christianisme ne parle que d'un Dieu tout amour, et ne veut lui ramener les hommes que par l'amour.

Arrivé à cette profondeur, le christianisme s'empare de l'homme tout entier, car il tient l'âme elle-

[redacted]

même. Il satisfait l'intelligence par l'ordre, la simplicité, la vérité palpable de ses doctrines. Il résout les plus graves questions dont l'humanité puisse s'occuper, précisément de la seule manière dont elles puissent être résolues. Il en trouve la solution écrite dans le cœur de l'homme. Et, tandis que les philosophes disputeront jusqu'à la fin des siècles, il prononce; et tous les esprits, tous les cœurs le suivent, parce qu'il les a devinés. Il satisfait la partie aimante et sensible de l'homme en développant, d'une manière à la fois simple et profonde, les germes d'amour et de vertu que le créateur y avait déposés. Il saisit et gagne sa conscience en lui rendant ses droits et sa pureté. Il élève et ennoblit l'homme à ses propres yeux, en lui présentant, sous le jour le plus beau, le magnifique tableau de ce qu'il peut et doit devenir. Et si cette perspective ravissante devient pour lui une source de découragement et de crainte, par le retour qu'il fait sur lui-même, et par le sentiment qu'il y trouve de la distance qui le sépare encore du but; après avoir parlé à son cœur, l'Evangile parle à son imagination, pour lui peindre, sous des traits pleins de vie, et l'importance du but lui-même, et l'incorruptible sainteté de l'ordre moral, et l'immense bonté du Dieu qui y préside, et l'espoir assuré de la réconciliation et de la grâce, en faveur de l'amendement et du repentir. Ainsi l'Evangile devient une manifestation de l'ordre moral et de l'homme tout entier,

adressée à toutes les facultés de l'âme humaine. C'est l'histoire de l'homme pour le présent et pour l'avenir ; c'est l'histoire de Dieu par rapport à l'homme.

Et pour dernier trait de ce tableau, cette histoire est écrite pour l'homme. Elle est conçue dans un tel langage, que les plus simples même peuvent l'entendre et croiront avoir su toute leur vie ce que l'Evangile vient leur révéler.

Mais que l'on me comprenne bien : j'ai dit : le Christ, et pas davantage. C'est l'Evangile dans sa pureté qui fournit tout ce que je viens de dire, et tout ce que le défaut d'espace m'a dérobé. Si l'on y ajoute, si on le surcharge, il ne répond plus aux vrais besoins de l'humanité.

La religion que l'homme veut de nos jours, et dont nous avons donné les grands traits, existe-t-elle, telle qu'on la pressent, dans les sociétés chrétiennes qui couvrent l'Europe? Et qu'arrivera-t-il, avant qu'elle y règne en paix ? Je ne sais. Mais, ce que je sais, c'est que la religion ne peut pas demeurer long-temps dans la situation où nous la voyons aujourd'hui. C'est un voyage, un peu tempétueux peut-être : où sera le port ?

Mais arrivons à des recherches plus immédiatement applicables, et dont le résultat pourrait être l'accélération de ce mouvement religieux, que nous avons vu commencer avec un bonheur si pur.

[redacted]

CHAPITRE XVII.

MOYENS D'AGIR SUR LES MASSES POUR Y RANIMER LA RELIGIOSITÉ.

Qu'on ne s'attende pas à trouver dans ce chapitre la solution d'une question aussi haute. J'y ai long-temps réfléchi, même avant de songer à en écrire; et ne parvenant pas à me satisfaire pleinement moi-même, bien des fois je fus tenté de l'effacer de mon livre. Je me résous enfin à la conserver; moins pour enseigner ce qu'il faut faire, que pour analyser ce qu'on fait.

Ce chapitre sera donc plus critique que dogmatique.

Quand on présente une religion aux hommes, les effets que l'on produit sur eux procèdent ordinairement d'une double source : ou du fonds de cette religion, c'est-à-dire, des idées dont elle se compose; ou des formes extérieures sous lesquelles on les présente.

Parlons d'abord du fonds d'idées et de sentimens que l'on peut présenter aux hommes pour les rendre religieux et moraux.

Le sujet que j'ai à traiter, dans la première moitié de ce chapitre, touche par plus d'un point à celui que j'ai traité dans le chapitre précédent. Néanmoins la différence est grande. J'ai parlé de la religion en général et du christianisme, dans leurs rapports avec la situation actuelle des esprits et des cœurs. Ici je descends dans la pratique. J'examine les divers systèmes donnés, les diverses voies proposées, pour en apprécier le mérite et les effets. Dans le chapitre précédent, je prenais pour donnée la situation des esprits, et je cherchais quelles devaient être les bases principales du système religieux destiné à y satisfaire. Ici, je prends pour données les divers systèmes, et je me demande quelle influence ils peuvent exercer sur les esprits de nos jours, et même, quelles habitudes, quelle sorte d'existence religieuse et morale chacun d'eux est apte à donner à l'esprit qui le reçoit. Cela suffit pour distinguer le point de départ. L'exécution prouvera de reste que les considérations dont se remplissent ces deux chapitres sont de deux ordres bien différens.

La question qui se présente d'abord et qui s'agite dans beaucoup d'esprits, c'est de savoir s'il convient mieux d'attaquer les hommes par les dogmes ou par la morale. Un grand nombre de personnes, dans les publications religieuses, dans les prédications, et jusques dans le catéchisme, ne voudraient voir que la morale. Tout le reste leur paraît au moins

[redacted]

superflu. Je pense qu'il se trouve, dans cette manière de voir, une erreur dangereuse, qui tend à rapetisser et peut-être à réduire au néant le cercle de la religion. Il y a plus. Cette vue bornée est ce qu'il y a de plus propre à énerver la véritable et solide moralité ; car, au fonds, rien n'est plus inutile que la morale pour rendre les hommes moraux.

Séparez la morale de ses grandes bases religieuses : que reste-t-il ? Il ne reste que la morale des intérêts. Et qu'est-ce que la morale des intérêts ? C'est, tranchons le mot, l'absence de toute morale ; c'est l'égoïsme rafiné. La vraie morale consiste dans le sacrifice de l'intérêt au devoir. Elle est donc l'antipode de la morale des intérêts.

Celle-ci n'a pas besoin qu'on la prêche. Elle trouve dans les passions humaines d'assez puissans avocats. Et quand on l'aura beaucoup prêchée, les hommes n'en vaudront pas mieux. L'homme qui dit : Quel est mon devoir ? et celui qui dit : Que m'en reviendra-t il ? quoiqu'ils suivent parfois la même route, n'ont rien de commun entr'eux. Un monde les sépare.

Or, je me demande comment l'exposition de la morale, par devoirs isolés, peut être autre chose que la prédication de la morale des intérêts. Prenez le devoir que vous voudrez; isolez-le des grandes bases religieuses ; et dites-moi sur quoi vous pouvez le fonder, si ce n'est sur les intérêts ?

Au fonds, quel est le but qu'on se propose ? Est-

ce de faire connaître à l'homme ses devoirs? Nullement. Là dessus le dernier manant en sait autant que son curé. Est-ce de l'engager à suivre ce qui convient à ses intérêts? Nullement. Il y est tout décidé d'avance. Est-ce de lui faire comprendre que ses vrais intérêts se trouvent dans l'accomplissement de ses devoirs ? Je suis loin de croire que ce soit là toute la tâche. Je ne crois pas même que c'en soit la partie la plus importante. Mais encore, comment l'accomplir, autrement que sur les grandes bases de la religion?

L'homme, tout compliqué qu'il est, tout changeant et variable, n'est pas multiple; il est simple; il est un. Il est bon ou mauvais, moral ou immoral. Il est placé plus ou moins haut, dans cette échelle qui part de la plus vile dégradation, pour s'élever à la plus haute vertu; mais il y occupe une place unique. Et cette place est marquée par la force que le principe moral exerce en lui. Il n'a pas une portion de son être moral qui soit haute et une autre qui soit basse. C'est l'être moral tout entier, qui est haut ou bas à la fois. Je le répète : l'homme est un. Les actions extérieures, et ce que l'on appelle même les vertus ou les vices, ne sont que des émanations, des manifestations de ce caractère intérieur, dans lequel se trouve toute sa valeur morale. Tant que ce caractère fondamental n'est point changé, l'homme reste le même; et si c'est l'intérêt et non la vertu qui en fait la base, l'homme ne

[redacted]

vaut rien. En vain vous prêcherez les devoirs de la morale ; en vain vous les développerez un à un, les étayerez de tous les motifs particuliers qui peuvent s'y appliquer, les entourerez de tous les charmes que votre imagination voudra leur prêter ; vous pourrez en démontrer la convenance ; vous pourrez même réussir à les rendre aimables; mais l'homme tout entier sera toujours inaccessible à vos raisonnemens et à vos efforts, parce que vous ne vous adresserez point à lui. Il ne sera pas devenu plus moral, parce que vous aurez réussi à le corriger de quelques vices. Quand l'occasion s'en présentera, vous verrez avec douleur que le fonds est toujours le même, et qu'aux vices corrigés par vous en ont succédé d'autres, non moins immoraux et non moins graves. C'est toujours le même arbre, qui porte d'aussi mauvais fruits, mais différens suivant les saisons.

Ceci est une de ces choses que la conscience comprend encore mieux que l'intelligence. Qui ne s'est pas corrigé de quelque vice, par la réflexion, par l'expérience, ou par les exhortations de ses amis ? En rentrant au fond de sa conscience, et s'estimant sans faveur, qui a pu s'imaginer valoir mieux après qu'avant? Je ne pense pas qu'un seul homme de bonne foi puisse contester la vérité de cette remarque.

L'homme ne devient pas meilleur pièce à pièce; il devient meilleur tout entier. La prédication de la morale ne le prend que pièce à pièce, et par con-

séquent elle est incapable de produire cette régénération, sans laquelle l'homme n'est jamais ce qu'il doit être, quelles que soient d'ailleurs les apparences qu'il affecte. Pour remuer tout l'homme, il faut le prendre à bras-le-corps, et non par le bouton de son habit. Si vous prenez le dernier parti, vous pourrez arracher quelques boutons, pauvre trophée, qui ne vous consolera pas de l'ennui de voir toujours debout sous vos yeux l'ennemi que vous deviez terrasser.

Rien n'égale la frivolité, l'aridité, dans laquelle la prédication des devoirs isolés laisse l'âme. La raison en est simple. Cette prédication ne va jamais jusqu'au fort, où est caché le principe de sa vie morale; elle ne fait que battre les buissons. L'âme écoute en paix; quelquefois avec plaisir, quand on la sert avec élégance. Au demeurant, elle est impassible. Elle sait bien que tout ce bruit n'a rien de commun avec elle, et n'est point fait pour la troubler.

Vous me parlez de la médisance, vous me peignez le mal qu'elle fait dans la société, les embarras imprévus où elle jette celui qui se la permet, les représailles qu'elle attire et les haines qu'elle excite. Mais vous avez trois fois raison! Vos tableaux sont frappans de vérité, et très-bien tournés. Vous me faites faire là des réflexions excellentes. Je vois maintenant les dangers où je m'expose, et combien je puis payer cher un plaisir si court. Je ne veux pas passer pour

[redacted]

méchant. Je ne veux pas qu'on m'examine de trop près. Je suis ami de mon repos; et, décidément, je veux tâcher de ne plus médire.

Il n'est qu'un moyen, de prendre l'homme tout entier; c'est de le présenter à lui-même tout entier. C'est de lui mettre toujours devant les yeux, et sa nature, et sa destination, et ses espérances, et cette haute moralité, dans laquelle se trouve la condition de son bonheur et celle de sa propre estime. C'est d'embrasser toutes les circonstances qui peuvent relever à ses yeux le prix immense de cette destination, et rendre plus redoutable le danger toujours imminent de la manquer. Autour de cette grande unité, tout peut se centraliser, tout peut avoir son tour. Ces grandes vues peuvent amener l'exposition des plus minces devoirs; et le plus mince devoir peut transporter l'homme, en deux sauts, jusqu'à ces sublimes hauteurs, où il contemple à la fois, et lui-même, et sa destination, et son Dieu Mais cette unité, dans laquelle seule on saisit tout l'homme et on peut le modifier tout entier, c'est aussi celle où la religion nous ramène. Ou plutôt, c'est la religion elle-même. C'est la religion tout entière. Ce sont ses dogmes les plus importans et les plus ardus. Et nous avons eu raison de dire que, sans elle, il était tout-à-fait impossible de fonder une moralité qui fût véritablement morale.

Nous sommes donc ici ramenés à la religion,

c'est-à-dire, aux croyances et aux dogmes. Quand on dit sans cesse aux prédicateurs, prêchez-nous la morale, on pourrait bien n'être pas aussi fondé qu'on se le figure. Beaucoup de prédicateurs peuvent prêcher autre chose que la morale, sans être pour cela des fanatiques, et sans cesser d'être utiles.

Si les croyances sont l'âme de la morale, et peuvent seules vivifier l'exposition qu'on en fait, d'où vient que la prédication des croyances ou des dogmes est si souvent inefficace?

La raison en est bien simple. C'est que souvent la prédication des dogmes demeure tout aussi étrangère à l'âme, que celles des devoirs particuliers. Elle intéresse par l'argumentation, et par l'attrait des formes. C'est une thèse bien prouvée, un point bien établi, un discours joliment filé. On revient et l'on n'y pense plus.

Presque toujours les prédications dogmatiques s'adressent à l'intelligence, et ne tendent à produire qu'une conviction de raisonnement ou de témoignage. C'est la foi du mathématicien ou du philologue. La tête a reçu quelques idées, mais l'homme, l'homme moral qu'il fallait changer, reste toujours le même; et tous les efforts sont perdus. Sans la foi, les croyances ne sont qu'un vain nom, sans activité, sans efficacité, sans vie. Elles sont incapables d'élever, de moraliser, d'ennoblir l'homme.

[redacted]

Mais la foi ne se produit pas dans un recoin de l'intelligence. Il faut qu'elle naisse dans le centre de la vie de l'âme, pour la commander et la posséder tout entière. Et ce centre ne se trouve point dans l'intelligence, qui n'en est qu'un des moindres rayons.

Et ici je puis en appeler à l'expérience de tous ceux qui ont quelque connaissance du monde et qui ont vu les hommes de près. Gagner l'intelligence, est-ce rendre les hommes meilleurs? Combien ne sont pas nombreux ces hommes, justement admirés par leurs vastes lumières et par leur profonde intelligence, et justement détestés par leur dégradation et par leurs vices; ces hommes qui ont tout vu, tout connu; et n'en ont été que plus méchans? Ces déplorables exemples, que nul de mes lecteurs n'aura besoin de chercher bien loin, éclaircissent assez ma pensée, et font assez comprendre comment, après l'exposition la plus lumineuse des dogmes, l'homme peut se trouver aussi peu élevé, aussi peu moral, aussi peu religieux, et par conséquent aussi ignorant que devant. — Le vrai point central de l'âme, celui-là seul qu'il fallait atteindre, n'aura point été touché; l'homme ne se sera point vu, ne se sera point connu, ne se sera point senti lui-même.

Et pourtant, ce point existe, et il peut être trouvé. Il est dans l'âme humaine un point où se trouve le contact de la plus haute moralité, avec

la foi religieuse la plus complète ; un point où viennent se confondre l'intelligence et la volonté, la nature et la liberté ; où le christianisme d'un côté, et le monde moral de l'autre, viennent se rattacher à l homme pour le relever à ses propres yeux ; un point où le présent s'efface devant les premiers rayons d'un éternel avenir ; un point culminant d'où découlent, en sens divers, la vertu, l espérance, le christianisme, et Dieu même. C'est là qu'est tout l'homme. Quand on l'a bien saisi, tout se vivifie, tout prend une autre couleur, tout sort des entrailles de l'âme et parle à l'âme. On tient l'homme tout entier, et l'on est aussi fort pour lui parler de ses devoirs, que pour lui promettre un avenir, et lui faire sentir son Dieu.

C'est sur ce point qu'il faut se placer, et l'on est maître de tout.

Ce point n'est pas autre que la conscience, admirable faculté, noble privilége de l'homme, unique composé de ce qu'il y a de plus noble dans son âme, l'intelligence, l'infini, l'amour ; d'où coulent la moralité, la liberté, la religion ; par où le christianisme a pu trouver prise sur l'homme ; par où l'homme lui-même pressent sa destination, et se reconnaît fait à l'image de Dieu.

C'est parce que cette faculté est inhérente à l'homme, que la religion l'est aussi. L'homme est un animal religieux, parce qu'il est un animal doué d'une conscience. Ou plutôt, c'est parce qu'il est doué d'une

[redacted]

conscience, qu'il n'est plus un animal. Il est fait pour être un ange.

Tous les systèmes religieux sont plus ou moins religieux, plus ou moins moraux, plus ou moins vivans, suivant qu'ils approchent davantage de ce centre unique de toute moralité, de toute religion, de toute espérance, de toute grandeur et de toute dignité humaines.

Ce qui rend le christianisme puissant sur les âmes, ce qui fait de lui la religion la plus forte qui ait été donnée aux hommes pour opérer leur salut, c'est que, de toutes, il répond le mieux à l'intimité de la conscience humaine. Il est à la fois l'expression de sa pureté native; la manifestation en fait de ses ravissantes promesses, et le remède de ses faiblesses et de ses infirmités. Il est la révélation dans le temps, de ce monde moral, dont nous trouvons les premiers élémens dans le fond de notre conscience, quand nous voulons les y chercher. C'est parce qu'il est tout cela, qu'il a prise sur notre âme, qu'il excite en elle cette foi vive, à côté de laquelle ne saurait exister le doute, et qui seule est capable de s'emparer de notre vie tout entière. Toutes les autres preuves dont le christianisme s'entoure peuvent corroborer notre foi, puisqu'elles nous montrent dans le christianisme quelque chose de prodigieux et de divin. Mais ce divin n'est pas celui avec lequel notre âme peut jamais être en contact. Il lui est trop

extérieur ; il est trop loin d'elle, pour l'émouvoir et pour la gagner.

Ceux qui ont à présenter les preuves du christianisme, pour en faire la religion de leurs disciples, ne doivent jamais perdre de vue cette remarque. Pour l'avoir oubliée, il est arrivé mille fois qu'on a démoli ce qu'on voulait élever, en livrant à un vain esprit d'argutie, ce qui, avant tout, doit être un objet de foi.

On a fondé, soit sur les enseignemens de Jésus et de ses apôtres, soit sur les idées philosophiques inhérentes à l'esprit humain, divers systèmes religieux, entre lesquels le choix est loin d'être indifférent, non seulement sous le rapport de leur légitimité philosophique et critique, mais surtout sous le rapport qui nous intéresse ici davantage, celui de leur application pratique et de leur action sur les masses, comme religion populaire. Ils diffèrent tellement entr'eux sous ce point de vue, que je n'hésite point à les considérer comme formant chacun une religion distincte, ayant son caractère et sa tendance à part, et donnant à l'homme qui l'embrasse, une couleur religieuse qui lui est propre. Il est d'autres systèmes, qui, quoiqu'ils aient fait du bruit dans le monde, me paraissent tout-à-fait indépendans du fonds de la vie religieuse, et que je regarde par conséquent avec beaucoup d'indifférence.

[redacted]

Quelques idées que l'on s'en fasse, les deux grands objets de la religion, sont Dieu et l'homme. De là trois systèmes différens bien distincts, suivant qu'on a centralisé toute la religion en Dieu, ou en l'homme, ou dans les rapports entre Dieu et l'homme. On voit que ces systèmes sont gradués sur une échelle, dont Dieu occupe une extrémité, et l'homme l'autre. Chacun de ces systèmes a une doctrine fondamentale, qui est l'expression de son point de vue. Je crois pouvoir exprimer commodément mon idée à cet égard par la tabelle suivante :

I. Tout en Dieu.	Calvinisme.	Prédestination.
II. Tout dans les rapports de Dieu et de l'homme.	Arminianisme.	Rédemption.
III. Tout dans l'homme.	Rationalisme.	Humanité.

Le calvinisme, qui met tout en Dieu et qui anéantit l'homme, est une doctrine, à laquelle l'homme arrivera toujours par le développement de sa raison, mais où ne le conduira jamais le sentiment et la foi. L'homme vient à la prédestination par voie de raisonnement et de conséquence. Il applique son esprit argumentateur aux simples données de la nature, du sentiment et de la conscience. Il pousse les conséquences jusqu'à leurs dernières limites, car c'est là le propre de la faculté dont il se sert ; et il crée un monde, que ne reconnaissent plus ni le sentiment, ni la conscience, ni la nature. Il en résulte que c'est un système phi-

losophique très-rigoureux d'argumentation, mais qui n'est pas assez religion, parce qu'il choque la conscience, parce qu'il détruit en l'homme le sentiment de sa dignité, parce qu'il anéantit le prix de la moralité, pour ne laisser place qu'au bon plaisir, toutes choses diamétralement opposées à ce que l'homme a besoin de sentir et de croire, pour être véritablement religieux. Ce système révoque en doute l'activité humaine, la liberté. Il introduit dans le monde intellectuel la nécessité qui règne dans le monde physique. Il supprime d'un seul coup les bases les plus fermes de toute religion et de toute moralité. Car le sentiment de la liberté de l'âme, au sein de la nécessité qui commande à la nature physique, est le seul fait, mais suffisant et irrécusable, qui nous révèle une autre nature, un autre ordre, et, pour tout dire, un avenir et un Dieu. Ce système est donc en contradiction avec les idées les plus profondes et les plus précieuses de l'homme ; avec les idées, sans lesquelles, au fonds, il n'est point de religion. Aussi, beaucoup ont cru y croire et n'y ont pas cru, parce que leur âme éprouvait, malgré eux, contre cette doctrine désolante, une répugnance invincible. Et pourtant, elle répond au besoin de l'absolu qui est inhérent à l'âme humaine; elle excite l'imagination ; elle frappe les cœurs d'une terreur profonde; et, quand elle s'empare de l'homme, elle ne le possède point à demi. Elle trouve, dans

[redacted]

le sentiment de la distance énorme, qui sépare toujours la loi morale qui est absolue de la vie réelle qui est imparfaite, un puissant auxiliaire, qui ne lui sert pas peu à ravaler, à anéantir l'homme. Mais cet empire qu'elle exerce, tout irrésistible qu'il est par fois, n'est pas toujours bienfaisant. Quoiqu'on en dise et quelques brillans exemples qu'on cite, elle affaiblit dans les âmes les sentimens d'humanité. C'est là son danger le plus prochain et le plus justement à redouter. Elle nourrit les idées de fatalité qui ne font qu'un avec elle. Elle affaiblit le respect pour l'homme au point d'engendrer la barbarie et la cruauté, dès qu'on croit la gloire de Dieu compromise. Elle fait mépriser les arts, les sciences, la littérature. Elle a un penchant décidé vers l'intolérance, parce qu'elle part de l'absolu. Elle tend à réaliser dans les peuples qui l'embrassent le gouvernement théocratique. L'Ancien Testament est son idéal. Malheur aux peuples chez qui cette doctrine règne, et malheur à ceux qui les entourent! Quelques congrégations isolées, au sein d'une civilisation toujours croissante, peuvent ignorer ces dangers : le mouvement général les emporte. Mais les presbytériens d'Ecosse, tout admirable qu'est leur pays et qu'ils sont eux-mêmes, ne m'ont point encore fait oublier leurs ancêtres, véritables israélites, et cette nation turque, que sa croyance en cette doctrine a clouée à son ignorance et à sa barbarie.

Quelque conséquent que soit ce système, je ne crois donc pas qu'il remplisse le but, parce qu'il n'est pas fondé sur les véritables bases de la religion, et parce qu'il a une tendance fâcheuse. Ce n'est pas qu'avec un peu d'adresse on ne pût lui faire trouver accès dans un grand nombre d'esprits. Mais je regarderais ce succès comme un véritable malheur. La conquête ne serait jamais générale. Elle entraînerait une division qui serait peut-être irrémédiable, et je ne la crois pas d'un assez grand prix pour qu'il vaille la peine de la tenter.

C'est dans ce système qu'a pris naissance cette horreur pour les mots de justice, de vertu, de moralité, d'humanité, que tant de gens expriment depuis quelques temps avec tant d'enthousiasme, et dans laquelle ils semblent faire consister toute la religion. C'est le schibbolet de l'époque. Il y a conséquence, dans ce système, à rejeter ces termes avec une sorte d'horreur. Mais, ce qu'il y a d'étonnant, c'est de voir cette même horreur exprimée par des hommes, qui ont embrassé des systèmes, où ces mots n'ont plus la même importance, ni presque le même sens. On dirait qu'ils tiennent le même langage par contagion ou par peur. Hors du calvinisme, cette affaire n'est plus qu'une vaine dispute de mots. Le meilleur est de l'oublier. Dès que vous mêlez l'homme pour quelque chose, dans l'œuvre de son salut, pourquoi

[redacted]

vous obstiner à lui faire rejeter les mots dont il s'est toujours servi pour désigner la part qu'il peut y prendre ?

Après le calvinisme, comme doctrine applicable et populaire parmi nous, vient l'arminianisme, dont le dogme central est la rédemption.

Comme le calvinisme part de la prédestination, pour en déduire sa théorie de l'homme et la religion tout entière, l'arminianisme part de la différence qui se trouve entre l'idéal de l'humanité, et l'homme tel qu'il se présente partout sur la terre. Cette différence, sentie dans tous les âges, fut consignée dans nos saints livres, dont elle forme un des dogmes les plus importans. Elle constitue l'homme réel dans un état de dégradation et de chute, qui rend impossible à son égard l'accomplissement des plans de bonheur que Dieu avait conçus par lui et dont il porte encore dans son abaissement des traces non équivoques. La conscience de chaque individu confirme pleinement cette grande donnée de l'histoire, que tous les peuples ont consignées dans leurs traditions, leurs symboles et leurs mythes. L'impassible justice de Dieu, à laquelle nous conduisent également le raisonnement et notre conscience, rendait inévitable pour l'homme une diminution de bonheur, proportionnelle à l'étendue de sa corruption. C'est ici qu'apparaît un des grands dogmes du christia-

nisme, considéré comme révélation surnaturelle et miraculeuse. L'homme ne pouvait rien par lui-même, pour éviter un châtiment mérité, et les besoins de l'ordre moral, non seulement sur la terre mais dans l'univers entier, exigeaient que ce châtiment fût infligé. Jésus apparaît pour résoudre le problème du salut du genre humain sous de telles conditions, et sa mort volontaire en est le moyen. L'homme participe à cette dispensation, par la foi, c'est-à-dire, par le sentiment de son indignité personnelle, et par l'acceptation de cette dispensation elle-même comme unique voie de salut. Dès lors, rendu à l'espérance et sentant plus fortement que jamais l'horreur du péché, il se régénère, et devient capable de goûter le bonheur que Dieu avait préparé pour lui.

La preuve que ce système est éminemment religieux, c'est qu'il se trouve plus ou moins clairement dans toutes les religions de la terre. Il exprime donc une situation de l'âme humaine partout sentie; il y porte un remède partout désiré.

Il y a donc là une religion; une religion que l'homme peut accepter; une religion qui peut le remuer fortement, le ramener au sentiment de sa haute dignité, et l'animer déjà sur la terre de la vie du ciel. Quoique humilié, l'homme n'a pas besoin de se renier lui-même. Il trouve Dieu, tel que son cœur l'avait pressenti; et quoique la religion ainsi présentée renferme un mystère incon-

[redacted]

dable, comme c'est un mystère d'amour, le cœur ne le repousse point.

Le pivot de ce sytème est, comme on voit, la doctrine de la rédemption. Tout se groupe autour de ce point central et forme un ensemble bien lié.

Ce qui fait que l'exposition de ce système, dans les prédications, manque souvent son but, c'est que presque toujours on le surcharge de parties, qui lui sont étrangères, et dont quelquefois c'est là le moindre inconvénient. Dès lors, l'esprit se perd dans une multitude de discussions interminables. Il ne peut s'approprier aucune idée mère pour sortir de ce labyrinthe, et, le plus souvent, il s'en échappe par la porte d'oubli, sans en rien emporter. Le cœur, sans lequel la religion n'est qu'un vain mot, demeure toujours étranger à ces discussions abstruses, et le fruit de la prédication est perdu. Pour que ce système soit véritablement de la religion, il faut le présenter dans toute sa simplicité. Il faut attaquer l'homme dans les derniers replis de sa conscience. Il faut, d'un côté, relever à ses propres yeux la sublimité, la sainteté de sa nature morale, dans le type que Dieu plaça dans son sein; de l'autre, insister fortement sur sa dégradation réelle et la condition où elle le laisse; quand ce point est obtenu, beaucoup est fait sans doute. Jésus n'a qu'à paraître avec sa grâce divine: il sera reçu comme un sauveur. Le

cœur une fois mâté, tout coule de source, et la doctrine de la rédemption, si repoussante au premier abord, loin de trouver de la répugnance et du mépris, ne trouve plus que d'ardens désirs. Je le répète donc, tout consiste à prendre ce système par le bon bout, à insister, sous toutes les formes, sur les points essentiels qui le constituent, et pour accomplir l'œuvre, à posséder assez de courage pour s'abstenir de prêcher les doctrines qui lui sont étrangères et dont tout l'effet est de dissiper l'attention dans de vaines arguties.

Le système religieux, qui se trouve à l'autre extrémité de la corde, c'est le rationalisme. Que le mot n'effarouche pas. Il y a là matière à de graves réflexions, qui veulent avant tout du calme et de l'impartialité.

Le rationalisme se présente d'abord comme une négation. Il fait abstraction de la partie miraculeuse de l'histoire primitive du christianisme et fait de son introduction dans le monde une dispensation extraordinaire de la providence, accomplie par des voies ordinaires et naturelles. Il fait abstraction aussi de toute la partie mystérieuse et révélée du christianisme. Il n'admet dans les croyances que les idées auxquelles la raison humaine bien conduite peut atteindre et qui sont pour elle un besoin. Tout le reste se résout en opinions du temps, qui n'ont plus pour nous qu'un intérêt historique,

[redacted]

ou en symboles, dans lesquels le génie des siècles antiques enveloppa les grandes idées, qui constituent les bases de toute religion. Comme le rationalisme démolissait, la négation doit avoir été long-temps son expression favorite : il n'a dû se manifester au monde que par son action dissolvante.

Mais, jusque-là, il ne pouvait pas prétendre à constituer une religion. Une religion ne saurait s'établir sur des négations. Il lui faut aussi des positions. Par les négations, l'esprit est dégagé peut-être de quelques erreurs, de quelques faux motifs, qui l'avaient trompé ou dont le pressentiment l'avait jeté dans le trouble. Il demeure vide et il attend. Ce n'est point dans cet état que l'âme sera pleine de chaleur et fera de grandes choses. La religion doit régner sur l'homme, commander à ses affections, étouffer ses mauvais penchans, lui imposer de douloureux sacrifices, l'élever au-dessus de la terre, et, dans le sein même des besoins et du tumulte de la vie, faire de lui l'être tout céleste et tout pur. Pour exercer cet empire, il lui faut une force, une prise sur l'âme, que les négations ne donneront jamais. Ce n'est point par ce que l'homme nie, c'est par ce qu'il croit, qu'il est grand et qu'il est fort. Aussi long-temps qu'il mettra son orgueil à dire : Je ne crois point à ceci, je ne crois point à cela ; comme il croira toujours à lui-même, n'attendez de lui que l'égoïsme et la froideur, jamais la chaleur et le sa-

crifice. Sous ce rapport, il est vrai de dire que les époques de diminution des croyances sont marquées en général par plus de sécheresse d'âme que les époques d'augmentation. Pour que le rationalisme pût devenir une religion, il fallait donc qu'il fût capable d'occuper l'âme, en lui présentant des croyances fortes, appropriées à ses facultés éternelles et à ses idées acquises ; en un mot, suffisantes pour la commander et pour la remplir. Il ne faut point être surpris si ceux qui se sont bornés à l'attaque et n'ont offert que des négations, froids eux-mêmes, ont été reçus avec froideur. Ils avaient arraché l'anse avec laquelle on avait jusque-là remué le monde ; mais ils n'avaient point planté la leur, et le monde leur est échappé.

Après avoir nié, il a donc fallu que le rationalisme en revînt à affirmer. Après avoir démoli l'édifice antique, il a fallu qu'il présentât le sien propre. Après avoir élagué beaucoup de vieilles croyances dont l'action fut jadis puissante, il a fallu qu'il trouvât, dans ses propres ressources, des croyances nouvelles et positives, capables de contenter l'esprit, d'échauffer le cœur, et de commander la volonté des hommes auxquels il s'adressait.

Pour exprimer la doctrine autour de laquelle il a tout centralisé, je n'ai pas trouvé de terme plus propre et plus court que celui-ci : L'HUMANITÉ.

L'humanité, prise dans son ensemble, fournit des

[redacted]

croyances vigoureuses et profondes, qui sont capables d'exercer une puissante influence sur la vie. Elle n'atteint cette importance, que lorsqu'on l'envisage sous le point de vue spiritualiste.

L'âme humaine, ses facultés intellectuelles, l'amour qui est inné dans elle, le besoin d'ordre qui la domine ; la moralité, qui est la conséquence de l'application d'une intelligence absolue à ces données premières de la conscience et du cœur ; la liberté, apanage de cette essence sublime, et qui suffit pour la distinguer de la matière ; le monde moral, que notre conscience nous révèle avec autant de clarté que nos yeux nous révèlent le monde physique ; Dieu et l'avenir, conditions premières de l'existence d'un tel monde ; l'homme destiné à y prendre part comme créature libre et morale ; toutes les facultés et toutes les tendances de l'âme venant se coordonner autour de cette destination première, et le monde matériel venant corroborer ces indications de la conscience par les traces non équivoques, qu'il contient en grand nombre, d'ordre, de bienveillance et de moralité ; l'homme acquérant ainsi aux yeux de sa propre raison une valeur immense ; les liens qui l'unissent à ses frères devenant plus sacrés et plus doux, parce qu'ils sont hommes comme lui ; la vertu devenant plus chère et plus sacrée, parce que par elle l'homme est plus homme, c'est-à-dire, fortifie les liens qui l'unissent au monde moral et à

sa destination suprême vers l'éternité; tels sont les grands traits de ce qu'il y a de positif dans le système rationaliste. Ils sont pris dans les entrailles de l'humanité; ils tendent à ennoblir l'homme. Ils font de l'humanité tout entière une grande famille, dont chaque homme doit se regarder comme membre, et dans laquelle il doit fondre sa vie pour la faire tourner au plus grand bien de l'ensemble, dans lequel seul il peut et doit trouver le sien propre. Détruire l'égoïsme pour développer la vie de l'humanité; abaisser la vie terrestre, qui n'est qu'une faible portion de l'existence humaine, pour développer la vie céleste, la vie du monde moral, pris dans toute son étendue; tel est le but de ce système. Tel était aussi celui de Jésus. Cet esprit se sent dans chacune de ses paroles. Le rationalisme n'a fait que l'appuyer sur des bases philosophiques, et le dégager de l'appareil mystérieux dont il était entouré.

Je l'ai déjà dit ailleurs; je crois qu'il y a là les bases d'un système religieux très-puissant; ou plutôt, de toute religion grande, sainte et pure. Et ces idées, une fois saisies, ne peuvent manquer d'exercer une grande influence sur l'âme; car elles sont prises dans sa nature la plus intime; elles ne sont que le développement et l'expression de ce qu'elle trouve gravé dans ses plus profonds et ses plus mystérieux replis.

Et pourtant, je ne crois pas qu'il épuise le

[redacted]

christianisme, pas plus que je ne crois que les autres systèmes épuisent l'homme sans lui. C'est, à mon avis, dans la réunion de ce système et du précédent, que l'on peut trouver les bases d'une religion à la fois rationnelle et évangélique, philosophique et populaire. C'est par des enseignemens dirigés dans ce sens qu'on pourrait agir sur les masses, ranimer l'intérêt religieux, rendre à l'homme sa dignité, donner à sa vertu des bases plus solides et plus pures que celles sur lesquelles des philosophes et des chrétiens n'ont pas craint de l'établir, et rendre plus insurmontable, par toute la force du sentiment et de l'amour, son horreur pour le vice et pour le péché.

Quoique les idées qui constituent la partie positive du rationalisme soient très-élevées en philosophie, elles ont cependant un côté populaire, parce qu'elles sont prises immédiatement dans la conscience. Si vous voulez les déduire, c'est-à-dire, les tirer d'autres idées par la voie d'argumentation, vous vous jetterez dans un dédale, où votre public ne pourra vous suivre, et où, selon toutes les apparences, vous aurez beaucoup de peine à vous retrouver vous-même. Mais, si vous voulez simplement les dire ; si vous voulez vous borner à être l'interprète vivant et chaleureux de vos propres sentimens, de vos propres affections, des pensées secrètes et des besoins cachés de votre âme, alors tout le monde vous comprendra, et tout le monde

vous croira, parce que tout le monde sentira comme vous, et reconnaîtra ses pensées et ses besoins dans les vôtres. Parlez en homme; développez l'homme tel que la conscience le donne; et les hommes vous entendront Leur cœur recevra plein de confiance les paroles de votre bouche; vous aurez fait son histoire; et pourtant vous l'aurez relevé, ennobli, embelli à ses propres yeux. Il vaudra mieux, en effet, parce qu'il commencera de mieux sentir sa valeur.

L'alliance entre le système rationaliste, qui a pour base l'humanité, et le système supra-naturaliste, qui a pour base la rédemption, est bien loin d'être aussi difficile qu'elle paraît l'être au premier abord. Elle est naturelle; non seulement elle peut être tentée; mais elle doit être accomplie. C'est une chaîne d'idées dans laquelle la philosophie nous mène jusqu'au seuil du christianisme, et le christianisme jusqu'à notre destination finale. L'humanité, l'amour, la sainteté de la loi morale, le monde moral invisible, la destination de l'homme à y être heureux par la vertu, l'imperfection de l'homme et le péché; voilà ce que donne la philosophie. Le moyen de relever l'être céleste déchu, voilà ce que donne le christianisme, après avoir confirmé tout le reste de son irréfragable autorité.

Que les prédicateurs mettent leur âme dans l'exposition de ces idées, et les âmes répondront à cet appel. Elles reviendront au sentiment de

[redacted]

leur dignité, et la vie matérialiste et sensuelle cédera la place à la vie supérieure, de l'ordre, de l'espérance et de l'humanité.

Je dois à mes lecteurs une dernière explication, avant de quitter le sujet du rationalisme. J'ai dit (pag. 104 de ce volume) que, sous le rapport philosophique, le rationalisme était en opposition avec la foi. Mais la liaison du rationalisme philosophique, tel que je l'ai décrit dans le paragraphe cité, au rationalisme historique, tel que je l'ai décrit dans celui qui le précède, n'est point nécessaire et absolue. Elle fut réelle, dans un grand nombre d'esprits; mais elle pouvait ne pas être. La preuve en est qu'elle n'existe pas chez un plus grand nombre encore. Beaucoup de gens, rationalistes dans leur manière d'envisager l'histoire du christianisme, sont au contraire remplis de la religion de la *foi*, en opposition avec celle du raisonnement. Ce sont ceux dont je viens de peindre les dispositions religieuses. Je conçois très-bien une autre combinaison, qui conserve cette foi vitale des rationalistes religieux, pour l'allier aux croyances positives et révélées du supra-naturalisme, qui en sont le complément et peut-être la conséquence.

Je crois inutile de m'arrêter à discuter l'importance populaire de quelques opinions isolées, auxquelles on a donné des noms de secte dans la cha-

leur de la dispute ; mais qui ne constituent nullement à elles seules un système religieux. Elles portent sur des détails, que l'on peut entendre d'une manière ou d'une autre, sans que le système religieux en éprouve le moindre dommage. Je citerai pour exemple l'arianisme. C'est une opinion sur un détail du christianisme, et sur un détail profondément mystérieux ; mais ce n'est point une religion. Il n'imprime point une tendance particulière à l'âme, et il peut s'allier avec tous les systèmes fondamentaux. Le calvinisme peut fort bien s'en accommoder, et j'en ai vu des exemples. L'arminianisme s'en accommode également, au point qu'on a accusé, dans le temps, les principaux docteurs arminiens, en Hollande et en Angleterre, d'être voués à l'arianisme. Plusieurs docteurs allemands célèbres sont dans la même catégorie, et M. Bretschneider de Gotha, qui a publié un cours de théologie, dont la doctrine de la rédemption est l'âme, a professé dans sa seconde édition la doctrine arienne, tandis que dans la première il était purement et simplement trinitaire. Dans un moment où les âmes se rouvrent au sentiment religieux, où elles ont véritablement soif de religion, et où elles recherchent avidement tout ce qui peut répondre à ce besoin qu'elles éprouvent, je regarderais comme un grand malheur que la discussion se portât sur des idées de cette nature. Ce serait le moyen de tromper les simples sur leurs besoins et sur la re-

[redacted]

ligion elle-même, et d'éloigner pour toujours les sages. Quant à moi, j'avoue que dès long-temps cette question épineuse a perdu pour moi tout son intérêt. Je pourrais citer bien d'autres sujets de dispute, qui me paraissent devoir être rangés dans la même classe, quoique des circonstances particulières les aient fait agiter récemment parmi nous avec assez de chaleur.

Quel que soit le système qu'on embrasse, une question assez importante c'est de savoir s'il convient de réveiller l'esprit ecclésiastique et même l'esprit de secte. Pour ne pas croire qu'il y a là un puissant moyen d'action, il faudrait ignorer la fermentation et la chaleur qui s'excitent entre les hommes dès qu'ils se trouvent en masse. Assurément l'esprit ecclésiastique n'est point la religion; mais là où il règne, la religion a cessé d'être indifférente. Elle peut être traitée comme une affaire temporelle très-importante, sans exciter l'esprit chrétien et céleste; mais enfin elle est traitée, on s'en occupe. Et à force de s'en occuper, à force de s'y intéresser, l'esprit peut s'élever, l'esprit peut surgir, et briller tout-à-coup, comme la flamme s'élève au moindre souffle, au milieu des charbons que l'on a rapprochés en y déposant quelques étincelles. Il y a donc de grands avantages à restaurer l'esprit de corps dans l'association religieuse, et à rattacher aux intérêts de l'église protestante le plus

grand nombre d'hommes possible par les liens de la corporation. Sans doute cela ne peut se faire sans ranimer aussi dans la même proportion l'esprit d'opposition au catholicisme. Au-delà d'une certaine limite, c'est un inconvénient sans doute, et très-grave. Il tend à diviser les Français en deux peuples, et à faire cesser la communication mutuelle de leurs idées et de leurs lumières. Il pourrait même aller au point de détruire la charité. Mais en-deçà de cette limite, il y a là un grand principe d'activité, et un sentiment très-légitime. La religion est une affaire trop intéressante, une affaire trop chère à l'humanité, pour qu'on soit indifférent à la manière dont les hommes l'entendent. Dès qu'on la sent bien soi-même, elle devient l'idée normale de la vie. Tout le reste ternit devant elle. Il devient impossible de voir avec indifférence les erreurs plus ou moins graves dans lesquelles les autres nous paraissent plongés; et ce sentiment que l'on éprouve, ce résultat d'une comparaison, où l'âme est fortement intéressée, et qu'elle répète à chaque instant, finit bientôt par l'attacher davantage aux principes dont elle a fait choix. Les missionnaires, qui dans ces derniers temps ont usé et peut-être ont abusé de tous les moyens d'agir sur les masses, n'ont eu garde d'oublier celui-là. Ils l'ont tellement outré qu'ils ont fait disparaître la charité, ruiné les relations sociales et compromis la paix publique. Mais du moins

[redacted]

ce moyen leur a réussi; à telles enseignes que ce n'est guère qu'aux lieux où l'existence de deux sectes rivales leur a permis de l'employer avec fruit, qu'ils ont obtenu des succès vraiment populaires. Je suis incapable d'en apprécier la valeur comme moyen d'avancement pour le pur et vrai christianisme ; mais enfin il les ont obtenus.

Du reste, ce ressort est si délicat à faire jouer, et, quand on le touche imprudemment, il produit des effets si funestes, que j'en parle avec crainte et pour avertir les jeunes gens de n'y recourir qu'avec une extrême réserve. Entre des mains imprudentes il produirait beaucoup de mal sans amener aucun bien. Si l'on n'y mettait beaucoup de mesure, peut-être se trouverait-il à la fin qu'on aurait fait des protestans très-chauds, auxquels il ne manquerait plus que d'être chrétiens.

J'ai presque honte de dire si peu sur des sujets aussi graves, et, je dirais presque, aussi neufs. Mais ce chapitre est déjà hors de proportion avec les autres. Il faut que je passe outre. J'ai à peine effleuré ce qu'il y aurait à dire sur le fonds ; je ne puis quitter ce sujet sans dire aussi quelque chose des formes.

La forme la plus générale et la plus efficace, pour maintenir ou pour ranimer la religiosité parmi

le peuple, c'est le culte public. Instructions, exhortations, mouvemens de l'âme, prières sublimes, au moins par la circonstance et le lieu, tout s'y trouve. L'âme est éclairée, en même temps que le cœur est ému.

Dans les religions sacerdotales et à longues traditions, le culte public est bien culte. Le sacerdoce y a fait sa part. Il y a déposé les grandes idées, dont il s'est fait le dispensateur. Il les a enveloppées de formes souvent magnifiques; mais toujours assez mystérieuses pour que son secours ne soit jamais inutile à les bien comprendre. Il les a tissues étroitement avec un grand nombre de sacremens, de cérémonies et de rites, où son intervention seule peut accomplir l'œuvre divine et faire descendre sur les adorateurs la grâce d'en haut. Pour que le mystère soit plus profond, les paroles employées dans le culte sont prises d'une langue qui n'est plus. Le prêtre de Thèbes et de Saïs parle en hiéroglyphes; le brame parle samscrit aux populations de l'Inde, et le curé dit la messe en latin aux laboureurs et aux ouvriers de l'Europe.

Le protestantisme n'est point une religion sacerdotale : il a dû rompre ces chaînes. Sa force est dans la parole et dans la raison qui la reçoit. Instructions, prédications, prières, chants, sacremens, mystères, Evangile; tout a été mis dans la langue du pays; tout est rendu populaire; tout est exposé au grand jour; tout est dit, expliqué, commenté

dans un langage que tout le peuple peut entendre. Le prêtre ne se réserve rien. Et ses disciples sont toujours sûrs de prendre ce qui leur convient dans ce qu'il leur donne. Comme St Paul, il parle à des intelligens, qui jugent eux-mêmes fort bien de tout ce qu'il dit.

Un culte ainsi conçu, pour peu qu'il soit bien dirigé, devient un moyen puissant de civilisation, en même temps que de religiosité. Parler une ou deux fois par semaine, pendant une heure, au peuple assemblé; disposer pendant ce temps de son intelligence et de ses affections; être soutenu, dans ce qu'on va lui dire, par sa foi dans l'Evangile, dont on est pour lui l'interprète; être à la fois son docteur, son consolateur, son ami; diriger, en les partageant, les plus fortes émotions qu'il soit capable d'éprouver: c'est assurément remplir les plus nobles fonctions auxquelles un homme puisse être appelé sur la terre; c'est exercer, presque sans contrôle, la puissance la plus irrésistible sur ce qu'il y a de plus grave et de plus saint dans la vie humaine; c'est se charger, devant la conscience, devant la société et devant Dieu, de la plus redoutable responsabilité. Que d'idées bienfaisantes on peut répandre! Que de nobles sentimens on peut exciter! Que d'étincelles on peut faire jaillir, dans les ténèbres où gémit le pauvre! Que de préjugés on peut combattre! Que d'erreurs on peut dissiper! Que de vérités utiles on peut répandre! On est pour le

peuple, non seulement toute la religion, mais encore toute la littérature, tous les arts libéraux, que sais je? peut-être tous les amusemens et tous les spectacles. On fournit à son intelligence l'unique pâture qu'elle soit capable ou qu'il ait la volonté de recevoir. On est seul à exercer toutes les facultés de son âme; à lui parler d'autre chose que de ce qu'il voit et de ce qu'il touche; à combattre la brutalité par des idées spirituelles, faites pour lui; à relever en lui la dignité d'homme par toutes les ressources que fournissent le sentiment et l'Evangile; à reconnaître encore et à respecter la créature céleste, sous l'épaisse enveloppe où les besoins de la vie et l'ignorance de la pauvreté l'ont en quelque sorte étouffée. Partout où ce culte est bien dirigé, où le pasteur y met son âme, une âme aimante et éclairée, il produit d'admirables effets. Et, bien que ceux qui le dirigent aient presque toujours la douleur de voir les résultats infiniment au-dessous de leurs désirs et peut-être de leurs espérances, ces résultats n'en sont pas moins grands. Une masse étonnante d'idées circule parmi les populations protestantes; des vérités sublimes leur sont familières; leur intelligence est capable de suivre des spéculations délicates et souvent d'en discuter les bases avec ordre et solidité. Les vérités auxquelles les philosophes de l'antiquité n'avaient pu atteindre, ou qu'ils n'exprimaient qu'en tremblant, sont familières et triviales à nos prolétaires. Ils en con-

[redacted]

naissent, ils en comprennent, ils en sentent, dont ces philosophes ne se doutaient pas.

Ce moyen d'action sur le peuple avait subi un violent échec, avant et pendant la révolution, comme tout ce qui est religieux. La philosophie matérialiste avait dégoûté du christianisme et par conséquent du culte qu'il inspirait. Ces préjugés durent encore en grande partie, avec la cause principale qui les a fait naître; et cette puissance de civilisation et de religiosité, que le pasteur possède dans la parole qu'il doit répandre, dort souvent sans usage entre ses mains. Disons-le franchement: le tort n'en est pas uniquement aux circonstances où il se trouve, à l'esprit de ceux qui devraient l'entendre; il en est aussi aux formes dont il revêt cette parole même et à la direction qu'il lui imprime.

Pour agir fortement sur les auditeurs, la prédication doit être une effusion libre et forte du cœur et de l'esprit. Elle doit être l'expression et le miroir de la vie de l'âme. Rien n'est plus contraire à ses effets, que de la rendre trop apprêtée; d'en faire des pièces académiques; de la jeter dans des moules toujours les mêmes; de l'emprisonner dans des compartimens arrêtés d'avance, où l'esprit et le cœur perdent toute la liberté de leurs mouvemens. Par cette méthode, le travail devient trop facile ou trop difficile, pour qu'on s'y livre long-temps et avec fruit. Si l'on fait des

pièces académiques, dont on travaille le plan et les détails avec un soin minutieux, l'on en est bientôt fatigué. L'on compose quelques sermons, comme un prédicateur catholique compose un carême ; et jusqu'à l'extrême vieillesse on vit sur ce fonds borné. Ces sermons ne vont plus au temps ; on en est ennuyé soi-même ; l'auditoire les sait par cœur ; le culte public en reçoit une froideur mortelle : n'importe ; on les redira tous les ans, jusqu'à ce que la mort les ensevelisse à jamais avec celui qui les composa. Si l'on se borne à remplir le cadre monotone apporté de Lausanne, si l'on prêche sans cesse sur le devoir et les motifs, sur le dogme et ses conséquences, on rend la tâche facile sans doute; un peu de remplissage en fait tous les frais. Mais le résultat est proportionné à la peine ; et le peuple écoute avec négligence des pensées sans vie enfermées dans un cadre non seulement usé, mais malencontreux. Le cadre hollandais, avec ses discussions de passages et ses éternelles comparaisons des deux économies, n'est pas plus propre que celui de Lausanne à soutenir l'attention et à ranimer la vie. En général, il porte avec lui une froideur glaciale, que le talent de Saurin a seul pu vaincre. Ses divisions et ses subdivisions infinies arrêtent tout élan de la pensée. L'auditeur avance laborieusement à travers un épais taillis, dont il ne peut entrevoir l'issue et qui lui présente à peine quelques fruits rafraîchissans, au milieu des ronces et des épines

[redacted]

dont il est semé. Des compositions de ce genre arrêtent la vie dans celui-là même qui les exécute ; comment pourraient-elles l'allumer dans les autres ?

Je le répète : pour que les prédications produisent quelqu'effet, il faut qu'elles partent du cœur ; il faut qu'elles sortent toutes brûlantes de la pensée ; il faut qu'elles rendent les secrets les plus intimes de l'âme, et d'une âme fortement intéressée à la religion qu'elle annonce. Ce n'est pas trop de l'homme tout entier pour éclairer, pour vivifier, pour ennoblir les masses de ses semblables. L'émotion religieuse, quelque racine qu'elle ait dans le cœur de l'homme, est comme tout autre émotion. Si vous voulez la communiquer, il faut d'abord l'éprouver vous-même ; et vous livrer ensuite librement à ses nobles inspirations.

Je ne dois pas m'appesantir sur de pareils détails. Ils n'intéressent immédiatement qu'un petit nombre de mes lecteurs. Mais ceux qu'ils intéressent, et tous les autres qui auront réfléchi sur ce sujet, conviendront avec moi sans doute qu'en général le ton de prédication, qui a régné jusqu'à ces derniers temps, était peu propre à produire les heureux effets que l'on peut attendre d'une prédication vivante et chrétienne.

Il y a quelques années, la mode des prédications sentimentales semblait vouloir l'emporter. Quelques brillans succès dans ce genre avaient déjà monté les têtes ; et les jeunes gens se jetaient sans réflexion

dans cette voie toujours ouverte à la médiocrité. Emouvoir par des tableaux touchans, arracher des larmes par la peinture des souffrances domestiques, c'est assurément le moyen de plaire à de nombreux auditeurs. Mais dans quel but et avec quel fruit? Sans doute la religion n'est étrangère à aucune des grandes affections, des grandes douleurs de l'âme. Elle touche l'homme par tous les points; elle le serre de plus près quand il souffre; et je n'ai garde d'interdire aux prédicateurs le droit de la faire pénétrer dans l'âme par les larges déchirures que laissent après eux les chagrins et les mécomptes de la vie. C'est une teinte puissante, dont je ne voudrais pas appauvrir la palette du peintre de la religion et de l'âme humaine. Mais faire de l'émotion pour l'émotion même; estimer la valeur de ses paroles par les larmes qu'elles font répandre: c'est faire descendre le ministre de l'Evangile au rôle d'artiste; c'est oublier la mission sublime dont on est chargé; tranchons le mot, c'est prostituer la chaire évangélique et la transformer en un vain théâtre. Aussi n'aperçoit-on aucune trace de ces prédications futiles. On venait y chercher le plaisir et non la religion; et quand la voix mélodieuse a cessé de se faire entendre, il n'est resté de ses accens que ce qui reste d'un concert.

Ce qui nous a manqué, ce qui nous manque encore en partie pour vivifier notre culte et en faire un puissant moyen de civilisation et de religiosité,

[redacted]

ce sont donc des prédications vivantes et nourries; expression forte et libre d'une âme profondément religieuse.

A proprement parler, la prédication, qui occupe une si grande place dans nos exercices religieux et qui est un moyen d'édification et d'instruction si puissant, la prédication n'est pas culte. Le culte proprement dit se trouve dans les chants et dans les prières.

Je m'arrêterai peu sur les prières. Nous avons des prières liturgiques fort belles et qui remplissent bien leur destination. Mais les prières liturgiques, à côté de l'avantage de conserver, dans la direction du culte, quelque chose de permanent, ont l'inconvénient d'être froides par leur nature et de le devenir encore plus par la constante répétition. La pensée y est emprisonnée dans des formes immuables, et bientôt l'auditeur blasé n'en écoute plus l'expression. Le ministre de l'Évangile, pour donner de la vie au culte, doit donc se faire une loi de suivre ses propres inspirations, dans toutes les prières que nos usages laissent au choix de l'officiant. Heureux, s'il peut se dispenser de les composer d'avance et se soustraire à la tentation de répéter sans cesse celle qu'il sait par cœur, quoique ses auditeurs la sachent aussi bien que lui! C'est dans la prière que le prédicateur doit recueillir toute la chaleur de son âme. C'est là qu'il doit

sentir. C'est là qu'il doit s'élever, afin d'émouvoir et d'élever les autres avec lui. Point de discussion, peu de récit. La prière n'est ni une thèse ni une histoire: c'est un mouvement de l'âme. Elle doit partir du fond des entrailles et, par conséquent, être prise dans ce qu'il y a de plus intime et de plus général dans le sentiment religieux. Ce fonds est encore inépuisable. La prière est en quelque sorte une musique de l'âme. C'est un moment passé hors de la terre dans le monde des esprits. Il faut qu'elle soit libre et pure, comme ces accens mélodieux qui vont nous remuer, nous élever, nous attendrir, nous ravir au-dessus de la terre et nous arracher de douces larmes, sans que notre esprit puisse expliquer ni comprendre d'où vient la délicieuse émotion qu'il éprouve. Ce sont là les mystères de l'âme, dont la raison ne fut jamais l'interprète, mais dont la musique et la poésie nous font goûter le charme secret.

Celui qui ne sent pas ces choses ne peut comprendre l'influence que le chant saurait exercer sur le réveil de la religion dans les âmes, et les rapports intimes qui se trouvent entre les effets de la musique et les émotions religieuses. Tout ce qui est sentiment, imagination, affection, foi; c'est-à-dire, tout ce qui, dans l'âme, est indépendant de la raison; c'est-à-dire encore, tout ce qui l'émeut davantage; tout ce qui exerce sur elle l'influence la plus irrésistible, a des rapports étroits avec la musique. L'amour, la confiance, le dévouement, la

[redacted]

foi, le pressentiment et la rêverie de ce que les yeux ne peuvent voir, de ce que les oreilles ne peuvent entendre, constituent son véritable domaine: c'est aussi celui de la religion. Elle est, encore mieux que la poésie, l'expression des choses inexprimables de l'âme, précisément parce qu'elle est indéfinie et qu'elle ne se sert d'aucun signe qui rappelle rien de matériel, rien de borné, rien de réel. La poésie n'a pas cet avantage; mais elle n'est jamais plus délicieuse que lorsqu'elle en approche le plus, comme dans quelque morceaux de Shakespeare, de Schiller et de Lamartine. La musique est donc l'organe naturel des émotions religieuses et de la prière. Je lis que le digne Nieuwöld faisait souvent pénétrer la consolation dans les cœurs désespérés, par les accens de sa belle voix, et les disposait ainsi par la musique à recevoir des paroles de paix, qu'ils avaient jusque-là respoussées. Je n'en suis point étonné et je conçois à peine quel autre langage l'âme peut être disposée à entendre dans de semblables momens. C'est donc un grand malheur pour nos églises que l'état déplorable dans lequel y est réduit le chant sacré. Il est moins que nul; il est détestable. Point d'accord, point de mélodie, point de mesure. Les compositions de Goudimel, qui en sont la base, faisaient, il est vrai, les délices de la Cour de Henri III; mais trois siècles ont passé sur elles; et les oreilles sont pleines d'autres accens. Et pourtant, elles produiraient de beaux effets encore, si

on les chantait d'une manière moins barbare. Tout notre système de chant est à refaire ; et non seulement le chant, mais encore et surtout les chanteurs. L'éducation musicale est nulle presque partout. Ailleurs elle est mal dirigée. On n'a pas d'idée d'un chant à plusieurs parties, et les merveilleux effets de l'harmonie sont perdus pour la religion. Aussi lorsque, dans quelque réunion particulière, on chante des cantiques conçus dans un meilleur système et surtout mieux exécutés, ces chants produisent-ils un effet extraordinaire. Ce n'est pas un des moindres attraits de ces réunions privées. C'est là un objet digne d'attirer l'attention des amis de la religion et de la piété. Ils ne sauraient mieux placer leurs efforts. L'église de la confession d'Augsbourg nous a donné, sous ce rapport, un exemple, qu'il ne tiendrait qu'à nous de suivre.

Les paroles de tous nos chants, à douze cantiques près, sont une traduction des Psaumes ; et c'est encore une lacune. Sans doute, les Psaumes sont pleins de poésie. Ils contiennent l'expression libre et franche des émotions religieuses les plus profondes. Le génie oriental y respire avec tous ses élans et toute sa richesse. Mais c'est le génie oriental ; c'est plus encore, c'est le génie juif dans toute sa naïveté, dans toute son intensité, avec toutes ses particularités, avec toutes ses beautés et tous ses défauts, avec toutes ses richesses et toute sa pauvreté, avec ses amours et ses haines. C'est le génie

[redacted]

juif ; ce n'est pas celui du christianisme, ni celui de l'humanité. Reçus avec enthousiasme au moment de la réformation, par un peuple dont ils peignaient assez bien la situation extérieure, et dont ils retraçaient les émotions, dans la lutte mortelle où il était engagé, les Psaumes ne vont plus à l'état de calme et de paix où nous sommes parvenus. Dans un trop grand nombre de passages, ils expriment des sentimens et des passions qu'il ne faut pas encourager, et ils manquent de cet esprit d'amour, de cet esprit éthéré, de cette vie céleste, que le christianisme est venu montrer à la terre. Les grandes vérités du christianisme, les grandes espérances et les grands devoirs de l'humanité n'y trouvent qu'une exposition énigmatique et confuse, embarrassante pour la raison, insuffisante pour le cœur. Le premier pas d'une réforme bien entendue de notre chant sacré, serait donc la réduction de notre Psautier à un extrait fait avec sagesse.

Les anglais ont remarqué, que le réveil de la religion parmi eux avait commencé par une observation plus sévère du sabbath. Est-ce l'effet ? Est-ce la cause ? Toujours est-il que, partout où le sabbath n'est point respecté, le culte n'est point suivi. Les occupations ordinaires ou les plaisirs bruyans occupent sa place, et bien peu de gens savent prendre sur eux assez d'empire pour leur dérober le temps qu'ils devraient consacrer au culte.

[redacted]

on les chantait d'une manière moins barbare. Tout notre système de chant est à refaire ; et non seulement le chant, mais encore et surtout les chanteurs. L'éducation musicale est nulle presque partout. Ailleurs elle est mal dirigée. On n'a pas d'idée d'un chant à plusieurs parties, et les merveilleux effets de l'harmonie sont perdus pour la religion. Aussi lorsque, dans quelque réunion particulière, on chante des cantiques conçus dans un meilleur système et surtout mieux exécutés, ces chants produisent-ils un effet extraordinaire. Ce n'est pas un des moindres attraits de ces réunions privées. C'est là un objet digne d'attirer l'attention des amis de la religion et de la piété. Ils ne sauraient mieux placer leurs efforts. L'église de la confession d'Augsbourg nous a donné, sous ce rapport, un exemple, qu'il ne tiendrait qu'à nous de suivre.

Les paroles de tous nos chants, à douze cantiques près, sont une traduction des Psaumes ; et c'est encore une lacune. Sans doute, les Psaumes sont pleins de poésie. Ils contiennent l'expression libre et franche des émotions religieuses les plus profondes. Le génie oriental y respire avec tous ses élans et toute sa richesse. Mais c'est le génie oriental ; c'est plus encore, c'est le génie juif dans toute sa naïveté, dans toute son intensité, avec toutes ses particularités, avec toutes ses beautés et tous ses défauts, avec toutes ses richesses et toute sa pauvreté, avec ses amours et ses haines. C'est le génie

Mais la vraie religiosité n'est pas d'un jour. Elle est de tous les instans. Elle ne vient point par accès et par boutades; c'est une manière d'être de l'âme. C'est l'âme elle-même, sortant des intérêts, des besoins et des plaisirs terrestres, pour vivre de sa spiritualité. C'est une association de préférence et de choix avec le monde des esprits, avec le monde moral. Elle cherche à réaliser, à matérialiser en quelque sorte ce monde invisible, dans lequel elle aime à vivre, par des associations qui le retracent en partie, et qui répondent aux besoins qu'elle éprouve de communiquer ses émotions. Le culte domestique est donc à la fois la marque la plus certaine du réveil de la religiosité, et le moyen le plus efficace pour le produire et le propager. L'influence que ce culte peut exercer sur l'instruction de la jeunesse, sur l'union domestique, sur les mœurs privées; la constance et la profondeur qu'il donne aux idées religieuses; la place qu'il leur fait occuper dans les pensées et dans les habitudes de l'âme; la force invincible qu'il leur donne contre toutes les idées qui pourraient dans la suite venir du dehors pour les ébranler; tous ces avantages si décisifs ne seront méconnus par aucun de ceux qui auront réfléchi, et sur l'éducation, et sur l'empire des habitudes, et sur les ressources et les faiblesses du cœur humain.

La famille est un petit cercle. La ressemblance des goûts et des besoins l'étend bientôt avec rapi-

Quand l'usage général et le respect public ne sont pas là pour soutenir, les tentations sont trop fréquentes et trop fortes, pour que le plus grand nombre n'y succombe pas. Quand le repos et l'abstinence des plaisirs bruyans sont interdits ce jour-là par les mœurs publiques, le culte se présente seul pour remplir des momens qui seraient à charge sans lui. Dès lors il prend de l'intérêt ; et rien de ce qui s'y rattache n'est étranger à personne. Or, pour la masse du peuple, c'est par le culte public que commence la religion. Il est bien difficile et bien rare qu'elle lui vienne d'ailleurs. Lui apprendre à sanctifier le dimanche, à le respecter comme un jour sacré, c'est donc le mettre sur le chemin de la réflexion et lui fournir à la fois le temps de le suivre. L'observation du dimanche par le repos, le culte et la réflexion, sont un moyen puissant de civilisation et de religiosité. Ce sont quelques heures, que les hommes les plus oppressés par le travail et par les nécessités de l'existence physique, dérobent au corps pour les consacrer à l'âme. L'accumulation de ces instans bien employés produit des effets, auxquels on serait loin de s'attendre, si des populations entières ne nous en offraient la réalité. Ces considérations sont graves et seraient susceptibles de plus amples développemens. Elles sont indépendantes de la discussion théologique sur l'obligation du sabbath, que je laisse de côté comme étrangère au plan et au but de cet écrit.

[redacted]

Mais la vraie religiosité n'est pas d'un jour. Elle est de tous les instans. Elle ne vient point par accès et par boutades; c'est une manière d'être de l'âme. C'est l'âme elle-même, sortant des intérêts, des besoins et des plaisirs terrestres, pour vivre de sa spiritualité. C'est une association de préférence et de choix avec le monde des esprits, avec le monde moral. Elle cherche à réaliser, à matérialiser en quelque sorte ce monde invisible, dans lequel elle aime à vivre, par des associations qui le retracent en partie, et qui répondent aux besoins qu'elle éprouve de communiquer ses émotions. Le culte domestique est donc à la fois la marque la plus certaine du réveil de la religiosité, et le moyen le plus efficace pour le produire et le propager. L'influence que ce culte peut exercer sur l'instruction de la jeunesse, sur l'union domestique, sur les mœurs privées; la constance et la profondeur qu'il donne aux idées religieuses; la place qu'il leur fait occuper dans les pensées et dans les habitudes de l'âme; la force invincible qu'il leur donne contre toutes les idées qui pourraient dans la suite venir du dehors pour les ébranler; tous ces avantages si décisifs ne seront méconnus par aucun de ceux qui auront réfléchi, et sur l'éducation, et sur l'empire des habitudes, et sur les ressources et les faiblesses du cœur humain.

La famille est un petit cercle. La ressemblance des goûts et des besoins l'étend bientôt avec rapi-

dité. Si deux ou trois familles prennent plaisir à des entretiens religieux; si le culte domestique est devenu pour elles un besoin et une jouissance, elles se réuniront bientôt pour penser, pour sentir, pour prier ensemble. Elles mettront en commun leurs lumières et leurs émotions, et se trouveront bientôt enrichies par cet échange. Le cercle en devenant plus grand, sans sortir des bornes de l'intimité, offrira plus de ressources et par conséquent plus d'attraits. Il présentera dans ses membres des idées, des sentimens, des connaissances, des talens plus divers. Et comme les émotions religieuses, quand une fois on les a goûtées, ont un invincible attrait; ces associations sont bientôt préférées à toutes les autres et l'on y passe des momens pleins de douceur. Je ne pense pas que la religion puisse prendre assez d'empire sur l'âme pour la diriger, pour la dominer, pour la rendre heureuse, sans conduire à de pareilles associations. Une âme fortement émue n'acquiert le complément de son existence, et n'est contente elle-même, que lorsqu'elle peut communiquer les émotions qu'elle éprouve. C'est un besoin de notre nature, où se peint la destination de l'homme vers un bonheur social dont la charité fait la base.

L'existence de ces associations a fourni, dans ces derniers temps, le sujet d'une controverse très-chaude, entre des personnes dont les intentions étaient pures. Mais assurément il entrait dans leurs pensées quelque chose d'étranger à l'objet même en litige. Comme

[redacted]

moyen de ranimer et d'étendre la religiosité, ces associations sont excellentes, je dirai même indispensables. Mais ce moyen est également bon dans tous les systèmes, car il est pris dans la nature de de l'homme. Il a singulièrement favorisé la réformation, et n'a pas peu contribué à répandre cette chaleur générale qui se manifesta partout à cette époque remarquable. Il a soutenu le protestantisme lorsqu'il était violemment persécuté. Et, pour citer un exemple pris dans un autre ordre d'idées, c'est dans des associations semblables que se popularisèrent les idées de liberté, et le besoin d'un ordre nouveau. Sans doute, c'est là aussi que, poussées par les passions de quelques-uns, et par de terribles circonstances, elles en vinrent bientôt à un degré d'exaltation, où elles franchirent toutes les limites. Mais il est manifeste que les mêmes dangers ne sont point à craindre des associations religieuses, surtout si les hommes raisonnables ne les repoussent point, et se font un devoir de les diriger. Je le répète, c'est un moyen d'une efficacité immanquable. C'est une sorte d'enseignemet mutuel appliqué à la religion et à l'âge mûr, et qui, comme l'enseignement mutuel de l'enfance, peut avoir telle direction et tel esprit qu'on voudra lui imprimer. Le repousser parce qu'il fut mis en usage dans un esprit que l'on n'aime point, c'est méconnaître la nature humaine et se priver d'une arme puissante, peut-être de la seule efficace pour neutraliser cet esprit même dont on craint l'envahissement.

Outre les associations dont le but n'existe pas hors de l'âme elle-même, il en est d'autres qui, quoiqu'essentiellement religieuses, se proposent un but visible sur la terre. Les unes cherchent à répandre la Bible ; les autres veulent faire prêcher le christianisme aux nations païennes; les autres prennent en main les intérêts des écoles et la surveillance des maîtres; les autres se proposent un but charitable; les autres facilitent au peuple la lecture des livres utiles, et par elle son perfectionnement intellectuel et moral. Toutes développent immédiatement le sentiment de l'humanité dans leurs membres; et par là même elles les préparent efficacement à la religion, qui est ce sentiment même dans toute son élévation. Toutes conduisent l'homme à secouer l'égoïsme et lui enseignent le sacrifice. Mais celles qui descendent parmi le peuple, qui l'excitent à se réunir en associations intimes, conduisent plus immédiatement à la religion, et leurs effets, sous ce rapport, ne sont point équivoques, partout où elles ont pris racine dans la masse de la population.

Beaucoup de gens ont repoussé ces sociétés, précisément par le motif qui aurait dû les faire accepter comme un bienfait. Dans le moment même où elles étaient offertes à la France sous le grand jour de la publicité, une autre société se formait dans l'ombre. Elle avait pour but apparent le réveil de la religion, pour but réel le renversement de nos plus chères institutions. Elle s'est étendue avec ra-

[redacted]

pidité, et, sous des meneurs habiles, elle a compté beaucoup de membres. Ceux qui en conçurent le plan, voyant leur cause perdue dans les sommités, voulurent la faire triompher par les masses. Ils s'adressèrent au peuple. Le peuple n'était plus accessible par les idées politiques, mais le besoin de religion commençait à fermenter dans son sein : c'est à lui qu'on s'adressa ; c'est lui qu'on prit pour levier afin de remuer toute la masse. Beaucoup fut obtenu, mais bien moins qu'on n'avait espéré. Tout ne fut pas en prise à la fois à l'action de ce levier, quelque puissant qu'il pût être. Et puis, un grand nombre de ceux qui l'auraient pu soulever furent assez adroits pour comprendre qu'au fond de ce mouvement, il y avait bien un peu de religion, mais qu'il y avait aussi autre chose, et ce quelque chose leur déplut. L'effet est manqué en grande partie, mais il est loin d'être nul ; et ceux qui croiraient que l'expulsion de cinq ou six jésuites et la fermeture de quatre ou cinq colléges l'ont complètement annulé, seraient dans une grande erreur.

L'exemple de la congrégation a inspiré à beaucoup de gens une répugnance invincible pour tout ce qui peut lui ressembler. C'est à grand tort sans doute, car la nature du but ne change rien à l'efficacité du moyen. Proposez-vous un but utile, et ne craignez pas d'employer le moyen qui servit à propager une œuvre mauvaise, quand ce moyen est légitime, et fondé sur les sentimens et sur les be-

soins de l'âme humaine. Il réussira d'autant mieux que le but sera plus excellent et plus pur.

Quel est au fonds, l'état de ces diverses associations en France ? Comment y sont-elles encouragées ? Quelles racines ont-elle dans l'opinion ? Quel intérêt inspirent-elles ? Qu'est-ce qu'on peut en attendre, soit pour l'amélioration religieuse des personnes qui les constituent, soit pour l'obtention de leur but immédiat et positif ? Je n'ose répondre à ces questions graves, car ma connaissance personnelle n'embrasse qu'un cercle borné, et j'ai quelque raison de craindre qu'en général les rapports et les bulletins ne soient pas un guide assez sûr. L'esprit d'association a si peu pénétré dans les masses ; l'ignorance est encore si profonde et si générale, que ces institutions, ne trouvant point un terrain préparé pour les recevoir, n'ont pénétré qu'à la superficie. Sur les premiers sucs qu'elles y ont trouvé, elles ont manifesté d'abord une végétation assez brillante. Mais le succès n'a point été durable. Presque partout il est arrivé promptement à son point culminant ; et la difficulté, pour les promoteurs de ces associations diverses, est plutôt de les y maintenir que de les élever à un plus haut degré de prospérité. On ne voit que le but matériel de l'association et nullement l'effet religieux et moral de l'association sur ses membres. Pour la société biblique, on croit presque avoir atteint le but ; pour la société des missions, on croit ne pou-

[redacted]

voir l'atteindre jamais. Et l'on se retire ou l'on agit avec mollesse. Quant au peuple, il est entièrement dépouillé de toute sorte de sacrifice pour le bien général. Il n'est pas mieux disposé à payer de sa bourse pour donner des livres ou des instructions aux autres, qu'il ne l'est à contribuer pour la réparation d'un chemin vicinal, où il s'embourbe tous les jours. Il est d'ailleurs d'une défiance extrême ; et, dans beaucoup d'endroits, il en est encore à ne voir dans ces associations qu'une spéculation mercantile, dont on veut lui faire supporter les frais. Ainsi, bien que quelques-unes de ces associations aient déjà produit des effets précieux, sous le rapport de leur objet matériel, bien que la société biblique par exemple, celle qui incomparablement a pris le plus de consistance, ait déjà distribué dans la France protestante une bonne partie des livres saints qu'il est possible d'y lire; il faut avouer cependant que leurs effets religieux et moraux sont excessivement bornés; qu'elles n'ont trouvé ni fait naître aucune espèce de réaction, et que leurs résultats réels sont encore infiniment au-dessous des espérances des amis de la religion et de l'humanité.

La grande cause en est sans doute celle que je viens de signaler : le défaut de réaction et d'intérêt parmi le peuple. Une autre cause qu'il est impossible de méconnaître, c'est que, dans la pratique, plusieurs de ces associations ont revêtu un esprit moins large, qu'elles ne l'avaient d'abord annoncé.

Quelques-uns ont cru y découvrir l'influence trop marquée de quelques sectes étrangères : ils en ont conçu une défiance, que je crois exagérée sans la croire chimérique. La Société des Traités et celle des Missions en ont été surtout l'objet. La Société Biblique en a ressenti le contre-coup. L'affaire des livres apocryphes lui a beaucoup nui dans quelques esprits. Heureusement la société de Paris n'y a point pris part, et le bruit de cette discussion malencontreuse n'a point encore pénétré dans les masses.

Et pourtant il ne faut point se décourager. Sans l'esprit religieux qui se réveille à peine, il est clair que ces institutions doivent languir. Mais il est clair aussi qu'elles en favorisent le développement et la diffusion. Tout ne se fait pas à la fois; tout ne vient pas de la même source; tout n'arrive pas à son but avec la même rapidité. La vie humaine, la civilisation, la religion, sont quelque chose de très-compliqué, qui touche à tout, et qui vient de tout. Quand il faut arriver de si loin, les premiers pas sont toujours lents et difficiles. Ils semblent vous laisser toujours à la même distance du but, que la pensée a conçu d'abord dans toute sa plénitude. Mais on avance pourtant, on répand quelques idées, on dissipe quelques préjugés, on crée quelques ressources. La société biblique donne une bible; celle des écoles fournit un enfant pour la lire; celle des traités pourrait fournir un bon livre pour la comprendre. C'est peu de chose encore. Il faut que le

[redacted]

matériel de la vie soit assez perfectionné, pour que le spirituel acquierre de l'intérêt et trouve sa place. Tout ce qu'on fait y conduit; lentement sans doute; mais y conduit pourtant. Ce sont quelques veines vivantes, qui traversent en sens divers la masse encore insensible et inerte. Que l'esprit souffle; et cette masse va s'animer. Un mouvement intestin peut la saisir et opérer en peu de temps ce que des années auront préparé. Et cet esprit vivifiant ne se fera pas long-temps attendre. Le mouvement nous entoure et nous presse de toutes parts. Il est dans tous les élémens de l'existence humaine. Il s'opère par une multitude d'actions et de réactions mutuelles. Il est impossible que nous y soyons toujours étrangers. Dans l'état où sont les choses en Europe, la civilisation et la vie religieuse doivent promptement gagner parmi nous. Les veines sensibles et vivantes, qui traversent la masse encore inerte, doivent devenir toujours plus nombreuses, et y porter toujours de nouveaux sucs. Infailliblement, après une action plus ou moins longue, la chaleur qui règne partout doit pénétrer dans notre propre sein; le mouvement doit renaître, et le réveil doit s'opérer.

Sans doute, il est très-douloureux de penser que la génération qui s'en va ne sera point à temps à y participer. Il ne faut pas espérer même de lui en inspirer le désir. Tel est le sort de l'humanité. Telle est la difficulté de changer les idées et les habitudes des hommes, dès qu'ils sont parvenus

à l'âge où tout s'arrête, où tout se fige. Le mouvement des idées est encore plus celui des générations humaines, et la succession des systèmes n'est au fonds que celle des individus. Cette réflexion suffit pour faire comprendre l'importance suprême des écoles, comme moyen de répandre la civilisation et la religiosité. Ceux qui s'y sont attachés; qui ont cherché par tous les moyens de les améliorer et de les multiplier; qui ont consacré à ce travail leurs heures de loisir; qui les ont surveillées avec soin; qui se sont faits enfans, pour rendre les enfans hommes et chrétiens; ceux-là ont pris la chose par le bon bout; et c'est de leurs constans efforts que les amis de l'humanité attendent les effets les plus bienfaisans et les plus étendus.

Je ne répéterai point ici ce que j'ai dit ailleurs sur l'état de l'instruction publique parmi nous. Ici je ne veux voir dans les écoles qu'un moyen de ranimer l'intérêt religieux, et de préparer la vraie civilisation dans la génération qui s'élève. Ce moyen est très-énergique. On ne saurait donner assez d'attention à son emploi le plus large et le plus efficace.

La première difficulté qu'on rencontre ici, la même que l'on rencontre partout, c'est celle de remuer la masse. On fera des enfans ce qu'on voudra: mais les parens, qui peut les changer? Qui peut leur inspirer pour leurs enfans, un désir qu ils n'ont jamais senti pour eux-mêmes? Qui peut les engager à faire, pour un objet immatériel, des sa-

[redacted]

crifices dont ils ne conçoivent la nécessité que pour des choses matérielles ? Parlez-leur de faire une chaîne d'or à leur fille, une belle montre à leur fils, ils pourront vous entendre. Mais parlez-leur de dépenser pour donner de l'instruction à leurs enfans ; cela ne se voit ni ne se touche ; ils ne vous entendront plus. Voilà la difficulté qu'il faut vaincre ; voilà l'obstacle qu'il faut surmonter. Qui que vous soyez, ministre de l'Evangile ou simple ami de l'humanité, ne vous lassez point d'exhorter et d'instruire, de combattre les prétextes, de dissiper les préjugés, de lever les difficultés, d'aplanir les voies, de faire naître les ressources. Votre cause ne sera gagnée que lorsqu'il sera aussi rare de ne pas savoir lire, qu'il l'est aujourd'hui de paraître le dimanche sans une montre au gousset, ou sans une chaîne d'or au cou. Si vos soins sont utiles pour les enfans, ils sont indispensables auprès des parens qui doivent vous les fournir.

L'instruction primaire est déjà par elle-même un moyen puissant d'inspirer aux hommes de l'intérêt pour la religion de l'Évangile. Elle tend à faire disparaître cette grossièreté brutale, avec laquelle, malgré qu'on en ait, le christianisme ne mord point, ou se résout en une sorte de fétichisme. Néanmoins il ne faut pas s'y méprendre. L'instruction primaire ouvre la porte ; mais elle ne fait pas entrer. Pour qu'elle atteigne ce but, il faut qu'elle soit remplie d'une manière fortement et utilement

dité. Si deux ou trois familles prennent plaisir à des entretiens religieux; si le culte domestique est devenu pour elles un besoin et une jouissance, elles se réuniront bientôt pour penser, pour sentir, pour prier ensemble. Elles mettront en commun leurs lumières et leurs émotions, et se trouveront bientôt enrichies par cet échange. Le cercle en devenant plus grand, sans sortir des bornes de l'intimité, offrira plus de ressources et par conséquent plus d'attraits. Il présentera dans ses membres des idées, des sentimens, des connaissances, des talens plus divers. Et comme les émotions religieuses, quand une fois on les a goûtées, ont un invincible attrait; ces associations sont bientôt préférées à toutes les autres et l'on y passe des momens pleins de douceur. Je ne pense pas que la religion puisse prendre assez d'empire sur l'âme pour la diriger, pour la dominer, pour la rendre heureuse, sans conduire à de pareilles associations. Une âme fortement émue n'acquiert le complément de son existence, et n'est contente elle-même, que lorsqu'elle peut communiquer les émotions qu'elle éprouve. C'est un besoin de notre nature, où se peint la destination de l'homme vers un bonheur social dont la charité fait la base.

L'existence de ces associations a fourni, dans ces derniers temps, le sujet d'une controverse très-chaude, entre des personnes dont les intentions étaient pures. Mais assurément il entrait dans leurs pensées quelque chose d'étranger à l'objet même en litige. Comme

[redacted]

moyen de ranimer et d'étendre la religiosité, ces associations sont excellentes, je dirai même indispensables. Mais ce moyen est également bon dans tous les systèmes, car il est pris dans la nature de de l'homme. Il a singulièrement favorisé la réformation, et n'a pas peu contribué à répandre cette chaleur générale qui se manifesta partout à cette époque remarquable. Il a soutenu le protestantisme lorsqu'il était violemment persécuté. Et, pour citer un exemple pris dans un autre ordre d'idées, c'est dans des associations semblables que se popularisèrent les idées de liberté, et le besoin d'un ordre nouveau. Sans doute, c'est là aussi que, poussées par les passions de quelques-uns, et par de terribles circonstances, elles en vinrent bientôt à un degré d'exaltation, où elles franchirent toutes les limites. Mais il est manifeste que les mêmes dangers ne sont point à craindre des associations religieuses, surtout si les hommes raisonnables ne les repoussent point, et se font un devoir de les diriger. Je le répète, c'est un moyen d'une efficacité immanquable. C'est une sorte d'enseignemet mutuel appliqué à la religion et à l'âge mûr, et qui, comme l'enseignement mutuel de l'enfance, peut avoir telle direction et tel esprit qu'on voudra lui imprimer. Le repousser parce qu'il fut mis en usage dans un esprit que l'on n'aime point, c'est méconnaître la nature humaine et se priver d'une arme puissante, peut-être de la seule efficace pour neutraliser cet esprit même dont on craint l'envahissement...

l'intéresse, il la captive, il laisse en elle d'heureuses impressions et de longs souvenirs. Si le maître savait choisir les morceaux, et les accompagner d'explications convenables, le bien qu'on ferait avec ce livre seul serait immense. En attendant qu'on ait ces maîtres, un choix de ces morceaux, auxquels on aurait joint le germe des explications, serait une des publications les plus utiles, si l'on voulait l'exécuter et le recevoir sans y chercher une affaire de parti.

Pour atteindre les adolescens et les adultes, on a imaginé deux sortes d'écoles, dont l'influence serait incalculable si elles étaient bien dirigées et bien fréquentées. Ce sont les écoles du dimanche et les écoles du soir.

Prendre les ouvriers dans quelques-unes des heures de loisir que leur laissent leurs travaux, pour leur donner l'instruction primaire qui leur a manqué dans leur enfance et pour leur inspirer quelques sentimens religieux, c'est assurément une heureuse idée, que l'expérience a déjà justifiée en beaucoup d'endroits. Les écoles du soir pour les adultes seraient, je crois, fréquentées avec beaucoup d'intérêt, parce que la génération qui sort de l'adolescence sent déjà le prix de l'instruction. Et con bien ne serait-il pas facile au pasteur d'en faire naître le goût pendant le cours de son enseignement préparatoire à la première communion! Je

crois la réussite probable avec un bon maître, et le résultat immense.

Les écoles du dimanche, n'ayant lieu qu'à des intervalles éloignés, peuvent servir difficilement à communiquer l'instruction primaire à ceux qui n'en auraient point reçu d'ailleurs. Mais, pour cette foule de jeunes gens des deux sexes, qui ont suivi les écoles dans leur première enfance, et qui en ont été retirés avant d'avoir rien terminé, elles sont d'un effet admirable. Elles préviennent l'oubli de ce qu'on sait; elles enseignent ce qu'on ne sait pas. J'ai peine à croire que, dans les villes manufacturières et même dans les campagnes, l'instruction primaire gagne dans la masse du peuple, si l'on ne parvient pas à y naturaliser les écoles du dimanche. Mais, sous le rapport religieux, elles peuvent et doivent produire des effets plus admirables encore. C'est véritablement l'enseignement mutuel de la religion, appliqué à la société prise en masse; ce sont les sommités éclairées appelées à communiquer immédiatement leurs lumières aux portions encore obscures; ce sont tous les hommes qui connaissent, qui sentent et qui aiment, venant au secours du sacerdoce, dont les applications infinies sont en général au-dessus de la force d'un seul homme. Les écoles du dimanche, dirigées par l'élite de la société, peuvent et doivent communiquer beaucoup de connaissances, exciter beaucoup de vie religieuse et faire disparaître ces

défiances mutuelles d'une classe envers l'autre, qui nous ont fait et nous font encore beaucoup de mal. Il suffit que l'on veuille s'y prêter et que les amis du christianisme et de l'humanité ne se laissent point rebuter par les premières difficultés et par les premiers dégoûts.

Les progrès de toutes les institutions qui ont l'instruction primaire pour objet, donneraient une plus grande énergie à l'emploi d'un moyen, qui, dès à présent, n'est point à dédaigner ; je veux parler des publications fréquentes, par la voie de la presse. C'est elle qui met en commun les lumières, non seulement de toute une ville, mais de tout un pays. C'est elle qui tient les esprits en haleine, qui les excite à la réflexion, qui leur fournit un aliment proportionné à leur état et à leurs besoins actuels. Les écrits anciens sont rarement populaires, et l'on peut difficilement espérer qu'ils sortent de l'oubli, ou si l'on veut, du repos où ils ont longtemps demeuré, pour reprendre un nouvel empire sur les âmes. La vie se continue, s'étend, se propage par les vivans et non par les morts. Quelque florissante qu'elle ait apparu dans les temps écoulés, si les vivans ne la soutiennent plus, elle s'affaiblit et meurt. C'est une affaire d'érudition pour les savans. Après les prédications orales des apôtres, dont les succès furent immenses, le christianisme se propagea surtout par les publications

[redacted]

intarissables des pères de l'église. Tandis que les payens, dans leurs académies, donnaient à peine quelques imitations bien froides des auteurs classiques, les chrétiens étaient inondés de brochures, qui traitaient, sous tous les points de vue, les questions les plus intéressantes, et qui se répandaient avec une extrême rapidité, dans les coins les plus reculés d'une mpire, dont les limites en Europe, en Asie et en Afrique, étaient celles de la civilisation. Ces faits sont populaires, après les leçons de M. Guizot. Que ce soit l'effet ou la cause, le même phénomène s'est toujours manifesté depuis ; et une grande activité religieuse n'a jamais été sans une grande activité dans les publications, dont la religion fournissait le sujet.

Les publications religieuses ont cela de bon, qu'elles influent puissamment sur le développement de l'humanité, même sous d'autres rapports. Elles ont un puissant attrait pour tout le monde ; car la religion a sa racine dans le plus profond du cœur humain. Elles occupent les esprits de questions, où l'histoire et la philsophie réclament une égale part, et où se débattent les intérêts les plus chers de l'humanité. Elles font aussi désirer l'instruction à une foule d'hommes, qui, tout autrement, n'y auraient jamais songé. Cette cause a contribué plus qu'on ne pense à cette diffusion étonnante des lumières, que l'on remarque dans les pays protestans. Pour s'en convaincre, on n'a qu'à

observer la part que prend la religion dans les produits d'une presse déjà prodigieusement active, en Angleterre et en Allemagne. On verra que cela ne va pas à moins de la moitié des ouvrages publiés, et que cela dépasse de beaucoup cette proportion, si l'on a égard au nombre qui est tiré de chacun d'eux. C'est dans ce sentiment que je me suis décidé à publier des Méditations religieuses, comme je me décide à parler sur les mêmes sujets. J'étends mon public et la sphère de mon influence, sans prétendre donner à mes pensées ni plus d'importance ni plus de durée, sous une forme que sous l'autre.

Quand on songe à tout le bien que peuvent faire des publications bien dirigées, et que, peut-être, elles peuvent faire seules, on ne peut s'empêcher de voir avec beaucoup de regret que les protestans de France ne forment pas un public. Soit leur petit nombre, soit leur dissémination, soit la nouveauté des publications religieuses faites pour eux, soit indifférence, il est certain que les publications dont ils sont l'unique objet, se soutiennent difficilement faute d'acheteurs. Et cela est vrai, quelle qu'en soit la couleur, quel qu'en soit le sujet. Si quelques opuscules ont eu parmi nous une circulation plus prompte et plus étendue, il faut en chercher la cause, ou dans les sacrifices d'un parti, ou dans ceux des sociétés bienfaisantes qui en ont entrepris ou favorisé la distribution. Et pourtant, com-

sortirons-nous de notre ignorance; comment
mettrons-nous en communication avec nos
les autres parties de l'Europe ; comment don-
nous à notre peuple la nourriture intellec-
religieuse, dont il a un si pressant be-
les livres publiés à notre usage ne peuvent
soutenir, et si l'intérêt de l'ensemble ne
pas quelquefois oublier un peu les cal-
ıs de l'intérêt particulier ? La difficulté de-
plus grande encore, si ce public, déjà
, se divise ; si chacun se fait une loi de
tous les livres qui ne sont pas en tout
à ses opinions privées. C'est un mouve-
'ral qui fait avancer les masses ; et dans
uvement tout ne saurait être uniforme.
ppement d'une seule opinion, l'épuise-
seul point de vue, ne fait jamais qu'une
s consistance et sans étendue. La masse
obile, et le plus souvent se referme im-
nt après elle, comme les flots sur le
vaisseau.

que devraient être les publications reli-
ır atteindre le but que nous avons en
ce qu'il nous est impossible de faire ici.
nt tout embrasser ; elles doivent s'adres-
s les intelligences ; elles doivent mettre
es les ressources que fournissent l'Évan-
humaine et les circonstances extérieures ;
nt prendre l'homme tout entier pour

observer la part que prend la religion dans les produits d'une presse déjà prodigieusement active, en Angleterre et en Allemagne. On verra que cela ne va pas à moins de la moitié des ouvrages publiés, et que cela dépasse de beaucoup cette proportion, si l'on a égard au nombre qui est tiré de chacun d'eux. C'est dans ce sentiment que je me suis décidé à publier des Méditations religieuses, comme je me décide à parler sur les mêmes sujets. J'étends mon public et la sphère de mon influence, sans prétendre donner à mes pensées ni plus d'importance ni plus de durée, sous une forme que sous l'autre.

Quand on songe à tout le bien que peuvent faire des publications bien dirigées, et que, peut-être, elles peuvent faire seules, on ne peut s'empêcher de voir avec beaucoup de regret que les protestans de France ne forment pas un public. Soit leur petit nombre, soit leur dissémination, soit la nouveauté des publications religieuses faites pour eux, soit indifférence, il est certain que les publications dont ils sont l'unique objet, se soutiennent difficilement faute d'acheteurs. Et cela est vrai, quelle qu'en soit la couleur, quel qu'en soit le sujet. Si quelques opuscules ont eu parmi nous une circulation plus prompte et plus étendue, il faut en chercher la cause, ou dans les sacrifices d'un parti, ou dans ceux des sociétés bienfaisantes qui en ont entrepris ou favorisé la distribution. Et pourtant, com-

[redacted]

ment sortirons-nous de notre ignorance; comment nous mettrons-nous en communication avec nos frères des autres parties de l'Europe ; comment donnerons-nous à notre peuple la nourriture intellectuelle et religieuse, dont il a un si pressant besoin, si les livres publiés à notre usage ne peuvent pas se soutenir, et si l'intérêt de l'ensemble ne nous fait pas quelquefois oublier un peu les calculs étroits de l'intérêt particulier ? La difficulté deviendra plus grande encore, si ce public, déjà insuffisant, se divise ; si chacun se fait une loi de repousser tous les livres qui ne sont pas en tout conformes à ses opinions privées. C'est un mouvement général qui fait avancer les masses ; et dans un tel mouvement tout ne saurait être uniforme. Le développement d'une seule opinion, l'épuisement d'un seul point de vue, ne fait jamais qu'une trouée sans consistance et sans étendue. La masse reste immobile, et le plus souvent se referme immédiatement après elle, comme les flots sur le sillon d'un vaisseau.

Dire ce que devraient être les publications religieuses pour atteindre le but que nous avons en vue, c'est ce qu'il nous est impossible de faire ici. Elles doivent tout embrasser ; elles doivent s'adresser à toutes les intelligences ; elles doivent mettre en jeu toutes les ressources que fournissent l'Évangile, l'âme humaine et les circonstances extérieures ; elles doivent prendre l'homme tout entier pour

l'éclairer, l'ennoblir et le sanctifier; elles doivent s'adresser à tous les dégrés de culture, à toutes les classes de la société, et fournir à chacune les alimens dont elle a besoin; elles doivent prendre tous les tons et toutes les formes, pour intéresser toutes les situations, tous les âges et toutes les facultés. Elles ne doivent être le monopole d'aucune secte, encore moins d'aucune coterie. Un prompt dégoût en serait la conséquence. C'est au talent à faire le reste. Le champ est beau : ceux qui peuvent le parcourir avec fruit dédaigneraient-ils d'y entrer ?

N'eût été la crainte de faire de mon ouvrage, un livre trop spécial, j'eusse parlé ici de l'action pastorale, comme moyen d'une puissante efficacité pour développer la vie religieuse. Qu'on me pardonne de ne pas l'avoir traitée *ex professo*. Mais celui qui voudra les y chercher trouvera néanmoins dans ce livre des directions et des vues, qui s'appliquent parfaitement à ce grave sujet. Une seule peut en remplacer beaucoup d'autres : mettez-y la vie de votre âme.

Je le répète, le bien à produire par tous ces moyens réunis n'est pas l'ouvrage d'un jour. Il faut s'attendre à des difficultés, à des lenteurs, par fois à des rétrogradations, toujours à des obstacles sans nombre. Il faut s'attendre à ce que les résultats se présentent autres que ne les

[redacted]

avaient prévus, que ne les avaient voulus ceux qui peut-être avaient consacré leur vie à les préparer. Quand une vie nouvelle se manifeste (et ici nous voulons en quelque sorte la créer), il est bien rare que, dans ses développemens et dans ses phases successives, elle soit toujours telle que l'avaient conçue ceux qui en avaient jeté les premières étincelles. La vie des masses ne peut pas différer ici de celle des individus. Quel est l'homme éclairé, réfléchi, qui puisse dire, à quarante ans, que sa vie intellectuelle et religieuse a tourné précisément comme il l'avait conçue dès le début de sa carrière ; que ses opinions et ses sentimens sur l'homme, sur Dieu, sur la nature, sur le christianisme, sont demeurés inaltérables depuis qu'il est capable de réfléchir et de juger ? S'il en est, je ne suis pas du nombre, et cette prétendue constance ne les relève pas dans mon estime. Il en sera de même de la société religieuse. Si elle parvient à vivre, elle éprouvera tous ces effets de la vie. Elle dépassera, dans ses progrès successifs, les espérances ou les craintes de ceux qui furent les témoins de ses premiers mouvemens. Richesse, expansibilité, inépuisable variété, ennoblissement de la matière qu'elle met en œuvre, c'est-à-dire ici de l'homme lui-même, tels seront les effets de cette vie, comme de tout ce qui est vie. Liberté, chaleur intérieure, lumière et nourriture, telles sont ses conditions. L'esprit et le cœur, voilà le siége

où elle doit s'établir ; l'humanité, voilà le champ où elle doit produire ses inépuisables fruits. Mouvement et charité, voilà le vent qui leur portera la saveur et la fécondité.

Il y a loin de ces travaux modestes aux méditations de nos philosophes. Et pourtant il faut que je fasse franchir tout-à-coup cette distance à mes lecteurs, pour ne pas laisser en arrière un ordre d'idées, qui ont avec la religion des rapports intimes, et peuvent lui faciliter les succès les plus brillans, ou lui susciter d'inextricables obstacles.

[redacted]

CHAPITRE XVIII.

PHILOSOPHIE.

Le moment où j'écris ces feuilles, présente à l'ami de la philosophie un spectacle digne d'intérêt. Après un assez long repos, durant lequel les écoles philosophiques, qui avaient régné sur les esprits pendant deux ou trois générations, avaient paisiblement terminé leur carrière ; après un abandon presque total, occasioné par l'invasion des intérêts matériels les plus pressans et des dangers les plus certains; le calme a ramené les esprits vers la méditation. Repoussés du dehors, ils se sont repliés sur eux-mêmes. Dégoûtés des choses, ils sont revenus vers l'homme, et les ennuis du monde visible les ont lancés au centre du monde moral. Ils y ont contemplé un autre ordre, d'autres lois, d'autres principes, d'autres fins, en un mot une nature tout entière, non moins intéressante et non moins réelle que celle qui se déploie sous les yeux et qui résiste sous la main. Dès ce moment, la philosophie fut restaurée. Elle reprit dans l'estime des hommes la place qu'elle est digne d'occuper. Et du même coup elle changea de direction et de nature. Elle cessa d'être

une branche insignifiante et assez confuse de la physique, ou mieux encore, d'être un mince rameau de cette branche, déjà si mesquine, de la physique elle-même, la médecine. Elle est devenue éminemment spiritualiste. Et dès lors elle a trouvé son monde à part, son univers à étudier. Elle s'est ennoblie, en même temps qu'elle a ennobli l'homme, son éternel, son inépuisable sujet. Ce mouvement supérieur étant fortement imprimé aux idées, tout a dû se coordonner avec lui. C'est là le symptôme et le gage le plus certain de son triomphe. Idées sur l'humanité, morale, législation, politique, religion, institutions sociales, beaux-arts, littérature, poésie, histoire, éloquence, tout a dû emprunter à ces idées, nouvellement répandues à la place du matérialisme et du sensualisme, sa direction, sa forme, et sa couleur. L'esprit humain ne va point pièce à pièce, et, quand il est fortement saisi dans les principes mêmes de son développement et de son action, tout ce qui sort de lui porte le cachet de son existence intérieure, et n'est que l'empreinte des opinions et des idées qni font la base de sa vie intellectuelle.

Il s'opère donc un double mouvement dans les esprits, à l'égard de la philosophie. Le public, qui naguère paraissait ne pas s'en soucier, y revient avec un nouveau degré d'intérêt; les leçons de M. Cousin ont presque autant de lecteurs que le Journal des Débats. D'un autre côté, la philosophie

[redacted]

elle-même a changé de direction. De matérialiste, elle est devenue essentiellement spiritualiste et morale.

Ce n'est pas que tous les esprits suivent la même route ; ce n'est pas que le système spiritualiste qui commence, ait vaincu toutes les résistances et règne déjà paisiblement sur les masses. Non sans doute : les systèmes qui ont régné avant lui comptent encore beaucoup d'adhérens. L'épicuréisme n'en manquera jamais. Il est la première philosophie, c'est-à-dire, la philosophie de l'homme qui n'en a point, et qui se livre à ses impressions. Mais les forces ne sont point égales entre l'ancienne et la nouvelle philosophie. L'une est en progrès, l'autre en décadence ; l'une s'empare des esprits, l'autre les abandonne ; l'une tient ceux qui s'en vont, l'autre saisit et captive ceux qui viennent ; l'une finit, l'autre commence. Je ne crois pas qu'on puisse douter raisonnablement du résultat de la lutte.

Ces quelques mots suffiraient rigoureusement à mon but ; et je pourrais passer de suite aux rapports de la philosophie, telle qu'elle se montre de nos jours, avec la religion, le christianisme et le protestantisme. Mais le sujet est si important que je crois nécessaire de tracer un aperçu plus complet de nos différens partis philosophiques, et de leurs forces respectives.

La classification des divers systèmes de philosophie, qui, dans ce moment, exercent plus ou moins

d'influence sur le public français, n'est pas une chose facile, tant, dans leurs variétés et dans leurs directions diverses, ils se pénètrent et se croisent mutuellement.

Dès que l'homme en vient à réfléchir, une double série de phénomènes se présente à son imagination.

D'abord tout ce qui l'entoure, les corps avec leur résistance, la nature avec ses lois, ce monde visible et tangible au milieu duquel il se meut lui-même.

Puis sa pensée, sa propre intelligence, sa volonté, en un mot cette existence mystérieuse, qu'il ne peut s'empêcher de distinguer du monde qui l'entoure, et qu'il appelle moi.

Le moi et le non-moi, tels sont donc les deux objets éternels de toute réflexion et de tout savoir humain.

Si on les considère dans l'ordre nécessaire et philosophique de leur développement, c'est le moi qui précède le non-moi; car c'est lui qui le sent. Le non-moi vient vers le moi, pour se faire reconnaître par les impressions qu'il produit. Si, quand il vient, il ne trouvait pas le moi déjà tout constitué, il ne serait point reconnu; il serait comme n'existant point. Dans la rigueur philosophique, le non-moi ne se manifeste que comme une modification du moi. Il n'a titre à l'existence, indépendamment du moi, que parce que cette modifica-

[redacted]

tion survient au moi du dehors, sans aucune action de son choix, et non par un développement spontané des facultés qui lui sont propres.

Mais si l'on considère la chose sous le rapport de l'ordre que suit le développement des idées dans la conscience que l'être pensant a de lui-même, c'est le non-moi qui précède le moi. Pour beaucoup de sujets même, c'est le non-moi qui règne exclusivement et toujours sur l'intelligence. Le moi ne se sent qu'à l'occasion des objets extérieurs dont il est frappé. Pour beaucoup il en demeure là. Sa pensée s'attache exclusivement à ces objets extérieurs qui l'ont excitée ; il ne songe point à se replier sur lui-même qui les sent et qui les juge.

Voilà donc deux grands objets de l'activité humaine, le moi et le non-moi, l'âme et la nature. Ces deux grands objets nous sont donnés : notre propre nature à nous, nous force à les admettre l'un et l'autre. C'est peut-être pour n'avoir pas assez connu cette vérité, que les études philosophiques ont fluctué, depuis des siècles, entre des systèmes, tous également forts dans l'enchaînement de leurs principes, tous également repoussés par le bon sens et la conscience de l'humanité.

Le besoin de l'absolu est inhérent à l'âme humaine. C'est une de ses tendances les plus évidentes et les plus irrésistibles. L'âme humaine fait de l'absolu, comme un pommier fait des pommes.

Au lieu de reconnaître ce fait de notre nature

[redacted]

pensée n'est plus qu'une sensation transformée, et l'âme un substratum matériel, que la sensation modifie alternativement en odeur de rose, en couleur écarlate, en chaleur de réverbère, ou en croupe de montagne. Voilà la philosophie supérieure, qui régna sur les esprits depuis Condillac jusqu'à M. de Tracy et à plusieurs autres.

Un tel état de la philosophie ne pouvait durer longtemps. A force de tourner autour de la sensation, il faut qu'on s'aperçoive enfin que la sensation n'explique pas tout. On a beau la transformer, l'on ne parvient jamais à expliquer la production d'une multitude d'idées qui sont inhérentes à l'âme, et que tous les hommes possèdent également. On s'aperçoit bientôt qu'avec ces principes, que l'on prétend tirés de la nature, il est impossible de comprendre et de justifier ces grandes lois de l'intelligence humaine, sans lesquelles il serait impossible de rien voir et de rien comprendre dans la nature elle-même. Telle est la loi de la causalité. N'en trouvant point l'explication dans les données de la sensation, dans la nature extérieure, dans le non-moi, il a bien fallu la chercher dans la nature intérieure, dans le moi. Ici commence la seconde série des systèmes philosophiques, ceux qui ont pour base le moi. Ils sont essentiellement spiritualistes, comme les précédens sont essentiellement matérialistes.

Plein du sentiment de l'insuffisance de toutes les

[redacted]

nomène de la pensée : un autre système venant de la même source a tenté de l'expliquer. C'est le système physiologique, qui a résolu l'intelligence dans l'organisation et qui a fait de la pensée une sécrétion du cerveau. Celui-là laisse de côté les lois de la nature générale pour ne s'occuper que de la matière organisée. Il admet, comme prouvé, le matérialisme pur et simple, et s'attache de toutes ses forces à en perfectionner un des détails les plus importans. C'est le système de Cabanis récemment réchauffé par M. Broussais.

Enfin d'autres, d'accord peut-être avec les deux systèmes précédens dans leurs idées générales sur la nature et sur la pensée humaine, ont vu qu'il y avait dans les facultés intellectuelles de l'homme des choses intéressantes, utiles, certaines, que la physiologie expliquait peut-être en gros, mais qu'elle ne pouvait pas enseigner. Dès lors ils ont étudié en lui-même le phénomène de la pensée ; ils en ont fait l'histoire naturelle. Mais, comme ils vivaient à une époque, où l'homme ne voyait en lui-même que les rapports physiques et ne se considérait que comme un fragment de la nature ; comme ils fréquentaient un monde essentiellement matérialiste, ils ont centralisé toutes leurs explications des phénomènes de la pensée et des facultés de l'être pensant, autour d'un fait, qu'ils ont exposé et expliqué dans un sens tout-à-fait physique : la sensation, c'est-à-dire, l'impression produite sur les sens par les objets extérieurs. La

pensée n'est plus qu'une sensation transformée, et l'âme un substratum matériel, que la sensation modifie alternativement en odeur de rose, en couleur écarlate, en chaleur de réverbère, ou en croupe de montagne. Voilà la philosophie supérieure, qui régna sur les esprits depuis Condillac jusqu'à M. de Tracy et à plusieurs autres.

Un tel état de la philosophie ne pouvait durer longtemps. A force de tourner autour de la sensation, il faut qu'on s'aperçoive enfin que la sensation n'explique pas tout. On a beau la transformer, l'on ne parvient jamais à expliquer la production d'une multitude d'idées qui sont inhérentes à l'âme, et que tous les hommes possèdent également. On s'aperçoit bientôt qu'avec ces principes, que l'on prétend tirés de la nature, il est impossible de comprendre et de justifier ces grandes lois de l'intelligence humaine, sans lesquelles il serait impossible de rien voir et de rien comprendre dans la nature elle-même. Telle est la loi de la causalité. N'en trouvant point l'explication dans les données de la sensation, dans la nature extérieure, dans le non-moi, il a bien fallu la chercher dans la nature intérieure, dans le moi. Ici commence la seconde série des systèmes philosophiques, ceux qui ont pour base le moi. Ils sont essentiellement spiritualistes, comme les précédens sont essentiellement matérialistes.

Plein du sentiment de l'insuffisance de toutes les

explications qui font venir la pensée uniquement de la sensation, on se mit à étudier l'âme en elle-même; on épia les procédés de la pensée; on analysa ses différentes facultés; on chercha les lois de leur action. Et comme on vivait beaucoup avec l'âme, comme elle était l'objet constant des soins et des efforts, son existence, sa pensée que l'on trouve toujours active et indépendante, lorsqu'on se replie sur soi-même, furent le phénomène qui frappa le plus. On fit tout converger vers ce centre; et par conséquent le système qu'on embrassa devint fortement spiritualiste. On en vient toujours là lorsqu'on se retire du monde matériel pour vivre beaucoup avec sa propre pensée. C'est là le système expérimental, le système d'observation, timide encore, mais juste et profond, par lequel fut renversé pour toujours le système de Locke et celui de Condillac. C'est là le cercle que s'étaient tracé les philosophes écossais. C'est là la philosophie que M. Royer-Collard avait popularisée en France et qui s'est continuée avec tant d'éclat sous quelques-uns de ses principaux disciples. Les ouvrages de Reid, ceux de Dugald-Stewart, les leçons de M. Royer-Collard et les écrits de M. Jouffroy, sont les sources où l'on peut puiser la connaissance la plus approfondie de cette philosophie remarquable. L'introduction de cette philosophie en France porta un coup mortel à celle de la sensation, et marqua la renaissance du spiritualisme parmi nous. L'âme y occupait sa

place et l'y occupait comme une force essentiellement immatérielle et pensante.

En lisant les ouvrages de ces philosophes, surtout ceux de Reid, et celui-même de M. Laromiguière, on sent bien qu'ils sont invincibles dans l'attaque du sensualisme : ils montrent clairement que la sensation ne rend raison de rien, pas même des premières idées qui naissent dans l'esprit à son occasion ; mais on sent aussi, à chaque instant, qu'on n'a pas encore tout ce qu'il faut pour épuiser le sujet qu'ils traitent, et résoudre les problèmes qu'ils soulèvent. On sent qu'on est conduit à la porte d'un autre ordre d'idées et quasi d'un autre univers, mais que l'on n'y entre point. C'est du moins l'impression que j'ai reçue bien des fois en lisant le livre si original et si profond de Reid sur l'Esprit Humain d'après les principes du sens commun. Il fallait que cette porte fût ouverte et que cet autre monde fût exploré. Un homme l'a fait ; c'est peut-être la plus belle conquête de l'esprit humain pendant le dix-huitième siècle. Il n'était pas réservé à la France d'en avoir l'honneur.

Chercher dans la constitution et dans la nature de l'âme humaine, et non dans aucun résultat de la sensation, ces idées, sans lesquelles il nous est impossible de rien sentir, de rien apercevoir, de rien juger, de rien comprendre ; faire de ces idées et de ces lois, que l'école de la sensation avait pris le parti de nier parce qu'elle ne pou-

[redacted]

vait les engendrer dans son système, que l'école écossaise avait reconnues et posées, sans en chercher l'origine, faire, dis-je, de ces idées et de ces lois des formes essentielles à l'âme humaine, qu'elle imprime inévitablement à tous les matériaux qui lui sont fournis par les sensations; au lieu d'en faire le résultat de la sensation, en faire une propriété, une force active de l'âme, qui est indispensable pour que la sensation, le jugement, la conscience soient possibles; expliquer par là et l'espace et le temps, et la substance et la cause, et tout le jeu de l'intelligence, et les bornes invincibles qui la resserrent, et les règles du beau, et la conscience, et la religion; vaincre le scepticisme et le matérialisme à la fois; tel est le mérite incontestable du travail étonnant dont Kant fit présent à son siècle; œuvre du génie, s'il en fut jamais, quelque opinion que l'on puisse se former de quelques-uns des détails qui la constituent. En elle-même, elle est encore peu connue en France; mais l'esprit qui l'anime commence à se faire jour; il est au fond des écrits qui obtiennent parmi nous le plus de popularité. Quoique l'on ne puisse pas s'attendre à la voir se propager en France telle qu'elle sortit de la tête de son auteur, puisque, dans son pays natal, elle a subi déjà d'importantes améliorations; il est vrai de dire que c'est elle qui fournira les grandes bases sur lesquelles s'établira la nouvelle et durable philosophie.

En continuant, dans la même direction, l'étude et l'analyse du moi et de ses développemens, une des premières et des plus importantes idées que l'on rencontre, est celle de la foi, c'est-à-dire, de cette croyance de l'âme qui n'est fondée ni sur le raisonnement ni sur l'expérience, mais sur la nature même de l'âme et sur les tendances qui lui sont inhérentes. Ces croyances sont nombreuses et profondes dans tous les esprits, même dans ceux qui se piquent le plus de raisonner. Elles sont vitales, mais inexplicables autrement que par la conscience que nous en avons. Nous croyons à ces choses, comme nous voyons les lis en blanc et les prés en vert. Nos yeux sont ainsi faits. La conscience, l'ordre moral, la religion, Dieu et l'avenir sont ainsi placés au-delà du domaine du raisonnement et de l'expérience ; et deviennent celui de la foi. Ils nous sont donnés par les tendances de notre âme vers l'infini et l'absolu ; ils s'évaporent et s'échappent dès que nous voulons les saisir par le raisonnement et l'expérience.

C'est par là qu'on explique l'influence éternelle de ces idées sur l'humanité, dans toutes ses phases. Elle ne viennent pas vers l'homme, elles sont l'homme. Il ne les invente pas; il les sent en lui quand il veut y regarder. Elles ne sont jamais plus puissantes que quand il a fait tous ses efforts pour les étouffer.

Assurément ces croyances sont d'un autre do-

[redacted]

maine que celles auxquelles nous arrivons par l'expérience et par le syllogisme. Il fallait bien un mot pour les distinguer des autres. On a pris celui de foi, qui, dans ce sens, est opposé au savoir de l'expérience et du raisonnement.

Ces idées sur la foi, considérée comme source de croyances certaines, indépendantes du raisonnement, commencent à se répandre en France. Il y a déjà quelques années que j'en ai dit quelque chose. M. Guizot, dans un article de la Revue française, en a poussé bien plus loin l'analyse. Après avoir accordé de bonne grâce, qu'il y a dans le monde autre chose que ce qui se voit et ce qui se touche, on commence à soupçonner qu'il pourrait bien être permis de croire, même à ce qui ne peut se prouver par des argumens.

C'est à l'égard de la foi, c'est-à-dire, de la croyance indépendante du raisonnement, que se divisent les deux classes de philosophes spiritualistes, qui exercent de nos jours le plus grand empire sur les esprits. Les uns ne croient que sur témoignage, et traitent avec mépris tout ce que l'âme humaine produit par ses propres ressources; les autres font peu de cas du témoignage et croient surtout d'après la constitution, les besoins et les tendances de leur âme. C'est l'école théologique et l'école éclectique de M. Damiron. M. l'abbé de la Mennais ne voit la vérité que dans le témoignage du genre humain; M. le baron d'Eckstein ne la voit que

dans l'humanité tout entière, reconnue et en quelque sorte restituée par l'histoire; M. de Bonald ne la voit que dans la langue primitive donnée au genre humain par inspiration; M. de Maistre, faisant abandon de la vérité absolue, ne voit l'ordre et la vérité que dans l'existence d'un pouvoir spirituel suprême, dont il n'est plus permis de contester les décisions. Les philosophes de l'autre école, et M. Cousin à leur tête, voient la vérité dans l'âme humaine et dans les capacités, dans les forces actives dont elle est douée. Quoique l'âme soit leur monde de prédilection, ils admettent l'autre par la force du sens commun et du principe de causalité. C'est une force dont l'âme sent la réaction et qui n'est pas elle. — Ce serait perdre son temps que de comparer la consistance respective de ces deux écoles dans l'opinion. L'école théologique n'est qu'une tentative désespérée pour reconstituer le catholicisme sur une base philosophique. Nous y reviendrons plus tard. Elle est sans popularité hors des séminaires. L'autre est pleine de vie. Elle avance à pas de géant, et dans ses propres progrès et dans la conquête de l'opinion. Elle répond au besoin de spiritualité qui tourmente le siècle. Elle compte de beaux talens pour répondre aux exigeances d'une position si brillante.

Je ne parlerai point des systèmes enfantés par la tendance spiritualiste poussée à l'extrême; ces systèmes qui ont fondu la nature dans le moi, soit en ne reconnaissant dans l'univers que des mo-

[redacted]

difications de l'âme humaine, soit en faisant de l'âme, de l'univers et de Dieu un seul et grand tout, où ne se manifestent que les degrés ou les déploiemens infiniment variés d'une seule et même existence. Ces systèmes, qui, vers le commencement du siècle, ont, en quelque sorte, partagé nos voisins, n'ont point encore pénétré en France; et je ne les ai point assez étudiés pour me croire en état de leur rendre une complète justice.

Telle est la vaste échelle, où viennent se ranger les divers systèmes de philosophie qui comptent encore ou déjà des partisans en France. Il eût été trop long de les exposer même sommairement et d'en discuter même les bases. J'ai dû me borner à marquer leur place et à signaler leur point de vue. Ceux qui veulent de plus amples détails doivent lire M. Damiron. J'en viens au but que je ne dois jamais perdre de vue, même dans ces longues digressions.

Notre dessein n'est point d'examiner ici les rapports de la philosophie en général, avec la religion, avec le christianisme et avec le protestantisme. Nous ne voulons parler que des systèmes qui existent virtuellement en France par leur action sur les esprits, et dont nous venons de signaler la tendance. Nous chercherons leurs rapports avec les trois objets que nous venons de nommer, et dans le même ordre.

Il est évident que la religion ne peut tenir avec

aucun système matérialiste, sous quelque forme qu'il se présente. La religion, c'est la reconnaissance d'un ordre moral, d'un monde spirituel, que les yeux ne peuvent voir, que les mains ne peuvent toucher ; c'est la reconnaissance d'un chef à cet univers de l'intelligence et de la conscience; c'est la volonté de diriger sa vie, en vue de cet ordre, en vue de cet univers, en vue de ce chef. Qu'ont de commun ces idées avec les corpuscules, les organes sécrétoires, ou les sensations transformées? La religion gagne ou perd, se relève ou meurt, dans l'esprit des hommes, suivant que ces systèmes y prennent plus ou moins d'empire. Elle ne peut coexister avec eux. Si la spéculation nous manquait ici, l'expérience viendrait à notre secours. Partout où les opinions matérialistes ont gagné, la religion s'est retirée devant elles; et sous nos yeux nous ne les voyons jamais coïncider dans le même esprit.

Sous ce rapport, le retour de l'opinion vers les systèmes spiritualistes, la popularité aussi générale qu'imprévue de la philosophie enseignée par M. Royer-Collard et par M. Cousin, sont donc un immense bienfait pour la religion. Ils lui ont ouvert une route. Ils ont fait disparaître, sans avoir l'air de les attaquer, les préjugés qui s'opposaient à son passage. Sans se déclarer ses champions, ils ont préparé son triomphe. Ils ont signalé dans l'âme des puissances, que les sens n'ont point données et

[redacted]

et au bout desquelles est la religion. Ils ont fait voir, dans l'humanité prise en masse, autre chose que les besoins physiques, auxquels pourvoit l'industrie. Ils ont dégagé, en quelque sorte, du chaos des données historiques les plus diverses, un grand esprit de l'humanité, qui l'anime et qui la dirige dans toutes ses phases ; et cet esprit n'a rien de commun avec les intérêts matériels ; il ressemble à la religion plus qu'à toute autre chose. Le nouveau mouvement de la philosophie est donc aussi favorable à la religion que le précédent lui avait été funeste. Si je puis ainsi le dire, il est plein d'humanité, tandis que l'autre, avec tous ses raffinemens, annulait l'humanité, pour mettre à sa place la sensualité, c'est-à-dire, au fond, la brutalité.

Mais ce qui me fait mieux augurer pour la religion, dans la période philosophique qui commence, ce sont les symptômes qui se manifestent d'une plus juste appréciation à la fois des ressources du raisonnement, et de la valeur des données prises dans les besoins de l'âme humaine elle-même. C'est, en d'autres termes, la substitution de la foi à l'argumentation, dans les sujets de haute philosophie, de morale, et de religion. Peut-être tout le monde ne se rend-il pas compte encore de cette tendance, mais elle existe, elle se manifeste ; elle doit se développer, atteindre à une conscience plus vive d'elle-même, et jeter dans les esprits de plus profondes racines. La religion ne saurait être une affaire de

pensée n'est plus qu'une sensation transformée, et l'âme un substratum matériel, que la sensation modifie alternativement en odeur de rose, en couleur écarlate, en chaleur de réverbère, ou en croupe de montagne. Voilà la philosophie supérieure, qui régna sur les esprits depuis Condillac jusqu'à M. de Tracy et à plusieurs autres.

Un tel état de la philosophie ne pouvait durer longtemps. A force de tourner autour de la sensation, il faut qu'on s'aperçoive enfin que la sensation n'explique pas tout. On a beau la transformer, l'on ne parvient jamais à expliquer la production d'une multitude d'idées qui sont inhérentes à l'âme, et que tous les hommes possèdent également. On s'aperçoit bientôt qu'avec ces principes, que l'on prétend tirés de la nature, il est impossible de comprendre et de justifier ces grandes lois de l'intelligence humaine, sans lesquelles il serait impossible de rien voir et de rien comprendre dans la nature elle-même. Telle est la loi de la causalité. N'en trouvant point l'explication dans les données de la sensation, dans la nature extérieure, dans le non-moi, il a bien fallu la chercher dans la nature intérieure, dans le moi. Ici commence la seconde série des systèmes philosophiques, ceux qui ont pour base le moi. Ils sont essentiellement spiritualistes, comme les précédens sont essentiellement matérialistes.

Plein du sentiment de l'insuffisance de toutes les

[redacted]

explications qui font venir la pensée uniquement de la sensation, on se mit à étudier l'âme en elle-même; on épia les procédés de la pensée; on analysa ses différentes facultés; on chercha les lois de leur action. Et comme on vivait beaucoup avec l'âme, comme elle était l'objet constant des soins et des efforts, son existence, sa pensée que l'on trouve toujours active et indépendante, lorsqu'on se replie sur soi-même, furent le phénomène qui frappa le plus. On fit tout converger vers ce centre; et par conséquent le système qu'on embrassa devint fortement spiritualiste. On en vient toujours là lorsqu'on se retire du monde matériel pour vivre beaucoup avec sa propre pensée. C'est là le système expérimental, le système d'observation, timide encore, mais juste et profond, par lequel fut renversé pour toujours le système de Locke et celui de Condillac. C'est là le cercle que s'étaient tracé les philosophes écossais. C'est là la philosophie que M. Royer-Collard avait popularisée en France et qui s'est continuée avec tant d'éclat sous quelques-uns de ses principaux disciples. Les ouvrages de Reid, ceux de Dugald-Stewart, les leçons de M. Royer-Collard et les écrits de M. Jouffroy, sont les sources où l'on peut puiser la connaissance la plus approfondie de cette philosophie remarquable. L'introduction de cette philosophie en France porta un coup mortel à celle de la sensation, et marqua la renaissance du spiritualisme parmi nous. L'âme y occupait sa

est donc essentiellement anti-chrétienne, quelles que soient les qualités aimables et les vertus sincèrement évangéliques, parce qu'elles sont humaines, de quelques-uns de ceux qui l'ont professée. L'homme est homme par son cœur : et cette noble partie de lui-même, qu'il ne peut jamais abjurer, a mille fois réparé les erreurs de son esprit, dont la conséquence rigoureuse eût été souvent de le dépouiller de l'humanité.

Au fonds, ce qui fait encore le plus de tort au christianisme, ce ne sont pas les opinions systématiques des philosophes matérialistes, car leurs livres ne sont point populaires, et l'intelligence de leur système est peu répandue; mais c'est ce qui reste encore de l'impression produite par les vastes démolitions opérées dans le XVIII.e siècle. Ce siècle était un siècle d'attaque et de destruction. Le christianisme fut surtout l'objet de ses coups. On l'attaqua par l'histoire et par la philosophie, par le raisonnement et par le ridicule, dans ses principes et dans ses applications, dans son essence et dans ses formes dégénérées. On mêla le vrai avec le faux par un adroit artifice, et l'on obtint des succès immenses. J'en ai dit ailleurs ma pensée. Le christianisme se retira. Il est revenu purifié, quand les hommes rentrés en eux-mêmes ont senti plus fortement que jamais le besoin de religion, et n'ont trouvé pour y satisfaire que le christianisme vivant et pur. Mais, au milieu de ce nouveau mou-

[redacted]

vement des esprits, qu'il est impossible de méconnaître, nous voyons encore s'agiter au milieu de nous, avant d'exhâler ce qui lui reste de vie, la queue du XVIII.e siècle. Suivre jusqu'au bout un système de philosophie, l'arranger dans sa tête pour le coordonner avec toutes ses connaissances et toutes ses autres idées, en déduire les conséquences et l'appliquer à tout, est une chose dont peu de gens sont capables. Mais avoir une philosophie négative, qui ne consiste point à savoir, à approfondir quelque chose, mais à nier superbement tout ce qui sort du cercle le plus étroit de l'expérience; se croire, en vertu de ce beau travail, dans une classe supérieure de penseurs; s'arroger le titre de philosophe, c'est ce qu'on voit tous les jours. Les philosophes de cette force courent les rues, et pour ainsi dire offusquent le soleil. Si l'on consent à donner à cette disposition de l'esprit le nom de philosophie, il est évident qu'elle est directement contraire au christianisme; car elle n'existe que dans son contraste avec lui : hors de là il n'y a rien que vide et confusion. Quand ces gens-là vous ont dit : Je ne suis pas chrétien, ils ont dit tout ce qu'ils sont; n'en attendez pas davantage.

Néanmoins, cette confusion d'une simple négation avec la philosophie, si générale dans la génération qui s'en va, commence à se dissiper dans la génération qui grandit, précisément parce que celle-ci commence à s'élever vers la véritable philosophie.

Aussi remarque-t-on dans son langage les plus grands égards, le plus grand respect même, pour la religion de Jésus. Mais dire la position réelle de la nouvelle école de philosophie, à l'égard du christianisme, et prévoir ce qu'elle pourra devenir, n'est pas une chose facile. Je ne crois pas qu'elle ait encore tourné de ce côté ses méditations, au moins ses méditations les plus sérieuses et les plus suivies. Il n'était pas temps encore. Il fallait d'abord trouver cette nouvelle philosophie ; il fallait en faire le tour; il fallait en explorer les conséquences, avant d'en venir à une application, qui n'est qu'un détail dans l'ensemble, quelque importante qu'elle soit sous d'autres rapports. Je dis qu'il fallait achever ce vaste travail avant d'approfondir la question de la révélation et du christianisme. Or ce travail est bien loin d'être achevé. De grandes bases sont posées ; le mouvement est imprimé ; la direction est prise ; mais il faut beaucoup encore pour avoir tout exploré, beaucoup encore pour avoir tout exposé. Dans cette position, je dis que non seulement il ne faut pas s'étonner de ne pas trouver dans les écrits de la nouvelle école une exposition nette et approfondie d'un système sur le christianisme, mais qu'il ne faut pas même presser à la rigueur les déclarations éparses que l'on y trouve. Ce n'est point encore un travail fait. Quand il se fera, il est vraisemblable qu'il différera de bien de manières de cette foule de traits lâchés en passant, tout en parlant d'autres choses.

[redacted]

Si donc on veut juger des rapports de la nouvelle philosophie avec le christianisme, c'est sur son esprit général, sur sa tendance reconnue qu'il faut se baser, bien plus que sur des expressions éparses et fugitives. Cet esprit, cette tendance je les ai déjà signalés. Ils sont éminemment favorables à la religion ; seraient-ils funestes au christianisme ? Pour se faire d'avance une réponse à cette question, il est juste d'envisager dans le christianisme deux choses : ce qu'il est venu nous enseigner, et la forme dans laquelle il nous l'a enseigné. Quelle que soit l'opinion que l'on se fait sur l'origine du christianisme et sur les moyens par lesquels il nous fut donné, il est évident que le christianisme est un enseignement, qu'il contient une doctrine, qu'il expose un système religieux. Il est évident aussi que, si l'on doit différer en quelque chose, il est beaucoup plus important d'être d'accord sur ce système religieux, sur ce fonds d'idées si capital dans l'histoire de l'humanité, que sur les formes sous lesquelles il nous fut transmis. Je dis donc que, si je compare l'impression que produit sur moi le christianisme comme doctrine, et celle que produit à son tour la nouvelle école philosophique, j'y trouve les rapports les plus intimes. C'est le même esprit, le même point de départ, la même idée sur l'humanité, la même tendance, et je ne doute point que, dans ses développemens, la nouvelle école philosophique n'ar-

rive peu à peu aux mêmes conclusions et aux mêmes fins. Je ne doute pas même qu'elle a approché d'assez près des dogmes les plus mystérieux du christianisme, pour qu'en humanisant un peu ses conclusions, en spiritualisant par une expression philosophique les déclarations de Jésus et de ses apôtres, la distance devienne bien petite et bien facile à franchir. La nouvelle philosophie est éminemment spiritualiste; le christianisme l'est aussi; c'est lui le premier qui a rendu le spiritualisme populaire. — La nouvelle philosophie place l'homme dans la conscience; elle l'élève au-dessus de la sensualité: elle lui reconnaît des ressources et une destination supérieures à ce que les sens peuvent découvrir, et dont la conscience seule fournit la révélation. Cette pensée fondamentale est à la base du christianisme. Lui aussi met l'homme dans la conscience; il l'élève au-dessus de la sensation; il met sans cesse en présence, dans ses expressions à la fois sublimes et populaires, la chair et l'esprit, l'homme de la conscience et l'homme de la sensation — Après avoir relevé la conscience humaine, non seulement comme gage certain de l'existence de l'esprit, mais encore comme organe d'une loi supérieure à la matière, la nouvelle philosophie fonde sur elle toute vraie et profonde moralité. Elle établit dans ce sanctuaire à la fois la liberté et la dignité de l'homme. Elle renverse pour toujours l'épicuréisme sous quelque forme qu'il se présente, et ne juge plus de l'obligation

[redacted]

ni par l'intérêt, ni par le plaisir, ni par aucune autre conséquence, mais par la loi pure de la moralité, déclarée avec autorité par la conscience de l'homme. Le christianisme n'a pas fait autre chose. S'il est un point sur lequel on puisse dire que Jésus-Christ ait redoublé d'attention et de persévérance, on peut dire que c'est celui-là. Sans cesse il a ramené l'homme vers sa conscience. Sans cesse il a spiritualisé la morale. Sans cesse il a déclaré que, si l'on agit en vue des jouissances, en vue d'un intérêt quelconque, et non en vue de la conscience et de l'ordre éternel dont Dieu est le centre, on a déjà reçu sa récompense. Sans cesse il a déclaré que les actions extérieures n'ont d'importance que par les rapports qui les lient avec la conscience, dont elles sont les émanations. Sans cesse il s'est opposé de toutes ses forces aux prétentions des religions sacerdotales, qui croient que le bien se fait *opere operato* par l'obéissance passive à certaines formes légales, et qui laissent dans l'oubli la conscience, c'est-à-dire, l'homme. — C'est sur ce caractère de l'humanité, et sur tous les besoins qui en sont la conséquence, que la nouvelle école de philosophie veut fonder les grandes vérités de la religion. Suivant elle, c'est dans son cœur encore plus que dans son esprit, que l'homme doit les trouver. De la conscience découle la liberté, de la liberté l'ordre moral opposé à l'ordre physique, de l'ordre moral Dieu et l'avenir, sans lesquels

aucun système matérialiste, sous quelque forme qu'il se présente. La religion, c'est la reconnaissance d'un ordre moral, d'un monde spirituel, que les yeux ne peuvent voir, que les mains ne peuvent toucher; c'est la reconnaissance d'un chef à cet univers de l'intelligence et de la conscience; c'est la volonté de diriger sa vie, en vue de cet ordre, en vue de cet univers, en vue de ce chef. Qu'ont de commun ces idées avec les corpuscules, les organes sécrétoires, ou les sensations transformées? La religion gagne ou perd, se relève ou meurt, dans l'esprit des hommes, suivant que ces systèmes y prennent plus ou moins d'empire. Elle ne peut coexister avec eux. Si la spéculation nous manquait ici, l'expérience viendrait à notre secours. Partout où les opinions matérialistes ont gagné, la religion s'est retirée devant elles; et sous nos yeux nous ne les voyons jamais coïncider dans le même esprit.

Sous ce rapport, le retour de l'opinion vers les systèmes spiritualistes, la popularité aussi générale qu'imprévue de la philosophie enseignée par M. Royer-Collard et par M. Cousin, sont donc un immense bienfait pour la religion. Ils lui ont ouvert une route. Ils ont fait disparaître, sans avoir l'air de les attaquer, les préjugés qui s'opposaient à son passage. Sans se déclarer ses champions, ils ont préparé son triomphe. Ils ont signalé dans l'âme des puissances, que les sens n'ont point données et

[redacted]

et au bout desquelles est la religion. Ils ont fait voir, dans l'humanité prise en masse, autre chose que les besoins physiques, auxquels pourvoit l'industrie. Ils ont dégagé, en quelque sorte, du chaos des données historiques les plus diverses, un grand esprit de l'humanité, qui l'anime et qui la dirige dans toutes ses phases; et cet esprit n'a rien de commun avec les intérêts matériels; il ressemble à la religion plus qu'à toute autre chose. Le nouveau mouvement de la philosophie est donc aussi favorable à la religion que le précédent lui avait été funeste. Si je puis ainsi le dire, il est plein d'humanité, tandis que l'autre, avec tous ses raffinemens, annulait l'humanité, pour mettre à sa place la sensualité, c'est-à-dire, au fond, la brutalité.

Mais ce qui me fait mieux augurer pour la religion, dans la période philosophique qui commence, ce sont les symptômes qui se manifestent d'une plus juste appréciation à la fois des ressources du raisonnement, et de la valeur des données prises dans les besoins de l'âme humaine elle-même. C'est, en d'autres termes, la substitution de la foi à l'argumentation, dans les sujets de haute philosophie, de morale, et de religion. Peut-être tout le monde ne se rend-il pas compte encore de cette tendance, mais elle existe, elle se manifeste; elle doit se développer, atteindre à une conscience plus vive d'elle-même, et jeter dans les esprits de plus profondes racines. La religion ne saurait être une affaire de

type de Jésus, qui la représente dans sa beauté idéale et qu'il n'est pas donné à l'homme de reproduire, quand l'Evangile cessera-t-il d'être encore le moyen le plus actif et le plus sûr de conserver et de répandre, parmi le peuple, ces idées admirables qui sont à la fois l'honneur et le bonheur de l'humanité?

J'omets à dessein la question, si souvent débattue, de la suprématie de la philosophie sur la théologie, ou de la théologie sur la philosophie. Que pourrais-je ajouter à ce que l'on trouve partout? Réduite à ses termes les plus simples, elle pourrait bien consister à savoir si l'on reste homme, alors que l'on devient chrétien.

Ce que nous venons de dire épuise bien ce qu'il y a de plus grave dans notre sujet. Les rapports de la philosophie avec le protestantisme me paraissent plus simples à décrire.

Et d'abord, il est juste de relever une erreur dans laquelle sont tombés beaucoup de prétendus amis, et presque tous les vrais ennemis du protestantisme.

Quand on le compare avec d'autres religions professées au milieu de nous, le protestantisme est bien une simplification ou même une diminution de croyance. Mais ce n'est pas à dire pour cela qu'il soit une nullité de croyance. C'est pourtant ainsi que paraissent l'entendre beaucoup de gens. « Je ne

crois point à l'autorité, je ne crois point au pape; je ne crois point à la transsubstantiation, je ne crois point au purgatoire, je ne crois point à la confession, je ne crois point aux saints; le protestantisme n'y croit pas non plus: j'aime cette religion et je la préfère à toute autre. » C'est fort bien; mais vous oubliez que vous ne croyez à rien et que le protestantisme croit à quelque chose. Un abîme vous sépare : vous n'êtes pas protestant. — Il faut bien qu'on le sache : avant tout, un protestant est un chrétien. L'Évangile est le lien qui l'unit au corps de ses frères, et quoiqu'il repousse de toutes ses forces ce qu'il regarde comme des erreurs capitales dans les croyances des églises à traditions, il ne repousse pas toutes les croyances; car l'Evangile en contient beaucoup et de très-vivantes. Il ne vit pas de négations; car la religion ne peut pas s'accommoder d'un pareil régime. Solidement établi dans cette position toute évangélique, il repousse également, et les éloges trompeurs de ses dangereux amis, et les reproches injustes de ses éternels ennemis. Il montre aux uns et aux autres l'Evangile et leur dit : Voilà mon principe et ma règle.

Mais, à tout prendre, dans ces amis et dans ces ennemis, il y a sans doute fort peu de philosophie. Laissons-les donc, pour nous occuper de ceux qui ont des droits mieux fondés au titre de philosophes.

Ce qui doit surtout leur plaire dans le protes-

tantisme, c'est son opposition au principe d'autorité; c'est la liberté d'examen qu'il pose comme le sien propre; c'est encore mieux que des principes c'est une longue pratique de tolérance et de support, non seulement dans toutes les branches des sciences, mais même dans la théologie. En général, dans l'application, la tolérance du protestantisme est aussi large que possible : l'église se tient en dehors de toute discussion scientifique. La philosophie marche et se développe à côté d'elle, même dans les sujets qui touchent de plus près à la religion, avec une entière liberté. La théologie s'en approprie successivement les résultats les mieux éprouvés : l'église en permet l'examen et la défense, non seulement aux laïques, cela va sans dire, mais à ses ministres eux-mêmes. Elle n'intervient à l'égard de ceux-ci que lorsqu'ils voudraient porter dans la chaire, des disputes ignorées du peuple, et propres à le troubler, à l'égarer peut-être; car le culte est son domaine; elle doit y maintenir l'ordre, en rendre l'application fructueuse, en faire à la fois une source de lumières et de charité. Personne ne peut contester que, depuis bien des années, l'église protestante, non seulement en France mais en Europe, ne se soit toujours plus rigoureusement renfermée dans cette simple attribution, et ne l'ait exercée avec toujours plus de douceur, de prudence et de faveur pour la liberté de ses membres. Il n'y a guère d'exception que pour les églises qui ont le malheur

[redacted]

d'être constituées en corps politique, comme celle d'Angleterre. Et encore si, dans quelques circonstances, les amis de l'humanité, les amis de la liberté, ont eu lieu d'être mécontens d'elles, il était évident à tous les yeux qu'alors le corps politique agissait seul, et que le corps religieux restait dans l'ombre. C'étaient des intérêts terrestres, énormes sans doute, traités et défendus par des moyens tout terrestres. La crise passée, le corps religieux reparaît avec sa tolérance et sa mansuétude.

De toutes les religions constituées, le protestantisme est donc la plus favorable à la liberté et aux progrès de la philosophie. Mais c'est une religion constituée. Et voilà précisément une grave question, où la philosophie a le droit d'intervenir, et qu'elle seule peut résoudre. Voilà le point de contact le plus immédiat et le plus important entre la philosophie et le protestantisme, considéré comme religion constituée sur l'Evangile. — Faut-il une religion constituée, pour assurer les progrès des masses dans la civilisation et dans la religiosité? — Si on la constitue en Europe, peut-on l'établir sur autre chose que sur le christianisme? — S'il faut l'établir sur le christianisme, peut-on le faire d'une manière plus large, plus libre, plus respectueuse à l'égard des droits de l'humanité, que ne le fait aujourd'hui le protestantisme en Europe?

De ces trois questions, qui me paraissent épuiser le sujet, la première est de beaucoup la plus déli-

cate et la plus sérieuse. Une fois résolue par l'affirmative, je ne crois pas que l'on puisse raisonnablement hésiter sur les autres.

Les idées religieuses, si importantes non seulement pour le salut de l'homme, mais pour son bonheur et pour son perfectionnement terrestres ; ces idées puissantes, qui par leur immense intérêt le portent à la réflexion et sont seules capables de spiritualiser sa vie, pénétreront-elles assez avant dans les masses, iront-elles trouver l'artisan sur son métier et le laboureur dans son champ, s'il n'existe pas un établissement vaste et pourvu de moyens suffisans pour atteindre ce noble but? Les livres ne sauraient y suffire, car encore faut-il savoir les lire. Que dis-je, il faut bien plus, il faut savoir les choisir. S'il doit les choisir lui-même, lesquels choisira l'artisan ? Allez plutôt voir les livres crasseux qui circulent dans les ateliers. Pour communiquer une instruction puissante et homogène, il faut plus que des livres, il faut la parole vivante. Pour élever l'âme à cette piété chaleureuse, qui embrasse Dieu, la nature et l'humanité, il faut plus que des lectures solitaires; il faut ce mouvement des masses, cette action et cette réaction que l'homme trouve toujours dans les grandes réunions de ses semblables. Pour que la religion fasse du bien au peuple, il faut donc diriger ses lectures, et fournir à sa curiosité l'aliment dont elle a besoin ; il faut le réunir en masses pour l'instruire ; il faut relever son

intelligence en combattant son grossier matérialisme; il faut lui communiquer les émotions religieuses par le culte et par la prière; il faut diriger toutes ces choses avec ordre et avec prudence, pour qu'elles atteignent leur but : il faut, s'il est possible, les conserver et les transmettre d'une génération à l'autre. Or pour diriger il faut des principes; pour conserver il faut des moyens de durée; en d'autres termes, il faut des réglemens et une administration. — Mais tout cela pourrait se faire par une association libre. — Sans doute. Mais cette association se formera dans un but; elle établira une base pour diriger son action; car elle ne voudra pas tout faire, même ce qu'elle a voulu détruire en se formant. Elle aura donc des principes pour se diriger, et des réglemens pour guider les mouvemens divers de ses membres. Et comme rien ne marche seul dans ce monde, il faudra bien aussi qu'elle ait ses agens et son administration. — Si le but est religieux, comme dans l'hypothèse, ce sera donc une église, et une église constituée.

CHAPITRE XIX.

MÉTHODISME.

Incontestablement, c'est ici l'affaire la plus sérieuse du protestantisme, peut-être pendant toute une génération. Elle va au cœur. Elle touche en même temps et de bien près à la religion et aux intérêts matériels. Elle évoque le passé; elle agite le présent; elle met en question l'avenir. Elle jette tout le monde dans une situation nouvelle, imprévue, inquiétante, pour laquelle on n'a ni précédens ni principes. Les erreurs peuvent être fatales; la proximité du danger peut troubler les intelligences; la passion peut intervenir et conduire à l'injustice. De part et d'autre, la forme peut être invoquée afin d'emporter le fonds. La guerre, le scandale peuvent être les premiers résultats d'un mouvement, qui peut s'exagérer et s'égarer sans doute, mais qui doit contribuer à rappeler près de nous le sentiment et la vie.

J'ai la ferme résolution de dire la vérité et de rendre justice à tout le monde. Mais, enveloppé moi même dans le mouvement que je veux décrire, compté pour ami ou pour ennemi, je sens combien il est facile que je me trompe à mon tour

[redacted]

et que ma position religieuse m'empêche de voir simplement et nettement le vrai. Je sens surtout combien il m'est difficile de vaincre les défiances, de résister aux exigences et de faire accepter la vérité qui viendra de moi. Je veux pourtant la dire, non pour exciter et pour troubler, mais pour rapprocher et pour calmer ; non pour exagérer les différences, mais pour indiquer les ressemblances ; non pour signaler des motifs de rancune, de défiance ou de crainte, mais pour indiquer des nécessités auxquelles il faut se soumettre, ou pour signaler un bien véritable qu'il faut savoir accepter de bonne grâce. Je dirai sans crainte ma pensée aux deux partis, parce que je crois qu'il y a erreur, exagération et passion de part et d'autre. Et quand je l'aurai dite, je l'abandonnerai aux réflexions libres de ceux à qui elle s'adresse, sans prétendre en faire les bases d'une dispute, qui doive occuper long-temps le public. Si j'ai mal vu, qu'on me redresse. Si j'ai bien vu, qu'on profite en silence de mes réflexions ; et qu'on arrive à la paix, par la paix et par la liberté....

Le phénomène qui nous frappe et qui nous agite n'est point nouveau. Il s'est reproduit à plusieurs reprises dans l'histoire du genre humain. Il a son fondement dans la nature de la religion, considérée comme existant au dehors dans une société reli-

[illegible] encore plus caché dans [illegible].

[illegible] le plus apparent [illegible] qui finit tou-jours par [illegible] et le fonds de [illegible].

[illegible] société religieuse est établie, elle se donne des règles : elle pose des principes en harmonie avec les opinions et les vues de ceux qui furent ses fondateurs. Pour atteindre son but, elle crée des formes que le même esprit anime.

Dans cette première période de son existence, la société religieuse est pleine de vie. Créée par un sentiment religieux profond, et par le besoin de le communiquer qui l'accompagne toujours ; n'ayant de formes que celles qui sont jugées indispensables pour nourrir ce sentiment religieux et pour vivifier ces communications des âmes, elle est pour tous un appui et non une entrave, une jouissance et non une vexation, un principe de vie et non un principe de froideur, de sommeil et de mort.

Mais, à mesure que ce premier mouvement des âmes s'affaiblit ; à mesure que ceux qui l'ont éprouvé eux-mêmes et qui l'ont communiqué dans la première chaleur du zèle, sont remplacés par ceux qui ne l'ont reçu que par habitude et ne le suivent qu'avec mollesse, les formes perdent une grande

[redacted]

partie de l'esprit qui les animait. Elles n'ont plus cette force entraînante qu'elles exerçaient sur les âmes. Elles sont désenchantées, et ceux qui les manient sont étonnés de leur impuissance. Pour suppléer à leur faiblesse, ils en multiplient le nombre ; ils en augmentent l'éclat. Plus on avance dans ce travail, et plus l'esprit se retire. En attendant, la partie purement administrative de la société religieuse a pris toujours plus d'importance. Elle a multiplié ses réglemens. Pour conserver les anciens, dès long-temps en désaccord avec les besoins du temps, elle en crée de nouveaux, qui bientôt auront le même sort. Le tout ensemble compose un édifice auquel beaucoup de gens tiennent par habitude ; auquel se rattachent peut-être les plus puissans intérêts ; mais où l'esprit religieux jette à peine quelques étincelles. Si un mouvement intestin ne vient pas lui rendre la vie et l'activité, il faut que tôt ou tard l'esprit religieux, qui ne peut jamais s'éteindre complètement parmi les hommes, se réveille enfin ; qu'il se renouvelle ; qu'il sente la gêne de ces formes, ou faites pour d'autres temps et d'autres besoins, ou modifiées par des circonstances qui ne sont plus. L'esprit religieux est un esprit de liberté. Il part de ce qu'il y a de plus intime et de plus profond dans l'âme. Quand il se réveille avec force, il est presqu'impossible qu'il rentre dans les anciennes ornières et qu'il ne sente pas tout le poids des anciennes chaînes.

[redacted]

en nous-mêmes, et chaque jour la voit se renouveler.

Ceux en qui le sentiment de cette lutte mortelle s'est fortement réveillé, peuvent arriver promptement à ne voir qu'un des termes de cette antithèse : la sensualité, la corruption ; et à laisser dans l'oubli, à nier peut-être l'autre terme : l'inaltérable pureté de la conscience, et la sainteté du devoir fortement sentie dans le fond de l'âme. Ils sentent si bien la résistance du mauvais principe, qu'ils finissent souvent par ne voir que lui. Et pourtant, c'est parce qu'il a une conscience sainte et pure ; c'est parce que le devoir est profondément gravé dans son âme ; c'est parce qu'il porte en lui l'incorruptible idéal de ce qu'il doit être, que l'homme est capable de sentir l'imperfection, l'abaissement et le vice de ce qu'il est.

Une autre antithèse, non moins frappante, se trouve entre la puissance, l'immensité de Dieu, et la faiblesse, les bornes étroites de l'homme.

Quand il se considère dans l'univers où Dieu l'a placé, l'homme est frappé du spectacle d'une grandeur qui l'accable, d'un pouvoir auquel il ne peut rien opposer. Tout est lié dans un plan dans lequel il est enveloppé lui-même ; un plan qu'il n'a point conçu ; un plan qu'il ne peut changer. L'intelligence et la force qui s'y manifestent se présentent à lui comme irrésistibles, absolues. Qu'il suive cette chaîne d'idées, qu'il se laisse em-

[redacted]

L'introduction du méthodisme en France n'est pas autre chose que le fait général que nous venons de décrire.

Mais le méthodisme a des racines plus profondes encore, dans les rapports de la religion avec l'âme humaine.

Quand il vient à la religion, l'homme est conduit naturellement à s'envisager sous différens points de vue, qui sont d'une très-haute importance.

Dans chacun, il remarque une opposition, une antithèse, qu'il doit pouvoir concilier. Mais la tendance de son esprit vers l'absolu le conduit souvent à ne voir que le côté qui s'en rapproche davantage, et le rend par cela même exclusif et exagéré.

Je signalerai les trois principales de ces antithèses.

La première se trouve entre l'idéal de l'homme et sa réalité; entre l'homme de la conscience et celui de l'expérience; entre l'inflexible sainteté de loi morale, et l'imperfection, la faiblesse, la misère et la corruption des actions humaines. C'est la lutte de la chair et de l'esprit, du devoir et de la sensualité, dans laquelle l'athlète le plus noble ne l'emporte pas toujours sur son adversaire, et reçoit à chaque chûte une profonde, peut-être une irréparable blessure. Cette lutte ne se passe point au dehors Nous n'avons pas besoin de la contempler dans le monde qui nous entoure. Elle se passe

en nous-mêmes, et chaque jour la voit se renouveler.

Ceux en qui le sentiment de cette lutte mortelle s'est fortement réveillé, peuvent arriver promptement à ne voir qu'un des termes de cette antithèse : la sensualité, la corruption ; et à laisser dans l'oubli, à nier peut-être l'autre terme : l'inaltérable pureté de la conscience, et la sainteté du devoir fortement sentie dans le fond de l'âme. Ils sentent si bien la résistance du mauvais principe, qu'ils finissent souvent par ne voir que lui. Et pourtant, c'est parce qu'il a une conscience sainte et pure ; c'est parce que le devoir est profondément gravé dans son âme ; c'est parce qu'il porte en lui l'incorruptible idéal de ce qu'il doit être, que l'homme est capable de sentir l'imperfection, l'abaissement et le vice de ce qu'il est.

Une autre antithèse, non moins frappante, se trouve entre la puissance, l'immensité de Dieu, et la faiblesse, les bornes étroites de l'homme.

Quand il se considère dans l'univers où Dieu l'a placé, l'homme est frappé du spectacle d'une grandeur qui l'accable, d'un pouvoir auquel il ne peut rien opposer. Tout est lié dans un plan dans lequel il est enveloppé lui-même ; un plan qu'il n'a point conçu ; un plan qu'il ne peut changer. L'intelligence et la force qui s'y manifestent se présentent à lui comme irrésistibles, absolues. Qu'il suive cette chaîne d'idées, qu'il se laisse em-

[redacted]

porter par cette sorte d'instinct qui le pousse à tout généraliser, Dieu sera tout et lui-même ne sera rien. Il perdra de vue, et la place qu'il occupe dans l'univers, et les facultés admirables dont il est doué, et ce principe d'activité propre, cette noble liberté morale, qu'il sent en lui-même aussi clairement qu'il sent le monde et son auteur, et la puissance de sa volonté sur la direction de sa vie, et la responsabilité qui pèse sur sa tête. Il ne verra que Dieu et son action, à laquelle il s'abandonnera sans efforts et sans énergie.

S'il combine cette antithèse avec la précédente, il se verra dans un état de perdition, auquel il n'apercevra d'autre issue qu'un acte à-peu-près arbitraire de la seule volonté qui peut tout.

Une troisième antithèse, dans les idées religieuses, se trouve entre le présent et l'avenir, entre la brièveté, la misère de la vie actuelle, et la durée éternelle, la ravissante perspective de la félicité des cieux.

Rien n'est plus vrai des deux parts que cette antithèse. L'explication et le complément de la vie présente ne peuvent se trouver que dans les cieux. La conscience déclare hautement que tout pour l'homme ne peut pas se terminer à la mort, et qu'une existence d'ordre et de bonheur doit être réservée à la vertu. Elle y transporte l'idéal de la perfection et de la félicité humaines ; elle l'étend à l'éternité ; elle le peuple d'affections immenses. Devant de

telles espérances, il est certain que les réalités terrestres font une bien pauvre figure, et qu'une vie contemplative de cet avenir, une vie où règnent d'avance les affections qui doivent le remplir, a d'irrésistibles attraits.

Et pourtant l'homme n'est point fait pour une vie uniquement contemplative. Les intentions du créateur à cet égard sont déclarées par un langage qu'il n'est pas permis de repousser. Et si l'homme persévère à le méconnaître, l'imperfection relative dans laquelle il demeure; plusieurs de ses facultés les plus nobles oblitérées faute d'exercice; son âme sortant de la vie terrestre moins préparée pour le ciel, parce qu'elle aura méprisé la discipline à laquelle son créateur avait voulu la soumettre dans ce lieu d'épreuve et d'éducation; sa place mal occupée pour les autres et pour lui, dans cette chaîne si précieuse que nous appelons le genre humain; tels seront à la fois les conséquences et les châtimens de son erreur.

Le méthodisme, le mysticisme, sous leurs diverses formes, ne sont pas autre chose que l'âme humaine, ne voyant que le côté absolu de quelqu'une de ces antithèses.

Le méthodisme n'est donc pas un accident; il est un résultat inévitable de la nature des choses. La réflexion religieuse finira toujours par le produire dans un grand nombre d'esprits. Il naîtra toutes les fois que les

[redacted]

hommes s'occuperont avec intérêt de religion. Il naîtra même tout-à-coup, quand ils l'auront long-temps oubliée ; car le premier élan qu'ils feront pour la ressaisir ne peut manquer de les jeter dans quelque extrême. Il s'est montré ; il a été combattu, étouffé ; il s'est relevé plein de vie, dans tous les siècles de l'église chrétienne. Il n'est pas inconnu des peuples qui ne connaissent point le Christ. L'antique orient eut en grand nombre ses mystiques et ses méthodistes La religion de Mahomet n'en a jamais manqué. Ne soyons donc point étonnés de leur apparition parmi nous. Pour cette fois, il nous sont venus de dehors ; mais, s'ils ne nous avaient pas été donnés, nous en aurions fait nous-mêmes.

Après la révolution, les protestans de France étaient arrivés à un repos profond qui ressemblait beaucoup à l'indifférence. La religion n'occupait qu'une bien faible place dans leurs idées, comme dans celles du plus grand nombre des Français. Pour eux comme pour beaucoup d'autres, le XVIII.e siècle durait encore. La loi du 18 germinal an X, en les dispensant eux et leurs pasteurs de toute sollicitude pour l'entretien de leur culte, était venue consolider ce repos, en écartant la cause la plus prochaine du trouble, et par conséquent du réveil. Les prédicateurs prêchaient, le peuple les écoutait, les consistoires s'assemblaient, le culte conservait ses formes. Hors de là personne ne s'en occupait ; personne

ne s'en souciait ; et la religion était en dehors de la vie de tous. Cela dura long-temps et n'est encore changé qu'en partie. C'est pendant cette période que l'on vit d'abord paraître, de distance en distance, quelques hommes, qui avaient puisé des croyances et surtout des émotions religieuses plus profondes, dans les sociétés des frères moraves répandues en Allemagne. C'était en général des gens paisibles et inoffensifs, qui dogmatisaient peu, qui plaçaient la religion dans l'amour, surtout dans l'amour pour Jésus, qui se réunissaient en petit nombre, sans éclat, sans prétention, avec un prosélytisme très-doux et très-modéré, qui ne cessèrent jamais de se joindre au culte de notre église, et qui n'affectèrent jamais d'en dire du mal. Dans leurs réunions, ils suivaient quelques-unes des formes du culte morave ; ils chantaient les cantiques de cette société, où le défaut le plus apparent est de faire parler à l'amour céleste le langage de l'amour sensuel, et de s'arrêter au médiateur, sans oser, ce semble, s'élever jusqu'au père. Beaucoup d'endroits ont possédé de telles sociétés sans en avoir connaissance, ou du moins sans en éprouver ni trouble ni inquiétude. Le bien qu'elles produisaient était borné sans doute, mais il faut dire aussi que le mal, s'il y en avait, était à peu près nul, et le danger bien peu prochain. La secte était empreinte de l'esprit contemplatif et doux du pays qui l'avait vue naître.

...

Mais, dans un autre pays, où la contemplation a dès long-temps cédé la place à l'action ; où tout se traduit promptement en affaire de fait et de pratique ; où par conséquent la croyance, elle-même plus positive, plus déterminée, plus matérialisée, si je puis me servir de cette expression, conduit immédiatement à l'action ; des sectes s'étaient élevées à côté de l'église dominante, pleines de l'esprit du pays, entées sur les dogmes les plus mystérieux du christianisme, conçus eux-mêmes dans le sens le plus mystérieux et le plus sévère. Sur les trois antithèses que j'ai signalées tout-à-l'heure, elles avaient pris le côté le plus absolu et avaient exclu tout le reste comme faiblesse et corruption. Manquant de bases historiques assez profondes, leurs idées sur la Bible étaient empreintes d'un dogmatisme commode dans l'application, mais propre à conduire à l'exclusion, à l'intolérance, au moins à l'égard des opinions religieuses. Fortement saisies par la pensée qu'elles possédaient la vérité, et qu'à cette vérité seule était attaché le salut du genre humain, elles travaillèrent de tout leur pouvoir à la propager partout. Non seulement les peuples païens furent l'objet de leur sollicitude, mais les peuples chrétiens eux-mêmes y eurent une grande part. Pour elles, en effet, ils n'étaient pas plus avancés que les autres. Une longue guerre avec la Grande-Bretagne nous avait caché ce mouvement des esprits, et nous nous figurions ce pays comme au temps

de Hume et de Gibbon, lorsque les communications rouvertes par la paix nous le montrèrent animé d'un mouvement religieux très-profond et très-actif, quoique rendu tout-à-fait paisible et inoffensif par une entière liberté.

Le mouvement intestin qui agitait ces sectes était trop fort et leur ardeur de prosélytisme trop grande, pour qu'elles ne missent pas à profit l'ouverture des communications, afin de sonder les divers pays de l'Europe et de chercher à y prendre pied. Les premières tentatives sur la France furent trop infructueuses pour être aperçues La première explosion se fit à Genève. Elle fut violente. L'intolérance dogmatique s'y montra dans toute sa roideur. Le clergé de cette ville se vit entouré tout-à-coup d'accusations subites et de menées secrètes. Celui du canton de Vaud se joignit aux dissidens pour l'accuser et rendre sa position plus embarrassante, lui qui bientôt allait les voir de près et déployer contr'eux une rigueur, que ni la religion, ni la politique, ni le protestantisme ne sauraient justifier aux yeux de l'Europe étonnée et des protestans affligés. L'éclat fait à Genève, les écrits publiés à cette occasion, réveillèrent l'attention des protestans français. Les anciens préjugés dogmatiques contre le clergé genevois donnèrent de la faveur aux plaidoyers méthodistes, et ouvrirent l'accès aux hommes et aux doctrines auprès de beaucoup de gens. Les hom-

[redacted]

mes ne manquèrent pas. Nous vîmes paraître, sur divers points de la France, des envoyés de plusieurs sociétés anglaises, qui parurent d'abord comme simples voyageurs, mais qui bientôt prolongèrent leur séjour dans les lieux où ils trouvèrent un plus facile accès, y revinrent plus souvent pour donner plus de consistance à leur parti et quelquefois finirent par s'y fixer; tantôt prêtant secours, tantôt faisant concurrence au pasteur du lieu; tantôt se présentant comme simples missionnaires libres, tantôt profitant de quelques circonstances favorables pour s'introduire dans les fonctions ecclésiastiques de l'église réformée, sans rompre leurs liens avec la société qui les envoyait Partout ils forment des associations, des réunions pieuses, dans lesquelles ils introduisent non seulement les idées, mais la discipline et les formes de la secte qui les envoie.

Quoique l'on confonde tous ces envoyés sous le nom de méthodistes, ils ne viennent pourtant pas de la même source; ils ne sont pas de la même école. Ceux que nous avons vus, nous viennent de deux sources principales, et forment deux écoles bien distinctes.

Les missionnaires titrés qui ont paru parmi nous, nous sont venus de la Société des missions continentales, qui ne forme pas une secte, mais se soutient par les contributions d'hommes religieux pris dans différentes sectes; ou bien de la So-

ciété Wesleyenne, qui forme bien véritablement une secte ou une église à part. Il semble que c'est des premiers que l'on devait attendre l'esprit le plus conciliant et la conduite la plus modérée. Il semble que c'est des derniers que l'on aurait pu craindre le prosélytisme le plus ardent et la fougue la plus imprudente. Il n'en a rien été. Les choix de la Société des missions continentales ont été singulièrement malencontreux. Des hommes privés de tact et de lumières, pleins de fougue et de passion, médiocrement considérés dans le pays, pouvaient jeter beaucoup de trouble et d'inquiétude, pouvaient compromettre le protestantisme auprès des hommes sages et même auprès de l'administration; mais le bien était hors de leur portée; ils ne le concevaient pas assez nettement pour l'opérer. Tels ont paru parmi nous les missionnaires de la société continentale. Météores menaçans, ils ont à peine fait luire quelques étincelles; ils n'ont excité que la crainte; ils ont passé comme un nuage sombre, et n'ont laissé après eux qu'un peu de fumée. Soit par la nature de leur doctrine, soit par la supériorité de leurs lumières, soit par leur caractère personnel, les missionnaires Wesleyens ont montré beaucoup plus de prudence, beaucoup plus de modération, et, s'il faut le dire, beaucoup plus d'adresse. Ils ont évité, avec beaucoup plus de soin, tout ce qui pouvait heurter et blesser les pasteurs. Ils ont mis plus de per-

[redacted]

sévérance et plus de patience à se justifier, à se faire connaitre, à dissiper les préjugés que l'on pouvait avoir contr'eux, à profiter de toutes les circonstances favorables qui pouvaient s'offrir à leur zèle. Ils ont éprouvé moins de résistance. Aussi, les résultats de leurs travaux ont-ils plus de consistance et présagent-ils plus de durée.

Mais il est inutile que je m'arrête plus longtemps à ces données historiques, que chacun sait aussi bien que moi. Pour les approfondlr, il me faudrait entrer dans des détails trop particuliers et parler des individus. C'est ce dont je veux m'abstenir. D'ailleurs, quelles que soient ses causes occasionelles, le méthodisme existe en France; il y a pris pied; il a planté des jalons sur un grand nombre de points; il compte partout quelques amis et quelques défenseurs. La semence est déposée. Il a reçu je crois à peu près tout ce qu'il peut recevoir du dehors. C'est maintenant sur le sol français que se trouvent les élémens de ses progrès ou de sa chûte. Il y a les idées, qui ne changent pas, et assez d'hommes pour le faire valoir tout ce qu'il vaut.

Mais, quelle que soit leur origine, quelle que soit la société dont ils sont ou dont ils ont reçu les missionnaires, ceux que l'usage permet aujourd'hui d'appeler méthodistes se distinguent en deux grandes classes. Les uns sont calvinistes rigoureux, les autres se disent arminiens,

Les uns mettent à la base de leur édifice religieux la prédestination, l'élection sans condition, avec toutes ses conséquences. Les autres n'admettent point ce dogme dans sa rigueur, quoique leur doctrine sur l'incapacité absolue de l'homme et sur l'action de la grâce, le ramène presque en entier. Les calvinistes rigoureux ont paru principalement à Genève et dans le canton de Vaud. Le mouvement méthodiste qui s'est opéré dans ces pays est tout-à-fait dans ce sens. La rigueur inflexible d'un calvinisme conséquent et complet a effrayé même le clergé du canton de Vaud, qui s'enorgueillissait de sa fidélité constante à l'orthodoxie. Quelques disciples très-clair semés sur divers points de la France se sont aussi déclarés pour les mêmes opinions. — Les autres ont paru principalement dans le midi de la France, et sur quelques autres points. On croirait que les hommes distingués, qui, dans ces derniers temps, ont manifesté une vie religieuse très-ressemblante à celle du méthodisme, appartiennent aussi à la même classe. En général, partout où le calvinisme a paru, il a montré plus de violence et un esprit exclusif plus prononcé, que le méthodisme arminien. Sa manière d'attaquer était propre à faire des blessures, à exciter des craintes et même des rancunes, dont il n'a pas tardé à sentir les conséquences.

Mais, quelles que soient les nuances qui les distinguent, ces deux classes ont pourtant des ressemblances

[redacted]

fondamentales, qu'il est impossible de méconnaître.

Elles dépeignent avec les couleurs les plus sombres le péché ; elles en font l'apanage inévitable et commun de tout le genre humain ; elle méprisent et laissent dans l'oubli la conscience, ce glorieux privilège de l'homme, sans lequel il serait impossible de le convaincre de péché et de l'élever à rien de bon.

Elles portent si haut l'action de la grâce, et ravalent si bas tout résultat de l'activité humaine, que l'homme en est anéanti. Les mots de justice et de vertu sont rayés de leur dictionnaire, et l'on a vu, dans une brochure publiée par un de leurs partisans, cette phrase: « Que faut-il donc faire pour être sauvé ? Rien. » On dirait quelquefois qu'ils veulent renouveler le dualisme des Persans. A force de frapper l'âme humaine d'incapacité pour le bien et d'anéantir son action devant celle de Dieu, on dirait presque qu'ils en viennent à la frapper d'une égale incapacité pour le mal, et qu'ils attribuent le péché à l'action de Satan séduisant et trompant les hommes. En sorte que l'âme serait une arène, dans laquelle deux êtres, d'une nature opposée, se feraient une guerre à outrance, où la victoire serait bien rarement pour le bon droit.

Enfin, dans l'opposition entre la vie de la terre et celle du ciel, c'est à la dernière qu'ils rapportent tout, anéantissant ainsi la valeur sensible de la vie humaine, après en avoir anéanti la va-

[redacted]

pouvoir appeler les méthodistes nationaux. Je crois que la plupart veulent rester membres de l'église réformée, se ménager dans des réunions privées les sources d'édification que cette église ne leur fournit pas suffisamment à leur gré, mais ne point rompre avec elle, vivre en elle, et surtout agir en elle. Pour les uns, c'est une affaire d'habitude et de raison : ils ne veulent pas former une secte et croient pouvoir se suffire sans en venir à une telle extrémité. Pour les autres, c'est une affaire de politique et de calcul. Tout leur déplaît dans l'église réformée. Le culte est pour eux sans vie; les prédications inutiles, quand elles ne sont pas blasphématoires, la discipline relâchée et pervertie; les consistoires faibles, mondains, peut-être impies. Mais elle est établie; elle a ses réunions régulières; ils en sont membres, peut-être pasteurs; elle leur fournit l'occasion d'être reçus sans défiance, de parler librement et avec autorité; elle éloigne le danger de paraître avec une doctrine, une religion nouvelles; elle couvre même à l'égard de l'autorité civile et de ses lois inquisitives. On y reste pour s'en servir, en attendant de la renouveler. Et l'on se justifie, en cherchant, dans ses anciens réglemens, quelques points d'une ressemblance plus ou moins prochaine avec les doctrines que l'on professe. L'on se croit peut-être l'église réformée de France, précisément comme M. Malan se croyait l'église de Genève. N'était

gieuse absolue. Il renouvelle du catholicisme, avec une rigueur plus inflexible encore, ce dogme : « Hors de l'église point de salut, » qui jadis excita tant d'indignation parmi les protestans. Les moindres différences sont pour lui fondamentales, et il qualifie du titre de mondains ou d'ennemis de Jésus, des gens qui luttent de toutes leurs forces contre le sensualisme, et par qui le nom de Jésus n'est jamais prononcé sans une émotion profonde, mélange délicieux de respect, de confiance et d'amour. Ce sont toutes les allures d'une secte en minorité, qui tient que hors de son sein il n'existe que corruption, mort et incrédulité.

Si, indépendamment de la croyance intime de l'âme et du besoin naturel de l'épancher au dehors, on se demande quel est le but immédiat que se proposent les prédicateurs du méthodisme ; je dirai qu'il faut distinguer. Je ne crois pas qu'il soit possible de douter que, surtout parmi les étrangers, plusieurs n'aient eu le dessein d'établir en France des églises méthodistes, formées des débris de l'église réformée. C'est ce qu'ils ont fait à Genève ; c'est ce qu'ils ont tenté en Suisse. Et si en France cette tendance est moins manifeste, c'est qu'ils ont trouvé moins d'appuis et plus d'obstacles. Cependant jusqu'à preuve plus évidente du contraire, je persiste à croire que ce but est celui du plus petit nombre, parmi ceux que je crois

pouvoir appeler les méthodistes nationaux. Je crois que la plupart veulent rester membres de l'église réformée, se ménager dans des réunions privées les sources d'édification que cette église ne leur fournit pas suffisamment à leur gré, mais ne point rompre avec elle, vivre en elle, et surtout agir en elle. Pour les uns, c'est une affaire d'habitude et de raison : ils ne veulent pas former une secte et croient pouvoir se suffire sans en venir à une telle extrémité. Pour les autres, c'est une affaire de politique et de calcul. Tout leur déplaît dans l'église réformée. Le culte est pour eux sans vie; les prédications inutiles, quand elles ne sont pas blasphématoires, la discipline relâchée et pervertie; les consistoires faibles, mondains, peut-être impies. Mais elle est établie; elle a ses réunions régulières; ils en sont membres, peut-être pasteurs; elle leur fournit l'occasion d'être reçus sans défiance, de parler librement et avec autorité; elle éloigne le danger de paraître avec une doctrine, une religion nouvelles; elle couvre même à l'égard de l'autorité civile et de ses lois inquisitives. On y reste pour s'en servir, en attendant de la renouveler. Et l'on se justifie, en cherchant, dans ses anciens réglemens, quelques points d'une ressemblance plus ou moins prochaine avec les doctrines que l'on professe. L'on se croit peut-être l'église réformée de France, précisément comme M. Malan se croyait l'église de Genève. N'était

cette prétention trop souvent et trop hautement affichée, rien ne serait plus simple et plus inoffensif que l'existence du méthodisme, non comme corporation, mais comme croyance et sentiment dans l'église réformée de France.

On n'aurait du méthodisme qu'une connaissance bien imparfaite, si l'on n'analysait les moyens par lesquels il se fait jour. C'est peut-être au fond ce qu'il y a de plus remarquable dans son existence, et c'est là qu'il y a le plus à profiter pour ceux qui voudront y réfléchir. Ces moyens sont de plusieurs sortes. Pour diriger le court examen que j'en veux faire, je crois pouvoir les diviser commodément, en moyens religieux ou de fonds, en moyens mécaniques ou de formes, et en moyens politiques ou d'administration et de conduite.

Quant aux moyens religieux ou de fonds, je crois m'en être expliqué suffisamment, soit dans les premières pages de ce chapitre, soit dans celui sur les moyens de religiosité. Qu'il me suffise de faire remarquer ici une différence fondamentale, qui se trouve entre les prédications des méthodistes et celles d'un grand nombre de pasteurs qui ne le sont pas. Les premiers prennent toujours l'homme corps à corps. Ils attaquent quelque grand sentiment, quelque principe fondamental de la nature humaine, la conscience du péché, par exemple, et le sentiment de son indignité;

ils l'exposent et le développent, d'une manière forte et impressive. Ils sont suivis, parce qu'ils sont sentis. Ils sont crus, précisément parce qu'ils ne prouvent pas, mais racontent et développent ce que chacun sent, ce qui l'a mille fois troublé, ce qu'il voit tous les jours devant ses yeux. Cette voie est populaire; elle est à la portée de toutes les intelligences; et pourtant elle est fondée et rationnelle, parce qu'elle est prise dans la nature du sujet et de l'âme humaine. En effet, pour les sujets essentiellement religieux, il n'en existe pas d'autre. Et quand l'âme est ébranlée jusque dans ses replis les plus secrets, quand elle est en quelque sorte battue en brèche par la présentation d'un grand sentiment auquel tout répond dans son intérieur, alors le reste du système passe, sans discussion et sans examen. Ils en ont fait naître le besoin : le besoin n'est pas difficile. Ils ont créé l'émotion religieuse : l'émotion religieuse leur répond et les soutient. Ils n'ont pas peint toute la nature humaine; mais ce qu'ils ont peint est vrai : tout le monde le sent, et tout le monde ne sent pas ce qui manque.

Les autres prédicateurs ont trop souvent le défaut de vouloir prendre l'homme en détail, et, pour ainsi dire, par parcelles. Il en résulte qu'à chaque fois l'homme entier reste intact, et leur échappe sans cesse. C'est, si vous voulez, un rameau coupé sur un arbre vigoureux. L'arbre n'a

[redacted]

changé ni de forme, ni de nature. Revenez quelques jours après, vous y verrez le même feuillage et les mêmes fruits, et vous chercherez en vain la place où s'épuisa votre effort. Ils ont le défaut, plus grave encore, de vouloir toujours prouver, toujours convaincre, et de ne jamais exposer. Ils ne mettent en jeu que la raison, faculté froide, peu religieuse, essentiellement sceptique, et très-courte dans ses résultats, quand on ne veut jamais voir qu'elle. Ils laissent dans l'ombre, ils ont l'air de ne pas connaître, les facultés, les dispositions et les besoins primordiaux de l'âme, qui seuls fournissent de véritables données religieuses, et mettent en état de comprendre et de sentir l'Evangile. Est-il étonnant que la froideur et le doute répondent seuls à l'exclusif emploi d'une faculté essentiellement froide et doutante? Est-il étonnant que l'âme résiste à des allocutions qui ne lui sont point adressées? Est-il étonnant que, dans un grand nombre d'endroits, même avec une instruction religieuse assez avancée, la religion réelle et vitale soit en demeure, si elle ne rétrograde pas, et que les premiers qui viennent parler religieusement de la religion, ouvrent en quelque sorte un monde inconnu, dont beaucoup pressentaient le besoin et dans lequel ils se précipitent avec toute l'ardeur d'une conversion nouvelle.

Joignez à cela l'emploi de moyens mécaniques ou extérieurs, parfaitement appropriés au dessein

de propager et d'étendre cette impression première. — Les grandes émotions de l'âme ont besoin de se communiquer. Elles n'atteignent toute leur intensité, elles n'exercent au dehors toute leur influence que par les communications intimes et par le contact immédiat des hommes les uns envers les autres. C'est là qu'on s'échauffe; c'est là qu'on s'excite; c'est là qu'on se dit précisément ce qu'on veut entendre et comme on veut l'entendre. Les méthodistes n'ont eu garde de négliger ce moyen, dans tous les temps si efficace et auquel le christianisme doit ses premiers, ses plus réels, et ses plus paisibles progrès. — Le chant va exciter ou peindre les émotions les plus profondes de l'âme; la musique est éminemment religieuse, communicative et sociale. Les méthodistes ont perfectionné le chant sacré; ils l'ont rendu plus pur, plus harmonieux, plus religieux; ils en font un grand usage dans toutes leurs réunions. — Enfin, l'homme étant composé d'un esprit et d'un corps, il faut que la religion revête des formes, qu'elle soit accompagnée d'exercices, pour faire sur lui toute l'impression qu'elle doit produire, pour prendre sur sa passion en même temps que sur son intelligence. Les méthodistes ont fait entrer dans leur existence religieuse une discipline forte et sévère. Ils se sont donnés un lien, par la rigidité convenue de leur conduite, même dans des choses que l'on peut traiter d'indifférentes. Ils ont vaincu la sensualité grossière par une sensualité plus relevée,

[redacted]

en enveloppant et le culte, et la société religieuse, et la morale elle-même, de formes sévères, dont plusieurs sont arbitraires, sans doute, mais qui ne contribuent pas moins à frapper l'imagination et à fortifier les liens de l'association toute entière. On n'a jamais observé qu'une grande rigidité de morale ait fait obstacle à l'introduction d'une secte nouvelle : au contraire, elle lui a toujours servi. — Tous les moyens secondaires de ranimer l'intérêt religieux en général, ou de répandre efficacement leurs opinions particulières, les méthodistes les ont employés avec une infatigable persévérance. Ils ont pris part à toutes les associations religieuses; ils ont publié une foule de brochures qu'ils ont répandues par milliers; ils ont parlé partout où ils en ont trouvé les occasions; ils ont déployé une infatigable activité pour les faire naître. Les chefs de file se sont mis en communication entre eux pour se faire part de leurs succès et de leurs revers. Tandis que leurs adversaires sont isolés, manquent de principes fixes, et n'agissent presque jamais dans le même sens, eux sont fortement liés ensemble d'un bout de la France à l'autre. Ils s'entendent au moindre mot. Ils se soutiennent avec persévérance. Ils forment un corps serré, dont toutes les parties vont ensemble vers le même but. Ainsi ils tirent parti de tout ce qu'ils ont, et paraissent beaucoup plus nombreux et plus forts qu'ils ne le sont en effet. Ces moyens sont d'une efficacité

éprouvée. Ils ne sont pas méthodistes ; ils sont humains. Il ne faut point être surpris si le succès en couronne souvent l'emploi. Et peut être l'un des plus grands torts que font à leur ministère les pasteurs qui ne sont pas méthodistes, c'est de les repousser, parce que les méthodistes les ont employés les premiers. — La défiance à cet égard est extrême, chez un grand nombre de pasteurs. Ils prêchent, ils instruisent, ils exhortent. Mais s'ils voyaient quelques-uns de leurs paroissiens prendre à la lettre ces exhortations, et se conduire en conséquence, il y a gros à parier qu'ils les taxeraient de méthodisme.

Quant aux moyens que j'ai appelés politiques ou de conduite, je ne saurais en parler avec la même faveur. Bien des fois, ce qu'il y a de plus intime dans mes idées religieuses, et mieux encore, dans mes sentimens moraux, en fut douloureusement froissé. Je pourrais parler ici de cette persévérance à exhumer nos anciens réglemens, pour nous en faire des chaînes, tout en nous parlant de liberté; de cette tendance prononcée à s'emparer de notre église par la forme, quoique en beaucoup de choses on n'en veuille pas pour le fonds; de cette froideur avec laquelle on verrait approcher sa dissolution, quoique dans ce moment on semble avoir à cœur de la restaurer pour foudroyer par elle ses adversaires. Mais je veux parler d'une multitude de choses de détail, dont chacun est témoin tous les jours;

[redacted]

par lesquelles on voit souvent la charité blessée ; et où l'on est réduit à se demander peut-être si la bonne foi n'a pas souffert quelque légère entorse, ou s'il n'est pas intervenu quelque application exagérée du principe : qui veut la fin veut les moyens. Je dis avec regret ce que j'ai éprouvé moi-même plusieurs fois. Je n'en veux donner pour preuve que ma propre conscience. C'est une position fâcheuse pour une accusation qui est grave, quelque soin que je prenne de l'atténuer, avec quelque défiance que je la mette en avant. Pour faire autrement, il me faudrait citer des faits et des noms propres, ce dont je veux m'abstenir à tout prix.

Maintenant que faire ?

Ma réponse se renferme en deux mots : beaucoup et rien.

Beaucoup dans le sein de l'église, pour faire complètement le bien dont le peuple sent vivement le besoin, et que les méthodistes viennent lui offrir en partie.

Rien hors de l'église, pour les troubler, pour les inquiéter, pour les gêner dans l'usage de leur liberté individuelle, pour empêcher leurs réunions, pour attirer sur eux l'inquisition et les rigueurs de l'autorité civile.

Je suis intimément persuadé que c'est là la véritable ligne de conduite. C'est à la fois celle de la

[redacted]

éloigner, autant qu'il le peut, le trouble et le scandale. Il doit bien réfléchir sur la route qu'il lui convient de prendre. Et, quand il l'a prise, il doit y marcher librement, ouvertement, fermement, sans trop regarder à droite et à gauche, et surtout sans chercher à repousser et à venger tous les coups qui lui sont portés. Qu'il marche dans le chemin qu'il croit celui de la vérité, avec toute la force d'une âme profondément persuadée et d'un cœur sincèrement religieux; et qu'il ne s'inquiète pas du reste. Il avancera bien plus que s'il se laisse détourner à chaque instant, et par conséquent affaiblir et fatiguer, par la tentation de répondre à toutes les attaques, de relever toutes les erreurs qui pourront être enseignées à côté de lui. Qu'il expose beaucoup, et qu'il polémise peu. Les honnêtes gens, les amis de la piété qui est selon la charité, auront bientôt apprécié sa position et sa prudence; et il éloignera d'autant le moment où le peuple lui-même s'apercevrait de la dissension, où la chaire évangélique deviendrait une arène de vaines disputes, d'argumentations outrées, peut-être de déplorables injures. Je crois qu'un des plus grands torts que se fassent un grand nombre de jeunes prédicateurs, c'est de choisir les méthodistes pour point de mire de leur conduite, de prendre toujours le contre-pied de ce qu'ils font et de ce qu'ils disent, et de ne voir le but de leur ministère que dans la lutte qu'ils

un désordre dans ce que vous avez vainement désiré et provoqué dans d'autres temps. Voyez tout et dirigez tout. Si vous avez introduit une religion vivante, une religion qui soit vraiment religion, vous aurez peu à craindre l'invasion des méthodistes. Ils trouveront l'ouvrage achevé, les besoins remplis, les âmes satisfaites. Ils ne pourront que disputer sur quelques points obscurs de la théologie ; ils seront bientôt oubliés.

Mais, si vous ne faites rien de tout cela, la conséquence est toute simple. Ils viendront le faire pour vous ; et alors.....

Le cas le plus embarrassant dans ce qui peut se faire au sein même de l'église est celui où l'un des pasteurs aurait pris une couleur décidément méthodiste, et où l'autre en aurait une différente ou même opposée.

Au pasteur méthodiste je n'ai rien à conseiller. Les conseils de prudence, de modération et de charité que je pourrais lui donner seraient traités de faiblesse, de prévarication peut-être. Ils ne seraient pas reçus.

A l'autre, je dirai d'abord ce que je viens de dire. Sa situation devenant critique, la vigueur, l'activité, la chaleur qui vient d'une persuasion profonde, le zèle, la fidélité, la piété douce et communicative, toutes ces choses, qui sont indispensables dans tous les temps, sont pour lui dans un temps de crise une affaire de vie et de mort. Il doit

éloigner, autant qu'il le peut, le trouble et le scandale. Il doit bien réfléchir sur la route qu'il lui convient de prendre. Et, quand il l'a prise, il doit y marcher librement, ouvertement, fermement, sans trop regarder à droite et à gauche, et surtout sans chercher à repousser et à venger tous les coups qui lui sont portés. Qu'il marche dans le chemin qu'il croit celui de la vérité, avec toute la force d'une âme profondément persuadée et d'un cœur sincèrement religieux ; et qu'il ne s'inquiète pas du reste. Il avancera bien plus que s'il se laisse détourner à chaque instant, et par conséquent affaiblir et fatiguer, par la tentation de répondre à toutes les attaques, de relever toutes les erreurs qui pourront être enseignées à côté de lui. Qu'il expose beaucoup, et qu'il polémise peu. Les honnêtes gens, les amis de la piété qui est selon la charité, auront bientôt apprécié sa position et sa prudence; et il éloignera d'autant le moment où le peuple lui-même s'apercevrait de la dissension, où la chaire évangélique deviendrait une arène de vaines disputes, d'argumentations outrées, peut-être de déplorables injures. Je crois qu'un des plus grands torts que se fassent un grand nombre de jeunes prédicateurs, c'est de choisir les méthodistes pour point de mire de leur conduite, de prendre toujours le contre-pied de ce qu'ils font et de ce qu'ils disent, et de ne voir le but de leur ministère que dans la lutte qu'ils

[redacted]

soutiennent contr'eux. Vous avez autre chose à faire que de leur résister. Vous avez à faire..... une grande partie de ce qu'ils font. Travaillez-y, sans trop vous inquiéter du bruit qu'ils font à vos oreilles, ni des bâtons qu'ils vous jettent dans les jambes. Si vous vous imposez le devoir de leur répondre sans cesse, le peuple se détournera d'eux peut-être; mais il se détournera plus sûrement encore de vous; car, ne lui donnant jamais que des négations, ce sera bien vous qui serez réellement le plus froid et le plus vide. Si vous avez un collègue méthodiste, soyez donc religieux autant que lui, irréprochable et pur autant que lui, actif et zélé autant que lui, chaleureux dans vos discours autant que lui. Ne disputez jamais en chaire, peu dans la société; mais instruisez beaucoup, éclairez beaucoup, donnez beaucoup de sentimens et beaucoup d'idées; et puis, laissez faire au temps, sans trop vous reposer sur lui.

Au consistoire, je dirai qu'il doit user de toute son influence pour éloigner le moment où la dispute s'introduira dans la chaire. Il doit élargir autant que possible les limites dans lesquelles il est permis au prédicateur d'exposer ses croyances; c'est là le principe du protestantisme, et la condition sans laquelle il est impossible que la religion fasse de véritables progrès parmi nous. Mais la prédication se donnant au milieu du culte, c'est-à-dire, d'un acte profondément religieux, où le calme des passions, la sérénité des âmes, l'union et la

pureté des cœurs sont les premières et les plus indispensables conditions, la dispute, et par conséquent l'aigreur et l'outrage doivent en être bannis. Si les pasteurs avaient le malheur de l'oublier, quelles que soient les formes de leur dogmatisme, les consistoires sont là pour le leur rappeler. C'est, au fond, la première et peut-être la plus importantes de leur fonctions. Tel est le but manifeste du réglement publié par le consistoire de Genève, à l'origine des discussions méthodistes; réglement si mal compris et si injustement blâmé. Si les pasteurs ne voulaient point obtempérer à des conseils aussi sages, alors le consistoire demeurerait consistoire, et devrait apprécier l'étendue de ses droits, de son pouvoir et de sa responsabilité. Mais qu'il ne se hâte pas; qu'il ne prenne pas feu trop vite; qu'il n'excite pas, qu'il tempère; qu'il voie sans peine l'auditoire se classer en quelque sorte entre les deux prédicateurs, suivant que ce qu'ils donnent répond plus ou moins aux besoins intimes de chaque fidèle. Il y a tant de mystères dans l'âme humaine et si peu de positions intellectuelles et religieuses égales! Il est si facile de prendre l'indifférence et l'oubli pour l'union et la paix! Il est si difficile que la vie religieuse se réveille, sans réveiller aussi quelques dissentimens oubliés qui dormaient à côté d'elle! Se hâter d'étouffer ces premiers symptômes du réveil, c'est s'exposer ou à le reculer

[redacted]

long-temps encore, ou à le rendre plus emporté, plus violent et plus tumultueux. Le consistoire doit demeurer supérieur aux deux nuances qui peuvent partager l'église, afin de conserver le pouvoir de maintenir entre elles l'ordre, l'harmonie et la paix.

Au dehors, il n'y a rien à faire; rien, absolument rien. Je l'ai dit ailleurs assez pour n'avoir pas besoin de revenir ici sur les mêmes détails. Aussi long-temps que les méthodistes demeurent dans l'église, assistent au culte commun, viennent entendre les pasteurs, ou même si l'on veut, leur pasteur, donnent à leurs enfans le même baptême, participent à la même communion, quand ils auraient après des réunions privées, il ne faut point y avoir égard ; il ne faut point les y troubler; surtout et par-dessus tout, il ne faut point invoquer contre eux la force publique. Ils sont membres de l'église : voulez-vous les empêcher de s'édifier entre eux par des lectures de leurs choix? Ils veulent rester unis à l'église : si vous appelez la violence contre leurs réunions paisibles, ils se sépareront de l'église...... et c'est vous qui l'aurez voulu. Vous aurez élevé, dans le champ que le mouvement des esprits pouvait parcourir librement, des murs de séparation qu'il ne vous sera plus loisible de renverser quand vous le voudrez. C'est un mal beaucoup plus grave que l'existence de quelques conciliabules, où les gens entrent, d'où ils sortent,

Le méthodisme est-il réellement en progrès dans les églises réformées de France, et quelle place doit-il y occuper enfin ? S'il est en progrès, ils sont bien lents. Les hommes qui, dans le pays, se sont déclarés pour lui n'ont pas su le rendre populaire, et l'on ne voit pas que leurs églises soient celles où l'esprit religieux a pénétré le plus avant dans la masse. En général, dès qu'il se décante, le méthodisme voit ses progrès arrêtés sans retour. Il pourra donc naître, dans l'église réformée de France, un esprit religieux plus général et plus profond que celui dont nous voyons les effets sous nos yeux. Les idées pourront y subir des modifications importantes. Mais le méthodisme, tel qu'il se montre aujourd'hui, ne peut pas y devenir dominant. S'il ne se sépare pas, il sera une forme de dévotion, dont les partisans seront plus ou moins nombreux, mais qui ne deviendra jamais universelle, et qui s'affaiblira toujours par le mouvement plus actif et plus religieux de la masse. S'il se sépare, il rompra ses communications avec la masse elle-même, et sera tout à fait insignifiant. L'avenir est le secret de Dieu; mais telle est mon opinion sur la place définitive que le méthodisme doit occuper au milieu de nous.

Le méthodisme occupe beaucoup l'attention d'un grand nombre de conducteurs de nos églises. Ils sont en contact avec lui. La proximité immédiate

[redacted]

de croire que l'apparition du méthodisme nous a fait du bien. Il a excité l'attention, rendu de l'intérêt aux discussions religieuses, fait naître des craintes justes ou exagérées, imprimé du mouvement. Dès lors l'indifférence a disparu. Chaque pasteur s'est rapproché de son troupeau, a fait plus de cas de l'instruction, a cherché des moyens de défense; et tout à changé de face. Des améliorations ont été faites dans l'ordre et dans l'esprit du culte; les écoles se sont multipliées; les établissemens utiles se sont fondés. Toutes ces choses sont excellentes sans le méthodisme. Elles n'ont pas besoin de lui pour faire du bien. Le mouvement général vers le perfectionnement de la société, qui se manifeste depuis la restauration, aurait sûrement porté sur nous sa salutaire influence et nous aurait donné une bonne part de ce que nous avons. Tout cela est vrai. Mais ce qui est vrai aussi, c'est que l'introduction de ces mêmes améliorations date du même temps que celle du méthodisme, et s'est faite sur plusieurs points par les mêmes hommes. Il est vraisemblable que sans lui les communications eussent été plus lentes, et que nous serions moins avancés. Que sais-je? le bien ne se serait fait que par raison; et la mollesse aurait lutté faiblement contre l'inertie du *statu quo*. Par la présence du méthodisme, le bien s'est fait de part et d'autre avec un peu de passion. Il y a gagné en vigueur, en persévérance et en force communicative.

[redacted]

CHAPITRE XX.

CATHOLICISME.

Je sens combien ce sujet est délicat à traiter pour moi. Membre d'une autre communion ; plus que membre, ministre ; n'ayant souffert dans ma personne aucune attaque, aucune atteinte de la communion dont je vais parler, quoique long-temps ennemie ; protégé, soutenu par un gouvernement qui se déclare lui appartenir et qui la proclame la religion de l'état, il semble qu'un silence respectueux soit pour moi dans les plus strictes convenances, et qu'il touche presque au devoir. Mais, dans un pays de liberté, la liberté des discussions religieuses n'est pas la moins chère de toutes, ni la moins utile à exercer. Aussi, l'on ne s'en fait pas faute, et toutes nos croyances sont soumises tous les jours à un examen rigoureux. Si je dis quelques vérités déplaisantes, ceux qu'elles pourront offenser n'auront pas droit de se plaindre que j'aie parlé sans provocation, car ils attaquent tous les jours. D'ailleurs ce chapitre n'est point une controverse ouverte entre deux églises, c'est un jugement calme et impartial. Et la franchise, avec laquelle je parle de la

[redacted]

grossit les objets outre mesure. — Il est pourtant un ennemi bien plus à craindre, et dont les mouvemens devraient attirer toute l'activité de leur vigilance.

CHAPITRE XX.

CATHOLICISME.

Je sens combien ce sujet est délicat à traiter pour moi. Membre d'une autre communion ; plus que membre, ministre ; n'ayant souffert dans ma personne aucune attaque, aucune atteinte de la communion dont je vais parler, quoique long-temps ennemie ; protégé, soutenu par un gouvernement qui se déclare lui appartenir et qui la proclame la religion de l'état, il semble qu'un silence respectueux soit pour moi dans les plus strictes convenances, et qu'il touche presque au devoir. Mais, dans un pays de liberté, la liberté des discussions religieuses n'est pas la moins chère de toutes, ni la moins utile à exercer. Aussi, l'on ne s'en fait pas faute, et toutes nos croyances sont soumises tous les jours à un examen rigoureux. Si je dis quelques vérités déplaisantes, ceux qu'elles pourront offenser n'auront pas droit de se plaindre que j'aie parlé sans provocation, car ils attaquent tous les jours D'ailleurs ce chapitre n'est point une controverse ouverte entre deux églises, c'est un jugement calme et impartial. Et la franchise, avec laquelle je parle de la

[redacted]

constitution et des intérêts de la mienne, me donne le droit, je pense, d'user de la même franchise à l'égard d'une église, qui nous enveloppe et nous presse de toutes parts, et dont nous ressentons partout la présence et l'action.

J'espère qu'on ne tiendra point à offense l'observation qui doit ouvrir ce chapitre ; c'est que le catholicisme en France a perdu une grande partie de son autorité sur les masses. Le flot de la popularité s'en est retiré, comme un fleuve abandonne sur sa rive le navire, que naguère il soulevait avec orgueil. Le fait est patent ; il est senti de part et d'autre. Le navire n'a plus d'eau pour le porter, que celle qui se trouve encore dans l'urne de ses derniers matelots. Et la cause de cet abandon n'est pas uniquement, n'est pas même en grande partie dans l'affaiblissement du principe religieux chez une nation remuée par le philosophisme. Il y a cela sans doute ; mais il y a plus encore. La défection s'est manifestée chez des hommes que le soupçon d'impiété ne saurait atteindre ; ils se montrent les amis les plus chauds et les plus éclairés de l'Évangile et de l'humanité. Ils sont les représentans de grandes masses qui pensent comme eux et qui composent l'élite de la nation. A tort ou à raison, ces hommes ont senti que les affaires du clergé n'étaient point leurs affaires. Ils ont senti plus encore ; ils ont senti que la religion catholique n'était point leur religion, n'était point la religion. Tel est l'aspect que présentent les classes

CHAPITRE XX.

CATHOLICISME.

Je sens combien ce sujet est délicat à traiter pour moi. Membre d'une autre communion ; plus que membre, ministre ; n'ayant souffert dans ma personne aucune attaque, aucune atteinte de la communion dont je vais parler, quoique long-temps ennemie ; protégé, soutenu par un gouvernement qui se déclare lui appartenir et qui la proclame la religion de l'état, il semble qu'un silence respectueux soit pour moi dans les plus strictes convenances, et qu'il touche presque au devoir. Mais, dans un pays de liberté, la liberté des discussions religieuses n'est pas la moins chère de toutes, ni la moins utile à exercer. Aussi, l'on ne s'en fait pas faute, et toutes nos croyances sont soumises tous les jours à un examen rigoureux. Si je dis quelques vérités déplaisantes, ceux qu'elles pourront offenser n'auront pas droit de se plaindre que j'aie parlé sans provocation, car ils attaquent tous les jours D'ailleurs ce chapitre n'est point une controverse ouverte entre deux églises, c'est un jugement calme et impartial. Et la franchise, avec laquelle je parle de la

[redacted]

imprimer à ces instructions nouvelles était difficile. Les formes, sous lesquelles le catholicisme se présente au peuple, sont nombreuses, et la différence est extrême entre celle qu'il affecte en Espagne et celle qu'il prend depuis quelques années en Bavière et en Silésie. Il est arrivé ce que l'on pouvait attendre d'un mouvement qui tient de la réaction. C'est la forme espagnole qui a prévalu. L'on s'est abaissé jusqu'à l'esprit de la multitude, au lieu de chercher à le relever. On a matérialisé la religion pour les hommes, au lieu de chercher à spiritualiser les hommes pour la religion; et tout-à-coup, la religion de la lumière et de la vérité, la religion de l'intelligence et du cœur s'est posée en travers des progrès de l'intelligence humaine, de l'instruction des classes pauvres, des établissemens propres à répandre plus également la lumière dans la société. Elle a eu l'air de regarder comme étant dirigé contre elle, tout ce que l'on proposait, tout ce que l'on exécutait pour étendre la civilisation dans tous les coins de notre patrie. Elle a convoité la direction des établissemens d'instruction primaire, pour leur imposer des entraves et finir par les étouffer. Elle a institué des sociétés pour répandre de bons livres; et ces livres étaient remplis de légendes, auprès desquelles celles du moyen âge paraîtraient simples et naturelles. Elle a ranimé le goût pour les pompes les plus vaines. Elle a parlé au peuple le langage de la passion que le peuple aime tant à

[redacted]

entendre. Elle a affecté de confondre plus que jamais les observances avec les devoirs, ou, si elle a fait une distinction, c'est pour faire passer les observances les premières ; car le peuple aime beaucoup les observances et n'aime guère les devoirs. Nos villes et nos villages ont été hérissés de monumens, quelquefois bizarres, quelquefois gigantesques, dont les inscriptions, presque toujours ambiguës, laissent le lecteur indécis entre les superstitions les plus grossières et les plus sublimes vérités. Les erreurs les plus manifestes des classes inférieures n'ont point été combattues ; elles ont été encouragées. Les pélérinages les plus absurdes ont retrouvé non seulement des pélerins, mais des apologistes. De là aux miracles, il n'est qu'un pas. On l'a franchi. Il s'est fait de miracles dans le ciel et sur la terre ; et les prôneurs n'ont pas manqué, même dans les classes où l'on n'aurait pas cru devoir les trouver. On a pénétré sous le toit domestique ; et des unions cimentées par la bonne foi, par la loi, par la religion même et par les plus douces bénédictions du ciel, ont été troublées, brisées. En un mot, la religion a été présentée au peuple, non point telle qu'il la fallait pour faire du bien au peuple, mais telle qu'il la fallait, pour que le peuple la reçut avec cette passion qui lui est propre, et qui s'est manifestée en un demi-siècle sous tant d'apparences diverses. Voilà les formes qu'a prises sous nos yeux la religion populaire. Ces traits réunis n'offrent pas

[redacted]

sans doute un brillant tableau ; mais il n'en est pas un seul dont on ne puisse justifier la vérité par des preuves irrécusables ; et je pense que, dans quelque point de la France où l'on se trouve placé, on n'aurait pas besoin d'aller bien loin pour les recueillir.

Je sais qu'il est un grand nombre d'ecclésiastiques pieux, qui voient surtout dans le catholicisme, la religion ; qui toute leur vie ont travaillé à la répandre dans ses formes les plus simples, et qui sont profondément affligés de ce mouvement tumultueux auquel ils ne peuvent rien opposer. Ils sont l'élite et l'honneur du clergé ; mais il existe au-dessus et au-dessous d'eux une force qui les emporte. C'est un torrent débordé, dont la source est trop haute pour eux et dont ils ne peuvent fendre les flots avec leurs débiles bras. Ils en ont reçu l'invasion comme une visitation du ciel.

Cet orage semble se calmer depuis quelque temps. Ce débordement de superstition et de passion, dont tous les amis du catholicisme et du christianisme ont gémi, semble vouloir rentrer dans son lit. — Mais ceux qui l'ont excité sont toujours là, et leurs intentions ne sont point changées. — Le peuple est toujours le même. Ce n'était point un tel système qui pouvait le rendre meilleur. — Tout est encore en fermentation. Nous voyons ce que le catholicisme est devenu quand il a voulu se

suivant que le cœur leur en dit, et qui dans quinze ans peut-être auront changé d'esprit, d'habitudes et de doctrine, comme ils auront changé de membres; comme vous aussi vous aurez changé.

Si les méthodistes se sont séparés de l'église, s'ils n'assistent plus à son culte, s'ils ne reçoivent plus ses sacremens, j'en ai dit ailleurs ma pensée : ils ne vous regardent plus. Les faire poursuivre, serait une inconséquence inexcusable dans un protestant. Ce serait en même temps une bassesse. Vous, pasteurs, vous, consistoires, vous n'êtes pas les espions de la police. Si la loi de vingt personnes est violée, ce n'est pas à vous à le dénoncer. Que le maire, que le préfet en fasse son affaire et se rende persécuteur, s'il le veut, à ses périls et risques Gardez-vous de tremper dans une barbarie digne d'un autre siècle, et contre laquelle les protestans de France n'ont jamais cessé de réclamer. Voilà votre place. Le christianisme, le protestantisme et la Charte vous l'ont tracée. N'en sortez pas.

L'apparition du méthodisme parmi nous est-elle un bien? est-elle un mal? Je conçois les ennuis et les inquiétudes qu'il a causés dans plusieurs endroits. On peut dire que dans quelques uns il s'est montré insupportable. Mais, quand je considère l'ensemble, quand je compare l'état religieux où nous sommes, à celui où nous étions il y a douze ans, je ne puis m'empêcher

de croire que l'apparition du méthodisme nous a fait du bien. Il a excité l'attention, rendu de l'intérêt aux discussions religieuses, fait naître des craintes justes ou exagérées, imprimé du mouvement. Dès lors l'indifférence a disparu. Chaque pasteur s'est rapproché de son troupeau, a fait plus de cas de l'instruction, a cherché des moyens de défense; et tout à changé de face. Des améliorations ont été faites dans l'ordre et dans l'esprit du culte; les écoles se sont multipliées; les établissemens utiles se sont fondés. Toutes ces choses sont excellentes sans le méthodisme. Elles n'ont pas besoin de lui pour faire du bien. Le mouvement général vers le perfectionnement de la société, qui se manifeste depuis la restauration, aurait sûrement porté sur nous sa salutaire influence et nous aurait donné une bonne part de ce que nous avons. Tout cela est vrai. Mais ce qui est vrai aussi, c'est que l'introduction de ces mêmes améliorations date du même temps que celle du méthodisme, et s'est faite sur plusieurs points par les mêmes hommes. Il est vraisemblable que sans lui les communications eussent été plus lentes, et que nous serions moins avancés. Que sais-je? le bien ne se serait fait que par raison; et la mollesse aurait lutté faiblement contre l'inertie du *statu quo*. Par la présence du méthodisme, le bien s'est fait de part et d'autre avec un peu de passion. Il y a gagné en vigueur, en persévérance et en force communicative.

rendre populaire, sous la direction de ses hommes les plus éminens. Que deviendra-t-il, s'il prend enfin une autre voie? — Deviendra-t-il plus modéré, plus sage, plus raisonnable, plus chrétien? Et s'il le devient, sera-t-il toujours populaire? — Je parle de ce que tout le monde a vu, et non de ce qui n'existe point encore.

Chose étrange, et qu'on aura de la peine à croire! Dans le temps même où le catholicisme était offert au peuple, non point comme une religion élevée, pure, mais, tranchons le mot, comme une sorte de fétichisme, on travaillait avec une égale ardeur, mais dans un autre sens, à le présenter aux hommes éclairés sous un point de vue philosophique. On voulait ainsi réparer les brèches qu'il avait souffertes, et lui concilier de nouveau l'estime des penseurs et des amis de l'humanité. Et ce qui paraîtra bien plus étrange encore, c'est que presque toujours cette double direction émanait du même centre. Les mêmes individus, peut-être la même coterie, émettaient, le même jour, un livre pour prouver que la religion catholique est la plus philosophique et la plus pure de toutes, et donnaient des ordres pour raviver chez le peuple les superstitions et les pratiques les plus justement oubliées; sans trop réfléchir peut-être que le dégoût qu'ils inspiraient d'un côté était peu propre à favoriser l'examen calme et réfléchi qu'ils

[redacted]

semblaient appeler de l'autre. Contentons-nous de signaler cette contradiction, trop manifeste pour n'être pas sentie et par conséquent voulue par ceux qui en ont donné le spectacle, et tâchons de transmettre une idée concise, mais suffisante et loyale, des différentes formes philosophiques, par lesquelles on a voulu rajeunir le catholicisme, pour le rendre acceptable à un siècle dès long-temps dégoûté de la forme du moyen âge.

Une remarque, qui n'aura point échappé aux esprits observateurs ; c'est que, dans tous ces systèmes philosophiques, il est fort peu question du fonds du catholicisme, de son contenu, de ses dogmes, et beaucoup de sa forme, de son autorité, de son unité, de son système de gouvernement. Il semble que l'on serait disposé à faire bon marché du fonds à ceux qui voudraient adopter et soutenir vigoureusement les formes. On dirait que, contrairement à la véritable nature des choses, c'est le fonds qui peut être changeant, et la forme qui doit être constante. Pourvu que le gouvernement soit le même et son autorité pleinement reconnue, peu importe ce qu'il aura à gouverner et les idées qu'il pourra répandre. Cette observation sera fortement repoussée, j'en suis assuré d'avance. Je ne chercherai point à la défendre. Elle est puisée dans le sentiment que m'a laissé la marche générale des choses : je la livre à ceux qui en ont emporté le même sentiment que moi.

Dès qu'il entre dans la discussion de ses propres formes, dès qu'il se présente aux hommes éclairés sous un aspect rationnel et philosophique, le catholicisme se divise presque partout en deux grandes sectes, que l'on désigne en France par les noms de gallicanisme et d'ultramontanisme.

Ce qui distingue essentiellement ces deux sectes, ce ne sont point les dogmes purement religieux, dont personne ne s'occupe guère ; ce sont les principes même du gouvernement religieux. Dans un temps, la division s'opéra bien sur des bases dogmatiques; il y eut des jansénistes et des molinistes séparés par leurs opinions sur les éternelles questions de la providence, de la grâce et de la prédestination. Les décisions qui intervinrent de la part de l'autorité ecclésiastique amenèrent des discussions sérieuses sur le droit de les porter; et bientôt celles-ci firent oublier les autres. Aujourd'hui, dans les deux grandes divisions qui existent, il se rencontre des hommes qui pensent différemment sur ces questions difficiles de la dogmatique chrétienne. Il peut se trouver des jansénistes parmi les ultramontains et des molinistes parmi les gallicans. Il est arrivé là comme en beaucoup d'autres choses : la forme a fait oublier le fonds.

La véritable distinction se trouve uniquement en ceci : c'est que les gallicans admettent et soutiennent les principes d'une *église établie*, unie avec l'état par les liens les plus étroits, et dépendante

en plusieurs manières du gouvernement civil. Les ultramontains veulent une église *indépendante* dans la direction de ses affaires temporelles comme dans l'expression et la propagation des dogmes spirituels. Si les gallicans étaient seuls et faisaient prévaloir leurs principes dans tout le clergé, depuis l'affaiblissement de l'autorité pontificale sur les masses populaires, l'église catholique de France différerait fort peu de l'église établie d'Angleterre. C'est au point qu'il y a eu quelquefois des pourparlers pour se réunir et se fortifier réciproquement en marchant dans les mêmes voies. Si les ultramontains étaient tolérans, c'est dans leurs principes que l'on trouverait les bases les plus larges de la liberté religieuse. Quand ils posent l'indépendance de l'église comme premier fondement de leur doctrine ; quand ils repoussent toute action du gouvernement dans son administration intérieure, dans l'expression de sa croyance, dans la publication de ses dogmes, dans les formes et le fonds de ses enseignemens; quand, allant plus loin encore, ils veulent que la société religieuse ait la libre administration des biens que la piété des fidèles peut mettre à sa disposition ; quand ils veulent que des associations plus ou moins nombreuses d'individus puissent se réunir pour vivre en commun, où et comme bon leur semble, ils raisonnent d'après les vrais principes de la liberté ; ils envisagent l'affaire religieuse sous son véritable point de vue, et dans

sa plus grande simplicité. Ils éloignent d'elle un rouage, dont l'action ne s'y fait jamais sentir que pour en gêner les mouvemens et en dénaturer la marche. Ils emportent l'approbation de tous les hommes éclairés, de tous les amis désintéressés de la vraie liberté religeuse. Et c'est sur ces principes, admis quelque jour dans toute leur plénitude et passant dans la pratique sans aucune restriction, que l'humanité pourra se développer largement dans le sens religieux, comme elle se développe aujourd'hui dans le sens industriel et scientifique. C'est sur de pareils principes que la religion pourra régner sur les âmes par une conviction profonde, et faire pénétrer dans les masses le sentiment de la spiritualité, sans risquer de prêter des armes à ceux qui voudraient les dégrader et les asservir. Mais quand, en posant les grands principes de toute liberté religieuse, ces mêmes hommes y ajoutent d'autres principes d'unité, d'universalité, d'autorité divine, par lesquels ils confisquent en quelque sorte les premiers à leur profit, et s'arrogent un droit théocratique d'exclure toutes les autres croyances de cette liberté, qu'ils proclament pour eux-mêmes; quand, après avoir repoussé toute intervention de l'état dans leurs propres affaires, ils l'appellent de tout leurs vœux pour écraser ceux qu'ils appellent les hérétiques, les impies, les ennemis de Dieu, alors ils dénaturent tout, ils corrompent les plus beaux principes par une déplorable déception, ils les font

[redacted]

devenir entre leurs mains les obstacles les plus insurmontables au développement et à la civilisation de l'espèce humaine, ainsi qu'à la diffusion d'une pure religiosité. Et ils sont abandonnés avec regret et pour toujours par les hommes généreux, pour qui ces intérêts sont les plus respectables et les plus chers.

Les rapports entre les principes du gallicanisme et ceux qui règlent aujourd'hui la situation des églises réformées de France sont assez faciles à saisir. Les réformés constituent en France une église établie, entretenant avec le gouvernement des rapports exactement de la même nature que ceux qui règlent le sort de l'église gallicane. Les partisans de cet ordre de choses sont en général des hommes modérés, amis de la paix, qui craignent les discussions bruyantes, qui veulent faire durer tout doucement ce qui existe, en faisant du bien dans la position où ils se trouvent, tout en y conservant leur propre repos. J'ignore ce qu'aujourd'hui les gallicans pensent en principe sur la question du protestantisme; mais en général dans la pratique ils se sont montrés calmes et réservés. Leurs expressions ont été empreintes de douceur, quelquefois de bienveillance. Ce n'est pas d'eux que sont parties ces fougueuses attaques, aussi contraires à la charité, première vertu du christianisme, qu'à la manifestation de la vérité, premier besoin de l'intelligence.

Ce qu'on aurait de la peine à croire, si on ne l'avait vu de ses propres yeux, c'est que, pendant quelque temps, le gouvernement civil se soit détaché de ces hommes, pour se lier à leurs fougueux adversaires. On l'a vu les caresser d'une main timide, et payer leurs désobéissances et presque leurs insolences par des faveurs. Son rôle était marqué pourtant, et sa réponse devait être celle de Joseph II : Mon métier, c'est d'être gallican.

Je crois inutile d'établir ici un examen approfondi des bases sur lesquelles repose le gallicanisme. J'ai posé ailleurs les principes; les conséquences en sont faciles à tirer; et ce sont des matières sur lesquelles je n'aime pas à parler longuement. Le gallicanisme, comme toutes les églises établies, a quelque chose de bâtard dans son essence, et de gêné dans sa marche, qui le prive en quelque sorte de la vie communicative et de la fécondité. Il ne fera point de fanatisme; mais il fera peu de religion.

Il serait curieux de comparer la tendance de l'ultramontanisme et celle du protestantisme, dans leurs rapports avec la situation intellectuelle et morale des peuples de l'Europe. Peut-être pourrait-on dire que la tendance générale de l'ultramontanisme, c'est d'anéantir l'individu dans la masse; d'imprimer à la société toute entière une direction puissante, à laquelle toutes les forces individuelles viennent concourir et dans laquelle elles s'abîment. Ce sys-

[redacted]

tème serait assurément le beau idéal de la civilisation humaine, si Dieu lui-même intervenait pour le diriger, autrement que par son vicaire. Le protestantisme au contraire reconnaît les droits de l'individu et les met en évidence. Il donne à l'âme humaine le pouvoir de s'étendre dans tous les sens avec une entière liberté, et compose la richesse intellectuelle commune des méditations et des conquêtes successives de tous les individus. Or, de ces deux tendances opposées, quelle est celle qui s'accorde le mieux avec l'opinion générale des peuples modernes; avec les habitudes dont le temps et l'expérience leur ont fait un irrésistible besoin? La réponse arrive d'elle-même, et l'idée que je viens de donner de l'esprit du protestantisme est précisément celle que l'on peut donner de l'esprit de l'Europe moderne, si l'on veut en excepter quelques coins obscurs. La pensée s'y répand partout sans aucune gêne. L'individu s'y étend et s'y développe suivant son goût avec une entière liberté. Il n'est pas plus obligé de recevoir et de défendre certaines opinions, que de porter certaines étoffes et de tailler son habit sous une forme reglée. Tout est exploré, tout est inventé, tout est exposé, tout est attaqué, tout est renversé, tout est renouvelé, sans autres impulsion que celle des individus, sans autre force que celle de la raison et des intérêts individuels. Mais, par cette force, la vie se répand partout sur le sol, comme dans les intelligences et

[redacted]

de Maistre n'en ait pas fait l'objet de ses méditations. Aussi a-t-il traité ce sujet *ex professo* dans son livre du Pape, peut-être avec moins d'éclat et d'originalité qu'il n'en avait mis dans les Soirées de Saint-Pétersbourg; mais toujours avec assez de talent pour ramener vers ces méditations les pensées des hommes éclairés qui s'en étaient détournés. Son principe fondamental est qu'en tout ce qui interresse la société, il faut qu'il existe un pouvoir, dont les décisions soient sans appel, et auquel il ne soit pas permis de dire : vous vous trompez Il commence par appliquer son principe aux divers pouvoirs civils; il en établit la nécessité et la réalité dans tous les gouvernemens, quelles que soient leurs formes, et dans toutes les subdivisions du pouvoir social. Il l'applique ensuite au gouvernement religieux, et cherche à montrer qu'il ne diffère pas des autres. Il faut donc un pouvoir suprême dans la religion comme en toute autre chose. Et comme la sphère de la religion est la plus générale et la plus compréhensive de toutes; comme elle embrasse l'existence entière de l'homme et les plans entiers de Dieu; le pouvoir religieux suprême sera donc le pouvoir des pouvoirs, le gouvernement des gouvernemens; en termes vulgaires, le Pape exercera le pouvoir spirituel et le pouvoir temporel suprêmes dans tout le genre humain.

Il y a dans ce raisonnement plusieurs paralogismes qu'il est bon de relever.

[redacted]

et le débordent de toutes parts ; où il est forcé de rêver les temps malheureux, dans lesquels il possédait seul quelque peu de science, et de faire d'inutiles tentatives pour se créer un peuple comme celui dont il était alors entouré. L'époque moderne est une époque d'expansion, où la vie intellectuelle cherche à s'étendre et s'étend en effet dans les derniers recoins de la patrie et du monde. Nulle crainte raisonnable ne peut exister de la voir s'affaiblir et s'éteindre, si ce n'est dans les moyens que l'ultramontanisme voudrait employer pour la préserver de ce qu'il appelle la dissolution et l'anarchie.

Trois tentatives principales ont été faites dans ces derniers temps, pour reconstituer le catholicisme sur une base philosophique. Toutes trois ont pris pour base le catholicisme ultramontain.

La première est celle de M. le comte de Maistre.

Né dans un pays où l'absolutisme constitue une sorte de religion; ayant passé plusieurs années de sa vie dans un autre pays, que l'absolutisme seul a tiré de la barbarie et fait avancer rapidement dans la carrière de la civilisation ; M. de Maistre n'a vu qu'en lui la base de l'ordre, la source de la prospérité, le caractère de la vertu. Le catholicisme tient de trop près à des idées de cette nature, il se présente trop immédiatement comme le couronnement d'un pareil système, pour que M.

de Maistre n'en ait pas fait l'objet de ses méditations. Aussi a-t-il traité ce sujet *ex professo* dans son livre du Pape, peut-être avec moins d'éclat et d'originalité qu'il n'en avait mis dans les Soirées de Saint-Pétersbourg; mais toujours avec assez de talent pour ramener vers ces méditations les pensées des hommes éclairés qui s'en étaient détournés. Son principe fondamental est qu'en tout ce qui interresse la société, il faut qu'il existe un pouvoir, dont les décisions soient sans appel, et auquel il ne soit pas permis de dire : vous vous trompez Il commence par appliquer son principe aux divers pouvoirs civils; il en établit la nécessité et la réalité dans tous les gouvernemens, quelles que soient leurs formes, et dans toutes les subdivisions du pouvoir social. Il l'applique ensuite au gouvernement religieux, et cherche à montrer qu'il ne diffère pas des autres. Il faut donc un pouvoir suprême dans la religion comme en toute autre chose. Et comme la sphère de la religion est la plus générale et la plus compréhensive de toutes; comme elle embrasse l'existence entière de l'homme et les plans entiers de Dieu; le pouvoir religieux suprême sera donc le pouvoir des pouvoirs, le gouvernement des gouvernemens; en termes vulgaires, le Pape exercera le pouvoir spirituel et le pouvoir temporel suprêmes dans tout le genre humain.

Il y a dans ce raisonnement plusieurs paralogismes qu'il est bon de relever.

[redacted]

Il y a d'abord confusion du gouvernement religieux avec la religion. Sans doute la religion embrasse dans sa sphère les destinées présentes et futures du genre humain, et les plans de Dieu pour lui. Mais la suprématie des idées religieuses dans la sphère intellectuelle n'est pas la suprématie des conducteurs de la société religieuse, dans toutes les ramifications de l'existence sociale. Je suppose qu'il fût prouvé que la philosophie est quelque chose d'encore plus général que la théologie, puisqu'elle embrasse la théologie et autre chose encore, s'ensuivrait-il tout simplement que les conducteurs de quelque grande école de philosophie dussent exercer, non seulement par leurs idées, mais par leurs délibérations et leur volonté, un pouvoir sans contrôle, sur toute la société, sur toutes les sociétés?

Une autre confusion du même genre c'est celle du gouvernement religieux, avec *un* gouvernement religieux. On peut admettre, avec le comte de Maistre, que le gouvernement religieux doit être absolu, comme tout autre gouvernement. Dès qu'une société religieuse se forme, elle peut régler les conditions auxquelles elle reconnaît ses membres, et les principes de son gouvernement. Ce gouvernement sera absolu dans ce sens que ceux qui ne voudront pas s'y soumettre cesseront d'être membres de la société. Un gouvernement religieux est donc absolu, tant qu'on le considère comme l'organe d'une association religieuse déterminée et fondée

sur certains principes. Mais, de cette vérité d'expérience et de bon sens, conclure à l'existence d'un seul gouvernement religieux, universel, qui possède *a priori* des droits incontestables non seulement sur le spirituel, mais encore sur le matériel de la société ; c'est un abîme qu'aucun artifice de raisonnement ne peut franchir. Quand on a fait un pareil saut, on se retourne encore tout étourdi et l'on ne tarde pas à remarquer avec effroi l'énorme solution de continuité par-dessus laquelle il a fallu passer. *Incredulus odi.*

Enfin, pour arriver, il a fallu opérer la double confusion de ce gouvernement religieux suprême et absolu, dont on avait établi bien ou mal la nécessité, avec l'église de Rome, et de l'église de Rome avec le Pape son chef. Il y a là de nouveaux abîmes, et toutes les tentatives de ce genre trouvent dans l'impartiale histoire d'insurmontables difficultés.

Le système philosophique, sur lequel M. l'abbé de La Mennais a tenté de restaurer le catholicisme, part d'un autre principe pour arriver aux mêmes résultats. Ce principe n'est pas autre chose que le scepticisme universel, posé à la base de toutes les connaissances humaines. Tout ce que les sceptiques les plus fameux ont pu trouver de plus fort pour anéantir toute certitude dans les connaissances humaines, et pour contreminer jusqu'à la moralité, M. l'abbé de La Mennais l'a soigneusement recueilli, l'a savamment systématisé, et, pour le rendre po-

[redacted]

pulaire, l'a couvert de la magie d'un style, dont il semble que depuis Bossuet et Rousseau la France avait perdu la tradition. Les sens, le raisonnement, la raison, qu'il n'en distingue pas assez, la conscience, tout étant réduit en poudre ou traîné dans la fange, M. l'abbé de La Mennais entreprend la tâche difficile d'élever à leur place l'autorité du genre humain. On se demande comment une aggrégation d'êtres dont chacun est incapable de trouver et de discerner la vérité, doit arriver infailliblement à la vérité. Le genre humain avance dans la science et dans la vérité; ses erreurs se corrigent; le cercle en devient toujours plus étroit; mais c'est parce que ses membres sont capables de trouver la vérité, et qu'un plus grand nombre encore sont capables de la reconnaître. Mais, avec l'autorité du genre humain élevée sur les ruines de la raison et de la conscience, il restera toujours le même abîme à franchir. Il faudra toujours prouver que l'église de Rome est légitimement substituée à la place du genre humain, et le Pape à la place de l'église de Rome. Il n'est point de magie de style, point d'éclair, point de tonnerre d'éloquence, qui puissent masquer une chûte pareille. Le lecteur étourdi ne peut suivre son guide, malgré les enchantemens de la route. Il sort de cette lecture comme d'un cauchemar et s'écrie encore : *Incredulus odi.*

L'autre système philosophique, sur lequel on a tenté de nos jours la restitution du catholicisme,

est celui de M. le baron d'Eckstein. Lui croit à l'homme. Mais, pour le connaître, il ne pense pas qu'il faille étudier ses facultés dans l'individu. Il semble plutôt qu'il voudrait faire l'histoire naturelle de l'espèce, en la prenant historiquement, dans les phases les plus importantes de son existence. Il fait donc assez bon marché de la métaphysique et de la psychologie. Mais il est d'autant plus soigneux de chercher, dans l'antiquité la plus reculée, les idées qui ont présidé à la formation de la société, de les dégager des symboles sous lesquels elles furent enveloppées, et de reconstruire par elles un état social, dans lequel toutes ces idées, ayant à leur sommet la religion, se développaient d'une manière harmonique, et portaient la société humaine au plus haut degré de lumière, de bonheur et de vertu qu'elle soit capable d'atteindre. Autant qu'on peut en juger par des expositions qui ne sont pas toujours suffisamment claires, le système religieux et politique, auquel M. le baron d'Eckstein voudrait nous ramener, ressemblerait assez à celui qui régnait dans l'Inde et dans l'Egypte au temps de leur prospérité. C'est le sacerdoce tenant la clef de la science, et dirigeant les idées comme les choses vers un même but et dans un même esprit. L'église romaine se présente pour remplir ces conditions, et M. d'Eckstein reconnaît ses droits, peut-être faute de mieux.

Dans tous ces systèmes il y a deux élémens di-

[redacted]

vers, qu'il faut parvenir à concilier. Si l'on n'y parvient pas, le profit pour l'église romaine est nul. Il est moins que nul ; il est négatif. Ce sont les données philosophiques et les données historiques. Si vous partez de la philosophie, comme l'ont fait M. de Maistre et M. de La Mennais, vous construisez un idéal conforme aux besoins de la philosophie en général, à ceux de votre esprit en particulier, et à ceux de l'esprit du temps. Quand vous avez construit cet idéal, il faut montrer que l'église romaine le réalise. Et là, l'histoire intervient avec son inflexible vérité pour vous montrer que ce que vous avez voulu faire, et ce que l'église romaine a fait en réalité, sont deux choses qui n'ont presque rien de commun. Ou bien, vous partez de l'histoire, vous établissez par les faits ce qu'est l'église romaine, son origine, les prétentions qu'elle affiche, le but qu'elle se propose, les moyens par lesquels elle veut y parvenir, les croyances qu'elle proclame, l'influence qu'elle exerce sur les progrès, sur la liberté, sur la civilisation, sur le bonheur du genre humain. Quand vous avec recueilli ces données avec impartialité, vous avez à montrer qu'elles répondent parfaitement aux exigences de la plus saine et de la plus haute philosophie. Je dis que résoudre le problème d'une manière pleine et satisfaisante, en commençant par l'un ou par l'autre bout, c'est plus que n'ont fait, et M. de Maistre, et M. l'abbé de La Mennais, et M. le baron d'Eckstein, et M. de

[redacted]

nion catholique depuis la restauration ? Il est superflu que je m'arrête à les exposer. Chacun les connaît de reste. Des journaux, des brochures innombrables, des livres volumineux, des prédications quotidiennes, des sermons imprimés, des mandemens épiscopaux, des prétentions hautement affichées, des actes nombreux et sans cesse renouvelés, la saisie d'une portion de l'autorité civile et le refus de la céder, l'obéissance et la désobéissance, tout expose ces principes, tout les dresse à la face du ciel, et celui qui ne les connaît point encore est étranger dans son pays, ou s'aveugle à plaisir lui même. Opposition prononcée contre toutes les institutions qui favorisent la liberté, faveur non moins évidente pour tout ce qui rappelle l'ancien régime avec ses libertés de moins, tendance avouée à relever le pouvoir absolu par le secours et au profit du sacerdoce, efforts infatigables pour dominer le pouvoir et s'en faire un instrument, propositions contraires à l'esprit de la charte, au but de toutes nos institutions, à l'esprit de la société moderne et à la charité de l'Évangile ; voilà ce que nous avons vu depuis quelques années ; voilà ce qui s'est continué sous nos yeux avec une persévérance bien rare dans de telles associations ; voilà ce qui se poursuivrait encore, si la sagesse du monarque n'avait pressenti et prévenu le danger ; que dis-je ? voilà ce qui se poursuit toujours, mais par des moyens opposés. Reconstituer la théocratie cléricale,

Je suis loin cependant de vouloir généraliser cette remarque, en l'appliquant à tous ceux qui dernièrement se sont occupés des affaires du catholicisme, et sont entrés pour lui dans les voies de la politique. Beaucoup sans doute ont été sincères, et, en travaillant pour le catholicisme, ce qui leur tenait le plus à cœur, c'était le catholicisme lui-même. Mais comme, pour réaliser leurs idées sur le catholicisme, ils croyaient ne pas pouvoir se dispenser d'appeler comme moyen le système politique, auquel les autres voulaient parvenir par le moyen du catholicisme, il en résulte que ces deux classes d'hommes, si différentes quant à leur valeur morale, sont très-difficiles à distinguer dans la pratique. Elles veulent précisément les mêmes choses et de la même manière; mais le but de l'une n'est que l'instrument de l'autre. Elles agissent et agiront long-temps ensemble dans une parfaite harmonie, parce que chacune regarde le but et le moyen comme inséparables. Il est donc très-difficile, mais en même temps très-inutile de les distinguer. En jugeant des partis ou des masses entières, on ne peut pas se proposer une enquête sur le mérite moral des individus qui les composent, mais sur la tendance des partis eux-mêmes, sur le but manifeste vers lequel ils marchent, et sur les résultats que leurs efforts peuvent amener.

Or, quels ont été les principes politiques propagés avec persévérance par les meneurs de l'opi-

Bonald, et tous les autres qui de nos jours ont senti le besoin de rendre au catholicisme affaibli de nouvelles forces en le réconciliant avec la philosophie. Que n'a-t-il pas fallu ruiner, que n'a-t-il pas fallu bâtir, pour donner à ce replâtrage quelques formes attrayantes, quelques séductions pour les yeux modernes? Et pourtant, quels véritables progrès a fait dans la société cette philosophie de circonstance? Où sont les hommes qui l'ont choisie pour la professer et pour la répandre? Et quelle est la vie qui lui appartient en propre, hors des séminaires, et peut-être jusque-là?

Quelle que soit l'importance des théories que nous venons d'exposer, et le talent qu'on a déployé pour les faire ressortir, elles ne constituent point ce que le catholicisme a présenté de plus remarquable, dans les quelques années qui viennent de s'écouler. Ce qui a frappé les bons esprits plus que tout le reste, c'est le rôle politique qu'on a voulu lui faire jouer.

En disant que, dans tout ce qu'on a fait et écrit pour lui, dans les prétentions qu'on a élevées, dans les intrigues qu'on a ourdies, on avait en vue la politique encore plus que la religion, que l'on a fait du catholicisme un instrument et non point un but, je dis une chose tellement sentie, tellement patente, que si quelques-uns en sont blessés, nul sans doute n'en sera surpris.

[redacted]

Je suis loin cependant de vouloir généraliser cette remarque, en l'appliquant à tous ceux qui dernièrement se sont occupés des affaires du catholicisme, et sont entrés pour lui dans les voies de la politique. Beaucoup sans doute ont été sincères, et, en travaillant pour le catholicisme, ce qui leur tenait le plus à cœur, c'était le catholicisme lui-même. Mais comme, pour réaliser leurs idées sur le catholicisme, ils croyaient ne pas pouvoir se dispenser d'appeler comme moyen le système politique, auquel les autres voulaient parvenir par le moyen du catholicisme, il en résulte que ces deux classes d'hommes, si différentes quant à leur valeur morale, sont très-difficiles à distinguer dans la pratique. Elles veulent précisément les mêmes choses et de la même manière; mais le but de l'une n'est que l'instrument de l'autre. Elles agissent et agiront long-temps ensemble dans une parfaite harmonie, parce que chacune regarde le but et le moyen comme inséparables. Il est donc très-difficile, mais en même temps très-inutile de les distinguer. En jugeant des partis ou des masses entières, on ne peut pas se proposer une enquête sur le mérite moral des individus qui les composent, mais sur la tendance des partis eux-mêmes, sur le but manifeste vers lequel ils marchent, et sur les résultats que leurs efforts peuvent amener.

Or, quels ont été les principes politiques propagés avec persévérance par les meneurs de l'opi-

nion catholique depuis la restauration? Il est superflu que je m'arrête à les exposer. Chacun les connaît de reste. Des journaux, des brochures innombrables, des livres volumineux, des prédications quotidiennes, des sermons imprimés, des mandemens épiscopaux, des prétentions hautement affichées, des actes nombreux et sans cesse renouvelés, la saisie d'une portion de l'autorité civile et le refus de la céder, l'obéissance et la désobéissance, tout expose ces principes, tout les dresse à la face du ciel, et celui qui ne les connaît point encore est étranger dans son pays, ou s'aveugle à plaisir lui même. Opposition prononcée contre toutes les institutions qui favorisent la liberté, faveur non moins évidente pour tout ce qui rappelle l'ancien régime avec ses libertés de moins, tendance avouée à relever le pouvoir absolu par le secours et au profit du sacerdoce, efforts infatigables pour dominer le pouvoir et s'en faire un instrument, propositions contraires à l'esprit de la charte, au but de toutes nos institutions, à l'esprit de la société moderne et à la charité de l'Évangile; voilà ce que nous avons vu depuis quelques années; voilà ce qui s'est continué sous nos yeux avec une persévérance bien rare dans de telles associations; voilà ce qui se poursuivrait encore, si la sagesse du monarque n'avait pressenti et prévenu le danger; que dis-je? voilà ce qui se poursuit toujours, mais par des moyens opposés. Reconstituer la théocratie cléricale,

[redacted]

donner au clergé seul la clef de la science, lui confier la direction absolue de la pensée et de l'intelligence, mettre partout l'enseignement sous sa main pour y maintenir une unité dont lui seul soit l'arbitre, laisser au pouvoir royal, dégagé de toute autre entrave, cette portion d'autorité qu'un gouvernement peut exercer, quand un autre pouvoir règne en maître sur les esprits et sur les cœurs; en un mot, élever le pouvoir absolu pour le dominer; voilà le plan qui explique toutes les démarches, tous les écrits, toutes les associations, tous les efforts, toutes les joies et toutes les colères; voilà le plan qui seul peut nous dire pourquoi l'on a prêché si long-temps l'obéissance explicite, absolue à une autorité sans contrôle, et pourquoi bientôt après l'on a protesté contre cette même autorité, l'on a proclamé la désobéissance comme un devoir, l'on a cherché à remuer la tourbe populaire par la distribution de millions d'écrits faits pour elle, et l'on en est venu jusqu'à insinuer la résistance à cette autorité religieuse suprême, que l'on venait de prôner comme l'unique lien des peuples, et l'indispensable appui contre la dissolution et l'anarchie.

Dans cette position, le catholicisme se trouve être en contraste direct avec l'esprit général de la France moderne. Elle veut la liberté, il proclamait le pouvoir absolu; elle veut l'égalité devant la loi, il rappelait les castes; elle veut développer l'intelligence par les libres méditations de la science

plus là la religion dont leur cœur avait besoin, en un mot, tout en n'étant plus catholiques, continuaient à l'entourer de toute leur force, en se réclamant toujours de lui, et se donnant ainsi l'apparence de se soucier beaucoup de formes, qui, dès long-temps, avaient cessé d'avoir pour eux le moindre intérêt. C'était tromper sur leur véritable force ceux qui font du catholicisme un instrument pour étouffer la liberté; en les remplissant d'une persuasion chimérique, c'était leur donner cette force incalculable qui naît du sentiment de la force. On est revenu de l'importance des cérémonies et des formalités catholiques; on en regarde quelques-unes comme indifférentes, quelques autres comme fâcheuses. N'importe; poussé par l'habitude, prié par des parens ou par des femmes, on se donne l'air d'y tenir encore; on les demande même alors qu'on peut prévoir un refus, et l'on se fâche, l'on s'indigne, quand le prêtre demeure prêtre, quand il reste fidèle aux lois de son église, et quand il refuse un ministère pour lequel on n'a rien fait. Si vous y tenez, rien de mieux : arrangez-vous avec lui. Mais, si vous n'y tenez pas, agissez suivant votre persuasion; demeurez libre dans un pays libre, et ne vous imposez point à plaisir des chaînes dont le poids serait pour vous sans compensation. Laissez le prêtre respecté dans son temple, pourvu qu'il vous laisse respecté dans votre maison. Et s'il veut faire de l'instrument qu'il tient en sa main, tout émoussé

qu'il est pour vous, une arme redoutable pour s'opposer aux progrès de votre patrie, dont la seule perspective fait palpiter votre cœur de tendresse et de plaisir, retirez-vous de lui; privez-le de votre force; qu'il recule en voyant combien il est seul dans la route fatale où il vient de s'engager; qu'il sente sa faiblesse et son abandon, et qu'il tourne un regard de regret vers le bien que la providence l'appelait à faire dans une population régénérée, et qu'il a dédaigné pour se livrer à des intrigues indignes de son caractère sacré. — Ce sont là de grandes et sévères vérités; mais ceux auxquels elles s'appliquent sont-ils en état de les entendre, et assez forts pour les suivre ?

Une telle conduite ne serait point une persécution. Mais quelle persécution pourrait être aussi décisive pour mettre fin à ce rôle politique anti-social, que l'on a fait jouer, bon gré, malgré, au catholicisme?

D'autres amis des libertés publiques, voyant qu'on cherchait dans le catholicisme des armes puissantes contr'elles, ont cherché à le repousser par les argumens de l'incrédulité. C'était le moyen le plus sûr de lui rendre des forces. L'irréligion est passée de mode, parce qu'elle ne peut durer long-temps pour la race humaine. Le XVIII.e siècle a rempli sa tâche. Il est passé et bien passé. Tout négatif, il ne pouvait laisser après lui que le sentiment d'un besoin; car il faut du positif à l'homme. Il a miné le catholicisme dans ses formes anciennes, et lui a préparé peut-être des

formes nouvelles qu'il n'a point prévues ; mais il n'a point détruit la religion, parce que rien ne peut la détruire ; il n'a point ébranlé le christianisme, parce que rien ne peut l'ébranler. Le besoin de religion s'est manifesté de toutes parts ; et c'était une pauvre manière d'attaquer le catholicisme, que de se mettre à la queue de Voltaire, de Diderot, du baron d'Holback, de Volney, pour démolir, en même temps que ces formes vieillies, les bases du christianisme et de toute religion, qui sont en même temps celles de l'âme elle-même et de toute la grandeur à laquelle elle peut arriver. Le matérialisme et l'épicuréisme sont repoussés par la conscience publique. On a froissé profondément les âmes religieuses, dont le nombre augmente tous les jours. On s'est privé de toute action sur les masses populaires, qui sentent bien que ces systèmes ne lui vont pas, et chez qui le besoin de religion commence à reparaître aussi impérieux que jamais. On a fourni un texte légitime à ces déclamations outrées, par lesquelles on a représenté la liberté comme l'ennemie du christianisme et ses défenseurs comme des libertins et des impies. Assurément si le catholicisme dans sa détresse avait dû se choisir un appui, il n'en aurait pu trouver un plus propre a le restaurer dans la considération des classes éclairées et dans les respects des peuples, que cette erreur fatale, dans laquelle sont tombés quelques-uns de ses ennemis.

Dans les efforts que le catholicisme a tentés dans

[redacted]

tous les sens depuis la restauration, dans ses grandes manœuvres populaires, dans ses systèmes philosophiques, dans ses intrigues autour du pouvoir, il n'a rien oublié, il n'a rien laissé en arrière, excepté une seule chose : la religion. Et c'était la seule chose nécessaire; c'était celle après laquelle soupiraient les peuples; c'était là ce qu'ils invoquaient à grands cris. O quelle noble tâche le catholicisme avait encore à remplir en France, s'il avait voulu l'entreprendre! Quelle magnifique carrière lui restait à parcourir, s'il n'avait pas dédaigné d'y entrer! Car, malgré ses formes vieillies qu'il ne tenait qu'à lui d'adoucir ou de changer, malgré ses prétentions surannées, qu'il peut quand il voudra laisser dormir dans l'ombre, il est encore une religion, il possède ces élémens du christianisme, qui portent toujours avec eux la force et la vie. Dans sa véritable substance, se trouvent encore ces dogmes et ces mystères, après lesquels l'âme humaine soupire, et qui jamais ne pourront lui devenir étrangers. Il a pour lui la possession et l'habitude. — Et puisqu'il négligeait ces armes puissantes et toujours neuves, pour en chercher dans le moyen âge de vieilles et de rouillées, puisqu'il abandonnait cette voie large et sûre, qui lui était ouverte par le devoir et par le vœu des peuples, pour en chercher une vaporeuse dans de vaines théories, une tortueuse dans mille intrigues contre la civilisation et la liberté, en un mot, puisque, dans le travail violent auquel

il se livrait pour s'asseoir au faîte de la société, il oubliait la religion, c'était par la religion qu'il fallait l'attaquer. Il fallait satisfaire au besoin qu'il laissait en souffrance. Il fallait parler aux âmes le langage qu'elles veulent entendre. Il fallait les mettre en contact, sans aucun intermédiaire, avec ces grandes pensées, ces désirs immenses et ces intérêts suprêmes, qui sont aussi naturels et aussi nécessaires à l'âme que la respiration l'est au corps. Le catholicisme ne faisait point de religion, ou en faisait comme on ne pouvait pas la vouloir; il fallait faire de la religion sans lui. Il fallait faire appel à ces hommes innombrables qui ne peuvent pas être impies, qui sentent le besoin d'une religion et d'un avenir, mais qui sentent aussi fortement que les formes vieillies du catholicisme et les dogmes qu'on choisit de préférence pour les présenter aux peuples, ne peuvent plus satisfaire à ce besoin qu'ils éprouvent. Il fallait les réunir autour du christianisme, sans gênes, sans formalités, pour que chacun pût y puiser ce dont son cœur avait besoin. Un moment j'avais espéré que la Société de la Morale Chrétienne s'était imposé cette noble tâche. Mais, ou elle ne l'a point sentie, ou elle a reculé devant la grandeur de l'entreprise. Elle a tout fait pour s'amoindrir, et bientôt s'est réduite à n'être en effet qu'une société de bienfaisance.

L'église réformée de France, si simple dans ses formes, si accessible à la piété, si rapprochée du pur

[redacted]

christianisme, pourrait-elle être cette religion, seule arme puissante par laquelle on pourrait combattre le catholicisme, et lui ravir ces forces, qu'il employe si déplorablement dans notre patrie contre la civilisation et la liberté ? Je le voudrais de toute mon âme, mais je ne saurais le croire. Des obstacles insurmontables s'y opposent, et je les dirai avec franchise. Pour remplir une si noble tâche, il faut pouvoir se développer en tout sens avec une entière liberté; il faut être un individu, et non pas un corps. Car le fonds de ce travail doit consister à faire comprendre à l'individu qu'il peut être profondément et salutairement religieux, indépendamment du corps dont il avait jusque-là fait partie. Il faut donc être dégagé de toute entrave. Or, quelque libre que soit le protestantisme en France, il en a de deux sortes, dont il est bien difficile et pour le moment impossible de le dégager. D'abord il est une religion établie, soldée, protégée, et, par conséquent, gouvernée par l'état. Il est soumis à des formes dont l'état a pris connaissance, et qu'il a sanctionnées. Cela suffit pour gêner ses mouvemens et pour rendre à peu près impossible l'immense développement qu'il devrait prendre, l'extrême flexibilité dont il devrait faire preuve, pour satisfaire aux besoins religieux de la France, et pour se prêter à toutes les formes qu'appelleraient ses besoins. Une religion établie est par cela même figée. En second lieu, dans son propre sein, travaillent encore d'anciens

nion catholique depuis la restauration ? Il est superflu que je m'arrête à les exposer. Chacun les connaît de reste. Des journaux, des brochures innombrables, des livres volumineux, des prédications quotidiennes, des sermons imprimés, des mandemens épiscopaux, des prétentions hautement affichées, des actes nombreux et sans cesse renouvelés, la saisie d'une portion de l'autorité civile et le refus de la céder, l'obéissance et la désobéissance, tout expose ces principes, tout les dresse à la face du ciel, et celui qui ne les connaît point encore est étranger dans son pays, ou s'aveugle à plaisir lui même. Opposition prononcée contre toutes les institutions qui favorisent la liberté, faveur non moins évidente pour tout ce qui rappelle l'ancien régime avec ses libertés de moins, tendance avouée à relever le pouvoir absolu par le secours et au profit du sacerdoce, efforts infatigables pour dominer le pouvoir et s'en faire un instrument, propositions contraires à l'esprit de la charte, au but de toutes nos institutions, à l'esprit de la société moderne et à la charité de l'Évangile; voilà ce que nous avons vu depuis quelques années; voilà ce qui s'est continué sous nos yeux avec une persévérance bien rare dans de telles associations; voilà ce qui se poursuivrait encore, si la sagesse du monarque n'avait pressenti et prévenu le danger; que dis-je? voilà ce qui se poursuit toujours, mais par des moyens opposés. Reconstituer la théocratie cléricale,

[redacted]

donner au clergé seul la clef de la science, lui confier la direction absolue de la pensée et de l'intelligence, mettre partout l'enseignement sous sa main pour y maintenir une unité dont lui seul soit l'arbitre, laisser au pouvoir royal, dégagé de toute autre entrave, cette portion d'autorité qu'un gouvernement peut exercer, quand un autre pouvoir règne en maître sur les esprits et sur les cœurs; en un mot, élever le pouvoir absolu pour le dominer; voilà le plan qui explique toutes les démarches, tous les écrits, toutes les associations, tous les efforts, toutes les joies et toutes les colères; voilà le plan qui seul peut nous dire pourquoi l'on a prêché si long-temps l'obéissance explicite, absolue à une autorité sans contrôle, et pourquoi bientôt après l'on a protesté contre cette même autorité, l'on a proclamé la désobéissance comme un devoir, l'on a cherché à remuer la tourbe populaire par la distribution de millions d'écrits faits pour elle, et l'on en est venu jusqu'à insinuer la résistance à cette autorité religieuse suprême, que l'on venait de prôner comme l'unique lien des peuples, et l'indispensable appui contre la dissolution et l'anarchie.

Dans cette position, le catholicisme se trouve être en contraste direct avec l'esprit général de la France moderne. Elle veut la liberté, il proclamait le pouvoir absolu; elle veut l'égalité devant la loi, il rappelait les castes; elle veut développer l'intelligence par les libres méditations de la science

que l'impression principale dont elle était le reflet.

Des systèmes conçus pour rasseoir le catholicisme sur une base philosophique, le protestantisme a fort peu à craindre. Il marche avec l'esprit de l'Europe moderne, que tous ces systèmes tendent vainement à comprimer. M. de Maistre veut remonter le catholicisme sur le pouvoir absolu, que tous les peuples repoussent comme le plus épouvantable de tous les fléaux. L'Europe ne se soucie pas d'être reconstruite sur le modèle de la Savoie. M. l'abbé de La Mennais, après des déclamations obscures, a dû chercher si loin ses preuves, pour établir son autorité du genre humain, et franchir de tels abîmes, pour arriver de ce principe à l'autorité du Pape, qu'il n'est pas à craindre de voir ses conceptions peu philosophiques devenir jamais populaires; encore moins, de les voir prendre quelque influence dans le public protestant Les idées de M. le baron d'Eckstein, tout ingénieuses qu'elles sont, et utiles même, pour la connaissance des premiers âges du genre humain, sont encore à peu près inintelligibles en France; il est impossible de croire qu'elles puissent jamais passer dans l'application. Quant à M. de Bonald, on dirait qu'il se survit à lui-même. Ainsi, bien que ces divers systèmes philosophiques puissent exercer quelque influence sur les protestans, et faire naître quelque danger pour leur église, le fait est qu'ils n'agissent pas sur les catholiques eux-mêmes. Ce sont des tentatives iso-

[redacted]

lées, qu'aucune autorité supérieure n'a sanctionnée et qui n'ont acquis aucune influence, aucune popularité hors du sacerdoce. Les protestans peuvent controverser s'ils le veulent; mais le silence même ne leur ferait courir aucun danger.

La position du protestantisme devient plus sérieuse, quand on le considère par rapport au catholicisme politique, c'est-à-dire, au catholicisme faisant valoir son titre de religion de l'état, intrigant autour du pouvoir pour le dominer, et finissant par s'en approprier une grande partie. Ce que nous avons vu peut nous faire préjuger de ce que nous aurions pu voir encore. Des formes d'administration peu bienveillantes, la direction des cultes protestans confiée à un catholique peu libéral s'il n'était pas congréganiste, et confondue dans un même bureau avec celle des petits théâtres : ces entraves mises à tout progrès par des fins de non-recevoir ; ces violences même exercées dans l'organisation intérieure, sans principes et sans justification, ou plutôt, contre les principes qu'on venait de poser soi-même, toutes ces choses bien connues indiquaient qu'on voulait aller loin. Cette influence maligne s'est surtout manifestée dans tout ce qui tient à l'instruction primaire. En même temps que la masse des écoles était soumise à l'autorité des évêques, qui ordonnaient d'y placer des crucifix, et de n'y recevoir les élèves protestans qu'au tant qu'ils subiraient toutes les pratiques et tous les

enseignemens catholiques, l'université, dirigée par l'esprit sacerdotal, mettait des obstacles sans nombre à l'érection des écoles protestantes, si elle ne tendait à diminuer le nombre de celles qui existaient déjà. La parcimonie des secours en argent, quand on les compare à l'importance et aux besoins de la population protestante, est encore une manifestation de l'esprit que le catholicisme, devenu maître, voulait introduire dans l'administration du protestantisme. Mais ce qui peint encore mieux les intentions du parti religieux qui dominait l'administration civile, ce sont les principes qu'il posait sur l'état social du protestantisme, et sur son droit de se propager. Selon ces principes, le protestantisme était fini, classé, limité, et, pour ainsi dire, parqué. Il était reconnu dans un certain nombre de communes du royaume : c'était un fait qu'on avait reçu et qu'il fallait bien supporter jusqu'à nouvel ordre. Mais, s'il prétendait sortir de ces limites, si, dans d'autres communes, des masses de catholiques se faisaient protestantes et demandaient un pasteur, alors la prétention paraissait exhorbitante, les assemblées illégales, et les nouveaux protestans séditieux, parce qu'ils privaient leur curé d'un droit acquis. Telle était la tendance manifeste. Une plus longue durée du pouvoir l'aurait plus fortement dessinée et terminé toutes les indécisions. — Voilà ce que nous avons vu, aussi long-temps que le gouvernement fut sous l'influence du parti ultramontain.—Qu'aurait fait

[redacted]

du protestantisme ce parti, s'il eût régné plus longtemps ? Il aurait suivi la même marche ; il aurait érigé ses tentatives en principes, et en aurait tiré de plus amples conséquences ; il aurait encore plus tracassé, encore plus obscuranté, encore plus étroitement parqué. Et voilà tout. Il aurait comprimé la vie religieuse, et n'aurait réussi qu'à la rendre plus vigoureuse et plus active. Le *nec plus ultrà* de sa colère, le dernier trait de sa malveillance aurait été de nous abandonner. Et cet abandon serait devenu pour nous la liberté, la source du développement, de l'expansion, des progrès et de la vie. De persécutions réelles, de violences à la Louvois, point du tout. Il est impossible d'y songer ; la France n'en veut plus. Le temps en est passé pour ne plus revenir. Ce serait le plus sûr moyen d'avancer les affaires du protestantisme, et de le rendre populaire. — Mais ce parti vient de perdre le pouvoir. Il n'a plus pour lui que la discussion. C'est l'arme légitime et commune, et nous n'en craignons pas l'usage.

CHAPITRE XXI.

AVENIR DU PROTESTANTISME.

Concluons.

Quelles idées se former de la place qu'occupe le protestantisme dans la civilisation moderne, et du sort que l'avenir lui prépare ?

L'avenir est le secret de Dieu. Je ne prétends point en percer le mystère. Mille crises inattendues peuvent arriver et imprimer aux opinions et aux affaires humaines une direction nouvelle. Mais, à côté de ces chances nombreuses que peut recéler l'avenir, se trouvent dès à présent des réalités si claires et si pleines de conséquences, qu'il n'y a pas de présomption à essayer d'en déduire quelques-unes.

Avant tout, le protestantisme veut être une religion; conserver et répandre une religion vivante et pure; être un moyen de propagation pour l'Évangile et de religiosité pour le peuple. Tel est son premier besoin.

Le protestantisme a-t-il à gagner sous ce rapport? Et sa nature et ce que nous voyons déjà sous nos yeux lui promettent-ils un meilleur avenir ?

L'Évangile et la liberté, telle est son essence. Qu'attendre de ces deux principes pour la restauration de la vie religieuse, dans l'âme des protestans?

[redacted]

Quant à l'Évangile, il n'est pas besoin que j'en parle. Il y a là une force, une chaleur, une vie communicative, que je ne veux point décrire. Je n'apprendrais rien à ceux qui l'ont sentie ; les autres ne me croiraient pas.

Long-temps abandonné, l'Évangile est remis en honneur. Séparé de cette lumière céleste, réduit à ses propres ressources, l'homme a senti sa misère ; il a connu son isolement ; il a cherché partout du secours : il n'en a trouvé de réel de digne de lui que dans l'Évangile. Le mouvement a commencé. Il doit se continuer encore. Tout annonce qu'il sera le mouvement régulateur et dominant, dans les générations nouvelles.

La liberté que proclame le protestantisme serait-elle contraire à ce mouvement ? Tendrait-elle à le détruire en l'éparpillant ? Ou bien en serait-elle une condition nécessaire ?

Que l'on contemple l'Europe et qu'on juge.

S'il est un fait patent, c'est qu'aujourd'hui l'Europe éclairée ne veut de la religion qu'avec cette liberté. Les lumières sont si répandues, elles affluent avec tant d'abondance sur tous les points de l'Europe, que chacun se croit en état de choisir ses opinions religieuses, et les choisit en effet sans se les laisser imposer du dehors. C'est à cette condition qu'il est religieux. Ceux mêmes qui ont écrit avec le plus d'énergie contre cette liberté, qui en ont fait un fantôme épouvantable pour la religion et pour

l'humanité, en ont usé plus que personne. Ils se sont fait un système religieux assurément le plus individuel, le plus neuf et le plus inattendu de tous ceux auxquels cette même liberté peut avoir donné naissance pendant le cours de leur vie. Tant elle est maintenant inhérente à toutes nos habitudes intellectuelles, à toutes nos institutions sociales, à tous les besoins de notre âme !

C'est donc un point déjà prouvé par les faits. Dans les classes supérieures, dans les classes douées de quelqu'instruction, il ne peut point exister, il n'existe point de religion, sans cette liberté, qui, conjointement avec l'Évangile, fait la base du protestantisme.

Mais cette liberté, condition nécessaire de toute religiosité dans les classes éclairées, serait-elle exclusive de cette même religiosité dans les classes inférieures ? Serait-elle infailliblement, comme on l'a prétendu, une source d'incrédulité, de déisme, d'athéisme, d'immoralité, de dissolution et de mort, pour le peuple à qui elle est accordée ?

La raison et l'expérience répondent : non.

Si la classe supérieure devient plus chrétienne, la classe inférieure le sera bientôt. La société n'est qu'une grande école d'enseignement mutuel, dont les plus éclairés sont les moniteurs.

Et cette communication devient d'autant plus puissante et plus rapide, que ceux qui en sont les organes y mettent davantage de leur individualité. Ils ne le peuvent qu'avec la liberté.

[redacted]

Et le peuple lui-même ne reçoit jamais mieux la religion, que lorsqu'il peut réagir sur elle, en faire une affaire de choix et y mettre toute son âme.

Le mouvement religieux qui se prépare commence par les classes supérieures. Mais tout annonce qu'il ne s'en tiendra pas là et qu'il pénétrera bientôt dans la masse.

L'expérience est là pour fortifier ces raisons de son irréfragable autorité. Où se trouvent la connaissance la plus approfondie de l'Évangile, la piété la plus éclairée et la plus douce, les habitudes religieuses les plus bienfaisantes, à côté de la civilisation la plus avancée, si ce n'est chez les peuples où la liberté religieuse a répandu dès long temps ces principes, que l'on nous dit sans cesse être des principes de dissolution et de mort? Et quand on voit ces admirables conséquences, peut-on s'affliger sérieusement de celle qui découle comme les autres de la même source : la diversité des opinions religieuses, quelquefois même leur extravagance? Qu'importe qu'il y ait trois cents jumpers en Angleterre, et qu'un savetier s'y fasse donner une carte de sûreté pour aller prêcher le devoir de porter la barbe, quand on voit une religion profonde et vivante y régner, avec diverses nuances, sur une population toujours plus nombreuse, dans un pays toujours couvert de nouvelles merveilles, toujours éclairé de plus de lumière, et plus richement cultivé?

Tout promet donc au protestantisme un avenir religieux plein de vigueur. Il se prépare de tous côtés. Ses signes avant-coureurs nous entourent de toutes parts. Tel qui n'y croit point encore en sera peut-être l'apôtre.

Mais un des points de vue sous lesquels il peut être le plus curieux d'envisager l'avenir du protestantisme, c'est celui de son opposition avec les autres sectes, et de son accroissement numérique.

Ici le protestantisme se montre, dans un sens plus général, comme l'antithèse des sectes à tradition, et particulièrement du catholicisme. Envisagée sous ce point de vue, la question reviendrait presque à celle-ci : avenir du catholicisme.

Le catholicisme peut-il demeurer ce qu'il est? Non ; bien certainement non. Ni son culte, ni sa discipline, ni son gouvernement, ni ses dogmes, ne peuvent demeurer ce qu'ils sont. Il faut qu'ils changent. S'ils changent, ils deviendront ce qu'ils pourront, mais ils seront enfin une forme du protestantisme. Ils ne peuvent changer qu'en suivant la raison ou l'Évangile. Dans l'un ou l'autre cas, du plus au moins, c'est toujours du protestantisme.

Au fond, qu'est le protestantisme dans son idée la plus générale ? C'est l'esprit de l'Europe en opposition avec celui de l'Asie. La question est si bien là, que le catholicisme tourne toutes ses forces de ce côté, et ne cesse de répéter que l'esprit de l'Europe est un esprit de dissolution ; cela veut dire de

liberté et d'activité individuelles. L'Europe n'a point peur de ces épithètes. Elle veut être dissolue, c'est-à-dire que, sous mille formes, elle est essentiellement protestante.

Dans une telle situation des esprits, comment la consistance numérique du protestantisme peut-elle s'étendre ? Comment peut-il parvenir à régner sans contestation sur les masses ?

Cela peut arriver

1.° Par la conversion formelle ou tacite des catholiques.

Si la religion ne se reveille pas, alors le *statu quo* demeure, faute d'intérêt de part et d'autre. Quand on n'est pas chrétien, il ne vaut pas la peine de se rapprocher du protestantisme.

Mais, si la religion se réveille, alors tout change de face. Un homme, qui reviendra fortement à la religion et au christianisme qui en est l'expression divine, à cette religion que notre siècle pressent et qu'il appelle, peut-il n'être pas protestant ? Peut-il ne pas suivre dans sa pureté l'impression qui le domine, c'est-à-dire, avoir une religion forte, profonde, chrétienne, mais individuelle, et par conséquent protestante ?

Or, ce réveil doit avoir lieu. Tout l'indique ; mais qui peut dire jusqu'où il doit se communiquer ? Qui peut dire quel doit être le nombre de ceux qui, non seulement abandonneront le catholicisme de fait, comme il y en a tant aujourd'hui, mais

ainsi le fruit [illegible] d'un autre côté [illegible] peut donc en sûreté [illegible] moisson une fois [illegible] quand l'Allemagne [illegible] aujourd'hui [illegible] changement doit [illegible] devant le besoin d'une religion vivante et pure, et devant de meilleurs exemples. — On ne [illegible] que ce qui se passe aujourd'hui en [illegible], où la religion dort encore, ne peut point faire préjuger ce qui s'y passera, lorsqu'elle se sera réveillée pleine de jeunesse et de vie, comme elle se réveille ailleurs, et que les hommes mettront en elle toutes les affections, toute la chaleur de leur âme.

Un changement de la même nature, mais plus calme et peut-être plus étendu, peut s'opérer encore.

2.° Par la réformation graduelle du catholicisme lui-même.

L'Allemagne est grosse d'une pareille réformation. Déjà le clergé même de la Bavière et de la Silésie la réclame à grands cris. Le mariage des prêtres est le premier point attaqué ; mais c'est le premier : quels seront les autres ? Des scènes comme celles dont nous venons d'être témoins en France, pourraient nous mener loin sans doute. L'émancipation de l'Amérique espagnole doit y décider, dans moins d'un siècle, des changemens, dont le plus inévitable est sans doute le relâchement ou la rupture de ses rapports avec Rome.

En général, le mouvement des esprits n'étant pas catholique dans le monde chrétien, s'il dure, la conséquence inévitable en est la réformation graduelle, mais constante, du catholicisme, dans la plupart des pays où il domine.

Mais si ces deux causes n'agissaient point avec toute l'efficacité que nous leur supposons, il en est une dont l'effet est inévitable, c'est

3.° La diminution de l'importance relative du catholicisme, et l'augmentation de celle du protestantisme, dans toutes les parties du monde.

Déjà, depuis bien du temps, les pays où le catholicisme règne seul et pleinement, ont vu disparaître leur prospérité temporelle, s'affaiblir leurs lumières, décroître leur population et leur industrie. Ils ont perdu toute leur importance dans la balance de l'Europe. L'Espagne, le Portugal, Naples, véritable paradis de l'Europe, deviennent de vastes déserts, qu'on dirait presque habités par des lâches ou des forcenés. L'Angleterre, la Prusse, le Danemarck, pays froids et stériles, toute l'Allemagne protestante et les États-Unis font des progrès inouis dans le nombre et dans la civilisation de leurs habitans. Bientôt ce nombre dépassera de beaucoup celui des adhérens du catholicisme, en supposant qu'il conserve tous ceux qu'il a. Mais laissez écouler un siècle; et demandez-vous ce qu'alors sera devenu le monde. L'Amérique seule comptera plus de protestans que n'en compte aujourd'hui l'Europe. L'Europe aura vu

doubler, tripler peut-être le nombre des siens; car, dans presque tous les pays protestans, depuis qu'on en tient compte, la population double en trente ans, tout au plus en cinquante, tandis qu'en France, elle ne double qu'en cent neuf ans, et qu'en Espagne, elle rétrograde. Toutes les colonies qui promettent de civiliser et de peupler d'immenses continens, sont exclusivement protestantes. Dans un siècle, elles formeront déjà des peuples. Mais ajoutez un siècle de plus. L'Europe ne sera plus qu'un coin de la civilisation européenne, et cette civilisation sera toute protestante. Sans orgueil et sans indolence, laissons faire au temps. C'est pour le protestantisme le plus puissant et le moins turbulent apôtre.

Le protestantisme pourrait-il être arrêté dans ses progrès par la nature de ses rapports avec l'intelligence humaine? Mais quelle est la religion, dont les rapports avec l'esprit humain soient plus simples, et qui doive être moins compromise par les conquêtes qu'il pourra faire dans toutes les branches de la science? Il ne pose qu'une chose à côté de l'intelligence humaine pure, l'Evangile; l'Évangile, contre lequel les portes de l'enfer ne doivent point prévaloir et qui survit plein de vigueur à toutes les révolutions du passé. Quelques formes que prenne l'intelligence humaine; quelques progrès qu'elle fasse dans la connaissance de la nature et dans celle de l'âme; quelques découvertes qu'elle atteigne dans le sens et dans l'esprit de l'Evangile, le protestantisme ne craint

rien. Il veut la nature, l'âme et l'Évangile tels qu'ils sont. Mieux on les connaîtra, plus il se regardera comme approché de son but, qui est de conduire l'homme au plus haut degré de perfectionnement intellectuel, religieux et moral auquel il puisse atteindre. Il sera toujours là pour examiner toutes choses et pour retenir ce qui est bon. C'est des pays protestans que la religion a reçu les lumières les plus vives et l'appui le plus solide. C'est là qu'on a pu joindre à une érudition immense, à une philosophie d'une profondeur effrayante, une incorruptible impartialité. Et c'est là seulement qu'on a pu faire voir au monde que l'esprit vivant du christianisme et la vraie religiosité, non seulement pouvaient survivre à toutes les conquêtes de la science, mais en recevaient encore un nouvel éclat, une nouvelle vigueur.

Mais, pleinement rassurés sur le sort du protestantisme dans le monde, que penserons-nous de l'avenir prochain du protestantisme en France?

Veut-on parler du protestantisme en général, comme principe opposé au catholicisme? Cette question est répondue par ce qui précède. Veut-on parler de l'église réformée de France? C'est une question toute différente. Le protestantisme peut triompher et l'église réformée de France périr. La masse des Français peut éprouver du dégoût pour la religion de ses pères, et en prendre une autre, suivant les circonstances, le mouvement des esprits, et la di-

rection des talens qui l'auront remuée, sans prendre pour cela les formes choisies, ou plutôt héritées de loin, par une bien mince fraction d'entr'eux. Je dirais même que cela n'est point vraisemblable. L'avenir du protestantisme n'est donc point celui de l'église réformée de France. Je prie qu'on ne l'oublie pas. Le protestantisme est le fonds; l'église réformée de France est une des formes qu'il peut revêtir.

Mais l'avenir même de cette église est tout autre, que ne le feraient supposer sa longue stagnation, l'indifférence de ses membres, et les entraves qui la gênent.

Considéré comme église, soit dans ses rapports avec l'autorité civile, soit dans son organisation intérieure, le protestantisme en France n'a qu'à gagner; et il ne peut que gagner.

Plus le protestantisme aura de vie, plus il sera religion, plus ses disciples trouveront dans son sein la pâture dont leur âme est affamée; et moins il aura besoin que ses rapports avec l'autorité civile soient étroits. Jusqu'à ces derniers temps, on peut le dire, il n'a presque vécu que d'administration et par l'administration. Manquant d'organisation, de centre et surtout de vie, l'administration s'était présentée pour lui offrir une ombre d'organisation, une ombre d'unité, une ombre de vie. Il l'avait acceptée comme un secours inespéré, sans réfléchir aux sacrifices par lesquels il avait fallu le payer.

[redacted]

Mais, à mesure qu'il acquerra de la vie, il sentira qu'il peut exister à part et se gouverner par lui-même, non seulement dans les choses matérielles qui ne lui manqueront pas, mais surtout dans les choses spirituelles, dans les choses de religion, qui lui manquent aujourd'hui presque entièrement. Soit que le gouvernement en vienne à concevoir contre lui moins de défiance, ce qui ne peut manquer d'arriver quand il aura suffisamment vu que cette défiance est injuste, soit que les progrès des habitudes constitutionnelles familiarisent les protestans avec l'emploi d'une sage liberté, il est impossible qu'avant quelques années le protestantisme ne sorte pas de la position détestable où il se trouve, et n'acquierre pas une grande partie de ce qui lui manque en fait d'organisation et de gouvernement religieux. Et cela, même sans une révolution fondamentale dans ses rapports avec l'autorité civile. Il viendra un moment, et peut-être n'est-il pas éloigné, où, si les consistoires veulent se donner les liens mutuels qui leur manquent et les réunions qui peuvent leur prêter de la force et de l'harmonie, il ne tiendra qu'à eux de les prendre. Il suffira qu'ils veuillent s'imposer la loi de les respecter. La vie constitutionnelle, pénétrant dans les habitudes du peuple, rendra bientôt ridicules, et par conséquent inapplicables, des mesures cauteleuses et défiantes, conçues dans un autre esprit et appliquées dans un autre temps.

C'est alors qu'on pourra voir se régénérer parmi

les protestans, non seulement l'esprit religieux, mais encore l'esprit ecclésiastique ; non seulement l'attachement au christianisme, mais encore l'attachement à la corporation religieuse, à l'église, composée de ceux qui, prenant l'Évangile pour règle, veulent se réunir dans un même culte, et se soumettre à certaines lois. Quand la religion a repris de l'empire sur les âmes, elle devient un lien puissant. C'est un intérêt suprême, qui nous rend chers tous ceux qui le partagent avec nous; qui nous fait trouver du charme dans nos réunions avec eux, et qui nous fait courir au-devant des sacrifices que peut exiger la cause commune. L'espèce d'indifférence avec laquelle beaucoup de protestans regardent les intérêts de leur église, parce qu'ils ont eux-mêmes peu de religion, ne décide rien pour l'intérêt qu'inspirera cette même église à ceux dont le christianisme aura fini par gagner le cœur. Nous voyons les premiers symptômes de ce changement. Il s'opère par renouvellement encore plus que par conversion. Il sera donc l'ouvrage du temps, qui fait disparaître les habitudes et les idées, en enlevant les individus qui les avaient contractées, et en renouvelant sans cesse les générations humaines.

Si donc le protestantisme a quelque chose à craindre dans l'avenir, c'est de lui-même, c'est de son organisation ecclésiastique, c'est des erreurs ou des passions de ceux qui en seront les chefs. Comme

[redacted]

protestantisme, comme principe d'examen opposé à l'autorité, il n'a point de dangers à courir, et l'avenir lui est acquis. Mais, comme église protestante déterminée, sise dans tel pays et soumise à tels règlemens, il peut être exposé à beaucoup de vicissitudes, et subir beaucoup de chances de succès et de revers. Ses conducteurs peuvent commettre beaucoup de fautes, méconnaître les besoins du temps, s'attacher peut-être à reproduire des siècles qui ne sont plus et parvenir à dégoûter ses meilleurs amis. Ils peuvent aussi lui donner une impulsion vigoureuse, le faire marcher à la tête de la civilisation, en faire une source de lumière et de piété, l'entourer d'égards et de respect. Tout cela l'avenir le recèle dans son sein. Et pourtant c'est de là que peuvent dépendre les progrès d'une église particulière.

L'église protestante de France sera sujette comme une autre à ces vicissitudes. Un mouvement religieux doit s'opérer en France, pour y renouveler la religion. Il faut que le besoin de religion, inhérent à l'homme, soit enfin satisfait, et qu'il le soit d'une manière harmonique avec le développement de ses facultés, avec ses progrès dans la philosophie, dans l'histoire, dans les arts; en un mot, avec l'ensemble de la civilisation à laquelle il est parvenu. — Le christianisme est là pour remplir cette grande tâche. Toujours en avant de l'humanité, dans toutes les périodes de ses progrès, il ne s'est point encore laissé dépasser par elle. Après un vaste boulever-

Tout promet donc au protestantisme un avenir religieux plein de vigueur. Il se prépare de tous côtés. Ses signes avant-coureurs nous entourent de toutes parts. Tel qui n'y croit point encore en sera peut-être l'apôtre.

Mais un des points de vue sous lesquels il peut être le plus curieux d'envisager l'avenir du protestantisme, c'est celui de son opposition avec les autres sectes, et de son accroissement numérique.

Ici le protestantisme se montre, dans un sens plus général, comme l'antithèse des sectes à tradition, et particulièrement du catholicisme. Envisagée sous ce point de vue, la question reviendrait presque à celle-ci : avenir du catholicisme.

Le catholicisme peut-il demeurer ce qu'il est? Non ; bien certainement non. Ni son culte, ni sa discipline, ni son gouvernement, ni ses dogmes, ne peuvent demeurer ce qu'ils sont. Il faut qu'ils changent. S'ils changent, ils deviendront ce qu'ils pourront, mais ils seront enfin une forme du protestantisme. Ils ne peuvent changer qu'en suivant la raison ou l'Évangile. Dans l'un ou l'autre cas, du plus au moins, c'est toujours du protestantisme.

Au fond, qu'est le protestantisme dans son idée la plus générale ? C'est l'esprit de l'Europe en opposition avec celui de l'Asie. La question est si bien là, que le catholicisme tourne toutes ses forces de ce côté, et ne cesse de répéter que l'esprit de l'Europe est un esprit de dissolution ; cela veut dire de

[redacted]

liberté et d'activité individuelles. L'Europe n'a point peur de ces épithètes. Elle veut être dissolue, c'est-à-dire que, sous mille formes, elle est essentiellement protestante.

Dans une telle situation des esprits, comment la consistance numérique du protestantisme peut-elle s'étendre ? Comment peut-il parvenir à régner sans contestation sur les masses ?

Cela peut arriver

1.° Par la conversion formelle ou tacite des catholiques.

Si la religion ne se reveille pas, alors le *statu quo* demeure, faute d'intérêt de part et d'autre. Quand on n'est pas chrétien, il ne vaut pas la peine de se rapprocher du protestantisme.

Mais, si la religion se réveille, alors tout change de face. Un homme, qui reviendra fortement à la religion et au christianisme qui en est l'expression divine, à cette religion que notre siècle pressent et qu'il appelle, peut-il n'être pas protestant ? Peut-il ne pas suivre dans sa pureté l'impression qui le domine, c'est-à-dire, avoir une religion forte, profonde, chrétienne, mais individuelle, et par conséquent protestante ?

Or, ce réveil doit avoir lieu. Tout l'indique ; mais qui peut dire jusqu'où il doit se communiquer ? Qui peut dire quel doit être le nombre de ceux qui, non seulement abandonneront le catholicisme de fait, comme il y en a tant aujourd'hui, mais

[redacted]

Note L, pag. 35.

Je vais faire pour les écoles la même comparaison que j'ai faite pour les pasteurs, dans la note J, tom. 1.er

M. Soulier nous donne, dans sa Statistique, trois cent quatre-vingt douze écoles protestantes ou pensions. Il està regretter qu'il n'ait pas distingué les pensions, des écoles primaires. Comptons dans toute la France protestante quarante-deux pensionnats de garçons ou de filles, pour l'éducation des classes supérieures. Je sais que ce n'est pas assez. Reste trois cent cinquante écoles primaires, pour un million d'habitans. C'est une école pour deux mille huit cent cinquante-sept protestans. Si vous ajoutez l'obligation de séparer les sexes, c'est une école pour chaque sexe sur près de six mille habitans. En supposant à chaque école une moyenne de trente enfans, ce qui est peut-être au-delà de la vérité, il s'ensuit qu'il n'y a qu'un enfant sur cent habitans qui fréquente les écoles. Qu'est-ce en comparaison des pays où l'on compte un écolier sur sept habitans. — Ce résultat est exagéré sans doute. Parmi les protestans de France, il y a certainement plus d'un écolier sur cent habitans. Privés d'écoles de leur choix, les protestans se servent de celles qu'ils trouvent, et envoient leurs enfans chez les maîtres catholiques. La lettre de Monseig.r l'archevêque d'Aix indique assez combien une telle nécessité doit leur paraître dure et pleine de dangers.

C'est assurément à cette cause qu'il faut attribuer l'état arriéré de la civilisation des protestans en France. Ils sont infiniment loin de leurs frères dans les autres pays de l'Europe; c'est évident. Mais en plusieurs endroits l'on dirait presque qu'ils sont au-dessous des catholiques leurs voisins. Le fait est que presque partout, les catholiques ont plus d'écoles qu'eux. Ce n'est sûrement pas faute d'en,

ander qu'ils se trouvent dans cette désolante pénurie. t puis l'on se plaint que la population des campagnes ignorante et repousse toutes les améliorations. Autant t l'ancien ministre de la guerre se plaignant qu'il ne uvait plus assez de soldats sachant lire, pour remplir cadres des sous officiers, après qu'il avait violemment primé l'enseignement mutuel dans tous les régimens.

NOTE M, PAG. 64.

J'oserais recommander de commencer par l'allemand, qui fre réellement des ressources plus utiles, qui est plus méodique dans sa structure, et qui, avec le français, est source de l'anglais. Quand on sait l'allemand, apprendre anglais n'est plus une affaire. L'allemand a l'avantage d'être ne langue originale. On a peur de la nomenclature, qui st toute neuve et très-nombreuse. Mais une analogie facile saisir réduit tout ces mots à un petit nombre. L'anglais et l'allemand sont les deux langues modernes les plus importantes, pour le théologien protestant. L'italien est très-remarquable, mais seulement sous le rapport littéraire. L'espagnol n'offre rien au théologien, et sa littérature très-riche et souvent très-belle, a vieilli plus qu'aucune autre.

NOTE N, PAG. 64.

Mon excellent ami, M. le professeur Cellérier, de Genève, a publié, dans les Mélanges de religion, de morale et de critique sacrée, tom. IX, pag. 18 et pag. 62, deux lettres bien remarquables à un jeune homme qui se destine au ministère évangélique. Depuis, il a publié à Genève deux discours qui peuvent être regardés comme une très-bonne introduction à l'étude de la théologie.

christianisme. Peut-être y apprendront-ils quelque chose. Le talent de l'auteur est de bien peu d'importance dans un travail de cette nature. On n'en pensera jamais moins que lui-même. Mais la franchise vaut beaucoup. Je me flatte d'être irréprochable sous ce rapport; et ma conscience me dit que j'ai droit à quelque estime.

[redacted]

NOTES.

NOTE K, PAG. 26.

Extrait d'une lettre écrite au curé d'Eyguières (Bouches-du-Rhône), par M. Pin, secrétaire-général de Monseig.r l'archevêque d'Aix, d'après l'ordre de Sa Grandeur. (Cette lettre parut d'abord dans la Revue protestante, et fut copiée par plusieurs journaux.)

Aix, ce 15 octobre 1824.

« Monsieur et respectable curé, je reçois commis-
» sion expresse de Monseig.r l'Archevêque de vous man-
» der, etc.

» Vous pouvez, vous devez même assurer vos institu-
» teurs, qu'ils peuvent continuer à recevoir les enfans
» des protestans, sous la condition expresse néanmoins,
» qu'ils leur enseigneront tout ce qu'ils enseignent aux
» enfans catholiques; qu'ils leur feront réciter les mê-
» mes prières et leçons du Catéchisme, et qu'ils les con-
» duiront à la messe, aux vêpres, et à tous autres exer-
» cices de religion où ils doivent conduire les catholiques.
» Ce n'est qu'à cette condition qu'ils sont autorisés à les
» recevoir; telle est l'intention expresse de Monseigneur. »

En adressant copie de cette lettre à l'instituteur de son village, M. le curé d'Eyguières ajoute :

« Comme cette lettre est relative aux écoles primaires,
» vous voudrez bien vous conformer à tout ce que Sa
» Grandeur me mande. »

Note L, pag. 35.

Je vais faire pour les écoles la même comparaison que j'ai faite pour les pasteurs, dans la note J, tom. 1.er

M. Soulier nous donne, dans sa Statistique, trois cent quatre-vingt douze écoles protestantes ou pensions. Il est à regretter qu'il n'ait pas distingué les pensions, des écoles primaires. Comptons dans toute la France protestante quarante-deux pensionnats de garçons ou de filles, pour l'éducation des classes supérieures. Je sais que ce n'est pas assez. Reste trois cent cinquante écoles primaires, pour un million d'habitans. C'est une école pour deux mille huit cent cinquante-sept protestans. Si vous ajoutez l'obligation de séparer les sexes, c'est une école pour chaque sexe sur près de six mille habitans. En supposant à chaque école une moyenne de trente enfans, ce qui est peut-être au-delà de la vérité, il s'ensuit qu'il n'y a qu'un enfant sur cent habitans qui fréquente les écoles. Qu'est-ce en comparaison des pays où l'on compte un écolier sur sept habitans. — Ce résultat est exagéré sans doute. Parmi les protestans de France, il y a certainement plus d'un écolier sur cent habitans. Privés d'écoles de leur choix, les protestans se servent de celles qu'ils trouvent, et envoient leurs enfans chez les maîtres catholiques. La lettre de Monseig.r l'archevêque d'Aix indique assez combien une telle nécessité doit leur paraître dure et pleine de dangers.

C'est assurément à cette cause qu'il faut attribuer l'état arriéré de la civilisation des protestans en France. Ils sont infiniment loin de leurs frères dans les autres pays de l'Europe; c'est évident. Mais en plusieurs endroits l'on dirait presque qu'ils sont au-dessous des catholiques leurs voisins. Le fait est que presque partout, les catholiques ont plus d'écoles qu'eux. Ce n'est sûrement pas faute d'en,

[redacted]

demander qu'ils se trouvent dans cette désolante pénurie.

Et puis l'on se plaint que la population des campagnes soit ignorante et repousse toutes les améliorations. Autant vaut l'ancien ministre de la guerre se plaignant qu'il ne trouvait plus assez de soldats sachant lire, pour remplir les cadres des sous-officiers, après qu'il avait violemment supprimé l'enseignement mutuel dans tous les régimens.

Note M, pag. 64.

J'oserais recommander de commencer par l'allemand, qui offre réellement des ressources plus utiles, qui est plus méthodique dans sa structure, et qui, avec le français, est la source de l'anglais. Quand on sait l'allemand, apprendre l'anglais n'est plus une affaire. L'allemand a l'avantage d'être une langue originale. On a peur de la nomenclature, qui est toute neuve et très-nombreuse. Mais une analogie facile à saisir réduit tout ces mots à un petit nombre. L'anglais et l'allemand sont les deux langues modernes les plus importantes, pour le théologien protestant. L'italien est très-remarquable, mais seulement sous le rapport littéraire. L'espagnol n'offre rien au théologien, et sa littérature très-riche et souvent très-belle, a vieilli plus qu'aucune autre.

Note N, pag. 64.

Mon excellent ami, M. le professeur Cellérier, de Genève, a publié, dans les Mélanges de religion, de morale et de critique sacrée, tom. IX, pag. 18 et pag. 62, deux lettres bien remarquables à un jeune homme qui se destine au ministère évangélique. Depuis, il a publié à Genève deux discours qui peuvent être regardés comme une très-bonne introduction à l'étude de la théologie.

Il n'est pas d'étudiant et de jeune ministre qui ne doive les méditer avec soin.

NOTE O, PAG. 132.

J'aurais voulu donner ici un aperçu bibliographique pour diriger le choix de ceux qui veulent approfondir l'étude de la théologie. Mais c'est encore un travail assez difficile et qui prendrait beaucoup de place. J'ai donné, dans les Mélanges de religion, de morale et de critique sacrée, une suite d'articles intitulés : « Revue générale des principaux ouvrages qui ont été publiés sur les diverses branches de la théologie, dans les pays étrangers à la France, depuis le milieu du siècle passé, jusqu'en 1810. » Outre l'introduction, il y a les ouvrages sur l'ensemble de la théologie, l'apologétique, la polémique, la dogmatique, la morale et l'histoire ecclésiastique. Il manque la critique sacrée et la science pastorale, qui n'ont point paru. Il est à regretter que ces notices, pleines de renseignemens que l'on ne trouve point ailleurs, s'arrêtent à 1810. Elles sont en grande partie extraites de Stæudlin. Il y a, dans le même journal, beaucoup d'autres indications bibliographiques plus récentes, entr'autres un article de M. le pasteur Fontanès. Pour la critique sacrée, il faut lire en latin la préface de Mill; surtout celle de Wetstein; celle de Griesbach; ses *Curæ in historiam Textus græci epistolarum Paulinarum*; son Commentaire critique; le Commentaire exégétique de Kuinoel; celui de Koppe; celui de Rosenmüller, etc. En français, il y a l'Introduction au Nouveau-Testament, de J. D. Michaelis, traduite par M. le professeur Chenevière, 4 vol. in-8.°; celle de Hug, refaite par M. Cellérier, qui va bien plus loin que l'autre : et surtout les deux admirables petits livres de M. Cellérier, l'un sur l'Ancien-Testament, l'autre sur le Nouveau, surtout

le dernier. Pourquoi, ayant tant à nous dire, M. Cellérier s'est-il resserré dans des bornes aussi étroites? Il y a tant d'aperçus sur lesquels on aimerait à posséder sa pensée tout entière et qu'il n'a fait qu'indiquer! Et nous sommes si pauvres encore! Et pour surcroît de malheur, on nous inonde d'une si pauvre théologie! Et pourtant, contentons-nous de ce que nous avons. Ces deux livres sont trop courts à notre gré. Mais ils fourmillent de choses, et de choses intéressantes et neuves.

M. Matter a annoncé une histoire ecclésiastique qui comblera aussi une grande lacune. Son ouvrage sur le Gnoticisme nous donne le droit d'attendre heaucoup de lui.

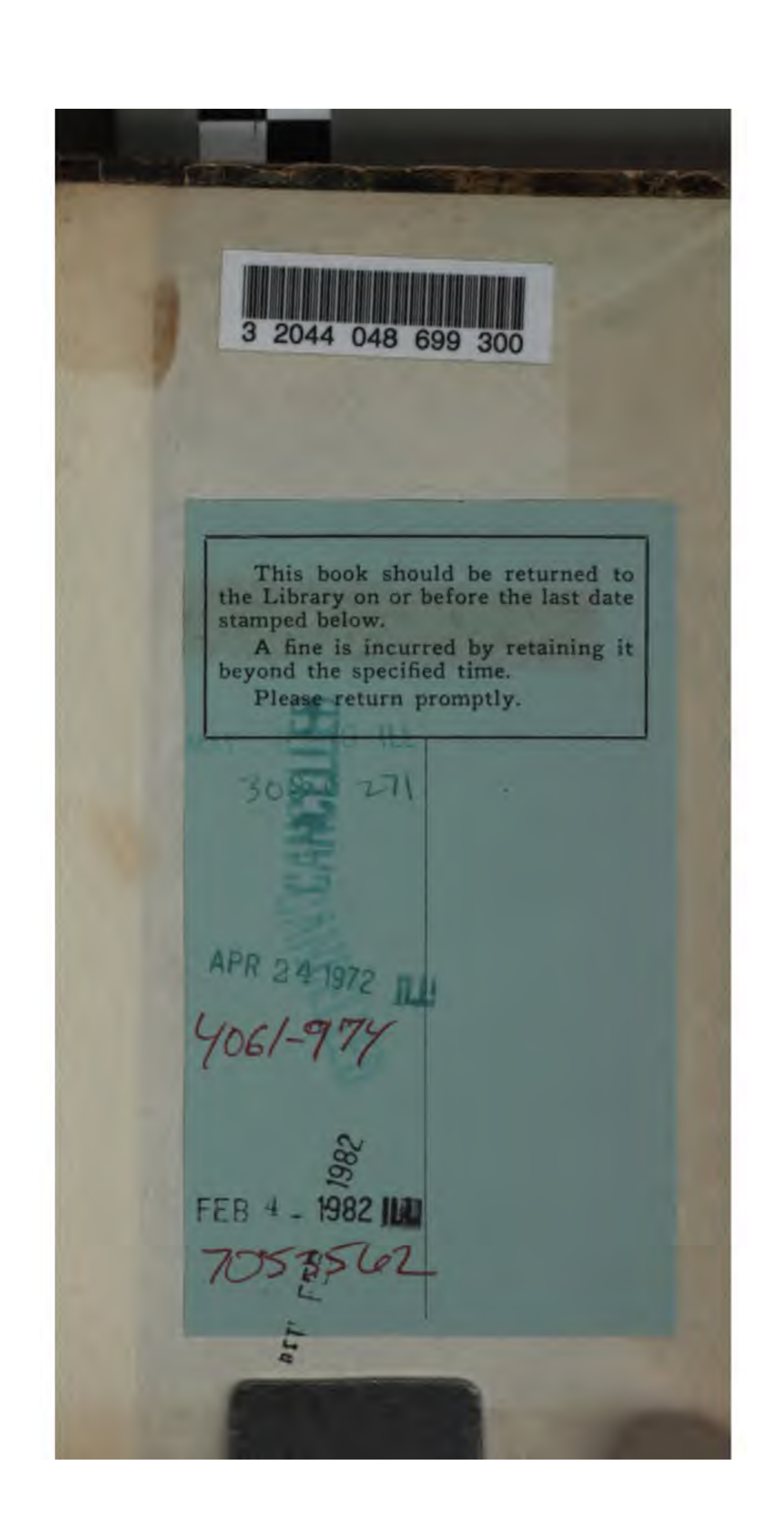
TABLE

DES CHAPITRES CONTENUS DANS CE VOLUME.

FIN.

NISMES, IMPRIMERIE DE DURAND-BELLE.




3 2044 048 699 300
This book should be returned to the Library on or before the last date stamped below.
A fine is incurred by retaining it beyond the specified time.
Please return promptly.
APR 24 1972
4061-974
FEB 4 - 1982
7055562

